

Université de Lyon
Université Lumière Lyon 2
École Doctorale : 3LA (Lettres, langues, linguistique, arts)
Faculté des Lettres, sciences du langage et arts
Laboratoire ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations) – UMR5191

Approche linguistique, sociolinguistique et interactionnelle d'un cas de bidialectalisme : arménien occidental et arménien oriental

par Liliane VOSGHANIAN

Thèse de doctorat en Sciences du langage

sous la direction de Catherine KERBRAT-ORECCHIONI et Anaïd
DONABÉDIAN-DEMOPOULOS

présentée et soutenue publiquement le 19 octobre 2007

devant un jury composé de : Denis Creissels, professeur à l'Université Lumière Lyon 2 Anaïd Donabédian-Demopoulos, professeur à l'INALCO (Paris) Sylvia Kasparian, professeur à l'Université de Moncton Catherine Kerbrat-Orecchioni, professeur à l'Université Lumière Lyon 2 Georges Lüdi, professeur à l'Université de Bâle Rosa Meliksetian, professeur à l'Université d'Etat d'Erevan

Table des matières

Contrat de diffusion .	1
Remerciements . .	3
..	5
Introduction . .	7
Chapitre 1. Cadre historique : la langue arménienne, histoire, variations et typologie .	13
1. Données historiques : l'arménien classique .	13
1.1. L'alphabet arménien . .	14
1.2. L'arménien, langue indo-européenne . .	16
1.3. Données typologiques . .	19
2. L'évolution de la langue .	21
2.1. Repères diachroniques .	21
2.2. Données sociolinguistiques et dialectales .	28
2.3. Données typologiques . .	36
Chapitre 2. Description linguistique des différences entre arménien oriental et arménien occidental .	39
1. Au sein de la même famille dialectale . .	41
2. D'une famille dialectale à l'autre .	41
2.1. Au niveau phonético-phonologique .	42
2.2. Au niveau morpho-syntaxique .	45
2.3. Au niveau lexical . .	88
3. Les hypothèses . .	93
Chapitre 3. Approche sociolinguistique . .	97
1. Naissance et courants . .	97
1.1. Les thèmes et leurs domaines .	100
1.2. La situation de notre objet de recherche .	102
2. Variétés des notions et choix terminologiques .	103

2.1. Codes, langues, variétés .	103
2.2. Variantes, dialectes, registres . .	115
2.3. La variation (socio)linguistique . .	124
3. Le bi-/plurilinguisme .	127
3.1. Société monolingue, société plurilingue : de la norme à la réalité .	127
3.2. Bilinguisme et diglossie . .	129
3.3. Petit lexique récapitulatif des notions employées .	141
3.4. Bilinguisme et bidialectalisme .	142
3.5. Les représentations langagières . .	154
4. De la sociolinguistique à l'analyse des interactions verbales : la sociolinguistique interactionnelle .	161
4.1. Codes en contact et choix de codes . .	162
4.2. Le phénomène d'adaptation .	165
4.3. Stratégies d'adaptation convergente .	169
5. Les hypothèses . .	190
6. Mise en place de nos outils : deux perspectives reliées par un corpus .	192
Chapitre 4. Présentation des données . .	199
1. Présentation du corpus . .	199
1.1. Constitution du corpus .	199
1.2. Le corpus micro .	209
2. Présentation des locuteurs .	221
2.1. La diaspora arménienne en France et sa vitalité ethnolinguistique .	221
2.2. Présentation des groupes de locuteurs et des locuteurs . .	223
Chapitre 5. L'analyse du corpus . .	241
1. Méthodologie pour le traitement des données .	241
1.1. Traitement global .	241
1.2. Cas particulier des adaptations .	244
2. Analyse quantitative du sous-corpus PÂQUES . .	253
2.1. Traitement des adaptations : tendances générales .	253

2.2. Les adaptations phonétiques .	269
2.3. Les adaptations morphosyntaxiques et sémantico-lexicales .	284
2.4. Les adaptations mixtes .	293
3. Analyse longitudinale .	307
3.1. L'analyse linéaire .	310
3.2. Les adaptations .	328
3.3. Les non-adaptations . .	359
4. Quelques mots du français... .	367
4.1. L'âge des participants à l'interaction .	368
4.2. La situation de communication et la relation interpersonnelle .	370
4.3. Les thèmes abordés . .	371
4.4. Les fonctions conversationnelles de l'alternance codique : quelques exemples au fil de l'analyse longitudinale .	372
Chapitre 6. Synthèse et perspectives . .	379
1. Pour la connaissance de la variation en arménien .	379
Perspectives : allons-nous vers une langue mixte ? . .	389
2. Systèmes en contact : le cas particulier des systèmes proches . .	394
Qui alterne, qui s'adapte dans le cas de systèmes proches ? .	399
3. L'adaptation dans l'interaction de systèmes proches : perception de l'altérité et métalangage .	404
4. Mécanismes conversationnels : de l'adaptation à la négociation ? .	409
Conclusion .	413
Bibliographie . .	419
DONABÉDIAN A., 1997. <i>Langue et identité arménienne en France : symboles et pratiques.</i> In J. DUM-TRAGUT (éd.), <i>Die Armenische Sprache In Der Europäischen Diaspora.</i> Graz : Grazer Linguistische Monographie. vol. 13. 85-106. . .	422
DONABÉDIAN A., 1998. <i>La politique linguistique en Arménie : de l'Union Soviétique à la République indépendante.</i> In S. CHAKER (éd.), <i>Langues et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient.</i> Aix-en-Provence : Edisud. 171-185. .	422
DONABÉDIAN A., 2000a. <i>Présentation de l'arménien.</i> Paris (Polycopié, support de cours, INALCO). . .	422
DONABÉDIAN A., 2000b. <i>De l'arménien classique à l'arménien moderne : typologie, ordre des mots et contact linguistique.</i> Cahiers de Linguistique de l'INALCO, 3 : 34-54. .	422

<i>DONABÉDIAN A., 2001. Présentation générale. In A. DONABÉDIAN (éd.), Langues de diaspora, langues en contact. Paris, Gap : OPHRYS. Faits de Langues. vol. 18. 5-17. . .</i>	423
<i>DONABÉDIAN A., 2001. Tabou linguistique en arménien occidental : 'gor' progressif est-il 'turc' ? In A. DONABÉDIAN (éd.), Langues de diaspora, langues en contact. Paris, Gap : Ophrys. Faits de Langues. vol. 18. 201-210. .</i>	423
<i>DUKA J., 2001. Pratique interdialectale en situation de diaspora : le lexique rromani - témoignage en synchronie. In A. DONABÉDIAN (éd.), Langues de diaspora, Langues en contact. Paris, Gap : Ophrys. Faits de Langues. vol. 18. 181-190. . .</i>	423
<i>FEYDIT F., 1969. Manuel de langue arménienne (arménien occidental moderne). Paris : Editions Klincksieck. .</i>	424
<i>FEYDIT F. et DONABÉDIAN A., 2007. La langue. In G. DEDEYAN (éd.), Histoire du peuple arménien. Toulouse : Privat. 47-65. .</i>	424
<i>FISHMAN J. A., 1971. Sociolinguistique. Paris : Nathan. . .</i>	424
Annexes (au format PDF) . .	431

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Remerciements

#####

De fil en aiguille (ça tombe bien pour un magasin de retouches de vêtements), après m'être passionnée pour l'histoire de l'agrafe (est-ce qu'il y a encore des personnes à qui je n'aurais pas raconté l'histoire de l'agrafe ?), je me suis retrouvée plongée dans le bain arménien... Chassez le naturel, il paraît qu'il finit toujours par revenir ! Depuis ma petite enfance, j'ai toujours voulu expliquer à mes ami-e-s qui j'étais et d'où je venais (quelle drôle d'idée !). Au départ, les gens avaient du mal à comprendre que je sois née en Iran, que je sois d'origine arménienne et de nationalité française ! Bref, c'était pas banal. Et puis à l'école, à la moindre occasion, je me lançais dans des exposés qui attisaient toujours la curiosité de mes camarades : je racontais l'Histoire, la culture, les traditions de « mon peuple » (### ## ## !!).

Quoi de plus enrichissant que la différence ? Justement, en me replongeant tête la première dans le bain arménien, je voulais me distinguer cette fois-ci des autres Arméniens en m'occupant d'un sujet moins attractif et populaire que le folklore et la tradition. Bien sûr, tout de suite moins de monde et d'intérêt dès que j'annonçais que je m'intéressais aux conversations qui se déroulent entre des locuteurs qui parlent des dialectes arméniens différents... Des « ah ? » intrigués, des « ah, c'est intéressant » polis, des « ah, pourquoi pas » perplexes, des « ah et c'est quoi le titre ? » curieux, des « ah, mais t'as pas encore fini ? » désolés ou des « ah mais c'est quand que tu finis ? » désespérés, furent alors à peu près les seules répliques que j'entendis ces dernières années quand des personnes extérieures à mon entourage me demandaient par malheur de parler de ma thèse. Je voulais me distinguer, c'était réussi... !

Ce travail a été réalisé grâce à une allocation de recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

A l'issue de ce parcours de recherche, je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux :

- à Catherine Kerbrat-Orecchioni pour m'avoir motivée dès la première année de Sciences du Langage, pour m'avoir encouragée et suivie durant tout mon parcours et pour m'avoir transmis sa passion de l'enseignement et m'avoir contaminée dans l'analyse des données les plus folles ;
- à Anaïd Donabédian-Demopoulos pour toutes les rencontres et toutes les séances de travail si chaleureuses, si enrichissantes et si motivantes à Paris et pour avoir partagé avec moi des pensées scientifiques et des tranches de vie personnelles ;
- à Christian Plantin, Véronique Traverso et Lorenza Mondada, responsables du laboratoire ICAR qui m'ont accueillie et permis de travailler dans un cadre idéal, et avec lesquels ce fut un plaisir de travailler ;
- à M. Creissels pour m'avoir passionnée avec la description des langues et la syntaxe et pour m'avoir ouvert la porte de la thèse arménienne, sentant qu'on ne pouvait plus longtemps chasser en moi le naturel omniprésent ;
- à tous les sourires et bonjours quotidiens du labo et de l'Ens ;
- à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de mon corpus ;

- à mes relecteurs préférés pour avoir courageusement et consciencieusement lu, relu et rere lu « la chose » sans la/me jeter par la fenêtre ;
- à Michel et Lukas avec qui j'ai eu des conversations toujours enrichissantes ;
- à Sylvie, Chantal Granette et Lolke Van Der Veen, avec qui ce fut toujours un plaisir de collaborer et d'enseigner ;
- à Franck (et à Madonna, Justin et Mika !) et aux copains de la danse pour les cours géniaux que nous avons partagés durant toutes ces années et sans lesquels je n'aurai pas trouvé mon équilibre ;
- à Gaëlle et Jamel pour leurs encouragements virtuels quotidiens ;
- à Laure et Lydie, mes fidèles amies, à Gueric, ma p'tite boule de cristal, et à ma p'tite Anne pour avoir tellement été là pour moi ;
- à tous mes copains et amis doctorants/docteurs d'ici et d'ailleurs ayant traversé les mêmes galères que moi : Chloé, Marie, Elisa, Bruno, Zeynab, Caroline, Christophe, Jalal, Jean-Xavier et Sébastien ;
- aux « amis du labo », mes « révélateurs » : Mél (et Oliv' !), Mélanie (ma colloc de bureau préférée), Boubou, Serge et l'ami Jo pour m'avoir tellement écoutée, consolée, motivée ; avec qui j'ai partagé de grands moments de détente et de profondes rigolades et avec qui j'ai pu à tout moment être tout simplement moi ;
- à François, alias Maître Yoda, mon maître spirituel, pour sa patience et sa gentillesse infinies, pour toutes nos discussions, pour son soutien et ses encouragements lors de mes doutes et de mes peines ;
- à Lolo qui est partie tellement tôt et dont je n'oublierai jamais le sourire angélique ;
- à Marie-Cécile, mon âme-sœur, ma [kujrik'], pour être ce qu'elle est ;
- à Virginie pour avoir tellement pris soin de moi ici ou ailleurs et pour son amitié indéfectible ;
- à toute ma famille disséminée à travers le monde : à ma famille de Suède, à ma tante du Canada pour avoir toujours cru en moi, à mon parrain et à ma marraine d'Australie pour m'avoir enseigné et convertie à la philosophie infaillible du « *Who cares !* », à mes cousines (Lara et Lala) et à ma tante de Lyon pour avoir pris soin de moi en Arménie ;
- à mon frère qui n'a jamais trop voulu savoir ce que je fabriquais dans mon coin, enfermée dans un bureau pendant si longtemps, mais qui a su me botter les fesses, me soutenir et me changer les idées à chaque fois que j'en ai eu besoin ;
- et enfin, à mes parents, pour avoir toujours été là, pour m'avoir supportée, pour avoir été mon soutien le plus fiable et de véritables piliers sur lesquels j'ai pu m'appuyer dans les épreuves les plus difficiles et les moments les plus douloureux de ma petite vie.

A #####, mon grand-père maternel.

Introduction

Very often, for example, when two speakers of different varieties of the same language which are completely mutually intelligible come into contact and converse, items may be transferred from one of the varieties to the other. For instance, if a speaker of American English and a speaker of English English come into contact, each of them knowing very well that, say, American English sidewalk corresponds to English English pavement, it is perfectly possible that the American will eventually start saying pavement, and/or that the English person will begin to say sidewalk – even though there is no strictly communicative point in their doing so. Exactly why this kind of thing should happen is not immediately clear. (Trudgill, 1986: 2)

La littérature qui s'est intéressée au bi-/plurilinguisme, qu'il soit sociétal ou individuel, est extrêmement riche et occupe de nombreux domaines. Comme l'indique Weinreich (1953), aussi bien les géographes que les ethnographes ont décrit les populations bi-/plurilingues, les sociologues ont examiné la cohabitation des langues dans une communauté, les juristes ont étudié le statut légal accordé aux minorités linguistiques dans les différents pays, les psychologues ont décrit les effets du bi-/plurilinguisme sur la personnalité (plus particulièrement chez les enfants bi-/plurilingues ou dans le cadre de l'enseignement d'une langue étrangère), et enfin, les linguistes se sont intéressés aux phénomènes linguistiques qui peuvent apparaître dans ce genre de situations. Mais en aucun cas, il ne leur a été possible de se contenter des seules analyses linguistiques dont ils disposaient. Ce qui caractérise leur tâche, c'est d'avoir recours à un ensemble de phénomènes externes à la langue pour expliquer certains de ces aspects. Ainsi, les domaines divers et

variés qui s'intéressent au bi-/plurilinguisme sont parfaitement complémentaires avec une étude linguistique, il lui sont même indispensables.

Le travail que nous présentons ici s'intéresse au fonctionnement en interaction d'une situation particulière de codes en contact. Le but de ce travail est de décrire et d'analyser comment, dans une communauté où se mêlent deux groupes de locuteurs différents, se manifestent le contact entre les codes ainsi que l'économie des choix de codes. Notre objet d'étude est l'arménien, langue indo-européenne qui se décline en deux grandes familles dialectales, rassemblées chacune sous des standards appelés *arménien oriental* et *arménien occidental*, dont les locuteurs sont disséminés à travers le monde. Une des particularités de cette étude réside dans le fait qu'à l'aide d'un corpus, elle s'intéresse à une situation de contact de dialectes arméniens en contexte de diaspora. A travers l'analyse des conversations (enregistrements et transcriptions de données audio et vidéo authentiques) entre locuteurs d'arménien oriental et locuteurs d'arménien occidental vivant en France, et plus précisément à Lyon, notre objectif est de caractériser les phénomènes spécifiques à ce genre de situation.

L'attachement personnel rejoint en partie l'intérêt scientifique que nous portons à la réalisation de ce projet. Après avoir mené des travaux antérieurs sur le français, au moment de la mise en place du nouvel objet d'étude, notre choix de l'arménien a été motivé par un attrait certain pour cette langue. Sur le plan scientifique, notre intérêt pour la description des langues nous a incitée à combiner celle-ci avec l'analyse des interactions verbales, exploitée dans nos précédents travaux. C'est ainsi que nous avons été amenée à adopter une approche tri-dimensionnelle. Nous associons la linguistique descriptive, chargée de mettre en place les systèmes qui vont entrer en contact par l'intermédiaire des pratiques langagières des locuteurs, à la sociolinguistique, qui pose le cadre théorique des situations plurilingues et de contact de codes, et à l'analyse des interactions verbales, qui permettent d'actualiser la situation de contact.

Les deux variantes de la langue arménienne sont étudiées dans une perspective interactionnelle. Ce choix semble justifié par le fait que les manifestations linguistiques que nous souhaitons observer sont attestées de façon indépendante dans les interactions monodialectales (et pour la plupart, dans les grammaires descriptives) et apparaissent entremêlées dans les interactions bidialectales. Dans ce dernier cas de figure, on voit alors émerger un phénomène d'**adaptation** qui, par ailleurs, se retrouve fréquemment dans les interactions : on s'adapte à son interlocuteur, non seulement au niveau de la langue (dans le cas que nous étudions), mais également dans des interactions monolingues, pour assurer le bon déroulement de la conversation. L'originalité de notre travail se situe ainsi dans la mise en place d'une approche tri-dimensionnelle et d'une méthodologie fine pour analyser une situation de bidialectalisme illustrant un cas réel d'ajustement interactif. Nous chercherons à expliquer le fonctionnement des adaptations dans les interactions, et essaierons d'évaluer d'une part l'intercompréhension qui apparaît entre les locuteurs et, d'autre part, l'orientation et la fonction sémantique des adaptations. Notre étude réunira à la fois les critères internes, définissant les systèmes linguistiques avec leur degré de proximité et de distance, et les critères externes à la langue. Les facteurs socio-historiques, proposant une tendance quant au sens des adaptations, seront probablement contrariés par les critères spécifiques aux locuteurs,

définissant leurs compétences, volonté et motivation d'adaptation, et par les critères internes à la langue.

Nous proposons de présenter les axes de recherche principaux que nous allons suivre pour mener à bien ce travail. Dans le premier chapitre, nous entreprenons un cadrage historique, permettant de comprendre quelles sont les caractéristiques de l'arménien d'un point de vue typologique, mais également, dans une perspective diachronique, quels sont les événements géopolitiques qui expliquent la constitution des deux familles dialectales distinctes, représentées par des standards et des normes littéraires. Nous verrons comment la naissance de la diaspora donne un statut particulier à l'une des deux variantes arméniennes et creuse l'écart avec l'autre. Nous exposerons également l'évolution entre l'arménien classique et les deux variantes modernes en expliquant tantôt les éléments conservés dans les deux systèmes, tantôt les innovations. Ce chapitre donne le point de départ de notre travail ainsi que de sa problématique en expliquant les raisons historiques de la séparation de la langue arménienne en deux standards modernes.

Ce préambule historique introduit le deuxième chapitre dans lequel sera élaboré une mini-grammaire contrastive des deux variantes d'arménien. Cette grammaire non exhaustive aura pour but de poser un cadre cohérent pour l'analyse des données à venir. Elle mettra en avant les points communs et les différences attestés dans les deux variantes arméniennes, en se basant sur leur standard, et présentera les divers éléments de contraste aux niveaux phonético-phonologique, morphosyntaxique et sémantico-lexical. Nous détaillerons ainsi respectivement :

- au niveau phonétique, la répartition différente des consonnes occlusives et affriquées ;
- au niveau morphosyntaxique, l'organisation du système verbal avec les différences de modèles flexionnels et de morphèmes de temps, aspect et mode (TAM), l'organisation du système nominal et du système pronominal, avec les différences de marques casuelles et enfin, le cas particulier de l'article indéfini, ainsi que l'ordre des mots. Pour les différences morphologiques les plus complexes (aux niveaux verbal et pronominal), nous essayerons de mettre en place des degrés de distance permettant de les catégoriser et de les hiérarchiser, ce qui nous permettra par la suite de voir précisément quels types de morphèmes sont les plus adaptés par les locuteurs ;
- au niveau sémantico-lexical, la constitution du vocabulaire arménien. Nous verrons ainsi quelle part du lexique est héritée de la période classique de la langue, quelle part est typiquement dialectale et quelle part provient d'emprunts récents. Nous donnerons également des exemples de synonymie interdialectale.

Les remarques formulées à chacun des niveaux seront systématiquement complétées par des hypothèses fondées sur les possibilités offertes par les systèmes linguistiques et qui seront à vérifier dans le corpus, ainsi que par l'impression recueillie chez les locuteurs, qui peut dès le départ rendre compte d'un décalage entre leurs perceptions ou productions et les réalisations attestées dans les grammaires. Nous proposerons, pour synthétiser ce travail descriptif, un tableau final permettant de regrouper toutes les différences formelles

constatées entre l'arménien oriental et l'arménien occidental.

Après avoir clairement défini la langue sur laquelle porte notre étude et les contraintes apportées en langue par ses systèmes linguistiques, le troisième chapitre posera le cadre théorique permettant de délimiter notre objet de recherche, reflétant une situation de contact de dialectes gérée par les locuteurs. Pour ce faire, nous présenterons les différents courants sociolinguistiques traitant des situations plurilingues en général et de contact en particulier. Avant tout, il nous faudra dans un premier temps procéder à des choix terminologiques pour traiter des notions telles que celles de *langues*, *variantes* et *dialectes*, et dans un deuxième temps définir le plus clairement possible les notions de *bi-/plurilinguisme*, de *diglossie* et de *bidialectalisme*. Ceci nous permettra de montrer les relations qu'entretiennent les trois codes présents dans les données qui nous intéressent : d'un côté la relation entre le français et l'arménien (pris comme système unique), et de l'autre, la relation entre l'arménien oriental et l'arménien occidental. Nous tenterons alors plus particulièrement d'établir clairement les rôles et statuts que possèdent les deux standards arméniens l'un par rapport à l'autre en France, en situation de diaspora, ainsi que leur rapport avec le français, langue du pays d'accueil. Ensuite, il sera également important de faire un point sur les représentations langagières des locuteurs. Nous verrons l'importance des facteurs individuels qui seront déterminants dans la gestion de l'interaction, et le décalage qu'il peut y avoir entre les représentations langagières des locuteurs, leurs productions en *discours* et les formes correspondantes en *langue*. Avant de regrouper les différentes hypothèses sociolinguistiques mises en avant dans ce chapitre, nous affinerons davantage notre recherche en l'appliquant au cadre plus particulier de la sociolinguistique interactionnelle. Nous reprendrons et analyserons le phénomène clé d'*adaptation*, qui est une des caractéristiques originales contenues dans notre corpus, pouvant par exemple se manifester dans nos données sous la forme d'alternance codique ou de mélange de codes.

La dernière partie de ce troisième chapitre, amorçant le cadre méthodologique, élaborera une transition entre le cadre théorique et l'analyse des données. Cette partie reprendra de façon synthétique les courants sociolinguistiques qui nous intéresseront le plus et tentera de justifier le recours à un corpus de données authentiques pour une étude comme la nôtre. La grammaire contrastive rend compte des deux systèmes de façon isolée et ne permet pas de voir comment interagissent ces deux standards et les utilisations qui en sont faites par les locuteurs. Pour cette raison, la constitution d'un corpus de données, mettant en situation des locuteurs possédant des variantes d'origines différentes, s'est avérée indispensable. Grâce à ce moyen, nous serons à même de voir comment deux systèmes linguistiques, qui ont la caractéristique d'être proches, s'actualisent en discours et quelles sont les stratégies mises en place par les locuteurs pour assurer le bon déroulement de l'interaction, améliorer leurs relations et maximiser la compréhension mutuelle.

Le quatrième chapitre, chargé de présenter les données, préparera le travail d'analyse. Nous expliquerons dans un premier temps comment le corpus a été recueilli et quel est le type d'interactions qu'il contient. Puis nous décrirons les tendances générales qui se dégagent sur la totalité du corpus (appelé *corpus macro*), illustrant l'économie des choix de codes avant de passer à une partie des données (appelée *corpus micro*) qui a

fait l'objet d'un traitement particulier et approfondi. Dans ce cadre-là, nous expliciterons le travail qu'il a été indispensable d'effectuer pour mener à bien les transcriptions du corpus micro (constitué de trois sous-corpus) qui ont, par exemple, nécessité l'utilisation de conventions de transcription, de l'Alphabet Phonétique International et d'une traduction française. Enfin, nous focaliserons notre attention sur les locuteurs en présentant les caractéristiques de chacun d'entre eux, notamment sous forme de fiches descriptives, pour mettre en avant les contrastes qui peuvent apparaître dès le départ dans leurs profils et qui peuvent expliquer une partie des comportements observés dans les données.

Le cinquième chapitre présentera l'ensemble du travail d'analyse qui a été effectué. Nous tenterons de relier ensemble les deux séries d'hypothèses mises en place, la première s'appuyant sur la description différentielle des deux systèmes arméniens, et la seconde, à visée sociolinguistique, se focalisant sur les attitudes des locuteurs au sein de la diaspora arménienne en France et aux niveaux interpersonnel et individuel, afin de dégager les différentes stratégies discursives qui apparaissent dans les interactions. Il sera ainsi possible d'estimer quel est le degré d'intercompréhension entre les deux variantes et plus globalement, quelles sont les particularités d'une situation de contact de systèmes proches par rapport aux situations plus traditionnelles et mieux connues de contact entre systèmes non apparentés. Nous serons alors notamment à même de dire si les locuteurs se comprennent réellement (par rapport au décalage qu'ils semblent ressentir), mais également quels sont les locuteurs qui sont les plus conservateurs de leur dialecte d'origine et quels sont ceux qui tentent le plus d'adaptations à la variante de l'autre, c'est-à-dire qui ont la volonté d'améliorer l'intercompréhension en gommant au maximum les différences. Enfin, nous pourrons également voir quelles sont les dimensions linguistiques (phonétique, morphosyntaxique, lexico-sémantique) les plus touchées par les adaptations et celles qui y sont le plus hermétiques (correspondent-elles aux dimensions habituellement touchées et décrites dans les situations de contact de langues ?).

Ces questions trouveront, pour la plupart, leurs réponses dans les données que nous analyserons. Pour y répondre au mieux, nous proposons de mener deux types d'analyse, s'appuyant tous les deux sur un des sous-corpus et complétés, quand cela s'avèrera nécessaire, par les deux autres (tous trois issus du corpus micro). Une première analyse quantitative, fondée sur une méthodologie fine et originale, traitera des adaptations d'un point de vue tout d'abord global, et permettra d'établir le nombre d'adaptations possibles, produites, réussies ou non réussies sur la totalité du sous-corpus, avant de passer à une analyse détaillée par variante et par locuteur, à tous les niveaux linguistiques, pour savoir qui s'adapte, comment et où. La seconde analyse sera, elle, longitudinale et essaiera de montrer pourquoi les locuteurs s'adaptent. Elle se focalisera sur le déroulement et sur le contenu de l'interaction et présentera les adaptations comme de véritables stratégies discursives exploitées par les locuteurs selon leurs compétences et leurs motivations, en se focalisant sur les aspects organisationnels et relationnels de l'interaction. Pour parachever cette analyse, un parallèle sera établi avec le phénomène inverse des non-adaptations, pour voir quelles sont les caractéristiques de ces dernières par rapport à leur pendant. Enfin, l'étude ne saurait être complète sans un point sur la présence du français dans les conversations arméniennes. Nous proposerons quelques pistes de réflexion, amorce possible d'un futur travail, permettant de connaître la place du français

dans de telles interactions.

Le sixième et dernier chapitre sera consacré à un essai de synthèse constitué de plusieurs axes de recherche, destiné à montrer les apports et les limites de ce travail. Les différentes hypothèses posées seront reprises une dernière fois, les analyses seront interprétées et des perspectives seront proposées. Un premier axe illustrera ainsi la contribution faite dans le domaine de la dialectologie arménienne, en montrant d'une part ce que la description linguistique contrastive et d'autre part ce que le recours au corpus auront apporté. Le deuxième axe s'attachera à reprendre ce qui caractérise les systèmes linguistiques proches par rapport aux systèmes non apparentés dans les situations de contact. Nous verrons ainsi l'apport que peuvent avoir de telles études dans la linguistique de contact. Le troisième axe se focalisera sur l'importance des facteurs individuels et montrera le décalage qui est apparu entre les possibilités offertes par les systèmes et les usages et représentations des locuteurs. Enfin, le quatrième axe reviendra sur l'adaptation en tant que stratégie discursive.

Chapitre 1. Cadre historique : la langue arménienne, histoire, variations et typologie

1. Données historiques : l'arménien classique

Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est d'évoquer les origines de la langue arménienne, ainsi que sa place dans la grande famille des langues indo-européennes. Plusieurs étapes ont été nécessaires aux linguistes pour parvenir à une classification définitive.

L'évolution de la langue arménienne dépend, peut-être encore plus que pour les autres langues, de l'histoire mouvementée du peuple arménien, qui découle d'une géopolitique instable et complexe. Ce que l'on désigne par Arménie est un territoire qui n'a cessé d'être modifié au cours des siècles, si bien qu'aujourd'hui l'actuelle République d'Arménie ne représente qu'une infime partie de l'Arménie historique¹. Celle-ci, gouvernée par de grandes dynasties, a été sans cesse tiraillée, divisée, influencée par les civilisations voisines.

[...] trop accessible aux incursions venues de l'ouest et surtout de l'est, trop

éparpillé pour résister à une invasion venant des deux côtés, le pays n'a souvent connu qu'indépendance éphémère, partages et depeçages. Les chassés-croisés de populations et l'enchevêtrement des nations qui ont résulté des guerres et des conquêtes, la dispersion précoce et, surtout, la disparition, à la suite du génocide de 1915, des Arméniens d'Anatolie orientale, le cœur du « pays » arménien, où ils ont été remplacés par les Kurdes, compliquent encore la question de la délimitation de l'Arménie historique. (Mouradian, 1995 : 6)

Selon Nichanian (1989), les premières traces de la langue arménienne semblent remonter à la période allant du X^e au VI^e siècle avant J.-C., dans la région s'étalant du lac de Van jusqu'à la plaine de l'Ararat. Puis l'arménien aurait pris ses caractéristiques classiques dès le III^e siècle avant J.-C. Quant aux premières traces écrites, elles n'apparaîtront qu'au V^e siècle après J.-C., comme nous le verrons un peu plus loin. Ainsi, comme le remarque Nichanian (1989 : 23) :

L'histoire de cette langue s'étend donc tout de même sur une période de deux millénaires et demi au total, dont un millénaire et demi de témoignages écrits.

A l'instar d'autres langues, c'est à travers les premiers écrits que les linguistes se sont peu à peu intéressés à la langue arménienne.

1.1. L'alphabet arménien

Nous ne nous intéresserons volontairement à l'arménien qu'à partir de la création de l'alphabet, étant donné que le peu d'informations existant sur cette langue avant cette étape ne s'appuient pas sur des données attestées.

Jusqu'au V^e siècle après J.-C., l'arménien ne possède pas de système d'écriture qui lui soit propre, et n'utilise pas d'autres systèmes de transcription déjà existants, tels que le grec ou l'araméen, pour le représenter.

Malgré une longue domination perse², avec la dynastie des Arsacides entre 52 et 428 après J.-C., les Arméniens parviennent à conserver leur langue. Un fait marquant apparaît au cours du III^e siècle, lui conférant un statut officiel : la langue de la famille royale et de son entourage n'est plus l'iranien, mais devient la langue arménienne. N'étant plus seulement parlée par le peuple, elle est enfin reconnue et représentée par le royaume, ce qui lui procure un statut et un avenir certains.

Les Arméniens sont par ailleurs en quête d'une identité qui leur soit propre, et la conversion du roi Tiridate III³, puis du peuple arménien entier au christianisme, entre 301 et 315, y est pour beaucoup. Ils se démarquent ainsi de l'influence perse et montrent leur

¹ Selon Mouradian (1995), à l'origine, ce qui est appelé le plateau arménien s'étend sur environ 300 000 km² et surplombe les plateaux anatolien et iranien. Il est aujourd'hui partagé entre la Syrie, l'Iraq, l'Iran, la Turquie, l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan. L'Arménie est la plus petite des républiques de l'ex-URSS et ne représente, avec le Haut-Karabagh, qu'un dixième du plateau arménien historique.

² Accompagnée également d'une domination romaine moins importante.

³ Conversion attribuée à Grégoire dit l'Illuminateur.

singularité :

Dans un contexte d'équilibre précaire entre deux religions officielles d'empire, le zoroastrisme iranien et l'orthodoxie byzantine, les Arméniens forgent ainsi une culture distincte, basée sur leur structure sociale traditionnelle et soutenue, désormais, par une Eglise nationale. (Mouradian, 1995 : 18)

Pour renforcer cette volonté d'exister par et pour eux-mêmes, l'Eglise dote les Arméniens d'un « remarquable outil de spécificité culturelle » (1995 : 18) : un système d'écriture qui complète leur langue, et s'avère être le moyen le plus efficace et le plus durable pour leur éviter une « absorption culturelle » par les puissances voisines. C'est ce qui motive le moine Mesrop Machtots qui se lance dans une tâche de création difficile. En effet, jusque-là, d'une part l'administration emploie l'iranien et l'araméen, d'autre part, les textes saints sont lus en grec et en syriaque et ne sont pas compris du peuple, quant aux enseignements apportés aux enfants arméniens, ils sont également transmis en syriaque.

Voici ce que dit Lazare de P'arpe⁴ en arménien, repris par Nichanian (1989 : 78) :

Car le bienheureux Mashtots était en peine, et s'attristait constamment, au vu des fatigues immenses des enfants d'Arménie, qui dépensant beaucoup d'argent, couvrant de grandes distances, et passant beaucoup de temps à passer d'un endroit à l'autre, usaient leurs jours dans les écoles où était enseignée la science syrienne. Les cérémonies religieuses et les lectures des écrits saints se faisaient en effet en syriaque dans les couvents et dans les églises des Arméniens. Les habitants d'un aussi grand pays étaient incapables d'y entendre quoi que ce soit et n'en retiraient aucun profit, du fait de leur ignorance de la langue syriaque.

Cette incompréhension et leur souhait d'autonomie poussent le moine Mesrop Machtots à créer, environ en 405, l'alphabet arménien. Il va en pays syriaque pour trouver de l'aide et travaille avec un calligraphe grec pour peaufiner les caractères. Cet alphabet composé de 36 lettres⁵, écrit de gauche à droite, est intéressant puisque Machtots a tenté de lui attribuer systématiquement un symbole pour représenter un son et un son pour représenter un symbole⁶. Mis à part les deux ajouts (voir note 5), il ne subira au fil des siècles aucune modification (voir annexe I).

Voici ce qu'en dit Benveniste (1966 : 180) :

L'alphabet latin, l'alphabet arménien sont des exemples admirables de notation qu'on appellerait phonématique. Un analyste moderne n'aurait presque rien à y changer : les distinctions réelles sont reconnues, chaque lettre correspond toujours et seulement à un phonème, et chaque phonème est reproduit par une lettre toujours la même.

Un des premiers ouvrages qui sera traduit, grâce à ce nouveau système, sera un exemplaire syriaque de la Bible. Puis, après une période de traductions d'autres ouvrages syriaques, Machtots et ses disciples entreprennent de grands travaux de traduction à

⁴ Ecrivain du V^e siècle.

⁵ Deux lettres seront ajoutées au XII^e siècle pour retranscrire les sons des mots empruntés à d'autres langues : le -□- pour [o] et le -□- pour [f].

⁶ Sauf le digramme -□□-, qui représente le son [u], comme le français -ou-.

partir du grec ⁷. A partir de cette époque, est né « l'âge d'or de la littérature arménienne », avec les savants, les historiens, les poètes, et autres érudits de l'époque, qui ont créé un véritable héritage écrit, afin d'enrichir à travers leurs œuvres la conscience nationale, le savoir sur le monde et la connaissance d'eux-mêmes.

La caractéristique de cette langue, pourvue d'un alphabet créé *ex nihilo* par une seule personne, que l'on appelle désormais l'arménien classique, ou *grabar* (qui signifie « langue écrite » en arménien) est son unicité remarquable au fil des siècles.

L'adoption du christianisme et le désir d'autonomie culturelle et politique ont permis aux Arméniens de se doter d'un système d'écriture qui renforce la langue, permet d'accéder à un enseignement adapté, et fournit un fonds documentaire riche qui va intéresser les linguistes dès le XIX^e siècle. Plongés dans la linguistique comparée, ils seront plusieurs à se demander comment a été constitué l'arménien, quelle est son histoire, et surtout, quelle est sa famille linguistique.

1.2. L'arménien, langue indo-européenne

Toutes les langues du monde ont été classées en grands groupes linguistiques, selon leurs ressemblances au niveau phonétique, morphologique ou lexical, ainsi que leur parenté historique attestée.

L'arménien appartient à la grande famille des langues indo-européennes. Il existe d'une part des sous-familles de langues au sein de cette famille, comme les langues indo-iraniennes, italiques, celtiques, germaniques ou slaves et, d'autre part, des langues qui forment des rameaux isolés, parmi lesquelles figurent le grec, l'albanais mais également l'arménien.

Concernant l'arménien plus particulièrement, au sein de ce groupe, quelques études ont été faites. Selon Nichanian (1989), Schlegel fut le premier à suggérer, dès 1808, que l'arménien (tout comme les langues slaves) devait appartenir à cette grande famille. C'est de cette façon que l'arménien est entré dans le domaine de la linguistique comparée.

Au cours du XIX^e siècle, une première tentative de rapprochement a été faite avec les langues indo-iraniennes. Ces similitudes concernaient essentiellement le vocabulaire, et après des recherches plus poussées, on a finalement choisi de classer l'arménien dans un rameau indépendant de la famille indo-européenne, suggestion qui s'est avérée convaincante et qui fut adoptée par les linguistes.

Voyons rapidement ces deux propositions.

1.2.1. Première hypothèse : l'arménien, langue iranienne

Dès le milieu du XIX^e siècle, la question de la place de l'arménien parmi les langues indo-européennes commence à intriguer les linguistes occidentaux. Les premiers après Schlegel à soulever le problème sont, en Allemagne, Bopp et Windischmann, fondateurs

⁷ Il est intéressant de noter que certains ouvrages grecs, qui avaient été traduits en arménien, ont été détruits ou avaient disparu ; ils ont pu être retraduits dans leurs langues d'origine à partir des très bonnes traductions des scribes arméniens.

des études indo-européennes. En partant de la linguistique comparative, ils montrent que l'arménien appartient à la famille des langues indo-européennes qui, à cette époque, c'est-à-dire en 1846, comprend selon Bopp, l'indo-iranien, le grec, le latin, le germanique, le baltique et le slave. Mais ils vont plus loin encore.

D'un point de vue lexical, l'arménien a très rapidement été rangé du côté des langues iraniennes, au vu des nombreuses similitudes qui existent entre elles. Une grande partie du vocabulaire arménien est en effet constitué de mots iraniens, Perses et Arméniens ayant cohabité pendant plus de 1600 ans, sur des relations établies de maîtres à vassaux. Les emprunts de cette longue période correspondent à des états successifs d'une même langue : l'iranien. Et la plupart des emprunts date de la domination parthe, au début de l'ère chrétienne. Il n'en a pas été relevé d'aussi importants dans les périodes ultérieures.

Voici ce que dit Meillet (1976 : 28), à ce propos :

[...] les mots iraniens qu'on trouve en arménien ne sont pas des mots persans ; ce sont des mots parthes fixés sous la forme qu'ils avaient au moment où ils ont été empruntés. Les mots ont été parfaitement assimilés par la langue.

En plus des nombreux mots en commun, Leroy (1983) précise par ailleurs qu'au niveau syntaxique, un des éléments constitutifs de l'arménien est la composition nominale⁸, procédé également très développé en iranien. Donc, en plus des mots simples, de nombreux mots composés furent empruntés à l'iranien (dans des domaines sémantiques très divers).

Il restait en revanche de grosses lacunes concernant la phonétique historique, ce qui empêchait notamment de distinguer les mots hérités de l'indo-européen, des mots empruntés. Tout ceci fit apparaître pendant de nombreuses années l'arménien comme une langue iranienne.

Bopp affirma que l'arménien faisait partie du « rameau iranien » des langues indo-européennes, alors qu'il semblait s'en écarter sur bien d'autres points. On préféra alors le traiter comme un dialecte iranien marginal ou bien on recourait à la notion de « langue mixte », pour expliquer certaines contradictions.

Comme le rapporte Lamberterie (1994), Paul de Lagarde a même effectué une chronologie à propos du lexique arménien, avec la succession de trois strates, mais le point de départ, malgré les incohérences, restait toujours l'iranien.

Par la suite, tout rapprochement erroné avec l'iranien est remis en cause, et ce dès 1875, avec l'arrivée du courant néo-grammairien en Allemagne.

Le grand mérite du courant néo-grammairien [...] a été d'introduire une exigence de rigueur en matière de phonétique historique. L'idée qu'on se faisait jusqu'alors du système phonétique de l'indo-européen s'est trouvée bouleversée dès lors qu'on a posé en principe le primat de correspondance sur la ressemblance. (Lamberterie, 1994 : 142)

On reconsidère tout d'abord le système phonétique du proto indo-européen, en partant du principe de correspondances entre formes. C'est ainsi que l'on a obtenu une série

⁸ Former un nom unique avec deux éléments de nature nominale.

d'acquis durables.

Au nom du principe de la « constance des lois phonétiques », il est devenu nécessaire de rendre compte des anomalies au lieu d'admettre, comme on le faisait antérieurement, la possibilité de déviations arbitraires. (Lamberterie, 1994 : 142)

On ne tolère plus les incohérences, il faut désormais les expliquer.

1.2.2. Travaux de Hübschmann : l'arménien, rameau autonome des langues indo-européennes

Un des résultats de cette démarche fut celui de Hübschmann, qui reprend les contradictions établies sur l'arménien et fournit plusieurs preuves montrant que cette langue ne fait pas partie des langues iraniennes, mais qu'il s'agit bien d'un rameau parfaitement autonome dans la grande famille linguistique indo-européenne.

Il montre d'abord que, dans le lexique arménien, on doit distinguer les mots de source proto indo-européenne et ceux empruntés à l'iranien à différentes périodes, et qu'une fois mis de côté les emprunts, qui sont certes très nombreux mais qui n'appartiennent pas au substrat d'origine, il reste en arménien des éléments qui ne peuvent être ramenés à l'indo-iranien.

L'arménien doit donc être considéré comme une branche autonome à l'intérieur de la famille des langues indo-européennes. (Lamberterie, 1994 : 142)

Selon Godel (1982), Hübschmann a été le premier à fonder une grammaire comparée de l'arménien. Elle était consacrée au lexique et à son étymologie. Il y a identifié et classé les nombreux mots d'origine étrangère (mots iraniens, grecs et syriaques), qui forment une grande partie du vocabulaire arménien classique, et a examiné, grâce aux données comparatives, les mots authentiquement arméniens.

Ensuite, selon Nichanian (1989), Hübschmann montre également que l'arménien est une langue flexionnelle, mais que sa flexion n'a pas de lien avec celle de l'iranien (contrairement à ce qu'avait vaguement évoqué Bopp). Elle se rapproche beaucoup plus des langues slavo-lettones.

C'est une langue qui, contrairement à l'iranien, a conservé le système de déclinaison de l'indo-européen :

[...] l'arménien a gardé, malgré la chute de ses finales, la distinction de presque tous les cas de la déclinaison indo-européenne, mais il n'a pas trace de genre. (Le persan au contraire n'a plus ni déclinaison ni genre [...]). Meillet (1936 : 12)

Enfin, Meillet ajoute également une caractéristique (déjà évoquée par Hübschmann) du système phonique arménien qui, dans son aspect général, ressemble plus aux systèmes caucasiens méridionaux (comme le géorgien).

Tous ces arguments ont fait que, dès 1875, on ne peut considérer l'arménien autrement que comme un rameau isolé au sein de la famille des langues indo-européennes.

Iraniste et arméniste, Hübschmann était en son temps le mieux placé pour identifier les emprunts de l'arménien à l'iranien et les autres différences qui existaient entre les

deux systèmes. Par la suite, ses recherches ont été reprises et approfondies par Meillet⁹, puis par son disciple arménien Adjarian.

1.3. Données typologiques

Il nous reste à voir quelles étaient les caractéristiques typologiques de l'arménien classique. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les travaux de Feydit et Donabédian (2007), et Donabédian (2000a, 2000b). Globalement, nous pouvons dire d'emblée que c'est une langue accusative, flexionnelle, qui possède quelques traces d'agglutination, qui d'une part a gardé une partie de l'héritage direct du proto indo-européen, et qui d'autre part, a subi l'influence de différentes langues indo-européennes ou non, telles que l'ourartéen¹⁰, l'iranien ou le grec¹¹ avec lesquelles il a été en contact tout au long de son histoire. La première lui a essentiellement laissé des caractéristiques de langue agglutinante, la deuxième, des traces lexicales et la dernière, des traces sur la structure même de la langue.

En regardant plus en détail le système linguistique de l'arménien classique, tout d'abord, sur le plan phonétique, on observe par rapport à l'indo-européen, d'une part une mutation profonde des consonnes explosives, identique à celle que l'on retrouve en germanique, et d'autre part, une accentuation systématique sur l'avant-dernière syllabe des mots.

[...] les sonores aspirées indo-européennes sont devenues des sonores simples, les sonores simples des sourdes simples et les sourdes simples des sourdes aspirées, susceptibles d'aboutir ultérieurement à des spirantes. Lamberterie (1994 : 151)

D'un point de vue morpho-syntaxique, les modifications sont plus importantes.

A propos du système nominal, l'arménien classique a été une des langues les plus conservatrices de l'héritage indo-européen, puisqu'en ce qui concerne les déclinaisons, elle a su maintenir sept cas sur les huit originels (perte du vocatif). L'arménien classique présente tout de même une particularité dans son système qui est le traitement atypique réservé à l'objet, sans doute dû au contact avec l'ourartéen. Voici ce que dit Donabédian (2000b : 5) à ce propos :

[...] l'objet indéterminé non pluriel, semi-incorporé au verbe (awar-Ø arnel « faire butin », « piller »), est identique au nominatif, en revanche, s'il est référentiel (« le butin fait », ou « faire un énorme butin »), il porte la préposition z- (z-awar-Ø), dite

⁹ Plus tard, tout en gardant cette idée de langue indépendante, Meillet exprime l'opinion que l'arménien est particulièrement proche du grec. Voici ce que dit Nichanian (1989 : 49) à ce sujet : « Un certain nombre de linguistes sont aujourd'hui d'avis que l'arménien et le grec formaient ensemble un seul et même groupe 3000 ans avant J.-C. Cette opinion a pour elle des arguments assez convaincants, mais elle doit encore être mise à l'épreuve. » Et Lamberterie (1994 : 147) complète : « [...] l'arménien, malgré la date tardive à laquelle il est attesté, apparaît comme une sorte de trait d'union entre le grec et l'indo-iranien. »

¹⁰ Langue non indo-européenne.

¹¹ Langues indo-européennes.

nota accusativi, bien que caractéristique, de par sa nature, d'une valeur oblique, ce qui est atypique pour une langue indo-européenne accusative.

L'arménien classique a également conservé l'accord en nombre et en cas de l'adjectif avec le substantif. Il a en revanche définitivement perdu le duel de l'indo-européen, ainsi que le genre grammatical¹², phénomène qui est très rare, voire unique, dans les langues de cette époque¹³. On peut faire l'hypothèse que cette disparition serait due à l'influence qu'aurait eu l'ourartéen, langue ergative et agglutinante, typologiquement très différente, qui a été en contact durant plusieurs siècles avec l'arménien. En effet, comme l'a suggéré Donabédian lors d'une communication personnelle (2006), il semble probable que le genre indo-européen ait subsisté jusqu'au proto-arménien puis ait disparu en arménien du fait du substrat ourartéen. Si l'on postule un phénomène du type de celui décrit par Thomason & Kaufman (1988) d'« interférence du substrat », on peut penser que les Ourartéens n'auraient ainsi jamais acquis ce trait qui ne faisait pas partie de leur système initial. Et étant donné qu'ils étaient plus nombreux que les arménophones qui amenaient la langue, leur parler est devenu petit à petit la norme et le genre a été complètement abandonné en arménien classique.

La cohabitation de ces deux langues a par ailleurs laissé à l'arménien classique encore d'autres traces d'agglutination sur le système nominal, comme par exemple le fait qu'il soit possible d'analyser certaines désinences plurielles à partir de leurs équivalents singuliers. Enfin, concernant l'ordre des constituants dans le syntagme nominal, l'arménien classique a opté pour la séquence non rigide déterminé-déterminant, qui sera plus tard inversée en séquence déterminant-déterminé rigide.

Quant au système verbal, l'héritage de l'indo-européen est certes présent mais parfois difficile à reconstruire, l'arménien étant allé vers une simplification des structures (Donabédian, 1994). Toujours est-il que pour les flexions verbales, l'arménien classique possède cinq temps à l'indicatif qui sont le présent, l'imparfait, l'aoriste, le parfait et le plus-que-parfait ; deux temps pour le subjonctif, le présent et le futur (futur qui a la même forme à l'indicatif et au subjonctif) ; deux temps pour l'impératif (présent et futur), un temps à l'infinitif (présent) et enfin deux types de participes (passé et futur). La langue est également pourvue d'une voix passive et d'une voix causative.

Enfin, d'un point de vue purement syntaxique, l'arménien classique connaît des tours participiaux au parfait (étudiés par Benveniste, 1966), mais leur usage est minoritaire par rapport aux propositions relatives, qu'elles soient circonstancielles ou pronominales. Petit à petit, au contact avec le turc notamment, les participiales sont de plus en plus employées en arménien, et entrent en concurrence avec les relatives. Quant à l'ordre des constituants, il existe un ordre dominant non rigide SVO¹⁴, qui deviendra SOV à l'époque moderne.

¹² Qui est supprimé aussi du système pronominal.

¹³ Nous pouvons prendre l'exemple de l'anglais qui n'a certes plus de genre grammatical aujourd'hui dans sa version moderne, mais qui en avait bien un en vieil anglais.

¹⁴ SVO : Sujet-Verbe-Objet.

Après avoir déterminé la place de la langue arménienne au sein de sa famille linguistique et présenté sa structure globale à l'époque classique, il reste à détailler les différentes étapes de son évolution et à observer les changements linguistiques qui se sont opérés tout au long de son histoire.

2. L'évolution de la langue

2.1. Repères diachroniques

Très peu de documentation relatant l'évolution diachronique de la langue arménienne est disponible en français, c'est pourquoi nous nous appuyons essentiellement sur l'ouvrage de Nichanian (1989) qui retrace globalement toute l'histoire de la langue arménienne.

Le premier état de langue qui intéresse les spécialistes est celui fixé au V^e siècle après J.-C., avec la création de l'alphabet arménien, et que l'on a appelé l'arménien classique (*grabar*, en arménien). Il sert à représenter aussi bien la langue littéraire que la langue en usage, c'est-à-dire un système qui n'est bien sûr pas artificiel. Mais il semble assez clair, comme le dit Nichanian (1989 : 143), que « cette langue ne coïncidait pas avec la langue telle qu'on la parlait, pas plus que l'arménien moderne qu'on trouve dans la poésie de Daniel Varoujan ou dans le roman de Hagop Ochagan ne correspond à l'arménien moderne tel qu'on le parle ».

Bien que nous ne possédions aucun témoignage écrit pour le prouver, de nombreux linguistes pensent que dès cette époque, quelques dialectes ou parlers existaient, mais qu'ils étaient certainement tous dérivés de la forme classique de l'arménien.

Dès l'origine, un décalage était perceptible entre les différents usages de la langue orale et de la langue écrite, qui elle, illustre une utilisation particulière, incarnant la langue du pouvoir, la langue liturgique et la langue littéraire. Au fil des siècles, cette différence va s'accroître.

Entre le VI^e et le VII^e siècles, se développe l'Ecole hellénisante qui, selon Calzolari (1989 : 110) est « une période particulière de la littérature ou de l'intellectualité arménienne, qui se caractérise tout d'abord par une entreprise à grande échelle de traductions à partir du grec ».

Tous ces travaux de traduction sont caractérisés par une très forte influence de la langue grecque à tous les niveaux ¹⁵, ce qui rendait les œuvres parfaitement incompréhensibles pour un Arménien profane, ne maîtrisant pas le grec. Mais le fait marquant est que cette période particulière aura permis d'accéder à la prestigieuse civilisation grecque et laissera pour toujours plus que de simples traces grecques dans la langue arménienne, essentiellement dans son vocabulaire ¹⁶. En effet, ce contact a, par exemple, permis de systématiser certains procédés comme celui de la préfixation qui

¹⁵ Traduction mot à mot, avec des constructions souvent inexistantes en arménien.

n'existait pas en arménien. Cette langue possédait des prépositions mais pas de préfixes, et leur introduction sous l'influence du grec a alors entraîné de nombreuses créations lexicales.

Après cette période hellénisante, la langue du peuple est toujours présente et l'on commence à en voir apparaître les premières traces dans certains genres littéraires dits nouveaux. Bien entendu rien n'est perceptible dans la théologie, l'historiographie ou encore la philosophie. En revanche, dans des genres discursifs comme les contes, les fables, les récits ou la poésie, on voit transparaître la langue parlée. C'est à partir de ce moment-là que l'homogénéité de la langue écrite se fissure. Peu à peu, même si le procédé est très lent, elle est influencée par la langue parlée. Par ailleurs, la langue parlée par le peuple continue son développement et change aussi bien dans sa grammaire que dans son vocabulaire.

C'est assurément à partir du VII^e siècle que l'on commence à distinguer deux langues. On parle alors, selon Nichanian, d'une langue **vernaculaire** vs une langue écrite et savante, ou encore d'une langue **vulgaire** contre une langue noble.

On n'aura d'ailleurs aucune trace écrite¹⁷ de cette langue parlée jusqu'au XI^e siècle, si ce n'est des inscriptions murales (sur les murs, dans les églises et les couvents), qui reflètent une langue hybride, avec encore des traces d'arménien classique, mais largement imprégnée de la langue vulgaire.

A cette époque-là, ce sont véritablement trois systèmes qui cohabitent, seuls les deux premiers étant attestés dans les textes :

- **L'arménien savant**, largement hellénisé, constitue une catégorie à part, très peu usitée et subsiste uniquement chez certains lettrés et traducteurs.
- **L'arménien classique** est essentiellement employé par les historiens, influencé certes par le grec, mais reste parfaitement lisible pour des personnes cultivées¹⁸.

Voici ce qu'en dit Aydenian, repris par Nichanian (1989 : 185) :

[...] la langue classique, coupée de la langue parlée, devient peu à peu une langue artificielle, purement apprise, figée dans ses propres canons, qui ne se renouvelle donc pas et qui tente même de rester sur ses positions du V^e siècle.

Cette langue ne devient alors plus qu'une langue écrite et savante.

L'arménien vulgaire, qui a toujours existé, n'a cessé d'évoluer et a perdu désormais tout contact avec la langue classique. C'est cette langue vulgaire, parlée non seulement par le peuple, mais aussi par la cour royale, l'administration et la plupart des lettrés, qui accédera à l'écrit (à côté du *grabar*) et deviendra donc langue littéraire à partir du XII^e siècle, chose qui ne s'était jamais produite jusque-là.

¹⁶ On parle alors, à partir de là, de **l'arménien moyen**, langue littéraire de Cilicie¹⁹. La langue classique et cette nouvelle langue littéraire cohabitent ; elles ont chacune leur

¹⁷ Mis à part les quelques traces que nous venons d'évoquer dans une partie de la littérature.

¹⁸ Aydenian (1866), repris par Nichanian, va même jusqu'à la comparer au latin - le processus d'évolution est identique -, et la qualifie de langue morte ; état de langue qui est bien entendu prématuré.

domaine d'application, plus liturgique et prestigieuse pour la première, plus quotidienne pour la seconde.

L'arménien moyen ne supprime pas l'arménien classique. Celui-ci continue à être utilisé imperturbablement dans les écrits de haute volée, c'est-à-dire essentiellement dans les écrits ecclésiastiques, lettres pastorales, correspondances, écrits théologiques, et même chez les historiens [...]. En fait, l'arménien moyen ne s'impose comme langue « littéraire » que pour un usage réservé aux tâches pratiques, « temporelles ». Il est simplement faux de dire que l'arménien classique était devenu une langue « morte » au XII^e ou au XIII^e siècle. (Nichanian, 1989 : 214-5)

Cette nouvelle langue littéraire prend ainsi en considération un nouveau public, composé de lecteurs laïcs, et lui donne accès à l'enseignement. C'est cette langue qui plus tard donnera naissance à l'arménien occidental moderne.

On sait par ailleurs qu'à cette époque, il existait sans conteste un certain nombre de dialectes. Mais la langue littéraire moyenne reprenait la langue parlée essentiellement en Cilicie. Nichanian (1989 : 227) ajoute :

[...] le fait est que même les auteurs originaires de l'Arménie Majeure utilisent à peu de chose près la langue de Cilicie. Il s'agit en effet de la langue de la cour, et c'est en Cilicie qu'est unifiée et concentrée la vie intellectuelle et politique dans son ensemble.

Les différences par rapport au *grabar* (arménien classique) se situent :

- au niveau phonétique : transformation de certains sons, monophthongaison, échange des consonnes sourdes et sonores...
- au niveau morphosyntaxique : transformation du système verbal, modification du système de conjugaison...

Enfin, ajoutons une dernière remarque : il semblerait que les familles dialectales commencent à se distinguer à cette époque.

On l'aura compris : l'arménien vernaculaire de Cilicie appartient au groupe occidental, constitué d'autres dialectes ne possédant que des différences minimales avec la langue « dominante ». Quant au groupe oriental, il semble se former en Arménie Majeure, mais n'étant pour le moment pas représenté littérairement, on ne peut encore confirmer sa réelle existence. Toujours est-il que certains auteurs ont relevé, dès le XIII^e siècle, quelques divergences entre les deux groupes, qui apparaissent infimes à l'époque, mais qui s'accroîtront au cours des siècles suivants.

La langue littéraire moyenne, inspirée de la langue parlée en Cilicie, disparaît au XV^e

¹⁹ Un Etat arménien de Cilicie prend naissance dans les années 1070, au commencement de l'ère des Croisades, et dure jusqu'en 1375 environ. Durant cette période, beaucoup d'Arméniens ont quitté (sous l'impulsion de l'empire byzantin) la Grande Arménie et sont allés s'installer dans l'ancienne Arménie mineure, créant par là-même un autre royaume hors d'Arménie. La Cilicie est à l'origine une province romaine située dans la moitié orientale du sud de l'Asie mineure en Turquie.

²⁰ Il s'agit d'une langue nouvelle dans le sens où c'est une langue vulgaire/vernaculaire, déjà existante, qui accède au rang de langue écrite.

siècle, avec la destruction du royaume cilicien ²¹, en laissant tout de même des caractéristiques reprises dans les dialectes du groupe occidental, et que l'on retrouvera jusqu'en arménien moderne (occidental).

Les dialectes vont à partir de là évoluer de façon autonome. Mais ces changements seront en réalité notés dès le XI^e siècle : on observe plusieurs vagues de migrations arméniennes, notamment dues à l'arrivée des Turcs, qui vont provoquer un émiettement des dialectes d'une part, et une pénétration du turc à différents degrés d'autre part. Cette cohabitation durera près de 900 ans et laissera plus que des traces dans la langue arménienne.

Selon Nichanian (1989), les Arméniens ont migré au Nord, vers le Caucase, la Crimée, la Transylvanie, l'Ukraine et la Pologne, et au Sud, vers l'Égypte, l'Éthiopie, le cœur de l'Iran et l'Inde.

Voici ce qu'il dit, en s'inspirant d'un bilan établi au cours du XIX^e siècle sur l'état de la langue arménienne :

[...] tous les Arméniens se sont trouvés pendant ces siècles de dispersion soit en contact avec des populations de langue turque comme en Arménie ou en Crimée, soit sous domination turque pure et simple, comme pour les Arméniens de l'Empire Ottoman. Il n'y a pas un seul des lieux d'émigrations précités où le turc n'ait pas eu, d'une façon ou d'une autre, une influence, même en Pologne. (Nichanian, 1989 : 243)

Ainsi, selon l'influence plus ou moins forte du turc, on note l'existence de plusieurs situations :

- Des Arméniens entièrement turcophones qui n'ont de contact avec l'arménien, qui plus est classique, que lors de cérémonies religieuses. Ce sont, selon Adjarian (1951), les Arméniens de toute l'Asie Mineure occidentale, une partie de la Cilicie et presque toute la Turquie (à l'exception des grandes villes telles que Constantinople ou Smyrne).
- Des Arméniens parlant une langue plus ou moins teintée de turc, au niveau lexical, comme les dialectes de Constantinople, de Smyrne ou ceux de Crimée.
- Des Arméniens parlant des dialectes peu pénétrés par le turc, comme les dialectes de Erevan, du Karabagh ou ceux des Arméniens d'Iran.

On se rend déjà bien compte des tendances dialectales qui commencent à se dégager. Aydenian (1866) va également s'y intéresser, mais cette fois-ci, en adoptant un point de vue non pas linguistique, mais purement spatial. Il propose de répartir les dialectes arméniens dans quatre groupes distincts, selon leurs proximités géographiques. Les voici :

- Premier groupe, le groupe central, situé au cœur de l'Arménie : c'est un groupe très vaste, sans unité dialectale justement et qui n'aura pas accès à l'écrit.

²¹ L'arménien classique cesse également d'être transmis durant cette période, à cause de la destruction massive des lieux de culture tels que les monastères, les églises et les écoles.

- Deuxième groupe, les dialectes d'Asie Mineure et de Constantinople : ce groupe aura le plus d'importance jusqu'en 1850, puisque c'est de lui que provient, à partir du XVII^e siècle, la langue écrite.
- Troisième groupe, les dialectes occidentaux des Arméniens de Pologne : ce que Nichanian appelle « langue fossile », qui existe depuis le XI^e siècle et n'est plus utilisée au XIX^e siècle.
- Quatrième groupe, le groupe oriental, s'étalant du Caucase jusqu'en Inde : ce groupe correspond aux dialectes orientaux qui, uniformisés, donneront plus tard naissance à la langue littéraire orientale. Comme nous l'indique Nichanian (1989), ce groupe-là se différencie des autres notamment parce qu'il a arménisé les mots turcs entrés dans la langue, qui sont alors devenus méconnaissables²², et parce que d'autre part, il est le seul qui a conservé la distinction ternaire des consonnes : voisées, non voisées, non voisées aspirées.

En s'inspirant de ce travail, Adjarian propose à son tour, en 1909, une classification des dialectes arméniens, mais une classification cette fois-ci non plus géographique, mais à nouveau linguistique, et basée sur des critères morphologiques concernant le système verbal.

En s'appuyant sur la formation du présent de l'indicatif pour chaque dialecte, Adjarian arrive à distinguer trois branches dialectales : la branche en g□, la branche en –um, la branche en –□l.

- Pour la première branche, nous obtenons la forme :

g□ + BV + aux. être PRES²³ – marque de l'action en train de se dérouler.

Voici ce que dit Nichanian (1989 : 250) à propos de cette forme :

Le ge initial peut se modifier légèrement de dialecte en dialecte, mais la marque finale peut prendre des formes très différentes : gor dans le dialecte de Constantinople, généralisé aujourd'hui à l'ensemble de l'arménien occidental sous sa forme vernaculaire, mais dans d'autres dialectes : dar, dé, gouni, hayé, ene, ior...

Cette branche correspond bien aux dialectes occidentaux actuels.

- Les dialectes orientaux, eux, sont réunis dans le groupe en –um. En effet, dès le XIII^e siècle, nous retrouvons cette forme, à l'origine un morphème de locatif, provenant de l'Arménie Majeure, qui s'impose au fil des siècles et creuse ainsi la différence de structure verbale avec son équivalent occidental. Ainsi, nous avons la forme :

BV + um - aux. être PRES.

- Enfin, la dernière branche reprend une forme attestée dès le VII^e siècle :

²² Dans la langue littéraire occidentale au contraire, il y a eu une épuration du système et l'on a tenté de bannir tous les mots turcs qui avaient pénétré la langue.

²³ PRES : Présent de l'indicatif.

Nous avons vu qu'entre le XII^e et le XV^e siècles, l'arménien moyen, qui a accédé au statut de langue écrite, cohabite avec l'arménien classique, qui n'a jamais cessé d'exister. Entre le XV^e et le XVII^e, la chute du royaume de Cilicie et les guerres turco-persanes ont provoqué un grand vide et une longue période de pause pour la culture arménienne.

A partir du XVII^e siècle, l'arménien classique est de nouveau enseigné, la littérature et l'enseignement sont de retour. La langue classique cohabite désormais avec les différents dialectes existants, selon les régions. Le problème est que cette langue écrite, considérée injustement par certains comme étant la seule qui soit, n'est toujours pas rendue plus accessible au peuple. C'est la langue de l'Eglise et des lettrés, et elle garde ce statut isolé encore très longtemps.

Au cours du XIX^e siècle, les savants et lettrés dotent la culture arménienne d'un riche fonds littéraire, en traduisant de nombreuses œuvres classiques européennes, comme s'ils avaient oublié que le peuple ne comprenait pas cette langue. Ils envisageaient un retour au *grabar* comme langue unique et commune à toute la nation. Ils semblaient par ailleurs complètement ignorer l'existence de l'arménien moderne, qui accédait au même moment au statut de langue littéraire.

Entre le XVII^e et le XIX^e siècles, le décalage entre le peuple et l'Eglise et les lettrés est donc immense. Dans le même temps, un autre mouvement apparaît, porté par une nouvelle génération d'intellectuels arméniens, sensibles aux idées des Lumières et qui ont fait leurs études en Occident. Ils souhaitaient créer un système scolaire basé sur la langue moderne. D'autres lettrés ont également tenté de donner un statut un peu plus officiel à la langue vulgaire parlée durant cette période, en la pourvoyant d'une grammaire de l'écrit, et pour rendre cette dernière la plus abordable possible, les explications y sont données en turc (écrit avec les caractères arméniens). Ainsi, de nombreux ouvrages destinés à l'enseignement scolaire, des dictionnaires, d'autres livres et même certains journaux paraissent sous cette forme-là, durant tout le XVIII^e siècle et le début du XIX^e.

Cet usage du turc est un exemple du « grand écart » qu'étaient obligés de faire les lettrés lorsqu'ils voulaient s'adresser aux gens du peuple. Mais il est aussi l'indice du besoin de s'adresser au peuple, dans une langue qui lui soit compréhensible. (Nichanian, 1989 : 267)

Cette langue, appelée « **vulgaire** », correspond en fait au dialecte de Constantinople. Ses avantages sont que, d'une part, il a de grandes ressemblances avec les autres dialectes d'Asie Mineure et que, d'autre part, Constantinople étant la capitale, celle-ci est un pôle particulièrement attractif pour les intellectuels, mais aussi pour les travailleurs qui y trouvaient un emploi plus facilement qu'en province.

Ce n'est pas pour autant la langue vulgaire qui va servir de base à ce qui vient par la suite et qui sera l'arménien littéraire moderne. Il s'agit encore d'un autre état de langue que l'on trouve, en même temps que la langue vulgaire, entre le XVII^e et le XVIII^e siècles, et que l'on appelle « **l'arménien civil** » ou « *lingua civilis* ». C'est une variante qui est, semble-t-il, le fruit de la fusion de l'arménien classique et de l'arménien vulgaire.

A l'inverse de ce dernier, l'arménien civil n'est pas basé sur un dialecte en particulier, et par ailleurs, il ne s'appuie pas seulement sur le *grabar*, puisque le but de cette langue est d'être comprise par le plus grand nombre.

Nous sommes donc bien en présence de ce que Nichanian (1989) appelle une « langue intra-dialectale unitaire », en d'autres termes, ce que l'on appelle en sociolinguistique une **koïnê**. Son usage est beaucoup plus large que ceux des deux autres langues, puisqu'il concerne directement la vie du peuple : enseignement, administration, commerce. Ces différents emplois étaient représentés par l'arménien moyen, mais après la destruction du royaume de Cilicie et toutes ses conséquences, il a fallu attendre pratiquement deux siècles pour que les Arméniens possèdent à nouveau une langue véhiculaire.

Cette langue civile comporte à peu de choses près autant de caractéristiques orientales qu'occidentales. Mais petit à petit, à partir du début du XVIII^e siècle, on se rend compte que deux tendances commencent naturellement à se distinguer chez les auteurs.

Cet arménien civil est parlé et écrit à Venise, à Constantinople, à Smyrne, diffusé en Asie Mineure, pour la version occidentale qui se détache au cours du XVIII^e siècle de la version orientale. Celle-ci est écrite à Tiflis, à Agoulis, à Moscou, à Calcutta, à Nor-Djoulfa. (Nichanian, 1989 : 278)

A force d'être employée, la langue civile se rapproche de plus en plus de la/des langue(s) parlée(s) et prend, selon les régions, certains traits dialectaux. Il paraît toutefois clair que le pan occidental de cette langue est beaucoup plus développé, répandu et employé.

Finalement, à partir du XIX^e siècle, les deux variantes de la langue civile accèderont chacune de leur côté au rang de langue littéraire orientale vs langue littéraire occidentale.

Du côté occidental, on sait que la langue civile se rapproche en de nombreux points du dialecte de Constantinople. La volonté des lettrés va être, dès 1830, d'épurer au maximum cette langue, en l'uniformisant par rapport aux autres dialectes et en la débarrassant de son vocabulaire turc, pour la faire accéder au statut prestigieux de langue littéraire écrite. Que ce soit pour une variante ou pour l'autre, l'uniformisation et la mise en place d'un système d'écriture sont deux critères importants pour lutter contre ce que Nichanian (1989) appelle « l'émiettement linguistique ».

Sur le versant occidental, entre 1830 et 1870, les tentatives sont nombreuses pour diffuser ce qui, peu à peu, devient l'arménien littéraire occidental moderne : enseignement à l'école, création d'une grammaire, traductions, diffusion par la presse et la littérature... Mais le chemin est long et la langue occidentale moderne est considérée encore pendant longtemps comme une langue civile-vulgaire par rapport au *grabar* qui est toujours présent et ce, bien qu'elle apparaisse petit à petit dans la littérature.

A partir de 1850, la diffusion en langue civile est de plus en plus importante. C'est cet effet de masse qui va finalement faire basculer la tendance et faire que la langue civile moderne va, cette fois-ci, supplanter le *grabar*.

Il faudra attendre entre 1880 et 1890 pour voir l'arménien occidental moderne, dans sa forme standard, fixée à Constantinople, ne subir presque plus de changements.

Pour ce qui est de la variante orientale, la diffusion est beaucoup plus timide. Les ouvrages sont encore rares, et c'est seulement à partir de 1858 qu'on va constater l'accession de la langue civile orientale au statut de langue littéraire. Dès 1865, elle prendra ses caractéristiques de langue moderne orientale.

Voyons à présent une des raisons qui explique la différence dans l'organisation et l'évolution des deux langues modernes. La variante occidentale est représentée par les villes de Smyrne et Constantinople. La variante orientale, elle, est représentée par les villes de Tiflis, Moscou et Erevan.

L'évolution de ces variantes est entre les mains des intellectuels laïcisés et non plus des ecclésiastiques. Ainsi, du côté occidental, l'intelligentsia est exclusivement aisée et citadine et est d'ailleurs installée dans la capitale, à Constantinople. Elle n'entretient pratiquement aucun rapport avec les provinces, qui ne représentent à ses yeux qu'un lien avec l'immigration et des lieux dangereux et néfastes.

Elle ne prend ainsi en considération que la langue civile « citadine » constituée essentiellement du dialecte de Constantinople et d'autres dialectes d'Asie Mineure très proches, et semble ignorer les dialectes trop provinciaux. D'où une diffusion de la langue intra-muros et conventionnelle très abondante.

L'intelligentsia arménienne orientale, quant à elle, bien qu'elle réside et écrive dans les grandes villes telles que Tiflis ou Moscou, provient pour la majorité des provinces. Ces intellectuels ont donc bien conscience de l'existence des divers dialectes, que la plupart maîtrise même très bien, selon leurs régions d'origine. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à rédiger certains de leurs ouvrages dans leurs propres dialectes, alors qu'il faudra attendre un demi-siècle pour que la littérature arménienne occidentale accueille des œuvres dialectales.

Ce contact permanent montre bien que la langue civile orientale n'est pas une entité figée et conventionnelle qui rejeterait tout autre dialecte. Voici ce que conclut Nichanian (1989 : 306-7) à ce sujet :

Voici donc une formulation claire de ce qui oppose les deux versants : à Constantinople, la proximité de la langue civile et de la langue effectivement parlée par le peuple n'exige des intellectuels qu'un travail de purification lexicale ; l'éloignement géographique des autres dialectes les laisse dans l'ignorance de ces altérités. Du côté oriental au contraire, ces altérités sont constamment présentes, et les intellectuels ont une conscience très nette de la différence de la langue civile par rapport aux parlers populaires, conscience totalement inexistante dans la capitale ottomane.

Finalement, chaque pan de l'arménien semble avoir trouvé une langue uniforme, utilisée par le peuple (vs le *grabar*) et épurée d'éléments étrangers. Chaque versant possède également ses représentants qui, selon leurs projets de faire vivre la langue, écrivent de nombreux ouvrages et dotent chaque variante d'une grammaire propre, signe fort et concret de l'existence d'une langue prête à être enseignée et capable désormais de remplacer l'arménien classique. Après l'important travail d'épuration lexicale des langues vulgaires, on se rend compte qu'on se rapproche beaucoup, surtout du côté occidental, du lexique de l'arménien classique. Ce travail d'épuration lexicale opéré au XIX^e siècle a conduit à puiser dans les ressources lexicales de l'arménien classique et, dans une moindre mesure, dans les dialectes.

2.2. Données sociolinguistiques et dialectales

Après avoir expliqué la naissance des deux variantes d'arménien, il nous semble crucial de relater leur développement au cours du XX^e siècle, puisque c'est durant cette période, notamment suite à des bouleversements historiques et géopolitiques, que se fixent leurs rôles et statuts à travers le monde.

2.2.1. Le début du XX^e siècle : un tournant sociolinguistique majeur

2.2.1.1. Le génocide : l'acte de naissance de la diaspora

Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'événement majeur qui influe sur le destin du peuple arménien, et de la variante occidentale de la langue en particulier, est le génocide²⁴ perpétré par les Jeunes Turcs dès 1915. Il s'agit du premier génocide reconnu du XX^e siècle qui a lieu durant la première guerre mondiale, au moment où l'Empire ottoman rejoint l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie face à la Russie, la France et la Grande-Bretagne. Le gouvernement « jeune turc » accuse les Arméniens de trahison en faveur de l'Entente, et c'est le prétexte supplémentaire qui lui est nécessaire pour donner l'ordre de régler définitivement la « Question arménienne ». La disparition des deux tiers de la population totale, soit environ un million et demi de personnes, ainsi que la dispersion des rescapés à travers le monde, mettent notamment en péril l'avenir de l'arménien occidental qui, après les différents mouvements migratoires forcés et causés par le génocide, se retrouve *de facto* en situation de langue de diaspora. Comme le précise Ter Minassian (1997 : 20), entre 1915 et 1923, les populations arméniennes se déplacent selon trois axes :

Au sud, les déserts syrien et mésopotamien, Alep et Damas sont devenus le déversoir des Arméniens de Cilicie et de la Turquie méridionale. A l'est et au nord-est, les Arméniens des vilayets orientaux, en particulier ceux du vilayet de Van, se sont réfugiés au Caucase et en Perse. A l'ouest, les Arméniens de Constantinople, d'Andrinople et de Smyrne et des vilayets occidentaux ont gagné, surtout après l'incendie de Smyrne (1922), la Grèce et les Balkans.

Tous ces déportés et fugitifs sont persuadés que leur départ est provisoire et qu'ils vont très rapidement regagner leurs terres, villes et villages. Mais malgré les promesses des Alliés, ce rapatriement tant espéré ne se fera pour ainsi dire jamais, puisqu'une législation établie en 1923 permettra au gouvernement turc de vider son pays d'une population non musulmane (Grecs, Arméniens, Assyro-Chaldéens, Juifs). Ceci, comme l'indique Ter Minassian (1997 : 27) « prolongera les effets du génocide en encourageant les départs des Arméniens et en interdisant leur retour », puisque sur leurs passeports figure la mention « sans retour possible ».

L'intérêt de notre travail ne se trouvant pas dans la description de cet événement, nous ne développerons pas plus cette partie historique qui ne sert que de point de départ à notre étude sociolinguistique. En revanche, de nombreux apports pourront être trouvés chez des auteurs tels que Ternon et Chaliand (1980), Dadrian (1996) ou plus récemment Kévorkian (2006).

²⁴ Néologisme datant du procès de Nuremberg en 1944, créé par Raphaël Lemkin, juriste américain d'origine juive polonaise.

2.2.1.2. Des colonies à la diaspora, du provisoire au définitif

C'est avec cet événement majeur que les Arméniens, ayant quitté leurs terres non pas provisoirement mais définitivement, doivent se reconstruire ailleurs et constituer naturellement, c'est-à-dire sans choix possible, une diaspora qui va les rassembler à nouveau, sur une terre étrangère cette fois-ci. Ce ne sont donc pas des migrants volontaires, mais des migrants contraints, des réfugiés politiques.

Quant à la terre d'Arménie, il n'en reste pas grand-chose. Après la création d'une brève république indépendante, centrée autour d'Erevan, l'Arménie se voit soviétisée en 1920, ce qui aura entre autres effets d'isoler pour longtemps ce pays, devenu très petit, de la diaspora fraîchement créée.

Pendant que l'arménien occidental passe du statut de langue minoritaire, bien normée, sur les terres où elle est parlée, au statut de **langue de diaspora** suite au génocide qui la répand toujours plus loin, l'arménien oriental, lui, après la soviétisation de son pays, obtient dès 1921, le statut de **langue d'Etat**. Cette première différence majeure éloigne définitivement les deux variantes d'arménien.

D'un côté, l'arménien occidental, selon les pays d'accueil dans lesquels il est transporté, subit des influences linguistiques et n'est donc plus une langue véhiculaire. De plus, il s'agit bien d'une langue **de** diaspora (vs langue **en** diaspora)²⁵, parce qu'elle n'a pas, à l'inverse de l'arménien oriental, un territoire de référence stable sur lequel s'appuyer pour suivre une norme institutionnelle et ainsi perdurer :

Ainsi, la distinction entre langue de diaspora et langue en diaspora est fondée sur le critère de « rupture » vs « continuité » avec une langue de référence liée au territoire, conditionnant la possibilité de reconnaître comme support identitaire une (autre) langue liée au pays de référence. (Donabédian, 2001 : 8).

D'un autre côté, l'arménien oriental bénéficie d'une véritable politique linguistique, très volontariste et placée sous une importante pression idéologique, afin d'enrichir notamment son vocabulaire et réformer son orthographe. Un Comité Terminologique se forme pour discuter des néologismes : plusieurs choix sont alors adoptés. Comme l'indique Donabédian (1998), lorsque le mot existe bien en arménien, on l'utilise directement et on évite ainsi d'utiliser des termes étrangers. Lorsque le mot n'existe pas en arménien, soit on a recours à l'emprunt au russe, soit on procède à sa création en arménien en s'appuyant sur les bases arméniennes déjà existantes.

Ces deux événements, le génocide et la soviétisation de l'Arménie, sont les éléments fondateurs d'une nouvelle situation linguistique, et c'est à partir de là que les deux

²⁵ Sur quatre langues étudiées, Varol (2001) propose de qualifier le judéo-espagnol et le yiddish de langues **de** diaspora vs l'arménien occidental et le grec de langues **en** diaspora. Nous suivons l'opinion de Donabédian (2001) qui souligne le fait que les locuteurs d'arménien occidental de la diaspora ne peuvent considérer que l'Arménie et sa langue officielle (orientale) sont un pays et une langue de référence pour eux. Nous estimons donc que l'arménien occidental est bien une langue de diaspora et que « mis à part le grec, toutes ces langues [judéo-espagnol, yiddish, arménien occidental] n'ont aucune norme institutionnalisée et territorialisée en synchronie, ce qui, plus que l'histoire, permet de prédire un comportement vis-à-vis du contact » (Donabédian, 2001 : 9).

variantes vont radicalement et durablement s'écarter l'une de l'autre. Cette différence de statut engendre évidemment des conséquences sur les systèmes linguistiques eux-mêmes : l'arménien occidental a un avenir moins certain que l'arménien oriental protégé de par son statut et sa norme institutionnelle.

Les langues de diaspora, du fait de la dispersion d'une part, de l'absence d'instance normalisatrice centrale de l'autre, connaissent un éclatement de la norme, et une multiplicité de variantes au statut incertain, et dont le morcellement peut conduire jusqu'à l'idiolecte. (Donabédian, 2001 : 15)

En plus de cette différence de statut entre les deux langues, la géographie instable de la diaspora arménienne naissante va encore plus éloigner les deux variantes d'arménien. Au départ, et jusqu'en 1939 environ, comme le précise Ter Minassian (1997), elle est surtout orientale, avec des Arméniens qui se sont installés à Istanbul, dans certains pays du Proche-Orient comme la Syrie, le Liban, l'Irak, la Palestine ou l'Égypte, ou encore en Europe orientale, en Grèce, à Chypre, en Bulgarie et en Roumanie. Mais à partir de 1945, à cause de la pression de certains régimes autoritaires, de guerres, de révolutions et autres crises, la diaspora arménienne se déplace toujours plus vers l'Ouest et va ainsi peu à peu s'occidentaliser. Les Arméniens atteignent alors la France, mais surtout les États-Unis et le Canada (45 000 Arméniens) et iront même jusqu'en Australie (25 000 Arméniens). Ces pays sont attirants et offrent une intégration rapide.

Dans les années vingt et trente, on parle toujours de colonies arméniennes, les pays d'accueil étant considérés par les réfugiés comme des lieux de passage, des lieux de résidence provisoire, et le retour au pays (quel qu'il soit) étant l'unique et obsessionnel objectif. Mais à la suite de l'extension de ces colonies à travers le monde, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ne voyant aucun retour possible, on se résout finalement à parler de diaspora, situation qui semble destinée à durer.

Parallèlement à ces deux tendances historiques et dialectales, il nous reste un phénomène très intéressant à décrire : le cas des Arméniens d'Iran, que l'on a souvent tendance à oublier de par leur faible nombre (par rapport aux autres populations arméniennes) mais qui vient perturber cette simple bipolarisation. Ils font justement la jonction entre les deux pôles opposés, puisque les Arméniens d'Iran parlent l'arménien oriental mais en situation de diaspora.

Leur existence en Iran remonte à la fin du XVI^e et début du XVII^e siècles. A cette époque, environ 25 000 Arméniens ont été déportés d'Arménie sous les ordres du Chah Abbas, souverain safavide²⁶, en lutte avec l'Empire ottoman et ce, entre autres pour « utiliser leurs talents d'artisans, et assurer la prospérité de sa capitale » (Nahapétian, 2006). Mais :

La réalité historique est entachée de plus de violence. Après la mise à sac de la ville arménienne de Djolfa et la déportation de ses habitants à Isfahan, le quartier de Nor Djolfa fut fondé au sud du Zayenderoud (la rivière qui coule à Isfahan). D'autres transferts de population amenèrent des Arméniens à Téhéran, où ils se sont spécialisés dans le travail des métaux et des peaux. (Nahapétian, 2006)

²⁶ Les Safavides constituent la première dynastie iranienne indépendante (depuis environ 1000 ans) qui régna sur l'Iran de 1501 à 1732 environ. A l'origine, ils sont membres d'un ordre religieux chiite basé sur le soufisme (doctrine et pratique mystique de l'islam).

Qu'ils aient été déportés avec plus ou moins de violence d'Arménie, ils l'ont été pour leur expérience et leurs capacités, le souverain comptant sur eux pour enrichir l'architecture et les constructions de son empire.

Une seconde vague de migration d'Arméniens en Iran date cette fois-ci du XX^e siècle, tout d'abord au moment du génocide, en 1915, où les Arméniens se réfugient en Iran pour fuir les massacres de Turquie, mais également après la soviétisation de l'Arménie, en 1921, pour fuir le communisme.

Il y a environ 300 000 Arméniens au total jusqu'en 1979, formant une véritable diaspora en Iran ; ils entretiennent un mode de vie communautaire et bénéficient des faveurs du Chah. Après cette date, leur nombre a diminué, ce qui peut être en partie expliqué par la révolution islamique renversant la monarchie et attribuant le pouvoir aux religieux chiites. On estime aujourd'hui qu'il reste à peu près 110 000 Arméniens en Iran.

Concernant la langue, tous les Arméniens d'Iran parlent l'arménien oriental, avec certaines spécificités dialectales pouvant notamment être expliquées par le contact avec le persan. Nous les exposerons plus tard, notamment au sein de l'analyse (Chapitre 5), étant donné que tous les locuteurs d'arménien oriental qui font partie de notre corpus proviennent (plus ou moins directement) d'Iran.

2.2.2. Diasporas et langues de diasporas

Une diaspora caractérise un peuple qui a quitté en masse et de manière forcée, souvent pour sa propre survie, son pays d'origine, pour des raisons politiques, géopolitiques, économiques ou religieuses par exemple. Ce sont des personnes qui sont souvent traumatisées d'avoir eu à quitter leur pays de force, même si c'est pour leur bien et leur sécurité, et qui doivent donc tout reconstruire dans un pays inconnu, qui devient leur nouveau pays de résidence. Il leur faut ainsi établir de nouveaux repères, s'accoutumer à ce nouveau pays, à un nouveau climat, de nouvelles personnes, une nouvelle culture, de nouvelles traditions et coutumes, une nouvelle façon de vivre, et bien évidemment une nouvelle langue, puisque même s'ils n'en prennent pas conscience au départ, ils se rendent compte au fil des années qu'un retour au pays d'origine est impossible.

Le réflexe des « **diasporiques** » est alors avant tout de se regrouper spontanément entre personnes de même histoire, de même origine. Toutes ces nouveautés étant effrayantes et parfois longues à acquérir, ils ont besoin de réconfort et tout simplement de la présence de ceux qui partagent une expérience identique et qui traversent les mêmes difficultés.

Les diasporiques ont ainsi tendance à se regrouper par exemple spatialement (mêmes villes, mêmes banlieues, mêmes quartiers...) ou culturellement autour d'associations, de lieux de culte, de manifestations diverses, mais aussi autour de la langue et de tous les moyens de communication qui peuvent la véhiculer (medias, livres, écoles...). Ils essaient de conserver leurs spécificités et leur mémoire collective tout en s'adaptant à la société d'accueil.

Voici ce que dit Bruneau (1995 : 20) pour illustrer le contraste entre un peuple vivant dans son propre pays et un peuple déraciné :

Un peuple qui vit sur son territoire d'origine, sur lequel sa nation s'est constituée dans l'histoire, a constamment sous ses yeux les signes, les symboles, les témoignages concrets de son passé (paysage, monuments, villages, villes). Un peuple en diaspora, au contraire, n'en dispose pas dans son expérience quotidienne et doit les rechercher dans sa mémoire collective et individuelle. Il cherchera si possible à les reconstituer au moins partiellement sur son territoire d'accueil. Son territoire d'origine vit dans sa mémoire. C'est une référence obligatoire dont il ne peut se passer. On comprend ainsi l'importance des associations à référence territoriale (régionale ou locale) dans les différentes diasporas.

Tous les moyens sont donc bons pour cultiver et garder en vie cette mémoire qui représente le pays d'origine et qui maintient ce qui est arménien. Une notion nous semble primordiale à retenir : pour les Arméniens, comme pour d'autres peuples qui ont migré, on ne peut considérer qu'il existe une seule et unique diaspora. Il serait beaucoup trop réducteur et même faux de regrouper tous les Arméniens dans un seul groupe, étant donné qu'il y a eu, ne serait-ce que pour le cas de la France, plusieurs vagues de migration, de provenance et d'histoire extrêmement diverses. Nous nous en rendons compte si nous prenons les trois principaux flux migratoires qui sont, du plus ancien au plus récent : l'arrivée des Arméniens du génocide, l'arrivée des Arméniens d'Iran et l'arrivée des Arméniens d'Arménie. Trois périodes, trois histoires, trois causes complètement différentes qui peuvent expliquer d'ailleurs des intégrations tout aussi divergentes. Un des meilleurs indices à notre disposition pour montrer ces oppositions est la langue. Il serait en effet simpliste de croire qu'une diaspora possède une seule langue. Nous constatons que pour les Arméniens ce n'est pas le cas puisque les deux variantes actualisées sous forme de divers dialectes cohabitent en France. Nous avons donc plusieurs diasporas arméniennes en France, chacune ayant son histoire et ses dialectes propres. Même si nous gardons le terme de diaspora au singulier pour plus de facilité, il représentera à tout moment dans notre étude les différents sous-groupes qui existent.

2.2.3. Arménie et diaspora : les interrelations entre les deux variantes linguistiques

Plus la diaspora de la première vague de migrations s'occidentalise, plus le lien avec l'Arménie soviétisée se défait. Entre 1920 et 1988, les deux communautés n'entretiennent que de très rares contacts et se sentent bien différentes l'une de l'autre. Tout d'abord, la situation politique est radicalement opposée, ensuite, le fossé culturel se creuse de plus en plus entre les Arméniens soviétiques et les diasporiques qui ne voient plus en l'Arménie sans cesse réduite, tiraillée de toute part et dominée par le communisme, leur terre d'accueil originelle. La plupart des Arméniens vit en dehors de ce qui reste officiellement de ce territoire :

L'Arménie est perçue par ses habitants et par les Arméniens de la diaspora comme le « territoire amputé de la patrie », comme un « réduit national » menacé, sans profondeur stratégique, aux dotations pauvres et, de surcroît, soumise à des risques naturels. (Ter Minassian, 1995 : 34) ²⁷

Les mentalités ainsi que les cultures divergent. Du côté des langues, la différence de statut éloigne encore plus les deux peuples : l'opposition de la langue d'Etat et de la

langue de diaspora accroît le décalage. Du côté occidental, la multiculturalité se développe accompagnée d'un nouveau bilinguisme, en fonction du pays d'accueil, tandis que du côté soviétique, une culture beaucoup plus fermée et une forte russification s'installent. Les deux variantes ont définitivement pris des chemins opposés et ont ainsi des influences radicalement éloignées, l'une étant en contact avec les langues des pays de la diaspora, l'autre étant uniquement en contact permanent avec le russe.

En regardant plus en détail le fonctionnement de la diaspora, il apparaît que selon les générations qui la constituent, le rapport à la langue est totalement différent, ce qui est encore un autre point qui distingue cette communauté de la communauté d'origine qui, elle, n'a pas de risque de perte de la langue, étant toujours immergée dans le pays.

Ainsi, la **première génération** de diasporiques issus de la première vague, qui date des années 1920, vient directement du pays d'origine, y est née et a subi le génocide. Elle commence sa vie à l'étranger dans des conditions extrêmement difficiles. Ces premiers réfugiés doivent se contenter de travaux pénibles, dangereux, mal payés, dans les mines, les industries textiles, sidérurgiques ou chimiques, et ils s'entassent dans des camps de réfugiés, des bidonvilles. Ils vivent dans des conditions précaires et insalubres.

Concernant la langue, ils parlent différents dialectes arméniens ou turcs, selon leurs régions de provenance, et sont venus avec toutes les coutumes existant dans l'Empire ottoman. Ils sont complètement déracinés, ne peuvent se préoccuper que de leur survie au quotidien, et ne maîtrisent donc pas du tout ou très peu la langue du pays d'accueil. Comme l'illustre bien Ter Minassian (1997 : 33), ces « Arméniens de la première génération restèrent jusqu'à leur mort des "hôtes provisoires" vivant à "l'étranger" », puisque leur rêve était de rentrer chez eux.

La **deuxième génération** de la diaspora est celle des enfants d'immigrés ou bien des orphelins du génocide ou encore des enfants nés dans les différents camps. Autodidactes, ils travaillent énormément, s'attellent à tous les métiers et font en sorte d'améliorer considérablement leurs conditions de vie et ce, même s'ils sont encore peu nombreux à être scolarisés.

En ce qui concerne la langue, ils en possèdent désormais deux : leur langue maternelle, celle de la famille, de leurs aînés et du quotidien, et la langue du pays d'accueil, qu'il s'agisse du français, de l'arabe, de l'anglais ou de l'espagnol, qui est notamment parlée sur le lieu de travail. Certains alimentent leur mémoire et leur identité par les récits de vie et de massacres transmis par leurs aïeux, pendant que d'autres auront tendance à rejeter complètement leur langue maternelle qui représente pour eux un obstacle à l'intégration. Toujours est-il que, comme l'indique Ter Minassian (1997 : 33), « les hommes et les femmes de cette deuxième génération que ne menaçait pas l'assimilation même après leur "naturalisation", firent vivre les diverses institutions de la diaspora et assurèrent la transmission de la mémoire ».

Quant aux **troisième et quatrième générations**, ce sont les véritables générations nées de la diaspora. C'est à partir d'elles qu'on peut réellement parler de diaspora, d'un

²⁷ *Il est tout de même à noter que depuis une dizaine d'années, les Arméniens de la diaspora ont multiplié les voyages touristiques en Arménie, créant de nouveaux liens entre les deux communautés.*

peuple qui s'est installé tant bien que mal ailleurs et qui considère son pays d'accueil comme son deuxième pays d'origine, cessant de penser à un retour hypothétique et irréaliste qui a tant fait souffrir les aînés par le passé. Ils sont nés dans le nouveau pays, sont de mieux en mieux installés et bénéficient des efforts incessants des générations précédentes. Cette fois-ci, ils sont bien souvent diplômés et en tout cas totalement intégrés dans la société et ce, à tous points de vue : catégories socio-professionnelles, rapport à la famille (union libre, âge du mariage, rôle de la femme) et bien d'autres aspects encore.

Elles [les troisième et quatrième générations] sont [...] totalement intégrées aux classes moyennes urbaines et au secteur tertiaire des sociétés d'accueil et si elles occupent encore une place importante dans l'artisanat et le commerce, elles ont fait une entrée massive dans l'enseignement, la recherche, les professions libérales, les métiers d'ingénieurs, ceux du spectacle, des medias, de l'art et de la littérature. (Ter Minassian, 1997 : 33)

Le Moyen-Orient constitue, pour le maintien de la langue, un cas à part. Il est considéré comme le « **conservatoire** » de l'arménien occidental parce que la langue est valorisée, dotée d'un statut particulier et d'une certaine norme et qu'elle est ainsi protégée de la disparition. Dans les autres régions du monde, la plupart des diasporiques ne sont, en revanche, pas nécessairement arménophones. L'arménien ne constitue plus une langue véhiculaire ou même vernaculaire. Elle ne possède pas d'instance normalisatrice et n'est désormais plus la langue de communication la plus efficace, ainsi ses zones d'usage se restreignent. Dans certains pays, au fil des générations, la seconde culture prend parfois le dessus sur la culture d'origine et l'on peut aboutir à des mariages mixtes, occasionnant un début d'assimilation et de perte partielle de la langue, si la compréhension est maintenue, voire totale, dans le cas où l'expression et la compréhension ont toutes deux disparu.

Après avoir vu l'évolution de l'arménien occidental au gré des générations, il nous reste à parler du dernier point qui sépare les deux peuples, celui de la diaspora de celui de l'Arménie, et qui est l'image que l'Arménie soviétique a de l'arménien occidental. Dans les années 1946-1947, suite à une vague de rapatriement en Arménie des Arméniens de la diaspora, ceux-ci quittent leur pays d'accueil et retournent s'installer en masse dans ce pays, qui n'est d'ailleurs pas forcément leur pays d'origine, bercés d'illusions et d'espoir.

Poussés par la nostalgie de la patrie et l'espérance d'une vie meilleure, encouragés par la propagande communiste, 100 000 Arméniens, soit un dixième de la population estimée de la diaspora à cette date, partent pour l'Arménie [...].(Ter Minassian, 1995 : 30)

Ce sont ainsi les seuls à parler arménien occidental dans un pays qui parle arménien oriental (et russe). Ils se retrouvent par là-même isolés, vivent, comme le reste de la population, dans des conditions extrêmement difficiles étant donné qu'y règnent la famine et la terreur stalinienne, et leur langue, qui n'est pas la langue de cette « nouvelle » terre qui les accueille, véhicule, comme l'indique Donabédian (1994 : 65) « l'image d'un patois sans prestige aucun ». Mais au fil des années et des générations, sous la forte influence de l'arménien oriental, tous les locuteurs d'arménien occidental « s'orientalisent » et l'on ne perçoit bientôt plus que de rares traces de leurs dialectes d'origine dans leurs conversations.

Nous venons de voir de multiples facteurs qui éloignaient les locuteurs d'arménien occidental des locuteurs d'arménien oriental ²⁸. Mais à partir de 1988, suite à de nouveaux événements qui vont toucher l'Arménie et sa population, les mentalités changent radicalement. Tout d'abord, le pogrom des Arméniens de Soumgaït, près de Bakou, puis en février 1988, le début du conflit du Haut-Karabagh ²⁹ sont de premières manifestations violentes à leur égard. Par ailleurs, à seulement quelques mois d'intervalle, le tremblement de terre qui a eu lieu le 7 décembre 1988, ravageant un tiers du pays et laissant derrière lui 50 000 morts, bouleverse vivement les Arméniens de la diaspora qui sentent alors au plus profond de leur âme une attirance pour la « mère patrie ». Un grand élan de solidarité avec une importante aide humanitaire se mettent rapidement et naturellement en place et le lien entre les deux communautés se rétablit instinctivement. Les Arméniens occidentaux reprennent donc le contact avec ce qui reste du pays d'origine, notamment en s'y rendant, et de l'autre côté, en Arménie, un grand travail d'ouverture vers la diaspora est mené, engendré par la disparition de l'URSS et l'indépendance des républiques fédérées et donc de l'Arménie. A partir de ce moment-là, tout ce qui vient de l'Occident est prestigieux et on se détache progressivement de l'influence du russe, par exemple en réduisant considérablement le nombre de russismes dans la langue orientale, ou en convertissant les écoles russes en écoles arméniennes.

Grâce à ces quelques éléments historiques, nous comprenons mieux les chemins bien différents qu'ont empruntés les deux variantes d'arménien. Il nous reste à voir les points communs qu'elles ont conservés au niveau de leur système linguistique.

2.3. Données typologiques

Lors de l'analyse des données, nous examinerons en détail les différences linguistiques qui existent entre l'arménien oriental et l'arménien occidental, ce qui nous permettra par la suite d'étudier précisément notre corpus, mais en attendant, nous présentons rapidement l'arménien dans sa globalité. Il est ainsi question aussi bien de l'évolution qui s'est produite depuis l'arménien classique, que des points communs qui existent entre les deux variantes, et de ce qui caractérise l'arménien par rapport aux autres langues du monde.

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'arménien est une des langues indo-européennes qui possède la plus faible distance entre la langue moderne et la langue classique. De nombreuses structures sont ainsi restées identiques au fil des siècles ou comportent très peu de changements.

Si nous regardons tout d'abord ce qui passe sur le plan phonétique, le système est resté identique à celui de l'arménien classique, mis à part la perte des diphtongues et des triptongues qui composaient le système initial.

Mais c'est encore au niveau morpho-syntaxique, tout comme pour l'évolution de

²⁸ Locuteurs d'arménien oriental et d'arménien occidental que nous appellerons par la suite respectivement locuteurs OR et locuteurs OCC.

²⁹ Les Arméniens de la région autonome du Haut-Karabagh demandent leur rattachement à l'Arménie.

l'indo-européen à l'arménien classique, que les changements sont les plus forts. Le système des déclinaisons nominales et pronominales est maintenu, bien que certaines désinences aient changé et que le traitement atypique de l'objet ne soit plus employé³⁰. En effet, le nominatif et l'accusatif conservent une seule désinence³¹ (sauf pour le système pronominal).

Si nous regardons à présent de plus près la formation du nom, nous sommes en présence d'une morphologie agglutinante ordonnée comme suit : le nom est suivi du morphème du pluriel, puis de la marque casuelle, puis de la marque du défini.

En voici le schéma :

N + pl + CAS + DEF

Le traitement de l'adjectif, lui, a en revanche bien évolué. L'accord entre celui-ci et le substantif ne se fait plus (cet accord était déjà facultatif en arménien classique), puisque désormais, l'adjectif est invariable et ne prend plus de marques de nombre ou de cas. Enfin, si nous regardons de plus près l'ordre des constituants dans le syntagme nominal, nous nous rendons compte que cet ordre est rigide et qu'il a été inversé par rapport à celui qui était dominant en arménien classique : il correspond désormais à la suite déterminant-déterminé. Le déterminant peut être incarné par un possessif, un démonstratif, un déictique et/ou plus simplement un adjectif. Enfin, notons que la langue est passée d'un état classique à prépositions, à un état moderne à postpositions.

Si nous complétons notre schéma précédent, voici l'ordre des constituants que nous obtenons pour un syntagme nominal :

Déterminant N + pl + CAS + DEF Postposition

Notons que la présence d'un déterminant possessif ou démonstratif n'exclut pas celle du défini, qui est le seul déterminant à pouvoir se placer à la droite du nom ; ceci n'étant possible que parce qu'il lui est agglutiné. En effet, le premier type a une valeur sémantique, tandis que le second apporte une valeur référentielle, une valeur distinctive. Ces deux marques sont donc complémentaires et non antinomiques.

Etant donné qu'il n'existe pas de genre grammatical en arménien et que l'adjectif est invariable, il n'y a aucun phénomène d'accord qui se produit au sein du syntagme nominal.

Pour le système verbal, tout comme pour le système nominal ou pronominal, l'héritage de l'arménien classique est omniprésent, mais comme nous le verrons par la suite, il a été disséminé de part et d'autre des deux variantes actuelles. Selon les notions qui sont exprimées, tantôt l'un des deux standards a été conservateur là où l'autre a été novateur, et *vice versa*. Nous verrons le traitement des tiroirs verbaux lors de la présentation des différences entre les deux variantes. Mais l'héritage commun conservé de part et d'autre est un système verbal flexionnel qui, dans un seul et unique morphème, fait apparaître les informations portant sur la personne, le nombre, le temps, l'aspect et le

³⁰ Si ce n'est pour le système pronominal, dans les textes littéraires ou dans un style oral soutenu.

³¹ Représentée par le morphème zéro.

mode. Ensuite, l'arménien possède un passif³², avec un morphème -v- qui peut s'infixer à tous les temps de la voix active. Le traitement est légèrement différent de l'oriental à l'occidental, nous le verrons plus tard. Enfin, la langue possède également des formes causatives avec un morphème spécifique, ainsi que des formes factitives, qui sont cette fois purement analytiques, et comme le précise Donabédian (2000a : 6), « factitif et causatif se distinguent sémantiquement par le degré d'intentionnalité attribué à l'exécutant ».

D'un point de vue purement syntaxique enfin, l'arménien moderne a largement systématisé l'emploi de différents types de participiales au détriment des relatives, réservées aux expansions longues ou au style littéraire. Quant à l'ordre des mots (SOV), il s'est modifié par rapport à la période classique, mais est relativement souple, l'information importante à retenir étant que le verbe apparaît en position finale.

³² Le passif en arménien classique était représenté par un thème verbal différent du thème à l'actif.

Chapitre 2. Description linguistique des différences entre arménien oriental et arménien occidental

Afin de pouvoir amorcer l'analyse du corpus, il nous faut avant tout présenter le noyau de notre travail, à savoir les différences qui existent entre les deux variantes d'arménien. Bien entendu, notre présentation ne sera pas exhaustive puisque nous ne détaillerons que les points qui seront mis en exergue lors de l'analyse des données, le but de cette étude n'étant pas d'aboutir à une grammaire contrastive.

Il est cependant intéressant de noter qu'un tel travail comparatif portant sur l'arménien et s'appuyant notamment sur des données empiriques n'a pour ainsi dire jamais été mené. Nombreux sont les ouvrages décrivant indépendamment le système et le fonctionnement des deux variantes modernes de l'arménien³³, mais très peu d'études ont tenté de les rapprocher. Les rares travaux existant en la matière sont ceux de Sargsyan (1985) qui remontent à plus de vingt ans. En revanche, depuis ces dernières années, ce thème semble être en vogue en Arménie et commence à susciter l'intérêt de quelques chercheurs. Ceux-ci s'intéressent aux systèmes linguistiques, mais pas encore aux données authentiques qui sont des échantillons de réalisations attestées. Ils décrivent

³³ Pour notre description, nous nous appuyerons notamment sur les grammaires et manuels de Feydit (1969) pour l'arménien occidental et de Minassian (1980) pour l'arménien oriental.

donc ce que devrait être la *langue*, mais ne regardent pas ce qu'elle est réellement en *discours*.

Les différences apparaissent à tous les niveaux de la langue telle qu'on peut l'appréhender, en commençant par le niveau phonético-phonologique, en passant par le niveau morpho-syntaxique, pour terminer par le niveau lexical.

Une raison évidente peut nous permettre de justifier le fait que ces études comparatives aient été jusque-là si rares.

Les nombreuses descriptions existantes de l'arménien portent sur les deux variantes littéraires de la langue, c'est-à-dire des systèmes qui se manifestent essentiellement à l'écrit. Chaque variante a sa propre norme à l'écrit, ses règles orthographiques et grammaticales, et surtout son propre public. Selon les régions dans lesquelles on se situe, la littérature et l'apprentissage de la langue ne sont pas abordés de la même manière. Chaque variante possède sa sphère d'« utilisateurs » et d'apprenants. Dans ces deux domaines notamment, une seule des deux variantes d'arménien est choisie. En effet, à partir du moment où l'on est dans une situation d'apprentissage, un seul des deux systèmes est enseigné de façon rigoureuse, pour permettre une bonne acquisition de la langue. Un seul système est donc appréhendé aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, afin d'éviter toute confusion possible et pour ne pas former un locuteur ayant acquis dès le départ un système hybride.

Cela étant dit, rien n'empêchera par la suite, l'apprentissage initial une fois terminé, de familiariser le locuteur avec les caractéristiques de la variante opposée.

Dans le domaine de la littérature ou plus globalement à travers les autres moyens de communication écrits, le choix entre les deux variantes, s'il est possible, doit être fait, entraînant par là-même le respect des règles du code choisi. L'écrivain et le journaliste rédigeront donc soit en arménien oriental soit en arménien occidental. Ils sont les fervents représentants de l'écrit et ils se doivent de respecter, de valoriser et de faire régner la norme.

A l'écrit, finalement, les deux systèmes cohabitent mais ne sont jamais en contact. Ils apparaissent en distribution complémentaire, c'est-à-dire que chacun a sa propre sphère et existe là où l'autre n'est pas.

Les différences entre l'arménien oriental et l'arménien occidental commencent à devenir pertinentes si un lecteur possède une variante différente de la variante qu'il lit. Ainsi, il ne ressentira aucune difficulté quant au déchiffrement et à la prononciation des unités graphiques, comme nous le verrons plus loin, mais pourra par contre être freiné par des constructions morphosyntaxiques ou par un lexique qui lui sont moins familiers.

Ces différences vont être encore plus accentuées dans le dernier cas de figure que nous allons présenter et qui est la base de notre travail : l'**oral**.

On passe d'une situation monologale, représentée par l'écrit, sans interlocuteur directement présent, à une situation dialogale, représentée par l'oral, où la construction du discours du locuteur dépend notamment de la présence explicite de son interlocuteur. Ce n'est désormais plus l'écrivain, mais bien le locuteur, c'est-à-dire la personne qui prend la parole, qui est le représentant de sa propre langue.

1. Au sein de la même famille dialectale

Nous pouvons penser que tant que les locuteurs appartiennent au même groupe dialectal, il n'y a pas de réelles différences dans leur système.

Chaque locuteur possède bien entendu son propre idiolecte, c'est-à-dire a certaines caractéristiques de prononciation, de construction ou de vocabulaire, mais il fait avant tout partie d'un groupe avec lequel il partage le même système de base et les mêmes règles. Donc, au cours d'échanges entre les locuteurs de la même sphère, la compréhension se fera sans problème.

Il est certain d'autre part qu'au sein de chaque famille dialectale, on trouve également des différences d'un dialecte à l'autre. Mais celles-ci seront moindres par rapport à celles qui distinguent de façon plus profonde les deux grands groupes que sont l'arménien oriental et l'arménien occidental.

Dans la mesure du possible, lors de la constitution du corpus, nous avons essayé de ne pas trop diversifier l'origine des locuteurs. Pour le pan oriental, il s'agit d'une seule (grande) et même famille arménienne dont les membres proviennent tous d'Iran. C'est en quelque sorte notre famille témoin puisqu'ils possèdent tous, à différents degrés de compétence, le même dialecte. Pour le pan occidental, en revanche, la tâche était plus complexe et nous avons recueilli plusieurs origines. Ceci peut s'expliquer historiquement si l'on regarde la façon dont s'est constituée la diaspora arménienne en France, avec beaucoup plus de diversités de provenances pour les locuteurs d'arménien occidental que pour les locuteurs d'arménien oriental³⁴.

Lorsque nous présenterons les sujets que nous avons enregistrés (Chapitre 4), nous parlerons de leurs origines et du dialecte qu'ils maîtrisent en particulier, mais nous ne rentrerons pas plus dans le détail quant aux spécificités de chacun des dialectes utilisés. Nous nous réserverons la possibilité de le faire directement dans l'analyse (Chapitre 5), quand une telle description s'avérera nécessaire.

2. D'une famille dialectale à l'autre

L'intérêt de notre étude apparaît lorsque les individus d'origine différente se trouvent en contact les uns avec les autres. A ce moment-là que se passe-t-il ? Comment se déroule l'interaction ? Les différents participants se comprennent-ils ? Quel sera justement le degré d'intercompréhension ? Quels recours auront les locuteurs pour l'améliorer ?

Ces quelques questions trouvent leurs réponses entre autres dans l'analyse des

³⁴ Locuteur d'arménien occidental que nous appellerons « locuteur OCC » et locuteur d'arménien oriental que nous appellerons « locuteur OR ».

données authentiques que nous avons à notre disposition.

Dans le corpus que nous étudions, un phénomène crucial apparaît très rapidement et va nous permettre d'apporter les premiers éléments de réponse aux questions précédentes : il s'agit du phénomène bien connu des **adaptations** (appelées également « accommodations »), que nous développerons largement dans le chapitre suivant. Nous nous intéressons certes aux différences entre les deux variantes d'arménien, mais ce que nous cherchons à voir avant tout, c'est comment ces différences apparaissent dans notre corpus et comment elles sont traitées par les multiples protagonistes. En ont-ils conscience ? Empêchent-elles une bonne compréhension et un bon déroulement de l'interaction ? Pour un meilleur « confort » et une plus grande homogénéité dans le système, y a-t-il des tentatives d'adaptation de la part des locuteurs ? Mais avant d'en arriver là, nous allons présenter les différences majeures attestées entre les deux variantes d'arménien.

2.1. Au niveau phonético-phonologique

2.1.1. Les consonnes occlusives et affriquées

Les deux standards arméniens datent de la fin du XIX^e siècle et correspondent chacun à une famille de dialectes. Ils se distinguent tout d'abord quant à leur prononciation.

La première différence entre les deux variantes porte sur le système consonantique, et plus particulièrement sur le traitement des consonnes occlusives et des affriquées. Ainsi, là où l'arménien oriental a été plus conservateur de l'arménien classique, en maintenant la distinction ternaire entre les consonnes voisées, non voisées tendues (ou légèrement glottalisées) et aspirées, l'arménien occidental a perdu cet héritage et est allé vers une simplification du système. Cette variante ne possède plus qu'un système binaire, mettant en opposition les consonnes voisées et leurs correspondantes non voisées. Ainsi, l'aspiration, en tant que trait phonologique, a complètement disparu pour laisser place à de simples non voisées et les non voisées, quant à elles, ont perdu toute trace de tension/glottalisation.

Nous observons donc bien deux systèmes phonologiques différents. Et cette opposition est encore accrue lors du recours au système d'écriture.

En effet, nous avons vu que l'alphabet arménien était phonétique, c'est-à-dire qu'à chaque son correspondait un symbole et vice versa. Cette règle est maintenue en arménien oriental, mais largement relativisée en arménien occidental. La binarisation des consonnes à l'oral a également son effet dans le rapport entre phonie et graphie. En fait, cette simplification, qui ne change en rien l'orthographe de la langue, complexifie tout de même le système d'écriture. Nous obtenons une parfaite inversion, par rapport au système conservateur, entre les occlusives voisées et leurs correspondantes non voisées. Autrement dit, là où dans la variante orientale les trois ensembles de graphèmes représentent trois catégories de phonèmes, dans la variante occidentale, ils n'en représentent plus que deux et sont radicalement inversés.

Voici la situation résumée sous forme de tableau :

Arménien Oriental							
Consonnes		vx		- vx		asp	
		Phonème	Graphème	Phonème	Graphème	Phonème	Graphème
occlusives	bilabiales	/b/	բ	/p/	պ	/pʰ/	փ
	dentales	/d/	դ	/t/	տ	/tʰ/	փ
	vélares	/g/	գ	/k/	կ	/kʰ/	փ
affriquées	alvéolaires	/dz/	ձ	/ts/	ժ	/tsʰ/	ճ
	postalvéolaires	/dʒ/	ջ	/tʃ/	ժ	/tʃʰ/	ճ

Arménien Occidental					
Consonnes		- vx		vx	
		Phonème	Graphème	Phonème	Graphème
occlusives	bilabiales	/p/	բ, փ	/b/	ա
	dentales	/t/	դ, ք	/d/	ա
	vélares	/k/	գ, փ	/g/	կ
affriquées	alvéolaires	/ts/	ձ, ճ	/dz/	ձ
	postalvéolaires	/tʃ/	ջ, ճ	/dʒ/	ճ

Correspondances phonie-graphie

Nous voyons donc bien que les symboles qui représentent des consonnes non voisées tendues en arménien oriental, représentent des consonnes voisées en occidental, et que les graphèmes qui, en oriental, reflètent des consonnes voisées d'une part, et des consonnes non voisées aspirées d'autre part, sont regroupés en occidental et reflètent tous sans distinction uniquement des consonnes non voisées.

Nous nous rendons donc bien compte que cette première différence entre les deux familles dialectales existe aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. C'est-à-dire que si nous demandions à deux locuteurs dialectalement opposés de lire le même extrait de texte, ils auraient une prononciation complètement différente, parce que les mêmes caractères symbolisent deux systèmes phonologiques distincts. Finalement, la graphie est identique mais la phonie diffère.

En dépouillant notre corpus, nous avons trouvé plusieurs exemples montrant clairement la différence de prononciation qu'il peut y avoir entre un locuteur d'arménien

oriental et un locuteur d'arménien occidental³⁵.

En voici quelques uns :

Locuteur OR	Locuteur OCC	Traduction
p'it'i	bid	il faut / futur
he'fo	hədo	après
ban	pan	chose
p'ajsk'ost'ən	bərsəgdən	Iran
amerik'a	amerigo	Etats-Unis
t'esəts'	dəsədz	part. 'voir'
k'ot'u	gədu	chat
dzu	tʃur	eau

Différences de prononciation entre locuteurs d'arménien

Nous voyons bien dans chaque cas la différence de prononciation d'un dialecte à l'autre, pour les occlusives et les affriquées, et c'est un des points qui va nous intéresser dans cette étude.

2.1.2. Autres différences

Nous venons de voir la distinction phonologique majeure entre les deux familles d'arménien. Toutes les autres différences, comme les quelques-unes que nous présenterons dans les analyses (Chapitre 5), sont d'ordre purement phonétique et n'influencent pas profondément sur le fonctionnement du système.

Une dernière remarque à ce sujet concerne cette fois-ci l'utilisation des voyelles. Donabédian (1997) évoque une particularité à propos du système vocalique de l'arménien occidental parlé en France, qui aurait subi une influence du français et qui se serait légèrement modifié.

Voici ce qu'elle suggère :

Le système vocalique traduit une tendance à l'aperture (a, e, o) qui est perçue comme un « accent français » sans être stigmatisé comme extérieur à la norme : l'aperture est une variation phonétique graduelle et difficilement mesurable, et ne correspond pas à une différence phonologique en arménien. (Donabédian, 1997 : 99)

S'agissant d'un changement d'ordre phonétique et non phonologique, nous ne le prendrons pas en compte dans notre étude.

2.1.3. L'hypothèse

³⁵ Pour simplifier notre texte, nous avons choisi d'appeler régulièrement les locuteurs d'arménien oriental, les *locuteurs OR*, et les locuteurs d'arménien occidental, les *locuteurs OCC*. De manière générale, les adjectifs *oriental* et *occidental* pourront apparaître sans la dénomination de la langue (*arménien*) et accompagner directement un nom ou un groupe nominal. Ex : *le présent de l'indicatif occidental* désigne le *présent de l'indicatif de l'arménien occidental*.

Nous nous rendons compte que le système ternaire, qui est propre à l'arménien oriental, est certes plus conservateur et plus riche, mais surtout englobe le système binaire (et inversé) et novateur de l'arménien occidental. Autrement dit, tous les phonèmes présents dans la structure occidentale existent également dans la structure orientale, en revanche, l'inverse n'est pas vrai.

Ceci amène à la formulation d'une hypothèse intéressante, spécifique à cette première catégorie de différences entre les deux variantes d'arménien : **les locuteurs OR, ayant un système phonologique plus riche, ont plus de facilité à s'adapter au système phonologique de l'arménien occidental que les locuteurs OCC au système phonologique de l'arménien oriental.**

Avant de présenter les données tirées du corpus qui vont nous permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, nous avons demandé directement aux locuteurs s'ils décelaient des différences à ce niveau-là.

2.1.4. L'impression des locuteurs

En interrogeant les locuteurs de chaque variante, nous avons noté que cette différence de systèmes phonologiques semblait être parfaitement perçue par la plupart d'entre eux. Autrement dit, ils ont l'air d'avoir conscience des changements de prononciation qu'il peut y avoir d'une famille dialectale à une autre.

Ceci est particulièrement flagrant chez les participants orientaux. Quand on leur demande comment ils perçoivent la prononciation occidentale, ils n'hésiteront pas à l'imiter, pour montrer notamment l'opposition entre les sons voisés et non voisés. Le problème est que cette parodie, sur un système dont ils ne maîtrisent pas les règles de variation, peut les pousser à produire, de façon involontaire, des énoncés erronés d'un point de vue articulatoire, c'est-à-dire des énoncés dont la prononciation n'est pas attestée dans la variante occidentale. C'est ce que nous verrons par la suite.

Cette imitation semble en revanche beaucoup plus difficile à entreprendre pour les locuteurs OCC, étant donné que le système oriental est plus complexe et plus riche d'un point de vue articulatoire, donc plus délicat à reproduire. Notamment, ils ne sont pas capables de produire des consonnes tendues voire glottalisées, qui sont une des caractéristiques de prononciation de tous nos locuteurs d'arménien oriental originaires d'Iran.

La différence entre les deux types de locuteurs réside dans le fait que la plupart des locuteurs OR interrogés perçoivent les changements phonologiques et arrivent à les reproduire, tandis que la plupart des locuteurs OCC ne les perçoivent pas et ne parviennent pas à les reprendre puisque, d'un point de vue articulatoire, les traits spécifiques sont absents de leur système, et sont donc difficiles à produire.

2.2. Au niveau morpho-syntaxique

2.2.1. Le système verbal

Le système verbal de l'arménien est un système flexionnel et les indices de personne, de nombre, de temps, d'aspect et de mode sont amalgamés dans un seul morphème. C'est dans le domaine du système verbal que va se manifester l'autre différence majeure entre l'arménien oriental et l'arménien occidental. Ainsi, on observera par exemple un inventaire différent des tiroirs verbaux, une utilisation semblable ou différente des mêmes morphèmes d'un dialecte à l'autre, ou bien une utilisation de morphèmes distincts pour exprimer les mêmes notions de temps-aspect-modalité (TAM).

On trouvera en Annexe II une présentation détaillée des systèmes flexionnels verbaux de l'arménien oriental et de l'arménien occidental.

2.2.1.1. Modèles flexionnels verbaux

Avant de regarder en détail les tiroirs verbaux, commençons par présenter la première différence d'ordre morphologique qui distingue l'arménien oriental de l'arménien occidental.

1) Tout d'abord, ces deux variantes possèdent deux types flexionnels, c'est-à-dire des modèles de conjugaison, communs. Mais la différence réside dans le fait que l'arménien occidental possède un modèle flexionnel supplémentaire qui n'existe pas en arménien oriental. Voici tout d'abord les paradigmes flexionnels qu'ils partagent à l'identique :

- formes verbales en -□I, -□I étant la marque de l'infinitif. Le présent de l'indicatif occidental qui correspond au futur 2^e forme de l'oriental (comme nous le verrons plus loin) se forme en -□m³⁶ et le passé narratif en -□tsi ;

Ex : *écrire* : (OCC) kr-□I ; j'écris : gə kr-□m ; j'ai écrit : kr-□ts-i

(OR) gr-□I ; j'écris : k'əgr-□m ; j'ai écrit : gr-□ts-i³⁷

- formes verbales en -□I, avec un présent (ou futur 2^e forme) en -□m et un passé narratif en □□tsi.

Ex : *lire* : (OCC) g□rt-□I ; je lis : gə g□rt-□m ; j'ai lu : g□rt-□ts-i

(OR) k'□rt-□I ; je lis : k'ək'□rt-□m ; j'ai lu : k'□rt-□ts-i

Le troisième paradigme flexionnel, uniquement présent en arménien **occidental**, se construit en -il, avec un présent en -im et un passé narratif spécifique en -□ts□. Il y a de nombreux verbes formés sur ce modèle-là, alors que les mêmes verbes en oriental appartiennent la plupart du temps au premier modèle, puisque cette variante est dépourvue de cette dernière possibilité.

Ex : parler : (OCC) χos-il □gə χos-im / χos-□ts-□

(OR) χos-□I □k'ə χos-□m / χos-□ts-□

³⁶ Nous remarquons bien que dans ces différents modèles, la variation est marquée sur la voyelle qui, accolée à la base verbale, permet la création des différents tiroirs verbaux

³⁷ Nous distinguons les deux variantes dans ces quelques exemples uniquement du point de vue de la prononciation.

³⁸ . Ainsi, dans notre corpus, nous pourrions relever ces paradigmes flexionnels qui peuvent varier d'un locuteur à un autre, et surtout voir si un participant oriental connaît et utilise le troisième paradigme existant en arménien occidental.

2) Une deuxième différence morphologique, et non des moindres, porte sur la formation de la **négation** sur les formes verbales. Le morphème qui marque la négation comporte deux allomorphes qui varient selon qu'ils s'ajoutent à une forme simple du verbe ou à une forme composée. Le premier est un morphème libre alors que le second est un morphème lié, qui s'accroche à l'auxiliaire, le faisant ainsi basculer à gauche de la base verbale.

Ainsi, pour une forme verbale simple, nous aurons :

grtsi	· j'ai écrit	tj-	grtsi	· je n'ai pas écrit
		NEG-	B ∇	NAR

Pour une forme composée, nous aurons :

grum em	· j'écris	tjem	grum	· je n'écris pas
		NEG-aux	PRES	B ∇

La différence que nous observons entre les deux standards se situe justement au niveau du traitement de deux formes composées au présent et à l'imparfait. Les formes verbales assertives présentent déjà des divergences, et en ajoutant la négation, il se produit encore un changement, au niveau de la terminaison de la base verbale. En voici les illustrations :

(OR)	grum em/εi	: j'écris / j'écrivais	
	tjem/tjei	grum	: je n'écris pas / je n'écrivais pas
	NEG-aux	PRES / IMPFT	B ∇ -um
(OCC)	gə grəm/grei	: j'écris / j'écrivais	
	tjem/tjei	grei	: je n'écris pas / je n'écrivais pas
	NEG-aux	PRES / IMPFT	B ∇ -εr

Nous regarderons donc si cette différence est connue et respectée par les différents locuteurs qui tentent des adaptations à la variante opposée.

3) Une troisième différence morphologique portant sur les modèles flexionnels réside précisément dans la formation de la base '**passé**' des **causatifs**. Nous avons expliqué dans notre présentation générale de la langue en quoi consistait la voix causative en

³⁸ Sauf pour la formation du passé du troisième modèle qui utilise le -□-, tout comme le premier modèle.

arménien ainsi que sa formation, avec une base 'présent' commune aux deux variantes. Ici, ce qui nous intéresse, c'est justement la construction de son équivalent 'passé' qui va être différent d'un standard à l'autre.

Le morphème du causatif est **-tsn** accolé et ajouté à la base verbale et suivi de la marque de l'infinitif ou des flexions verbales.

Ex: *boire* : ԿՅՄ-ել , je bois : (OCC) ցա ԿՅՄ-ւմ / (OR) ԿՅՄ-ւում ւմ

Causatif: *faire boire* : ԿՅՄ(ճ)-տն-ել

[Je le fais boire : (OCC) ցա ԿՅՄ-տն-ւմ / (OR) ԿՅՄ(ճ)-տն-ւում ւմ

Au passé, nous observons une modification de ce modèle et nous obtenons ainsi deux bases 'passé' distinctes :

Ex: *boire* : ԿՅՄ-ել ; j'ai bu : ԿՅՄ-ելս -ի ; *faire boire* : ԿՅՄ(ճ)-տն -ել
 BV INFIN , BV NARR IS , BV CAUS INFIN

Je l'ai fait boire (OCC) ԿՅՄ -տնս -ի / (OR) ԿՅՄ -տր -ի
 BV CAUSpass IS / BV CAUSpass IS

Nous avons donc deux allomorphes pour le causatif passé. En occidental, le **-n** du présent est remplacé par **-ts** au passé, ce qui est le cas aussi bien pour représenter le causatif que les verbes inchoatifs, tandis que l'oriental traite ce même formant **-n** selon la même alternance que le verbe *faire* **-ուի-**, qui donne **-րի-** au passé. On retrouve donc la trace 'passé' du **-r-** dans le causatif oriental.

Cette nuance ne semble pas vraiment connue des locuteurs en général et encore moins des locuteurs OCC. Toutefois, nous regarderons de près dans notre corpus l'apparition de formes verbales contenant une base telle que celles-ci. Ainsi, nous pourrions peut-être nous rendre compte si ces différences sont utilisées et courantes, ou bien si elles sont neutralisées d'une façon ou d'une autre à l'oral.

4) Quant au quatrième point de divergence morphologique entre les deux systèmes, il concerne la formation régulière de l'**impératif singulier** et apparaît bien dans nos tableaux de conjugaison (*Annexe II*). En effet, pour les formes verbales en **-ուի**, nous avons deux structures possibles : la marque de l'impératif singulier en **-ու** pour l'arménien occidental vs en **-իր** pour l'arménien oriental.

Ex : chanter : յորկ-ուի ; chante ! : (OCC) յորկ-ու / (OR) յորկ-իր

Cette distinction est neutralisée au pluriel et nous n'avons plus qu'une forme unique pour les deux variantes. Nous regarderons l'utilisation de ces impératifs singuliers dans le corpus, pour savoir si cette différence est bien maintenue par les locuteurs, en fonction de leur dialecte de base.

5) Enfin, il nous reste à aborder un dernier point ici qui concerne les modèles flexionnels **irréguliers**. Certains verbes se conjuguent de façon irrégulière, mais ne comptent pas de changement d'une variante à l'autre. D'autres, en revanche,

particulièrement en ce qui concerne la formation de la base ‘passé’, auront des constructions qui divergent d’un standard à l’autre. Ainsi, nous aurons deux bases de passé possibles pour certains verbes irréguliers, conjugués à la troisième personne du singulier, tels que $z\text{rg}\text{I} \sim z\text{rk}'\text{I}$ (frapper) ou $d\text{I} \sim t'\text{I}$ (donner). Voici pour ces exemples les deux bases d’aoriste possibles :

Ex : $z\text{rg}\text{I} \sim z\text{rk}'\text{I}$: frapper ; il a frappé : (OCC) $z\text{rg}\text{-}\text{v}$ / (OR) $z\text{rk}'\text{-}\text{ts}$

Ex : $d\text{I} \sim t'\text{I}$: donner ; il a donné : (OCC) $dv\text{-}\text{v}$ / (OR) $t'\text{v}\text{-}\text{ts}$ ³⁹

Cette tendance ne semble pas réellement respectée dans notre groupe de locuteurs d’arménien en provenance d’Iran, puisqu’ils emploient beaucoup plus couramment la forme en $\text{-}\text{v}$, identifiée initialement en occidental. Ce constat nous amène donc à expliquer en détail, chez ces locuteurs OR, l’usage de ces deux allomorphes qui semble dépendre du niveau de langue. En effet, la première forme en $\text{-}\text{v}$ est la forme standard en arménien occidental et correspond à un usage populaire en arménien oriental. Les locuteurs d’Iran auront tendance, tout du moins entre eux, à utiliser essentiellement cette forme. Quant à la seconde à leur disposition, en $\text{-}\text{ts}$, elle correspond à un usage standard en oriental, mais ceux qui ont recours à la forme populaire n’emploieront cette seconde que dans un discours plus soutenu, ou justement s’ils s’adressent à des locuteurs OCC. La forme orientale standard est donc une forme adaptée par les propres locuteurs de la variante orientale. A partir du moment où ils l’utilisent, c’est qu’ils font un effort à l’égard de leur interlocuteur, probablement parce qu’ils pensent que cette forme est celle attestée en arménien occidental. Nous observerons de cette manière toutes ces formes dans le corpus.

Après ces quelques remarques préliminaires, le tableau ci-après récapitule les diverses formes qui vont nous intéresser et que nous allons retrouver dans le corpus. Bien entendu, là non plus, il ne s’agit pas d’exposer et de développer la totalité du système verbal de l’arménien, avec toutes les nuances portées par les temps, les aspects et les modes, mais uniquement de nous focaliser sur les structures qui apparaissent le plus fréquemment dans le discours oral. De même, pour chaque tiroir verbal, nous n’exploiterons pas tous les rôles sémantiques possibles, mais nous nous bornerons à présenter les plus attestés et les plus répandus. Ainsi nous n’entrerons pas dans les subtilités et les exceptions du système verbal arménien, sauf lorsque leur mention est indispensable pour éclairer les contrastes qui existent entre les deux variantes.

Voici d’ailleurs ce qu’indique Creissels (2006a : 182) à ce propos :

L’étiquetage traditionnel des tiroirs verbaux ne rend pas compte de manière directe et immédiate de l’ensemble des valeurs temporelles et modales que chacune de ces formes peut prendre dans les divers types de contextes où elle est susceptible de figurer. On notera en particulier [...] qu’un même tiroir peut contribuer à l’expression de significations de type modal dans certains contextes, et de type temporel dans d’autres.

³⁹ Il en ira de même concernant ces verbes pour la formation du passif au passé (-v- étant le morphème du passif) : Ex : aimer : sirI ; il a été aimé : (OCC) $\text{sir}\text{-}\text{v}\text{-}\text{ts}\text{-}\text{v}$ / (OR) $\text{sir}\text{-}\text{v}\text{-}\text{ts}$

ARMÉNIEN ORIENTAL			ARMÉNIEN OCCIDENTAL		
Mode Indicatif			Mode Indicatif		PROG.
Présent progressif :	ԵՎ-um aux être ԲՐԱՅ		ԳԵ ԲՐԱՅ		գր
Imparfait progressif :	ԵՎ-um aux être ԼԱՍԻՄ		ԳԵ ԼԱՍԻՄԻՄ		գր
	գրում	տնել		գրումքի	
Présent :	ԵՎ-Ը aux être ԲՐԱՅ		ԲՐԱՅ	aux être ԲՐԱՅ	
Plus que parfait :	ԵՎ-Ց aux être ԼԱՍԻՄ		ԲՐԱՅԻՄ	aux être ԼԱՍԻՄ	
	գրել	տնել		գրելքի	
Forme Nominatif :	ԲՐԱՅԻՄ-ՈՒՆ-ՍԱՐ		ԲՐԱՅԻՄ-ՈՒՆ-ՍԱՐ		
	գրելի		գրելի		
			Forme Méd. Passé :	ԲՐԱՅ	aux être ԲՐԱՅ
			Forme Méd. Présent :	ԵՎ-ըր	aux être ԼԱՍԻՄ
				գրըր	տնելի
Forme 1 ^{ère} forme	ԲՐԱՅԻՄ-ՈՒՆ-ՍԱՐ	aux être ԲՐԱՅ			
Forme dans le passé :	ԲՐԱՅԻՄ-ՈՒՆ-ՍԱՐԻՄ	aux être ԼԱՍԻՄ			
	գրելի	տնելի			
Forme 2 ^{ème} forme :	ԿՅ ԲՐԱՅ				
Forme dans le passé :	ԿՅ ԲՐԱՅԻՄ				
	ԿՅ	գրումքի			
Forme obligatoire :	ք ԿԻ ԲՐԱՅ		Forme :	ԿԻ ԲՐԱՅ	
Forme obligatoire :	ք ԿԻ ԲՐԱՅԻՄ		Forme dans le passé :	ԿԻ ԲՐԱՅԻՄ	
	ք ԿԻ	գրումքի		ԿԻ	գրումքի
Mode Subjonctif			Mode Subjonctif		
Subjonctif présent :	ԻՎՔՐԵՑ		Subjonctif présent :	ԻՎՔՐԵՑ	
Subjonctif imparfait :	ԲՐԱՅԻՄԻՄ		Subjonctif imparfait :	ԲՐԱՅԻՄԻՄ	
	գրելքի			գրելքի	

2.2.1.2. Le présent

La première opposition porte sur la formation du présent de l'indicatif. Voici ce que disent Feydit et Donabédian (2007 : 54) :

Comme dans de nombreuses langues, l'ancien présent étant devenu subjonctif, le présent moderne est une forme recréée par le recours à une stratégie nouvelle d'actualisation, différente en arménien oriental et occidental, puisque c'est le trait par lequel on distingue les deux variantes : « branche en -um » vs « branche en ge ».

Du côté oriental, le seul présent qui existe est par défaut progressif, c'est-à-dire qu'il sert à exprimer un événement qui est en cours de déroulement au moment de l'énonciation⁴⁰. Il est formé avec le morphème **-um** (homonyme du locatif) accolé à la droite de la base verbale, et suivi de l'auxiliaire *être* au présent. Notons que l'imparfait est noté de la même

⁴⁰ D'un point de vue typologique, cet emploi tend à être élargi, surtout quand c'est le seul type de présent attesté dans la langue.

manière, avec l'auxiliaire *être* au passé.

L'utilisation de ce morphème du locatif n'est d'ailleurs pas très étonnante, puisque pour la construction du présent progressif, c'est un procédé que l'on retrouve dans de nombreuses langues du monde.

Voici ce que précise Creissels (2006a : 183) :

[...] la signification 'un agent est engagé dans une activité' est construite sur le modèle des phrases exprimant une localisation du référent du sujet relativement à un repère spatial, c'est-à-dire avec un élément prédicatif qui a le sens général de localisation ('se trouver quelque part') ou un sens de localisation plus spécifique ('être assis/installé quelque part', etc.). Dans une partie des cas, le verbe est clairement à une forme nominalisée assortie d'un marqueur locatif, et dans les langues qui distinguent une copule de sens spécifiquement locatif, c'est elle qui apparaît.

Du côté occidental, deux types de présent apparaissent : d'une part, le présent neutre⁴¹, constitué d'un morphème libre *gə*⁴², appelé « particule d'actualisation », placé avant la base verbale au présent, et d'autre part, le présent progressif avec en plus le morphème *gor*⁴³ postposé⁴⁴. L'imparfait se construit également de la même façon avec juste une variation de temps dans la base verbale.

2.2.1.3. Le passé

La deuxième opposition réside dans les tiroirs verbaux du passé. Nous venons de voir que pour le présent, chaque variante avait mis en place sa propre forme ; pour le passé, c'est uniquement la variante occidentale qui a été novatrice.

L'arménien oriental possède en commun avec l'arménien occidental deux formes accomplies pour exprimer le passé. C'est une distinction qu'on observe couramment dans les langues du monde. Selon Creissels (2006a : 184), il s'agit de « la distinction entre des tiroirs [verbaux] qui font simplement référence à des événements révolus (qu'on peut étiqueter d'un terme comme passé narratif) et d'autres (communément désignés comme parfaits) qui impliquent que les événements révolus auxquels ils se réfèrent conservent

⁴¹ Qui peut parfois avoir une interprétation future.

⁴² Comme nous le verrons un peu plus loin, ce morphème existe également en arménien oriental. Notons toutefois que dans la graphie occidentale, il apparaît séparé de la base verbale - □□ □□□□ -, tandis que dans la graphie orientale, il s'agit du même morphème (avec un sens différent), mais celui-ci fait cette fois-ci partie intégrante de la base verbale - □□□□□□ -, et voit même sa voyelle tomber. Pour plus de clarté et pour voir directement le lien entre les deux, nous avons décidé de traiter ces morphèmes à l'identique, en les faisant apparaître de façon détachée dans la glose.

⁴³ A propos de *gor*, voici ce que disent Feydit et Donabédian (2007 : 54) : « [Particule] stigmatisée par la norme comme dialectale car suspecte d'être empruntée au turc, mais elle pourrait avoir une origine arménienne (*gay or* « il y a que », réduit en *gor*), dont la grammaticalisation comme progressif aurait seulement été favorisée par la convergence avec la marque de progressif turc -*yor*, elle aussi postposée. »

⁴⁴ Avec la présence du *gor*, l'interprétation future est impossible.

une certaine pertinence ».

Ainsi, en arménien, nous avons :

- un **aoriste** que l'on peut également appeler « **passé narratif** », qui est un temps simple et est le temps du récit avec le morphème -□ts~□ts, qui permet de construire la base d'accompli au passé. La spécificité de l'aoriste est qu'il a un paradigme flexionnel qui lui est propre ;
- un **parfait** (accompagné du plus-que-parfait avec l'auxiliaire au passé) qui est un temps composé, est en rapport avec la situation d'énonciation et a globalement un sens résultatif. Les deux morphèmes de participe le représentant sont complètement différents d'une famille dialectale à l'autre : -□l pour l'oriental vs -□dz pour l'occidental

45 .

Quant au supplément apporté par l'arménien occidental, il s'agit d'une troisième forme accomplie marquée (n'ayant pas son équivalent en oriental), appelée forme **médiative**. C'est aussi un temps composé mais qui a une valeur modale bien particulière. Voici comment Feydit et Donabédian (2007 : 54) la décrivent :

Cette catégorie, bien connue en turc, albanais et bulgare, où elle est aussi issue d'un parfait, a souvent été décrite comme caractérisant une information que le locuteur ne tenait pas de première main, ou encore qui s'imposait au locuteur en situation, mais avec laquelle il prenait des distances. Voyant en sortant du cinéma, que le sol est mouillé, on dira : anstrew eker e, « il a plu » (inférentiel) ; ou encore, revoyant un enfant après plusieurs années : metztser e ! (qu')il/elle a grandi ! (admiratif). Il s'agit donc d'une valeur modale, mettant en jeu le rapport du locuteur au contenu qu'il énonce. Cela est confirmé par l'existence de valeurs très diversifiées s'ajoutant aux précédentes (polémique, causalité, jugement de valeur, etc.).

Le morphème correspondant au médiatif est -□r.

Finalement, l'innovation de l'arménien occidental réside en réalité dans son parfait résultatif, un participe en -□dz, créé à partir d'une forme adjectivale, la forme de parfait étymologique ayant été recyclée en médiatif, nouveau tiroir verbal, par le passage du -l originel au -r.

2.2.1.4. Le futur

La troisième et dernière opposition se situe ici. L'arménien oriental propose trois formes de futur différentes, tandis que l'occidental n'en possède qu'une. C'est d'ailleurs cette dernière que les deux familles auront en commun. Là encore, ce n'est guère surprenant, puisqu'il s'agit d'une construction fortement attestée dans les langues du monde.

Voici ce qu'explique Creissels (2006a : 186) :

[...] la signification de futur se développe généralement comme une inférence à partir d'une signification modale d'intention ou de nécessité. Si quelqu'un a l'intention de faire quelque chose ou doit faire quelque chose, la probabilité qu'il le fasse dans l'avenir est forte, et à partir de là on conçoit bien que des formes signifiant à l'origine intention ou nécessité puissent évoluer vers une simple

signification de prédiction.

Les deux variantes d'arménien partagent donc la même construction :

bidi BvPRES (avec une différence de prononciation pour l'oriental : - voisé, + tendu)

Comme le précise Donabédian (2000a : 8), la particule **bidi** est une particule d'origine déontique et est en relation avec la forme *petke*, « il faut » (la racine *pit/pet* voulant dire 'nécessaire, utile').

Il s'agit d'un futur non marqué en arménien occidental. Le sens de base a bien évolué vers un sens prospectif. En revanche, en oriental, il aura gardé une valeur obligatoire, c'est-à-dire celle d'une nécessité de mettre une action en œuvre, valeur qui peut, comme nous venons de le voir, tout à fait être représentée par un futur.

Ces deux formes identiques ont leur équivalent fléchi au passé, avec la base verbale à l'imparfait. Elles auront tantôt un sens de futur dans le passé (« j'allais écrire »), tantôt un sens de conditionnel passé (« j'aurais écrit »).

En plus de cela, l'arménien oriental possède également un futur dit « indicatif », avec un morphème spécifique -u que l'on appellera « participe futur »⁴⁶. Si l'on glose cette construction avec l'auxiliaire *être* et le participe, on obtient littéralement ceci : *gr□l-u □* « il est à écrire ». C'est un futur à valeur épistémique, c'est-à-dire un futur qui exprime la probabilité. Il possède son équivalent passé avec l'auxiliaire *être* à l'imparfait.

Enfin, une troisième forme existe en oriental, c'est le futur dit « conditionnel ». Exprimé à l'aide du morphème **k'ə** suivi d'une base verbale au présent ou à l'imparfait (futur dans le passé), il peut par exemple prendre une valeur générique ou potentielle, dans des énoncés simples.

Voici ce que dit Kozintseva (1995 : 42) à ce sujet :

Future Conditional conveys the following meanings used in the simple sentence: real future, potential action, prescription. In the independent clause, the Future Conditional expresses the future action about which the speaker is quite certain.

2.2.1.5. Ressemblances, dissemblances, croisements entre les deux familles dialectales

En présentant tous les tiroirs verbaux qui nous intéressent, l'intérêt est de mettre en avant les points de divergence qu'ils soient sémantiques ou structurels, qui vont obligatoirement poser problème lorsque les deux familles dialectales vont se retrouver en contact.

Ainsi, les deux systèmes sont relativement similaires, mais pour certaines structures, chaque variante d'arménien se distingue de l'autre par des caractéristiques qui lui sont propres :

- l'arménien oriental possède une forme unique de présent, là où l'occidental en

⁴⁶ On peut éventuellement retrouver cette forme en arménien occidental, mais elle sera considérée comme un emploi libre du participe prospectif. En fait, la différence d'usage entre les deux variantes se situe dans le degré de grammaticalisation et la fréquence d'emploi. Ce futur est plus grammaticalisé en oriental qu'en occidental, c'est pour cette raison qu'on le retrouve dans les tableaux de flexion verbale orientaux.

possède deux (dont une progressive) ;

- l'arménien oriental possède une forme de parfait, là où l'occidental en possède deux (dont une médiative) ;
- et enfin, l'arménien oriental possède trois futurs modaux, là où cette fois-ci l'occidental n'en possède qu'un.

Par ailleurs, on constate rapidement que certaines structures verbales sont identiques et possèdent la même valeur aussi bien en arménien oriental qu'en arménien occidental. En revanche, les choses se compliquent lorsqu'apparaissent des formes verbales différentes pour exprimer la même notion de temps-aspect-modalité, ou encore des croisements dans la répartition des formes, c'est-à-dire une structure identique ayant un certain sémantisme en arménien oriental, et un autre sémantisme en arménien occidental.

Voici la situation résumée sous forme de tableau avec les cinq degrés de distance possibles :

ARMENIEN ORIENTAL				ARMENIEN OCCIDENTAL			
00 Formes verbales identiques / Sens identiques							
Forme Nominatif :		BY-nta-nta NAR					
		nta-nta					
Subjonctif présent :		D-FRES					
Subjonctif imparfait :		D-IMPFT'					
		grn-ndr - knt-ndr					
01 Formes verbales identiques / Sens proche							
Forme obligatoire :		h'nti	D-FRES	Forme :		h'nti	D-FRES
Forme obligatoire modale :		h'nti	D-IMPFT	Forme dans le passé :		h'nti	D-IMPFT
		h'nti	nta-nta			h'nti	knt-nta
02 Formes verbales similaires / Sens proche							
Présent :		BY-nt	nta-nta	D-FRES	Forme Mod. Présent :	BY-nt	nta-nta
Plus que parfait :		DY-nt	nta-nta	D-IMPFT	Forme Mod. Passé :	DY-nt	nta-nta
		grn	nta-nta			knt	nta-nta
03 Formes verbales identiques / Sens différent							
Forme d'usage :		h'nti	D-FRES	Présent :		h'nti	D-FRES
Forme dans le passé :		h'nti	D-IMPFT	Imparfait :		h'nti	D-IMPFT
		h'nti	grn-ndr			h'nti	knt-nta
04 Formes verbales différentes / Sens identique							
Forme progressive :		BY-nt	nta-nta	D-FRES	Présent :		h'nti
Impératif progressif :		BY-nt	nta-nta	D-IMPFT'	Impératif :		h'nti
		grn	nta-nta				h'nti
Présent :		BY-nt	nta-nta	D-FRES	Présent :		BY-nt
Plus que parfait :		DY-nt	nta-nta	D-IMPFT	Plus que parfait :		DY-nt
		grn	nta-nta				h'nti

Pour constituer ce tableau, nous nous sommes attachée, d'une part, aux formes que prenaient les verbes (identification des morphèmes de TAM), et d'autre part, aux sens de ces formes, en regardant à chaque fois si elles/ils étaient identiques, similaires ou différent-e-s d'une variante à l'autre. Nous avons ainsi relevé différentes combinaisons possibles :

Degré 1 : Des structures verbales identiques et un sens identique. Autrement dit, le morphème de TAM est exactement le même d'une variante à l'autre et exprime la même idée. C'est ce que l'on relève avec le passé narratif (aoriste) à l'indicatif, et les formes de subjonctif (présent et imparfait).

Ainsi, lorsque nous procéderons à l'inventaire des formes verbales dans le corpus, nous considérerons ces dernières comme communes, donc ne faisant partie d'aucune variante en particulier. Elles ne seront donc pas distinctives.

Degré 2 : Des structures verbales identiques et un sens proche. Ici, le même morphème⁴⁷ apparaît en arménien oriental et en arménien occidental, mais avec un sémantisme légèrement différent d'une variante à l'autre. C'est ainsi ce qui se passe avec le futur, qui a une valeur spécifique d'obligatif en arménien oriental, en opposition avec les deux autres valeurs et morphèmes possibles, alors qu'il aura une valeur plus étendue, plus globale de futur en arménien occidental, étant donné que c'est la seule forme disponible.

La nuance qui existe entre ces deux types de futur est relativement mince et il nous semble difficile de faire une réelle différence entre les deux. Lors du dépouillement du corpus, nous partirons du postulat que le locuteur de chaque variante emploie cette forme avec le sens de base qui est attribué au sein de sa variante, et lorsque nous aurons des doutes quant à l'interprétation dus à des tentatives d'adaptation de la part d'un participant, nous essayerons de les élucider grâce au contexte.

Degré 3 : Des formes verbales similaires avec un sens proche. Cette fois-ci, le morphème de TAM n'a pas tout à fait la même forme et n'exprime pas exactement la même idée dans l'une et l'autre des variantes. C'est ce que nous observons pour les temps du passé. Ainsi, le parfait (et plus-que-parfait) de l'arménien oriental ressemblera de près au médiatif (et son plus-que-parfait) de l'arménien occidental. Dans la structure du morphème, on passe d'une consonne latérale approximante à une trille (lieux d'articulations proches). Etymologiquement, ces deux morphèmes proviennent tous deux d'une forme unique de l'ancien parfait de l'arménien classique, en -eal. Quant aux nuances de sens, nous les avons déjà abordées précédemment. Il est intéressant de noter que cette fois-ci c'est l'arménien occidental qui possède une forme en plus pour exprimer une notion plus spécifique, puisqu'il a à sa disposition trois structures de passé différentes, là où l'arménien oriental n'en possède que deux qui engloberont cette notion particulière.

⁴⁷ Dans le corpus, nous essayerons de voir si les locuteurs de chaque variante emploient les formes qui y sont attendues, ou non ; la proximité articuloire provoquant une distinction bidi, tout comme pour le morphème ց ~ կ.

peu claire et non systématique.

· **Degré 4 : Des structures verbales communes mais un sens bien distinct.**

Nouvelle configuration qui va être, avec la suivante, la plus intéressante à étudier. Ici, nous avons un seul et même morphème⁴⁸ pour les deux variantes ; en revanche, le sémantisme sera bien différent selon la variante dans laquelle on se situera. Ainsi, là où en arménien oriental le morphème en question sert à exprimer une forme de futur, il sera utilisé pour signifier un présent en arménien occidental.

Ainsi, ce que nous regarderons dans le corpus, c'est la façon dont sont employées ces formes : est-ce que chaque locuteur va utiliser la construction verbale selon le sémantisme de sa propre variante, ou sera-t-il capable d'utiliser la même structure en adoptant le sémantisme de la variante opposée ? Pour avoir la réponse à ces questions, nous nous référerons systématiquement aux énoncés en contexte.

· **Degré 5 : Des formes verbales différentes mais un sens unique et identique.**

Cette fois-ci, nous avons deux morphèmes différents pour illustrer le même temps. C'est le cas du présent et du parfait de l'indicatif, pour lesquels nous avons à chaque fois deux structures verbales complètement distinctes l'une de l'autre pour exprimer une notion identique.

Dans un tel cas, il sera passionnant d'étudier si les locuteurs ont conscience de l'existence d'une autre forme que la leur pour représenter un temps, et si oui, est-ce qu'ils essaient de l'employer ou non. D'ailleurs, un temps tel que le présent figurera certainement parmi les plus abondants dans nos données authentiques, et nous regarderons, chez chaque locuteur, la forme qu'il prendra le plus fréquemment. Nous expliquerons le dépouillement du corpus plus en détail dans un deuxième temps.

Parmi tous les tiroirs verbaux qui nous intéressent, nous observons cinq grands degrés de différences qui vont nous permettre d'évaluer l'attitude des locuteurs. Ainsi, nous avons vu que d'un côté de l'échelle un même temps pouvait être exprimé dans les deux variantes d'arménien par une forme unique et identique (**degré 1** du tableau), et que de l'autre côté, il était possible d'avoir deux formes radicalement différentes pour représenter le même temps (**degré 5**). Entre ces deux extrémités, nous retrouverons soit des formes complètement ou relativement proches pour des notions qui sont assez semblables (**degrés 2, 3**), soit finalement une seule et même structure pour représenter deux temps bien opposés (**degré 4**).

Il ne restera donc plus qu'à voir au sein du corpus comment chacun des locuteurs gère son système verbal et de quel côté de l'échelle il va s'orienter.

2.2.1.6. L'hypothèse

Il nous semble difficile de prévoir quel type de locuteur fera le plus de tentatives d'adaptation. Après avoir exclu le degré 1 qui ne fait que regrouper des formes et des sens communs, les autres degrés demandent aux participants une certaine maîtrise de la variante opposée. Toujours est-il que nous pouvons malgré tout formuler l'hypothèse

⁴⁸ Sans doute le plus grand degré de différence sera élevé, moins les tentatives d'adaptation seront

probables. Il est donc attendu que le locuteur utilise des formes communes (**degré 1**) ou très semblables en tout cas (**degré 2**), qui ne mettent pas en péril la compréhension. En revanche, quand apparaîtront des structures qui peuvent appartenir aux **degrés** de différences **3, 4 ou 5**, on avance l'idée que le locuteur utilisera des formes appartenant à son propre système et ce, soit par choix, soit par dépit, étant donné qu'il ne possède pas les connaissances suffisantes pour employer d'autres structures qui ne lui sont pas familières et dont la mauvaise utilisation augmenterait le risque de malentendus.

2.2.1.7. L'impression des locuteurs

La discussion avec les participants à propos du système verbal s'avère très intéressante. Ils n'ont pas forcément conscience des formes qui sont semblables et qui comportent des nuances de sens plus ou moins importantes (degrés 1, 2 et 3). Par contre, fait *a priori* surprenant, aussi bien les uns que les autres évoquent très clairement la différence la plus forte (degré 4) dans le système verbal, à savoir les deux formes possibles qui servent à exprimer le présent de l'indicatif, alors que précisément cette variation semblait la moins attendue. Mais comme nous le verrons plus tard, il apparaît clairement que les locuteurs eux-mêmes produisent un véritable discours métalinguistique sur leur propre langue. Et le présent constitue une des valeurs emblématiques de ce discours.

Ainsi, les locuteurs OR savent parfaitement que le présent de l'indicatif se manifeste à l'aide du morphème *ge* en arménien occidental, et les locuteurs OCC connaissent l'existence du morphème *-um* qui représente le présent en arménien oriental. Certains iront même jusqu'à se servir de la forme verbale dialectalement opposée ⁴⁹ ! Nous verrons tout cela lors de l'analyse du corpus (Chapitre 5).

2.2.2. Le système nominal

L'arménien classique a hérité de l'indo-européen son système des déclinaisons pour le nom. Sur les huit cas originels, l'arménien classique a été une des langues les plus conservatrices, puisqu'elle avait à sa disposition sept cas, avec certains syncrétismes différents selon les classes flexionnelles, qui étaient : le nominatif, l'accusatif, le génitif, le datif, le locatif, l'ablatif et l'instrumental. Seul le vocatif avait disparu. En arménien moderne, ce système s'est un peu plus simplifié et on ne compte, après regroupements, plus que quatre ou cinq cas ⁵⁰ pour décliner le nom : le cas direct (qui regroupe le nominatif et l'accusatif), le génitif/datif, l'ablatif et l'instrumental. Il faudra ajouter pour l'arménien oriental le locatif, qui n'existe pas en occidental.

Une fois de plus, nous ne présenterons pas tous les types de déclinaisons possibles ainsi que les irrégularités qu'elles comportent, mais nous évoquerons le système nominal le plus fréquent et surtout les différences qu'il contient lorsque l'on passe d'une variante à l'autre.

⁴⁹ Ils iront parfois même jusqu'à connaître les formes irrégulières de l'autre variante.

⁵⁰ D'une part, selon la variante dans laquelle on se situe, et d'autre part, surtout selon le système dans lequel on se trouve : système nominal (qui a moins de cas) vs pronominal (qui a plus de cas).

Les diverses déclinaisons marquent leurs variations au niveau du génitif. La déclinaison la plus fréquente, tout du moins pour l'arménien occidental, est la première, avec le génitif en -i. Voici ce que dit Feydit (1969 : 58) à son propos, dans son manuel d'arménien occidental moderne :

C'est la plus riche de toutes, à tel point que les autres pourraient presque, maintenant, être considérées comme des exceptions. De plus, il y a une tendance très forte à unifier les déclinaisons et à les ramener toutes à un seul type : celui de la première.

Apparemment, l'arménien oriental ne suit pas la même tendance d'unification ; il conserve les irrégularités, nombreuses, telles quelles. Malgré tout, la déclinaison du premier type semble également la plus courante. Le schéma du syntagme nominal est le suivant :

Morphologie agglutinante : N+ pl + cas + DEF⁵¹ (postp⁵²)

Concernant le premier modèle que nous présentons, les différences qui vont nous intéresser porteront sur trois cas : le génitif/datif, dans sa forme au pluriel, l'ablatif et le locatif. Nous allons exposer tous les cas et détailler davantage ceux qui nous intéressent.

Voici le tableau récapitulatif de cette première déclinaison :

	ARMÉNIEN ORIENTAL	ARMÉNIEN OCCIDENTAL
NOM-ACC	սեօրն -∅	սեօրն -∅
GEN-DAT	սեօրն -ի/ի (pl)	սեօրն -ի/ւ (pl)
ABL	սեօրն իտ	սեօրն օր
INSTR	սեօրն օր	սեօրն օր
LOC	սեօրն -ում	

Le premier cas, dans lequel sont regroupés à la fois le **nominatif** et l'**accusatif**, est également appelé « **cas direct** », direct parce qu'il désigne un argument direct du verbe en opposition aux cas obliques qui désignent des satellites du verbe.

Il n'est par ailleurs pas porteur d'affixe casuel. Sa caractéristique est qu'il s'agit de la forme absolue du nom, c'est-à-dire une forme syntaxiquement non marquée qui, comme le précise Creissels (2006a), utilisée en isolation, a une fonction de désignation. Cette forme absolue coïncide par ailleurs avec la base nominale nue, ce qui n'est évidemment pas systématique dans les langues du monde. Donc dans les deux variantes d'arménien, le cas direct est dépourvu de désinence et correspond à la base nue. Il sert essentiellement à désigner le sujet de l'énoncé ou l'objet, et peut parfois également marquer des compléments non essentiels de temps (durée...) ou de lieu (distance ou lieu vers lequel on se dirige) par exemple.

Voici quelques exemples tirés de notre corpus⁵³ :

⁵¹ DEF : morphème du défini.

⁵² Postp : postposition.

NOM

(Locuteur OR) :

Martin : **ha tʃeis desadz/ (0.5) Samvel indzi devov**

Martin trad : *ah oui tu ne l'as pas vu (0.5) c'est Samuel qui me l'a donné*

Samvel-e : Samuel-Ø-DEF

(Locuteur OCC) :

NZ : **[dəbrotsə lav gə jərtə gor]=**

NZ trad : *[l'école marche bien]=*

dəbrots-e : école-Ø-DEF

ACC

(Locuteur OR) :

Cathy : **-si- neutsutsinq xwanotsə mets'otəronk**

Cathy trad : *-si- nous avons rétréci c'est la cuisine que nous avons agrandie*

xwanots-e : cuisine-Ø-DEF

(Locuteur OCC) :

NZ : **argatsmə unetsə**

NZ trad : *[j'ai eu un accident]*

argats-mə : accident-Ø-NUM

Tous les autres cas seront selon Creissels (2006a) des cas dits **intégratifs**, c'est-à-dire que les formes portant ces cas-là ne peuvent exister que validées par un contexte syntaxique particulier.

Le deuxième cas réunit le **génitif** et le **datif** (GEN/DAT). Voici les définitions générales qu'en propose Creissels (2006a : 53) :

- cas datif : forme intégrative utilisée lorsque le nom représente le destinataire de verbes tels que donner ; - cas génitif : forme intégrative utilisée dans le rôle de dépendant d'un autre nom.

Dans le cas spécifique de l'arménien, nous ajouterons que le datif sert également à exprimer des valeurs spatio-temporelles ; quant au génitif, il peut aussi servir à la rection

⁵³ Pour chaque exemple tiré du corpus, la première ligne correspond à l'énoncé originel, la deuxième ligne à la traduction française et les troisième et quatrième lignes au découpage morphologique et à la glose.

des postpositions nominalisables⁵⁴.

L'affixe casuel -i qui représente ces formes-là est identique au singulier, en arménien oriental et en arménien occidental, par contre, il diffère dans les formes nominales au pluriel : du côté oriental, on conservera la marque -i et du côté occidental, on aura la marque -u pour le pluriel des noms réguliers.

Voici quelques exemples toujours tirés du corpus :

(Locuteur OCC) :

NZ : = gar ardagi hud jekank dgi/i e: hedo omme(nan omme na ga (.) omme e teer zavagi
(inaud.)^N

NZ trad : nous y avons déjà été avec Anak c'est moi et père (Anak il y a Anak (.)) c'est bien Anous (le mot) (de votre côté (inaud.)^N)

ardagi hud : Anak-GEN/DAT POSTP

teer zavagi (inaud.) : PSS2P enfant-GEN/DAT (inaud : accf)

NZ : [kati (.) indzi (.)] pane gu das/ jungin omme

NZ trad : (Cathy (.)) tu ouvre ma mémoire le passé/ (je) adapte pour l'enfant

jung-in omme-e : enfants-GEN/DAT-DEF séch ent-DEF

(Locuteur OR) :

Martin : ha [jis desodzi (0.5) Somvele indzi davov

Martin trad : ah oui tu ne les pas vu (0.5) c'est Samuel qui me l'a donné

indzi davov : PSS19-GEN/DAT donner.PASS

Voici à présent un exemple de cet affixe casuel accolé à un nom au pluriel, en arménien oriental :

(Locuteur OR) :

Cathy : -euh:- ot' m- barbareri vro pe'k' e: euh: omme: botectrc:

Cathy Trad : -euh:- elle doit sur ces p- parler euh: tout expliquer comment comment ça se fait

barbar-ecr-i vro : parler-PL-GEN/DAT POSTP

On garde la même forme en -i.

En revanche, en arménien occidental, nous avons :

(Locuteur OCC) :

NZ : ta'nagtsaganerun orov javeli hestag er a(diga

NZ trad : à l'époque des Dachnaks⁵⁵ [c'était plus clair

tajnagtsagan-er-u-n or-ov : Dachnak-PL-GEN/DAT-DEF jur-INSTR

⁵⁴ De nombreuses postpositions qui accompagnent les noms, en position de compléments, appellent le cas génitif/datif.

On remarque bien le changement de forme.

Note 55. *Dachnak* : parti politique traditionnel arménien.

La première différence entre les deux variantes d'arménien, concernant la déclinaison du système nominal, se situe donc au niveau du pluriel du cas génitif/datif. Ainsi, nous regarderons dans le corpus si certains locuteurs tentent d'adopter l'affixe casuel pluriel de la variante opposée ou non. Et s'ils le font, l'utilisent-ils dans les contextes attendus ?

Le troisième cas existant en arménien est l'**ablatif** (ABL). Voici la définition générale qu'en donne Creissels (2006a : 53) :

Forme intégrative caractéristique de noms dans un rôle syntaxique oblique dont le référent est désigné comme origine d'un déplacement.

En plus de l'origine, en arménien, ce cas peut servir à exprimer la matière ou encore accompagner certaines postpositions ou se trouver dans le complément du comparatif. Cet affixe sera marqué de façon bien différente d'une famille dialectale à l'autre. En arménien oriental, il sera noté en -its tandis qu'en arménien occidental, il sera noté en -□n. Voici quelques exemples, dans chacune des variantes :

ABL :

(Locuteur OR) :

Martin : **asuma hajost'anits ɛ ek'ats'**

Martin trad : *il dit qu'il vient d'Arménie*

hajost'an-its : Arménie-ABL

Martin : **jerk'usuk'es t'arek'onits es genatsɛ debrots du**

Martin trad : *depuis l'âge de deux ans et demi tu es allée à l'école toi*

t'arek'an-its : an-ABL

(Locuteur OCC) :

Curé : **((à Julie)) ur jegar nɛsdɛl -tramway-ɛn^{56/}**

Curé Trad : *((à Julie)) où es-tu allée prendre le -tramway-/*

-tramway-ɛn : tramway-ABL

Note 56. Exemple intéressant à analyser étant donné que le nom qui porte la marque casuelle de l'instrumental est un emprunt au français (qui l'a lui-même emprunté à l'anglais).

Comme nous l'avons dit précédemment, il sera intéressant de relever, non pas les formes propres à la variante d'un locuteur en particulier, mais celles qui ne seront

justement pas attendues et qui montreront au moins une volonté d'adaptation (même si celle-ci n'est pas réussie) au dialecte opposé. Donc nous regarderons dans le corpus, pour le cas de l'ablatif, si cet affixe apparaît sous sa forme occidentale chez des locuteurs OR et inversement, sous sa forme orientale chez des locuteurs OCC.

Le quatrième cas présent dans le système nominal de l'arménien est l'**instrumental** (INSTR). Voici ce que propose Creissels (2006a : 53) pour le définir :

Forme intégrative caractéristique de noms dans un rôle syntaxique oblique qui représentent l'instrument à l'aide duquel un agent effectue son action.

Pour l'arménien, ajoutons des emplois plus spécifiques de l'instrumental : par exemple, il peut servir à marquer le moyen, le lieu de passage, une époque historique ou une durée longue et indéfinie.

Cette langue possède une seule et même forme pour représenter ce cas-là, il s'agit de l'affixe **ov**. Donc tout comme les deux premiers cas, nous ne nous attarderons guère sur celui-ci étant donné que de par sa forme unique, il ne porte pas à adaptation.

Voici quelques exemples pour illustrer son utilisation, identique, dans les deux variantes :

INSTR :

(Locuteur OCC) :

NZ : **[parov kordzodzək**

NZ trad : *[je vous souhaite de vous en servir avec joie*

par-ov : joie-INSTR

NZ : **hutan egav hampurets iren (1.2) zorkov (0.7) zinvomerov**

NZ trad : *Judas vint l'embrasser (1.2) avec la milice (0.7) avec les soldats*

zork-ov : milice-INSTR

zinvor-ner-ov : soldat-PL-INSTR

(Locuteur OR)

Martin : **həj't er hə't'o (.) -tramway-ov etal gələj**

Martin Trad : *et c'était facile (.) l'atelier-retrou en -tramway-*

-tramway-ov : tramway-INSTR

Enfin, le cinquième et dernier cas n'est marqué qu'en arménien oriental et n'existe pas en occidental. Il s'agit du **locatif** (LOC), qui prendra la forme en -um, trace que l'on retrouve également pour cette variante orientale, dans le système verbal, servant à noter le présent progressif.

Selon Creissels (2006a : 53), voici la définition globale du locatif (ou « essif ») :

Forme intégrative caractéristique de noms dans un rôle syntaxique oblique dont le référent sert de repère relativement auquel on situe une autre entité ou un événement.

Dans certaines grammaires occidentales, notamment chez Feydit (1969), son existence est évoquée, mais étant donné qu'il prend la même forme que le cas NOM/ACC, autrement dit le morphème zéro, chez d'autres, il n'est pas recensé. Même si le nom apparaît sous sa forme nue, son sémantisme et sa place dans l'énoncé suffiront à révéler son rôle syntaxique. Ainsi, en arménien occidental, aucun paradigme ne distingue une forme casuelle spécifique pour le locatif. Nous retenons qu'il ne s'agit finalement pas du morphème zéro, mais de la non existence du cas locatif, donc la case reste vide en occidental.

Feydit remarque toutefois que l'on peut distinguer le locatif occidental de l'accusatif (de direction) par le fait que le premier a toujours l'article défini qui lui est suffixé.

Voici un exemple tiré du manuel de Feydit (1969 : 185) :

siranu□⁵⁵ bardezn e (**Siranouche est au jardin**)

bardez-Ø-n : jardin-Ø-DEF

Si nous revenons à présent à l'arménien oriental, il sera intéressant de relever les cas où les locuteurs OCC tentent d'utiliser le locatif oriental en -um, ce qui montrera explicitement un effort d'adaptation à la variante opposée, étant donné que ce morphème n'est pas attesté en occidental, où il n'a pas non plus d'équivalent fonctionnel marqué univoquement.

Voici des exemples de l'utilisation de cet affixe casuel, par des locuteurs OR (forme attestée) :

(Locuteur OR) :

Julie : **st'è bojts' parisum el**

Julie Trad : *ici mais sur Paris aussi*

paris-um : Paris-LOC

Rappelons que nous n'avons présenté que les déclinaisons les plus courantes dans chaque famille dialectale. Toute explication complémentaire, nécessaire à propos d'exceptions ne faisant pas partie de ces modèles-là, figurera directement dans l'analyse du corpus.

2.2.2.1. L'hypothèse

Nous venons de voir que, parmi les cinq cas existant en arménien, deux sont radicalement différents d'une famille dialectale à l'autre, il s'agit de l'**ablatif** et du **locatif**, et un troisième varie uniquement quand le nom est au **pluriel**, il s'agit du **génitif**. Ce sont

⁵⁵ Dans la norme littéraire, les noms propres ne prennent pas d'articles.

en particulier ces variations casuelles qui vont nous intéresser dans notre étude. En effet, tout comme les prévisions émises sur le système verbal, nous estimons qu'il est possible de formuler les mêmes pour le système nominal, et que tout comme le premier, celui-ci se prêtera à adaptations.

L'adaptation la plus attendue pourrait porter sur les formes à l'**ablatif**. Ici, nous avons deux affixes bien distincts, et si le locuteur d'une variante connaît le morphème de l'autre variante, il pourra toujours tenter de remplacer l'un par l'autre. Donc il s'agit finalement d'un simple échange entre deux suffixes qui ont la même distribution et qui endossent les mêmes rôles sémantiques.

La deuxième adaptation possible paraît moins évidente. En effet, pour le **locatif**, l'échange n'est pas réciproque : là où l'arménien propose un affixe casuel (en -um), l'arménien occidental laisse une place vide, occupée par un morphème zéro, puisque le cas locatif n'y existe pas en tant que tel. Donc l'opération, qui n'est plus un simple remplacement, semble plus délicate à mener : identifier une fonction et sélectionner le morphème correspondant, pour un locuteur OCC qui tenterait de parler un dialecte oriental, et laisser un vide en supprimant le morphème, pour un locuteur OR qui tenterait de parler un dialecte occidental.

La troisième adaptation porte sur une spécificité du système nominal, puisqu'il s'agit de l'affixe du **génitif/datif** qui, pour le **pluriel** des noms réguliers seulement, prendra une forme particulière en arménien occidental. Le morphème -i attesté partout ailleurs dans les deux variantes⁵⁶ sera remplacé dans certains cas par le morphème -u. Autant dire que le locuteur qui oserait s'aventurer dans un tel degré de complexité du système dialectal voisin pourra être qualifié de spécialiste de ce dernier⁵⁷.

Ainsi, en nous basant simplement sur des critères purement distributionnels, c'est-à-dire sans prendre en compte dans un premier temps le degré de compétence des locuteurs, nous pouvons établir un *continuum* des adaptations attendues pour le système nominal, la première étant la plus attendue et la troisième la moins. Nous vérifierons toutes ces hypothèses dans notre corpus.

2.2.2.2. L'impression des locuteurs

Après avoir interrogé nos locuteurs, deux grandes tendances se dégagent :

- Certains locuteurs OR et OCC n'ont pas véritablement conscience des différences morphologiques qui existent dans les deux variantes d'arménien, et qui portent sur le système nominal. Ils ne sont d'ailleurs probablement pas suffisamment experts non plus dans leur propre dialecte, ne maîtrisant pas nécessairement le fonctionnement et les règles des déclinaisons nominales. Ceci veut dire d'une part, que nous ne trouverons probablement pas de tentatives d'adaptation à ce niveau-là chez ces locuteurs-là, et d'autre part qu'il sera possible de relever certaines erreurs au sein de

⁵⁶ Pour la première déclinaison, somme toute la plus répandue.

⁵⁷ Ou alors de simple chanceux !

leur propre système.

D'autres locuteurs en revanche connaissent, au niveau nominal, dans l'ensemble les points de divergence entre les deux variantes d'arméniens. Autrement dit, ils sont capables de s'adapter au dialecte voisin en remplaçant l'affixe casuel qu'ils utilisent couramment par son équivalent dans l'autre variante. Bien entendu, ce travail restera valable pour la partie la mieux connue et la plus répandue du système opposé, mais le sera beaucoup moins, voire pas du tout, pour tout ce qui relèvera des exceptions et autres usages peu communs.

2.2.3 .Le système pronominal

Ordre des constituants : POSS/DEM N-pl-cas-défini

Comme l'indique leur étymologie, les pronoms sont en quelque sorte des substituts du nom. Voici la définition générale proposée par Creissels (2006a : 81) :

Les pronoms sont des mots grammaticaux qui ont dans la phrase une distribution semblable à celle des constituants nominaux, et dont les référents seraient susceptibles d'être représentés par des constituants nominaux canoniques. Mais ce sont des mots grammaticaux : les noms communs ont pour signifié lexical une propriété ou une relation qui, pour toute situation de référence, détermine leurs possibilités de dénotation indépendamment du contexte discursif, tandis que le sens lexical des pronoms (au sens de signifié commun à l'ensemble des formes qui constituent le paradigme d'un pronom) est fondamentalement relatif au contexte discursif (en englobant dans cette notion à la fois le texte dans lequel une phrase est insérée et la situation d'énonciation dans laquelle elle est produite), et ne met en jeu que secondairement les caractéristiques sémantiques intrinsèques des entités auxquelles ils peuvent se référer.

2.2.3.1. Les pronoms personnels

En arménien, les indices portant sur la personne et/ou le nombre font directement partie des terminaisons verbales, tout comme le temps, l'aspect ou le mode. Ainsi, par exemple, les pronoms personnels sujets ne sont pas indispensables dans les constructions simples, et n'auront qu'une fonction redondante ou emphatique. On retrouve ce fonctionnement avec d'autres pronoms, et notamment ceux qui ont des référents animés.

L'arménien fait ainsi partie des langues *pro-drop*, c'est-à-dire ces langues qui peuvent se passer de pronoms explicites.

Voici une définition générale de ce type de langues proposée par Sigler (2001 : 31) :

[...] in clauses containing tensed verbs it is always possible to omit the subject and determine the person and number of the missing subject from the verb's ending.

Elles peuvent être « partiellement pro-drop », c'est le cas pour celles qui peuvent uniquement se passer du pronom sujet dans l'énoncé, puisqu'il est déjà représenté dans la base verbale, ou bien elles peuvent être « totalement pro-drop », et c'est ce qui se passe pour les langues qui n'ont besoin de pronoms ni pour exprimer le sujet ni pour

exprimer d'autres rôles syntaxiques. Le japonais est un exemple de langue totalement pro-drop. Quant aux langues romanes telles que l'espagnol, l'italien, le catalan ou le portugais, elles le sont partiellement et l'arménien les rejoint sur ce point-là.

Voici le même exemple dans trois langues différentes, en arménien, en espagnol et en français.

<u>Exemple</u> :	grum em	/	gə grəm
	BV-um aux être PRESENT	/	ACTU BV-PRESENT
	escribo		
	BV-PRESENT		
	j' écris (*écris)		
	PROIS BV-PRESENT		

On voit bien que l'arménien et l'espagnol ont le même fonctionnement, c'est-à-dire que toutes les indications portant sur la personne figurent dans la forme verbale, tandis que le français, en plus de la forme verbale, a obligatoirement besoin de la présence du pronom personnel clitique pour donner le même genre d'informations.

Si l'on fait apparaître maintenant les pronoms personnels dans les deux premières langues, voici ce que l'on obtient :

<u>Exemple</u> :	jəs grum em	/	jəs gə grəm
	PROIS BV um aux être PRESENT	/	PROIS ACTU BV PRESENT
	yo escribo		
	PROIS BV-PRESENT		
	moi, j' écris (*moi, écris)		
	PROIS PROIS BV PRESENT		

Autrement dit, la présence de ces pronoms, habituellement non obligatoire, peut être inévitable dans certains types de constructions pour permettre de mettre en valeur la personne désignée. Ainsi, si nous regardons le procédé particulier de focalisation, en tout cas en arménien oriental, voici ce que nous obtenons :

Exemple : յԵՏ Եմ ցրւմ

PRO1S aux être PRES1S BV-um

C'est moi qui écris

La focalisation porte sur l'élément qui se place juste avant la forme verbale. Cela est tout particulièrement vrai pour l'arménien oriental, et a été étudié par Comrie (1984). Ici, nous voyons donc bien qu'elle porte sur le pronom personnel sujet de première personne, et que l'idée véhiculée est quelque chose de l'ordre de : « c'est moi qui écris, non pas lui (quelqu'un d'autre) ». On comprend alors bien que le pronom soit indispensable dans ce type de construction.

Pour les constructions qui nécessiteront l'emploi de pronoms personnels, nous allons présenter en détail leurs formes et montrer les différences que l'on peut observer d'une variante à l'autre. Mais tout d'abord, évoquons leur point commun : elles ont hérité, tout comme le nom, du système de déclinaison de l'arménien classique.

L'arménien oriental et l'arménien occidental possèdent tous les deux six cas dans la déclinaison des pronoms personnels. Par rapport aux formes initiales de l'arménien classique, le premier a perdu l'accusatif qui s'est amalgamé cette fois-ci non pas avec le nominatif, comme ce qui se produisait pour le système nominal, mais avec le datif. Le deuxième a, quant à lui, perdu le locatif⁵⁸, comme dans la déclinaison nominale, mais a gardé une forme à l'accusatif (ex : շիս⁵⁹) qui est bien attestée dans la norme littéraire, mais qui sera considérée comme un usage précieux à l'oral, donc très peu usitée.

Enfin, apportons une information à propos du génitif. En arménien, les pronoms personnels mis au génitif équivalent à des déterminants possessifs. Ce phénomène est particulièrement fréquent et attesté dans les langues du monde et n'a donc rien d'exceptionnel.

Voici ce que dit Creissels (2006a : 144) à ce sujet :

Là où certaines langues utilisent des possessifs, d'autres ont simplement recours à des constructions dans lesquelles un pronom personnel est traité exactement comme n'importe quelle expression nominale dans le rôle de dépendant génitif.

Prenons un exemple directement tiré de notre corpus :

⁵⁸ Le locatif des pronoms personnels est par ailleurs très peu employé et très peu courant en arménien oriental.

⁵⁹ Le z- était un ancien préfixe d'accusatif et servait à différencier ce cas-là du nominatif.

(Taxonème OR)

Cathy : ((nres)) (0.5) as barbarere vor hima menk dzez het' k'e xosink' mer barbare k'e poyxnk

Cathy Trad : ((nres)) (0.5) ces dialectes que nous parlons en ce moment avec vous/ nous changeons notre dialecte

as barbarere vor hima menk dzez het' k'e xosink' mer barbare

DEFMdialecte-pl-DEF que maintenant nous.NOM vous.DAT avec parler.PRES(3ps) nous.GFN dialecte-DEF

k'e poyxnk

changer.PRES(1pl)

Ici, les deux pronoms personnels sont à la première personne du pluriel. Le premier est au nominatif et sert à mettre en valeur le sujet, tandis que le second est au génitif et va remplir le rôle de déterminant possessif, placé avant le nom qu'il détermine.

En reprenant la deuxième partie de la glose, nous obtenons mot à mot ceci : « (nous changeons) le dialecte de nous », qui équivaut exactement au syntagme nominal « (nous changeons) notre dialecte ». Nous voyons bien comment naturellement le 'nous' au génitif assume une valeur de 'notre', possessif.

Voici à présent la présentation de toutes les formes pronominales recensées en oriental et en occidental, par personne, par nombre et par cas :

1 ^e pers.	Singulier		Pluriel	
	Arm Or	Arm Occ	Arm Or	Arm Occ
Nominatif	jəz		mənək	
Accusatif	Datif	zis ~ indz	Datif	mez
Génitif	im		məz	
Datif	indz	indzi	mez	mezi
Ablatif	indz(o)nits	indzme	mez(o)nits	mezme
Instrumental	indz(o)nov	inezmov	mez(o)nov	mezmov
Locatif	indz(o)num		mez(o)num	
2 ^e pers.	Singulier		Pluriel	
	Arm Or	Arm Occ	Arm Or	Arm Occ
Nominatif	du	tun	duk ~ tuk	
Accusatif	= Datif	kez	= Datif	tsez
Génitif	ko	ku	dzer ~ tser	
Datif	kez	kezi	dzez	tsezi
Ablatif	kez(o)nits	kezme	dzez(o)nits	tsezme
Instrumental	kez(o)nov	kezmov	dzez(o)nov	tsezmov
Locatif	kez(o)num		dzez(o)num	
3 ^e pers.	Singulier		Pluriel	
	Arm Or	Arm Occ	Arm Or	Arm Occ
Nominatif	na	ən	nənək	ənənək
Accusatif	- Datif	zəjn ~ ənər	- Datif	zonənək ~ ənənts
Génitif	nra	ənər	nran̄ts	ənən̄ts
Datif	nren	ənər	nran̄ts	ənən̄ts
Ablatif	nran̄nits	ən̄ge	nran̄tsite	ənən̄tsime
Instrumental	nran̄nov	ən̄ov	nran̄tsəv	ənən̄tsməv
Locatif	nran̄num		nran̄tsum	

Pronoms personnels en arménien oriental et en arménien occidental

Nous voyons dans ce tableau que les deux variantes d'arménien ont chacune leurs propres systèmes et que, dans de rares cas, soit les formes seront identiques, soit elles n'auront pas d'équivalents dans la variante opposée. Celles qui sont communes apparaissent dans une seule et même case, sous une forme unique si la prononciation est uniforme, et sous les deux attestations possibles si les prononciations sont voisines. C'est ce qui se passe au nominatif et génitif de la deuxième personne du pluriel où l'on retrouve la différence habituelle de voisement. Toujours est-il que nous considérons, malgré cette variation, qu'elles ne constituent qu'une seule forme (il s'agit d'allomorphes). Bien entendu, pour celles-ci, lors de l'exploitation du corpus, nous regarderons si les locuteurs sont fidèles à la prononciation attendue dans leur variante ou s'ils adoptent celle de la variante opposée, puisque ce n'est qu'à ce niveau-là que se fera la différence.

Lorsqu'une variante ne possède par ailleurs pas l'équivalent de la forme présente dans l'autre système, nous représentons, dans notre tableau, cette absence par une case barrée. C'est le cas du locatif qui n'existe pas en arménien occidental. Par contre, pour ce

qui est de l'arménien oriental ne possédant pas d'accusatif, la case n'est pas barrée, mais renvoie à un autre cas, qui est le datif, ce qui signifie, qu'il n'y a qu'une forme unique pour exprimer deux cas.

Enfin, parmi les pronoms qui ont une forme distincte d'un arménien à l'autre, il nous reste à faire une remarque sur les formes accusatives de la variante occidentale qui ne sont pour ainsi dire pas utilisées à l'oral. Nous avons fait figurer dans le tableau, dans la même case, la forme littéraire et précieuse ainsi que la forme véritablement utilisée à l'oral. Pour éviter ces formes avec un z- que l'on retrouve à la première personne du singulier (zis) et aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel (z□jn, z□nonk), les locuteurs auront plus simplement recours au datif, tout comme les locuteurs OR, ou à une forme qui lui est proche (sans le -i final pour la première personne). D'autre part, on se rend compte que ces formes sont construites sur le même modèle que celles existant par ailleurs à l'accusatif, aux deuxièmes personnes du singulier et du pluriel (m□z, ts□z). Nous voyons donc que ces formes en z- sont résiduelles et que le système est en train de les éliminer.

2.2.3.2. L'emploi particulier des formes réfléchies

Parmi les pronoms personnels, la troisième personne dispose de formes spécifiques pour représenter un emploi réfléchi. Dans le cas d'un discours rapporté en style direct, qui nous intéressera particulièrement dans nos conversations, le locuteur peut désigner directement par ink⁶⁰ (et ses dérivés) une tierce personne qu'il connaît bien et dont il est particulièrement proche, en opposition à nr□/□n qui serviront à marquer une personne autre, non familière⁶¹.

Voici ce que précise Sigler (2001 : 29) à ce sujet, n'évoquant que le cas de l'arménien occidental :

So, for example, those who want to indicate subtly that they know a particular famous person can do so by using ink to refer to that person; using an on the other hand implies that there is no special connection between the speaker(s) and the person in question.

Nous pouvons employer exactement le même principe avec l'opposition ink/nr□ de l'arménien oriental.

Voici quelques exemples :

Martin : ((en parlant de Julie)) ur gertas k'xosas inka ge go himo

Martin Trad : ((en parlant de Julie)) là où tu vas parler elle aussi vient maintenant

Ici, le pronom employé par Martin renvoie à sa fille Julie qui est présente dans la situation d'énonciation.

⁶⁰ La présence d'antécédent ne sera pas nécessaire.

⁶¹ Une autre différence entre ink et nr□ réside dans le fait que le premier apparaît exclusivement pour représenter des animés tandis que le second peut être utilisé avec des animés et des non-animés.

(Locuteur OCC) :

Curé : [-eh- intʃ] yoskə (0.6) martun intʃ bidɪ
 esəs genigɪn intʃ bidɪ esəs vor inkə medurjuʃ(june ʃjuni vor (0.2) ts (0.2) -eh- sul ge
 medno gor -public- fərmen ə june intʃʃ restorənənəm (.) ʃ(june bidɪ peresʃ

Curé Franç : [-eh- qəvə pəvəts (0.6) qvəvəts qəvəts dɪs
 ə l'homme qvəvəts qəvəts qəvəts dɪs ə lə femme ələrs qəvəts lɪ n'ə pas de kompɹehənɪsɪjən pəvəts (0.2) ts
 (0.2) -eh- əfər vənɪs dəvəts unə səlɪt s'əst un fəvəts pəbɪk qvəvəts qəvəts qəvəts qəvəts qəvəts qəvəts dəvəts lə
 restorənənəts (.) ʃ(june əmədəs lə əfərʃ

Ici, le curé ne semble pas particulièrement connaître les personnes dont il parle. Le pronom sert plus classiquement à représenter ses antécédents dans le discours.

Chez les locuteurs d'arménien oriental, la différence entre les deux types de pronoms ne semble pas évidente. Le réfléchi (ink) sera moins employé que le non-réfléchi (nr□) parce que, selon eux, son usage leur paraît plus familier, donc à éviter. Ils privilégient alors dans leur propre discours l'utilisation du non-réfléchi, dans les cas où l'on pourrait avoir les deux possibilités. Ce pronom prendrait d'ailleurs à l'oral une forme légèrement différente de celle attestée dans la langue standard : n□ est essentiellement prononcé □n, qui ressemble curieusement à l'équivalent occidental □n.

Le tableau suivant recense toutes ces formes réfléchies, de troisième personne :

Réfléchis	Singulier		Pluriel	
	Arm Or	Arm Occ	Arm Or	Arm Occ
Nominatif	ink/finkən		irənk	
Accusatif	- Datif	zink - irən	- Datif	zirənk - irənts
Genitif	ir		irənts	
Datif	irən		irənts	
Ablatif	irənts	irənc	irəntsəts	irəntsəmə
Instrumental	irənəv	irənəv	irəntsəv	irəntsəməv
Locatif	irənəm		irəntsəm	

Il est intéressant de constater que ce système particulier est tout aussi riche que le système plus global des pronoms personnels. Tous les cas ont leurs formes correspondantes. Nous voyons d'ailleurs là encore apparaître les formes accusatives en z- avec leurs équivalents oraux.

A propos de ces pronoms réfléchis, il faut toutefois noter une variation de prononciation qui semble caractéristique des locuteurs d'arménien oriental d'Iran. Ils ont tendance à remplacer le [□] par un [□], un son plus ouvert et plus d'arrière que le premier. C'est une disposition qui s'étend à d'autres formes que ces pronoms. Nous n'avons pas inclus cette différence purement phonétique dans notre tableau, pour ne pas alourdir la présentation. Ainsi, nous pourrions entendre de la part des locuteurs OR d'Iran : ir□nits ~ ir□nits ; ir□nk ~ ir□nk...

Apportons une dernière information concernant ces emplois réfléchis. Avec le tableau qui suit, nous constatons que les pronoms réfléchis au nominatif seulement, peuvent endosser un autre rôle, purement emphatique, et ce, manifestement à toutes les

personnes, sauf à celles du pluriel pour l'arménien occidental⁶² :

Réfléchis	Arm Or	Arm Occ
1e Nominatif	inkəs	
2e Nominatif	inkət	
3e Nominatif	inkə/inkən	
4e Nominatif	inknerəs	
5e Nominatif	inknerət	
6e Nominatif	inknerən	

Emphatiques et pronoms personnels réfléchis en arménien

Pour comprendre l'emploi du pronom réfléchi, nous nous proposons de reprendre l'exemple utilisé plus haut portant sur le phénomène de focalisation. Nous nous rendons compte qu'également dans ce cas, le phénomène fonctionne bien.

Exemple : grum em / gə kram
 BV-um aux être PRESENT / ACTU BV-PRESENT
J'écris

jes em grum
 PROIS aux être PRESENT BV-um
C'est moi qui écris (et non toi)

inkəs em grum / inkəs gə kram
 REFLIS aux être PRESENT BV-um / REFLIS ACTU BV-PRESENT
C'est moi-même qui écris

Nous voyons bien la différence entre le simple pronom personnel emphatique sujet, et son correspondant réfléchi. Il serait possible d'étoffer cet énoncé par exemple comme suit : « c'est moi-même qui écris et non toi qui me fais écrire ».

Les trois personnes au singulier ont des formes communes en arménien oriental et en arménien occidental. Les équivalents pluriels n'existent qu'en oriental. Ces pronoms sont formés avec l'ajout de l'article déictique (-s,-t/-d) aux deux premières personnes, ce qui n'a rien de très surprenant, puisqu'il s'agit des deux personnes présentes dans la situation d'énonciation.

Voici un exemple tiré du corpus pour illustrer ce type de pronom :

⁶² Qui aura recours à une construction analytique pour exprimer cette idée au pluriel.

Gaithy : inkal' ts'ouik' es dgonem (.) [intj(ɪ)ts'ouik' bornts' es (.) -non mais /est très gentil-
 Gaithy trad : tu es tellement une bonne personne (.) [pourquoi es-tu arméni des beaux (.) -non mais /est très gentil-
 inkal' ts'ouik' es dgonem
 RFFI 28 Tour 81m PRFS2S chier

Nous constatons que le système pronominal de l'arménien est très riche et possède autant de formes différentes que de personnes, de nombres et de cas.

Le but de notre travail étant de nous concentrer sur les points de divergence entre les deux variantes d'arménien, et non de détailler tous les usages possibles de chaque forme de chaque variante, nous allons présenter, dans le tableau qui suit, les différents degrés de similitude qu'il peut y avoir au niveau du système pronominal entre l'arménien oriental et l'arménien occidental.

	ARMÉNIEN ORIENTAL		ARMÉNIEN OCCIDENTAL	
①	Formes pronominales identiques / Sens identique			
		Oriental/Occidental		
		Singular	Plural	
NOM le pers		es	mank	
NOM de pers		euk - tuk		
PRIN le pers		m	mer	
GEN le pers			dzer - tsar	
NOM afféchi		inko/niker	inrk	
GEN affectu		r	irnts	
DAT affectu		irn	irnts	
②	Formes pronominales similaires / Sens identique			
	Singular	Plural	Singular	Plural
NOM le pers	du		tu	
PRIN le pers	ko		ku	
DAT le pers	indr	mer	inckl	merl
DAT de pers	kez	qez	kez	tsed
③	Formes pronominales identiques / Sens différent			
	Singular	Plural	Singular	Plural
DAT / ACC le pers	indz	mez	inéz	mez
DAT / ACC de pers	kez	qez	kez	tsed
④	Formes pronominales différentes / Sens identique			
	Singular	Plural	Singular	Plural
ABL le pers	indzi/irits	mezzi/irits	indzme	mezmé
ABL de pers	kezi/irits	dzezi/irits	kezmé	tszomé
INS III le pers	indzi/irnov	mezzi/irnov	indzmay	mezméy
INS II de pers	kezi/irnov	dzezi/irnov	kezmav	tszoméy
NOM le pers	an	anank	an	anank
PRIN le pers	an	anants	anar	anants
DAT le pers	anan	anants	anar	anants
ABL de pers	anants	anantsis	anar	anantsé
INS III de pers	anantev	nantséy	anov	anantsémov
ABL affectu	irnts	irantsis	irné	irantsé
INS II affectu	irantev	irantséy	irnov	irantsémov
⑤	Formes pronominales similaires			
ACC le pers			zis	
ACC de pers			ezjn	eznank
ACC affectu			zirk	zirkank
LOC le pers	indzi/irnum	mezzi/irnum		
LOC de pers	kezi/irnum	dzezi/irnum		
LOC de pers	annum	anantsnum		
LOC affectu	annum	irantsnum		
NOM affectu le pers		inirntes		
NOM affectu de pers		inirntes		
NOM affectu de pers		inirntes		

Ressemblances, dissemblances, croisements entre les deux familles dialectales

Pour faire ce classement, qui nous servira à évaluer l'attitude des locuteurs face à l'utilisation des pronoms de l'arménien, nous avons repris la même stratégie et la même terminologie que celles utilisées pour les verbes. Nous obtenons ainsi cinq degrés différents qui représenteront les difficultés de plus en plus importantes, à mesure que le chiffre croît, que pourra rencontrer le locuteur qui tentera de s'adapter à la variante de son interlocuteur.

- **Degré 1 : les formes pronominales ainsi que leurs sens sont communs dans les deux variantes.** Nous avons donc un seul et même morphème pour le nominatif à la première personne du singulier, du pluriel ainsi qu'à la deuxième personne du singulier ; pour le génitif à la première personne du singulier et du pluriel et à la deuxième personne du pluriel ; mais également dans les formes réfléchies, pour le nominatif, le génitif et le datif au singulier et au pluriel.

Nous rappelons juste que nous conservons dans la même case, donc nous considérons qu'il s'agit de morphèmes uniques, les formes qui auraient une différence de prononciation bien connue d'une variante à l'autre, portant sur le voisement des occlusives.

Ce premier degré ne sera pas intéressant dans l'étude de notre corpus puisque les formes pronominales en faisant partie sont identiques dans les deux arméniens. Ainsi nous ne les recenserons pas lors de notre analyse puisqu'elles ne seront pas considérées comme distinctives.

- **Degré 2 : ici, nous classons les morphèmes qui ont une forme semblable d'une variante à l'autre et un sens commun.** En fait, on observe juste une légère modification dans la forme. C'est le cas pour le pronom personnel au nominatif et au génitif de deuxième personne du singulier (du/tun, ko/ku), et pour les datifs de première et deuxième personnes au singulier et au pluriel. Pour ces derniers, la différence est bien régulière et porte sur l'ajout d'un -i à l'occidental par rapport à la forme de base en oriental. Nous verrons comment les locuteurs emploient toutes ces formes et s'ils ont conscience des minces divergences qui existent entre elles.

Toujours est-il que pour le nominatif et le génitif, la différence semble d'un point de vue auditif et articulatoire bien perceptible ; nous relèverons donc dans le corpus quel morphème est employé par quel type de participants. En ce qui concerne les formes au datif, nous devons être prudente quant à leur différence qui ne semble pas être réellement pertinente. En effet, nous avons constaté qu'à l'oral, il était fréquent que les locuteurs OCC fassent tomber le -i final de leurs pronoms, ce qui ferait que finalement, nous aboutirions aux mêmes morphèmes qu'en oriental.

- **Degré 3 : les formes pronominales sont parfaitement identiques, mais elles ont un sens différent.** Dans la variante orientale, un morphème sera utilisé pour exprimer le datif, là où dans la variante occidentale, le même morphème sera utilisé pour exprimer l'accusatif. C'est ce qui se passe, pour ces cas-là, avec la première et la deuxième personne du singulier et du pluriel (indz⁶³, m□z, k□z, dz□z/ts□z). Nous

avons vu précédemment que l'arménien oriental était dépourvu de véritable marque casuelle pour représenter l'accusatif et qu'il avait donc recours aux formes du datif. Or, nous venons de voir que pour les deux premières personnes, le datif oriental était identique à l'accusatif occidental, donc finalement, l'accusatif oriental prendra également la même forme que l'accusatif occidental.

Voici l'explication sous forme de formule :

si Acc OR = Dat OR,
si Dat OR = Acc OCC,
alors Acc OR = Acc OCC.

Nous venons également de voir que pour ces mêmes personnes, parfois à l'oral, le datif occidental pouvait prendre la même forme que le datif oriental.

Pour toutes ces raisons, nous ne considérerons pas ces formes de première et deuxième personnes comme distinctives aux cas datif et accusatif.

Degré 4 : le sens est identique, mais les pronoms vont endosser des formes différentes d'un arménien à l'autre. Ainsi c'est ce qui se passe avec tous les cas de la troisième personne qui, d'une part a une base distincte en oriental (n□, nr□) et en occidental (□n, □nor) et à laquelle, d'autre part, vont parfois s'ajouter des marques casuelles par ailleurs divergentes.

Pour les autres personnes (première et deuxième), même si la base est commune, les affixes casuels seront toujours différents lorsque l'on se retrouvera à l'ablatif (-nits vs -m□) ou à l'instrumental (-nov vs -mov). On établit facilement le lien avec les affixes employés pour les noms, puisqu'on en trouve des traces directement dans les affixes pronominaux : le -its de l'ablatif oriental, le -ov de l'instrumental, et un reste plus lointain du -□n de l'ablatif occidental (on retrouve la voyelle ouverte).

Toujours est-il que ce qui distingue ces marques-là, c'est la présence d'un -n- en oriental et d'un -m- en occidental. On en a bien l'illustration pour l'instrumental. Pour les noms, nous avons exactement le même morphème d'une variante à l'autre, mais pour les pronoms, un -n- ou un -m- viennent s'intercaler entre la base et l'affixe casuel, selon qu'on s'exprime en oriental ou en occidental, et font qu'on obtient des formes finalement distinctes.

Dernière remarque à ce sujet : les pronoms à l'instrumental ne sont pas d'un usage des plus courants. Nous verrons donc si dans notre corpus, nous avons des exemples d'utilisation de ces cas-là. C'est d'ailleurs à partir de ce niveau que l'étude deviendra intéressante, puisque nous pourrons voir si les locuteurs prennent le risque d'employer des formes qui n'existent pas dans leur variante et qui sont même peu usitées par les locuteurs dialectalement opposés, dans le but de montrer un effort considérable d'adaptation dans la variante voisine.

⁶³ Notons que cette forme possède deux graphies différentes pour la finale [dz] : elle s'écrira □□□ en arménien oriental et □□□ en arménien occidental, et aura la même prononciation.

· Degré 5 : ce dernier degré est également très important à présenter puisqu'il contient **des formes pronominales spécifiques**, autrement dit des formes qui n'existent que dans une des deux variantes et qui ne possèdent donc pas d'équivalents dans l'autre variante. C'est ce que nous observons pour trois types de cas : tout d'abord, en occidental, à l'accusatif, où sont répertoriées les formes littéraires, précieuses, en z-, qui n'ont absolument pas leurs pareilles en oriental ; ensuite, en oriental avec le locatif en -um, qui tout comme pour les noms, n'a pas son pendant en occidental ; enfin, le nominatif réfléchi, qui a les trois formes au pluriel en oriental, mais pas en occidental.

Là encore il faut savoir que les pronoms au locatif ne sont que très peu usités à l'oral et nous ne pensons même pas trouver d'attestations de la part des locuteurs OR dans notre corpus. En revanche, il est possible que certains participants utilisent les autres types de formes spécifiques à leur variante, mais ce qui sera par-dessus tout le plus intéressant à étudier, c'est de voir si les locuteurs qui ne possèdent pas ces formes dans leur système ont conscience de leur existence par ailleurs et arrivent malgré tout à les employer.

Nous venons de présenter les cinq types de nuances qui peuvent exister au sein du système pronominal entre les deux variantes d'arménien. Ainsi, si nous les plaçons, tout comme pour le système verbal, sur une échelle, nous passerons d'un extrême représenté par des formes et des sens uniques dans les deux variantes (**degré 1**), à un autre extrême avec des formes spécifiques, c'est-à-dire dépourvues d'équivalents dans l'autre variante (**degré 5**). Entre les deux, nous aurons au choix des formes similaires ou parfaitement identiques pour des sens identiques (**degré 2**) ou radicalement opposés (**degré 3**) et enfin des formes différentes pour représenter une notion unique (**degré 4**). Nous regarderons comment se manifestent ces différents degrés dans notre corpus.

2.2.3.3. L'hypothèse

Le but de notre travail étant d'analyser les tentatives d'adaptation que vont faire les locuteurs au cours de leurs conversations, nous formulerons ici la même hypothèse que celle proposée pour le système verbal. En effet, nous retrouvons le même type de *continuum* qui nous permet de mettre en place différents degrés d'adaptation possibles et nous pouvons dire qu'*a priori* plus on se placera loin sur cette échelle, moins les adaptations seront attendues puisqu'elles seront considérées comme étant les plus complexes des deux systèmes.

Ainsi d'un côté, un locuteur peu assuré aura tendance à utiliser des formes pronominales communes aux deux variantes (degrés 1 et 2) et s'il a besoin de recourir à des pronoms qui seront différents, il restera très probablement dans sa propre variante, prenant alors le risque de causer quelques malentendus au fil de la conversation avec son interlocuteur dialectalement opposé, risque qu'il prendrait par ailleurs s'il employait de façon erronée des formes de l'autre variante qui ne seraient pas ratifiées par ce même interlocuteur.

D'un autre côté, on peut également supposer qu'un locuteur plus familier avec la variante voisine aura identifié ces formes pronominales qui sont différentes de son propre

système et tentera lui-même de les employer. Ainsi, celui-ci parviendra jusqu'aux degrés 4 et 5 de l'échelle, c'est-à-dire qu'en plus de connaître les formes divergentes, il va jusqu'à essayer de s'en servir. Si le participant arrive à utiliser des pronoms qui ont un autre aspect que ceux de son système, pour exprimer la même idée (degré 4), sa capacité d'adaptation est intéressante, mais s'il peut aller jusqu'à employer des formes qui sont complètement absentes de son propre système (degré 5), il montrera une aptitude très élevée dans la variante opposée.

2.2.3.4. L'impression des locuteurs

Après avoir interrogé nos locuteurs, tout comme pour les noms, deux grandes tendances vont se dégager quant à la connaissance du système pronominal. Reprenons les rapidement :

- Certains locuteurs ne connaîtront pas vraiment les différences qui peuvent exister entre les deux variantes d'arménien au niveau pronominal, n'étant déjà pas forcément à l'aise dans leur propre dialecte.
- Nous aurons des locuteurs qui auront bien conscience de la plupart des points de divergence entre les deux standards et qui se sentiront même capables d'employer des formes dialectalement opposées.

Apportons une dernière information à ce sujet. Plus spécifiquement, en ce qui concerne les pronoms, leur emploi au cas locatif en arménien oriental est très rare et semble même ne pas être naturel du tout pour les locuteurs OR eux-mêmes. Nous ne nous attendons donc pas à relever cet usage-là dans le corpus.

2.2.3.5. Les pronoms démonstratifs

Nous venons de voir les différentes formes que pouvaient prendre les pronoms personnels et les réfléchis selon la variante d'arménien dans laquelle on se plaçait. Nous observons également de nombreuses variations au sein du système des pronoms démonstratifs.

Voici le tableau des pronoms démonstratifs :

Démonstratif	Singulier		Pluriel	
	Arm Or	Arm Occ	Arm Or	Arm Occ
NOM/ACC	ajə - sa	ajə - asigə- sa	sjan̩k	asənk
	ajd - da	ajd - adigə- da	djan̩k	adənk
	ajn - na	ajn - anigə	njan̩k	anənk
GEN/DAT	sjan̩	asər	sjan̩ts	asənts
	djan̩	adər	djan̩ts	adənts
	njan̩	ənər	njan̩ts	ənənts
ART.	sjan̩ts	asgə - asgits	sjan̩tsits	asəntsime
	djan̩ts	adgə - adgits	djan̩tsits	adəntsime
	njan̩ts	əngə - əngits	njan̩tsits	ənəntsime
INSUR.	sjan̩ov	asov	sjan̩tsəv	asəntsəmov
	djan̩ov	adov	djan̩tsəv	adəntsəmov
	njan̩ov	ənov	njan̩tsəv	ənəntsəmov
LOC.	sjan̩um		sjan̩tsəum	
	djan̩um		djan̩tsəum	
	njan̩um		njan̩tsəum	

Tout comme les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs se déclinent aux mêmes cas. Les formes qu'ils peuvent prendre sont particulièrement nombreuses, ceci est dû au fait qu'ils varient selon trois degrés de proximité liés au cadre énonciatif.

Au cours de son énoncé, le locuteur va ainsi notamment utiliser différents types de déictiques qui sont des unités linguistiques qui prennent et trouvent leur sens et leur référent dans la situation d'énonciation. Nous avons vu précédemment que les pronoms de première et deuxième personne étaient des déictiques, puisqu'ils représentent directement les locuteurs présents dans la situation d'énonciation, mais un autre genre de déictiques existe et va particulièrement nous intéresser : il s'agit des pronoms (et déterminants) démonstratifs. Ceux-ci renvoient souvent, mais pas toujours, à une entité également présente dans la situation. Pour éviter certaines ambiguïtés dans le discours, l'utilisation de démonstratifs sera fréquemment accompagnée d'indices non verbaux, comme par exemple un geste pour désigner l'entité évoquée. Par ailleurs, ces démonstratifs peuvent aussi prendre une valeur anaphorique lorsqu'ils renvoient à un élément déjà cité dans l'énoncé.

Nous observons donc en arménien trois degrés de proximité concernant les démonstratifs, degrés que l'on retrouve aussi bien en oriental qu'en occidental et aussi bien pour les déterminants que pour les pronoms. Le fonctionnement sémantique des démonstratifs va varier de façon parfaitement régulière avec les phonèmes /s/, /d/ et /n/.

/s/ se rapporte à la première personne, autrement dit au locuteur, et représente ce qui est le plus proche de lui. /d/ se rapporte à la deuxième personne, celle à qui le locuteur s'adresse, c'est-à-dire l'allocutaire, et symbolise le niveau de proximité intermédiaire entre les entités contenant le phonème /s/ et celles contenant le phonème /n/. Enfin, /n/ se rapporte à la troisième personne, celle qui ne fait pas partie de la relation d'allocution, celle dont on parle et qui indique donc ce qui est le plus loin de la personne qui parle, *i.e.* le locuteur. Cette dernière forme va évidemment renvoyer directement aux formes

représentant le pronom personnel de troisième personne et voici ce qu'indique Creissels (2006a : 89) à propos de cette distinction entre les pronoms personnels et démonstratifs qui est loin d'être évidente :

Un pronom de 3^{ème} personne n'est donc rien d'autre qu'un démonstratif fonctionnant exclusivement comme substitut lexical d'un syntagme démonstratif + nom, et jamais comme substitut discursif d'un tel syntagme, à la différence des pronoms traditionnellement qualifiés de démonstratifs comme celui-ci / celui-là.

Meillet (1962) propose de rapprocher les démonstratifs arméniens de leurs équivalents latins *hic, iste, ille* et de leurs dérivés, même si ces derniers ne contiennent pas d'indices de personnes. Par ailleurs, ce que cette richesse de formes démonstratives que possède l'arménien exprimera, sera véhiculé par exemple par le genre grammatical (dont l'arménien est dépourvu) dans d'autres langues indo-européennes.

Meillet souligne également la régularité conservées depuis l'arménien ancien. Voici ce qu'il dit :

Même dans cet ensemble, si régulier et symétrique qu'il soit, les démonstratifs attirent l'attention par la rigueur du parallélisme de leurs formes et de leurs significations. Trois éléments radicaux, caractérisés chacun par une seule consonne, s, d ou n, servent à former des séries d'adjectifs, de pronoms et d'adverbes, tous pareils dans chacune des séries et qui ne diffèrent entre eux que juste autant que l'exige la différence de sens de ces trois racines. (Meillet, 1962 : 5)

Dans notre tableau, nous voyons figurer les différentes formes démonstratives qui apparaissent en arménien oriental et en arménien occidental. Au nominatif, plusieurs formes cohabitent. Les formes communes au singulier en □js/□jd/□jn représentent à la fois les pronoms démonstratifs et, si elles sont suivies d'un nom, elles prennent le rôle de déterminants démonstratifs. Quant aux formes toujours au nominatif singulier s□/d□/n□, si elles ne peuvent être des déterminants, elles sont en revanche plus spécifiquement des pronoms anaphoriques.

A part ces deux séries de formes au nominatif communes aux deux variantes, le reste des cas aura des pronoms complètement différents d'un standard à l'autre. Comme pour les pronoms personnels, nous retrouvons certains indices des cas, comme le -its qui marque une fois encore l'ablatif aussi bien en oriental qu'en occidental, ou le -ov qui marque l'instrumental. Enfin, là aussi, les démonstratifs occidentaux sont privés du cas locatif.

Voici quelques exemples tirés de notre corpus :

(Locuteur OR) :

Cathy : serpozon hojr jer[k'u t'ori os -travaux-i matj' esonk

Cathy trad : Monseigneur ça fait deux ans que nous sommes dans ces travaux

serpozon hojr jer[k'u t'ori **os** -travaux-i matj' esonk

Monseigneur deux ans DEM -travaux-GENDAT dans être.NARR1P

(Locuteur OCC) :

NZ : najem intj'e osigo'

NZ trad : que je regarde qu'est-ce que cela'

najem intj' e **osigo**

voir.SUBJPRS1S quoi être.PRS3S DEM.NOM/ACC

Lorsque nous nous intéresserons au traitement des démonstratifs dans le corpus, nous regrouperons par la même occasion les déterminants démonstratifs, qui auront la même forme que les pronoms démonstratifs au nominatif singulier et qui varieront simplement par le fait qu'ils seront accompagnés d'un nom.

Enfin, ajoutons une remarque concernant la prononciation des locuteurs. Nous avons vu précédemment que les locuteurs d'arménien oriental d'Iran avaient tendance à remplacer la voyelle [ɔ] par un [o]. Il va se produire le phénomène exactement inverse pour les formes démonstratives au nominatif commençant par [ɔ]. Très souvent, ces locuteurs auront tendance à remplacer ce phonème par la voyelle plus fermée. Ainsi, nous obtiendrons le paradigme suivant : օs / օt' / օn, le changement d'aperture ayant également provoqué une chute de la semi-voyelle.

Si nous observons toutes les formes du tableau, nous nous rendons compte que, mis à part les démonstratifs au nominatif que nous avons évoqués, toutes les autres formes sont complètement différentes en arménien oriental et en arménien occidental. Une des divergences majeures réside d'ailleurs dans la formation de la base, qui en oriental commence directement par les indices de personnes s/d/n, tandis qu'elle est précédée de la voyelle օ- en occidental.

Ce qui nous intéressera particulièrement dans les démonstratifs, ce sont non pas les formes communes aux deux variantes mais, comme toujours, celles qui seront différentes. Ainsi, nous regarderons, comme à chaque fois, si le locuteur d'un standard connaît et utilise les morphèmes de l'autre standard et si ses tentatives sont réussies ou non. *A priori*, nous rencontrerons les mêmes difficultés chez les participants que celles rencontrées pour les pronoms personnels et réfléchis.

2.2.4. L'article indéfini

Il nous reste à envisager une dernière différence syntaxique qui existe entre les deux variantes d'arménien et qui porte sur la détermination du nom. Rappelons pour cela le fonctionnement de la détermination. Premièrement, en arménien, quelle que soit la variante, le nom peut être accompagné d'un article qui va marquer la définitude. Il s'agit

de l'article défini **-n** ou **-ə** suffixé au nom, qui renvoie à un objet du monde spécifique, identifiable par le locuteur et l'interlocuteur, dans une situation donnée. Il est hérité de l'ancien article déictique qui possédait trois degrés de proximité : **-s,-d,-n**, comme on l'a vu pour les démonstratifs. La troisième forme, avec son allomorphe, a été réemployée en tant qu'article défini, et les deux autres morphèmes, accolés au nom, sont devenus des déterminants possessifs.

La variation allomorphique de l'article défini est purement contextuelle, la première forme **-n** s'utilisant lorsque le substantif se termine par une voyelle ou lorsqu'il est suivi par un clitique commençant par une voyelle, et la deuxième forme **-ə** lorsque le substantif se termine par une consonne.

Ex : **տետ-ə** (table-DEF) : *la table* **բո** **յուրչո-ն** (enfant-DEF) : *l'enfant*

Quant à sa position, ce morphème de détermination apparaît en finale de nom, c'est-à-dire après la marque de pluriel et après l'afixe casuel, quand ils existent.

Ex : **յուրչո-ներ-ի/ս** **-ն** **հոտ** *l'ur/dur* : *Donne du pain aux enfants.*
 enfant -PL -GEN/DAT-DEF pain donner.IMPER1P

Note 66. Nous avons d'abord indiqué le morphème GEN/DAT pluriel oriental puis son équivalent occidental.

Note 67. Nous marquons toujours la différence de prononciation consonantique.

Deuxièmement, le nom peut apparaître nu, c'est-à-dire sans aucun article accolé. A ce moment-là, il est par défaut indéfini. Il renvoie alors à un objet du monde non spécifique ou sert à désigner des noms non-dénombrables, en prenant une valeur de partitif.

Ex⁶². (OR) **ձուր-Ø** **չամ-ժ** -u **համար** **կաշակ-Ø** **վերտր-ժ**
 (OCC) **լիւր-Ø** **չամ-ժ** -u **համար** **կավալ-Ø** **վերտր-ժ**
 eau boire-INF-DAT pour verre prendre-IMPER2P
Pour boire de l'eau, prenez un verre.

Note 68. Exemple tiré de Kozintseva (1995 : 17).

Enfin, troisièmement, le nom peut être accompagné d'un article indéfini qui a en fait une origine numérale. C'est très souvent ce qui se produit avec la plupart des langues possédant une marque d'indéfini. La forme du numéral et la forme de l'article indéfini sont d'ailleurs très souvent homonymes, ce qui rend difficile leur distinction.

Voici ce que précise Creissels (2006a : 137) à propos de la création de l'indéfini et de son évolution à partir du numéral :

La première étape de l'évolution qui peut créer un article indéfini à partir du

numéral un est la généralisation de l'emploi de un pour marquer des constituants nominaux référentiels mais non identifiables qui se réfèrent à un individu unique ; dans une deuxième étape, l'emploi de l'article indéfini tend à s'étendre aux constituants nominaux non référentiels.

Ce qui va nous intéresser en arménien, c'est précisément la forme que va endosser cet article indéfini d'origine numérale. Que l'on soit en oriental ou en occidental, nous aurons deux fonctionnements différents. En effet, en oriental, le numéral classique -mi- a donné d'une part le numéral⁶⁴ -mek-~-mi-, d'autre part, la forme d'indéfini -mi- qui peut varier avec -m□- (chez les locuteurs en provenance d'Iran), qui apparaîtra en tant que morphème libre, devant le nom auquel il se rapportera. D'ailleurs, si on le supprimait, on garderait le même sémantisme, comme on peut le constater dans l'énoncé suivant.

Ex : (OR) k'in-ə (mi) t'un ε nqjum
femme-DEF (NUM1) maison voir.PRES3S

La femme regarde une maison

En revanche, en arménien occidental, le numéral semble s'être plus grammaticalisé. En oriental, on a juste observé un changement ou plutôt une diversification dans le sémantisme du numéral de base, tandis qu'en occidental, en plus de cette modification-là, l'ordre des constituants a été modifié, le morphème a basculé à droite de la base nominale (ou autre), s'y est suffixé (comme l'article défini) et est donc devenu un morphème non autonome⁶⁵. L'article indéfini apparaît donc sous la forme -mə, morphème lié.

Ex : (Locuteur OCC)

Curé : hin durnə orin -Villeurbanne Hippolyte Kahn=

Curé Trad : ils ont acheté une ancienne maison -Villeurbanne Hippolyte Kahn=
hin **durn-mə** orin : vieux maison-INDEF acheter.NARR3P

En occidental, cet article est invariable et n'est utilisé qu'au singulier pour désigner un référent indéterminé ou un référent indéfini prélevé dans un ensemble d'objets semblables. Il tombe au pluriel et l'on retrouve le morphème zéro qui, comme nous l'avons vu précédemment, sert à indiquer que le nom (dans ce cas pluriel) est indéfini.

Voici donc la différence de traitement de l'article indéfini en arménien oriental et en arménien occidental :

⁶⁴ Il en va de même pour l'occidental.

⁶⁵ Même s'il apparaît détaché du nom à l'écrit. Aucun autre élément ne pourrait s'intercaler entre le nom et le suffixe de l'indéfini.

(OR) mi N

(OCC) N-mə

Nous ne discuterons pas ici de la constitution des paradigmes pour ces articles défini et indéfini, qui semble problématique. En effet, même si pendant longtemps la tendance a été de les opposer au sein du même groupe de déterminants articles, il semble clair, comme l'évoque Creissels (2006a), que le défini appartient à la classe des 'actualisateurs', tout comme les démonstratifs et les possessifs, et que l'indéfini appartient aux déterminants quantifieurs.

Ce qui nous intéressera ici est la forme que prendra l'article indéfini quand il apparaîtra dans notre corpus, puisque c'est le seul type de déterminant, avec les possessifs, qui peut varier d'un standard à l'autre⁶⁶. Nous regarderons ainsi chez chaque locuteur la forme qui sera employée : utilisera-t-il le morphème appartenant à sa propre variante ou fera-t-il des tentatives d'adaptation en utilisant le morphème de la variante opposée ?

Ce type d'adaptation aussi bien dans un sens que dans l'autre demande *a priori* un certain effort pour les participants. Si un locuteur OR tente d'employer le morphème d'indéfini de l'occidental, il doit changer la forme qu'il maîtrise et la basculer à droite du substantif. A l'inverse, un locuteur OCC devra également modifier la forme de son morphème habituel et le faire passer à gauche du substantif. Il semble donc que ce type de changement ne soit pas l'un des plus attendus dans les adaptations, car il est relativement compliqué à effectuer.

Après avoir demandé l'avis de nos interlocuteurs, nous constatons qu'apparemment, pour certains locuteurs OR, cette différence semble connue et même utilisée, car elle est assez caractéristique du système occidental.

Comme dans le constat que nous avons effectué à propos de certaines formes verbales très différentes d'une variante à l'autre, et qui se prêteraient *a priori* peu à adaptation, nous obtenons ici le même type de remarque de la part de certains locuteurs, qui ne paraissent pas ignorants du changement existant. Reste à savoir si ceux qui tentent les adaptations les réussissent, c'est-à-dire s'ils emploient des formes attestées dans la variante opposée, ou bien s'ils font de la sur-adaptation. Quant aux locuteurs OCC, ils semblent moins à l'aise avec cette différence (si ce n'est NZ⁶⁷, une fois n'est pas coutume). Nous étudierons ces phénomènes en détail dans notre corpus.

2.2.5. L'ordre des mots

Pour clore cette description portant sur les différences morpho-syntaxiques entre l'arménien oriental et l'arménien occidental, il nous reste à aborder un phénomène sémantico-syntaxique important : l'ordre des mots.

⁶⁶ Nous avons déjà parlé des déterminants possessifs (qui prennent la même forme que les pronoms possessifs), dont la forme varie également d'une variante à l'autre.

⁶⁷ Le principal locuteur OCC, qui est évêque de l'Eglise arménienne de Lyon.

Rappelons ce que nous avons présenté précédemment :

- l'ordre des mots est rigide uniquement dans le syntagme nominal, où nous voyons d'abord apparaître le déterminant puis le déterminé ;
- dans les phrases simples à prédicat verbal, l'ordre des mots est beaucoup plus libre. On pourrait classer l'arménien dans les langues SOV⁶⁸, mais l'information la plus importante à retenir est que le verbe fléchi se trouve en position finale.

Dans ces dernières structures, nous allons nous intéresser à l'élément qui occupera la position préverbale. Nous ne prendrons pas en compte les éléments centraux classiques que l'on peut retrouver à cet endroit, comme le sujet de verbes intransitifs, l'objet de verbes transitifs ou certains compléments obliques. Par contre, nous nous attarderons sur le phénomène particulier de focalisation, attesté essentiellement en arménien oriental : lorsque l'ordre SOV n'est pas respecté, c'est parce qu'on peut trouver un élément focalisé en position préverbale. C'est ici que se trouve le dernier type de variation morpho-syntaxique entre les deux standards auquel on s'intéressera dans le cadre de notre travail et qui a été étudié par Comrie depuis 1984.

Développons avant tout la description de ce phénomène : le focus est une unité linguistique qui est particulièrement chargée d'une valeur informative et qui va, pour cette raison, être mis en relief dans le discours. Le procédé de focalisation permettra cette mise en relief. Celui-ci, selon Creissels (2006b : 112) « consiste à signaler explicitement un constituant qui joue le rôle discursif de focus ». Selon les langues du monde, il existe plusieurs procédés de focalisation et plusieurs types de constructions qui ne seront pas utilisés avec la même fréquence.

Toujours selon Creissels (2004), il existe trois grands types de stratégies de focalisation, dans les langues du monde :

- l'adjonction d'une marque de focalisation avec ou sans modification de la construction de la phrase ; c'est par exemple ce qui se passe en bambara où l'on ajoute le morphème de focalisation à droite du terme focalisé ;
- la focalisation marquée uniquement par l'intonation ; c'est le cas en anglais ;
- le marquage intonatif accompagné d'un terme focalisé dans une position spéciale (sans aucun autre changement)⁶⁹.

En ce qui concerne l'arménien, la deuxième stratégie de marquage intonatif est le procédé commun aux deux variantes. La différence résidera en revanche au niveau d'une spécificité propre à l'arménien oriental, qui assortira dans certains cas ce marquage intonatif d'un terme focalisé dans une position spéciale (troisième stratégie). Cette variante possèdera ainsi un focus dit préverbal, c'est-à-dire un focus qui se placera systématiquement à gauche du verbe ou plus précisément à gauche de la forme finie du verbe.

⁶⁸ Remarque : l'arménien d'Arménie aurait tendance à modifier cet ordre des mots à cause notamment de l'influence du russe, et suivrait donc un ordre SVO.

Selon Comrie (1984), cette position préverbale est observée dans de nombreuses autres langues (comme le hongrois ou le basque par exemple) dont certaines appartiennent à la même aire géographique que l'arménien. C'est le cas du géorgien où linéaire des constituants n'est pas définitoire des rôles syntaxiques [...] ».

⁶⁹ Comme le précise Creissels (2004 : ??), « ce dernier type de stratégie n'est possible que dans les langues où le rangement linéaire des constituants n'est pas définitoire des rôles syntaxiques [...] ».

du turc.

Par ailleurs, il est utile de distinguer en arménien oriental trois types de focus, le focus étant « the essential new information that is presented or asked in the sentence » (Comrie, 1994 : 1) :

- un focus syntaxique qui est tout simplement le constituant prenant la position préverbale, par défaut occupée par l'auxilié (dans le cas des formes composées) quand il n'y en a pas ;
- un focus pragmatique qui est le constituant apportant une nouvelle information donnée ou demandée ;
- un focus intonatif qui est le noyau du contour intonatif, autrement dit l'élément sur lequel porte l'accentuation.

Bien entendu, ces trois types de focus ne coïncident pas nécessairement. Nous essayerons dans notre corpus de voir où se situe le focus en arménien oriental et surtout quel est le procédé de focalisation que les locuteurs de l'autre variante utilisent.

Enfin, Comrie expose le fait qu'en arménien oriental, le placement, c'est-à-dire la position de focus préverbal, est essentiellement contraint pour les pronoms interrogatifs en position de sujet ou d'objet ainsi que pour les interrogations totales, où le terme sur lequel porte l'interrogation est placé avant la forme verbale finie.

Ce placement sera en revanche beaucoup moins contraint pour les autres termes focalisés.

Voici quelques exemples directement tirés de notre corpus :

- avec des pronoms interrogatifs :

(Locuteur OR) :

Cathy : ((à Martin)) intʃ **ɑ** **et'ʃ**
Cathy glose : INTER être.PRES1S DEM
Cathy trad : ((à Martin)) qu'est-ce que c'est que ça/

- dans des interrogations totales :

(Locuteur OR) :

Cathy : nəvɛɬ st'atsɑ/

Cathy glose : cadeau recevoir.PAS3S

Cathy trad : *tu l'as reçu en cadeau/*

(Locuteur OCC) :

NZ : usutitj bidi "las/

NZ glose : enseignant FUT être.SUBJ.PRES2S

NZ Trad : *tu vas devenir enseignante/*

Voici à présent des exemples ⁷⁰ qui illustrent l'utilisation de la position de focus préverbal chez les locuteurs OR :

Cathy : -si- nəvtsutink ɣwanotse metə'atsənk

Cathy glose : -s- rétréc.r.3P.PAS cuisine.DEF grandir.CAUS.PAS3P

Cathy trad : *-si- nous avons rétréci et c'est la cuisine que nous avons agrandie*

Julie : -linguistique- am sovaqum

Julie glose : linguistique AUX.PRES1S apprendre.PTCI

Julie Trad : *fétudie la -linguistique-*

Pour réellement comprendre où se situe la différence entre les deux variantes d'arménien, nous devons apporter une information supplémentaire.

Nous savons que la focalisation fonctionnera à l'identique en oriental et en occidental pour le cas des questions. Pour les autres structures, nous savons qu'à l'occidental il n'y a qu'un simple marquage intonatif du focus, là où en oriental ce marquage peut être accompagné d'une position syntaxique particulière. Ceci est vrai en oriental, particulièrement avec les formes verbales analytiques, où le focus se placera avant la forme finie, autrement dit, avant l'auxiliaire en arménien, qui aura inversé sa place avec le participe. Le reste du temps, c'est-à-dire avec des formes verbales synthétiques, la contrainte d'ordre sera beaucoup moins suivie. C'est donc à ce niveau-là que nous focaliserons notre travail : la focalisation avec des formes verbales analytiques.

Voici ce qui peut se passer : en occidental, nous aurons le focus marqué intonativement qui se placera avant le participe suivi de son auxiliaire (y compris dans les constructions interrogatives), tandis qu'en oriental, ce même focus se placera juste devant l'auxiliaire qui aura inversé sa place avec celle du participe.

⁷⁰ Ce sont des exemples où le focus syntaxique et le focus d'intonation correspondent.

En voici les schèmes avec les exemples correspondants (toujours tirés du corpus) :

Arménien occidental :	FOC	participe	auxiliaire
NZ :	<u>hojagap</u>	sojkei	ek
NZ glose :	grandiose	construire.PFT	AUX.2P.PRES
NZ trad :	<i>c'est grandiose ce que vous avez fait</i>		
Arménien oriental :	FOC	auxiliaire	participe
Julie :	<u>-linguistique-</u>	em	sovojum
Julie glose :	Linguistique	AUX.PRES1S	apprendre.PTCI
Julie Trad :	<i>j'étudie la -linguistique-</i>		

Nous proposerons de restreindre l'analyse du focus uniquement avec ces formes-là dans notre corpus, étant donné qu'avec les autres formes, son utilisation sera beaucoup moins contrainte et régulière. Ainsi, d'une part, nous pourrons regarder si les locuteurs OR utilisent réellement cette contrainte syntaxique et d'autre part, nous pourrons également relever si les locuteurs OCC ont conscience de cette particularité de construction en arménien oriental et s'ils tentent de l'employer.

Cependant, après avoir interrogé nos interlocuteurs, nous constatons qu'ils ne semblent guère maîtriser cette subtilité syntaxique et qu'ils n'ont ni conscience ni connaissance de la formation et de l'utilisation du focus. Après avoir effectué quelques tests chez les locuteurs OR en leur proposant de reconstituer des énoncés arméniens à partir d'exemples français, les différences de construction ne leur paraissaient que trop rarement et aléatoirement pertinentes. Des exemples du type : « Pierre mange une pomme » ; « c'est Pierre qui mange une pomme (et non Marie) » ; « c'est une pomme que mange Pierre (et non une poire) », peuvent, pour eux, avoir la même structure syntaxique avec l'élément focalisé qui ne porte qu'une marque intonative. Bien que nous leur proposons, dans un second temps, les énoncés portant le marquage syntaxique du focus, ils ne semblaient pas pour autant complètement convaincus, en évoquant que l'on pouvait, selon eux, dire les deux.

Ainsi, cette différence de construction est certes présente et décrite dans le système de la langue, mais son application est loin d'être évidente, et finalement son analyse ne sera peut-être pas des plus pertinentes. Nous relèverons donc dans notre corpus les énoncés qui contiennent un focus et ont une forme verbale composée aussi bien chez les locuteurs d'arménien oriental que chez les locuteurs d'arménien occidental, et nous essayerons de voir les régularités d'emploi. Mais ce qui sera réellement intéressant, c'est de relever les formes verbales analytiques qui sont adaptées par le locuteur, c'est-à-dire qui appartiennent à la variante opposée, et de voir où se place le focus dans ces énoncés, quand il y en a un. Par exemple, si un locuteur OCC utilise la forme de présent de l'oriental, qui n'existe pas dans sa variante, on pourra regarder où se situe le focus à

savoir s'il est situé avant l'auxiliaire, comme ce qui est attendu en oriental, ou bien s'il est situé devant le participe, comme ce qui existe en occidental. A l'inverse, chez un locuteur OR qui emploie une forme verbale typiquement occidentale, on regardera où il aura tendance à placer son focus.

Voici deux exemples construits pour illustrer notre propos, l'élément souligné étant le focus. Nous remarquons bien l'inversion de l'auxiliaire avec son participe en oriental et non en occidental :

En oriental

Երեքոն սի է ցնոտել
enfant-DEF tard AUX3S partir.PARF

L'enfant est parti tard.

ոչս ցիրեա յոս ւոն ցոմ
DEM livre-DEF moi AUX1S écrire.PARF

C'est moi qui ai écrit ce livre.

En occidental

Երեքոն սի կոտսեր է
enfant-DEF tard partir.MED AUX3S

ոչս կիրեա յոս կոտս ւոն
DEM livre-DEF moi écrire.PARF AUX1S

Il nous reste en fait à voir si cette différence existant dans le système est réellement marquée et employée par les utilisateurs ou non.

Nous ne poserons ainsi pas d'hypothèses de départ parce que ce phénomène semble complexe et peu prévisible.

2.3. Au niveau lexical

Il est évident que le niveau morpho-syntaxique est de loin le plus riche à analyser puisque c'est celui qui contient le plus de différences entre les deux systèmes linguistiques arméniens.

Il nous reste à parler à présent de la strate lexicale, qui est peut-être le niveau qui semble le plus familier à tous les locuteurs. En effet, après avoir abordé les phonèmes -unités minimales distinctives-, les morphèmes -unités minimales significatives-, nous allons aborder leurs combinaisons entre eux qui permettent de former les mots ou lexèmes.

Le stock lexical de l'arménien moderne possède plusieurs sources :

- un héritage de l'arménien classique qui lui-même a hérité d'autres langues ;
- un stock dialectal qui a notamment scindé l'arménien classique en deux standards, qui ont pris des voies différentes, en fonction des mots dialectaux qui les ont contaminés de part et d'autre ;
- une série d'emprunts récents aux langues des divers pays d'accueil, expliqués par les mouvements migratoires.

Reprenons en détail ces différents fonds lexicaux.

2.3.1. L'héritage de l'arménien classique

L'arménien classique, tout au long de son histoire, a enrichi son vocabulaire d'origine. Une partie de son lexique est héritée de l'indo-européen, et une autre partie est empruntée à d'autres langues avec lesquelles il a été en contact.

D'après les études effectuées sur le lexique, les spécialistes sont entre autres capables de séparer les mots originaires arméniens et les emprunts qui sont, comme nous l'avons évoqué précédemment, en grande partie faits à l'iranien, mais aussi au grec et au syriaque.

D'une part, les racines provenant directement de la couche indo-européenne concernent principalement les domaines suivants : nature, parties du corps, relations de parenté, noms d'animaux, agriculture, élevage, économie rurale et mots de l'environnement domestique, ainsi que les noms des nombres et les pronoms. Cet héritage est relativement mince.

D'autre part, les mots exprimant la structure sociale, la religion, les arts et techniques, les métaux et tout ce qui concerne précisément les domaines étatique, administratif et juridique, ont été empruntés à l'iranien essentiellement.

Tous ces emprunts trouvent leur explication dans l'histoire :

Tout d'abord, au VI^e siècle av. J.-C., les Arméniens ont cohabité avec les Ourartéens (ou Haldes), non indo-européens, qui avaient fondé le royaume d'Ourartou (au sud du Caucase). Leur langue, l'ourartéen, a fortement influencé l'arménien, en laissant des traces phonétiques, morphologiques et lexicales. C'est la première source d'influence externe.

Ensuite, l'Arménie devient tour à tour une province conquise par les Mèdes, puis une satrapie de l'Empire Perse. Donc, à partir de ce moment-là, les Arméniens ont été en contact plus ou moins direct avec les différents stades de l'iranien, et ces contacts concernaient essentiellement les domaines administratif, juridique et religieux. Si l'on étudie l'histoire arménienne et iranienne de plus près, on s'aperçoit qu'on peut même déterminer l'époque à laquelle les emprunts ont été effectués. Ce qu'il faut savoir, c'est que tous ces emprunts ont été faits aux états successifs d'une seule et même langue : l'iranien. Ils ont surtout commencé avec l'iranien ancien (entre 560 et 330 av. J.-C.), sont passés par le pehlevi de l'époque parthe (entre 256 av. J.-C. et 224 ap. J.-C.), puis par le pehlevi de l'époque sassanide (jusqu'en 642), et enfin par l'iranien moderne.

En ce qui concerne tous ces emprunts à l'iranien, nous pouvons retenir qu'ils sont nombreux parce que Perses et Arméniens ont cohabité pendant plus de 1600 ans, sur des relations établies de maîtres à vassaux.

Notons que la majorité des emprunts a été faite pendant l'époque parthe, à l'ancien pehlevi. C'est notamment sous la domination des Arsacides (dynastie parthe) qui ont régné sur la Perse et sur l'Arménie pendant plus de trois siècles, qu'il y a eu réorganisation de la société sur le modèle parthe iranien. Et c'est ainsi que de nombreux mots iraniens concernant la structure de l'Etat et son administration, ainsi que le domaine juridique, sont entrés dans la langue arménienne.

Par ailleurs, en plus de la masse des emprunts faits à l'ourartéen puis à l'iranien, il existe en arménien classique environ deux cents mots provenant du syriaque, phénomène dû essentiellement à la proximité et au mélange des deux peuples (Arméniens et Syriens) à une certaine époque. Cette proximité tenait essentiellement à la proximité théologique des deux églises, à la périphérie de Byzance, puisqu'ils furent les deux premiers peuples à se convertir au christianisme. Les Syriens ont tout simplement laissé des traces de leur langue dans l'arménien⁷¹.

Enfin, il y a eu de nombreux emprunts grecs et ce, dès l'époque byzantine. On assiste à une influence hellénistique au sein de la cour royale, dans le domaine culturel. Mais peu de mots sont réellement entrés dans la langue arménienne, en tout cas jusqu'à l'adoption du christianisme⁷². On parle alors, à ce moment-là, d'une forte influence du grec sur la langue arménienne, non par des emprunts directs dans le sens de l'approche comparatiste ou par un contact des populations ou par domination culturelle, mais par un cheminement interne (passage de la langue écrite et savante à la langue populaire).

Cette base historique, même si elle est constituée en grande partie d'emprunts, est entièrement commune aux deux variantes d'arménien.

2.3.2. Le stock dialectal

C'est ici que vont apparaître les premières différences lexicales. Nous avons expliqué précédemment comment étaient nés les deux standards arméniens, au cours du XIX^e siècle. La langue de l'époque se scinde en deux variantes, l'une occidentale, se rapprochant naturellement du dialecte citadin de Constantinople et de sa région, ignorant par la même les dialectes trop provinciaux, l'autre, orientale, se rapprochant du dialecte de Tiflis et prenant, pour sa part, largement en compte les autres dialectes provinciaux. Chaque variante a ainsi subi des influences différentes, ce qui a provoqué deux situations complémentaires :

Tout d'abord, chaque variante possède son quota de vocabulaire spécifique, c'est-à-dire qu'à une même notion correspondent des lexèmes différents (cas de synonymie diatopique).

Voici quelques exemples pour illustrer ce premier phénomène :

⁷¹ Toutefois, la plupart des termes empruntés concernait la religion : la première traduction de la Bible en arménien s'est faite à partir d'un exemplaire en syriaque.

⁷² Augmentation du nombre d'emprunts au grec à partir du IV^e siècle.

Traduction	Arménien Oriental	Arménien Occidental
facile	hejt'	tyryn
bien	lav	սեւոր / սեւց
cher	tang	սւբ
œuf	dzu (~ havk'it)	havgit
verre	bazak'	gavat
enfant	jereχa	manug
dent	at'am	agra
tomber	əngnel	inal
écouter	læsel	medigənel
finir	vertʃanal	ləmənnal
devenir	linel	əllal
fermer	pak'el	gotsel

Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons différentes :

- soit une des deux variantes a été plus conservatrice que l'autre en gardant le mot d'origine classique, la seconde variante optant pour l'équivalent dialectal ;
- soit les deux variantes ont chacune de leur côté adopté le mot dialectal.

L'autre alternative due à cette scission est le fait, à l'inverse, d'avoir dans les deux variantes un même lexème mais des significations distinctes (type de polysémie diatopique). Ainsi ces termes ont une étymologie commune mais ont évolué vers deux usages divergents, l'un des deux standards ayant généralement spécialisé le sens du mot en le restreignant à un champ sémantique particulier.

Voici quelques exemples :

Arménien	Traduction de l'oriental	Traduction de l'occidental
ʃor	vêtement	langes (spéc)
bazak' / pozag	verre	coupe (spéc)
gavat / kaval	gobelet (spéc)	verre
imanal	comprendre	entendre
dzekel / tsəkel	tiser, tendre	laisser
k'arkel / garkel	langes	langes (spéc)

2.3.3. Les emprunts modernes

La dernière source de vocabulaire possible pour l'arménien est les emprunts qu'il a effectués aux langues des pays d'accueil, lors des différents mouvements migratoires, autrement dit au moment de la constitution de la diaspora arménienne.

Ainsi, d'une part l'arménien occidental a, par exemple, conservé, malgré un travail d'épuration, des turcismes et quelques traces d'arabe et, d'autre part, l'arménien oriental parlé en Arménie, territoire qui faisait partie de l'ex-URSS, a eu de nombreux contacts avec le russe, quant à l'oriental parlé en Iran, il a par ailleurs été abondamment imprégné de vocabulaire iranien.

Mis à part ces trois tendances attestées, une fois que les différentes populations se sont déplacées notamment au moment du génocide de 1915, la langue a subi d'autres influences, comme par exemple celles du français⁷³ ou de l'anglais, avec notamment une installation massive des Arméniens en Amérique du Nord.

2.3.4. L'hypothèse

Concernant le lexique, nous nous bornerons à analyser le vocabulaire d'origine arménienne ou bien intégré dans les deux standards. Ainsi, nous ne nous intéresserons pas aux emprunts effectués au français, langue de pays d'accueil, puisqu'ils ne seront pas pertinents pour caractériser les deux variantes d'arménien. En revanche, ce qui peut être passionnant à observer, c'est évidemment le stock dialectal qui est différent d'un locuteur à un autre selon sa provenance. Du côté des locuteurs OR, comme nous l'avons déjà évoqué, il n'y a qu'une seule origine, tous les participants étant des Arméniens d'Iran. Nous pouvons donc penser que, sans compter les différences de compétence, ils partageront le même lexique et auront ainsi un certain nombre de termes directement empruntés à l'iranien, et faisant plus ou moins bien partie de leur dialecte courant. Du côté des locuteurs OCC, cette fois-ci, les origines sont certes différentes, mais nous retrouvons tout de même une base commune agrémentée des spécificités dialectales de chacun.

Nous essayerons donc de voir si les locuteurs des deux variantes d'arménien ont conscience des différences lexicales qui peuvent exister et s'ils font l'effort d'employer des termes qui ne font pas partie de leur propre dialecte⁷⁴. A ce niveau-là, nous risquons tout de même d'observer par ailleurs des emprunts effectués au français, qui peuvent être là dans le seul but d'améliorer l'intercompréhension. En effet, si l'un des participants veut rendre sa langue plus accessible au locuteur de l'autre variante, mais d'une part pense que le terme utilisé habituellement dans son propre dialecte ne sera pas compris de son interlocuteur, et d'autre part ne connaît pas son équivalent dans le dialecte opposé, il pourra préférer utiliser le terme français, code qui sera partagé par les deux parties (pas forcément de façon égale bien sûr).

Nous pourrions ainsi formuler l'hypothèse suivante : moins un locuteur maîtrise le système opposé, plus il aura tendance à ne pas s'aventurer dans l'utilisation d'un lexique

⁷³ Qui, rappelons-le, avait déjà existé dans les états de langue prédécedents.

⁷⁴ Si le locuteur adaptant a une compétence élevée dans sa propre variante, la compréhension du lexique de la variante opposée sera facilitée.

différent. Alors, soit il conservera son propre vocabulaire, ce qui peut comme toujours causer des incompréhensions ou des malentendus, soit il aura recours au français, terrain certes neutre, mais qui pourra être perçu plus ou moins négativement par les interlocuteurs. Nous vérifierons tout cela dans notre corpus.

2.3.5. L'impression des locuteurs

Au niveau lexical, l'enquête est très intéressante puisqu'il semble y avoir quantité de locuteurs qui ont conscience des différences qui peuvent exister, par rapport aux autres dimensions précédemment étudiées. Ce qui n'est pas très étonnant finalement, puisque le lexique apparaît comme le niveau le plus directement accessible aux locuteurs et c'est donc là que les divergences seront le plus facilement repérables car fortes. Ici, ce n'est pas simplement la prononciation d'un mot ou sa flexion qui se trouvent modifiées, indices qui peuvent être parfois subtils à identifier, mais c'est bel et bien le mot entier qui change.

Chaque locuteur connaît au moins quelques mots dans le dialecte voisin et d'ailleurs, durant l'interview, plusieurs s'amusaient à donner le lexème dans leur propre variante puis l'équivalent dans le système opposé, preuve qu'ils maîtrisent bien dans certains cas les deux standards.

3. Les hypothèses

Nous venons de présenter les différences attestées entre l'arménien oriental et l'arménien occidental, et présentes dans notre corpus de données authentiques. Elles se situent :

- **au niveau phonético-phonologique** avec deux répartitions différentes des consonnes occlusives et des affriquées ;
- **au niveau morpho-syntaxique**, avec des différences dans les modèles flexionnels verbaux, pour les morphèmes flexionnels qui donnent des indications de TAM, dans le système nominal avec des affixes casuels différents, dans le système pronominal avec des morphèmes différents, pour le placement et la forme du déterminant article indéfini et pour l'ordre des mots avec le phénomène de focalisation ;
- **au niveau lexical**, avec des termes radicalement distincts d'une variante à l'autre.

Nous avons formulé par ailleurs différentes hypothèses de départ, illustrant le probable fonctionnement des adaptations, phénomène qui permet d'augmenter le degré d'intercompréhension entre les locuteurs de variantes opposées. Si nous récapitulons à présent ces hypothèses, voici ce que nous pouvons en dire :

- concernant les différences **phonético-phonologiques**, nous partons de l'idée que le système le plus riche englobant le système le moins riche, les locuteurs d'arménien oriental auront plus de facilité à s'adapter à la prononciation de l'arménien occidental que l'inverse ;

- concernant le niveau **morpho-syntaxique**, que ce soit pour le verbe, le nom ou le pronom, nous avançons l'idée que plus le degré de différence entre les deux variantes sera élevé, fort ou subtil, moins les tentatives d'adaptations seront probables ;
- concernant le niveau **lexical**, il en va de même puisqu'ici nous avons affaire à un degré de différence extrême, avec deux signifiants radicalement distincts pour un même signifié. Ainsi, si le locuteur ne maîtrise pas le mot dialectalement opposé, il préférera rester dans sa variante ou avoir recours au français, connu des deux côtés.

Cette grammaire contrastive que nous avons tenté de mettre au point montre les points communs et les divergences que contiennent les deux variantes d'arménien qui constituent notre objet d'étude. Nous avons mené une description des phénomènes tels qu'ils étaient attestés en **langue** en essayant de les illustrer avec des exemples pris en **discours** (dans la variante d'origine des locuteurs), au cœur des interactions que nous avons enregistrées, pour atténuer autant que possible le décalage qu'il peut exister entre la grammaire, en tant que norme de référence stabilisée, et les pratiques langagières des locuteurs, individuelles et toujours fluctuantes.

Cette description nous a permis d'établir certaines hypothèses quant aux points de contact potentiels des deux variantes lorsqu'elles se trouveraient employées dans la même interaction. Nous avons donc pu, tout au plus, faire quelques suppositions sur les possibilités offertes par les deux systèmes linguistiques, mais en aucun cas, nous n'avons pu prévoir ce qui peut réellement se passer, en discours, lorsque des locuteurs placeront différents dialectes en contact. Il aurait été très délicat voire imprudent, même au niveau phonético-phonologique, de formuler, à partir d'une unique description linguistique, des hypothèses qui chercheraient à établir une tendance quant au fonctionnement des adaptations, dans un sens ou dans l'autre. Nous ne pourrions, par exemple, jamais dire que les adaptations morphologiques se font plus en arménien oriental qu'en arménien occidental, uniquement à partir de la description des systèmes. Il paraît alors indispensable de voir les utilisations individuelles qu'un locuteur peut faire de la ou des langues dont il dispose, dans une situation de communication particulière. Autrement dit, le phénomène des **adaptations** qui va nous intéresser dans toute notre étude, est propre à chaque locuteur et n'est pas uniquement dépendant d'un système linguistique. Nous ne pouvons ainsi guère établir de tendances générales quant au fonctionnement de ces adaptations en nous basant uniquement sur les systèmes linguistiques, mais nous devons voir comment fonctionne cette « **grammaire □ en-interaction** » qui est actualisée par les locuteurs. La situation de communication, la compétence des locuteurs, les liens entretenus entre eux, sont quelques éléments qui vont complexifier l'analyse et montrer à quel point l'adaptation est liée à l'individu qui la produit et ne relève pas seulement de critères **internes**, purement linguistiques, mais également, et de manière indissociable, d'un ensemble de facteurs **externes**, que ceux-ci soient propres aux locuteurs ou à la situation de contact.

La **sociolinguistique**, avec sa prise en charge de l'individu et de la situation, en plus de la langue, apparaît alors comme le cadre théorique correspondant le mieux à l'objet d'étude qui est le nôtre, et nous tâcherons de consacrer le chapitre suivant à montrer la

Chapitre 2. Description linguistique des différences entre arménien oriental et arménien occidental

richesse qu'un tel cadre nous offrira pour l'analyse prochaine de nos données, et nous permettra de limiter de façon fine notre objet de recherche.

Pour conclure cette présentation, nous pouvons reprendre toutes les différences linguistiques qui vont nous intéresser pour la suite de notre étude, sous forme de tableau synthétique :

Niveaux	Différences	Éléments concernés	Arménien oriental	Arménien occidental
phonétique phonologique	consonnes voisées et affriquées	trémaent, արյուն, րեւոն	թ, ր, ար → système buccal	թ, ր, ր → système buccal et alvéolaire
morpho-syntaxique	système verbal	qualité flexionnelle	-ի, -ով, -ել → 3 modalités flexionnelles	-ի, -ով, -ի → 3 modalités flexionnelles
		NOM-PLUR et NOM-PL	իկան, Մե-ՈՒՅ	իկան, Մե-ԵՒ
		CAUS passif	-իք-	-անիք-
		IMP III, long pour verbe en -ի	-ի-	՛
		Verbes unipersonnels passif long	-ոյ	-ոյն
		Temps ԲԵՏ et ԵԻԲԵ	ԵՄ ՈՒՅ, Եմ	գԵ, ԵՄ
		Temps ԲԱՍՒԱԼԻ et ԲՊԻ	ԵՄ ՏԻ, Եմ	ԵՄ ՈՒՅ, Եմ
		Temps médian passif ԲՊԻ		ԵՄԻՒ, Եմ
		Temps ԲԱՒԱԼԻ/ԲԱՒԱՍԻ passif	ԵՄԻՒ, Եմ	
		Temps ԲԱՒԱԼԻ/ԲԱՒԱՍԻ passif	ԵՄ, Եմ	
	système nominal	pré-ARTICULAT pl	-ի	-ո
		pré-ART	-իք	-ոյն
		pré-LOC	-ում	
système pronominal	pronoms personnels (au 1 et 2 pl) ՈՒՅ-ԵՄ			

Niveaux	Différences	Éléments concernés	Arménien oriental	Arménien occidental
morpho-syntaxique	système pronominal	pronoms réfléchis (au 1 NOM-GEN PL)		
		pronoms démonstratifs		
	déterminants nominaux	ճշմ	ճ-ՄԵ	
	voies des mots	ճշմ	pronoms personnels (au 1 forme verbale composée)	
lexical	vocabulaire différent			

Chapitre 3. Approche sociolinguistique

1. Naissance et courants

Les diverses lectures entreprises nous ont permis de confirmer notre point de vue initial : notre recherche se situe dans le domaine de la sociolinguistique, dont l'objet est l'étude de la langue en relation avec la société. Il s'agit d'une discipline relativement récente apparue à la fin des années soixante, bien que, comme l'indique Hudson (1980), des études reliant la langue et la société avaient déjà précédemment été menées. Il existe une longue tradition portant d'une part sur la dialectologie et, d'autre part, sur l'étude des relations existant entre le sens des mots et la culture. La nouveauté de l'époque, aux yeux de Hudson (1980 : 1), est :

the widespread interest in sociolinguistics and the realisation that it can throw much light both on the nature of language and on the nature of society.

De nombreux projets ont été mis en place, de nombreuses données empiriques ont été récoltées et des études aussi bien sur des communautés peu connues que sur des communautés beaucoup plus connues et cotoyées au quotidien ont attiré toute l'attention des chercheurs. C'est ainsi qu'a commencé à se développer la sociolinguistique.

La différence fondamentale que cette discipline entretient avec la linguistique purement structuraliste apparaît d'emblée dans la définition donnée ci-dessus. La

sociolinguistique met explicitement en relation la langue et la société, alors que la linguistique structuraliste privilégie, dans son ensemble, l'étude de la langue en tant que système, et place au second plan les contextes sociaux dans lesquels elle est apprise et utilisée. Bien que Saussure considère la langue en tant que réalité sociale, il ne la traite pas comme telle. En introduisant les notions de *langue* et *parole*, il se focalise sur la langue en tant que système indépendant et non sur l'utilisation qui est réellement faite de ce système en parole (*language system vs language use*).

La parole se réfère aux énoncés du discours effectivement produits par un individu en des circonstances données, qui ne sont jamais tout-à-fait les mêmes selon les situations. La langue, d'autre part, est le système sous-jacent qui reflète la partie stable d'énoncés particuliers. (Gumperz, 1982 : 10)

Les structuralistes s'appuient sur des données empiriques, mais celles-ci ne sont qu'un moyen – passage obligé – intéressant à exploiter pour parvenir à une description grammaticale des systèmes étudiés. Ce qui les intéresse avant tout est d'établir une grammaire de la langue, constituée de catégories abstraites, qui sera le plus possible commune à la population des locuteurs concernés. Toute variation manifestée en *parole* par ces mêmes locuteurs et qui n'entre pas dans le système décrit, est considérée par ces linguistes comme une forme dérivée apportée par le locuteur lui-même, ne faisant donc pas partie de la *langue* et n'étant donc pas prise en compte.

Les déviations dans la structure qui apparaissent naturellement dans l'étude du comportement quotidien étaient considérées comme n'appartenant pas, par nature, au système. On pensait qu'elles reflètent des préférences momentanées, une idiosyncrasie personnelle. Ou qu'elles manifestent des tendances émotives ou expressives, qui reposent sur des mécanismes de signalement universels. (Gumperz, 1982 : 11)

Tout ce qui ne fait pas partie du système linguistique et qui pourrait être dû à des critères externes n'a pas sa place dans le structuralisme au sens strict.

Nous allons, pour notre part, nous intéresser certes aux systèmes linguistiques, qu'il s'agisse de celui de l'arménien ou, de façon moins approfondie, de celui du français, et nous allons largement développer les caractéristiques internes de la langue (arménienne), ce qui nous permet d'exposer une première approche abstraite du fonctionnement attendu de celle-ci. Mais ce qui nous importe réellement, c'est de comprendre comment fonctionne concrètement la langue, autrement dit comment elle se comporte, comment elle est employée lorsqu'elle est mise en discours, lorsqu'elle est utilisée par ses locuteurs, au sein d'une interaction verbale.

En choisissant une telle approche de travail, nous ne pouvons évidemment plus isoler la langue en tant que simple système linguistique ; nous nous devons d'observer son comportement en pleine utilisation, en tant que langue « vivante », c'est-à-dire langue qui vit, grâce aux emplois qu'en font les uns et les autres. Nous étudions donc la langue dans la société, autrement dit après avoir décrit les emplois attendus et attestés de la langue, nous observons les usages réels qui sont faits en discours. Ces derniers sont complètement dépendants des locuteurs et de toute une série de facteurs les concernant directement et qui sont externes à la langue.

Dans notre étude, ces deux approches linguistique et sociolinguistique sont

parfaitement complémentaires et la première est indispensable à la seconde. En quelque sorte, on pourrait dire que la sociolinguistique fait partie de la linguistique et sa particularité est qu'elle se refuse à séparer la langue de ses conditions d'utilisation.

Le point de départ de la sociolinguistique est une critique d'une certaine conception immanentiste du structuralisme. Labov, qui fut l'étudiant de Weinreich, s'oppose à la linguistique structuraliste de Saussure qui ne décrit les faits linguistiques qu'en relation avec d'autres faits linguistiques, alors que lui, comme Meillet (pourtant structuraliste), propose de s'aider de données extérieures, tirées du comportement social, pour expliquer certains de ces faits linguistiques⁷⁵.

Dès la fin des années 60, Labov ainsi que d'autres chercheurs nord-américains, européens et particulièrement français, remettent en question le structuralisme de Saussure qui, comme l'indique Boyer (2001 : 15), d'une part, efface complètement le sujet (parlant/écrivain) du champ de l'analyse linguistique et, d'autre part, met notamment entre parenthèses « des relations complexes certes mais déterminantes entre langue (langage) et société ».

Hudson (1980 : 3) résume bien les deux approches :

The task of linguistics [...] is to work out 'the rules of language X', after which sociolinguists may enter the scene and study any points at which these rules make contact with society – such as where alternative ways of expressing the same thing are chosen by different social groups.

La linguistique structuraliste a fait de la langue un objet beaucoup trop abstrait. Labov propose d'étudier des langues en société, c'est-à-dire des langues qui sont utilisées, ajustées, constamment adaptées par des locuteurs selon leur propre besoin.

Une discipline portant un nom légèrement différent de celui de « sociolinguistique » cohabite avec elle et étudie les mêmes phénomènes : il s'agit de la **sociologie du langage**. La sociolinguistique, comme la définissait Hudson, étudie le langage au travers de la société. La sociologie du langage, elle, en reprenant les mêmes éléments, décrypte la société par la langue. La nuance paraît mince mais révèle deux approches méthodologiques différentes, en fonction de ce qui constitue l'objet de recherche de base : la langue vs la société. Dans le premier cas, en sociolinguistique (qui fait partie du domaine de la linguistique), l'objet de recherche est avant tout la langue, et l'on s'aide d'indices apportés par la société pour expliquer certains phénomènes apparaissant dans la langue. Dans le second cas, en sociologie du langage (qui fait partie du domaine de la sociologie), on s'intéresse à un état de la société, et l'on s'aide des informations que peut apporter la langue pour expliquer cet état. La différence se situe donc au niveau des éléments sur lesquels la recherche se focalise.

Il est donc inutile de chercher à distinguer à tout prix ces deux disciplines qui se chevauchent en grande partie puisqu'elles s'intéressent toutes deux aux relations entre la langue et la société, même si c'est à des fins diverses. D'un point de vue méthodologique,

⁷⁵ Tout est ainsi parti de l'ouvrage de Weinreich *Languages in contact* (1953), publié il y a plus de cinquante ans, le contact des langues étant un des thèmes phares de la sociolinguistique. Calvet (2003) en raconte l'histoire, basée sur trois générations de linguistes : Martinet le préfacier structuraliste du livre, Weinreich son ancien thésard, et Labov à son tour étudiant de Weinreich.

la sociologie du langage opte pour une approche *macro* observant globalement ce qui se passe pour une société plurilingue, c'est-à-dire une société dans laquelle cohabitent plusieurs langues, enrichissant ainsi différents domaines sociologiques.

This is an important area of research from the point of view of sociology (and politics), since it raises issues such as the effects of multilingualism on economic development, and the possible language policies a government may adopt [...]. However, such 'macro' studies generally throw less light on the nature of language than the more 'micro' ones [...], because the notion of 'language X' is usually left unanalysed. (Hudson, 1980 : 5).

Au sein de la sociolinguistique, en revanche, les deux approches méthodologiques *micro* et *macro* sont possibles. En effet, ces approches dépendent essentiellement de la taille de la communauté linguistique et sociale étudiée. Plus la langue représentée par une communauté sera importante, autrement dit plus la langue étudiée possèdera de locuteurs et aura un statut dominant dans une société en particulier, plus l'analyse qui en sera faite sera *macro*, c'est-à-dire que les conclusions qui pourront être tirées de l'étude seront générales et applicables à une grande partie de la société, parce que suffisamment représentatives.

Et plus la langue et la communauté linguistique étudiées posséderont des caractéristiques particulières et seront peu représentées dans une société, plus l'analyse faite sera *micro*, c'est-à-dire ne sera applicable qu'à cette partie focalisée de la société. Plus l'objet de recherche sera sélectionné, trié avec des critères précis, plus l'analyse qui en sera faite sera microsociolinguistique. C'est exactement ce qui se passe dans notre cas. Nous l'exposerons plus tard en détail, mais notre objet de recherche est très fin, il n'apparaît que dans certaines situations de communication particulières, et ne concerne qu'une partie d'une société, puisque nous étudions les variantes d'une langue qui entrent en contact lors de conversations spontanées, dans un pays d'accueil dont la langue ne correspond en rien à la langue étudiée principalement. Malgré la particularité de notre objet de recherche, son analyse débouche sur la découverte de mécanismes discursifs et interactionnels généraux.

1.1. Les thèmes et leurs domaines

La sociolinguistique est un domaine extrêmement riche et comporte un certain nombre de thèmes qui retiennent l'attention des chercheurs. Parmi eux, les plus étudiés sont les suivants : le plurilinguisme, la diglossie et les contacts de langues, les variations linguistiques, les politiques linguistiques... Ces notions sont volontairement imprécises, chacune d'entre elles ouvrant un champ de recherche immense. En ce qui concerne notre objet de recherche, il se situe à la croisée de certains de ces thèmes, dont nous allons rapidement découvrir les sous-domaines d'appartenance. Pour ce faire, ne cherchant pas à développer tous ces domaines, nous nous appuyons sur une synthèse établie par Boyer (2001) qui présente six des principaux domaines dans lesquels s'illustre la sociolinguistique contemporaine :

1) L'analyse de la *variation* sociolinguistique au sein d'une communauté linguistique ou d'un groupe

Ce domaine a été développé par Labov pour décrire « les fonctionnements sociolinguistiques des variantes d'une même forme, d'un même phénomène (par exemple les réalisations d'un phonème, la variation d'une structure grammaticale, etc.) » (Boyer, 2001 : 19), selon un certain nombre de facteurs externes (vs internes à la langue), tels que l'âge, le sexe, le milieu socio-culturel... Ce champ a notamment été exploré pour le français par Gadet.

2) L'analyse des phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migrations

Les migrations, qu'elles soient internes ou externes, provoquent l'émergence de phénomènes sociolinguistiques intéressants à étudier, qui sont dus au fait que deux ou plusieurs langues entrent en contact dans un contexte particulier. Par exemple, c'est ce qui se passe quand la langue des migrants entre en contact avec la langue du pays d'accueil.

Ces études portent ainsi soit sur des communications **exolingues**, c'est-à-dire entre des locuteurs des deux différentes communautés linguistiques, par exemple le groupe de migrants et le groupe de natifs, soit sur des communications **endolingues**, c'est-à-dire entre membres du même groupe de migrants. Les migrants ont « des usages sociolinguistiques à la mesure de la modification de leur répertoire linguistique » (Boyer, 2001 : 19). Sur ce thème, il y a eu beaucoup de travaux concentrés en Suisse, menés notamment par Lüdi, Py ou Deprez.

3) L'analyse de la dynamique sociolinguistique des *conflits glossiques*, ou plus globalement l'analyse des situations diglossiques

Il s'agit du cadre de la ou plutôt des diglossies, c'est-à-dire pour Boyer (2001 : 18) des « distributions [entre autres] inégalitaires des fonctions sociales de deux ou plusieurs langues dans une même société ». Nous exposerons les différentes écoles existantes, dont Fishman, Lüdi ou Aracil font partie.

4) L'analyse des phénomènes de créolisation et étude des créoles

Ce domaine étudie historiquement les nouvelles langues des esclaves qui ont été créées des suites du contact avec les langues des colons. C'est ce que l'on appelle également le *métissage linguistique*, surtout étudié par Chaudenson et Manessy.

5) La sociolinguistique appliquée à la gestion des langues

Il s'agit d'établir des typologies de **politiques linguistiques**, c'est-à-dire différents modèles de gestion institutionnelle des langues, dont le but, grâce à la contribution de certains spécialistes, est de donner par exemple à ces langues une forme standard avec un ensemble de règles grammaticales, un système d'écriture à une langue à tradition orale, une réforme de l'orthographe... Ces politiques linguistiques se chargent également de l'officialisation et de la diffusion de ces (nouvelles) normes fixées. Ce domaine a surtout été exploité en France par Boyer, Calvet ou Maurais.

Boyer présente ces cinq domaines comme étant les plus étudiés en sociolinguistique et les plus centraux. Mais d'autres sous-disciplines, qu'il considère comme étant plus périphériques, existent également. Une de celles-ci, qui est primordiale pour nous, se trouve être :

6) L'analyse sociolinguistique des interactions verbales

Ce domaine, abordé entre autres par Gumperz, prend une orientation micro(socio)linguistique. Ce courant se préoccupe certes des locuteurs et de leurs caractéristiques sociales, mais il s'intéresse surtout à la façon dont ils interagissent ensemble. Selon Gumperz (1982 : 33) :

Une approche de la conversation axée sur le locuteur [...] met directement l'accent sur les stratégies qui gouvernent l'emploi par l'acteur des connaissances lexicales, grammaticales, sociolinguistiques et autres dans la production et dans l'interprétation de messages en contexte.

Il propose donc comme méthode de travail de recueillir des interactions authentiques, pour analyser une situation qui semble conflictuelle d'un point de vue sociolinguistique.

1.2. La situation de notre objet de recherche

Après cette présentation succincte de quelques-unes des branches de la sociolinguistique, voyons où se situe notre objet de recherche. Il pourrait provisoirement concerner les trois premiers domaines évoqués ci-dessus, ainsi que le sixième.

Tant que nous n'avons pas clairement défini ce qu'était une situation diglossique, nous pourrions, de prime abord, imaginer qu'un des fonctionnements possibles, lors du recours à nos deux variantes d'arménien, pourrait reposer sur la distribution selon des fonctions sociales différentes occupées par l'une et l'autre des variantes. Il s'agira de regarder si l'usage qui est fait de ces deux variantes pourrait être expliqué par une répartition selon les rôles et l'importance incarnés par chacune d'elles.

Nous allons également pouvoir nous inspirer des travaux de Labov concernant l'étude du phénomène de variation. Ainsi, comme l'évoque Martinet dans la préface du célèbre ouvrage de Weinreich, *Languages in contact* (1953), une communauté linguistique, c'est-à-dire selon lui des individus partageant la même langue, n'est *jamais* homogène. Et ce, parce que la langue parlée (et pas forcément les langues) est soumise à variation. Cette variation peut porter sur toutes les dimensions de la linguistique.

Une série de linguistes, en commençant par Meillet, suivi de Martinet, de Weinreich et enfin de Labov se sont intéressés globalement au phénomène de **variation linguistique**, c'est-à-dire tout ce qui au sein d'une même langue peut prétendre à variation. Ainsi, nous nous appuyerons largement sur certains de leurs travaux puisque travaillant sur deux variantes d'une même langue, nous serons obligatoirement confrontée à ce phénomène omniprésent.

Nous nous retrouverons, à partir de là, directement concernée par le deuxième domaine puisqu'impliquée dans une situation de langues en contact. Ces contacts sont de deux ordres : tout d'abord le contact entre la langue du pays d'accueil, c'est-à-dire le français, et globalement la langue des migrants, à savoir l'arménien, si nous ne cherchons pas à faire la distinction entre les différents groupes de migrants et leurs histoires ; puis le contact entre les deux variantes d'arménien, qui est un cas particulier de contacts de langues. Nous éclaircirons par la suite toutes ces notions.

Le cœur de notre analyse, enfin, se situant dans les interactions verbales, nous nous attarderons particulièrement sur la méthode développée par Gumperz qui correspond en de nombreux points à celle que nous utiliserons. Le recours à des données authentiques pour mettre en contact les deux variantes d'arménien et voir comment elles sont employées par les différents locuteurs semble être le meilleur moyen d'obtenir une situation proche de la réalité. Autrement dit, nous allons présenter une étude qui se fonde certes sur une grammaire « abstraite », c'est-à-dire une grammaire de phénomènes attestés et attendus, mais également une étude qui regarde en contexte les usages langagiers qui sont réellement faits par les locuteurs et qui peuvent parfois être marqués voire non attestés par rapport à la grammaire de référence.

2. Variétés des notions et choix terminologiques

Avant de développer plus avant les domaines théoriques qui nous intéressent et les méthodologies qui y sont associées, nous nous devons de clarifier certaines notions fondamentales qui, à travers la littérature abondante dont elles bénéficient, peuvent paraître quelquefois floues et nécessitent un minimum de rigueur pour pouvoir être employées. Sans prétendre désambiguïser certaines de ces notions, nous tenterons néanmoins de nous situer par rapport aux différents courants existants.

2.1. Codes, langues, variétés

En posant la notion de *langue*, les premiers problèmes font surface. De nombreuses tentatives ont été faites pour donner une définition à un terme recouvrant une réalité aussi vaste. La plus exploitée est celle de comparer ce code aux autres types de codes qui sont mis à disposition des locuteurs tels que les dialectes, les patois ou autres créoles, l'argument fort avancé étant le degré d'intercompréhension qui règne parmi les locuteurs. Il a été décidé qu'à partir du moment où il n'y avait plus intercompréhension entre les personnes, on ne partageait plus un patois ou un dialecte, mais on parlait une langue différente.

2.1.1. La dénomination

D'un point de vue global, l'étude que nous menons porte sur trois codes différents. Seuls deux d'entre eux nous intéressent véritablement. Le terme de **code**⁷⁶ est le terme générique et neutre que nous avons décidé d'adopter tout au long de notre étude pour parler tantôt d'une langue, tantôt d'une variante de langue, le but étant de désigner des systèmes linguistiques qui présentent un minimum de différences, sans forcément indiquer le degré de divergence qui existe entre eux. Il s'agit d'« un système utilisé pour la communication entre deux parties ou plus » (Wardhaugh, 1986 : 99, *trad. pers.*).

⁷⁶ Le terme renvoie ici à un système souple, non rigide (par opposition par exemple au code de la route, système fermé).

Dans le cas présenté ici, nous pouvons avancer que nous sommes effectivement en présence de **trois codes**, tout d'abord parce que chacun d'entre eux porte un nom différent de l'autre, ce qui, dans d'autres cas, n'est pas forcément discriminant. La nuance se situe alors à un niveau plus fin : deux d'entre eux (*arménien oriental / arménien occidental*) ont un nom identique complété d'adjectifs distinctifs, complètement différent du nom du troisième code (*français*). En nous appuyant uniquement sur la dénomination de ces systèmes, nous constatons qu'il existe deux langues différentes qui sont l'arménien et le français, et deux variétés d'une même langue qui sont l'arménien oriental et l'arménien occidental. Au fil de notre étude, lorsque nous souhaiterons plus précisément désigner un code qui possède certaines spécificités qui le distinguent des autres codes au sein de la variété dont il fait partie, nous parlerons de *dialecte*⁷⁷. On parle de langue vs de dialecte d'une langue donnée.

S'il peut être partiellement justifié, le fait de se baser sur la dénomination des codes peut s'avérer être un exercice incomplet et trompeur, puisque des considérations autres que linguistiques (politiques, territoriales...) entrent souvent en jeu. Comme Gumperz (1982) l'évoque, au début des années 50, les linguistes anthropologues enquêtent et s'intéressent aux divers usages du langage dans le monde. Ils se rendent compte rapidement que d'une part, ce que l'on a coutume d'appeler « bilinguisme » et « diglossie » sont non pas des phénomènes marginaux, comme on l'a longtemps laissé croire, mais bien la règle, répandue à travers le monde. D'autre part, ils constatent l'importance des facteurs socio-historiques dans la dénomination des codes. Certains codes dont les systèmes sont très proches possèdent deux noms de langues distincts, comme par exemple « l'hindi et l'urdu en Inde, le serbe et le croate en Yougoslavie, le fanti et le twi en Afrique Occidentale, le bokmal et le nynorsk en Norvège, le quechua et l'aimara au Pérou » (Gumperz, 1982 : 19), alors que d'autres codes qui ont des grammaires divergentes sont considérés comme les dialectes d'une même langue, comme « les formes littéraires et vernaculaires de l'arabe utilisé en Irak, au Maroc et en Egypte, ou le gallois au nord et au sud du Pays de Galles, les dialectes locaux du Rajasthan et du Bihar en Inde du Nord ».

2.1.2. La taille et le prestige

Cette tentative de dénomination n'étant pas fiable, Hudson (1980) a proposé de distinguer, sur des critères en apparence plus élaborés, *langue* et *dialecte*. Selon lui, le premier critère est un critère de **taille** : une langue est plus grande, plus importante, plus riche qu'un dialecte, c'est-à-dire qu'une variété qu'on appellerait une *langue* contient plus d'éléments qu'une autre variété qu'on nommerait *dialecte*. Ensuite, il suggère le critère du **prestige** : une langue a un certain prestige qu'un dialecte ne possède pas. Par exemple, un des prestiges d'une langue dans certaines cultures est le fait de se servir de ce système-là à l'écrit, et non des divers dialectes pouvant exister par ailleurs.

Ces deux premières données sont d'emblée discutables et peu pertinentes : concernant la taille des langues, il est difficile d'établir des comparaisons entre elles, ce critère étant beaucoup trop relatif. Une langue comparée à une autre peut paraître

⁷⁷ Nous y reviendrons par la suite. Voir 2.2.

grande, mais la même langue peut être beaucoup plus petite par rapport à une troisième. Il est en outre impossible de pouvoir comparer les contenus mêmes des langues, basés sur les systèmes linguistiques, surtout s'ils ne reposent pas sur des phénomènes identiques.

Si malgré tout, nous appliquons ces deux données à l'arménien, *a priori*, nous pourrions établir que l'arménien oriental est une langue et que l'arménien occidental en est une autre. De par la taille, elles ont exactement la « même » taille, étant composée des mêmes phénomènes linguistiques de base, qui ont leurs similitudes et des divergences de fonctionnement. Quant au prestige, il pourrait certes y avoir un décalage de par leurs statuts puisque la première est la langue d'Etat en Arménie et la seconde est la langue de la diaspora arménienne dans de nombreux pays, mais il s'avère *in fine* qu'elles possèdent chacune leur propre prestige. Et si nous reprenons le critère du système d'écriture, elles disposent également chacune de leur propre système d'écriture ainsi que de leur littérature. Les deux arméniens sont donc bien chacun « prestigieux » mais pour des raisons différentes et non comparables. Nous serions, selon ces critères, en présence de deux langues distinctes.

2.1.3. La langue standard

Hudson (1980) propose alors une troisième approche qui consiste à regarder si nous sommes en présence de ce qu'il appelle une « **langue standard** ».

Une langue standard est le résultat d'une intervention directe et délibérée de la société qui a désigné pour diverses raisons, parmi plusieurs dialectes qui cohabitaient, un dialecte qui allait être représentatif. Ce dialecte a donc subi une standardisation pour devenir une langue. Différents processus sont nécessaires à cette opération :

- La sélection : d'une façon ou d'une autre, une variété en particulier a été sélectionnée pour être celle qui sera développée comme une langue standard. Cela peut être une variété déjà existante ou un amalgame de plusieurs variétés. Par exemple, l'hébreu classique ou plus exactement l'hébreu biblique a été choisi comme langue standard, alors qu'avant la naissance de la diaspora, il n'était parlé par aucun locuteur⁷⁸.
- La codification : un organisme ou une académie se charge de constituer des dictionnaires et des grammaires pour *fixer* la variété, afin que tout le monde tombe d'accord sur ce qui est attesté. A partir de ce moment-là, les locuteurs devront se servir de ce système à l'écrit.
- L'élaboration des fonctions de la langue : les domaines d'application de la langue standard (gouvernement, politique, droit, administration, éducation, sciences...) sont discutés puis fixés. Il peut être nécessaire pour certains domaines d'ajouter, de créer un vocabulaire technique spécialisé.
- L'accord : il faut que la population représentative accepte (ou qu'elle n'ait d'autres choix que d'accepter) cette variété choisie en tant que langue standard. Une fois

⁷⁸ Au fil des siècles, cette langue a servi d'unificateur pour un état, une communauté, etc. et (de la diaspora) a montré son indépendance et sa différence par rapport aux autres états ou communautés, parlé en Israël.

Tous ces processus sont plus ou moins acceptés par les différentes autorités et communautés linguistiques, et sont donc plus ou moins appliqués.

Pour ce qui est de l'arménien, comme nous l'avons exposé dans le cadre historique, il y a véritablement eu, au XIX^e siècle, un travail de standardisation de la langue et de ses dialectes. Ce phénomène a donné une place et un statut officiels aux deux variantes dominantes. Celles-ci ont été diffusées, travaillées, répandues par les intellectuels laïcisés orientaux et occidentaux. Chaque groupe, selon ses influences dialectales, a pris un chemin différent et a ainsi créé son propre standard. A partir de là, les spécialistes se sont chargés de la constitution de grammaires, préparant ainsi les bases de l'enseignement des deux standards. Pour l'arménien, tous les processus proposés par Hudson ont été utilisés et ont entraîné la naissance officielle du **standard oriental** et du **standard occidental**, qui ne sont pas pour autant des langues différentes.

2.1.4. L'intercompréhension

Pour compléter ces différentes tentatives de définition, une quatrième approche a largement été exploitée par de nombreux linguistes, et Hudson la reprend : il s'agit du critère d'intercompréhension. La définition la plus simple consiste à dire que si les locuteurs de deux variétés se comprennent mutuellement, alors les variétés concernées sont des déclinaisons de la même langue. Mais si les locuteurs ne se comprennent pas, ces variétés ne sont pas issues de la même langue. Définition trop simpliste qui fait de cet indice seul un critère non satisfaisant.

Pour expliquer cela, tout d'abord, Hudson revient sur la dénomination même des langues. Il est fréquent que ce qu'on appelle des *langues*, donc des codes qui portent des noms différents, soient mutuellement compréhensibles, alors que ce qu'on appelle des *dialectes*, donc des variétés d'une même langue, ne le soient pas du tout. Hudson prend les exemples de certaines « langues » scandinaves et de certains « dialectes » pratiqués en Chine.

Even popular usage does not correspond consistently to this criterion [of mutual intelligibility], since varieties which we (as laymen) call different languages may be mutually intelligible (e.g. the Scandinavian languages, excluding Finnish and Lapp) and varieties which we call instances of the same language may not (e.g. the so-called 'dialects' of Chinese). Popular usage tends to reflect the other definition of language, based on prestige, so that if two varieties are both standard languages, or are subordinate to different standards, they must be different languages, and conversely they must be the same language if they are both subordinate to the same standard. (Hudson, 1980 : 35)

Ce point de vue peut être complété par une remarque de Chambers & Trudgill (1980 : 4) concernant les langues scandinaves et l'intercompréhension qui existe entre elles :

While it is true, for example, that many Swedes can very readily understand many Norwegians, it is also clear that they often do not understand them so well as they do other Swedes. For this reason, inter-Scandinavian mutual intelligibility can be less than perfect, and allowances do have to be made: speakers may speak more slowly, and omit words and pronunciations that they suspect may cause difficulties.

Ce que mentionnent ici les auteurs est particulièrement intéressant dans le cas de l'arménien. Les critères de prestige et de taille ainsi que le fait que les deux variétés soient considérées comme étant deux standards distincts, laissent supposer qu'elles sont deux langues différentes. Ce n'est pour autant pas ce qui se passe pour l'arménien. Même si deux standards différents ont été établis pour cette langue, il est clair qu'il existe, malgré les différences linguistiques perceptibles, un degré certain d'intercompréhension entre les locuteurs.

C'est justement cette notion de **degré** qui est primordiale dans nos choix terminologiques. Il est trop simpliste de prétendre de façon binaire qu'il y a ou non intercompréhension entre les personnes. Il est en revanche beaucoup plus pertinent d'estimer que ce critère de l'intercompréhension est une question de degré. Il est bien entendu difficile et arbitraire d'évaluer à partir de quel point on peut considérer que deux variétés font partie d'une même langue, c'est pourquoi nous ne nous aventurerons pas dans de tels jugements.

Une des méthodes des linguistes à ce propos est de ranger les variétés linguistiques sur un *continuum* de dialectes, chaque paire de variétés linguistiques considérées comme proches étant intercompréhensible, mais des paires prises d'un bout à l'autre du *continuum* ne l'étant pas.

Selon nous, le fait le plus important à retenir est que l'intercompréhension n'est pas une relation entre des variétés linguistiques, mais entre des personnes qui usent de ces variétés. Ce sont elles qui se comprennent réciproquement ou non, et comme le précise Hudson (1980 : 36) :

The degree of mutual intelligibility depends not just on the amount of overlap between the items in the two varieties, but on qualities of the people concerned.

Même s'il est reconnu linguistiquement que les deux standards d'arménien comportent une certaine forme d'intercompréhension, d'une part grâce aux similitudes qui existent dans leurs systèmes et, d'autre part, par le fait que certaines de leurs différences linguistiques sont « emblématiques⁷⁹ » et donc relativement connues des utilisateurs, seuls les usages langagiers qui en seront faits réellement, une fois ces deux standards mis en contact, pourront déterminer qu'il existe différents degrés d'intercompréhension. Ceux-ci seront dépendants des locuteurs et de leurs comportements face à la variante opposée. Nous regarderons donc les indices que contient notre corpus et qui pourraient, par exemple, montrer une incompréhension due à une mauvaise connaissance des systèmes linguistiques, c'est-à-dire à des lacunes que posséderaient les locuteurs ou les interlocuteurs sur les variantes employées.

Ce critère d'intercompréhension va notamment nous permettre de savoir si les différents locuteurs arméniens font partie d'une seule et unique *communauté linguistique*, c'est-à-dire qu'ils partagent une même langue, ou bien de deux communautés linguistiques distinctes. Selon Labov (1976 : 258), la sociolinguistique a notamment pour but d'étudier « la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique ». Autrement dit, la sociolinguistique s'intéresse aux usages

⁷⁹ Nous entendons par « emblématiques » les traits linguistiques que les locuteurs retiennent le mieux, ceux qui, selon eux, sont les plus représentatifs de la variante opposée.

langagiers des locuteurs appartenant à une même communauté linguistique. Cette dernière s'observe soit à un niveau global, c'est-à-dire que la communauté linguistique est étudiée dans son ensemble, comme par exemple la communauté linguistique entière d'un pays par rapport à celle d'un autre pays ; soit à un niveau plus restreint, c'est-à-dire une communauté cette fois-ci réduite, choisie, ciblée, avec des spécificités, comme par exemple lors d'une analyse des interactions à l'intérieur d'un groupe de locuteurs bien identifié.

Il est clair que nous avons choisi une communauté linguistique très ciblée, c'est-à-dire un échantillon de population sélectionné en fonction d'un certain nombre de critères posés par notre objet de recherche. Nous cherchions à mettre en contact, en France, deux variantes d'arménien. Donc se trouvaient déjà exclues les personnes uniquement francophones, ou plus globalement les personnes non locutrices d'au moins une des deux variantes d'arménien. Ensuite, nous avons besoin que soient représentées les deux variantes d'arménien, et non une seule d'entre elles, il nous fallait donc des locuteurs d'arménien oriental ainsi que des locuteurs d'arménien occidental. Enfin, pour pouvoir les mettre en contact de façon naturelle et non construite et artificielle, il était nécessaire que les différents participants se connaissent un minimum, ainsi nous avons mis en scène soit des relations familiales, soit des relations amicales, soit des relations plus formelles, mais avec des personnes qui entretiennent un lien certes distendu, mais existant depuis plusieurs années.

La seule chose restant à définir est de savoir si nous considérons que nous avons deux communautés linguistiques distinctes, l'une regroupant les locuteurs d'arménien oriental et l'autre regroupant les locuteurs d'arménien occidental, ou bien si, en nous restreignant à la définition de base préalablement donnée, nous n'en établissons qu'une seule, représentée globalement par la langue arménienne. Nous préciserons notre choix une fois que les notions de langues et variantes seront clairement posées.

Pour être à même d'effectuer ces choix terminologiques, nous pouvons nous pencher sur les attitudes des interlocuteurs qui déterminent le degré d'intercompréhension qui existe entre eux. Nous pouvons ainsi nous servir d'une des deux qualités proposées et mises en avant par Hudson (1980), que l'auditeur peut posséder : la **motivation**. A quel point un interlocuteur B veut-il comprendre un locuteur A ? Cette motivation dépend d'un certain nombre de facteurs comme : combien B apprécie A, à quel point veut-il souligner les différences ou similitudes culturelles entre eux deux, etc. Comprendre quelqu'un d'autre requiert toujours un effort de la part de l'auditeur. Une motivation inexistante chez un auditeur entraînerait une écoute nulle du locuteur.

Hudson évoque la motivation qui est semble-t-il primordiale chez l'auditeur, et sur ce point, il rejoint Chambers & Trudgill (1980 : 4) :

Mutual intelligibility will also depend, it appears, on other factors such as listeners' degree of exposure to the other language, their degree of education and, interestingly enough, their willingness to understand.

Mais il nous paraît nécessaire de souligner encore plus l'importance de la motivation chez le locuteur. En effet, il est intéressant de voir à quel point un locuteur essaye de se faire comprendre de son interlocuteur.

Plus la différence entre les variétés est grande, plus il faudra fournir des efforts de part et d'autre. Donc, si B ne peut pas comprendre A, ou si A n'arrive pas à se faire comprendre de B, cela veut tout simplement dire que la tâche était trop dure, trop importante par rapport aux motivations de A et/ou de B.

La deuxième qualité pertinente que peut posséder un protagoniste est **l'expérience**. Hudson se base à nouveau uniquement sur l'auditeur et propose de regarder l'expérience qu'il a de la variété qu'il écoute. Autrement dit, on s'intéresse aux connaissances que l'interlocuteur possède de la variété dans laquelle on lui parle. Nous ajoutons à cela, comme précédemment, l'expérience qu'a le locuteur pour s'exprimer dans la variété opposée. Evidemment, plus l'expérience de l'un ou de l'autre est grande et ancienne, plus ils seront aptes à comprendre et/ou parler l'autre variété.

En plus de la motivation commune avec l'auditeur, le locuteur partage également cette deuxième qualité qu'est l'expérience. Mais cette fois-ci, elle ne porte pas sur le même code. En ce qui concerne la motivation du locuteur A ou de l'auditeur B, elle naît de la même situation de communication et dépend du type de relation qu'entretiennent entre eux les deux protagonistes. Pour l'expérience sur la langue en revanche, le point de départ n'est justement pas le même : on observe l'expérience que l'auditeur B a de la langue A pour comprendre le locuteur A, vs l'expérience du locuteur A de la langue B pour essayer de parler la langue B.

Les deux acteurs ont ainsi deux qualités communes à leur actif qui prennent place dans ce que nous appelons le **phénomène d'adaptation situationnelle**. C'est-à-dire que selon leur motivation et selon la connaissance qu'ils auront de la variété de l'autre, ils pourront la comprendre ou même la parler. Ce principe essentiel d'adaptation émerge à partir du moment où, dans une situation de langues en contact, il y a une tentative de la part d'un des participants de modifier ou de ne plus utiliser uniquement son code originel pour communiquer avec son interlocuteur, qui possède un code originel différent.

Voici les différentes possibilités qu'ont le locuteur et l'auditeur pour s'adapter l'un à l'autre :

- L'auditeur B, en plus de sa motivation, ne possède que son expérience de la langue A pour améliorer au maximum sa compréhension auditive, ou bien des outils verbaux ou non verbaux pour apporter un *feed-back* à son interlocuteur et lui signifier sa mauvaise compréhension de ce que celui-ci disait.
- Le locuteur A dispose, en plus de sa motivation, de la possibilité d'aménager son discours en langue A pour mieux se faire comprendre. Il s'agit de l'utilisation du *foreigner-talk*, notion que nous développerons plus tard. Il peut, pour ce faire, développer une stratégie en deux points :
 - il peut, par exemple, essayer de réduire son débit de parole pour s'assurer qu'il est bien suivi par l'auditeur B,
 - il peut également éviter délibérément certains termes de vocabulaire, certaines constructions ou prononciations qu'il penserait difficile d'accès pour l'auditeur B (stratégies de la « simplification » en conversation exolingue).

- Le locuteur A dispose d'une deuxième solution qui consiste à utiliser un troisième code qui n'est ni le code A, ni le code B, autrement dit un code C, dont la condition *sine qua non* pour être employé est qu'il soit maîtrisé par les deux parties. Ce code C, dans notre étude, se trouve être le français. Il s'agit en quelque sorte d'un terrain plus ou moins neutre⁸⁰, d'une sorte de langue véhiculaire (intra-situationnelle), d'une langue de « compromis » qui peut éviter ou élucider certains malentendus. Son utilisation dépend bien entendu de la situation de communication et donc des participants en présence qui peuvent s'y prêter plus ou moins bien.
- Enfin, la dernière solution à laquelle seul le locuteur A peut recourir est justement, de par son expérience de la langue B, l'utilisation de la langue B. C'est-à-dire qu'il va faire des tentatives d'adaptation pour essayer de parler la langue B, ces tentatives seront qualifiées de ratées ou réussies. Selon le degré d'exposition du locuteur A à ce code opposé, son utilisation à l'oral sera rendue possible ou non, mais il semble tout de même que cette stratégie soit, parmi les différents choix possibles, la plus complexe et la plus risquée à mettre en place. Une utilisation erronée peut faire naître des malentendus que seul le recours aux deux autres possibilités pourrait faire disparaître.

Si nous ne prenons pas en considération l'utilisation possible du français, la communication entre les locuteurs de dialectes différents d'arménien est une communication que l'on pourrait croire **exolingue** si nous nous contentons de dire qu'ils ne disposent pas d'un code réellement commun. Mais même si la langue arménienne possède des variantes, il existe tout de même un certain degré d'intercompréhension entre les locuteurs, et l'on passerait donc à une communication **endolingue**, entre individus de même « langue maternelle »⁸¹. Mais là encore nous ne pouvons, dans notre étude, nous contenter d'une dichotomie ferme, et nous placerons ces notions sur un *continuum* fonctionnant avec le critère d'intercompréhension. Plus l'intercompréhension entre les locuteurs parlant des dialectes différents d'arménien ou faisant des tentatives d'adaptation situationnelle sera grande, plus la communication sera endolingue et moins l'intercompréhension sera évidente, plus la communication sera considérée comme exolingue. Ceci nous empêche aussi de choisir fermement entre une ou deux communautés linguistiques, le premier cas reflétant un bon degré d'intercompréhension et donc une communication à tendance endolingue, et le deuxième cas représentant un degré d'intercompréhension nul et une communication à tendance exolingue. Nous reprenons les notions de communication exolingue vs endolingue qui sont généralement utilisées pour des langues différentes, et nous les adaptons au cas des dialectes (plus ou moins intercompréhensibles). Les deux extrémités du *continuum* seraient alors les suivantes

⁸⁰ Plus nous nous prions parce que selon les situations, le recours à un tel code peut être effectivement mal vu ou bien encore le locuteur qui serait tenté de l'utiliser pense qu'il serait mal venu de l'employer.

⁸¹ Même dans ce cas-là, comme l'indiquent Alber & Py (1986), « il n'y a pas de conversation effectivement endolingue », comme il n'y a guère de conversation strictement exolingue. Il convient alors de « situer toute conversation quelque part le long d'un axe qui joint les deux pôles idéaux endolingue et exolingue » (1986 : 81). Au sein d'une même conversation, il est tout à fait possible d'observer des déplacements le long de cet axe.

- **Communication exolingue** (deux communautés linguistiques distinctes) : un locuteur arménien A en présence d'un auditeur arménien B parle uniquement son dialecte A, et jamais la variante de B, ce qui peut aboutir parfois à certaines incompréhensions (limitées par le fait que les codes parlés sont des variantes d'une même langue). Nous verrons que dans notre corpus, cette situation est de loin la plus fréquente, mais la communication n'est pas réellement exolingue étant donné que les deux systèmes linguistiques en contact possèdent une large base commune.
- **Communication endolingue** (une seule communauté linguistique) : un locuteur arménien A en présence d'un auditeur arménien B est capable de parler uniquement et de façon compréhensible la variante de B. Autrement dit, le locuteur A délaisse son code pour ne conserver que celui du locuteur B. Cette situation n'apparaît jamais dans nos données (nous excluons la base commune aux deux variantes).
- **Entre les deux** : nous aurions les locuteurs « adaptants », c'est-à-dire ceux qui mélangent leur dialecte A avec certaines connaissances qu'ils ont de la variante B. Ici, nous aurions alors la création d'une sorte de communauté « bidialectale », pour les protagonistes ayant des notions dans les deux variantes en présence.

Voici la définition d'une communauté bilingue que proposent Hamers & Blanc (1983 : 28), que nous pouvons appliquer à la communauté bidialectale :

Pour qu'il y ait communauté bilingue il faut qu'il existe au moins deux groupes qui ne parlent pas la même langue et qu'il y ait au moins un certain nombre de membres dans chaque groupe qui soient bilingues (c'est-à-dire qui parlent une langue autre que leur langue maternelle), soit qu'ils parlent la langue de « l'autre groupe » de la communauté, soit qu'ils parlent une troisième langue utilisée comme lingua franca, une ou plusieurs de ces langues pouvant être les langues officielles de la communauté.

Un locuteur arménien fait donc partie de la communauté bidialectale s'il connaît un minimum l'autre variante d'arménien. Si nous mentionnons la place du français, nous basculerions d'une communauté bidialectale à une communauté bilingue cette fois-ci, le français remplissant le rôle de troisième code auquel on peut se référer en cas de difficultés dans les deux premiers.

Les membres qui feront partie de la communauté bidialectale auront ainsi, toujours d'après Hamers & Blanc (1983), plusieurs possibilités pour communiquer entre eux :

- soit ils parlent dans l'une *ou* l'autre des variantes arméniennes : c'est-à-dire soit dans leur variante d'origine, en partant du postulat que leurs interlocuteurs bidialectaux les comprennent, soit ils inversent leur variante, le locuteur A ne parlant plus que la variante B et le locuteur B ne parlant plus que la variante A (ce qui paraît peu probable) ;
- soit ils parlent dans l'une *et* l'autre des variantes arméniennes : ici, ils utilisent à leur guise les deux codes, de façon **successive** (*code-switching*) ;
- soit ils parlent un mélange des deux variantes arméniennes, autrement dit un code mixte, une sorte d'interlangue, ou plutôt d'« interdialecte », qui se sert **simultanément** des éléments faisant partie des deux variantes (*code-mixing*)⁸².

Ce choix de code va par ailleurs dépendre d'un certain nombre de contraintes d'ordre psychologique et sociologique, comme par exemple « une plus grande familiarité dans un sujet donné, le type d'interaction, le rapport entre les deux groupes, le statut relatif des deux langues, la perception des interlocuteurs, etc. » (Hamers & Blanc, 1983 : 31).

Voici la situation résumée sous forme de tableau :

LOCUTEUR A			AUDITEUR B		
efforts pour se faire comprendre de B			efforts pour comprendre A		
-		+	-		+
exolingue	efforts	endolingue	exolingue	efforts	endolingue
2 CL		1 CL	2 CL		1 CL
EXPRESSION ORALE			COMPRÉHENSION AUDITIVE		
motivation			motivation		
aménagement de la langue A			ADAPTATIONS		
utilisation du français langue "neutre", langue de "compromis"					
expérience de la langue B (utilisation)			expérience de la langue A		

Dans une conversation en arménien entre locuteurs de dialectes différents, les deux parties auront la possibilité, si elles le souhaitent ou s'en sentent capables, de s'ajuster l'une à l'autre pour maximiser l'intercompréhension. En cela, cette situation pourrait se rapprocher d'une **conversation exolingue** se déroulant entre un locuteur natif et un alloglotte. Ce terme de conversation exolingue désigne généralement « toute interaction verbale en face à face caractérisée par des divergences significatives entre les répertoires linguistiques respectifs des participants » (Alber & Py, 1985 : 35).

Le locuteur natif et l'alloglotte dans une conversation exolingue, comme les locuteurs arméniens, ont recours à un certain nombre de procédés pour « compenser leurs divergences codiques initiales et assurer le bon déroulement de la conversation » (De Pietro, 1988 : 264). Les stratégies les plus connues et étudiées (correspondent dans notre tableau à « aménagement de la langue A ») dans de telles situations sont par exemple :

- la stratégie de « simplification », employée en général par le locuteur natif pour rendre son discours accessible à l'alloglotte,
- la stratégie de « reformulation », souvent utilisée par le natif également, pour parer aux éventuels malentendus dus à une incompréhension de l'alloglotte⁸³.

Les reformulations constituent probablement, dans la CE [conversation exolingue], le moyen le plus fréquemment utilisé afin [...] de résoudre le plus

Nous décrirons ces phénomènes de *code-switching* et de *code-mixing* en détail au point 4.3.

⁸³ D'autres procédés, comme celui de la « mention », sont utilisés par l'alloglotte.

souvent simultanément, différents types de problèmes communicatifs : problèmes d'organisation, problèmes de compréhension et problèmes de figuration. (De Pietro, 1988 : 258)

La situation de contact que nous étudions se distingue d'une conversation exolingue (CE) sur plusieurs points :

- **Les rôles des locuteurs** : en CE, la plupart du temps, un des deux locuteurs prend le rôle de natif-enseignant, tandis que l'autre tient le rôle d'alloglotte-apprenant. La relation est donc asymétrique. Dans les conversations que nous étudions, aucun des locuteurs n'endosse l'un de ces rôles, ils ont des statuts symétriques de simples conversants et l'un ne sert pas de modèle à l'autre.
- **L'inégalité des compétences linguistiques** : l'alloglotte a une compétence moindre dans sa variante-cible par rapport au natif (dont c'est la variante-source). Dans nos conversations, les différents participants ont également des compétences inégales dans la variante arménienne opposée, mais ils ont la possibilité d'utiliser autant qu'ils le souhaitent leur propre variante (dans laquelle ils ont des compétences supérieures) pour s'exprimer. Ainsi, cette inégalité n'apparaît pas quand chaque locuteur arménien utilise sa variante-source.
- **Les divergences codiques initiales** : en CE, elles sont importantes puisque dans la plupart des cas étudiés, le natif et l'alloglotte ont des langues-sources différentes, alors que dans notre étude, les codes en contact sont des dialectes d'une même langue, ils possèdent une base d'éléments linguistiques communs, et sont donc intercompréhensibles, malgré les impressions décalées des locuteurs. De ce fait, les stratégies utilisées par les participants ne seront pas de même nature que celles utilisées en CE. Ces dernières ne semblent pas utiles dans la situation étudiée ici (ou en tout cas aussi utiles que dans les interactions monolingues). L'intercompréhension étant d'emblée assurée, les adaptations apparaissent alors comme des stratégies **facultatives** et « **de confort** », c'est-à-dire qu'elles sont destinées à améliorer (et non à assurer) l'intercompréhension. Elles sont certes peu fréquentes dans nos données, mais elles augmentent considérablement la qualité de l'interaction et c'est en cela qu'elles se montrent particulièrement originales à étudier.

Que ce soit du côté du locuteur ou de l'auditeur, la compréhension sera améliorée en fonction du degré de connaissances que l'un et/ou l'autre auront de la variante opposée et de leur motivation à s'en servir. Ainsi, par exemple, pour entre autres optimiser la compréhension, un locuteur de la variante A peut essayer de parler la variante B, c'est-à-dire qu'il s'adaptera dans son expression orale. Du côté de l'auditeur, selon ses capacités, il peut comprendre totalement ou partiellement la variante opposée, c'est-à-dire qu'il s'adaptera dans sa compréhension auditive.

Les deux qualités abordées par Hudson, et que nous avons développées et complétées, soulèvent un dernier problème à propos du critère d'intercompréhension. Cette dernière n'a pas forcément à être réciproque ou bilatérale (« equal in both directions », Chambers & Trudgill, 1980 : 4), étant donné que les participants A et B n'ont pas nécessairement le même degré de motivation pour se comprendre ou se faire comprendre l'un l'autre, et qu'ils n'ont pas non plus la même expérience concernant la

variété de l'autre. Ainsi, même s'il s'est avéré que les deux standards arméniens sont mutuellement compréhensibles, nous observerons en contexte, avec des participants ayant des compétences, des expériences et des motivations bien différentes, comment les choses se passent réellement. Il est important de retenir que les différents degrés d'intercompréhension que nous observerons chez les protagonistes sont à placer sur un large *continuum* allant de la compréhension totale à l'incompréhension totale.

Typically, it is easier for a non-standard speaker to understand a standard speaker⁸⁴ than the other way round, partly because the former will have had more experience of the standard variety (notably through the media) than vice versa, and partly because he may be motivated to minimise the cultural differences between himself and the standard speaker (though this is by no means necessarily so), while the standard speaker may want to emphasise these differences. (Hudson, 1980: 36)

En ce qui concerne l'arménien, on ne peut pas vraiment parler de locuteur maîtrisant une variété standard ou non standard, étant donné que les deux variétés sont également considérées comme des standards.

L'étude des systèmes linguistiques de l'arménien oriental et de l'arménien occidental (Chapitre 2) montre, d'après le nombre de similitudes et de liens qui apparaissent, qu'il existe une forme d'intercompréhension certaine entre ces deux variétés. Elle sera plus ou moins marquée et forte chez les utilisateurs de la langue, chacun ayant des motivations différentes ainsi que des connaissances plus ou moins fournies du système de l'autre. Après avoir supposé selon les premiers critères de taille, de prestige et de standardisation que les deux variétés d'arménien semblaient bien correspondre à deux langues distinctes, le critère de l'intercompréhension, même s'il est critiquable à bien des égards, a pour mérite de rapprocher les deux standards d'arménien et montre que nous sommes bien en présence de deux variétés d'une même langue, que nous appellerons désormais des **variantes**, terme générique et peu ambigu : variante orientale et variante occidentale. Ces deux codes occupent les mêmes sphères langagières, mais ils sont utilisés par des locuteurs appartenant à deux groupes différents. D'une part, les aires d'utilisation sont donc identiques, superposées, et les utilisateurs distincts, et d'autre part, chaque variante regroupe sous son nom un ensemble de dialectes, et c'est en cela que le terme de *variante* apporte une précision supplémentaire que le terme de *variété* ne possède pas, ce dernier plaçant tous les types de codes (langues, dialectes...) au même niveau. Les deux variantes d'arménien sont donc deux variétés qui se situent à un même niveau et fonctionnent en parallèle, chacune représentant un certain nombre de dialectes qui désignent les mêmes unités de façon plus ou moins différentes. La langue arménienne possède donc deux variantes ou deux standards sous lesquels apparaissent des dialectes. Chaque locuteur arménien maîtrise un dialecte particulier qui, selon ses connaissances, son expérience et le contact avec d'autres codes, devient un véritable *idiolecte*, c'est-à-dire un dialecte personnalisé, aménagé, avec des variations individuelles. En passant donc de la langue à l'idiolecte, on s'éloigne de plus en plus d'un système abstrait pour se plonger dans la réalité et se rapprocher d'un système personnel,

⁸⁴ Par métonymie, Hudson utilise ici la notion de « locuteur standard » vs « non standard » pour désigner un locuteur qui parle une langue standard ou non standard.

existant et concret.

2.2. Variantes, dialectes, registres

2.2.1. Classification des dialectes arméniens

Nous avons choisi d'employer les termes de **variante orientale** vs **variante occidentale** lorsque nous voulions opposer globalement les deux systèmes linguistiques arméniens dominants, représentant une quantité plus ou moins importante de dialectes qui, par rapport à leurs variantes de base, possèdent chacun leurs propres spécificités.

Le tableau ci-dessous se charge de regrouper, sous chacune des deux variantes, uniquement les dialectes qui sont présents dans le corpus, selon les pays d'origine des locuteurs :

VARIANTE ORIENTALE

- arménien oriental d'Iran

VARIANTE OCCIDENTALE

- arménien occidental du Liban
- arménien occidental de Turquie
- arménien occidental de France

Chacun de ces dialectes possède ses propres spécificités qu'elles soient phonétiques, grammaticales ou lexicales, mais ils appartiennent tous, malgré tout, à une même famille de base, à une même variante.

En dialectologie arménienne, la notion de dialecte est floue et selon les chercheurs, on considère qu'il existe entre 2 et 120 dialectes arméniens : 2 si l'on s'arrête au niveau des variantes, jusqu'à 120 pour les auteurs qui distinguent d'autres codes, selon les critères qu'ils prennent en considération. Selon Vaux (1998 : 6) :

Armenian is not a simple homogeneous language, but rather a vast continuum of related dialects and idiolects. The idea that Armenian consists solely of the literary languages – Classical, Middle, Standard Eastern and Standard Western – is an illusion perpetuated by prescriptive grammarians and individuals who have not worked closely with speakers of the language.

Ces chiffres varient, une fois de plus, selon la définition que l'on décide de donner au terme *dialecte*. Nous suivons l'idée de Djahukian (1972) et Vaux (1998), selon laquelle il est possible de répartir les différents dialectes arméniens en deux principaux groupes, correspondant aux portions est/ouest de la zone linguistique arménienne. La séparation de cette zone est globalement basée sur la frontière arméno-turque, les dialectes du côté turc étant les dialectes dits occidentaux et ceux du côté arménien étant les dialectes orientaux. Ces deux groupes sont basés sur les deux langues littéraires modernes, appelées SWA (*Standard Western Armenian*) et SEA (*Standard Eastern Armenian*), la première ayant vu le jour à Constantinople, la seconde à Tiflis.

Cette dichotomie dialectale repose sur un certain nombre de variations linguistiques,

dont les deux plus importantes sont la formation du présent, avec l'utilisation de la particule *ku* uniquement pour les dialectes occidentaux, et la présence du **cas locatif** seulement dans les dialectes orientaux. En procédant ainsi pour le cas de l'arménien, les dialectologues ont établi une géographie des dialectes : ils ont étudié la distribution géographique de certains items linguistiques et ont dressé une carte avec des isoglosses répartissant des aires linguistiques et dialectales, chaque aire délimitée présentant le même traitement linguistique.

En considérant qu'il existe plus de deux dialectes arméniens qui sont répartis sous deux pôles, la notion de *continuum* dialectal se révèle indispensable. Certains seront donc intercompréhensibles, mais comme le dit Vaux (1998 : 7) :

Many of [them] are mutually unintelligible, such as the Agulis dialect spoken in eastern Nakhichevan [...] or the Svedia dialect spoken in Syria.

L'intercompréhension entre les différents dialectes d'une langue est rendue possible par l'intermédiaire des locuteurs, elle est donc *subjective*, c'est-à-dire propre à chaque participant qui se retrouve dans une situation de codes (qu'il s'agisse de langues ou de dialectes) en contact. Sans adopter le point de vue extrême de Hudson (1980) qui tend à dire qu'il n'y a pas de façon de délimiter les variétés et qui suggère même que ces dernières n'existent pas, il est difficile de dire, dans l'absolu, que deux dialectes ne sont pas intercompréhensibles. Ce sont les locuteurs qui ont les capacités de se rendre compréhensibles ou non et de comprendre ou non ce qu'ils entendent. Ces capacités sont issues de l'histoire personnelle de chaque locuteur. Autrement dit, elles sont constituées de facteurs externes qui sont géographiques et sociaux, ainsi que de facteurs personnels qui portent sur la connaissance de son propre système linguistique et sur l'expérience du système linguistique de l'autre ainsi que sur la motivation.

Notre étude est à même d'illustrer ce phénomène d'intercompréhension *subjective*. Lors de la description des deux variantes de l'arménien, nous avons mis en avant les points de divergence entre les systèmes linguistiques et nous avons établi des degrés d'éloignement entre les deux. Nous avons ainsi obtenu d'un bout à l'autre de notre classification des formes identiques, des formes partiellement identiques, des formes identiques à usages différents ou encore des formes complètement différentes. Si nous nous appuyons sur la langue, c'est-à-dire sur la constitution du système linguistique, nous pouvons dire que les formes complètement différentes, c'est-à-dire inexistantes dans la variante de l'autre, ne peuvent *a priori* pas être compréhensibles pour le locuteur qui ne les possède pas dans son propre système. Or, nous verrons qu'en réalité, c'est-à-dire en discours, dans les usages langagiers des participants, ces différences extrêmes ne semblent pas aussi incompréhensibles que prévues.

Cette dialectologie régionale, qui est certes un indice important pour comprendre la répartition de la langue, n'est pas suffisante en soi et requiert le recours à une autre forme d'étude qui porte cette fois-ci sur les dialectes **sociaux**. Selon Hudson (1980), les dialectes ne sont pas seulement distribués géographiquement, notamment parce que la notion de mobilité géographique existe, c'est-à-dire que pour diverses raisons qu'elles soient d'ordre géopolitique, familiale ou autre, les locuteurs quittent un endroit en emportant avec eux leur(s) dialecte(s), mais ils sont également distribués socialement. Autrement dit, en plus de voir où ces codes sont parlés, nous regardons quels genres de

personnes les parlent. Les critères sociaux, qui sont alors les plus exploités, sont par exemple ceux de la classe sociale, de l'âge ou du sexe des locuteurs, longuement développés dans le second volume de l'ouvrage de Labov, *Principles of linguistic changes* (2001).

A propos du possible déplacement géographique des locuteurs, selon le pays d'accueil, leur dialecte se verra teinté d'une influence plus ou moins forte de la nouvelle langue qu'ils auront à leur disposition⁸⁵. Là encore, la seule réalité s'avère être l'idiolecte propre à chaque individu. Par exemple, pour la langue arménienne, tous les locuteurs en présence dans notre corpus ont été en contact plus ou moins intense avec le français, et dans les conversations enregistrées, nous comptons de nombreuses occurrences dans cette langue.

En complétant par des variables sociales la dialectologie géographique, nous voyons apparaître des explications de certains phénomènes qui pouvaient paraître jusque-là obscurs. C'est ainsi que, par exemple, un groupe peut avoir plus de points communs avec un autre groupe du même milieu social dans une région différente, qu'avec un groupe socialement différent dans la même région.

Pour nos conversations en arménien, les variables géographiques vont donner une première tendance quant à la variante attendue parlée par les uns et par les autres, c'est-à-dire que nous savons dès le départ quel locuteur parle quel dialecte, selon son pays d'origine. Ensuite, il faudra étudier si, dans les données récoltées, il parle effectivement le dialecte attendu ou pas. Le choix qu'il effectuera pourra être expliqué tantôt par les critères sociaux mis en avant, tantôt par des facteurs internes à la langue. Tous ces facteurs seront indispensables et complémentaires dans notre travail d'analyse pour éclairer les phénomènes d'adaptation qui se produisent.

2.2.2. Comparaison avec l'arabe

Nous pourrions être tentée de rapprocher le cas de l'arménien d'une autre situation pluridialectale bien connue et extrêmement complexe : celle de l'arabe. La littérature en dialectologie arabe est dense et décrit la norme, dans les pays arabophones et chez chaque locuteur, comme étant la cohabitation de plusieurs variétés d'arabe. Les premières traces de la langue arabe remontent aux environs du IV^e siècle de l'ère chrétienne, utilisées par quelques tribus nomades de la Péninsule Arabique. A partir de l'avènement de l'Islam, au VII^e siècle, la langue s'est répandue de plus en plus loin. Aujourd'hui, plusieurs variétés d'arabe sont utilisées de façon complémentaire ou simultanée.

D'après Barkat (2000), qui consacre un chapitre entier de sa thèse à dépouiller ces différentes variétés :

Au sommet, se trouve une variété dite 'classique', 'littérale' ou encore 'littéraire' ; à la base, des dialectes, variétés régionales aux caractéristiques singulières. Entre ces deux formes, apparaît une variété intermédiaire, écrite et parlée,

⁸⁵ Sans parler de l'influence de la langue du pays d'origine, comme par exemple, le turc, l'arabe ou l'iranien qui, dans notre cas, ont déjà pénétré les dialectes des locuteurs arméniens.

commune à l'ensemble du Monde Arabe, désignée sous le terme 'd'arabe moderne', 'vivant' ou encore [...] 'd'arabe standard contemporain'.

Certains auteurs proposent de définir ces différentes variétés linguistiques comme étant des *registres* d'une même langue, puisqu'ils correspondent bien aux différentes façons d'utiliser un même code, en fonction des circonstances. Le problème est que certains de ces registres linguistiques, comme l'arabe dialectal ou parler « régional », ne sont pas partagés par l'ensemble de la population arabophone, ces idiomes étant spécifiques aux pays et régions d'origine, et l'intercompréhension étant ainsi rendue difficile. Il paraît alors délicat d'employer le terme de *registre* dans ces cas-là. Dichy (1994) propose une terminologie qui regroupe les notions de standard, de dialecte et de registre, et met en avant une compétence de communication qui est dite *pluriglossique* (et non plus simplement diglossique), où le locuteur se sert de plusieurs **glosses**, selon les circonstances.

Selon lui, un locuteur arabe scolarisé potentiel a ainsi plusieurs glosses à son actif :

- **l'arabe littéraire classique**, qui apparaît dans les textes anciens : il n'est pas utilisé par les locuteurs, mais peut être reconnu et, dans de rares cas, compris ;
- **l'arabe littéraire moderne**, qui est également appelé **l'arabe standard moderne** : il correspond à l'état actuel de l'arabe classique, et représente la glose la plus répandue dans le monde arabophone. Les spécialistes la caractérisent comme étant très conservatrice de la version classique. C'est surtout son lexique qui a évolué, avec l'apparition de nouvelles significations. C'est elle qui bénéficie d'une norme linguistique, qui est enseignée et utilisée dans les médias, l'administration, la littérature, les domaines scientifiques et techniques, etc. Dans une situation pluriglossique, elle est la variété dominante (vs parler « régional »). C'est aussi cette glose qui est utilisée pour que deux locuteurs scolarisés, dialectalement opposés, puissent se comprendre un minimum ;
- **l'arabe moyen de type 1 et l'arabe moyen de type 2** : la glose précédente étant enseignée et utilisée abondamment dans les médias, elle est devenue langue parlée. La radio et la télévision « ont en effet permis à la grande majorité des arabophones, toutes classes sociales confondues, de se familiariser avec cette forme linguistique, même si elles n'en font pas, à l'instar des 'lettrés', un usage quotidien » (Barkat, 2000 : 25). Mais la particularité de cette glose parlée, est le fait qu'elle a petit à petit pris les caractéristiques dialectales des locuteurs et est devenue une glose intermédiaire entre l'arabe standard et l'arabe dialectal. Pour cette raison, elle est qualifiée **d'arabe moyen**. La différence entre les deux types d'arabe moyen repose sur la glose dominante : **l'arabe moyen de type 1** est une glose mixte composée essentiellement d'arabe littéraire moderne, au sein duquel s'insèrent des traits caractéristiques du parler « régional » de la zone du monde arabe du locuteur concerné, tandis que **l'arabe moyen de type 2** est une glose mixte basée surtout sur le parler « régional » du locuteur, dans lequel s'insèrent des traits d'arabe littéraire moderne. Le premier arabe moyen est donc plus formel mais plus accessible à un interlocuteur dialectalement différent, tandis que le second arabe moyen est plus pédagogique pour des membres appartenant à une même communauté linguistique,

mais moins compréhensible pour un intervenant exogroupe ;

- **le parler « régional »**, qu'on appelle également **arabe dialectal**, est la glosse de référence d'une zone en particulier du monde arabe, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une région. Cette glosse, dans une situation pluriglossique, correspond à la variété dominée (vs arabe standard moderne) la plus prestigieuse parmi les choix dialectaux possibles, qui est utilisée dans la vie quotidienne locale. C'est la langue vernaculaire des locuteurs, dans une zone donnée. Les dialectes arabes peuvent être extrêmement différents d'une région du monde arabe à une autre, et il est très courant que les locuteurs, d'une part, ne se comprennent pas mutuellement et, d'autre part, condamnent fermement, sous l'influence des normativistes-traditionalistes, ces variétés dialectales ;
- **le parler local** correspond à un dialecte bien moins répandu que le précédent, puisqu'il s'agit, pour un locuteur donné, de la glosse de sa ville ou de son village ;
- **les autres parlars régionaux** : il s'agit, ici, des glosses de référence, autrement dit les variétés dominées, en usage dans d'autres pays, d'autres zones du monde arabe, que le locuteur, non issu de ces zones, ne maîtrise pas forcément, mais auxquelles il peut avoir accès.

Un locuteur arabophone qui veut entrer en communication a donc trois types de glosses à sa disposition :

- les **glosses de référence**, qui sont l'arabe littéraire moderne (et éventuellement classique), son parler régional et son parler local ;
- les **glosses mixtes**, qui sont l'arabe moyen de type 1 ou 2 ;
- et enfin, les **glosses étrangères**, qui ne font pas vraiment partie de son système mais pour lesquelles il peut avoir quelques connaissances.

Avec un interlocuteur **endogroupe**, il n'a besoin que des deux premiers types de glosses pour communiquer. En revanche, avec un interlocuteur **exogroupe**, il aura besoin des trois types de glosses. Son choix, à tout moment, est guidé par ce que Dichy (1994) appelle la *pression sociopragmatique*, c'est-à-dire que le locuteur sélectionne ses glosses en fonction de :

1) la situation de communication dans laquelle il se trouve, chaque situation étant initialement précodée, *i.e.* les locuteurs savent quel code il est attendu qu'ils utilisent dans quelle situation (précodage situationnel),

2) la position qu'il veut occuper dans l'interaction (position haute ou basse) par rapport à son interlocuteur. S'il veut, par exemple, endosser une position haute et mettre de la distance avec son interlocuteur, le locuteur utilisera majoritairement l'arabe standard ou l'arabe moyen de type1, et évitera au maximum l'arabe moyen de type2 et l'arabe dialectal (ou local).

Avec un interlocuteur qui ne possède pas le même dialecte que lui, il aura tout intérêt à faire de même, à savoir, employer au maximum le standard, glosse la plus répandue, et éviter les glosses régionales, qui peuvent freiner la compréhension, sauf si l'interlocuteur,

en face, possède quelques connaissances des systèmes dialectaux en question.

Cette situation rejoint, sur certains points, celle de l'arménien. Si nous reprenons la terminologie utilisée dans le cas de l'arabe et que nous l'appliquons à la situation arménienne, voici les différents codes obtenus :

- L'arménien classique (*grabar*) serait l'équivalent de l'arabe classique, à ceci près qu'il est encore moins répandu, puisqu'il est employé uniquement dans les textes sacrés et n'est pas compris des locuteurs.
- Là où l'arabe a établi un standard moderne, l'arménien possède, et il s'agit de la première différence majeure, deux standards modernes, qui sont deux variantes représentant, en partie, l'état actuel de l'arménien classique ainsi qu'un certain nombre de dialectes. Il existe donc deux systèmes de référence, mais chaque locuteur, selon son pays d'origine, n'en possède qu'un. C'est à ce niveau-là que les deux langues divergent : l'arabe a un standard commun à tous ses locuteurs, alors que l'arménien a deux standards distincts (oriental / occidental), séparant ses locuteurs en deux groupes. Ces standards, comme nous l'avons évoqué dans le cadre historique, sont eux-mêmes issus de dialectes auxquels les spécialistes ont ôté tous les traits qui étaient saillants. Les deux standards arméniens (l'un issu notamment du dialecte de Tiflis, l'autre du dialecte de Constantinople) sont donc deux véritables **koïnês**, c'est-à-dire deux codes intermédiaires et véhiculaires dans lesquels se sont fondus et se sont centralisés un certain nombre de dialectes et de parlars locaux.

A l'origine au moins, une koïnê est une création en partie artificielle et n'est la langue maternelle de personne, mais les forces d'intégration peuvent amener les locuteurs à transmettre à leurs enfants cette koïnê plutôt que leur dialecte originel. (Launey, 2003 : 14)

- Comme pour l'arabe, on pourrait parler d'« arménien moyen », c'est-à-dire dans ce cas précis, de deux arméniens moyens de type 1 (et non de type 2), constitués majoritairement du standard arménien correspondant (oriental ou occidental), accompagné du parler « régional » du locuteur. Il s'agit, comme pour l'arabe, d'une glose mixte, mais il en existe deux sortes, fondées sur les bases d'arménien différentes. Selon les régions arménophones, il semble toutefois probable de retrouver également un arménien moyen de type 2, le dialecte prenant le dessus sur le standard. Mais dans les exemples que nous étudions, le standard est toujours dominant sur les particularités dialectales. Ces deux types de gloses, selon la variante d'appartenance, sont des gloses mixtes de référence pour les locuteurs.
- Comme l'arabe, l'arménien possède encore de nos jours quelques parlars « régionaux » ou locaux, c'est-à-dire des dialectes qui sont, apparemment, indépendants des langues modernes. Ceux-ci sont de plus en plus rares, la plupart des dialectes arméniens étant rattachés à un des deux standards, et partageant avec eux une grande partie du système linguistique.

Trois parlars régionaux arméniens sont bien connus. Deux d'entre eux sont territorialisés

et n'ont pas de contact avec un des standards, alors que le troisième a fini par subir l'influence d'un des standards. Le premier est le dialecte de Hemshin, dialecte occidental. Les Arméniens de cette région ont été islamisés depuis plus d'un siècle et ont perdu leur identité arménienne. Ils s'estiment Turcs et non Arméniens mais leur dialecte est bien arménien, bien qu'ils ne le rapprochent pas du standard occidental. Ils sont par ailleurs en diglossie avec le turc.

Le deuxième dialecte est celui de Sukhumi, dialecte occidental originaire de la même région. La différence avec le précédent, c'est que les locuteurs de cette région ont certes été coupés de l'Arménie, mais ils possèdent quelques écoles où l'enseignement se fait en arménien standard.

Enfin, le troisième dialecte est celui du Karabagh, dialecte oriental cette fois-ci. Malgré l'existence d'écoles arméniennes, très peu d'enfants les fréquentaient et le dialecte n'était ainsi guère influencé par le standard oriental. Puis, après la guerre d'indépendance destinée à rattacher le Karabagh à l'Arménie (et non plus à l'Azerbaïdjan), le code standard du Karabagh devient l'arménien oriental et petit à petit, les traits dialectaux tendent à s'effacer.

Un locuteur arménien possède donc, au minimum, un dialecte selon son origine, basé plus ou moins fortement sur un des deux standards. Les différences entre le standard arménien et ses dialectes portent essentiellement sur le lexique, et parfois sur des constructions morphologiques, alors qu'en arabe, elles semblent plus porter sur la prononciation et le lexique.

Les locuteurs arméniens, dans leur pays d'origine, se servaient exclusivement d'un dialecte arménien particulier (en plus de la langue du pays), et c'est ce dialecte, dans sa totalité, qu'ils ont importé avec eux et qu'ils continuent de parler en situation de diaspora. Une dichotomie ferme ainsi qu'une diglossie entre le standard et son dialecte n'ont jamais été établies pour l'arménien, le second étant presque entièrement formé à partir du premier (qui lui-même est à la base construit à partir de dialectes). La différence entre l'arménien et l'arabe réside dans le fait que ce que nous appelons *dialecte*, et que nous pourrions ponctuellement être tentée d'appeler ***semi-dialecte***, pour l'arménien correspond en fait à l'arabe moyen. Dans les deux cas, nous sommes en présence de glosses mixtes, ce qui n'est plus le cas, en revanche, quand on bascule dans les parlers « régionaux » de l'arabe (arabe dialectal).

Nous partons de l'hypothèse que le locuteur arménien parlant son dialecte a une glosse de référence mixte, alors qu'un interlocuteur adaptant aurait pour glosse de référence le standard opposé (glosse homogène) et non l'équivalent dialectal (glosse mixte), ce qui est encore différent de l'arabe, puisque Dichy a montré qu'un locuteur adaptant peut avoir des connaissances dans un autre parler « régional », c'est-à-dire une glosse homogène (vs mixte) ne faisant pas partie de son système d'origine.

Reprenons la comparaison entre ces deux systèmes linguistiques dans un tableau :

GLOSSE	arabe	arménien
homogène	standard (arabe littéraire moderne)	standard (oriental ou occidental)
mixte	arabe moyen - standard - PR	"semi-dialecte" - standard + dialecte
homogène	parler "régional" (PR)	parler "régional" (PR)
homogène	autre PR	autre standard

La notion de glosse, pour désigner aussi bien un des deux standards arméniens qu'un dialecte particulier, peut être retenue, en spécifiant à chaque fois si nous sommes dans un cas de glosse homogène, constituée uniquement d'un des deux standards, ou dans un cas de glosse mixte, composée d'un standard accompagné de spécificités dialectales.

2.2.3. Adaptation de la notion de *registre*

Une autre possibilité terminologique, que nous avons rapidement évoquée, apparaît souvent dans la littérature sociolinguistique pour accompagner notamment la notion de dialecte : il s'agit du **registre** de langue employé.

Si nous comparons le terme de registre à celui de dialecte, nous constatons que le premier est utilisé en référence aux différentes variétés d'une langue selon *l'usage*, tandis que le second définit les variétés d'une langue selon *l'utilisateur*. Un locuteur peut maîtriser plusieurs registres, par contre, il est beaucoup moins attendu qu'il maîtrise plusieurs dialectes. Nous ne nous situons pas du tout sur le même plan : les registres sont en quelque sorte les différentes façons d'utiliser un même code, qu'il s'agisse d'un dialecte ou d'une langue, selon les circonstances. Ainsi, par rapport à la situation de communication et en fonction de l'interlocuteur qu'il a en face de lui, le locuteur sélectionne les éléments adéquats dans les registres dont il dispose. Il parle certes toujours le même code, mais n'utilise pas le même registre s'il écrit une lettre au président de la République ou s'il raconte une blague à un ami !

Les dialectes, quant à eux, sont les différents codes qu'un locuteur suffisamment compétent peut éventuellement avoir à sa disposition. Là encore, selon la situation de communication établie, selon son niveau de maîtrise et l'interlocuteur auquel il s'adresse, il n'utilisera pas forcément le même dialecte.

At the risk of slight oversimplification, we may say that one's dialect shows who (or what) you are, whilst one's register shows what you are doing. (Hudson, 1980: 49)

Halliday (1978) propose une autre classification à propos des registres. Il distingue trois types de dimension pour les différents registres de langue : le « champ », le « mode », la « teneur » (c'est-à-dire le « style »)⁸⁶. Selon ces trois variables, on aura affaire à des registres différents.

Mais comme l'évoque Hudson (1980), nous pouvons dire que comme les dialectes,

les registres sont difficiles à délimiter. Ce ne sont que des variétés, comme les dialectes, et on ne peut pas les définir en soi, tant elles varient d'une situation de communication à une autre. Il est même possible parfois d'avoir des cas où le dialecte de quelqu'un correspond au registre de quelqu'un d'autre. C'est par exemple ce qui se passe avec des locuteurs natifs d'un dialecte standard ou non standard : les formes qui font partie du dialecte du locuteur standard, font partie d'un registre spécial chez le locuteur non standard. Une fois de plus, les interprétations seront donc différentes selon les informations dont nous disposerons et qui varieront selon la situation de communication et les locuteurs.

Dans notre étude, lorsque les deux variantes d'arménien entrent en contact, il est possible que les participants souhaitent entre autres améliorer l'intercompréhension. Pour ce faire, ils tentent de produire ce que nous avons appelé des adaptations situationnelles à la variante opposée, c'est-à-dire qu'ils essaient, par exemple, d'utiliser par moments le même système linguistique que celui de leur interlocuteur, et qui n'est pas leur système de base. Ensuite, le fait que ces adaptations soient réussies ou non nous amène sur un plan évaluatif que nous n'aborderons pas pour le moment, le plus important à retenir étant les tentatives qui sont faites. Si nous reprenons la proposition de Halliday (1978), ces adaptations pourraient ressembler à une volonté d'utiliser un registre particulier, dans une situation de communication particulière et avec des participants spécifiques. Les locuteurs ont la possibilité de changer de registres uniquement dans ce type de situation, c'est-à-dire lorsque les deux variantes, de par l'utilisation qu'en font les participants, sont en contact.

Afin de simplifier les choses autant que faire se peut, nous ne conserverons pas la notion de registre qui ne nous paraît pas suffisamment distinctive pour parler des différences purement linguistiques qui existent entre l'arménien oriental et l'arménien occidental. Nous la restreindrons volontairement à l'usage de différents styles langagiers chez un même locuteur parlant un seul et même code, même si, contrairement à ce que l'on a coutume de penser, ces styles ne portent pas seulement sur le lexique, mais également sur des phénomènes phonologiques, intonatifs, morphologiques ou syntaxiques. A ce propos, Gadet (1997) en étudiant la langue française et toutes les formes de variations qu'elle peut comporter, développe dans ce cas précis la notion de variation stylistique ou situationnelle que nous pouvons tout à fait appliquer à notre situation et explique :

[...] il n'y a pas de locuteur à style unique. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle seules les couches cultivées seraient capables de maniements variés modulés selon les situations, tous les locuteurs disposent de plusieurs styles en liaison avec la situation dans laquelle ils se trouvent, l'interlocuteur auquel ils s'adressent, le sujet dont ils parlent, les enjeux sociaux qu'ils mettent dans

⁸⁶ Le **champ** représente le but et le sujet de la communication, c'est-à-dire pourquoi il y a communication et sur quoi porte-t-elle. Le **mode** est le moyen par lequel la communication prend place (voies écrite vs orale...), autrement dit comment se déroule la communication. Le **teneur** ou le **style** dépendent de la relation qu'entretiennent les participants entre eux. Cette relation comporte une dimension verticale, c'est-à-dire qu'on regarde si un des participants a un statut inférieur, égal ou supérieur à l'autre, et une dimension horizontale, c'est-à-dire que la relation entre les participants est plus ou moins proche, intime.

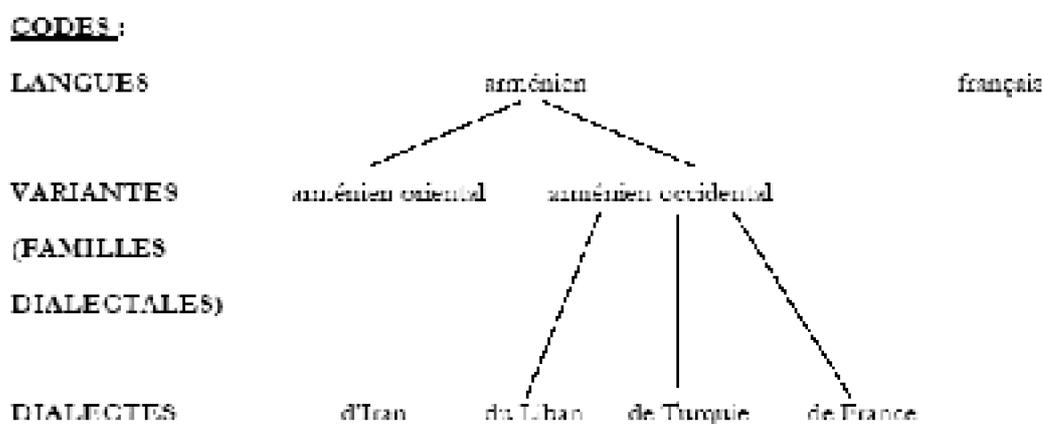
l'échange... (Gadet, 1997 : 5)

Quand on parle ici de registres, de niveaux ou de styles, on s'appuie sur une autre classification (celle de Coseriu, 1973) *diaphasique* qui concerne très souvent le lexique et qui peut, par exemple, aller du vulgaire à l'archaïque, en passant par l'argotique, le populaire, le familier, le courant, le soutenu ou le littéraire. Autrement dit, l'utilisation que font les locuteurs de la langue est jugée, par rapport à une certaine norme, qu'il est évidemment difficile d'établir, de définir et de maintenir. Ceci dit, une simple classification diaphasique n'est pas suffisante, il faudrait dans l'idéal la compléter et la croiser avec une classification *diastratique* (en fonction des groupes sociaux) et même *diatopique* (en fonction du lieu d'origine des locuteurs).

Notre but n'étant ni de juger les usages langagiers des locuteurs, ni de tenter de classer leurs paroles selon les différents styles dont ils disposent, nous n'emploierons finalement pas la notion de registre.

Nous retiendrons en revanche cette démarche intéressante des locuteurs qui consiste à changer de registres en fonction de la situation de communication et des participants, en l'appliquant plus globalement à nos deux variantes d'arménien. C'est *a priori* ce qui risque de se passer : selon l'interlocuteur qui sera en face, selon la situation de communication établie, selon les capacités du locuteur, celui-ci va ou non changer de variante.

Voici un premier schéma pour reprendre les différents codes disponibles dans le corpus (pour les dialectes, nous n'avons noté que ceux qui étaient attestés dans nos données) :



2.3. La variation (socio)linguistique

Toutes les langues du monde sont soumises à variation, c'est-à-dire qu'elles ne possèdent pas un ensemble unique et stable de règles. Ces dernières varient selon différents critères. Les locuteurs appartenant à une même communauté linguistique n'ont pas forcément tous ni toujours les mêmes usages linguistiques. Nous distinguons généralement quatre grands types de variations les concernant. La première (variation

diachronique)⁸⁷ a été introduite par Saussure (1968) et ne relève pas directement de la sociolinguistique, les deux suivantes (diatopique, diastratique) ont été amenées par Flydal (1951) repris par Coseriu, qui a notamment ajouté la quatrième variation (diaphasique, 1966, 1973, 1988) :

a) La variation diatopique :

Que l'on appelle aussi variation régionale. Nous nous situons sur un axe géographique, et la langue se répartit selon les différents usages qui en sont fait d'une région à une autre, autrement dit les *régionalismes* qui sont faits au sein d'une même langue. Gadet (1997) propose quelques exemples de régionalismes pour le cas du français. On obtient ainsi ce que l'on appelle des *dialectes*, des *regiolectes* ou des *topolectes*.

b) La variation diastratique :

Nous sommes ici sur un axe social, c'est-à-dire que nous observons les différences entre les usages que font les locuteurs, selon les classes sociales auxquelles ils appartiennent. Il est alors question de *sociolectes*. Il est à noter que la terminologie anglaise est légèrement différente de la française puisqu'elle englobe sous le terme de *dialecte* à la fois les dialectes régionaux et les sociolectes, alors que la terminologie française n'utilise la notion de dialecte qu'avec un point de vue géographique (et non social).

c) La variation diaphasique :

Que l'on appelle également variation situationnelle. Ici, ce n'est pas la société qui est divisée mais le locuteur qui, selon les situations de communication dans lesquelles il se trouvera, emploiera divers *styles* ou *registres* de la même langue.

Il existe bien d'autres types de variations selon les critères qui nous intéressent.

D'autres variables encore peuvent se révéler pertinentes pour rendre compte de la diversité à l'intérieur d'une langue : ainsi, l'âge, le sexe, l'ethnie, la religion, la profession, le groupe et, de manière plus générale, toute variable sur laquelle les individus fondent leur identité (orientation sexuelle, appartenance à une congrégation religieuse, etc.). (Moreau, 1997 : 284)

Nous allons nous servir de la méthodologie établie par Labov pour voir si les changements de variantes qui sont tentés par les locuteurs peuvent être appliqués à des profils sociaux particuliers, c'est-à-dire si la variation linguistique peut être expliquée en partie par un ou plusieurs critères sociaux caractérisant le locuteur qui le produit et la situation dans laquelle il se trouve. Il est important dans ce cadre-là de distinguer les études sociolinguistiques, comme celles de Labov, qui se font du point de vue du système et qui s'intéressent aux différentes variétés d'une même langue, de celles qui, comme celles de Gumperz, se font du point de vue du fonctionnement dans l'interaction (sociolinguistique interactionnelle).

⁸⁷ La variation diachronique : nous nous plaçons sur un axe temporel, puisqu'il s'agit ici du changement de la langue selon les époques qu'elle traverse. Toutes les langues évoluent et voient naître de façon brutale ou imperceptible certains changements qu'ils soient phonétiques, morphosyntaxiques, lexicaux ou sémantiques par exemple.

Labov part du principe qu'on ne peut isoler plus longtemps les systèmes linguistiques de leurs utilisateurs. De fait, la « linguistique de bureau » est critiquée, ne rendant pas compte des variations et des phénomènes langagiers qui prennent place dans la société, en faveur de la « linguistique de terrain » qui remplit bien cette tâche. Labov (1976 : 37) ne peut imaginer un instant « une théorie ou une pratique linguistiques fructueuses qui ne seraient pas sociales », et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a eu du mal à accepter le terme de « sociolinguistique » puisque son travail fait partie intégrante de la linguistique.

La condition de cette nouvelle pratique de la linguistique est une méthodologie d'observation qui lui permette de lire avec précision l'incidence des interactions sociales sur la structure de la langue. L'objectif n'est pas tant d'apporter à la linguistique une nouvelle théorie mais une méthode. C'est pourquoi les données recueillies doivent constituer autant d'arguments empiriques susceptibles de valider ou d'invalidier l'élaboration théorique. (Boyer et Prieur, 1996 : 36)

Ce lien entre les phénomènes langagiers et les facteurs sociaux qui intéresse désormais les linguistes est le fondement de la **linguistique variationniste**. C'est ainsi que Labov a mené plusieurs enquêtes visant à observer au sein d'une société particulière les variations ou les changements portant sur un phénomène linguistique spécifique. Il s'est tout d'abord intéressé en 1961-1962 à l'utilisation des diphtongues sur l'île de Martha's Vineyard, en intitulant son étude : « les motivations sociales d'un changement phonétique », île au fonctionnement relativement particulier puisque les locuteurs natifs ont tendance à centraliser certaines diphtongues de l'anglais. Labov cherche donc à étudier la distribution des diphtongues centralisées au sein de la communauté en prenant en compte les facteurs sociaux : âge, localisation, profession, appartenance ethnique... Il apparaît que le trait de centralisation est une sorte de marqueur d'appartenance à la communauté de l'île.

Les variantes en cause (formes centralisées et non centralisées des deux diphtongues) définissent donc les identités conflictuelles, insulaire et continentale, opposant les habitants de l'île et se répartissant dans les différents sous-groupes. (Boyer, Prieur, 1996 : 42)

A travers cet exemple, nous souhaitons uniquement montrer la méthodologie employée par Labov que nous appliquerons partiellement à notre étude. Notre première tâche a consisté à exposer les deux systèmes linguistiques arméniens, en indiquant leurs points communs ainsi que leurs divergences, qui elles, sont les points de variation potentiels, c'est-à-dire là où des adaptations peuvent être constatées. Nous essayerons ensuite de savoir qui sont, parmi les locuteurs de notre corpus, ceux qui font des tentatives d'adaptation à la variante opposée, c'est-à-dire ceux qui apportent de la variation dans leur discours, puisqu'au lieu de parler leur dialecte d'origine, par moments, ils vont parler celui de leur interlocuteur. Notre but est donc de combiner l'étude de la variation diaphasique avec les variations diatopiques et diastratiques.

Il nous paraît important de retenir dans ce développement l'importance des rôles de locuteur et d'interlocuteur. Toutes les notions que nous avons tenté de définir ou tout du moins d'éclaircir ne sont pertinentes qu'en prenant en compte le rôle indispensable des participants ainsi que leurs compétences de départ à travers la maîtrise de telle(s) ou telle(s) variante(s) d'arménien. C'est uniquement à travers eux et pour eux que ces notions prendront du sens. Elles ne seront valables avec les définitions établies que dans

les situations de communication que nous aurons clairement décrites auparavant.

Après cette première clarification de la situation confrontant différents types de codes linguistiques, nous allons tenter de comprendre quels liens ces codes entretiennent entre eux. Notre objet de recherche portant avant tout sur la langue arménienne, nous développerons essentiellement le lien qui existe entre les deux variantes d'arménien, et nous n'évoquerons que brièvement le cas du français. Ces différents codes n'apparaissent pas de façon isolée, mais cohabitent les uns avec les autres au sein de nos conversations, nous font dire que notre étude reflète une **situation plurilingue de codes en contact**.

3. Le bi-/plurilinguisme

3.1. *Société monolingue, société plurilingue : de la norme à la réalité*

Durant de nombreuses années, l'idéologie des pays centralisateurs à politique monolingue considérait qu'une société monolingue et uniculturelle constituait la norme et que tout individu bilingue ou plurilingue, c'est-à-dire en possession de plus d'un code, était une personne à part, qui s'écartait et était exclue de la norme. Jusqu'au début du XX^e siècle, le fait de connaître plus d'une langue était perçu négativement, et pouvait même être source de danger ou révéler un handicap. Au fil des siècles, cette peur de ne pas se comprendre persiste et donne suite à des comportements très radicaux et unilatéraux :

Antonio de Nebrija, grammairien et lexicographe espagnol de la fin du XVe siècle, préconisait la diffusion du castillan en Espagne selon le dicton : une nation, un roi, une langue. La Révolution française cimentait cette attitude : Dans une République une et indivisible, la langue doit être une. C'est un fédéralisme que la variété des dialectes : elle fut un des ressorts de la tyrannie, il faut la briser entièrement... (Circulaire du Comité de salut public, présidé par Robespierre, du 28 prairial, an II). (Lüdi et Py, 1986 : 11)

Ou bien, cette même peur aboutit à des attitudes plus conciliantes et plus ouvertes. Par exemple, la quête d'une langue universelle, qui pourrait être comprise sans réels efforts par tous, a occupé les esprits durant de longues années. Lazare Louis Zamenhof fut un des pionniers de ce mouvement et fut ainsi à l'origine de la création de l'esperanto à la fin du XIX^e siècle, langue de communication artificielle, qui suite à un rapide apprentissage, pouvait être utilisée par tous⁸⁸.

⁸⁸ Voici un extrait de son témoignage qui révélait sa volonté de pouvoir communiquer (Extrait de <http://users.skynet.be/maevrard/esperanto.htm>) : « Si je n'avais pas été un Juif du ghetto, écrit-il, l'idée d'unir l'humanité ne m'aurait pas obsédé pendant toute ma vie... Personne ne peut ressentir la nécessité d'une langue neutre aussi fort qu'un Juif, qui est obligé de prier Dieu dans une langue morte depuis longtemps, qui reçoit son éducation dans la langue d'un peuple qui le rejette, et qui a des compagnons de souffrance sur toute la terre avec lesquels il ne peut se comprendre ».

Au cours d'une grande partie du XX^e siècle, dans toutes les institutions et particulièrement à l'école, le monolinguisme est la règle et tout ce qui en sort est mesestimé et condamné. Mais petit à petit, la réalité fait surface et on ne peut plus ignorer l'importance du plurilinguisme qui se trouve être le mode d'expression de plus de la moitié de l'humanité. On s'est aperçu que ce phénomène existait au sein même d'un pays et qu'il n'était pas obligatoire de changer de pays pour entrer en contact avec des personnes parlant une autre langue. Lüdi et Py (1986) donnent l'exemple d'un **plurilinguisme historique** sur le territoire français où cohabitent le français, l'occitan, le basque, le catalan, le corse, l'alsacien, le flamand, le breton.

Une autre forme de plurilinguisme plus récente, en plus de ce plurilinguisme historique, s'est instaurée avec les nombreuses vagues de migration qui ont apporté dans les pays de nouvelles langues comme l'espagnol, l'arabe ou l'arménien, pour citer l'exemple de la France. Cerquiglini (2003) s'est intéressé aux langues régionales et langues minoritaires existant en France et a proposé au Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie ainsi qu'au Ministère de la Culture et de la Communication d'appliquer la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires⁸⁹ au cas de la France, en 1999. L'arménien, mais uniquement dans sa variante occidentale, est ainsi reconnu comme étant une des langues minoritaires de la France, et fait partie comme quatre autres (le berbère, l'arabe dialectal, le yiddish et le romani chib) de langues qui ont la particularité d'être dépourvues d'un Etat⁹⁰. Les populations arméniennes ont en effet commencé à s'installer en France après le génocide de 1915.

En dehors de l'Europe, le plurilinguisme est un phénomène encore plus répandu et plus varié, notamment dans les pays d'Afrique ou d'Asie dans lesquels la norme indique que les individus sont multilingues.

Un territoire peut donc être plurilingue, c'est-à-dire posséder plusieurs langues, mais un individu peut également être ou non plurilingue. Tous les habitants d'un état plurilingue ne sont pas forcément eux-mêmes plurilingues. Il faut donc faire la distinction entre plurilinguisme **territorial** ou institutionnel et plurilinguisme **individuel**. Ajoutons à cela le plurilinguisme **situationnel**, à savoir que des locuteurs qui ne sont pas forcément plurilingues peuvent se retrouver dans une situation de communication où plusieurs langues sont en contact. Et c'est ici que se situe le point de départ de notre étude : mettre dans une situation de communication plurilingue, composée de trois codes différents, des locuteurs qui sont ou non plurilingues, c'est-à-dire des individus qui maîtrisent un ou plusieurs de ces codes. En plus de la constatation initiale de Weinreich (1953) dont notre travail va largement s'inspirer, qui consiste à dire que « l'endroit où les langues entrent en

⁸⁹ Extrait de la Charte européenne (http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html). Article 1 – Définitions. Au sens de la présente Charte : a) par l'expression "langues régionales ou minoritaires", on entend les langues : i. pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par les ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État ; et ii. différentes de la (les) langue(s) officielle(s) de cet État ; elles n'incluent ni les dialectes de la (les) langue(s) officielle(s) de l'État ni les langues des migrants.

⁹⁰ Ce qui n'est pas le cas pour l'arménien oriental qui a le statut de langue d'Etat en Arménie.

contact n'est pas un lieu géographique mais bien l'individu bilingue » (in Lüdi et Py, 1986 : 15), nous ajoutons la situation de communication qui va déterminer l'utilisation que le locuteur plurilingue va faire des codes qu'il a en sa possession. Il a à son actif plusieurs langues ou variétés de langues, mais ce n'est qu'en entrant en contact avec des locuteurs qu'il va les utiliser et, selon les personnes qu'il aura face à lui, les comportements langagiers seront bien différents. Par exemple, un locuteur bilingue français/arménien face à un locuteur francophone ne va pas employer l'arménien dans la conversation, ne pouvant que créer des tensions, des malentendus et de l'incompréhension. La première stratégie du locuteur est avant tout de s'adapter à la situation de communication, c'est-à-dire d'être attentif aux codes qui sont présents et qui peuvent donc être utilisés.

Nous allons tout d'abord nous demander si les différents individus présents dans nos interactions sont plurilingues ou non. Pour ce faire, si nous partons d'une définition suffisamment large du plurilinguisme, qui consisterait à dire qu'on peut considérer un locuteur comme étant plurilingue à partir du moment où il utilise, dans la vie courante, au minimum deux codes différents, alors *a priori* tous les locuteurs de notre corpus sont plurilingues (et au minimum bilingues). Afin de pouvoir déterminer le lien qu'entretiennent les locuteurs avec les différents codes qu'ils ont à leur disposition, il nous paraît utile de traiter avant tout la notion de *diglossie*, phénomène sociétal, qui peut influencer les usages individuels et personnels des locuteurs.

3.2. Bilinguisme et diglossie

Le terme de *diglossie* n'est pas le simple équivalent grec du terme d'origine latine *bilinguisme*. Ces phénomènes illustrent tous deux ce qui se passe lorsqu'il y a présence de deux codes dans une situation, que ces codes soient des langues distinctes ou des dialectes issus de la même famille. Leur différence essentielle réside dans le fait que la diglossie est un phénomène social, et les codes qui sont employés possèdent leur sphère d'utilisation, tandis que le bilinguisme est un fait individuel et dépend du locuteur et d'un certain nombre de facteurs se rapportant à lui⁹¹.

Le concept de **diglossie** « a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités très particulières » (Boyer, 2001 : 47). Les multiples approches théoriques qui sont développées dès la fin du XIX^e siècle, et qui sont brièvement reprises par Boyer, vont justement diverger sur ces modalités.

Psichari, helléniste français d'origine grecque, est le premier à utiliser ce terme en France, dans des études linguistiques, dès la fin du XIX^e siècle. Pour lui, la diglossie est une « configuration linguistique » dans laquelle deux variétés d'une même langue⁹² sont utilisées, mais utilisées de façon différente et concurrente parce que « l'une des variétés

⁹¹ Il est à noter que dans l'usage ordinaire, le « bi-/plurilinguisme » s'applique aussi bien aux régions et pays qu'aux individus (cf. Petit Robert).

⁹² Psichari se réfère à la situation de la langue grecque où cohabitent le catharevousa, variété savante, écrite et puriste, et le demotic, variété usuelle et populaire.

est valorisée par rapport à l'autre » (Boyer, 2001 : 48). Il est ainsi le premier à soulever le fait que le phénomène de diglossie pourrait être relié à une situation de domination, de décalage entre deux entités linguistiques.

3.2.1. La diglossie selon la sociolinguistique nord-américaine

Dans le courant de la sociolinguistique nord-américaine, ce même concept va apparaître aux Etats-Unis, en 1959, tout d'abord emprunté et développé par Ferguson. Il y a eu recours pour décrire ce qui se passait par exemple en Grèce, dans le monde arabisant, en Suisse alémanique ou sur l'île d'Haïti. Le dénominateur commun à toutes ces sociétés est le fait qu'elles possèdent deux variétés, qu'un non-spécialiste pourrait appeler deux langues distinctes, l'une étant utilisée dans des situations formelles et publiques, l'autre étant employée par tous, en toutes circonstances, au quotidien.

Ferguson reprend donc l'idée que la diglossie met en avant deux variétés d'une même langue qui ont certes des fonctions socioculturelles divergentes mais qui, selon lui, sont tout à fait complémentaires. C'est ainsi qu'apparaissent les notions de variété « **haute** » (*high*), c'est-à-dire valorisée, autrement dit une variété qui possède un certain prestige, une image, un statut et est très souvent la variété écrite et enseignée, en opposition à la variété « **basse** » (*low*) qui est employée dans les conversations ordinaires, dans la vie quotidienne et à l'oral.

Voici alors la définition de la diglossie que propose Ferguson (1959 : 336) :

Diglossia is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation.

Cette dichotomie est adoptée par la communauté nord-américaine. Hudson (1980) illustre ceci en rapportant l'exemple de Ferguson sur la communauté diglossique arabe (situation différente de celle des « glosses » proposée par Dichy et présentée p.125-126). Il explique que la variété dominée est la langue acquise en premier et employée à la maison, c'est un vernaculaire local d'arabe, et que la variété dominante, apprise dans un deuxième temps à l'école, comme le seraient les langues étrangères dans d'autres pays, est l'arabe standard. Même si c'est l'enseignement de la langue standard qui est privilégié, celle-ci n'est employée que dans certaines situations formelles, ainsi, les personnes n'ayant pas accès à l'éducation peuvent malgré tout communiquer sans aucun problème au quotidien.

La spécificité qu'apporte Ferguson en décrivant la notion de diglossie, c'est que pour lui, la variété dominante et la variété dominée doivent appartenir à la même langue. Les exemples typiques de cas de diglossie qui ont longtemps été exploités sont les suivants :

- en Suisse alémanique, avec l'allemand en tant que variété dominante et le suisse-allemand en tant que variété dominée ;

- en Alsace, avec le français (*high*) et l'alsacien (*low*) ;
- en Italie, avec l'italien (*high*) et les dialectes régionaux (*low*) ;
- en Galice, avec l'espagnol (*high*) et le galicien (*low*).

Toujours dans le même courant de la sociolinguistique nord-américaine, un peu plus tard, Fishman (1971) reprend ce phénomène de diglossie et étend sa définition en l'appliquant non seulement à deux variétés d'une même langue, mais désormais il considère qu'il est possible de l'appliquer à deux langues différentes qui sont en distribution complémentaire quant à leurs fonctions. Il prend pour exemple la situation sociolinguistique du Paraguay avant 1992, c'est-à-dire avant la mise en place d'une politique linguistique, au moment où cohabitaient l'espagnol, langue de prestige, et le guarani, langue indienne et variété dominée. Mais il va encore plus loin en qualifiant de diglossiques les sociétés qui possèdent deux ou plusieurs variétés de langues utilisées avec une répartition fonctionnelle différente, ou même pour le cas de l'utilisation de registres différents. A notre avis, cet usage est bien trop étendu puisqu'il établirait que toutes les sociétés ou presque sont di- ou pluriglossiques, ce qui évidemment est très loin d'être le cas !

Ferguson en choisissant les termes de *High* et *Low*, pour désigner les différentes variétés en contact, a donc délibérément établi un rapport de pouvoir, une hiérarchie entre elles.

Employer la variété H signifie occuper une position de force ; choisir L connote un manque de prestige, une position socialement inférieure. Par conséquent, la relation entre H et L est étroitement liée à des conflits sociaux éventuels. (Lüdi et Py, 1986 : 21)

Les locuteurs qui sont dans ces situations-là ont des réactions différentes : certains se dirigent vers l'abandon de la variété dominée, comme pour ne pas ou plus être montrés du doigt ou marginalisés. De cette façon, certains dialectes régionaux ont perdu une majeure partie voire tous leurs locuteurs. D'autres, au contraire, comme pour marquer leur appartenance identitaire ou communautaire, se servent dès que possible de la variété dominée qu'ils ont à leur disposition. L'attitude des locuteurs est, par ailleurs, largement influencée par les politiques linguistiques qui sont adoptées par les pays concernés par la diglossie. Ainsi, les états auront la possibilité d'opter soit pour une politique centraliste d'unification linguistique, qui réduit au maximum l'utilisation des variétés basses, comme cela a été le cas en France ou en Espagne, soit au contraire pour une politique fédéraliste, optant pour l'autonomie régionale et valorisant ainsi les variétés basses, qui n'avaient jusque-là aucun statut officiel.

Fishman (1971) se propose d'aller encore plus loin dans sa conception de la diglossie, en mettant en lien la diglossie, en tant que phénomène social, et le bilinguisme, en tant que phénomène individuel, ce qui lui permet d'obtenir quatre combinaisons différentes :

- Il peut y avoir des cas de *diglossie* et *bilinguisme* : tous les membres d'une société diglossique sont bilingues, donc les deux variétés qu'ils maîtrisent correspondent aux deux variétés dominée et dominante de la société. Autrement dit, comme l'indique Boyer (2001 : 49), « les usages des deux langues selon leur distribution fonctionnelle

sont, dans ce cas de figure, partagés par la totalité (ou presque) de la population ».

- Il peut y avoir des cas de *bilinguisme* sans *diglossie* : c'est ce qui se passe pour les migrants qui arrivent dans un pays d'accueil, et qui vont donc apprendre à utiliser la langue du nouveau pays, mais qui parallèlement, vont conserver encore pour une, voire plusieurs générations, leur langue d'origine. C'est apparemment le cas de la diaspora arménienne installée en France, qui se familiarise avec le français, tout en conservant (de différentes manières) la langue arménienne. Mais comme l'indique Lüdi (1990 : 119-120) :

Fishman refusait de qualifier de diglossique la situation langagière des immigrants employant la langue d'origine pour de nombreuses fonctions concurrentielles de celles de la langue d'accueil. Il s'agissait, pour lui, d'un cas de bilinguisme sans diglossie, ce en raison du manque de stabilité et de rigidité des règles déterminant le choix du code. Cette conception a toutefois été fortement contestée (Tosi 1978, Chiarelli/Lico 1978, Lüdi/Py [1984] 1986, Timm 1981).

D'après cette dernière remarque, il nous paraît pertinent de parler de diglossie entre la langue d'origine et la langue du pays d'accueil dans le cas d'une communauté migrante, comme la communauté arménienne. Les migrants arméniens provenant de différents pays possédaient, au moment de leur arrivée tout du moins, la langue arménienne et éventuellement la langue du pays de résidence avant leur migration (par exemple le turc ou l'iranien), et ont appris de façon intensive ou plus étalée le français. Les différentes langues sont donc dans des situations de complémentarité fonctionnelle. Nous pouvons donc dire que la diaspora arménienne installée en France est dans une situation de bilinguisme avec diglossie. Nous y reviendrons. Les générations suivant celle de la migration n'ont, quant à elles, pas forcément maintenue la ou les langues d'origine, et parfois certains locuteurs ne parlent désormais plus que le français.

- Il peut y avoir des cas de *diglossie* sans *bilinguisme* : c'est par exemple ce qui se passe dans certains pays africains où la plupart des locuteurs faisant partie de classes sociales inférieures sont monolingues, c'est-à-dire parlent leur langue maternelle alors que sur un plan plus général, il existe une langue officielle qui est souvent la langue du colonisateur, mais qu'ils ne maîtrisent pas ou à laquelle ils n'ont pas accès parce qu'ils n'ont pas été scolarisés par exemple. Il existe donc deux langues dans ces pays-là, avec des utilisations différentes selon les fonctions qu'elles occupent, mais une grande partie des locuteurs n'en possède qu'une sur les deux et il s'agit de la variété considérée comme basse.

The existence of national diglossia does not imply widespread bilingualism amongst rural or recently urbanized African groups (as distinguished from Westernized elites in those settings); nor amongst most lower caste Hindus, as distinguished from their fortunate compatriots the Brahmins, nor amongst most lower class French-Canadians, as distinguished from their upper and upper middle-class city cousins, etc. (Fishman, 2000: 85)

- Enfin, il peut y avoir ni *diglossie* ni *bilinguisme* : c'est un dernier cas de figure qui semble bien théorique et qui n'existe vraisemblablement pas (ou très rarement) dans

la réalité, les locuteurs ou les sociétés dont ils font partie ayant plus d'un code (langues ou variétés de langues) à disposition.

Parallèlement à ce courant nord-américain, un certain nombre de travaux menés en Suisse ont décrit cette notion de diglossie et en ont proposé une conception bien différente.

3.2.2. La diglossie selon la sociolinguistique suisse

La Suisse étant un pays officiellement quadrilingue et regroupant de nombreux dialectes, les phénomènes de plurilinguisme et de migration (interne ou externe) sont très étudiés, et les chercheurs s'y intéressant optent pour une orientation plus « conversationnaliste » qui permet de mettre en avant tous les phénomènes qui peuvent apparaître à la suite d'un contact de langues, tels que l'alternance codique, les emprunts ou les interférences par exemple.

Les linguistes s'intéressant à la situation suisse proposent notamment d'étendre la définition de la diglossie parce que, dans le cas de la Suisse alémanique par exemple, il n'y a pas de véritable relation hiérarchique entre les deux variétés employées. Elles vont être choisies en fonction du canal de communication, l'allemand longtemps considéré comme variété *high* étant en fait plus simplement la variété écrite, et le suisse-allemand, qualifié parallèlement de variété *low*, étant la variété orale qui, pour autant, n'a pas un statut inférieur par rapport à l'allemand.

La situation en Suisse alémanique est caractérisée par une diglossie médiale entre le suisse allemand ou « schwyzertütsch », ensemble de dialectes régionaux, et l'allemand. La répartition des fonctions est assez stricte : tout le monde parle le schwyzertütsch dans pour ainsi dire toutes les situations de la vie quotidienne, même pour parler de physique nucléaire ou de philosophie existentialiste; l'allemand standard est utilisé à l'écrit et dans de rares situations formelles. (Lüdi, 1998)

Voici donc une proposition de définition plus large de la diglossie, faite par Lüdi et Py (1986 : 23) :

Situation d'un groupe social (famille, tribu, ville, région, etc.) qui utilise une ou plusieurs variétés (langues, idiomes, dialectes, etc.) à des fins de communication, fonctionnellement différenciées, pour quelque raison que ce soit.

En prenant cette définition plus ouverte, nous pourrions l'appliquer à la communauté linguistique arménienne en France et dire que nous sommes alors en présence de locuteurs bilingues au minimum (français et une variante d'arménien), qui se retrouvent dans deux types de situations diglossiques (français/arménien, arménien oriental / arménien occidental). Pour comprendre l'étendue de la notion de diglossie, il faut avant tout s'intéresser à la répartition des locuteurs plurilingues qui expliquera, en partie, les contacts de langues qui sont possibles. Mackey (1976) suggère que les bilingues, selon les pays dans lesquels ils se trouvent, peuvent soit être concentrés dans une même région, une même ville ou un même quartier comme en Irlande, soit être disséminés dans toute la population comme dans de nombreuses régions d'Afrique du Sud, ou bien être isolés de la majorité unilingue comme en Laponie, ou encore être en contact permanent

avec elle comme en Belgique. Ces locuteurs sont donc plus ou moins fortement confrontés à d'autres langues que leur langue d'origine. Dans notre étude, la distribution semble bien particulière. En effet, nos locuteurs sont en situation de diaspora, et ce phénomène rend la répartition intéressante.

Tout d'abord, les locuteurs de la diaspora étudiée sont bilingues français/arménien et ils répartissent leurs usages langagiers selon le déroulement de leur vie quotidienne, avec une prédominance de l'utilisation du français, qui est la langue du pays d'accueil et la langue de tous les contacts avec la vie extérieure.

Certains de ces mêmes locuteurs sont par ailleurs également « bilingues », dénommons-les ainsi pour le moment faute de mieux, mais bilingues arménien oriental / arménien occidental, autrement dit dans deux variantes d'une même langue.

3.2.2.1. Français / arménien

Dans le premier cas, les locuteurs se servent de l'arménien dans la sphère familiale, amicale et religieuse uniquement, et du français, partout ailleurs au quotidien, ne serait-ce par exemple qu'au travail. Nous nous détachons donc de la définition encore trop restrictive de Fishman⁹³ qui excluait de pouvoir qualifier de diglossique un cas (français/arménien) comme le nôtre et nous prenons désormais cette notion dans son acception la plus large, comme proposée par les sociolinguistiques s'intéressant à la situation suisse en particulier et aux communautés migrantes en général. Nous pouvons ainsi reconsidérer la relation entre le français et l'arménien et établir qu'ils sont en relation de bilinguisme et de diglossie, dans le sens où, d'un point de vue macrosociolinguistique, ces deux langues incarnent des fonctions différentes et complémentaires et sont utilisées à des fins de communication différentes. Cette dichotomie n'est certes pertinente que pour la communauté arménienne vivant en France, en considérant que chaque langue a ses propres fonctions et ses aires d'utilisation pour les Arméniens uniquement.

Le français semble pouvoir occuper les fonctions qui sont habituellement propres à l'arménien, mais en revanche l'inverse est impossible : l'arménien ne peut tenir les fonctions qui sont remplies par le français le reste du temps. Tous les locuteurs arménophones qui font partie de notre étude sont francophones, mais tous les locuteurs francophones de Lyon ne sont bien entendu pas arménophones ! Si les arménophones parlaient arménien avec ces derniers, il y aurait tout simplement incompréhension. Il est ainsi possible de qualifier le français de variété high et l'arménien de variété low (tout comme les autres codes minoritaires qui sont parlés en France et qui cohabitent avec le français) selon l'importance et la répartition fonctionnelle que ces deux langues ont dans le pays.

En prenant donc un point de vue global sur le comportement attendu des langues, la diglossie existe dans le cas du français et de l'arménien. C'est-à-dire qu'en théorie, ces deux codes n'occupent pas les mêmes aires fonctionnelles et apparaissent bien en distribution complémentaire. Mais en situation (dans nos données), cette répartition

⁹³ En nous basant sur le classement de Fishman, nous avons précédemment vu que pour ce même cas, nous ne pouvions parler de diglossie, mais uniquement de bilinguisme français/arménien.

fonctionnelle entre les deux langues est bien entendu loin d'être aussi évidente et stricte. Dans certaines conversations en arménien, le français vient largement cohabiter avec l'arménien, et l'on obtient ainsi un mélange des deux codes. Donc même si d'un point de vue macroscopique, la situation arménien/français est diglossique, d'un point de vue micro, on se rend compte qu'au moins dans un sens ⁹⁴, cette situation n'est pas actualisée, laissant place uniquement à une forme de bilinguisme, avec cohabitation des deux langues au sein d'une même conversation ou d'un même tour de parole. Autrement dit, d'un point de vue global et idéal, l'arménien et le français sont dans une situation diglossique partant du principe qu'il n'est pas attendu que les deux codes puissent être en contact, mais d'un point de vue micro, en analysant les conversations, on s'aperçoit que la réalité est tout autre. Les deux langues utilisées par les locuteurs entrent constamment en contact, ce qui fait ainsi disparaître cette dichotomie fonctionnelle. L'arménien et le français sont tout simplement utilisés à des fins de communication. Les systèmes s'interpénètrent. Une fois de plus, le décalage entre ce qui est attendu et ce qui est actualisé est entre les mains des locuteurs. Ce sont eux qui font vivre les langues, qui les mettent en discours et qui les font ou non entrer en contact. Il y a donc une rupture entre la situation des langues dans la communauté arménienne en France telles qu'elles devraient être et la situation des langues en interaction telles qu'elles sont réellement.

3.2.2.2. Arménien oriental / arménien occidental

La majeure partie des situations de bilinguisme décrites reflète un bilinguisme entre la ou une des langues du pays et une autre langue du pays ou une langue venue d'ailleurs. L'originalité de notre situation réside dans le fait que les deux codes étudiés (arménien oriental / arménien occidental) sont parlés dans un pays dont la langue principale ne correspond à aucune de ces deux variantes ⁹⁵. Même si dans certaines villes de France, au moment de leur arrivée, lors de la première vague de migration, les Arméniens ont eu tendance à se rassembler dans les mêmes villes voire les mêmes quartiers, de nos jours, cette concentration est moins évidente et beaucoup moins systématique. Les Arméniens, qu'ils possèdent à l'origine la variante orientale ou la variante occidentale, baignent dans la population française, ne sont pas du tout isolés ⁹⁶ et sont en contact permanent avec le français.

⁹⁴ C'est-à-dire avec intervention du français dans les conversations à dominante arménienne menées par des locuteurs arménophones, ou bien intervention de l'arménien dans des conversations à dominante française mais toujours menées par des locuteurs arménophones, et non intervention de l'arménien dans des conversations françaises menées par des locuteurs uniquement francophones.

⁹⁵ Notons d'ailleurs que mis à part l'Arménie qui offre un statut de langue d'Etat à l'arménien oriental, les autres pays pratiquant l'arménien occidental lui ont réservé un statut de langue minoritaire, de langue de diaspora. La France est bien souvent la deuxième terre d'accueil des Arméniens qui sont issues de la diaspora d'un autre pays.

⁹⁶ Ce qui semble bien différent par exemple à Los Angeles, où les Arméniens résident presque tous à Glendale. Ils ont leurs propres commerces et y parlent arménien entre eux. Ils sont donc isolés du reste de la population américaine au quotidien, ont leur micro-société, sauf pour ceux qui ont un emploi ou qui sont scolarisés ailleurs.

Si nous comparons la cohabitation de l'arménien oriental et de l'arménien occidental, à la cohabitation du français et de l'arménien, le fonctionnement n'est pas vraiment similaire. Une des divergences réside dans le fait que, contrairement au cas du français et de l'arménien où les différences dans le niveau de compétence étaient moins importantes, tous les locuteurs ne maîtrisent pas les deux variantes arméniennes de façon identique. Pour les deux langues (français/arménien), les compétences de compréhension auditive et d'expression orale sont à peu de choses près équivalentes pour tous les participants. Certains ont plus de difficultés que d'autres notamment au niveau de l'expression, et ceci s'explique d'ailleurs très bien si l'on retrace l'histoire et l'origine de chaque locuteur. Mais une fois de plus, notre travail ne portant pas sur les interactions entre le français et l'arménien, nous ne nous attarderons pas à essayer d'évaluer les compétences de chacun des participants. En ce qui concerne en revanche les deux variantes d'arménien, les différences de compétence entre les locuteurs sont plus flagrantes et sont, de fait, indispensables à fournir, certains protagonistes ne possédant pas les capacités pour s'exprimer oralement dans la variante opposée, et ne comprenant parfois tout simplement pas ou très peu cette dernière.

A l'intérieur des sphères propres à l'arménien, il existe quelques sous-sphères spécifiques à un certain usage qui n'apparaissent que lorsque les deux variantes entrent en contact. Lorsque nous observons une telle situation, en fonction des locuteurs, la probabilité que certains d'entre eux tentent des adaptations vers la variante opposée est certes mince mais existante. Ce contact « interdialectal » se produit dans certains cas particuliers, moins fréquents qu'un contact monodialectal mais bien existants et plus riches à étudier :

- lors d'un mariage mixte, entre un-e Arménien-ne OR et un-e Arménien-ne OCC⁹⁷ ;
- lors de rencontres entre les deux sous-communautés de la diaspora : à l'église, dans des réunions de familles, entre amis...
- lorsque des Arméniens OCC se rendent en Arménie et entrent en contact avec des Arméniens OR.

Ceux sont globalement les seuls cas d'interactions en face-à-face où les deux variantes d'arménien peuvent entrer « physiquement » en contact, c'est-à-dire qu'il y a un échange verbal⁹⁸. Ce genre de situation fait qu'un individu peut être amené à utiliser les deux variantes d'arménien alors qu'il n'en maîtrise réellement qu'une et n'a des notions que plus ou moins assurées dans l'autre.

Prenons un exemple concret pour expliquer ce qui se passe réellement. Admettons qu'un locuteur d'arménien oriental connaisse suffisamment l'arménien occidental et arrive à le parler. Nous aurions une situation idéalement diglossique si, lorsqu'il se retrouve face

⁹⁷ Nous employons ces formes raccourcies pour désigner une personne d'origine arménienne parlant l'arménien oriental et une personne d'origine arménienne parlant l'arménien occidental.

⁹⁸ Nous n'évoquons certes pas toutes les fois où un locuteur d'une variante se trouve confronté dans la littérature, la presse et les différents médias à l'autre variante, mais ceci sans pouvoir intervenir dessus, puisque cette rencontre étant uniquement visuelle ou auditive, elle n'aboutit à aucun échange direct entre le lecteur-auditeur et l'émetteur. Dans un tel contexte, il est uniquement possible d'évaluer la compréhension du lecteur-auditeur de la variante opposée. Mais en aucun cas, nous ne trouvons là le phénomène d'adaptations qui nous intéresse dans nos interactions authentiques et qui ne se manifeste que dans celles-ci.

à un locuteur d'arménien occidental, il change idéalement de code et utilise sa variante-cible au lieu de sa variante-source. La diglossie serait situationnelle, c'est-à-dire que le choix de code serait motivé par la situation de communication : quand un locuteur a face à lui un interlocuteur dialectalement opposé, si ce locuteur décide ou peut pour une raison ou pour une autre ne s'exprimer plus que dans la variante opposée, alors nous serons bien dans une situation diglossique, au sens large, c'est-à-dire sans lien hiérarchique entre les deux codes utilisés. Ceci nous rappelle la situation diglossique de l'arménien et du français pour laquelle nous avons une répartition fonctionnelle des différents codes employés.

Mais une des particularités de la diglossie étant justement cette répartition fonctionnelle, dans le cas de locuteurs « bilingues » arménien oriental / arménien occidental, nous ne pouvons vraisemblablement parler de situation diglossique. En effet, même si la définition proposée par Lüdi et Py (1986) est plus large, le principe de base de la distribution complémentaire des deux codes utilisés et de leurs fonctions reste intact. Il consiste à établir que les deux codes ne possèdent pas les mêmes fonctions, et qu'ils ont donc des aires d'utilisation bien distinctes, qui se complètent et ne se chevauchent pas. Or les deux variantes d'arménien sont employées par des sous-communautés différentes, mais elles possèdent les mêmes fonctions, c'est-à-dire que leurs sphères d'utilisation sont identiques d'une sous-communauté à l'autre (elles se superposent). Les deux variantes sont employées à des fins de communication similaires et fonctionnent donc en parallèle. Ceci peut expliquer en partie le fait que face à un interlocuteur de la variante opposée, le locuteur maintient la plupart du temps sa variante-source (puisque c'est la seule qu'il maîtrise réellement mais aussi parce qu'elle peut apparaître pour remplir les mêmes fonctions que l'autre variante). Donc il n'y a pas réellement de répartition fonctionnelle des deux variantes d'arménien (les deux sous-communautés étant majoritairement « monodialectales »), sauf chez les locuteurs qui possèdent des connaissances dans les deux variantes : la variante-cible sera utilisée (mais jamais seule, donc toujours accompagnée de la variante-source) dans des interactions avec des locuteurs dialectalement opposés. Les différents locuteurs qui maîtrisent un minimum la variante opposée l'utilisent certes, mais sans cesser d'employer leur variante d'origine. Lorsqu'ils font des tentatives d'adaptation à l'autre variante, les deux codes se mêlent dans les conversations. Ils sont indissociables et cohabitent dans notre corpus, et le fait d'être face à un interlocuteur dialectalement opposé ne fait jamais basculer le locuteur complètement dans l'autre variante. Si ce locuteur parvenait à s'adapter (c'est-à-dire à s'accommoder) systématiquement dans une telle situation, alors il ne resterait qu'une étape à franchir avant d'arriver au fait qu'il utilise certains éléments linguistiques de la variante étrangère sans être nécessairement en contact avec des locuteurs de cette autre variante. Ce cas de figure n'est pas attesté dans notre corpus, mais il est parfaitement envisageable et annonce le fonctionnement des emprunts (qui peuvent être utilisés par des locuteurs monolingues).

It must be conceded, of course, that there is some difficulty with the suggestion made above that if accommodation, through the adoption of a feature from an alien linguistic variety, is frequent enough, then that feature may become a permanent part of a speaker's accent or dialect, even replacing original features. This is almost certainly what happens. But how often does one have to

accommodate before the accommodation becomes permanent? Diffusion can be said to have taken place, presumably, on the first occasion when a speaker employs a new feature in the absence of speakers of the variety originally containing this feature – when, in other words, it is no longer accommodation [...]. (Trudgill, 1986: 40)

Bien que nous ayons identifié une sphère d'utilisation très restreinte et très particulière de la variante « minoritaire⁹⁹ » qui pousserait à attendre une situation diglossique, nous ne retrouvons pas celle-ci dans notre corpus, ce qui peut s'expliquer d'une part, par la répartition fonctionnelle identique des deux variantes d'arménien, et d'autre part, par les compétences linguistiques des locuteurs. Ces derniers sont loin de maîtriser parfaitement la variante-cible, et ils ne souhaitent (ou ne peuvent) peut-être pas tenter un changement total de code. Ils continuent donc très souvent à avoir recours à leur propre variante pour s'exprimer.

D'ailleurs, Lüdi (1997) apporte à ce propos un élément nouveau en expliquant que la situation de diglossie n'est de toute façon pas prédictible : malgré la tentative de clarifier tous les mécanismes qui expliquent la complémentarité des langues, une fois en situation d'interaction, on ne peut pas prédire l'utilisation qui va être faite des deux codes à disposition des locuteurs.

La 'situation' ne précède pas l'interaction, n'est pas simplement 'donnée' pour les interlocuteurs, mais résulte d'un travail interactif d'interprétation et de définition. (Lüdi, 1997 : 89)

Notre analyse permettra d'étudier dans quelles conditions particulières les locuteurs utilisent, au-delà du fait d'être face à un interlocuteur dialectalement opposé, l'autre variante. Dans certains cas, nous ne serons en revanche pas en mesure de savoir s'il y a des tentatives d'adaptation ou non, tout simplement à cause du flottement des deux systèmes linguistiques arméniens. Certains phénomènes linguistiques font, en effet, partie d'une zone de traitement commune étant donné qu'ils sont parfaitement identiques dans les deux variantes. Ils ne pourront donc être attribués à aucune variante en particulier. Il s'agit de formes non distinctives.

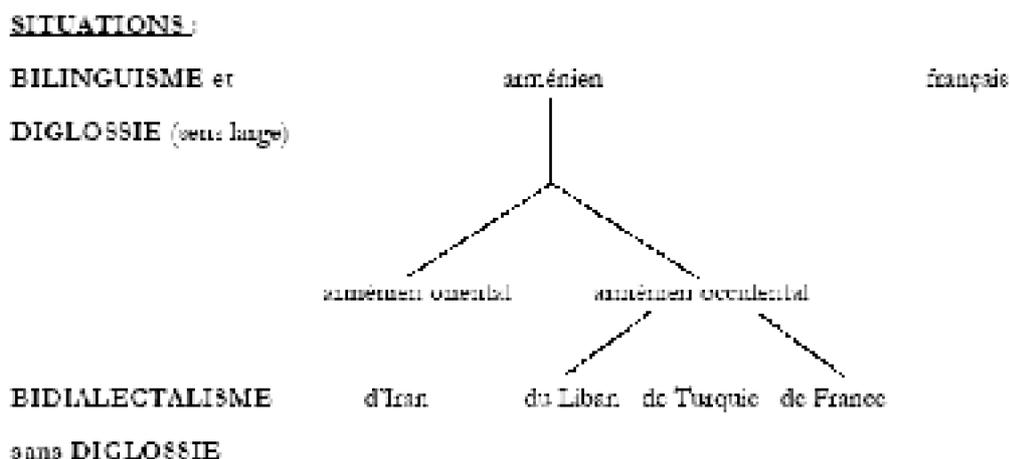
Finalement, lors de cette seconde situation de contact entre arménien oriental et arménien occidental, nous ne parlerons plus que d'une forme de « *bilinguisme* » (provisoirement) sans *diglossie*, puisque lorsque les deux variantes ont des fonctions identiques d'une sous-communauté à l'autre et, lorsqu'elles sont utilisées par un même locuteur au sein d'une interaction, elles le sont de façon « simultanée » et non distincte, opposée ou complémentaire.

Le problème qui reste dans la cohabitation de l'arménien oriental et de l'arménien occidental est que nous ne pouvons continuer à utiliser simplement le terme de *bilinguisme*, puisque celui-ci sert à désigner l'utilisation de deux langues différentes. Or, nous venons de démontrer par différents moyens, qu'en ce qui concerne l'arménien, nous étions en présence de deux variantes ou deux standards qui représentent plus largement chacun-e toute une série de dialectes. Nous avons montré dans le Chapitre 2 à quel point les systèmes linguistiques de ces deux grandes familles dialectales sont parfois proches.

⁹⁹ C'est-à-dire la « variante-cible » du locuteur et non sa « variante-source ».

Lorsque nous regardons les usages langagiers des différents locuteurs en présence dans le corpus, nous pouvons désormais parler d'une situation de **bidialectalisme**, puisque selon leur provenance, nous pouvons identifier les dialectes qui sont employés. En revanche, le contact entre deux variantes ne semble pas s'actualiser, nous n'avons donc pas besoin de le définir.

Reprenons notre schéma précédent et enrichissons-le pour résumer la situation :



Nous terminerons par une remarque de Lüdi et Py (1986 : 24) :

On ne pourra donc utiliser avantageusement la dichotomie diglossie vs. bilinguisme [pour l'analyse de cas individuels] que si l'on considère le bilinguisme sans diglossie et la diglossie sans bilinguisme comme des valeurs limites dans un continuum comprenant surtout de nombreux degrés intermédiaires de bilinguisme et diglossie, variables selon le pourcentage des bilingues dans une population, le degré de leur bilinguisme, l'importance relative des deux langues dans l'ensemble de la population, etc.

3.2.3. La diglossie selon la sociolinguistique catalane

Il nous reste à voir un troisième courant qui s'est également intéressé à la notion de diglossie, il s'agit de celui de l'école catalane de sociolinguistique. Pour celle-ci, le fait que deux langues ou plus existent dans une même société engendre forcément un « **conflit linguistique** » (expression utilisée par Aracil, en 1965). Et la diglossie est une des conséquences que peut provoquer le conflit. Cette école se préoccupe du rôle du catalan et de celui du castillan, et décrit ce qu'elle estime comme étant une « situation de concurrence déloyale », parce que complètement contrôlée par le franquisme. Elle est résolument diachronique, par rapport au modèle nord-américain, et est macrosociolinguistique par rapport au modèle suisse, mais la différence la plus importante est qu'elle ne croit pas au fait qu'une cohabitation entre deux variétés concurrentes puisse être équilibrée.

S'il y a bien coexistence, c'est une coexistence problématique entre une langue dominante et une langue dominée. Et dans un contexte de domination, il y a

forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme. (Boyer, 1996 : 19)

Ce courant considère que deux langues ou deux variétés entretiennent certes une relation hiérarchique et, sur ce point, il rejoint le courant nord-américain, en y ajoutant une perspective diachronique, mais il estime que ces deux variétés sont en conflit constant. Selon lui, l'une des langues ou variétés est dominante par rapport à l'autre, mais sur le long terme, pour des raisons diverses qu'elles soient géopolitiques, démographiques ou économiques par exemple, la langue ou variété en position dominée va tendre à disparaître.

[...] le conflit est envisagé dans la durée et dans sa globalité, car on ne peut en percevoir la dynamique « linguicide » que sur plusieurs décennies, voire sur plusieurs siècles [...]. (Boyer, 2001 : 53)

Comme pour la situation suisse, le modèle catalan montre que les pratiques des locuteurs reposent sur des représentations sociolinguistiques, des images, des stéréotypes. Toutes ces valeurs ont tendance à donner une image positive, prestigieuse et idéale de la langue dominante et une image négative, passée, et folklorique de la langue dominée, infligeant par là-même des complexes aux locuteurs de cette dernière.

En considérant que la diglossie est issue d'un conflit, la sociolinguistique catalane, qui sera plus tard rejointe par la sociolinguistique occitane¹⁰⁰ et même par les créolistiques, montre le chemin que prend la langue basse par rapport à la langue haute : soit elle disparaît complètement au fil des années, en laissant toute sa place à la langue haute, c'est ce qu'on appelle la « **substitution linguistique** », soit elle tente de résister en mettant en place des usages acceptés de tous et ainsi un standard (à l'oral) qui sera globalement utilisé sans jugement péjoratif, mais ceci dépendra essentiellement de l'attitude des usagers de cette langue dominée qui peuvent résister à toute tentative de **normalisation**.

La différence entre l'approche microsociolinguistique, bilinguiste et plus large appliquée à la Suisse et l'approche diglossique et conflictuelle des chercheurs catalans et occitans, réside dans la place qui est attribuée à cette notion de conflit. Dans le cas de la Suisse, le conflit est un phénomène interactif parmi d'autres. Il résulte du fait que les langues entrent en contact. Il influence les locuteurs qui utilisent ces langues, et non les langues en elles-mêmes. Pour les autres, le conflit est le moteur de la situation diglossique et des mécanismes qu'elle engendre.

Les **pidgins**¹⁰¹ en créolistique sont d'ailleurs essentiellement fondés sur les notions de conflit et de contact inégalitaire entre des langues. Il s'agit de « langues intermédiaires issues de contacts entre populations au statut social et économique très inégal (comme les planteurs et leurs esclaves dans les Caraïbes) » (Boyer, 1996 : 21). On observe ici non seulement les phénomènes nés des suites du contact entre les codes, mais aussi les conséquences de ces phénomènes qui aboutissent à la création d'un tiers code bricolé au départ, dans le cas du pidgin, puis de plus en plus utilisé, attesté, enrichi, fixé et transmis

¹⁰⁰ Menée essentiellement par Lafont, à Montpellier.

¹⁰¹ Voir à ce sujet Thomason & Kaufman (1988), Bakker (1994), Holm (2000).

ce qui est le cas du créole, « une langue à part entière, même si on doit la considérer comme un vernaculaire à usage essentiellement intra-communautaire et qui se trouve donc confronté à la langue toujours dominante dont il est issu et à son pouvoir d'attraction sociale » (Boyer, 1996 : 21-22). Au sein de la diaspora arménienne en France, avec la cohabitation des deux variantes d'arménien et du français, la question d'une possibilité de pidginisation ou de créolisation d'un code mixte (arménien oriental/arménien occidental ou arménien/français) n'a pas encore été réellement posée¹⁰².

Nous constatons finalement que même si les différents courants et domaines issus de la sociolinguistique ont les mêmes objets de recherche au départ, ils les traitent en prenant des perspectives différentes : certains s'intéressent à la dimension macrosociolinguistique, c'est le cas de l'Ecole catalane qui étudie l'influence des langues sur les sociétés, là où d'autres se focalisent sur la dimension microsociolinguistique, comme les sociolinguistes interactionnistes qui considèrent entre autres que « le changement linguistique reflète des modifications fondamentales dans la structure des relations interpersonnelles, plutôt que de simples macro-modifications dans l'environnement extra-linguistique » (Gumperz, 1982 : 55).

Il ne s'agit évidemment pas d'une dichotomie franche entre deux pôles, mais d'un *continuum* permettant de relier constamment la langue et la société. Nous nous rapprocherons là encore du courant suisse.

3.3. **Petit lexique récapitulatif des notions employées**

Nous proposons de reprendre les principales notions abordées jusqu'ici en leur attribuant la définition personnelle que nous décidons de retenir.

- **Code** : terme générique et neutre pour parler tantôt d'une langue, tantôt d'une variante de langue, ou d'un dialecte spécifique. Il sert à désigner des systèmes linguistiques qui présentent un minimum de différences, sans forcément indiquer le degré de divergence qui existe entre eux.

Ex : français, arménien, arménien oriental, arménien occidental, arménien oriental d'Iran...

- **Variantes** : variétés d'une même langue, basées sur des standards distincts (systèmes linguistiques dominants), qui regroupent et représentent chacune un ensemble de dialectes. Il en existe deux en arménien : la variante d'arménien oriental et la variante d'arménien occidental.

Synonyme : familles dialectales.

- **Dialectes** : codes qui sont représentés par une variante. Leurs systèmes linguistiques sont en grande partie communs, mais ils se distinguent les uns des autres, au sein de la même variante, par certaines spécificités.

¹⁰² Voir à ce propos Donabédian (1994).

Ex : arménien d'Iran ou arménien d'Arménie, dans la variante d'arménien oriental.

- **Glosse** : terme emprunté à la terminologie de Dichy (1994) et spécifique à la situation de l'arabe, qui regroupe les notions de standard, de dialecte et de registre. Il sert à désigner, dans notre cas, sans distinction, aussi bien une des deux variantes d'arménien (oriental/occidental) qu'un dialecte particulier. Nous nous en servons peu.
- **Locuteur bilingue français/arménien** : locuteur qui possède des compétences, quelles qu'elles soient, dans les deux langues et les utilise dans la vie courante.
- **Locuteur bidialectal arménien oriental/arménien occidental** : locuteur qui possède des compétences, quelles qu'elles soient, dans les deux variantes d'arménien et les utilise dans la vie courante.
- **Bilinguisme avec diglossie français/arménien** : situation sociolinguistique dans laquelle les deux langues sont utilisées par la communauté arménienne de Lyon, mais selon une répartition fonctionnelle complémentaire (sans étiquette hiérarchique, cf. variétés *High* et *Low*). Ces deux langues incarnent des fonctions différentes, sont complémentaires et sont utilisées à des fins de communication différentes.

Ces langues entrent en contact lorsqu'elles sont employées par un locuteur ou un groupe de locuteurs, au cours d'une interaction.

- **Bidialectalisme sans diglossie arménien oriental / arménien occidental** : situation sociolinguistique dans laquelle les deux variantes sont utilisées par la communauté arménienne de Lyon, mais par deux sous-communautés distinctes. Il n'y a pas diglossie parce que les fonctions remplies par chacune des deux variantes sont en tout point identiques. Ces variantes n'ont donc pas des fonctions complémentaires mais équivalentes, elles sont utilisées par des locuteurs appartenant à des groupes différents, à des fins de communication similaires.

Ces dialectes et variantes entrent en contact lorsqu'ils sont employés par un locuteur ou un groupe de locuteurs, au cours d'une interaction.

3.4. Bilinguisme et bidialectalisme

Après avoir situé la notion de diglossie, pour laquelle nous retenons l'utilisation, à des fins de communication différentes, de deux codes fonctionnellement différents et complémentaires, nous pouvons définir plus précisément les notions de bi-/plurilinguisme et de bidialectalisme.

Pour approfondir la définition minimaliste précédemment évoquée qui consistait à dire que tout locuteur peut être dit plurilingue à partir du moment où il a la maîtrise au minimum de deux codes (et non « langues ») différents employés régulièrement, nous allons nous appuyer sur quelques critères typologiques que proposent Lüdi & Py (1986). Ces critères vont nous permettre d'évaluer la **bilingualité** de nos locuteurs (uniquement ceux présents dans les sous-corpus transcrits) et de les situer sur un *continuum*, allant

d'un individu complètement unilingue à un individu parfaitement plurilingue, sans jamais établir de dichotomies. Ce concept de bilingualité a été introduit par Hamers & Blanc (1983) qui le distinguent du concept de **bilinguisme**. Le premier (bilingualité) s'applique à l'individu en particulier et désigne l'accessibilité potentielle à deux codes différents, le second (bilinguisme) englobe le premier et s'applique de façon beaucoup plus large à une situation, une communauté, une société ou un territoire par exemple. Nous reprenons ces concepts pour les appliquer à la situation de bidialectalisme

C'est la bilingualité (vs bilinguisme) ou plus exactement la « **bidialectalité** » (vs **bidialectalisme**) des locuteurs qui va nous intéresser et que nous allons tenter d'évaluer à l'aide de différents critères proposés par Lüdi & Py (1986). Ainsi, nous regarderons la nature des langues en contact, le degré de maîtrise de chacune des langues, le mode d'apprentissage ainsi que les pratiques langagières, besoins personnels et sociaux. Avant toute chose, comme l'indique Trudgill (1986), une des différences majeures entre une situation de langues en contact et une situation de dialectes en contact est le fait que dans le premier cas de figure, les locuteurs sont contraints d'avoir un degré minimum de bilinguisme individuel pour communiquer et se comprendre, alors que dans le second cas, une intercompréhension étant établie entre les dialectes (ou les variantes), les locuteurs ne sont pas obligés de développer un bidialectalisme individuel. Ils auront la possibilité de s'adapter de manière ponctuelle s'ils le souhaitent, et ce pour diverses raisons qui ne sont d'ailleurs pas toujours explicites.

3.4.1. Nature des codes en contact

Comme nous l'avons déjà évoqué, dans notre corpus, trois codes entrent en contact : le français et l'arménien avec ses deux variantes. Le français et l'arménien sont deux langues que nous pouvons qualifier de « langues de culture de prestige international » si nous suivons le point de vue de Lüdi et Py, c'est-à-dire qu'on les associe globalement chacune à une culture, à un peuple et elles sont reconnues par les autres cultures et les autres peuples. Tous nos locuteurs, qu'ils soient nés en France ou qu'ils y soient arrivés à un âge tardif, maîtrisent ces deux langues. La spécificité de l'arménien réside dans le fait que la langue du pays, c'est-à-dire la langue qui a un statut officiel en Arménie, n'est pas la langue (majoritaire) de la diaspora, en tout cas elle n'est pas celle de la plus ancienne couche de la diaspora. Il existe donc un décalage à ce niveau-là.

En ce qui concerne les deux variantes d'arménien, cette fois-ci, il s'agit non plus de langues mais bien de deux familles dialectales, qui sont chacune à la tête d'une série de dialectes géographiques. Et ce sont ces dialectes spécifiques, déterminés par le pays d'origine des locuteurs, qui entrent en contact dans les interactions. Autrement dit, les familles dialectales sont les représentantes de ces dialectes, et regroupent tout ce qui leur est commun dans un même **standard** (oriental vs occidental), mais ce ne sont pas ces standards que l'on retrouve en contact, dans la réalité. Ils sont en quelque sorte les systèmes linguistiques de base, c'est-à-dire les systèmes génériques auxquels chaque dialecte ajoute ses spécificités ou apporte ses modifications. Donc la confrontation des deux standards « épurés » n'existe pas, elle n'est pas actualisée ; nous avons toujours affaire au contact entre deux dialectes spécifiques qui sont au minimum constitués des deux standards. Ceci est l'illustration de ce qui se passe uniquement par la simple

présence des locuteurs, avant le début de tout échange, c'est-à-dire que chacun va être porteur d'un dialecte en particulier qu'il va pouvoir activer une fois qu'il entrera en communication. Par exemple, dans la variante orientale, nous avons un locuteur qui parle le dialecte arménien d'Iran et dans la variante occidentale, nous avons un locuteur qui utilise le dialecte arménien de Turquie. Si nous nous arrêtons là, chacun de nos participants décrits ici, serait **bilingue**, maîtrisant le français et l'arménien, et **monodialectal**, utilisant un seul dialecte tiré d'un des deux standards existants.

Mais la situation se complique un peu plus quand on prend en considération certains locuteurs qui font des tentatives d'adaptation en essayant d'adopter la variante dialectalement opposée. A partir du moment où ils réussissent à employer des formes qui sont attestées dans cette autre variante, alors on peut dire qu'ils la connaissent un minimum. Mais une de nos hypothèses de départ sera qu'un locuteur qui aura des connaissances de la famille dialectale opposée à la sienne, aura des connaissances globales sur le standard représentant cette famille, c'est-à-dire sur la forme de base et non sur toutes les spécificités dialectales ajoutées ou modifiées. Ce qui veut donc dire qu'un locuteur essayant d'utiliser la variante de l'autre, parlera le **générique** opposé (c'est-à-dire le standard) qu'il a à sa disposition et non un des dialectes qui peut comporter des particularités beaucoup moins faciles d'accès.

A partir du moment où il y a adaptation situationnelle, le locuteur est toujours dit **bilingue** (français/arménien) et devient de surcroît **bidialectal** dans le sens où il maîtrise son dialecte d'arménien et au moins le standard de la famille dialectale opposée. Il existe donc bien un décalage entre un standard et son dialecte, le premier représentant le second, mais étant moins complexe que lui. Nous garderons ce terme de bidialectal pour désigner ce genre de locuteur, parce que même s'il utilise les formes génériques de la variante opposée, ces formes constituent la base commune de tous les dialectes, elles en font donc partie.

Avant de pouvoir présenter toutes ces configurations possibles sous forme de schémas, il nous reste à préciser les différences situationnelles. Selon que les codes en présence se situent à un niveau macro ou micro, les interactions entre ces codes ne seront pas les mêmes.

Si l'on regarde le fonctionnement des langues ou des variantes à un niveau **macro**, on peut définir les rôles qu'elles sont censées incarner d'un point de vue global au sein de la communauté arménienne, puisque c'est uniquement dans celle-ci que nous pouvons voir apparaître l'arménien. Il s'agit d'établir leurs rôles institutionnels, leurs positions l'une par rapport à l'autre et leurs fonctions lorsque ces langues ou ces variantes ne sont pas en contact.

Le français est la langue du pays d'accueil et l'arménien est la langue d'origine de la diaspora arménienne : chaque locuteur possède donc le français et un dialecte arménien. En plus d'être dans une situation de bilinguisme au sein de la communauté arménienne, signifiant qu'à tout moment un locuteur issu de cette communauté a le choix entre deux langues pour pouvoir s'exprimer, le français et l'arménien entretiennent également, sans être en contact l'un avec l'autre, un rapport diglossique. D'une part leurs fonctions sont en distribution complémentaire, et d'autre part, l'arménien pourrait prendre le statut de langue dominée parce qu'il est quantitativement moins utilisé que le français, langue dominante,

dans la vie quotidienne.

Entre les deux variantes d'arménien, la situation est moins évidente. Chaque variante est parlée par une sous-partie de la communauté arménienne de France et de Lyon dans notre cas précis. Elles remplissent toutes deux les mêmes aires d'utilisation et fonctionnent en parallèle : la majeure partie de la communauté arménienne possède une variante à son actif et même souvent un seul dialecte en particulier, et n'a que très rarement des connaissances (plus ou moins superficielles) dans l'autre variante. Ces deux sous-groupes de locuteurs arméniens sont donc pour la majorité d'entre eux des **monodialectaux**. S'agissant de deux systèmes linguistiques indépendants, non complémentaires et cohabitant de façon simultanée, ils sont exclus d'une relation diglossique. Il en va de même pour les dialectes de ces deux variantes. Que ceux-ci appartiennent ou non au même standard, chaque locuteur en possède un seul. Les locuteurs sont donc monodialectaux, mais ils vivent dans une situation de **pluridialectalisme**, c'est-à-dire parmi tous les dialectes (individuels) qui peuvent être représentés au sein de la communauté arménienne, mais qu'ils ne connaissent pas pour autant.

Nous observons à peu de choses près la même situation que celle décrite notamment par Zhang (2005) à propos du choix de code dans une interaction qualifiée de bidialectale¹⁰³ en mandarin (« dialecte » standard) et en cantonais (« dialecte » régional), dans une ville en situation diglossique : Shenzhen, au sud de la Chine. Il existe bien une situation diglossique puisque les deux codes sont officiellement répartis fonctionnellement : le *putonghua* (ou mandarin) a un statut dominant et cohabite avec un ensemble de « dialectes » régionaux, dont le cantonais, utilisés dans un milieu privé entre amis ou membres de la famille¹⁰⁴.

Ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant la situation diglossique que nous ne retrouvons pas pour l'arménien que la différence d'activation des codes selon le niveau sur lequel on se place :

Bidialectalism in Shenzhen can be characterized on two levels: multidialectal at the societal level, with Putonghua enjoying the higher social status and co-existing with regional dialects such as Yue, Hakka, Min, Wu, Xiang and Northern; and bidialectal at the level of individuals, with mother-tongue and

¹⁰³ C'est en cela que cette situation semble apparemment se détacher des situations plus classiques et extrêmement nombreuses, qualifiées de bilingues.

¹⁰⁴ Le terme de *dialecte* utilisé ici est quelque peu gênant puisque nous serions plus simplement en présence de véritables *langues*, le *putonghua* (qui signifie, comme nous l'indique F. Lupu lors d'une communication personnelle : *langue - de communication - universelle*) étant la langue chinoise officielle standard, basée sur le dialecte de Pékin, parlée par quelques 68% de la population totale, et le cantonais étant une des 24 langues parlées essentiellement dans le sud-est de la Chine, zone linguistiquement hétérogène. Il n'y a pas d'intercompréhension entre le mandarin (ou *putonghua*) et chacune de ces 24 langues. Nous ne serions alors pas dans une situation de bidialectalisme, mais de bilinguisme... Bien qu'il ne s'agisse pas de dialectes mais de langues, l'exemple analysé par Zhang exposant la différence entre une situation globale, sans contact, et une situation particulière où les codes entrent en contact, s'applique bien à notre situation de bidialectalisme arménien et c'est uniquement ce point qui nous intéressera ici.

Putonghua used in different social contexts. (Zhang, 2003: 359)

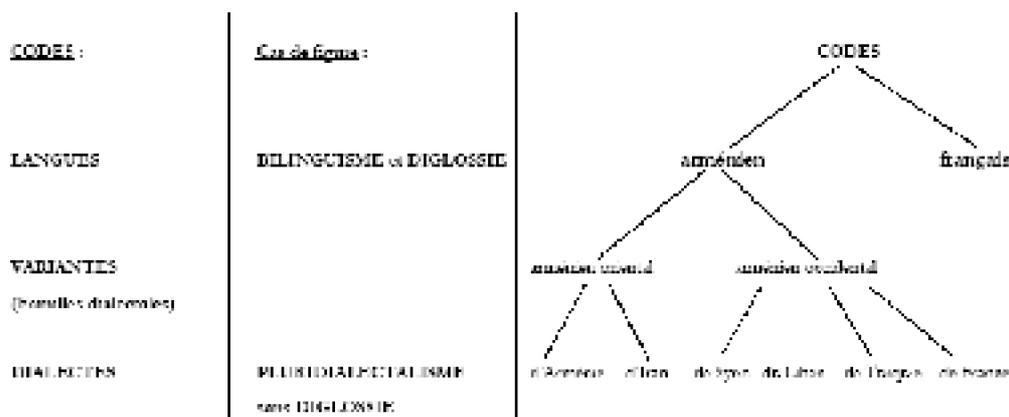
Langues et variantes cohabitent, mais dans le cas des langues, tous les locuteurs de la communauté arménienne possèdent les deux, tandis que dans le cas des variantes (et des dialectes qui y sont associés) presque tous les locuteurs de la communauté arménienne n'en possèdent qu'un-e.

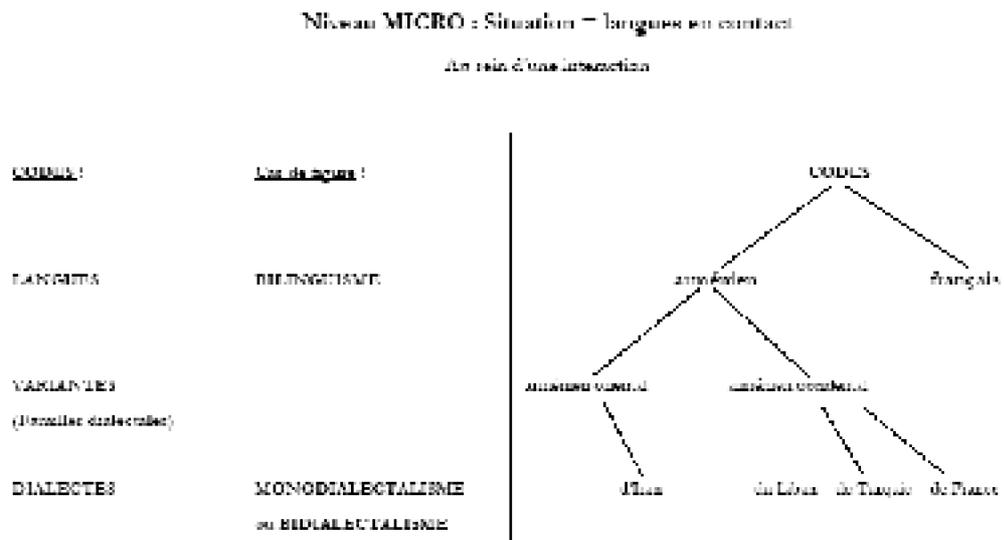
Si nous décrivons à présent la problématique de « situations de langues en contact » au niveau **micro**, c'est-à-dire en nous focalisant sur une situation bien particulière, les choses sont bien différentes. Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'isoler les langues, les variantes et leurs représentants, mais de les réunir dans une même situation de communication afin d'observer la façon dont se déroulent les interactions. La première différence réside dans le fait que nous ne nous intéressons plus à la communauté arménienne dans sa globalité, mais à une poignée de locuteurs en particulier. La deuxième différence réside dans le fait que nous ne regardons plus les langues en tant que systèmes indépendants les uns des autres, mais nous plaçons les interlocuteurs dans une situation d'interaction pour faire entrer ces différentes langues attestées en contact et observer l'attitude des langues en discours.

Avant tout contact, les Arméniens de la diaspora cohabitent dans une situation **pluri-dialectale** (plusieurs dialectes attestés) dans laquelle ils sont **bilingues** (français/arménien), et pour la plupart, **monodialectaux** (un dialecte d'arménien) ou **bidialectaux** (sauf que l'autre dialecte est « en veille »), et lorsque les codes entrent en contact dans une interaction, ils sont toujours **bilingues** et restent **monodialectaux** ou activent leur **bidialectalisme** s'ils essaient contextuellement de s'adapter à la variante arménienne opposée. Wei (2000) appellent ces derniers des **bilingues verticaux** (*vertical bilingual*), autrement dit des personnes qui sont bilingues dans une langue standard et dans une langue ou un dialecte distinct-e qui lui est lié-e.

Dans les deux schémas qui suivent, nous pouvons tout d'abord voir tous les codes qui sont à disposition dans la communauté arménienne de Lyon, puis ceux qui sont à disposition des locuteurs dans une situation de communication en particulier :

Niveau MACRO : Situation = pas de contacts de langues
Au sein de la communauté arménienne





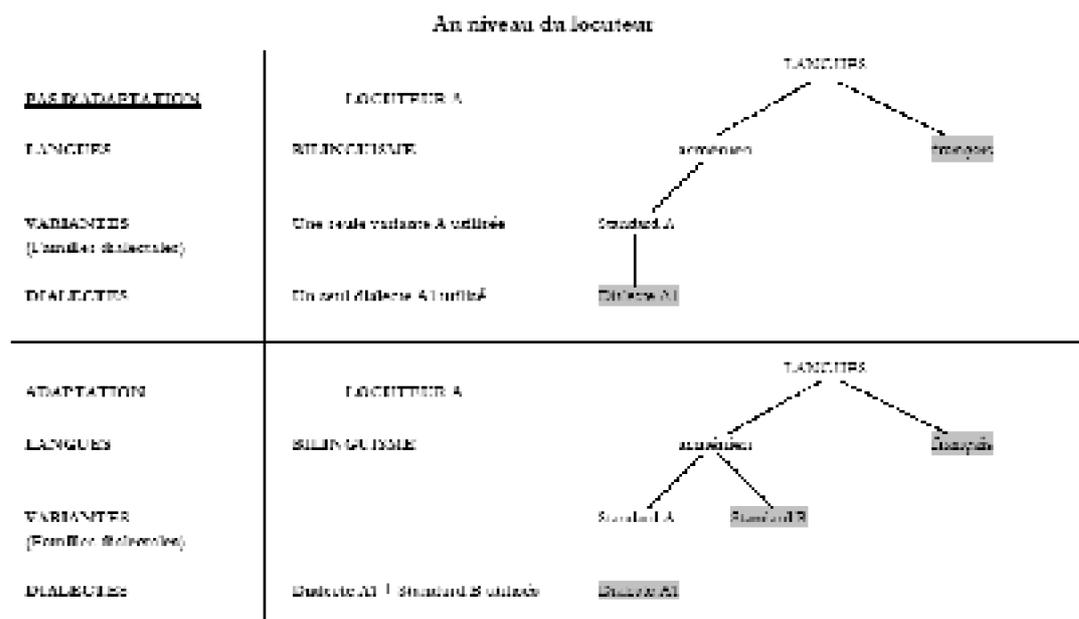
Les deux schémas présentés précédemment donnent les points de départ de notre travail d'analyse : le premier ne fait que recenser de façon non exhaustive les différents codes qui sont à disposition de la communauté arménienne, le deuxième présente une situation de communication particulière où certains locuteurs de cette communauté sont réunis et montre les différents codes qui peuvent potentiellement entrer en contact, selon l'attitude des participants.

C'est sur cette situation précise que porte tout notre travail d'analyse. Le français et l'arménien, étant connus de tous les locuteurs du corpus, sont deux langues qui ont de grandes chances d'entrer en contact aussi bien au fil de l'interaction que dans le discours de chacun des locuteurs. La situation paraît en revanche moins évidente pour l'arménien. Deux profils dominants s'offrent aux locuteurs bilingues :

- soit chaque locuteur conserve son propre dialecte arménien, ne connaissant pas celui de l'autre : les variantes n'entrent donc pas en contact chez un même locuteur, mais sont en contact dans l'interaction, d'un tour de parole d'un locuteur au tour de parole d'un autre locuteur, autrement dit on a un **contact inter-tours** ;
- soit un locuteur possède suffisamment de connaissances dans la variante opposée et fait des tentatives d'adaptation : les variantes sont en contact au sein de ses propres tours de parole, c'est-à-dire qu'on observe un **contact intra-tours**.

Dans le premier cas de figure, nous sommes en présence de locuteurs bilingues – monodialectaux, et dans le deuxième cas, il s'agit de locuteurs bilingues – bidialectaux. Nous regarderons dans notre corpus quels sont les locuteurs qui sont concernés par ces deux profils et s'il est possible d'établir une tendance pour le pan oriental et pour le pan occidental, c'est-à-dire établir une tendance quant à la direction des adaptations.

Voici les deux autres schémas qui correspondent à ces profils de locuteurs, répartis selon l'utilisation ou non des adaptations :



3.4.2. Mode d'apprentissage

Pour notre étude, nous nous inspirons du schéma présenté par Lüdi et Py (1986 : 18), que nous convertissons en tableau à double entrée (p.162). Pour chaque locuteur, sont indiqués dans quel milieu (naturel vs scolaire) ainsi qu'à quelle période (avant la scolarité, pendant l'adolescence, adulte) et de quelle manière (simultanée vs successive) les langues ont été acquises.

Pour cet inventaire, nous nous intéressons à l'acquisition des deux langues, le français et l'arménien, chaque locuteur ayant par défaut pour l'arménien un dialecte d'origine qui sera spécifié dans une des colonnes du tableau. Nous avons également réservé une colonne pour une éventuelle acquisition de la deuxième variante d'arménien.

Ce qui caractérise d'emblée nos locuteurs, c'est qu'aucun d'entre eux¹⁰⁵ n'a acquis deux langues simultanément, étant donné que même pour ceux nés ou arrivés en France étant bébés, le français ne faisait pas partie au départ de la sphère familiale. Ils ont donc tout d'abord acquis leur propre dialecte d'arménien avant le début de leur scolarité, de façon informelle, au sein de la famille, au quotidien, et dès le plus bas âge. Les deux parents étaient de langue dominante arménienne. Dans notre échantillon de locuteurs, nous n'avons pas de cas de couple mixte, avec un parent arménien et un parent français, qui pourrait expliquer la possible simultanété de l'acquisition des deux langues.

Puis dès leur entrée à l'école, on leur a enseigné la variante arménienne correspondant à celle de leur pays d'origine et/ou une toute autre langue correspondant à la langue du pays d'origine ou d'accueil. Selon l'histoire de chacun, les locuteurs les plus anciens se sont vus enseigner l'arménien et la langue du pays d'origine (le turc, l'iranien...), et n'ont appris le français qu'en tant que langue étrangère, au cours de

¹⁰⁵ Sauf Gilles qui a appris simultanément l'arménien et le turc, avant même d'être scolarisé.

l'adolescence (pour Cathy et Lida) ou une fois adultes, arrivés en France, tandis que les plus jeunes arrivés ou nés en France ont uniquement et directement appris le français à l'école.

Wei (2000) propose une liste de termes qui permet de décrire différents types de sujets bilingues. Nous l'utilisons pour compléter notre description. Nos locuteurs sont donc des **bilingues successifs**, puisqu'ils ont appris les deux codes l'un après l'autre, les plus jeunes étant des bilingues **précoces** (*early bilingual*) vs ceux qui sont arrivés en France à l'âge adulte étant des bilingues **tardifs** (*late bilingual*). Ils sont également bilingues **dominants** (vs équilibrés), c'est-à-dire qu'ils ont plus de connaissances dans une des deux langues et s'en servent plus souvent (selon les locuteurs, il s'agira tantôt de l'arménien, tantôt du français). Enfin, ils sont bilingues **diagonaux**, c'est-à-dire qu'ils sont bilingues dans une langue non-standard ou un dialecte (arménien) et une langue standard (français) qui n'a aucun lien avec la/le premier-e.

Certains locuteurs parmi ceux qui ont eu une bilingualité précoce et consécutive ont finalement bénéficié de deux éducations monolingues en parallèle, ne parlant que la langue maternelle à la maison, et la langue du pays d'accueil seulement à l'école. Ceci s'est produit durant les premières années d'apprentissage, la langue seconde s'imposant naturellement de plus en plus à domicile.

Pour notre étude, nous nous sommes inspirée du schéma présenté par Lüdi et Py (1986 : 18), que nous convertissons en tableau à double entrée. Pour chaque locuteur, nous indiquons dans quel milieu ainsi qu'à quelle période les langues ont été acquises. Nous nous intéressons ici aux deux systèmes de langues, c'est-à-dire l'arménien et le français. La distinction majeure va porter sur le milieu propice à l'appropriation de ces langues. L'acquisition est faite soit en milieu naturel, soit en milieu scolaire.

Voici le tableau ¹⁰⁶ que nous reprendrons lors de la présentation des locuteurs (cf. Chapitre 4) :

¹⁰⁶ Certaines cases « ? » n'ont pu être renseignées.

Locuteurs	Variante de base	Acquisition en milieu naturel			Apprentissage en milieu scolaire		
		simultanée	successive avant la scolarité	adulte : variante de l'interlocuteur	dès le début de la scolarité	pendant l'adolescence	adulte
Lola	orientale (Iran)	/	arménien	comprend ++ parle ++	français	fr, arménien OR et OCC	/
Julie	orientale (Iran)	/	arménien	comprend + ne parle pas	français	français	/
Lida	orientale (Iran)	/	arménien	comprend ++ ne parle pas	iranien anglais	arménien français	/
Gathy	orientale (Iran)	/	arménien	comprend ++ parle ++	arménien iranien	iranien français	/
Martin	orientale (Iran)	/	arménien	comprend ++ parle +	arménien iranien	iranien	français
Anna	orientale (Iran)	/	arménien	comprend ++ parle +	arménien iranien	iranien	français
Gilles	occidentale (Turquie)	/	arménien turo	comprend + parle +	arménien turo	turo	français
NZ	occidentale (Liban)	/	arménien	comprend ++ parle ++	arménien arabe	?	français
Prêtre	occidentale (Turquie)	/	arménien	comprend ++ ne parle pas	arménien turo	?	français
VD	occidentale	/	arménien	comprend + ne parle pas	arménien roumain	roumain français	français
GD	occidentale	/	arménien	comprend + ne parle pas	arménien ?	français	français

3.4.3. Degré de maîtrise

Le troisième critère typologique présenté par Lüdi et Py (1986) pour situer le locuteur plurilingue est le degré de maîtrise de chaque code. Il n'est pas ici question d'évaluer de façon indépendante la compétence que possède un locuteur dans chacune des variétés qu'il emploie, comme s'il s'agissait d'un locuteur monolingue avec une « compétence idéale », mais de mesurer les compétences qu'il a de chacune des variétés les unes par rapport aux autres. Ainsi, un *continuum* est à nouveau établi, distinguant cette fois-ci la compréhension auditive de l'expression orale, et répartissant les locuteurs d'un pôle de non-compréhension et de non-expression totales à un pôle de compréhension et d'expression convenables, autrement dit suffisants pour entretenir une conversation avec un locuteur dialectalement opposé. Le tableau précédent montre le degré de maîtrise approximatif de la variante opposée pour chaque locuteur. Celui-ci dépend bien entendu des usages qui sont faits de la variante-cible et de la variante-source. Nous verrons ainsi à quel point les connaissances dans la variante-cible peuvent être liées au degré de

maîtrise que le locuteur a de sa propre variante-source.

Le degré de compétence dans chaque langue dépend de la fonction de la langue, c'est-à-dire des usages que le bilingue fait de la langue et des conditions dans lesquelles il l'utilise. Les fonctions peuvent être externes ou internes. (Mackey, 1976 : 375)

3.4.4. Pratiques langagières, besoins personnels et sociaux

Les critères qui sont présentés ici sont bien difficiles à systématiser étant donné qu'ils varient constamment au fil du temps et des situations. En reprenant les quelques exemples présentés par Lüdi et Py (1986) et en les adaptant à nos situations, nous obtenons deux types de pratiques langagières, la première concernant la répartition du français et de l'arménien, situation de **bilinguisme**, la seconde concernant la dichotomie arménien oriental / arménien occidental, situation de **bidialectalisme** :

1) Tout d'abord, le français et l'arménien sont « deux langues d'usage, parlées quotidiennement dans de nombreuses situations, 'unilingues' (L1 ou L2) ou 'plurilingues' (L1 et L2), avec ou sans hiérarchie de prestige » (Mackey, 1986 : 18). Avec des locuteurs uniquement francophones, les situations sont forcément unilingues, en revanche, avec des locuteurs arménophones, les situations peuvent être plurilingues, puisqu'ils peuvent utiliser aussi bien l'arménien que le français pour communiquer les uns avec les autres, sans distinction de prestige¹⁰⁷. Il faut ajouter une précision quant à la répartition de ces deux langues : Lüdi et Py parlent par exemple de « langue de semaine » et de « langue de week-end », nous reprendrons cette opposition en la restreignant à la journée. Nous proposons ainsi une « **langue du jour** » qui correspond au français et une « **langue du soir** » qui correspond à l'arménien. La première est utilisée au quotidien lors de tous contacts avec l'extérieur qu'il s'agisse du travail, des achats ou des préoccupations administratives ; la seconde est employée en famille, à la maison, une fois le contact avec l'extérieur rompu. Notons que la particularité de la seconde est qu'elle peut être teintée plus ou moins fortement de la première, étant donné par exemple que certains thèmes, comme celui du travail, seront plus faciles d'accès en français.

2) A propos de l'utilisation de l'arménien oriental et de l'arménien occidental par les mêmes locuteurs, nous pourrions reprendre l'exemple de Lüdi et Py (1986 : 18) qui parlent de la possibilité d'avoir « une seule langue d'usage associée à de très bonnes connaissances d'une autre langue utilisée sporadiquement au contact d'étrangers (contacts professionnels, occasionnels, vacances etc.) ». Dans notre cas, nous ne parlons pas de langues mais de variantes d'une même langue et nous tenons à nuancer les termes de « très bonnes connaissances » et d'« étrangers ». Lorsque le locuteur a des connaissances dans la variante opposée, il pourra s'en servir, mais comme nous le disions précédemment, ce ne sera qu'en contact avec un interlocuteur de cette variante opposée. Par exemple, un locuteur d'arménien oriental a pour code d'usage son dialecte d'arménien oriental, mais en cas de contacts avec un locuteur d'arménien occidental, s'il a quelques connaissances, il pourra essayer d'utiliser cet autre code sporadiquement pour

¹⁰⁷ S'il y en a une, elle est propre aux locuteurs, d'après leurs représentations ou imaginaires sociolinguistiques, et n'est en tous les cas pas officielle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas reconnue.

communiquer avec lui. Pour nous, sporadiquement ne désigne pas seulement le fait que les contacts et rencontres de ce type peuvent être espacés, mais aussi le fait qu'au sein d'une même interaction, le code de l'autre n'est pas le seul code employé. L'utilisation de cette autre variante peut donc être ponctuelle au niveau de la situation en général ou au niveau de l'interaction en particulier. Finalement, nous pouvons dire que le bidialectalisme est tout simplement une forme particulière de bilinguisme et que la seule différence est qu'il concerne deux variantes d'une même langue, accompagnées de leurs dialectes spécifiques, là où le bilinguisme représente deux langues qui ne sont pas apparentées.

Un locuteur bilingue et/ou bidialectal a manifestement deux codes (ou plus) à son actif, même si leur répartition peut être déséquilibrée (c'est-à-dire que l'un est plus fréquemment utilisé et mieux maîtrisé que l'autre). Ce locuteur possède la capacité de passer d'un code à l'autre selon ses besoins et selon les situations de communication qu'il rencontre. Nous souhaitons nous éloigner le plus possible d'une définition idéaliste et, de toutes les façons extrêmement difficile à mesurer, du bilingue parfait qui maîtrise de manière absolument égale ses deux systèmes. Voici la proposition de définition du bilinguisme d'Oksaar (traduit de l'allemand par Lüdi & Py, 1986 : 19) que nous adoptons volontiers et que nous élargissons :

Je propose de définir le bilinguisme en termes fonctionnels, en ce sens que l'individu bilingue est en mesure – dans la plupart des situations – de passer sans difficulté majeure d'une langue à l'autre en cas de nécessité. La relation entre les langues impliquées peut varier de manière considérable ; l'une peut comporter – selon la structure de l'acte communicatif, notamment les situations et les thèmes – un code moins éloquent, l'autre un code plus éloquent.

N'étudiant pas le bilinguisme français/arménien, nous appliquons cette définition au cas particulier de bidialectalisme arménien oriental / arménien occidental. La principale différence par rapport à un simple bilinguisme entre deux langues, réside dans le fait que les deux variantes et leurs dialectes étudiés comportent des zones linguistiques communes et identiques ou quasi-identiques, ce qui, en nous arrêtant à cela, pourrait rendre la notion de bidialectalisme inutile et son utilisation non justifiée. Pour cette raison, nous considérerons qu'un locuteur bidialectal en arménien est un locuteur qui connaît un minimum les éléments langagiers n'appartenant pas à sa propre variante et étant spécifiques à la variante opposée. Nous distinguerons également le locuteur bidialectal en compréhension et en production. Ceci nous permettra tout simplement de situer nos locuteurs sur un *continuum* allant des plus bidialectaux (compréhension et expression suffisantes dans la variante opposée) aux plus monodialectaux (compréhension et expression nulles dans la variante opposée), en passant par des stades intermédiaires.

Labov (1976)¹⁰⁸ semble douter de l'existence de locuteurs bidialectaux. Le problème vient du fait qu'il considère qu'un locuteur bidialectal est un locuteur qui a « une bonne maîtrise d'une langue standard tout en conservant un égal contrôle de son vernaculaire non standard » (1976 : 297). Tout d'abord, cette définition est bien trop restrictive parce qu'elle souhaite maintenir à un niveau identique les compétences dans les deux codes, ce qui, nous l'avons vu est une position utopique à laquelle nous n'adhérons pas. Ensuite,

¹⁰⁸ Lors de son étude sur le parler vernaculaire noir-américain.

dans notre étude, nous ne pouvons pas non plus considérer que deux dialectes arméniens sont pour l'un une langue standard et pour l'autre un vernaculaire non standard, c'est-à-dire un code uniquement utilisé dans des échanges informels entre membres proches. Ceci voudrait dire que par exemple, un locuteur bidialectal d'arménien oriental aurait l'arménien oriental comme vernaculaire non standard, puisque c'est le code qu'il utilise en famille, et l'arménien occidental comme langue standard, et qu'à l'inverse un locuteur d'arménien occidental aurait l'arménien occidental comme vernaculaire et l'arménien oriental comme langue standard, ce qui est faux. Dans notre étude, nous ne retrouvons donc pas ce que Labov évoque :

[...] les interactions paraissent inévitables et, même s'il se trouve que le locuteur semble parler le vernaculaire, un examen approfondi de son discours révèle à quel point sa grammaire est sous l'influence de la langue standard. (Labov, 1976 : 297)

Les deux variantes arméniennes et leurs dialectes possèdent deux véritables systèmes linguistiques indépendants l'un de l'autre (de statut équivalent), et l'un ne découle pas simplement de l'autre. Même s'il existe un certain nombre de points communs entre les deux, il serait malgré tout trop réducteur de dire que « les différences dialectales sont le fait de règles de surface, et se manifestent sous forme d'ajustements mineurs, d'extensions de certaines contraintes contextuelles, etc. » (1976 : 297). Les différences sont réelles et ont une profondeur historique.

Chaque locuteur d'arménien possède donc le système qui correspond à son pays d'origine, et au cas où ce même locuteur est bidialectal, en plus de son propre système, il peut avoir quelques connaissances du système opposé, qui de toute façon ne serait pas un **vernaculaire**, mais plutôt une sorte de **véhiculaire**. Ainsi, un locuteur d'arménien oriental a bien l'arménien oriental comme variante standard, et un locuteur d'arménien occidental a l'arménien occidental comme variante standard. L'existence de locuteurs bidialectaux est dans ce cas-là tout à fait possible.

Une langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupe de locuteurs n'ayant pas la même première langue. (Calvet, 1997 : 289)

Ce code véhiculaire peut :

- soit être le code d'une des deux parties (par exemple, un Anglais et un Français qui parlent anglais),
- soit un code tiers (par exemple, un Allemand et un Japonais qui parlent anglais), dans notre cas il s'agit du français,
- soit un code créé comme un pidgin par exemple.

Dans notre cas, le véhiculaire serait la variante opposée au dialecte d'origine, c'est-à-dire le code existant de l'interlocuteur (premier cas de figure). Mais l'originalité de cette situation réside dans le fait que le locuteur adaptant, qui utilise le code véhiculaire uniquement quand il est en présence d'un interlocuteur dialectalement divergent, continue à employer son propre dialecte aussi. Ainsi, même s'il apparaît que certains énoncés ou segments d'énoncés sont produits dans l'une ou dans l'autre des variantes, il y en aura

d'autres qui seront plus problématiques, car composés d'un mélange des deux, un troisième code, qui comportera peut-être des formes qui ne seront même pas attestées (troisième cas de figure).

3.5. Les représentations langagières

Les différents codes que les locuteurs maîtrisent leur servent avant toute chose à communiquer les uns avec les autres, mais également à se démarquer les uns des autres et à forger leur identité, en se définissant en tant que locuteurs qui parlent tel ou tel code. Non seulement destinés aux usages personnels des individus, les langues et autres codes sont également chargés de valeurs positives au sein des sociétés et chez les personnes qui les emploient. Ainsi, « chaque individu se forme des idées sur les langues qu'il maîtrise (et sur les autres) » (Cichon et Kremnitz, 1996 : 124). Pour décrire ce phénomène inévitable, Lafont dès 1952, ou Schlieben-Lange ont parlé de « conscience linguistique », tandis que par exemple Kremnitz a proposé l'expression d' « idéologie linguistique », c'est-à-dire que l'on a un certain nombre d'idées reçues sur ce qu'est la langue qu'on parle et ce qu'elle devrait être, ou encore sur ce qu'on pourrait appeler « le bien parler ».

Un ensemble d'images se trouve ainsi associé aux langues que les locuteurs pratiquent. En plus des valeurs véhiculées, on peut ajouter l'image esthétique qu'ils perçoivent d'une langue, le sentiment normatif qui habite tout un chacun ou plus largement une pratique métalinguistique qu'ils pourraient avoir.

Certaines langues ou variétés sont alors considérées comme prestigieuses par rapport à d'autres, moins répandues, par exemple. Au sein même des langues, certains styles, certaines façons de parler peuvent être connotées par les individus ou la société dont elles font partie. Mais existe-il des critères objectifs qui permettent de décider qu'une langue ou un registre particulier est « correct » ou prestigieux ? Mis à part le critère du pouvoir, c'est-à-dire quel pouvoir et quelle place sont attribués à la langue (par rapport à une autre langue par exemple) dans le fonctionnement de la société, un deuxième critère serait celui de l'existence d'une forme de référence. On se situe par rapport à une **norme** établie par les « autorités » confiant la tâche à des « prescriptivistes » qui décident des usages langagiers « standards » qui font partie de cette langue, et de ceux « non standards » qui en sont exclus. Ils créent ainsi un outil de référence qui est une grammaire dotée d'un certain nombre de règles pour un « bon usage » de la langue. Ces règles sont avant tout inspirées du système écrit, qui est considéré par ces normativistes comme la « langue de référence », la « langue pure ». C'est exactement ce qui s'est passé pour l'arménien. Comme nous l'avons évoqué précédemment, au cours du XIX^e siècle, deux variantes arméniennes, et non pas une, ont vu le jour, l'une portant le nom de « norme littéraire orientale » et l'autre de « norme littéraire occidentale », portées, créées et répandues par les érudits de l'époque, à travers les ouvrages littéraires.

Il est très improbable que les langues minoritaires puissent bénéficier des mêmes institutions (qui sont au service de la langue d'Etat), ce qui peut encore plus décourager les utilisateurs, ou en tout cas, les condamner dans le temps à ne plus pouvoir se servir que du code officiel.

Un des buts de la sociolinguistique est de combattre ces idéaux que les prescriptivistes ont instauré depuis si longtemps. Elle essaye de donner toute sa place à la langue réellement vivante.

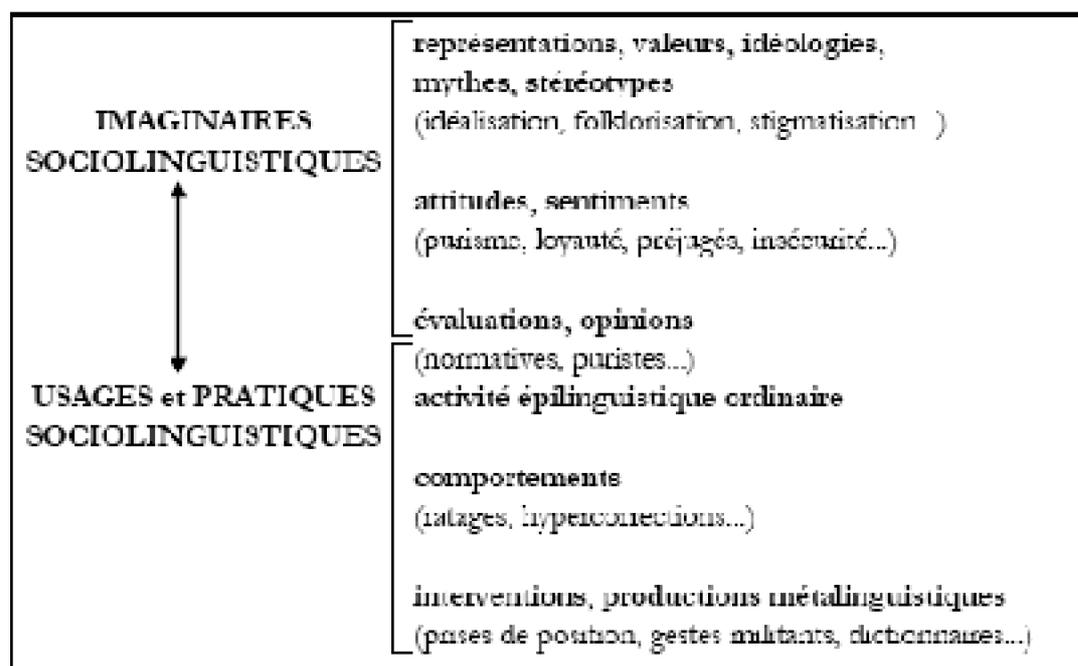
[...] la sociolinguistique prétend surtout déconstruire le fantasme de l'unité poursuivi par les grammairiens ; elle se propose d'en désavouer la violence destructrice (lorsque l'entreprise de normalisation a réussi à éradiquer les langues minoritaires) ou d'en faire apparaître les illusions quand il s'agit de montrer que la variation est infiniment plus importante qu'on ne le dit. (Branca-Rosoff, 1996 : 103)

Elle s'oppose ainsi aux normativistes en démontrant à quel point leurs travaux sur la langue étaient basés sur des principes trop restrictifs.

Par exemple, dans les sociétés diglossiques qui mettent en avant deux systèmes linguistiques dont l'un est clairement plus prestigieux et plus officiel que l'autre, des divergences apparaissent sur les représentations langagières établies par les sociétés, divergences qui, *de facto*, se retrouvent également chez les individus. S'ils souhaitent intégrer et suivre le mouvement instauré par la société dont ils font partie, ils se doivent de respecter la dichotomie mise en place, c'est-à-dire employer la variété basse uniquement dans des situations « officieuses ».

Une autre illustration de ce phénomène d'idéologie linguistique concerne des sociétés qui ne sont pas particulièrement diglossiques, mais qui ont accueilli en leur sein différents groupes migratoires qui se sont installés avec leurs langues d'origine. Pendant longtemps, les langues de certaines minorités (migrantes ou d'origine), en France par exemple, n'ont pas été considérées comme de véritables langues par certains représentants de l'Etat, qui les avaient qualifiées péjorativement de *patois*. Les locuteurs migrants peuvent être tentés de cesser d'utiliser leur langue d'origine, sous prétexte qu'on leur aurait signifié ou qu'ils auraient décidé qu'elle pouvait être un frein à une intégration rapide. Ils ne se servent ainsi plus que de la langue du pays d'accueil et oublient provisoirement voire définitivement leur langue d'origine (*assimilation* ou *acculturation*).

Les locuteurs d'une langue, influencés par la société, se font une idée non seulement sur la langue qu'ils parlent, mais également sur les langues des autres, c'est-à-dire celles qu'ils ne parlent pas ou peu. Ils ont, à l'égard de ces langues, un certain nombre de préjugés d'origine sociale. Boyer (1996 : 16) propose de montrer, sous forme de tableau, la façon dont s'articulent les imaginaires sociolinguistiques et les usages langagiers qui sont véritablement faits.



Nous voyons à l'aide de ce tableau que plus les imaginaires sociolinguistiques auront de l'importance, plus les usages langagiers y correspondront. Par exemple, plus un locuteur a des préjugés sur la langue qu'il parle ou plus il se veut puriste, plus ses comportements langagiers seront influencés et même déformés par son imaginaire.

Ce qui nous intéresse pour notre travail est justement le comportement idéologique que pourraient avoir nos locuteurs d'arménien sur leur propre variante, sur la variante opposée ainsi que sur le français. Ce comportement peut dans certains cas expliquer leurs choix de code.

Un exemple flagrant est l'interaction dont NZ, l'évêque de l'église arménienne, représentant « officiel »¹⁰⁹ de la langue arménienne sous sa version occidentale, fait partie. Face à lui, ses hôtes, Martin et Cathy tentent scrupuleusement d'éviter l'utilisation de mots français, parce que pour eux, le français est une langue à bannir d'une conversation avec un évêque arménien. Ils considèrent d'une part, que c'est un manque de respect par rapport à la personnalité prestigieuse qu'il incarne au sein de la diaspora arménienne et, d'autre part, que c'est un signe de faiblesse que d'employer une autre langue que l'arménien. En effet, partant du fait que l'évêque connaît le français, mais ne l'emploie pas ou très peu dans ses interactions, Martin explique qu'il ne souhaite pas être jugé négativement par l'évêque qui, selon lui, pourrait le penser « inculte »¹¹⁰ s'il l'entendait s'exprimer en français ; il fait donc en sorte d'être « à la hauteur » pour tenir

¹⁰⁹ L'usage des guillemets signale justement un décalage entre le rôle formel qu'est censé incarner l'évêque et les usages langagiers qu'il a et assume.

¹¹⁰ Martin n'a ce sentiment qu'au sein de la communauté arménienne, et non lorsqu'il est amené à interagir avec la communauté française d'accueil. Ce sentiment lui est d'ailleurs bien propre puisque nous verrons que d'autres locuteurs pensent l'inverse et souhaitent avant tout s'exprimer en français au sein de la communauté arménienne.

une conversation avec quelqu'un de rang supérieur. Ce comportement restrictif quant à l'usage du français est beaucoup plus lâche quand les locuteurs d'arménien oriental sont entre eux ou avec des Arméniens occidentaux avec lesquels il n'existe pas de relation hiérarchique.

Un autre exemple concerne cette fois-ci l'utilisation des deux variantes d'arménien. Lorsque nous demandons aux locuteurs d'arménien oriental qui essaient de parler arménien occidental avec des locuteurs d'arménien occidental, pourquoi ils le font, ils nous répondent qu'ils le font parce qu'ils ont l'impression et parfois même la certitude que les locuteurs d'arménien occidental ne les comprennent pas quand ils parlent oriental. Ils rapportent que très souvent, dès le départ, au moment de leur propre arrivée en France, les Arméniens (occidentaux) déjà installés ne comprenaient pas leur discours et leur demandaient de le reformuler, de leur réexpliquer. C'est de cette manière que les locuteurs d'arménien d'Iran ont appris « sur le tas » à manier l'arménien occidental et plus particulièrement à emmagasiner un vocabulaire qui ne leur était pas familier. Selon nos locuteurs, ils ont fourni de réels efforts pour « parler comme eux » et ce avant tout pour une considération purement pratique : faciliter la communication, quels que soient les interlocuteurs qu'ils ont en face d'eux (pourvu qu'ils parlent l'arménien occidental).

A travers ces deux exemples, nous voyons bien l'influence que la vision personnelle du locuteur sur sa langue peut avoir sur ses usages langagiers, mais également l'influence que la vision supposée de l'interlocuteur peut occasionner sur les comportements langagiers du locuteur lui-même. Autrement dit : on parle selon la norme que l'on s'est fixée et que l'on pense correcte de sa propre langue et de la langue des autres, mais aussi en fonction des représentations que l'on s'est forgées concernant les attentes de l'autre.

Ces comportements langagiers qui varient se situent à un niveau *macro*, c'est-à-dire qu'ils portent sur le choix d'utiliser ou non globalement tel ou tel code pour entrer en communication, en fonction de ce qu'on en pense. Ces mêmes comportements langagiers ressurgissent également à un niveau *micro*, c'est-à-dire une fois qu'un code est choisi et que l'on est plongé à l'intérieur de son système linguistique particulier. Par exemple, si un de nos locuteurs choisit de s'adapter à la variante opposée (niveau macro), parce qu'il estime que c'est mieux, plus respectueux, ou parce qu'il cherche l'approbation de son interlocuteur, il utilisera des formes qui appartiennent, selon ses connaissances, spécifiquement à ce système et non au sien, et c'est ce qui va particulièrement nous intéresser dans notre travail d'analyse. Nous ne prenons pas en compte dans notre étude les cas où le locuteur d'un dialecte produit les formes attendues dans son dialecte (ce qui est bien entendu le plus fréquent).

Lorsqu'il y a des tentatives d'adaptation situationnelle, nous regardons s'il s'agit de formes reprises par **analogie**, réellement attestées dans la variante opposée ou s'il s'agit de formes erronées (mauvaise analogie), bricolées ou inventées par le locuteur, autrement dit nous regardons si la tentative est menée avec succès ou si au contraire, elle a échoué totalement ou partiellement.

L'échec dans la tentative d'adaptation semble essentiellement dû à une mauvaise analogie ou au phénomène de l'**hypercorrection**.

On observe que l'hypercorrection est une réalisation linguistique 'fautive' mais dont le caractère fautif ne tient pas tant à l'ignorance de la règle qu'à un excès de zèle, si l'on peut dire : on en fait un peu trop, dans certains cas où l'on se sent plus ou moins 'contrôlé', pour montrer qu'on connaît la forme grammaticale ou le mot ou la prononciation qui convient, alors qu'en fait on ne maîtrise pas suffisamment la règle qu'on devrait appliquer spontanément. (Boyer, 2001 : 40)

Ce phénomène concerne des locuteurs qui produisent des formes qu'ils veulent ou pensent conformes aux usages attestés dans une langue, mais qui en réalité s'en écartent. Ils sont soucieux d'employer des formes correctes voire prestigieuses, mais « leur volonté est contrecarrée par leur maîtrise insuffisante de la variété légitime » (Francard, 1997 : 159). D'une part, les locuteurs ne sont pas à l'aise avec le code qu'ils emploient, par exemple parce qu'ils le maîtrisent moins bien que leur code d'origine et, d'autre part, ils sont obsédés par la norme et l'utilisation de formes prestigieuses¹¹¹ qu'ils croient attestées dans ce code. Chez ces personnes, il existe un décalage évident entre leur compétence réelle et leur idéal de réalisation. Dans son ouvrage *Dialects in contact* (1986), Trudgill classe le phénomène d'hypercorrection dans le concept englobant d'« **hyperadaptation** » et considère la notion qu'il introduit d'« **hyperdialectism** » comme un cas particulier d'hyperadaptation. Nous n'appliquerons pas cette notion d'*hyperdialectism* dans notre travail, parce qu'elle se charge de décrire les changements linguistiques qui se produisent dans différents dialectes, c'est-à-dire les modifications qui apparaissent d'un point de vue diachronique, et notre étude, elle, expose certes les origines des différences dialectales entre l'arménien oriental et l'arménien occidental, mais elle s'intéresse avant tout à leurs réalisations synchroniques en discours.

Les hypercorrectismes sont très souvent des révélateurs d'une certaine insécurité linguistique qui habite le locuteur. Dans notre étude, nous pensons pouvoir recenser deux sortes d'hypercorrectismes, qui ont été proposées par Knowles (1978). Tout d'abord, ce que nous avons appelé le « **bricolage** ». Dans un tel cas, le locuteur qui essaye de s'adapter, a conscience de l'existence de certaines règles dans la variante de l'autre qu'il essaye de réemployer, par analogie, mais il ne maîtrise pas suffisamment leur fonctionnement et/ou leur champ d'application, ce qui entraîne une surutilisation ou un mauvais usage de ces règles. Nous aboutissons donc à des formes incorrectes et inexistantes.

[...] speakers do have a correct analysis of the target variety, but they make mistakes 'in the heat of the moment' as performance errors which they may notice and may correct. In the flow of connected speech, they apply a conversion rule in an incorrect environment. (Trudgill, 1986: 66)

Le second sous-phénomène, que nous avons appelé « **invention** », entraîne comme le premier, un échec dans la tentative d'adaptation, mais la différence est qu'ici, le locuteur, voulant probablement trop bien faire, invente de façon inconsciente, des règles ou des formes qui n'existent pas dans l'autre variante. Ainsi, il n'applique pas **mal** des phénomènes attestés, mais il applique des phénomènes **non attestés**. Nous obtenons

¹¹¹ Dans notre étude, nous verrons que les cas d'hypercorrectismes ne portent pas nécessairement sur des formes dites prestigieuses, mais plus simplement sur des formes, quelles qu'elles soient, qui ont pour caractéristique de ne pas faire partie du dialecte d'origine du locuteur qui les produit.

également des formes inexistantes :

[...] their [the speakers'] analyses of the target variety are faulty. (Trudgill, 1986: 66)

L'insécurité linguistique, qui peut être à l'origine du phénomène de l'hypercorrection, est un concept qui a été abordé par Labov en 1966 dans son étude sur « la stratification sociale de (r) dans les grands magasins new yorkais ». Labov a étudié les différentes prononciations du [r] parmi les employés de trois grands magasins new yorkais plus ou moins prestigieux. Il s'est rendu compte qu'il existait un décalage entre les prononciations effectives des protagonistes interrogés et l'auto-évaluation erronée qu'ils en donnaient. Ce décalage révèle le phénomène de l'hypercorrection à travers une insécurité linguistique chez ces personnes qui veulent se rapprocher d'une prononciation prestigieuse (celle qu'il faut avoir) mais qui, *in fine*, produisent des formes qui s'en écartent de manière significative. Ces locuteurs, qui estiment appartenir à un groupe social dominé, tentent de recourir aux pratiques linguistiques légitimes pour rehausser leur statut.

Ces études ont essentiellement porté sur les différentes prononciations ou les différents registres d'une seule et même langue. Dans notre étude, nous reprenons cette notion d'insécurité linguistique et nous l'appliquons au cas d'utilisation simultanée de deux variantes d'arménien (qui font certes partie de la même langue mais qui présentent un certain nombre de différences comme nous l'avons déjà dit) chez un même locuteur. Une des raisons qui pourrait expliquer le fait qu'un locuteur essaye d'employer la variante opposée de son interlocuteur est qu'il estime que son propre dialecte n'est pas digne d'être utilisé dans une interaction où deux dialectes opposés sont « en concurrence ». Il essaye alors d'utiliser le plus possible la variante de l'autre pour effacer la sienne, comme s'il la dépréciait et comme s'il donnait une valeur supérieure à la variante de l'autre, sous prétexte qu'elle est différente. Ceci étant dit, il nous paraît somme toute bien difficile d'évaluer véritablement la raison pour laquelle le locuteur utilise peu ou n'utilise pas son dialecte d'origine. Il est possible que le locuteur mésestime son dialecte :

- soit en fonction des représentations langagières qu'il a de son propre dialecte, c'est-à-dire qu'il n'a dès le départ pas une bonne image de son dialecte et évite de l'utiliser ;
- soit en fonction de celles que l'interlocuteur lui a communiquées, lorsqu'il lui a par exemple clairement signifié qu'il ne comprenait pas son dialecte « exotique » ;
- soit en fonction de celles qu'il a de la variante de l'autre, c'est-à-dire qu'il considère que la variante de l'autre est plus prestigieuse et qu'il faut s'en servir le plus possible ;
- soit en fonction de celles qu'il attribue à l'interlocuteur de l'autre variante, autrement dit s'il évite d'utiliser son dialecte, appréhendant les jugements négatifs de l'autre.

Ces propositions sont parfaitement compatibles, et il est d'ailleurs fort probable que certaines d'entre elles se combinent. Toujours est-il que cette stratégie générale d'**effacement linguistique**, due à l'insécurité linguistique, procure un statut dominant à l'autre variante, statut qui peut provoquer de l'hypercorrection chez les locuteurs qui, voulant utiliser cette variante opposée, vont employer des formes qui ne sont pas

attestées.

Labov en s'intéressant à la prononciation de la petite bourgeoisie new yorkaise, qui a tendance à utiliser abondamment les hypercorrectismes, soulève le même problème à propos des convictions exacerbées des locuteurs :

En général, les New Yorkais éprouvent une forte répugnance pour « l'accent » de leur ville. La plupart d'entre eux se sont efforcés de modifier leur façon de parler, et on leur fait un vrai compliment quand on leur dit qu'ils y ont réussi. Et pourtant, presque tous se font aussitôt reconnaître, dès qu'ils posent le pied hors de l'agglomération. De plus, ils sont tous persuadés que les étrangers, pour une raison ou une autre, détestent eux aussi le parler de New York. Enfin, ils sont convaincus qu'il existe une langue « correcte », qu'ils s'efforcent d'atteindre dans leur conversation soignée. (Labov, 1976 : 200-201)

Pour notre analyse, nous partirons donc de l'hypothèse suivante : l'insécurité linguistique est un des facteurs pouvant expliquer le recours aux adaptations chez certains locuteurs d'arménien. Nous verrons également exactement quelles formes sont sujettes à adaptation. Il se pourrait bien qu'il s'agisse de formes emblématiques dans la conscience linguistique des locuteurs s'adaptant. Ils ont en effet une certaine représentation de ce qui compose le dialecte de l'autre, et vont sûrement avoir tendance à se servir de formes qu'ils considèrent représentatives de ce dialecte-là. Mais est-ce réellement le cas, c'est-à-dire les formes adaptées sont-elles des formes attestées ou ne sont-elles que le reflet de l'imaginaire des **adaptants situationnels** ? Nous essayerons de répondre à cette question.

Mais avant de plonger dans notre corpus, il nous paraît utile d'exposer l'opinion des locuteurs après les avoir systématiquement interrogés sur ce qu'ils pensaient de leur langue et de la langue de l'autre. Opinion certes intéressante, mais l'on ne s'attendra pas à trouver une quelconque homogénéité dans leurs jugements intuitifs pour appuyer notre analyse linguistique, car ceci pourrait nous conduire à un échec. Nous trouverons davantage d'explications, concernant les phénomènes qu'ils utilisent, directement dans leurs discours.

Sur bien des points l'intuition [des locuteurs] est moins régulière et plus difficile à interpréter que la parole. Si l'on veut faire bon usage de ce qu'affirment les locuteurs à propos de la langue, il convient de le confronter à leurs productions inconscientes, irréfléchies. A défaut d'un tel moyen de contrôle, on reste avec des données rien moins que douteuses, privées de toute relation avec ce processus de communication que l'on reconnaît comme étant la langue même. (Labov, 1976 : 277)

Le phénomène inverse peut également se produire. Chez certains locuteurs arméniens, qui estiment que leur variante est le standard à utiliser, le sentiment de **sécurité linguistique** peut paraître fort et leur évite même d'envisager le recours aux adaptations. Mais dans ce cas-là, les choses semblent plus compliquées. Ces locuteurs ont très peu recours voire n'ont pas recours aux adaptations, mais c'est certainement parce qu'ils n'ont pas les compétences pour le faire. Et ce manque de compétences est directement lié au sentiment de sécurité linguistique qui fait qu'ils ne se sont jamais préoccupés d'une autre variante que la leur, ayant toujours considéré leur parler comme le plus normé ou le plus répandu en situation de diaspora, en France tout du moins.

Nous observerons donc à la fois les tentatives d'adaptation et les non-adaptations qui peuvent, dans certains cas, trouver une explication partielle dans le sentiment de sécurité ou d'insécurité linguistique que les locuteurs peuvent ressentir.

4. De la sociolinguistique à l'analyse des interactions verbales : la sociolinguistique interactionnelle

Avec Gumperz (1982), nous prenons un tournant méthodologique important. Sa proposition consiste à se plonger dans les interactions verbales et à constituer de véritables corpus de données authentiques pour voir le fonctionnement de certaines productions langagières. Là où d'autres proposaient essentiellement de se baser sur des enquêtes sociologiques ou (socio)linguistiques, Gumperz montre l'importance de l'utilisation des interactions, en tant que support, et s'intéresse plus particulièrement aux conversations, à partir desquelles il peut expliquer certains comportements et choix des locuteurs que des données sociales, culturelles ou encore purement grammaticales, autrement dit des données externes ou internes ne permettent pas d'élucider en totalité.

Les structuralistes ont utilisé des données empiriques, mais essentiellement dans le but de forger leur grammaire de la langue basée sur des catégories abstraites. Puis vient le tour des dialectologues qui s'intéressent aux dialectes et aux variations linguistiques. Ils se servent de la technique du travail sur le terrain, mais de façon complètement différente de celui, minimaliste, pratiqué jusque-là par les structuralistes. Ils procèdent à des enquêtes très précises, en récoltant des échantillons de langues, voyagent de village en village pour recueillir les différents parlers et constater les variations qui se produisent d'un endroit à un autre, établissant ainsi des cartes d'isoglosses pour montrer la distribution des différents dialectes recensés. Dans le courant des années 30, les dialectologues commencent à se rendre compte de l'importance des facteurs sociaux qui renseignent très fréquemment sur la répartition de ces isoglosses. Mais leurs données ne sont que difficilement exploitables.

La grande nouveauté est finalement amenée par Labov (1967) qui combine ce qui caractérise le structuralisme avec les techniques d'enquête de la sociologie moderne.

On a pu alors montrer comment des variables linguistiques spécifiques se rapportaient à des variables sociales mesurables. [...] On considère que la variabilité sociale est une propriété inhérente aux systèmes linguistiques et qu'il faut l'inclure dans les règles grammaticales. (Gumperz, 1982 : 22)

Ce nouvel apport exige que l'on ne considère plus le locuteur individuel ou sa compétence linguistique comme le point de départ d'un travail d'analyse, mais qu'on prenne en compte la communauté linguistique en tant qu'entité avec ses interactions.

C'est alors que l'analyse des conversations se révèle être une approche méthodologique importante lorsque l'on s'intéresse aux attitudes des locuteurs en interaction. Nous saisissons bien les différences d'interprétation qu'il peut y avoir entre un énoncé isolé et/ou construit, et un énoncé pourvu d'un contexte parce qu'issu d'un extrait

de conversation par exemple. Le second peut justement se trouver motivé ou se justifier grâce au contexte qui l'encadre.

Gumperz s'est intéressé à la richesse que pouvait apporter l'analyse des interactions en étudiant plus particulièrement les dialectes sociaux, régionaux et les groupes et langues en contact.

Les échanges conversationnels ont certaines propriétés dialogiques qui les différencient de phrases ou de textes écrits. Propriétés qui nous permettent d'éviter, ou au moins de contourner certaines des difficultés rencontrées dans l'étude de messages isolés. Notre exemple illustre deux de ces propriétés : (a) les interprétations sont négociées conjointement par le locuteur et par l'auditeur, et les jugements confirmés ou infirmés par les réactions qu'ils suscitent ; on ne peut les inférer d'un énoncé isolé ; et (b) les conversations contiennent souvent en elles-mêmes une évidence interne de ce qu'est le résultat ; que les participants partagent ou non les conventions d'interprétation, ou parviennent ou non à leurs objectifs de communication. (Gumperz, 1982 : 22)

Dans notre étude, le recueil d'interactions authentiques était non seulement l'unique moyen d'observer les variantes en contact, mais également le meilleur laboratoire pour analyser le fonctionnement des adaptations. Ces dernières sont un exemple de **stratégies** que peuvent employer les locuteurs lorsque le besoin s'en fait sentir. Ce besoin est motivé par la situation de communication et par les participants, c'est-à-dire les composants de base de toute interaction verbale. Autrement dit, c'est en contexte, donc au cœur de nos interactions, que nous trouverons parfois les éléments qui peuvent déclencher le recours aux adaptations. Par exemple, lorsque nous relèverons une forme contenant une adaptation (que celle-ci soit par ailleurs réussie ou ratée), nous pourrons examiner si sa présence a été provoquée par le ou les énoncé-s précédent-s produit-s par le locuteur lui-même (utilisateur de l'adaptation) et/ou par un de ses interlocuteurs. Ce n'est d'ailleurs pas forcément le discours de l'autre mais uniquement sa présence qui peut occasionner une adaptation de la part du locuteur. Toujours est-il que tous ces indices permettant d'expliquer les stratégies utilisées par les participants, notamment pour améliorer l'intercompréhension, ne peuvent apparaître que dans ce genre de situation de discours.

4.1. Codes en contact et choix de codes

Plusieurs auteurs ont essayé de définir les critères qui pouvaient expliquer le choix de codes qu'un individu bilingue (ou ici, bidialectal) effectue lorsqu'il se trouve dans une situation de langues (ou dialectes) en contact. Comme nous l'avons déjà dit, son comportement langagier varie tout d'abord selon la situation mais aussi selon la communauté linguistique dans laquelle il se trouve. Ce sont les deux premiers facteurs auxquels il doit être attentif. S'il se trouve dans une communauté monolingue, même si lui-même est bilingue, il n'a pas le choix : pour se faire comprendre, il doit utiliser la langue de la communauté monolingue. Par contre, s'il se retrouve dans une communauté bilingue ou plurilingue, le choix de langues sera moins prédéterminé, car il sera dépendant d'autres facteurs que celui des locuteurs en présence. Ces autres facteurs sont des facteurs sociaux, externes à la langue, qui vont concerner les locuteurs

eux-mêmes par rapport aux langues ou bien la situation de communication elle-même par rapport aux langues.

Quand un individu a plusieurs codes à sa disposition, il doit choisir le meilleur, c'est-à-dire le plus adéquat, selon le message qu'il souhaite transmettre et selon la situation de communication dans laquelle il se trouve, afin que le message ait le maximum de chances d'être compris de son interlocuteur. Ce qui va permettre au locuteur d'effectuer le bon choix, ce sont les fonctions sociales, sortes de contraintes externes, qui sont associées à chacun des codes.

Les facteurs qui influencent le choix de code [...] relèvent alors de l'environnement, des caractéristiques sociales des participants et des finalités de l'échange. (Wald, 1997 : 72)

Par exemple, dans une interaction entre deux locuteurs d'arménien oriental, les deux principaux codes utilisés seront l'arménien oriental et le français, la présence du français étant plus ou moins discrète selon les représentations qu'en ont les participants. De même, dans une interaction entre un locuteur d'arménien oriental et un locuteur d'arménien occidental, ces deux codes ainsi que le français pourront être employés. Au sein d'une même variété, ce sont les registres qui alternent en fonction des facteurs externes (par exemple, un même locuteur n'emploiera pas le même registre lors d'un entretien d'embauche et avec ses amis ou sa famille). La répartition de tous ces codes dépend d'un ensemble de facteurs externes, indépendants de la structure et du fonctionnement des systèmes linguistiques à proprement parler : situation de communication, statut et relation des participants, thèmes abordés, finalité des échanges... Au cours de l'interaction, en fonction du contexte social, les usages langagiers se « compartimentalisent » et les codes alternent de façon **situationnelle**, d'un locuteur à un autre, mais également chez un même locuteur.

L'alternance des codes d'un répertoire compartimenté par les fonctions sociales qui leur sont associées de façon stable sera donc, avant tout, une alternance situationnelle (Gumperz), où le choix d'un autre code reflète un changement de la situation sociale et des statuts sociaux des protagonistes. (Wald, 1997 : 73)

Dans notre étude, lorsqu'un locuteur quitte provisoirement son dialecte pour s'adapter à la variante de l'autre, il aura choisi un autre code notamment parce que les fonctions sociales du code d'origine auront été modifiées. Ainsi, un locuteur qui a l'habitude de parler son dialecte avec des personnes qui partagent le même dialecte n'aura pas besoin de changer de code, en revanche, lorsqu'il se trouve face à un interlocuteur qui ne possède pas le même dialecte que lui, une des possibilités qu'il aura, s'il en est capable, s'il le souhaite, si les conditions s'y prêtent, etc., sera de changer de code et d'utiliser partiellement ou totalement le code de l'autre pour optimiser le bon déroulement de l'interaction.

Hamers & Blanc (1983) font la distinction entre les notions de *bilingualité* et de *bilinguisme*. La première s'applique à l'individu en particulier et désigne l'accessibilité potentielle à deux codes différents, la seconde englobe la première et s'applique de façon beaucoup plus large à une situation, une communauté, une société ou un territoire par exemple. Nous reprenons ces concepts pour les appliquer à la situation de bidialectalisme.

Pour notre corpus, nous reprenons les notions de Hamers & Blanc (1983) introduites précédemment (p.151) qui distinguent la bilinguïté (d'un locuteur en particulier) et le bilinguisme (d'une situation, d'une communauté...) et nous les appliquons à notre étude en différenciant la **bidialectalité** des locuteurs et le **bidialectalisme** de la situation de communication étudiée. Si nous faisons varier le bidialectalisme d'une situation et la bidialectalité d'un individu, nous obtenons quatre combinaisons possibles, que nous proposons d'exposer dans le tableau suivant :

Situation Locuteur	+ Bidialectalisme	- Bidialectalisme
+ Bidialectalité	+ + ①	+ - ②
- Bidialectalité	- + ③	- - ④

□ La première combinaison place un locuteur bidialectal dans une situation bidialectale, il peut donc se servir des deux codes qu'il a à sa disposition. Il procède à une **adaptation** situationnelle que nous appellerons *partielle* et *facultative* ou *libre*, puisqu'il a toujours la possibilité de s'exprimer dans son propre dialecte.

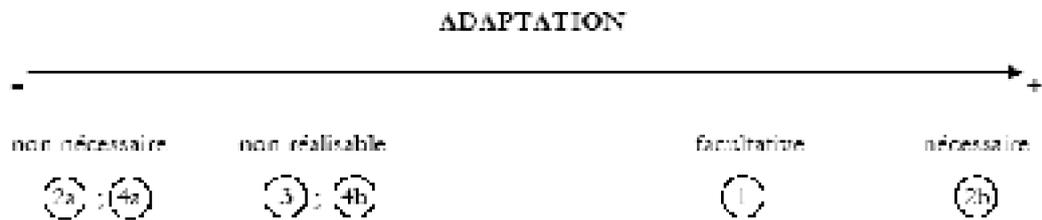
□ La deuxième combinaison place un locuteur bidialectal dans une situation monodialectale, c'est-à-dire qu'il ne nécessite le recours qu'à un seul code. Sachant que nos locuteurs bidialectaux ont une bidialectalité dominante, il n'y aura pas de problème si le seul dialecte utilisé est leur dialecte d'origine, dans un tel cas, il n'y aura **pas d'adaptation** parce qu'elle n'est *pas nécessaire* (2a) ; en revanche, le déroulement de la conversation sera plus délicat si le seul dialecte utilisé est celui des deux qui est le moins bien maîtrisé par ces locuteurs. Ceci veut dire que le locuteur bidialectal est en **adaptation** situationnelle *totale* (vs partielle) et *nécessaire* s'il souhaite entretenir une conversation (2b).

□ La troisième combinaison place un locuteur monodialectal dans une situation bidialectale. Ici aussi, ses échanges peuvent s'avérer limités puisqu'il ne peut comprendre et s'exprimer que dans un seul code sur les deux en présence. Il est possible qu'il se retrouve en difficulté à certains moments de l'interaction. Il n'y a donc **pas d'adaptation**, du fait de son *incapacité* (méconnaissance de la variante voisine).

□ Enfin, la quatrième combinaison possible place un locuteur monodialectal dans une situation monodialectale. Dans le cas où le dialecte en présence est celui que le locuteur maîtrise, il n'aura aucun problème pour suivre la conversation. Il n'y a **pas d'adaptation**, non pas à cause de l'incapacité du locuteur, mais parce qu'elle *n'est pas nécessaire* (4a). Par contre, s'il se retrouve dans une situation où l'interaction se déroule dans un autre dialecte que le sien, il aura probablement des problèmes de compréhension et de malentendus, et il aura du mal à s'exprimer. Cette fois-ci, comme pour la troisième possibilité la **non-adaptation** sera due à l'*incapacité* du locuteur (4b).

Nous pouvons placer le phénomène d'adaptation sur un *continuum*, allant de la non adaptation totale, parce que non nécessaire, la situation de communication étant monodialectale (dans le dialecte d'origine), à une adaptation totale parce que nécessaire,

dans une situation monodialectale (dans le dialecte opposé). Le comportement langagier du locuteur varie selon que la situation est mono ou bi-dialectale. Voici le résultat :



Nous verrons donc dans l'analyse de notre corpus quels types de situation de communication apparaissent, et où se placent les différents interlocuteurs sur cette échelle d'adaptation.

4.2. Le phénomène d'adaptation

Une des caractéristiques principales de toute interaction interpersonnelle est l'adaptation de la parole du locuteur à son interlocuteur et inversement. (Hamers & Blanc, 1983 : 183)

L'**adaptation** (également appelée « accommodation ») est un phénomène omniprésent dans tous types d'interactions, qu'elles soient verbales ou non verbales, monolingues ou plurilingues. L'adaptation a pour but d'améliorer au maximum la communication entre les participants. Ces derniers s'accommodent les uns aux autres en ajustant leurs comportements communicationnels aux rôles qu'ils sont censés incarner dans la situation de communication dans laquelle ils se trouvent. Par exemple, lorsqu'un parent s'adresse à son enfant en bas âge, le contenu et la forme de son discours (appelé *baby-talk*) ne seront pas identiques à ceux d'un discours adressé à un collègue de travail. De même, un passant qui indique le chemin à un locuteur étranger adaptera son discours en fonction de la compréhension de l'étranger.

La théorie de l'adaptation de la parole (*accommodation theory*) a été développée par Giles, Taylor et Bourhis (puis Smith) dès 1973 et approfondie par Giles et Coupland (1991). Elle s'appuie sur certains concepts relevant de la psychologie sociale tels que « l'attraction par la similarité (*similarity attraction*), les mécanismes d'échanges sociaux (*social exchange processes*), l'attribution causale (*causal attribution process*) et le processus de différenciation psychologique intergroupe (*intergroup distinctiveness*) » (Giles et al., 1973 : 184). Tous ces mécanismes socio-psychologiques influent certes sur le comportement du locuteur, mais de façon inconsciente.

En situation de contact de langues et dialectes, l'adaptation se manifeste par différentes stratégies de communication, partie émergente et perceptible des mécanismes socio-psychologiques sous-jacents. Nous avons vu précédemment que selon la motivation et l'expérience dans le code de l'autre, un locuteur avait le choix, pour améliorer le déroulement de la conversation, entre plusieurs solutions : aménager sa propre langue pour mieux se faire comprendre de son interlocuteur, utiliser une langue neutre, une langue de compromis que les deux locuteurs ont en commun, ou encore

utiliser la langue de l'interlocuteur. Dans ces cas-là, le locuteur essaye de se rapprocher le plus possible de son interlocuteur, dialectalement différent.

Ne pouvant pas complètement influencer sur certains facteurs externes sociaux ou culturels, en agissant de la sorte, le locuteur diminue au moins les différences linguistiques qui existent entre son dialecte et celui de son interlocuteur : il s'agit de *l'attraction par similarité*.

The more similar our attitudes and beliefs are to certain others, the more likely it is we will be attracted to them (Byrne, 1969, cité dans Giles & Clair, 1979: 47)

En d'autres termes, il opte pour ce que Hamers, Blanc (1983) et d'autres appellent un comportement d'« **adaptation convergente** ». Celui-ci dépendra du *processus d'échange social*, c'est-à-dire un mécanisme socio-psychologique qui permet au locuteur d'évaluer les gains et les coûts qu'un tel comportement peut engendrer. Il faut que l'équilibre soit maintenu entre une *identité ethnique* conservée chez le locuteur et une attraction sociale réussie auprès de l'interlocuteur. Si tel n'est pas le cas, l'adaptation se transforme en menace pour le locuteur, l'identité ethnique et la face étant perdues.

D'après Thakerar, Giles & Cheshire (1982) les locuteurs sont motivés à adapter leur style de parler afin d'atteindre un des objectifs suivants : provoquer l'approbation sociale de l'interlocuteur, augmenter l'efficacité de la communication dans l'interaction et maintenir une identité sociale/culturelle/ethnique positive. (Hamers & Blanc, 1983 : 184)

Pour améliorer la communication ou les relations entre l'interlocuteur et lui, le locuteur peut donc être amené à choisir une adaptation volontairement convergente. Pour être capable de la mener à bien, il choisit ensuite, parmi les différentes stratégies qu'il a à sa disposition, celle qui correspondra le mieux à ses compétences, sa motivation et son expérience.

Le comportement du locuteur sera, par ailleurs, jugé par l'interlocuteur qui sera plus ou moins flatté en fonction des raisons qui, selon lui, auront motivé le choix du locuteur. L'interlocuteur aura une réaction positive et favorable (4)¹¹² vis-à-vis de l'adaptation du locuteur s'il estime que celui-ci mise sur cette stratégie pour gommer, de façon optimale, les différences entre eux et pour se rapprocher socialement de lui (1). En revanche, l'interlocuteur aura une réaction beaucoup plus négative, d'une part s'il trouve que la volonté de convergence du locuteur est excessive (2)¹¹³ et peut donc devenir une menace pour sa face (5), et d'autre part s'il pense que (6) le locuteur s'est adapté uniquement à cause de pressions externes, qui lui imposeraient l'usage d'un code en particulier dans une situation qui serait alors plus que contraignante (3).

Le locuteur peut avoir recours à une deuxième stratégie globale de communication dans une situation de langues et dialectes en contact. Celle-ci, radicalement opposée à la première, se base sur le concept socio-psychologique de différenciation intergroupe et consiste en une **adaptation divergente**. Ce mécanisme est possible entre des locuteurs appartenant à des groupes culturels, sociaux ou ethniques différents. Cette fois-ci, par

¹¹² Les numéros entre parenthèses renvoient au tableau qui suit.

¹¹³ C'est ici que nous pourrions situer l'**hypercorrection adaptative**.

souci de conserver leur identité, ils se distinguent de leurs interlocuteurs en utilisant les différences et particularités linguistiques que les autres n'ont pas à leur actif. Ce type d'adaptation ¹¹⁴ peut rendre la communication difficile entre les participants et peut être plus ou moins mal perçue par l'interlocuteur qui la subit. Le but essentiel de ce type de comportement langagier n'est plus de maximiser l'efficacité de la communication, mais d'affirmer, pour le locuteur divergent, son identité culturelle différente de celle de son interlocuteur (7). Le choix du locuteur pour un tel comportement divergent est soit dépendant de sa propre volonté, soit dépendant là encore de pressions extérieures (9) qui imposeraient un usage langagier particulier, auquel le locuteur voudrait se conformer.

Face à une telle situation, l'interlocuteur peut avoir diverses réactions possibles : soit il approuve ce choix, faisant de même de son côté (qu'il appartienne au même groupe que le locuteur ou à un *exogroupe*, il aura la même volonté de marquer sa différence identitaire) (10), soit il n'approuve pas ce choix, surtout si celui-ci est dû à une influence extérieure, parce qu'il estime un manque d'efforts considérable de la part du locuteur pour atténuer les différences entre eux (12). Enfin, si la divergence est volontairement trop grande (8), le destinataire pourra même aller jusqu'à interpréter ce comportement comme un signe d'impolitesse et de non respect du locuteur envers lui (11).

Si l'adaptation divergente n'est ni volontaire, ni soumise à de quelconques pressions externes, un cas particulier se profile, il s'agit de ce que nous appellerons la **non-adaptation**, c'est-à-dire que le locuteur, par défaut de compétence dans le code de l'interlocuteur, ne peut pas s'adapter (13). Il n'est donc plus question d'un choix mais d'un constat que le locuteur est inapte à diminuer les différences linguistiques qui existent entre l'interlocuteur et lui. Dans une telle situation, il est attendu que le destinataire soit plus tolérant (14).

L'adaptation est donc vue par les deux parties, le locuteur qui en est l'utilisateur et l'interlocuteur qui en est le récepteur ou bénéficiaire, et leurs points de vue quant à cette stratégie pourront être divergents : l'un pense mener à tout instant une action positive de ralliement ou d'opposition, que ce choix soit volontaire ou imposé par des faits extérieurs, là où l'autre y verra soit un ralliement ou une opposition équilibrés et appréciés, soit un ralliement ou une opposition forcés et donc négatifs car menaçants. Seul le cas de non-adaptation sera épargné du jugement du destinataire.

Trudgill, dans *Dialects in contact* (1986), décrit précisément ce phénomène d'adaptation convergente ou divergente en s'intéressant uniquement aux variations d'ordre phonétique. Il étudie, par exemple, les différentes réalisations possibles de certains phonèmes anglais selon les dialectes (anglais) d'origine des locuteurs qui les produisent et selon les conditions dans lesquelles ils sont amenés à les produire. Mais il précise bien ce que Coupland (1984) a par ailleurs discuté que le phénomène d'adaptation peut se produire aux niveaux grammatical et lexical.

These processes of convergence and divergence can clearly also take place at the grammatical and lexical levels [...], and are presumably part of a wider pattern of behaviour modification under the influence of and in response to others. (Trudgill, 1986: 2)

¹¹⁴ Il nous paraît d'ailleurs étrange de parler dans un tel cas d'« adaptation » ou d'« accommodation ».

La raison pour laquelle Trudgill ne s'attache qu'aux adaptations phonétiques est le fait que les dialectes anglais qu'il analyse sont trop proches et ne comptent pas de divergences suffisamment saillantes au niveau grammatical. Voici ce qu'il déclare lors de son étude contrastive du dialecte anglais de Reading (dans le sud de l'Angleterre) et de l'anglais d'Australie et de l'étude du phénomène d'adaptation utilisé par des enfants :

The recordings make it possible to carry out a longitudinal study of the accommodation process through which the twins adapted their Reading phonology to that of Australian English. (Doubtless lexical accommodation occurred also. Grammatical differences between Australian and English English are so few as to be impossible to study in this way.) (1986 : 28)

L'originalité de notre étude se situe dans le fait que les dialectes arméniens, en plus des différences phonétiques, contiennent des différences lexicales et grammaticales importantes, dont la mise en contact va entraîner l'apparition d'adaptations qui nécessiteront d'être analysées en détail. Nous allons donc certes proposer de décrire les adaptations convergentes qui se produisent au niveau phonétique, mais nous allons également nous intéresser aux adaptations qui se passent, entre les deux variantes arméniennes, aux niveaux morphosyntaxique et sémantico-lexical.

Voici les différents types d'adaptation résumés sous forme de tableau, chaque numéro renvoyant à une catégorie ayant été citée dans le texte ci-dessus. La partie grisée est la seule ne faisant pas partie du choix du locuteur :

Adaptation	adaptation par	
	locuteur	interlocuteur
Adaptation convergente		
volontaire	+ attraction par similarité optimale (4)	+ effet appétiée (4)
	+ attraction par similarité excessive (5)	- connaissance excessive dépréciée (5)
imposée par des processus volontaires	+ conformité motrice (6)	- conformité d'appréciation (6)
Adaptation divergente		
volontaire	+ attribution de différences culturelles (7)	+ choix inconscients et passifs (10)
	+ attribution de différences culturelles excessives (8)	- choix inconscients et passifs (11)
imposée par des processus volontaires	- conformité excessive (9)	conformité dépréciée (12)
non-adaptées	absence de compétences (13)	

Dans notre étude, nous partons de l'hypothèse que les adaptations sont essentiellement convergentes, et que si adaptation divergente il y a, il ne s'agit que du cas particulier de non-adaptation, due à l'absence de compétence d'un locuteur. D'ailleurs, précisons que par la suite, le terme « adaptation », employé seul pour ne pas alourdir notre discours, servira à représenter le syntagme « adaptation convergente ». Toutes les adaptations que nous évoquerons par la suite seront donc considérées par défaut comme convergentes, celles ne l'étant pas étant systématiquement accompagnées de l'adjectif « divergente ». Pour compléter l'analyse du corpus qui montrera la tendance convergente ou divergente des adaptations, nous devons également interroger les différents participants et leur demander d'une part en quoi ils estiment qu'ils font des tentatives d'adaptation, et d'autre part, lorsqu'ils prennent le rôle d'interlocuteur, comment ils évaluent les adaptations qui leur sont destinées.

Ceci nous amène à devoir faire la distinction entre les adaptations linguistiques à

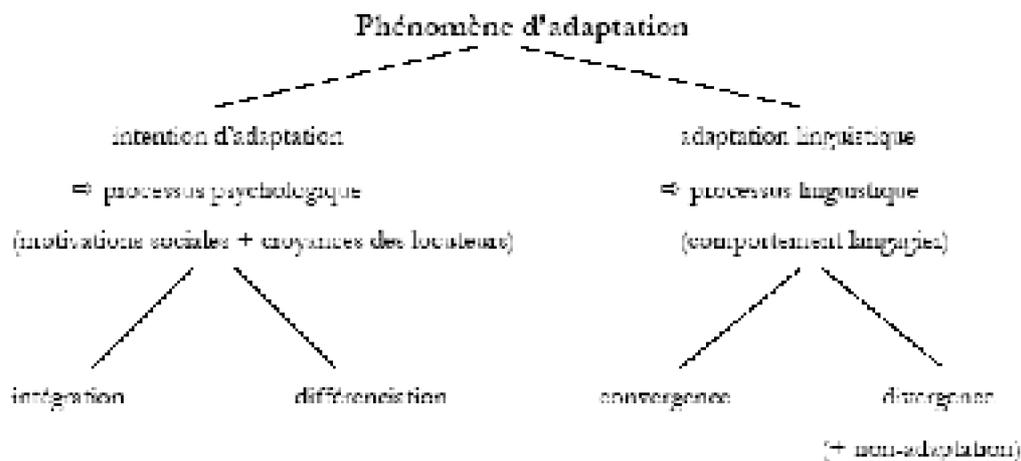
protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

proprement parler, et les intentions d'adaptation. Les premières font bien partie de la dimension linguistique et portent sur le comportement langagier actualisé qu'adopte un locuteur en particulier, tandis que les secondes apparaissent en amont de ce processus. Elles font partie de la dimension psychologique et sont alimentées par des motivations sociales et des représentations que les locuteurs ont à propos de leurs interlocuteurs. Cet ensemble de croyances pousse le locuteur à s'intégrer (convergence) à un certain profil ou au contraire à se distinguer (divergence) d'un profil particulier. Mais il est possible que l'adaptation linguistique ne corresponde pas à l'intention psychologique de départ.

Alors que plusieurs chercheurs n'ont pas distingué entre les deux types de processus et ont supposé qu'une convergence linguistique équivalait à une intention d'intégration psychologique et qu'une divergence linguistique était l'expression d'une différenciation psycholinguistique, Thakerar, Giles & Cheshire (1982) ont plus récemment suggéré qu'il s'agit en réalité de deux dimensions indépendantes ; une convergence linguistique peut être la manifestation d'une divergence psychologique et vice versa. (Hamers & Blanc, 1983 : 188)

La distinction entre les deux dimensions soulève donc le problème du décalage entre les croyances, préjugés et souhaits du locuteur et le résultat de l'utilisation effective des différents outils à sa disposition pour communiquer. Autrement dit, il existe un décalage entre ce que le locuteur voudrait faire et ce qu'il parvient à faire réellement.

Le schéma suivant reprend ces différentes notions :



4.3. Stratégies d'adaptation convergente

Selon l'hypothèse de départ, nous devons présenter les différentes stratégies auxquelles le locuteur et l'interlocuteur peuvent avoir recours dans le cas d'une adaptation convergente, c'est-à-dire une adaptation qui vise à réduire le plus possible les différences entre les participants et à maximiser l'efficacité de la communication, lorsque langues et dialectes sont en contact. Les études explicitant la théorie de l'accommodation sont majoritairement psychologiques, et comme l'évoque Trudgill (1968 : 2, trad.pers.), tous les spécialistes s'accordent à dire que « l'accommodation convergente est une caractéristique universelle du comportement humain ». Le but du travail mené ici n'est pas

tant de discuter les arguments socio-psychologiques qui peuvent expliquer le recours à l'accommodation, que d'apporter des éléments de nature linguistique, sociolinguistique et interactionnelle permettant de comprendre l'utilisation d'un tel phénomène. Des études psychologiques nous auraient demandé une toute autre approche dans la constitution et l'exploitation de nos données, aussi nous n'aurons recours à ce domaine que de manière très générale. Nous tenterons d'apporter des indices d'une autre nature permettant d'expliquer entre autres pourquoi les locuteurs utilisent les adaptations, et nous nous intéresserons au phénomène d'intercompréhension qui, comme l'indique Trudgill (1986), semble délaissé par les psychologues, sous prétexte qu'étant dans un cas de contact de dialectes, elle est assurée un minimum.

This is a factor which has been of little interest to social psychologists but must be of relevance to linguists: the need to be understood. We are concerned here, of course, with interaction between related varieties where mutual intelligibility is not usually a serious or long-term problem. (Trudgill, 1986: 21)

Selon Hamers & Blanc (1983), les locuteurs dialectalement opposés partagent ou non une compétence linguistique commune. Dans le premier cas, nous retenons quatre possibilités pour notre étude :

- le locuteur OR ¹¹⁵ est bidialectal dans les glosses OR et OCC de l'arménien (en compréhension ou en compréhension/expression), et le locuteur OCC est bidialectal dans les glosses OCC et OR de l'arménien (idem) ;
- le locuteur OR est monodialectal dans la glose OR et le locuteur OCC est bidialectal dans les glosses OCC et OR (en compréhension ou en compréhension/expression) ;
- le locuteur OR est bidialectal dans les glosses OR et OCC (en compréhension ou en compréhension/expression), et le locuteur OCC est monodialectal dans la glose OCC ;
- les locuteurs OR et OCC sont tout deux monodialectaux (glose OR pour le premier, glose OCC pour le second), mais ils partagent un troisième code F qui est le français, ils ne sont donc pas bidialectaux mais bilingues.

Dans le second cas, dans lequel les locuteurs ne partagent pas de compétence linguistique commune, nous retenons deux possibilités :

- le locuteur OR est monodialectal dans sa glose OR et le locuteur OCC est monodialectal dans sa glose OCC, et ils n'utilisent pas de troisième code F ;
- le locuteur OR est monodialectal dans sa glose OR et le locuteur OCC est monodialectal dans sa glose OCC, et ils se servent d'un troisième locuteur interprète Z, qui maîtrise les glosses OR et OCC et qui transmet les informations à l'un et à l'autre. C'est une sorte de communication par relais.

Reprenons ces différentes configurations sous forme de tableau :

¹¹⁵ « Locuteur OR » et « locuteur OCC » sont des syntagmes que nous avons mis en place pour représenter, à tout moment dans notre travail, de manière rapide et explicite, respectivement un locuteur dont la variante-source est l'arménien oriental et un locuteur dont la variante-source est l'arménien occidental.

Compétence linguistique	Locuteur OR (Variante-source OR)	Locuteur OCC Variante-source OCC	Profils
partagée	OR, OCC	OCC, OR	3 bidialectaux
	OR	OCC, OR	1 monodialectal, 1 bidialectal
	OR, OCC	OCC	1 bidialectal, 1 monodialectal
	OR, F	OCC, F	2 bilingues dans un de code
non partagée	OR	OCC	2 monodialectaux
	OR + loc. Z	OCC + loc. Z	2 monodialectaux avec interprète

Chaque locuteur, en fonction de ses capacités, doit choisir la stratégie qu'il pense pouvoir le mieux maîtriser. Ces choix stratégiques varient selon la situation de communication dans laquelle se trouve le locuteur, mais également selon la réaction de l'interlocuteur face à ce choix, ou encore selon les thèmes abordés, les relations entre les participants, et d'autres facteurs qui fluctuent constamment au fil de l'interaction. Nous verrons que dans notre corpus, tous ces cas de figure sont présents, mais ils se manifestent non pas de manière globale, un cas de figure ne représentant jamais une interaction complète, mais à certains moments-clés de l'interaction, à un niveau micro. Autrement dit, les combinaisons de codes possibles changent au fil d'une même interaction, à cause d'un éventail de facteurs internes et externes.

Une fois que le code adapté à la situation est choisi, le locuteur peut l'employer au travers de diverses stratégies. Hamers & Blanc (1983) en proposent deux sortes : les **stratégies de modification** et les **stratégies d'alternance et de mélange**.

Il est important de rappeler que le bilinguisme et le bidialectalisme sont des faits individuels, c'est-à-dire que les locuteurs bilingues ou bidialectaux possèdent deux codes linguistiques (ou plus) à leur actif, mais ils ne relèvent pas forcément d'une communauté bilingue. Ensuite, comme le précise Mackey (1976), le bilinguisme est une structure de comportement mettant en œuvre des pratiques langagières s'influençant les unes les autres et qui ont :

- un degré : à quel point le locuteur est-il bilingue ?
- une fonction : à quelles fins utilise-t-il ses deux codes ?
- une alternance : comment passe-t-il d'un code à un autre ?
- et des interférences : a-t-il un seul système mélangé ou deux systèmes distincts ?

C'est en fonction de ces quatre caractéristiques inhérentes que l'on peut décrire le bilinguisme individuel.

1) Le **degré** de bilinguisme du locuteur évalue sa compétence à se servir de deux codes qu'il a à sa disposition. Afin d'estimer cette compétence, il est possible de faire passer au locuteur une batterie de tests de compréhension et d'expression à l'oral et/ou à l'écrit pour se rendre compte de l'étendue de son bilinguisme. Un locuteur peut ainsi être un bilingue réceptif uniquement (ou asymétrique), s'il comprend mais ne parle pas la deuxième langue, tandis qu'un autre peut être un bilingue équilibré. La compétence bilingue peut également être différente selon le niveau linguistique dans lequel on se place. Le locuteur peut par exemple avoir un vocabulaire riche dans l'autre langue, mais une mauvaise prononciation, ou une bonne prononciation mais une grammaire erronée.

La compétence bilingue peut alors être évaluée à chaque niveau : phonologie, grammaire, vocabulaire, sémantique, stylistique.

Sans avoir la prétention d'évaluer la compétence des locuteurs de notre corpus, nos données permettront néanmoins de montrer une tendance quant aux niveaux linguistiques dans lesquels ils se sentent le plus à l'aise pour faire des tentatives d'adaptation à la variante opposée.

2) Le degré de compétence dépend en partie, comme l'indique Mackey (2000), des **fonctions** qu'endossent les codes utilisés, c'est-à-dire les usages que le locuteur en fait et les conditions dans lesquelles ils peuvent être employés. Il existe ainsi deux types de fonctions :

· Fonctions externes :

Celles-ci sont déterminées par le nombre d'aires de contact que les langues partagent et par les variations possibles de ces aires en durée, fréquence et pression. Les aires de contact incluent tous les moyens par lesquels une langue peut être acquise et utilisée : à la maison, au sein de la communauté, à l'école, dans les médias de masse (radio, télévision, écrits). On a donc un bilinguisme différent selon la durée et la fréquence du contact que le locuteur a avec les différentes aires ainsi que l'influence de celles-ci sur lui. Toutes ces variables peuvent jouer sur la compréhension et l'expression du locuteur bilingue. Plus un locuteur aura été en contact avec une langue longtemps et fréquemment, plus il aura de compétence dans celle-ci.

Le tableau (p.160) montre bien les langues avec lesquelles les différents locuteurs de notre étude sont en contact ainsi que les périodes à partir desquelles ils l'ont été.

· Fonctions internes :

Celles-ci sont inhérentes au locuteur et déterminent sa capacité à apprendre une seconde langue. Mackey retient les critères d'âge (bilingue jeune vs adulte), d'aptitude, d'intelligence, de mémoire, de motivation et d'attitude. L'attitude du locuteur (face aux langues et aux personnes qui les parlent) est guidée et influencée par les représentations langagières qu'il a.

3) **Alternance** entre deux langues

Lorsqu'un locuteur a, en face de lui, un interlocuteur qui ne possède pas le même code de base que lui, il a la possibilité, s'il le souhaite et s'il s'en sent capable, de changer de code, et d'employer par exemple celui qui est maîtrisé par son interlocuteur.

The readiness with which a bilingual changes from one language to the other depends on his fluency in each language and on its external and internal functions.[...] Under what conditions does alternation from one language to another take place? The three main factors seem to be topic, person, and tension. (Mackey, 2000: 39)

4) La variabilité des trois caractéristiques précédentes détermine les **interférences** qu'il peut y avoir entre deux langues, c'est-à-dire l'utilisation de traits qui appartiennent à une langue alors qu'on est en train d'en parler une autre. Le phénomène d'interférence est à

distinguer de l'emprunt. Il existe à tous les niveaux linguistiques : interférence sémantique, lexicale, grammaticale ou phonologique par exemple.

4.3.1. Stratégies de modification

Le locuteur adaptant a, dans ce premier cas de figure, deux possibilités : soit il modifie son propre code, soit il modifie et altère celui de son interlocuteur.

S'il choisit d'utiliser au cours de l'interaction son propre code, en suivant la règle d'adaptation convergente, il a la possibilité de simplifier autant que faire se peut son code maternel afin de se faire comprendre du mieux possible par son interlocuteur dont ce n'est pas le code d'origine, comme dans les conversations exolingues entre un locuteur natif et un alloglotte apprenant. Une telle stratégie portant sur la langue-source du locuteur est ce qu'on appelle le *foreigner talk*, une langue qui, en quelque sorte, s'adapte à l'autre pour se rendre plus accessible. Certains procédés, énumérés dans Hamers & Blanc (1983), sont couramment utilisés dans ce cas-là :

- la simplification linguistique, que ce soit au niveau syntaxique (on privilégie par exemple la parataxe à l'hypotaxe), au niveau morphologique (réduction des systèmes verbaux, pronominaux...), au niveau lexical (utilisation télégraphique de mots) ;
- la clarification par paraphrase ou explicitation : le locuteur n'hésite pas à être redondant pour être sûr d'être bien compris ;
- le ralentissement du débit, l'énonciation exagérée, l'amplification de la voix : autrement dit, le locuteur complète ou double son discours simplifié, de phénomènes suprasegmentaux qui peuvent guider l'interlocuteur ;
- une plus grande correction dans la direction de la langue standard : c'est-à-dire que, lorsqu'il aura le choix, au lieu d'employer des usages langagiers dialectaux, potentiellement plus difficiles à identifier pour l'interlocuteur, le locuteur aura recours au code standard ;
- l'emploi de procédés expressifs comme l'utilisation de certains phatiques ponctuels : 'très bien', 'n'est-ce pas', 'tu vois', 'tu sais', etc. Ils permettent de rythmer le discours du locuteur et de s'assurer de la bonne réception de l'interlocuteur. Le locuteur, en utilisant de tels termes, attend un *feed-back* sur ce qu'il énonce pour pouvoir estimer s'il a maintenu ou non l'attention et la compréhension de son interlocuteur ;
- l'emploi de termes connus de la langue de l'interlocuteur ou perçus comme tels : le locuteur, dans la mesure du possible, essaye d'employer des termes qui existent dans les deux codes d'origine, celui de son interlocuteur et le sien pour faciliter la compréhension.

Nous regarderons dans notre corpus si certains locuteurs d'arménien se servent ou non de la stratégie du *foreigner talk* lorsqu'ils souhaitent s'adapter à leurs interlocuteurs dialectalement opposés, tout en conservant leur code d'origine, mais en le rendant délibérément accessible. Nous regarderons également quels sont, parmi les procédés présentés ci-dessus, ceux qui sont utilisés par les locuteurs adaptants. Il peut être notamment intéressant de voir si, dans certains cas, ils évitent volontairement de se servir

des spécificités dialectales qui ne font pas partie de la variante standard, pour privilégier des formes de base attestées dans le standard et *a priori* plus faciles d'accès, voire des formes communes aux deux variantes d'arménien et qui ne seront donc pas problématiques.

La deuxième possibilité dans la stratégie de modification est le fait que le locuteur souhaite se rapprocher de son interlocuteur en utilisant, cette fois-ci, non plus son propre code, mais le code de son interlocuteur. Bien qu'il ait peu de connaissances dans la variante de l'autre, il tente de l'employer tant bien que mal. Il ne modifie donc pas son propre code (langue-source), mais essaye d'adopter celui de son interlocuteur (langue-cible) et, par là, se voit contraint, sans forcément en avoir conscience, de modifier le code de base de l'interlocuteur. Il forme alors une sorte d'**interlangue**, c'est-à-dire un code constitué d'approximations systématiques de la langue-cible. Habituellement, cette terminologie est employée dans la littérature pour désigner l'ensemble des connaissances intermédiaires que possède un locuteur en cours d'apprentissage d'une langue étrangère. Cette sorte d'interlangue est également baptisée **broken language**¹¹⁶ par Ferguson & DeBose (1977) et « utilise les procédés de simplification et de réduction, de surgénéralisation, d'interférence et de transfert [...], et les 'prefabricated routines', c'est-à-dire les expressions apprises globalement sans qu'elles soient comprises analytiquement [...] » (Hamers & Blanc, 1983 : 197). Autrement dit, le locuteur, en se basant sur les connaissances limitées qu'il a de la variante voisine, s'approprie certaines formes qu'il pense être emblématiques, c'est-à-dire caractéristiques de la variante opposée, et les utilise dans son discours. Il s'agira essentiellement de quelques mots ou expressions que le locuteur aura repéré dans la variante opposée. Certaines seront bien réemployées, tandis que d'autres seront mal insérées dans le discours ou ne seront même pas attestées dans la variante voisine. Il sera peut-être possible de classer certains locuteurs qui feront des tentatives d'adaptation ratées ou minimales dans la catégorie des adaptants utilisant un *broken language*.

L'utilisation de ces deux types de stratégies n'est pas incompatible, un même locuteur pouvant, au fil de l'interaction, recourir, selon ses besoins, tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Elles sont représentatives d'environ quatorze types de stratégies qu'ont définis, dans leurs études sur l'adaptation du bilingue, Giles, Taylor et Bourhis (1973). Elles symbolisent deux tendances, et non deux pôles figés et antinomiques, partant d'une adaptation basée exclusivement sur la langue-source pour arriver à une adaptation basée uniquement sur la langue-cible, les différents stades intermédiaires, plus souples, étant possibles.

4.3.2. Stratégies d'alternance et de mélange

Une seconde catégorie de stratégies peut être utilisée par un locuteur ayant deux codes à sa disposition et désirant s'adapter à son interlocuteur dialectalement divergent. Elle regroupe l'alternance codique (*code-switching*) et les interférences qui incluent le « mélange de codes » (*code-mixing*), toutes à distinguer de l'emprunt. Ces deux stratégies sont parfois difficiles à différencier ; nous allons tenter de les définir le plus

¹¹⁶ Broken language est curieusement traduit par « baragouin » chez Hamers & Blanc (1983).

clairement possible.

Une des premières différences entre les interférences et l'alternance codique réside dans le fait que les premières apparaissent chez un locuteur bilingue, qui produit un discours à tendance unilingue, tandis que la seconde apparaît chez ce même locuteur, mais dans un discours dit bilingue. Ensuite, les premières indiquent une superposition inconsciente de deux systèmes, alors que l'alternance codique est l'utilisation successive de deux systèmes distincts, sans chevauchement. Dans le cas des interférences, selon l'item qui subit la superposition, il existe différents types d'interférences : des calques (construction transposée littéralement d'un code à un autre), des faux amis (on a un signifiant à peu près ou parfaitement identique d'un code à l'autre, mais deux signifiés distincts), des substitutions (remplacement d'un mot par un autre faisant partie de l'autre langue), ou encore un mélange de codes (*code-mixing*) pouvant se manifester sur les autres niveaux de production linguistique.

4.3.2.1. L'alternance de codes (*code-switching*)

L'alternance codique intervient à tout moment de la conversation et les locuteurs n'ont pas forcément conscience qu'ils recourent à ce procédé et ne se rendent pas systématiquement compte du code qu'ils utilisent à tel ou tel moment, leur but principal étant de communiquer leurs informations à leur interlocuteur et de se faire comprendre. Quand on leur demande par exemple quel(s) code(s) ils emploient dans leur conversation, ils sont en général loin de la réalité et pensent n'en utiliser qu'un seul.

D'après Gumperz (1982) – un des premiers à s'être intéressé à ce phénomène –, dans la littérature sociolinguistique, l'étude de l'alternance codique devient de plus en plus répandue. Pendant longtemps, ce phénomène était considéré comme marginal ou transitoire, jusqu'à ce que les chercheurs, abandonnant l'utopie monolingue, se rendent compte qu'il existait depuis très longtemps – Timm (1981) en cite des exemples datant du Moyen Age – et qu'il va perdurer et se répandre de plus en plus. Les peuples se déplacent, les cultures et les langues entrent en contact, tout ceci favorise l'expansion de l'alternance codique.

On peut dire d'un locuteur bilingue qu'il tient un discours bilingue (vs monolingue) lorsqu'il a recours à l'alternance codique. Il fait alors alterner deux systèmes linguistiques dans l'axe syntagmatique, c'est-à-dire deux systèmes qui se juxtaposent à l'intérieur d'un même tour de parole ou d'un tour de parole à un autre. Très souvent, sa connaissance des deux systèmes n'est pas équivalente, mais déséquilibrée, le locuteur bilingue étant plus compétent dans l'un des deux systèmes en usage. L'utilisation de l'alternance codique fait que nous sommes en présence de deux (ou plus) systèmes autonomes, chaque système continuant à fonctionner selon ses propres règles. Dans un seul et même discours, deux codes sont donc présents, mais ceux-ci restent indépendants l'un de l'autre, ils ne s'interpénètrent pas.

En fonction de son champ d'application, il existe selon Poplack (1980) deux sortes d'alternance codique¹¹⁷ :

¹¹⁷ Régies par deux principes différents (*free morpheme constraint* et *equivalence constraint*) que nous ne détaillerons pas ici.

- L'alternance « intra-phrastique » que nous préférons, dans notre contexte, rebaptiser l'alternance « intra-tour » (étant donné la difficulté d'appliquer au domaine de l'oral une notion syntaxique appartenant à l'écrit), même si ce tour peut être constitué de plusieurs énoncés¹¹⁸ : il s'agit de l'utilisation de deux codes, de façon distincte, par un même locuteur, dans un même tour de parole¹¹⁹.
- L'alternance « inter-phrastique » que l'on nomme l'alternance « inter-tour » : il s'agit cette fois-ci d'un changement de code qui se produit d'un tour de parole à un autre, que ce soit chez un même locuteur ou chez deux locuteurs distincts.

Poplack (1980) propose une troisième catégorie nommée l'alternance « extra-phrase » ou, pour nous, l'alternance « extra-tour » composée uniquement d'expressions idiomatiques, de *tags* ou de *fillers* (par exemple, en arménien : *de*, *gor*, *i□te*, difficilement traduisibles en français) faisant partie de l'autre langue. Cette catégorie est celle demandant le moins d'effort et un degré de compétence minimal dans la langue opposée. Viennent ensuite l'alternance inter-tour et l'alternance intra-tour, qui sont employées par des bilingues qu'on nommerait « équilibrés ».

Nous combattons l'idée reçue persistante (notamment chez de nombreux arabophones) selon laquelle les locuteurs faisant un usage considéré comme aléatoire de l'alternance codique ont de très mauvaises compétences dans les langues qu'ils ont à leur disposition. Nombreux sont les auteurs qui, au contraire, ont montré que l'alternance codique était une richesse et avait ses propres particularités et régularités de fonctionnement. Gumperz, d'après ses études, a constaté que le recours à l'alternance codique n'était pas forcément signe de lacunes dans l'un ou l'autre des systèmes mis en contact.

Relativement rares sont les passages où le changement de code est motivé par l'incapacité des locuteurs à trouver les mots pour exprimer ce qu'ils veulent dire dans l'un ou l'autre code. Dans bien des cas, l'information que fournit l'alternance pourrait tout aussi bien s'exprimer dans l'autre langue. (Gumperz, 1982 : 63)

Les locuteurs ont deux codes à leur disposition et se servent, de façon consciente ou non, des deux sans 'discrimination' ou 'favoritisme'. Ces locuteurs dont parle Gumperz sont des bilingues équilibrés ; la situation est moins évidente pour des protagonistes faisant des adaptations situationnelles particulières et ponctuelles, comme les locuteurs d'arménien.

Notre corpus a la particularité de contenir deux types possibles d'alternance codique conversationnels :

- entre deux variantes d'une même langue : arménien oriental vs arménien occidental ;
- entre deux langues : français vs arménien.

¹¹⁸ Dans le travail d'analyse, nous nous intéresserons essentiellement au premier type de *code□switching*, le second demandant un développement qu'il serait peu raisonnable d'entreprendre ici. La difficulté de notre tâche réside également dans le fait que la

¹¹⁹ Nous ne distinguerons pas les énoncés faisant partie d'un même tour de parole. Nous considérerons qu'ils appartiennent à une même unité qu'est le tour de parole, qui entrera en opposition avec une autre macro-unité (un autre tour de parole).

dans certains cas difficilement applicable. Les deux variantes d'arménien ayant un tronc commun, il ne sera parfois pas possible d'attribuer certaines formes communes employées à l'un ou à l'autre des systèmes linguistiques. Pour cette raison, après avoir présenté les points communs et les divergences entre les deux variantes, nous ne prendrons en considération que les traits qui seront distinctifs d'une glosse à une autre : ils pourront être d'ordre phonologique (différences de prononciation), morphosyntaxique (morphèmes différents pour exprimer un même temps, par exemple), lexical et sémantique (mots différents pour exprimer un même sens, par exemple).

Ce qui distingue les locuteurs d'arménien dans les conversations que nous étudions, par rapport à ce qu'évoquait Gumperz précédemment, c'est que l'utilisation, quand elle a lieu, de la variante de l'autre, se fait de manière consciente et est un signe de ralliement, de volonté de se rapprocher de son interlocuteur, voire de le valoriser en essayant de s'adapter à son dialecte (adaptation convergente). Et c'est uniquement face à des interlocuteurs dialectalement opposés que les locuteurs produisent ce genre d'efforts. Entre membres de la même communauté linguistique, ils n'ont aucune raison de recourir à un autre dialecte, qui leur est, malgré tout, beaucoup moins familier et qui leur paraît beaucoup moins naturel à employer.

a) « Code eux » vs « code nous »

Une situation bilingue met en scène deux locuteurs qui partagent les deux mêmes codes et qui se servent indifféremment (en tout cas de façon non consciente) de l'un ou de l'autre selon ce qu'ils cherchent à exprimer.

Le cas de l'arménien est légèrement différent puisque les participants ne partagent pas exactement les mêmes codes. Bien qu'issues de la même langue, les deux variantes d'arménien ont pris des chemins différents, renforcés par l'histoire des arménophones constituée notamment de plusieurs vagues de migration. Les locuteurs ont certes le français en commun (plus ou moins bien maîtrisé par les uns et les autres), mais ils n'ont pas tout à fait l'arménien en commun, et lorsqu'ils ont recours à la variante de l'autre, c'est dans un but précis et volontaire. Ils essaient, ponctuellement, de partager le même code que leur interlocuteur, qui n'est pas leur code de base.

Gumperz fait la distinction entre ce qu'il appelle le « code nous » vs le « code eux ». Le « code nous » est ce que Gumperz définit comme le code minoritaire (c'est-à-dire employé le moins souvent), utilisé par les membres d'un groupe pour des activités familières, tandis que le « code eux » est le code majoritaire (c'est-à-dire celui auquel on a le plus souvent recours pour les contacts extragroupes) dans le sens où c'est un code employé dans des relations plus formelles, moins personnelles, extérieures au groupe. Une telle répartition des deux types de codes nous renvoie au phénomène de diglossie. Mais comme l'indique Gumperz (1982 : 64), cette répartition stricte ne s'actualise quasiment jamais :

Mais il faut insister sur le fait que cette association [...] entre le style de la communication et l'identité du groupe est une association symbolique : cela ne présage en rien de l'usage réel. Il n'y a pas de rapport nécessaire et direct entre l'apparition d'un ensemble donné de formes linguistiques et le contexte

extra-linguistique. Ce n'est que dans un nombre relativement réduit de situations qu'un seul code convient, dans les contacts avec des monolingues plus âgés ou par exemple, lorsqu'on parle à de très jeunes enfants, ou encore pour certaines activités extrêmement ritualisées. Ailleurs on rencontre un grand nombre d'options. Et comme c'est le cas général des conversations, l'interprétation des messages est en grande partie une affaire de contexte verbal, de présupposés sociaux et de connaissances sous-jacentes du locuteur.

Le « code nous » et le « code eux » se retrouvent ainsi allègrement mêlés, présents simultanément au sein d'une même interaction. La dichotomie « code nous » vs « code eux » est intéressante à retenir, en revanche, nous ne pouvons l'appliquer au cas de l'arménien avec sa définition stricte. Par exemple, le « code nous » des locuteurs d'arménien oriental est bien l'arménien oriental, et « le code eux » est l'arménien occidental. Nous ne pouvons par contre pas retenir l'idée que le premier est un code minoritaire et le second un code majoritaire puisqu'elle entraîne une confusion (le premier étant le plus employé au quotidien, et le second étant employé partiellement dans des situations particulières).

- Pour les locuteurs d'arménien oriental, nous avons donc (sans plus retenir les notions de code minoritaire vs majoritaire) :
 - CODE NOUS = arménien oriental
 - CODE EUX = arménien occidental

- Et pour les locuteurs d'arménien occidental :
 - CODE NOUS = arménien occidental
 - CODE EUX = arménien oriental

En interaction, lorsque les deux communautés arméniennes se trouvent en contact, les deux types de codes sont employés par les locuteurs, et celui qui est un « code nous » pour les uns est un « code eux » pour les autres. Il y a alors **croisement** de codes ou *crossing*. Une fois de plus, les choses diffèrent par rapport aux situations de bilinguisme connues dans lesquelles les locuteurs partagent le même « code nous » et le même « code eux ».

b) Différentes conceptions du code-switching

Il nous paraît important de reprendre les principaux travaux décrivant le phénomène de *code-switching* pour nous permettre de nous situer encore plus clairement sur les axes de recherche que nous décidons de suivre.

La première tendance est de considérer le *code-switching* (CS) comme « indexation conventionnalisée de droits et obligations » (Mondada, 2007 : 171). C'est le point de vue qu'adoptent notamment Poplack (1980) et Myers-Scotton (1988) en décrivant les contraintes grammaticales du CS, qui prédominent sur les fonctionnalités pragmatiques, en étant premières et obligatoires. Poplack, en étudiant les alternances codiques entre

espagnol et anglais, expose ces contraintes grammaticales et en tire un principe général établissant que les alternances ont tendance à prendre place aux frontières de constituants (entre deux énoncés, entre NP et VP¹²⁰ par exemple). Elle distingue alors deux types de CS : le **CS inter-phrastique** et le **CS intra-phrastique**. Mais ces contraintes morpho-syntaxiques sont là encore, dans notre étude, difficiles à appliquer, étant donné que nous sommes en présence de systèmes linguistiques proches, ayant des similarités dans le fonctionnement morpho-syntaxique. Dans le même courant, Myers-Scotton (1988, 1993) se propose de mettre en place le *Matrix Language Frame Model*, qui distingue *matrix language* et *embedded language*.

Le premier fournit le cadre syntaxique de l'énoncé dans lequel s'intègre et auquel s'ajuste le second. Le premier jouit d'un statut sociolinguistique distinct du second, est généralement mieux maîtrisé par le locuteur et est le plus fréquemment utilisé dans les énoncés alternés. (Mondada, 2007 : 172)

Cette distinction pourrait être exploitable dans nos données, mais elle ne le serait pas sans poser un problème : selon leur variante d'origine, les locuteurs ont des « langues matrices » et des « langues enchâssées » inverses.

Myers-Scotton, pour expliquer les motivations du CS, met le modèle présenté ci-dessus en lien avec ce qu'elle a nommé le *Markedness Model*, qui considère comme non-marquée (vs marquée) l'utilisation par les locuteurs d'un code attendu dans un contexte particulier (conventionnalisé), c'est-à-dire le code qui suit un ensemble de droits et d'obligations. Parmi les quatre formes différentes que peut endosser le CS, dans notre étude, c'est le *sequential unmarked choice*, correspondant au **CS « situationnel »** de Blom & Gumperz (1972), qui pourrait nous intéresser :

Switching from one variety to another is predicated (at least in part) by a change in the salient social features of the situation. (Myers-Scotton, 1986 : 405)

Ce qui change typiquement les situations de communication de base auxquelles nous nous intéressons, c'est lorsque les deux sous-communautés arméniennes monodialectales, qui ne possèdent pas le même code d'origine, entrent en contact. Le problème ici, c'est que même si nous considérons que l'échange est conventionnalisé, il nous paraît difficile de savoir d'une part si les locuteurs de variantes différentes le considèrent effectivement ainsi et d'autre part quelles sont les attentes normatives qu'ils ont. Il est fort probable que ces attentes soient différentes, c'est-à-dire que les participants n'adhèrent pas aux mêmes normes conventionnelles, soient en décalage et ne suivent pas le même ensemble de droits et obligations.

Le choix linguistique est relié ici moins à la dynamique interactionnelle (p.ex. à des positions séquentielles particulières, où une action particulière serait implémentée en réponse à une autre action) qu'à une définition pré-existante de normes familiales (plus généralement, des facteurs saillants de la communauté et du type d'interaction) auxquelles les participants peuvent s'adapter ou non. (Mondada, 2007 : 172)

Un troisième courant, regroupant certaines études sur le *code-switching* notamment, s'intéresse au comportement des locuteurs bilingues dans des interactions de langues en contact, et essaye de définir les différentes fonctions que peut endosser le CS. Elles

¹²⁰ NP : Noun Phrase, VP : Verbal Phrase.

apparaissent alors souvent dans une liste ouverte, donc non exhaustive, relativement hétérogène et peu organisée, regroupant aussi bien des fonctionnalités issues de « processus cognitifs », de « pratiques sociales » que de « fonctions discursives » par exemple. Mondada (2007 : 173) reprend les plus exploitées :

Le CS est ainsi considéré comme permettant [...] de résoudre une difficulté d'accès au lexique ou une recherche de mots, d'exhiber son appartenance ou celle des partenaires à la communauté bilingue, de sélectionner un destinataire particulier, de distribuer des rôles aux participants associés à leurs langues, de gérer les topics et organiser l'avant- et l'arrière-plan topical, d'exprimer une polyphonie de voix, notamment dans les discours cités, de structurer des récits ou d'autres discours complexes, d'exprimer une fonction métacommunicative en suggérant une certaine interprétation de l'énoncé, d'accroître le potentiel référentiel du lexique, d'exploiter les spécificités d'expressions dans une langue particulière, etc..

Une autre approche intéressante à considérer, et que nous allons exploiter, est celle proposée par Gumperz (1982) proposant, d'un point de vue interactionnel, de traiter le *code-switching* comme « indice de contextualisation », puisqu'il s'agit d'un phénomène qui aide à la construction du sens et à l'interprétation de ce qui est dit. Il distingue à ce titre deux types de *code-switching* : le *code-switching* « transactionnel » ou « situationnel », reflétant un changement de situation, d'activité ou d'interlocuteur, et le *code-switching* « métaphorique », mettant en valeur certains phénomènes discursifs.

Enfin, s'inspirant des travaux de Gumperz, et optant pour une perspective interactionnelle, Auer (1995) a également étudié le phénomène de *code-switching*. En regardant l'organisation séquentielle de l'interaction, il fait une différence entre *participant-related CS* (ressemblant pour une part au CS « situationnel » de Gumperz) et *discourse-related CS*.

Le premier [participant-related] s'oriente vers les participants et leur attribue des compétences et des préférences linguistiques auxquelles il s'ajuste ; le second [discourse-related] signale un changement dans l'organisation de l'interaction, relatif à la constellation des participants, au mode d'interaction, à l'enchaînement séquentiel, à l'action en cours, à l'initiation d'une nouvelle séquence ou activité, etc.. (Mondada, 2007 : 175)

Ces deux distinctions vont nous intéresser dans notre travail d'analyse et seront présentes dans les données que nous allons étudier. Nous ne les limitons pas au phénomène de CS qui, dans notre étude, est un cas particulier d'adaptations. Nous verrons donc que selon les compétences des locuteurs, les participants en présence, les relations entretenues ou encore les activités langagières, certains protagonistes effectueront des adaptations à la variante voisine.

Enfin, comme nous l'avons dit, notre étude porte avant tout sur le mélange des deux variantes d'arménien (et non sur la relation entre l'arménien et le français). A ce propos, Gumperz (1982) rapporte plusieurs études qu'il a faites dans des régions d'Europe ou d'Inde où des gens de villages voisins parlent entre eux des dialectes avec un bon degré d'intercompréhension, mais où chacun utilise uniquement son propre dialecte, et non celui de l'autre, toute adaptation étant ressentie comme une agression à la face de l'autre (*FTA, Face Threatening Act*).

Dans ces localités, les membres d'une communauté communiquent régulièrement avec les membres de l'autre, mais les locuteurs utilisent leurs propres formes localement spécifiques. Adopter la façon de parler de l'autre semblerait discourtois et constituerait un manquement à l'étiquette locale. (Gumperz, 1982 : 37)

Dans notre étude, lors de conversations entre locuteurs d'arménien oriental et locuteurs d'arménien occidental, les réactions sont bien différentes. Les variantes semblent mutuellement compréhensibles, mais pour améliorer cette faculté, les participants qui s'en sentent capables tentent plus ou moins fréquemment de s'adapter au dialecte de leurs interlocuteurs. Cet effort, même s'il n'est pas abouti, est ressenti comme un fait positif, preuve d'une volonté certaine, d'une attention envers l'autre et d'un respect manifeste. En aucun cas, face à l'autre, il pourrait être perçu comme un acte déplacé visant à l'imitation et à la moquerie.

Un dernier point terminologique reste à préciser. Myers Scotton, dans son article « Diglossia and Code Switching » (1986) conserve le terme de *code-switching* pour décrire les phénomènes de contacts qui se produisent dans des situations diglossiques, en utilisant le terme de « code » dans son acception la plus large, englobant sans distinction à la fois les langues, et les variétés et dialectes de langues. Gumperz, dans *Engager la conversation* (1989) utilise la même terminologie. Si nous décidons de nous inspirer des études portant sur la pluriglossie de l'arabe, il serait de mise d'employer la même terminologie proposée dans ce cadre-là, c'est-à-dire de renommer les phénomènes apparaissant de façon plus adaptée à une véritable situation de contact de glosses, avec l'apparition particulière de termes comme **alternance glossique** et **mélange de glosses**. Mais ces termes précis n'ayant pas leurs équivalents dans la littérature anglophone, nous préférons, pour désigner les phénomènes concernés, conserver les expressions génériques de *code-switching* et *code-mixing*¹²¹, en gardant l'acception la plus large que nous avons posée dès le départ à propos du terme « code » et qui reprend ce que propose notamment Myers Scotton. L'originalité de notre sujet réside dans le fait que ces phénomènes vont être étudiés de manière fine dans une situation de contact de systèmes **proches**, alors que la plupart du temps, la littérature les a étudiés dans des situations de langues non apparentées en contact¹²².

c) Code-switching vs emprunt

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'emprunt et l'alternance codique ne sont pas à situer sur le même plan. Le premier est l'utilisation de mots isolés ou d'expressions figées d'une langue dans une autre, mais ceux-ci sont grammaticalement parfaitement intégrés au système de la langue d'accueil. Ils ont pris les mêmes traits phonétiques et les mêmes caractéristiques morphologiques ou syntaxiques, ce qui fait qu'on ne distingue même plus leur caractère étranger. L'alternance codique, en revanche, « repose sur la juxtaposition significative de ce que, consciemment ou non, les locuteurs doivent traiter

¹²¹ A propos des études sur le *code-mixing*, voir notamment Muysken (2000) et Bakker et Muysken (1994).

¹²² Nous ne prenons pas en compte le cas particulier des pidgins et des créoles qui sont, de toute manière, des codes beaucoup plus aboutis que les 'codes-en-interaction' que nous étudions.

comme des chaînes formées selon les règles internes de deux systèmes grammaticaux distincts » (Gumperz, 1982 : 64).

Un monolingue se sert d'emprunts de façon naturelle, tandis que l'alternance codique, elle, ne peut être réservée qu'à des locuteurs bilingues (ou plus). Ceux-ci, dans le cas où ils seraient conscients de l'existence de ce phénomène, avant d'y avoir recours, doivent analyser la situation de communication dans laquelle ils se trouvent, les interlocuteurs qu'ils ont face à eux, et savent à ce moment-là si l'utilisation de cet outil est envisageable ou parfaitement exclu.

En fait, les bilingues n'utilisent pas habituellement le style des alternances codiques lorsqu'ils sont en contact avec d'autres bilingues sans connaître d'abord le contexte de référence et les attitudes de l'auditeur. Se comporter autrement serait risquer une incompréhension grave. (Gumperz, 1982 : 67).

Partant du principe que les participants arméniens ne possèdent pas exactement les mêmes codes, notre étude peut révéler que le fait de ne pas avoir recours à l'alternance codique pourrait, contrairement à ce qui vient d'être établi, causer une forte incompréhension. Si chaque locuteur campe en effet dans son propre dialecte, sans jamais faire un effort d'adaptation envers son auditeur, les malentendus se manifesteront tôt ou tard dans la conversation engagée et créeront un malaise certain. Aussi, même si les adaptations ne sont pas systématiquement réussies, toute tentative est bien accueillie et contribue à maintenir ou améliorer la compréhension. Lors de l'analyse des données, nous montrerons des exemples où cette compréhension est brouillée justement à cause de l'utilisation d'un code qui n'est pas forcément partagé.

Il semble par ailleurs difficile d'évaluer pour tout locuteur qui, malgré tout, utilise majoritairement sa propre variante, les connaissances qu'a son auditeur dialectalement opposé de cette variante-là. Ce problème n'apparaît pas pour deux personnes partageant le même code, ils ont en commun un même ensemble de présupposés, de conventions de communication, donc comme l'évoque Gumperz, grâce à ce terrain collectif, la communication entre les participants s'établit sans difficulté et s'en trouve ainsi accélérée. Mais entre locuteurs qui maîtrisent des codes différents, les faits se compliquent puisqu'ils ne possèdent pas nécessairement les mêmes clés, les mêmes présupposés pour déchiffrer la conversation.

[...] les locuteurs de peu d'expérience commune négligent souvent de tenir compte du fait que d'autres, qui ne partagent pas leur expérience communicationnelle, peuvent également ne pas disposer des connaissances sous-jacentes nécessaires pour interpréter leur discours comme ils le font eux-mêmes. [...] les locuteurs doivent être conscients des différents processus d'interprétation. Ils ne peuvent s'attendre à ce que les conventions de communication tacites de leur groupe de pairs soient comprises par les autres. Ils apprennent ainsi à se montrer souples à l'égard des styles de parole. (Gumperz, 1982 : 69)

Gumperz parle de souplesse à l'égard des styles de parole, nous parlons personnellement de souplesse à l'égard des glosses utilisées. Dans la mesure du possible, certains locuteurs d'arménien essaient de se rallier au dialecte opposé, afin d'agrandir le terrain d'entente.

d) Code-switching vs code-mixing

L'alternance codique n'est pas non plus à confondre avec le mélange de codes ou *code-mixing*. Ce dernier constitue bien une autre stratégie de communication utilisable par un bilingue, nous y reviendrons, mais la différence réside dans le fait que le locuteur utilise sa langue de base (langue-source) et l'agrémente par moments d'éléments de tout niveau linguistique (phonologique, grammatical, lexical) faisant partie de la langue-cible. Le *code-switching* fait donc alterner fréquemment la langue-source avec la langue-cible, tandis que le *code-mixing* fait alterner la langue-source avec la langue-source accompagnée de segments de langue-cible.

Si nous prenons un locuteur A dont la langue-source est A (L_A) et qui a des connaissances dans la langue-cible B (L_B), voici les deux schémas que nous obtenons :

- dans une situation de *code-switching* : $/L_A/L_B/L_A/L_B/$ etc.
- dans une situation de *code-mixing* : $/L_A/(L_A L_B)/L_A/(L_A L_B)/$ etc.

La distinction entre ces deux stratégies est loin d'être évidente et certains cas seront difficilement catégorisables : la différence entre une alternance codique intra-énoncé et un *code-mixing* n'est pas aisée. Dans notre analyse, nous ne prendrons en compte que les traits distinctifs et pertinents des deux variantes d'arménien. Nous ne traiterons pas le tronc commun de traits que les deux variantes possèdent. Nous partons donc de l'hypothèse que si les locuteurs arméniens, selon leur degré de compétence, ont recours à ces deux types de stratégie pour communiquer avec leurs interlocuteurs, soit ils se serviront de l'alternance codique, c'est-à-dire qu'ils feront varier de façon régulière l'arménien oriental avec l'arménien occidental, soit ils utiliseront le mélange de codes. Pour cette seconde possibilité, deux solutions restent envisageables :

- celle qui vient d'être décrite selon laquelle la langue-source est le code de base employé par le locuteur et de temps en temps, certains éléments de la langue-cible viennent se mêler à la langue-source : nous appellerons cette possibilité du « *code-mixing* à dominante langue-source », correspondant au schéma suivant pour un locuteur A : $/L_A/(L_A L_B)/L_A/(L_A L_B)/$;
- une autre consiste à dire que le code de base est cette fois-ci la langue-cible utilisée par le locuteur qui l'agrémente de segments faisant partie de sa langue-source : nous appellerons cette stratégie du « *code-mixing* à dominante langue-cible », correspondant au schéma suivant pour un locuteur A : $/L_B/(L_B L_A)/L_B/(L_B L_A)/$. Le *code-switching* et ce second type de *code-mixing* semblent destinés à des locuteurs plus experts.

A propos du degré de compétence du bilingue, deux tendances opposées se dégagent au sein du phénomène de *code-switching* : soit le recours à l'alternance codique exprime une compétence certaine chez le locuteur, soit il exprime *a contrario* un manque de compétence dans sa langue-cible. La première tendance est appelée « Code Alterné du Bilingue » (CAB) par Hamers & Blanc (1983) et est par exemple employée par des enfants bilingues, issus d'un mariage mixte, qui se servent de leurs deux langues

maternelles. La seconde tendance est appelée « Alternance de Codes d'Incompétence » (ACI) et est « typique, entre autres, de certaines populations immigrantes qui ont acquis une compétence limitée mais suffisante pour fonctionner dans la langue de leur nouvelle communauté, mais qui sont constamment obligées d'avoir recours à leur langue maternelle pour suppléer leur manque de compétence » (Hamers & Blanc, 1983 : 200).

e) Le code alterné du bilingue (CAB)

Il est utilisé par les bilingues les plus experts, c'est-à-dire ceux qui maîtrisent le mieux leur langue et la langue de l'autre et qui sont capables d'appliquer les règles grammaticales nécessaires lorsqu'ils alternent une langue avec une autre à l'intérieur d'un même énoncé (*code-switching* intra-énoncé, le plus complexe à entreprendre). A ce propos, Poplack (1980) a montré que contrairement à ce qui a été affirmé pendant longtemps, le *code-switching* respecte certaines régularités dans son fonctionnement.

Although in some of the earlier literature (e.g. Lance, 1975) the occurrence of code-switching was characterized as random, most investigators now appear to agree that in many aspects it is rule-governed, despite the fact that there is little agreement on the precise nature of the rules involved. (Poplack, 1980: 585)

Elle a ainsi mis en place deux règles contraignantes dans l'utilisation de l'alternance codique :

- la règle de la contrainte du morphème libre : il ne peut y avoir d'alternance entre un morphème lié et un lexème (sauf si le lexème est intégré à la langue du morphème) ;
- la règle de la contrainte d'équivalence : il ne peut y avoir d'alternance qu'à des points de jonction de l'énoncé où la juxtaposition d'éléments de la L1 et de la L2 ne viole aucune règle syntaxique ni en L1 ni en L2. C'est-à-dire que pour que deux segments puissent alterner, il faut que les règles syntaxiques des deux langues le permettent.

Nous ne chercherons pas à vérifier systématiquement dans nos données l'application de ces deux règles énoncées ci-dessus, tout d'abord parce que les systèmes que nous étudions sont proches et ont un fonctionnement morphologique et syntaxique majoritairement semblable, mais également parce que le caractère universel de ces règles reste encore à démontrer.

Elles n'ont jusqu'ici été vérifiées que pour un certain nombre de codes (Sankoff et Poplack, 1980), mais il n'est pas prouvé qu'elles s'appliquent à tous les cas, surtout quand les deux langues ont des structures morpho-syntaxiques très différentes. (Hamers & Blanc, 1983 : 201)

Le CAB, surtout appliqué à l'alternance intra-énoncé, qui est plus délicate à mener à bien que l'alternance inter ou extra-énoncé, montre la compétence confirmée du locuteur qui, en plus de la grammaire de sa langue, se doit de connaître un minimum le fonctionnement de la grammaire de l'autre langue mais également les règles d'alternance entre les deux langues.

f) L'alternance de codes d'incompétence (ACI)

Parmi les trois cas d'incompétence présentés par Hamers et Blanc (1983), nous n'en

retenons qu'un seul qui fait intervenir le *code-switching*, les deux autres étant trop loin de notre objet d'étude. L'alternance codique peut également être employée, à l'inverse de ce que nous avons discuté précédemment, lorsqu'un locuteur bilingue a une compétence insuffisante dans une de ses deux langues. Pour maximiser la compréhension, il a alors recours au *code-switching*, qui lui permet de basculer d'un code à un autre dès que le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire dès qu'il ne peut plus exprimer ses idées dans une des deux langues. Les alternances codiques qui sont les plus employées dans ce cas-là sont les alternances codiques inter-énoncés et extra-énoncés, autrement dit, celles qui n'ont pas réellement de contraintes et ne demandent pas de connaissances poussées de certaines règles grammaticales.

Nous regarderons dans notre corpus quelles sont les alternances codiques les plus employées par les locuteurs, en cas d'adaptation convergente situationnelle. Selon Kendall (1980), plus un bilingue est équilibré, plus le code alterné qu'il utilise obéit à des règles, c'est-à-dire que si un locuteur est compétent dans les deux langues dont il dispose, il aura tendance à utiliser plus fréquemment l'alternance codique intra-énoncé, qui demande plus d'efforts, que les alternances inter ou extra-énoncés.

4.3.2.2. Les interférences

Weinreich, dans son ouvrage *Languages in contact* (1953), a été le premier à catégoriser les phénomènes d'interférences qui apparaissent lorsque deux langues entrent en contact. Les interférences sont, selon lui :

[...] those instances of deviation from the norms of either language which occur in the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language, i.e. as a result of language contact. (Weinreich, 1953: 1).

Il prend le bilinguisme et le fait d'être bilingue dans leurs acceptions les plus larges, considérant qu'un bilingue est une personne capable d'utiliser deux langues de façon alternative. Il ne s'intéresse pas non plus à la distinction qui peut exister entre les langues, les dialectes d'une même langue ou les variétés d'un même dialecte. Selon lui, quels que soient les systèmes linguistiques dans lesquels nous nous situons, le mécanisme d'interférences, résultat du contact de ces systèmes, se manifeste.

Le point de départ à l'analyse des interférences, quelle que soit leur nature, est la connaissance des systèmes linguistiques étudiés. La première tâche du linguiste, qui s'intéresse à deux codes en contact et qui souhaite voir le fonctionnement des interférences, est d'identifier et de décrire les différences et similitudes qui existent entre ces deux codes, dans chaque domaine (phonétique, grammatical, lexical). C'est exactement la démarche que nous avons choisi d'adopter dans notre étude : nous présentons les différences, ambiguïtés et ressemblances possibles entre les deux variantes d'arménien avant de voir leur fonctionnement dans des données authentiques. Cette description permet ainsi d'établir le degré d'homogénéité d'un système et de comprendre ce qui se produit quand il entre en contact avec un autre. Plusieurs méthodes permettent de rendre compte des différences entre deux codes : l'une d'entre elles consiste à relever tout ce qui est commun aux deux systèmes, tandis qu'une autre suggère de mesurer de façon expérimentale l'intercompréhension entre les deux codes concernés. Nous nous servons largement de ces deux méthodes dans notre travail, la

première étant purement descriptive puisque nous avons tenté d'établir une sorte de grammaire contrastive non exhaustive des deux variantes d'arménien, la seconde méthode étant purement analytique, nous nous basons sur un corpus constitué de telle sorte que les deux variantes concernées soient mises en contact.

Mackey (1976), dans sa définition des interférences, est plus précis, puisque pour lui, « l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre » (1976 : 397). Autrement dit, un locuteur bilingue produit un discours monolingue, en utilisant majoritairement une langue, mais par moments, des segments d'une autre langue font irruption dans son discours. Plusieurs auteurs comme Mackey ou Grosjean s'accordent à dire que ce qui caractérise les interférences est qu'il s'agit d'un processus inconscient, par rapport à l'alternance codique ou aux emprunts, qui semblent le plus souvent conscients et volontaires, et qui se manifestent dans des discours bilingues. Ceci signifie qu'un locuteur peut, inconsciemment, faire des interférences dans un discours monolingue adressé à un interlocuteur monolingue.

Les interférences peuvent apparaître à différents niveaux linguistiques : phonétique, grammatical, lexical et sémantique. L'interférence lexicale et sémantique englobe entre autres les phénomènes de calques, de faux amis, ou de substitution de mots simples. Nous proposons par ailleurs de réunir sous le terme de *code-mixing* ou *mélange de codes*, les interférences phonétiques et grammaticales qui peuvent porter sur la totalité ou une partie d'un morphème libre ou lié, ainsi que ce que certains, comme Grosjean (1982), appellent des « emprunts de discours » ou *speech borrowings* « pour les termes utilisés spontanément et adaptés morphologiquement par les bilingues » (Hmed, 2003 : 335) (vs « emprunts de langue » ou *language borrowing*, employés aussi bien par les bilingues que les monolingues).

La littérature est riche mais elle semble plutôt confuse quant à la répartition de ces différents phénomènes, aussi nous paraît-il important dans le cadre de notre étude de faire des choix théoriques, le but de notre travail n'étant pas de débattre à l'infini sur les diverses approches existantes. Hoffmann (1991 : 95) explique bien les difficultés que nous avons rencontrées :

In more recent studies, features of bilingual speech have been dealt with under the separate headings of interference, borrowing, mixing and code-switching, which reflects the various characteristics that have been discerned. But, as so often happens in the fields of linguistics, there are no clear-cut distinctions or commonly agreed approaches to analysis or description, and the definitions one comes across may, at times seem contradictory. In other cases some of the descriptions may overlap, so that the task of separating, for example, discussions of mixing from those of switching is not easy as one would like it to be.

Blanc (1997) propose par exemple de regrouper sous l'hypéronyme *code-mixing* entre autres les emprunts, le *code-switching* ou encore les pidgins, définissant le mélange de codes dans son sens le plus large comme désignant tout type d'interaction qui peut apparaître entre plusieurs codes en contact. Weinreich ou encore Mackey parlent systématiquement d'interférences à tout niveau linguistique. Hoffmann (1991) traite

séparément les interférences (phonologiques, grammaticales, lexicales) et le *code-mixing*, expliquant que ce dernier a été étudié essentiellement sous deux angles : dans le discours des adultes, en comparaison avec le phénomène de *code-switching* ; ou bien, en acquisition, dans le discours d'enfants bilingues pour comprendre les différences de langues. Dans le premier cas, elle considère d'une part qu'un *code-switching* intra-énoncé n'est autre qu'un *code-mixing*, et d'autre part qu'il est difficile de faire la distinction entre un « emprunt de discours » (*speech borrowing*) et un *code-mixing*. Le problème de ce regroupement est que la dichotomie inconscient vs conscient qui distinguait jusque-là le *code-mixing* de l'emprunt et de l'alternance codique n'est plus valable. Ceci étant dit, cette opposition n'est pas non plus admise par tous les auteurs, certains ne l'évoquant simplement pas et d'autres considérant que certaines interférences sont conscientes et certains emprunts et *code-switching*, inconscients. Nous ne prendrons volontairement pas parti au sujet de ces notions ambiguës étant donné que le but de notre étude est avant toute chose d'observer l'apparition des adaptations situationnelles, de les relever et de les analyser. Certaines seront sans aucun doute volontaires, d'autres seront plus inconscientes et d'autres enfin ne pourront tout simplement pas être qualifiées ainsi, mais ceci ne devrait en aucune façon nous empêcher de comprendre leurs formations. Nous nous intéressons donc plus à l'aspect linguistique qu'à l'aspect psycholinguistique des adaptations.

Mais ce qui nous paraît important à retenir, ce n'est pas tant le caractère volontaire et conscient des stratégies utilisées par les locuteurs que le caractère volontaire et conscient de la tentative d'adaptation d'un point de vue global. Autrement dit, les locuteurs n'ont pas forcément conscience des modifications apportées précisément dans leur discours pour être mieux compris, mais ils ont conscience qu'ils souhaitent par-dessus tout être mieux compris et mettent en œuvre certaines stratégies pour y parvenir.

1) Interférences phonologiques

Weinreich (1953) expose plusieurs types d'interférences qui peuvent apparaître au niveau phonologique. Le premier concerne la façon dont le locuteur perçoit et reproduit les sons de la langue-cible, par rapport aux sons de sa propre langue. Si sa langue influence son audition et sa production, il peut avoir plusieurs comportements :

- Le locuteur ne perçoit pas la différence entre deux phonèmes dans le système de la langue-cible, parce qu'ils ne sont pas distinctifs dans son système de base ; il n'est donc pas capable de produire les deux, il n'en produit qu'un seul, tiré de son système, qui neutralise la différence. Il s'agit du phénomène de **sous-différenciation de phonèmes** (*under-differentiation of phonemes*). Dans le cas de l'arménien, il est possible de rencontrer ce phénomène avec les locuteurs d'arménien occidental qui ont un système phonologique simplifié (pour les consonnes occlusives et affriquées) par rapport à celui de l'arménien oriental, et qui risquent ainsi de ne pas pouvoir percevoir et prononcer certains phonèmes distinctifs propres à l'arménien oriental.
- Le locuteur conserve des distinctions spécifiques à son système et les transfère lorsqu'il utilise un autre système qui ne contient pas ces mêmes distinctions. C'est exactement le phénomène inverse au précédent, à savoir la **sur-différenciation de**

phonèmes (*over-differentiation of phonemes*). Pour l'arménien, nous supposons que ce fait peut se produire avec les locuteurs d'arménien oriental, qui ont un système phonologique plus riche que celui de l'arménien occidental, et qui risquent donc de conserver et de transférer, involontairement, les distinctions originelles qui n'ont pas cours dans le système d'accueil.

Certains phonèmes peuvent être définis de façon (quasi-) identique dans les deux langues concernées, mais leur prononciation diffère d'un système à l'autre. C'est ce que l'on nomme la **substitution de son** (*sound substitution*). Ce phénomène se produit par exemple, en arménien, lorsqu'un locuteur conserve la prononciation spécifique à sa variante d'un phonème particulier alors qu'il utilise la variante de l'autre.

Il est par ailleurs possible que le locuteur ne soit pas influencé ou perturbé par son système d'origine, et qu'en ayant recours au système-cible, il adopte également la prononciation du système-cible. Certaines différences entre les deux variantes arméniennes se situant au niveau phonologique, nous allons particulièrement nous intéresser à la prononciation des multiples protagonistes pour voir s'ils sont influencés par leur propre système et le conservent lorsqu'ils font des adaptations situationnelles, ou s'ils parviennent à s'en détacher et adaptent jusqu'à la prononciation voisine. Dans ce cas-là, les adaptations phonologiques effectuées peuvent être attestées ou non. Si les formes obtenues n'existent pas dans le système-cible, alors nous serons confrontée au phénomène d'hypercorrection.

2) *Interférences grammaticales*

La question des interférences grammaticales a souvent et longtemps été débattue en linguistique générale et il s'agit d'un problème éminemment complexe. Beaucoup de linguistes se sont interrogés sur la possibilité d'influences grammaticales entre deux langues. Selon Meillet, repris par Sapir, les systèmes grammaticaux de deux langues sont mutuellement impénétrables. Mais le contraire a également été avancé dans d'autres travaux :

With equal vigor, the opposite view has been defended by Schuchardt: "Even closely knit structures, like inflectional endings, are not secure against invasion by foreign material." According to a contemporary restatement, "there is no limit in principle to the influence which one morphological system may have upon another." (Weinreich, 1953: 29)

Une des difficultés dans l'étude des langues est d'identifier les différentes catégories morphosyntaxiques présentes dans les langues et qui ne sont pas forcément les mêmes d'un système à un autre. Pour l'arménien, étant donné que nous avons affaire à deux variantes de la même langue, les différences sont moindres que dans le cas de deux langues distinctes, et les catégories morphosyntaxiques sont identiques. Certains morphèmes sont communs aux deux variantes, d'autres sont légèrement différents, et d'autres enfin sont complètement différents. Dans ce dernier cas, il est intéressant de regarder l'attitude des locuteurs adaptants. Connaissent-ils les morphèmes distinctifs et parviennent-ils à les employer selon la forme attendue dans la variante-cible adaptée ?

Ou bien conservent-ils les morphèmes propres à leur système qu'ils transfèrent tels quels dans le système adapté ? Quelles catégories de morphèmes sont conservées et quelles catégories sont adoptées de la variante opposée ? Les morphèmes de type flexionnel sont-ils exclus de l'adaptation, comme l'indique Weinreich (1953: 31) : « the transfer of morphemes which are strongly bound as inflectional endings in many European languages seems to be extremely rare » ? L'analyse des données authentiques, après avoir présenté le fonctionnement de la morphologie de l'arménien, nous permettra de répondre à ces questions.

3) Interférences lexicales

Morphology and syntax are clearly the domains of linguistic structure least susceptible to the influence of contact, and this statistical generalization is not vitiated by a few exceptional cases. On the other hand, lexicon is clearly the most readily borrowable element, and borrowing lexicon can lead to structural changes at every level of linguistic structure. [...] And phonology is very susceptible to change [...]. (Sankoff, 2002 : 658)

De nombreuses études s'accordent à dire que le lexique semble être l'élément d'un système le plus empruntable d'une langue à une autre. Le vocabulaire d'une langue a une structure beaucoup plus lâche et souple que sa grammaire ou son système phonologique. Il s'agit donc du domaine d'emprunts par excellence, et il ne concerne pas seulement la communauté bilingue. En effet, un locuteur monolingue peut avoir dans son système des emprunts à une autre langue qui ont été parfaitement intégrés. Il convient alors, dans la catégorie des emprunts, de faire la distinction comme le propose Grosjean (1982) entre « *language borrowing* », autrement dit les emprunts de langues, « pour référer aux termes passés dans l'autre langue et qui sont utilisés également par les monolingues » (Hmed, 2003 : 335), et « *speech borrowing* » (emprunts de discours). Dans le cas des deux variantes d'arménien, il peut se produire des emprunts de discours, c'est-à-dire que les locuteurs emploient des items lexicaux appartenant à la variante opposée, de façon ponctuelle, lorsqu'ils sont en contact avec des interlocuteurs de l'autre variante. Selon les définitions proposées par les différents auteurs, certains insistent sur le caractère volontaire ou conscient des emprunts lexicaux.

L'interprétation du rôle et des motivations de l'apparition des emprunts dans les comportements langagiers du locuteur bilingue diffère selon les auteurs : pour certains l'emprunt est utilisé volontairement par les locuteurs pour atteindre des effets de style particuliers, c'est ce que Gumperz [1982] qualifie d'« usage métaphorique », pour lui ces alternances sont signifiantes bien qu'inconscientes. (Hmed, 2003 : 336)

Pour d'autres, ces alternances reflètent une lacune lexicale que le locuteur tenterait de combler soit parce que le mot étranger est activé plus vite, soit parce qu'il n'a pas accès au mot qu'il souhaite dans sa propre langue. Nous ne chercherons pas à discuter ces notions divergentes, mais il apparaît que dans notre cas de dialectes en contact, les emprunts ne sont pas dus à des lacunes lexicales. Les emprunts de discours effectués sont activés par la situation de contact et ne sont pas économiques. Les locuteurs adaptants font un effort pour produire des items lexicaux qu'ils ont repérés comme appartenant à la variante opposée, qui n'est donc pas leur variante d'origine. Ils

remplacent donc une forme qu'ils ont à disposition dans leur propre variante par une forme spécifique à la variante de l'autre, parce qu'ils sont en situation d'adaptations. Cet investissement constitue une prise de risque pour le locuteur qui le tente (dans le cas où la forme empruntée ne correspondrait pas à la forme attestée dans la variante-cible). Nous verrons donc dans nos données si, comme le mentionnent de nombreux auteurs s'intéressant aux langues en contact, la strate lexicale est celle qui est le plus largement exploitée dans les phénomènes d'adaptations langagières.

Avec le phénomène de *code-mixing* (phonologique et grammatical), il est fort probable que nous repérons, dans notre corpus, des formes hybrides, c'est-à-dire des formes qui sont partiellement adaptées. Un locuteur d'une variante qui tente de s'adapter à l'autre variante, a plusieurs possibilités selon ce qu'il conserve de son propre dialecte et ce qu'il adopte du dialecte de l'autre (prononciation, morphologie, lexique). Selon la strate linguistique concernée par l'adaptation incomplète, les auteurs proposent des terminologies différentes. Par exemple, Trudgill (1986) parle de ***mixed dialects*** quand l'adaptation est partiellement faite au niveau lexical. Chambers (1980), quant à lui, propose de parler de ***fudged dialects*** (« dialectes fusionnés ») quand l'adaptation est incomplète au niveau phonétique. Nous n'entrerons pas dans ces catégories dont la distinction est trop fine et non pertinente dans notre étude. Nous chercherons en revanche à voir quels sont les locuteurs qui font le plus d'adaptations et quels sont les niveaux linguistiques les plus affectés par ces adaptations. Certaines dimensions linguistiques semblent plus accessibles que d'autres, et elles peuvent permettre de révéler les différents degrés de compétence des locuteurs. Plus un locuteur tente et réussit une adaptation à l'autre variante à un niveau linguistique complexe, plus il sera considéré comme bidialectal (vs monodialectal). Dans l'idéal, nous pourrions d'une part placer nos protagonistes sur un *continuum* allant des locuteurs les plus monodialectaux aux locuteurs les plus bidialectaux et, d'autre part, voir quels sont les formes et les domaines linguistiques qui sont les plus sujets à adaptation.

5. Les hypothèses

L'analyse que nous allons présenter se situe à trois niveaux complémentaires :

- au niveau microsociétal, c'est-à-dire au niveau de la communauté arménienne de Lyon : l'explication du fonctionnement de la diaspora arménienne installée à Lyon a toute son importance pour éclairer certaines représentations ou certains préjugés que peuvent avoir les locuteurs et qui, dans certains cas, dictent leurs attitudes ;
- au niveau interpersonnel, c'est-à-dire au niveau de l'interaction : nous observons les rapports qu'entretiennent les protagonistes arméniens entre eux, ils peuvent en partie expliquer leurs comportements langagiers (adaptation convergente ou non) ;
- au niveau individuel : nous nous intéressons également à chaque locuteur et aux compétences qu'il possède en tant que monodialectal ou bidialectal, aussi bien en compréhension qu'en production orales.

Nous nous inspirons d'une série d'hypothèses interdisciplinaires proposées par Hamers et Blanc (1983) qui exposent les règles de comportements langagiers en situation de contact de langues, en mettant en lien les trois niveaux présentés.

- Hypothèse 1 (niveau sociétal) : la communauté arménienne de Lyon comprend des locuteurs d'arménien oriental et des locuteurs d'arménien occidental. Le code de la sous-communauté linguistique dominante aura tendance à « s'imposer proportionnellement à la supériorité relative » (1983 : 286) de cette sous-communauté. Autrement dit, du fait de l'histoire de la diaspora arménienne et ses différentes vagues de migration, les Arméniens parlant la variante occidentale sont plus nombreux et sont implantés depuis plus longtemps que ceux maîtrisant la variante orientale. Au niveau macrologique, on s'attendrait alors à ce que les locuteurs d'arménien oriental fassent plus d'efforts pour parler l'arménien occidental plutôt que l'inverse, même si ces efforts ne consistent pas en une adaptation totale mais partielle, comme c'est le cas avec le recours au mélange de codes ou à l'alternance codique.
- Hypothèse 2 (niveau interpersonnel) : s'il existe des relations hiérarchiques entre les locuteurs, il est à supposer que le code du locuteur hiérarchiquement supérieur s'imposera dans l'interaction avec un interlocuteur de rang inférieur.
- Hypothèse 3 (niveau interpersonnel et sociétal) : même si les locuteurs n'entretiennent pas de relations hiérarchiques particulières, selon les représentations langagières qu'ils ont, certains vont tenter de se rapprocher d'un idéal langagier qui ne correspond pas, selon eux, à leur dialecte de base.
- Hypothèse 4 (niveau interpersonnel et individuel) : plus les situations de contact de dialectes seront fréquentes, plus un locuteur pourra enrichir ses connaissances de la variante opposée.
- Hypothèse 5 (niveau individuel) : le degré de compétence langagière dans la variante adaptée dépendra du niveau de compétence que le locuteur possède dans sa propre variante. Il s'agit là de l'hypothèse de l'**interdépendance linguistique**¹²³ : plus un locuteur maîtrise sa variante maternelle, plus il sera à même d'acquérir des compétences dans la variante voisine. Autrement dit, plus un locuteur sera un bon monodialectal, plus il sera capable de devenir un bon bidialectal.

Suivant cette dernière hypothèse, nous pourrions tracer un *continuum* allant de l'unique utilisation de la langue-source par un locuteur jusqu'à l'unique utilisation de la langue-cible de son interlocuteur, en passant par des étapes intermédiaires qui seraient fonction de ses compétences langagières.

Les caractéristiques de la langue utilisée par un locuteur donné (A) (dans un même tour de parole ou d'un tour de parole à un autre) pourraient apparaître dans différentes configurations possibles empruntées notamment à Hamers & Blanc (1983) et que nous proposons de reprendre sous forme de schéma :

· Langue-source

¹²³ Voir à ce propos Cummins (1979).

Loc A : L_A ¹²⁴

- Foreigner-talk

Loc A : L_A aménagée, simplifiée, accessible à Loc B

- Broken-language

Loc A : L_B minimale : quelques mots, quelques expressions (style haché, télégraphique)

- **Code-mixing à dominante langue-source**

Loc A : / L_A / ($L_A L_B$) / L_A / ($L_A L_B$) / L_A / ...

- **Code-mixing à dominante langue-cible**

Loc A : / L_B / ($L_B L_A$) / L_B / ($L_B L_A$) / L_B / ...

- Code-switching

Loc A : / L_A / L_B / L_A / L_B / L_A / ...

- Langue-cible

Loc A : L_B

Nous tenterons de relever les configurations qui s'actualisent dans nos données. Quant aux hypothèses portant sur les systèmes linguistiques, c'est-à-dire les éléments qui peuvent être adaptés d'une variante à l'autre, rappelons que nous les avons exposées dans le cadre descriptif précédent (cf. Chapitre 2). Dans notre analyse, nous essayerons de combiner les deux séries d'hypothèses mises en places au niveau linguistique et au niveau sociolinguistique et d'observer les phénomènes qui apparaissent dans le corpus.

6. Mise en place de nos outils : deux perspectives reliées par un corpus

Après avoir proposé un état de l'art dans le domaine de la sociolinguistique nous permettant de mettre en avant les notions théoriques que nous souhaitons retenir, nous devons expliciter l'utilisation d'un corpus de données authentiques, qui constitue la base de notre travail d'analyse.

Pour notre étude, l'enregistrement d'interactions en face-à-face semble être la meilleure technique pour observer la façon dont les deux variantes d'arménien, par l'intermédiaire des participants, entrent en contact. La particularité de ces interactions réside dans le fait qu'elles sont composées d'échanges verbaux dans la ou les variantes

¹²⁴ L_A : langue A, c'est-à-dire la langue-source du locuteur A et L_B : langue B, c'est-à-dire la langue-cible du locuteur A.

ou langues choisies par les locuteurs : arménien oriental, arménien occidental, français. Ces échanges comportent de nombreux signaux qui vont indiquer la qualité de la compréhension et qui vont permettre d'anticiper ou de modifier si nécessaire le comportement du locuteur face à son interlocuteur. La notion de *feed-back* peut alors s'avérer centrale dans ce genre d'interactions, puisque c'est elle qui va provoquer un plus ou moins grand nombre d'adaptations tentées par les locuteurs. Si ces derniers, dans leurs discours, pensent ou perçoivent explicitement qu'ils ont perdu leur auditoire, ils peuvent avoir recours à différents choix stratégiques pour maintenir le bon déroulement de l'interaction ou pour améliorer la compréhension. Ces choix dépendront bien évidemment de la cause du malaise ou de la non-compréhension. Il peut par exemple s'agir du thème abordé qui serait difficile à suivre, d'un acte « menaçant » qui aurait été produit, du choix de la langue qui serait maladroit... Et c'est ce dernier cas de figure, qui sera d'ailleurs difficilement dissociable des autres indices de l'interaction, qui va particulièrement nous intéresser. Par ailleurs, il est également possible que les locuteurs prennent les devants au cours de l'interaction, c'est-à-dire qu'ils aient recours aux adaptations, non pas pour réparer un incident dans l'interaction, mais pour anticiper et donc éviter que celui-ci ne survienne.

L'analyse fine de l'interaction à travers son déroulement, l'alternance des tours de parole, les thèmes abordés, peut ainsi nous permettre de comprendre comment fonctionne le phénomène particulier des adaptations langagières. Pour y parvenir, nous endossons le rôle du sociolinguiste qui décide de regarder le fonctionnement de la grammaire au sein d'une communauté linguistique, ainsi que toutes les variations qu'elle peut comporter. La mise en place d'une mini-grammaire contrastive montrant les points communs et les divergences des deux variantes d'arménien ne nous permet pas de voir comment se déroule le contact entre ces deux variantes utilisées par des locuteurs. Cette grammaire non-exhaustive a donc servi de point de départ descriptif à notre travail. Notre but est alors d'analyser comment s'actualise le système linguistique en *parole*. Pour mener ce travail à bien, nous devons avant tout, comme le suggère Gumperz (1982), enregistrer les locuteurs qui nous intéressaient, c'est-à-dire ceux que nous avons préalablement sélectionnés, dans leur discours quotidien. La sélection se fait donc sur des critères externes à la langue et non sur des critères purement linguistiques comme ce qui était de mise dans les études dialectologiques, par exemple lors de la quête d'une variation linguistique particulière. Mis à part le mode de sélection et de recueil de données authentiques, le reste du travail du sociolinguiste rejoint tout à fait celui d'un linguiste qui cherche à décrire une langue.

La description de la langue naturelle fait l'objet d'une ingéniosité ethnographique considérable, dans un cadre formel et informel, stimulant l'alternance des styles ou des dialectes. Alternance que les linguistes anthropologues considèrent comme fondamentale dans la compétence de communication. Toutefois, après avoir recueilli ces textes conversationnels et d'autres données, on les examine selon les méthodes linguistiques habituelles. Le but en effet est d'isoler les variables au niveau des traits pertinents relevant de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique référentielle, et de dégager les règles de distribution. (Gumperz, 1982 : 23)

La première sélection qui s'est faite au niveau des locuteurs a consisté à établir deux

groupes de locuteurs : le premier parlant l'arménien oriental, le second maîtrisant l'arménien occidental. Puisque « parler, c'est interagir », cela suppose qu'un certain nombre de règles grammaticales et sociales soient partagées par les participants. Ce qui nous intéresse dans notre étude, c'est de voir à quel point ces règles sont communes à nos deux sous-communautés linguistiques, ou plutôt à notre communauté linguistique **bidialectale**, et surtout à partir de quel point elles ne le sont plus. *A priori* ces règles entre les membres des différentes sous-communautés sont différentes dès le départ, mais c'est à partir du moment où des difficultés de production ou de perception se font sentir et où des adaptations apparaissent que nous obtenons le signe explicite que les communautés ne partagent plus les mêmes règles. Pour notre étude, ces difficultés risquent d'apparaître avant tout au niveau des systèmes linguistiques, c'est-à-dire là où la *langue* connaît une différence de structure. Il semble alors attendu que cette différence se manifeste en *parole*, autrement dit dans les interactions étudiées, qui sont le meilleur moyen de mettre en contact, grâce aux locuteurs, de façon authentique et non construite, les systèmes linguistiques de nos deux variantes d'arménien. A partir de cette situation, les locuteurs montrent directement le fonctionnement de ces systèmes et leurs limites, ainsi que leur dysfonctionnement en cas d'incompréhension.

Si les locuteurs identifient un minimum les points de divergence des deux systèmes, alors la compréhension peut être maintenue jusqu'à une éventuelle faille dans leurs connaissances du dialecte opposé. Une autre possibilité pour maintenir l'intercompréhension se situe à un niveau supérieur : en plus de comprendre la variante de l'autre, si le locuteur arrive à reproduire certaines formes appartenant à cette même variante, autrement dit, à tenter des adaptations, alors là encore, la compréhension sera sauvegardée, tout du moins jusqu'au prochain incident discursif, qui peut d'ailleurs ne pas du tout porter sur la langue employée, mais sur bien d'autres phénomènes propres aux interactions.

Donc, nous essaierons de voir dans notre travail d'analyse à quels niveaux de maîtrise de la variante opposée se situe le locuteur : est-ce uniquement en compréhension ou en compréhension et expression ? Et par ailleurs, qu'il s'agisse de la compréhension ou de l'expression, à quels niveaux linguistiques les locuteurs montrent-ils de la sensibilité : phonologique, morpho-syntaxique ou lexical ?

Voici ce que dit Gumperz (1982 : 32) :

Pour identifier les glissements simultanés dans plusieurs variantes comme un contraste entre des styles ou des variétés discrets, les locuteurs doivent (a) maîtriser toute une gamme de variables et (b) faire les mêmes associations en ce qui concerne les suites de co-occurrences entre les traits appartenant à ce que les linguistes considèrent comme des niveaux distincts de signalisation. Les locuteurs doivent en outre tomber d'accord sur le fait que les séquences particulières peuvent légitimement être associées à des locuteurs ethniquement ou socialement définis ou à certaines situations de paroles distinctes. Ils doivent aussi reconnaître que l'emploi d'une variété là où l'on en attendait une autre n'est pas simplement un exemple d'impropriété, mais peut avoir une importance pour la communication.

C'est exactement ce que nous verrons par la suite.

Nous voyons ainsi bien l'importance d'une démarche interactionnelle qui vient enrichir une approche sociolinguistique et une approche linguistique : nous regardons *in vivo* les manifestations de la *langue*. Dans notre travail, les données socio-historiques sont connues, la langue est décrite, les deux systèmes linguistiques représentatifs sont dressés et comparés, mais le seul moyen de voir comment ces derniers cohabitent est de les mettre en contact et d'observer les différents phénomènes qui apparaissent. Les échanges verbaux qui sont transcrits vont nous apporter un grand nombre d'informations sur le fonctionnement réel de la langue et de ses deux variantes. Une enquête sociolinguistique semi-construite ou orientée, même la plus riche possible, ne nous aurait pas permis de mettre en valeur les phénomènes propres aux situations de langues ou dialectes en contact, et encore moins de comprendre leur existence.

Le but ultime consiste à clarifier les problèmes de description et de montrer en quoi les caractéristiques sociales de groupes humains affectent la grammaire. On n'a fait aucun essai systématique pour traiter le jugement de co-occurrence des participants dans l'interprétation du discours. Les enquêtes sur l'usage langagier peuvent fournir des informations sur les tendances générales du comportement. Mais tant qu'on ne tient pas compte des stratégies d'interaction, ni des contraintes qui régissent les stratégies des participants les uns vis-à-vis des autres, on ne peut expliquer la capacité humaine à contextualiser l'interprétation. (Gumperz, 1982 : 33)

Nous allons donc voir le fonctionnement de la grammaire dans l'interaction, et un décalage ne peut qu'être attendu entre les systèmes linguistiques décrits qui sont, malgré toute la prudence apportée, nécessairement basés sur une certaine norme pour pouvoir être étudiés et comparés, et les pratiques langagières des différents locuteurs. Ce décalage peut notamment être dû à la différence entre normes et usages, mais également à la situation de contact en elle-même. Lors de la description des systèmes arméniens, nous avons tenté de tenir compte des particularités de l'oral, autrement dit, nous avons précisé par moments les usages réels de la langue, c'est-à-dire les formes les plus fréquemment attestées à l'oral¹²⁵, dans chacune des variantes. Nous avons donc essayé de parer à ce décalage potentiel en indiquant, dès que possible, la différence qu'il risquait d'y avoir entre les formes décrites dans les standards et les formes attestées en discours. Certains de ces écarts entre les « normes » et leurs pratiques peuvent aussi être dus aux spécificités dialectales qui ne sont pas apparentes dans les standards. C'est notamment le cas avec le dialecte arménien oriental d'Iran parlés par tous les locuteurs orientaux du corpus. Ce dialecte, uniquement parlé, varie sur plusieurs points par rapport au standard décrit. Nous avons essayé d'en expliciter les différences à chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

Observer l'utilisation des systèmes linguistiques par les locuteurs dans des situations authentiques n'est pas sans poser un problème majeur : bien que nous ayons essayé de les aménager pour les rendre relativement représentatives d'usages réels, les grammaires décrites servant de base à l'analyse restent malgré tout des systèmes figés qui ont du mal à rendre compte des variations apportées par les locuteurs en discours. C'est notamment ce qui pose problème avec l'apparition des phénomènes tels que

¹²⁵ Pour chaque variante, ces formes ont été validées, quand nécessaire, par les locuteurs eux-mêmes.

l'alternance codique ou le *code-mixing*, qui ne sont en aucun cas pris en compte et prévus par les systèmes linguistiques. Le décalage entre le système linguistique et son actualisation en discours est donc bien réel. Une possibilité pour tenter d'estomper ce décalage est de suivre ce que propose Mondada (2007), à savoir de considérer la grammaire plus comme une « **pratique sociale** » que comme un système :

Au-delà des problèmes posés par l'homogénéité des systèmes linguistiques, les phénomènes de code-switching questionnent la conception même du « système » [...]. Plutôt qu'un « système » ou qu'un « code », nous avons ici affaire à un ensemble mouvant de ressources bricolées en temps réel par les locuteurs. Cela invite à concevoir la grammaire moins comme un système que comme une pratique sociale. (2007 : 169)

Nous n'avons certes pas la prétention de pouvoir expliquer et justifier la présence et le fonctionnement de tous les phénomènes de dialectes en contact qui apparaissent dans notre corpus, mais leur actualisation dans des données authentiques peut permettre en tous les cas d'illustrer certains de leurs usages. Avant d'entamer un quelconque travail d'analyse sur les interactions, nous avons avant tout procédé à la description de la langue arménienne. Description non-exhaustive, mais ciblée sur les points qui allaient nous intéresser par la suite. Nous avons développé aussi bien ce que les deux standards avaient de commun que leurs divergences. Mais cette mini grammaire contrastive rend compte des deux systèmes de façon isolée, elle ne permet évidemment pas de voir comment interagissent ces deux standards et les utilisations qui en sont faites par les locuteurs. Autrement dit, on connaît le fonctionnement attendu dans chaque standard, mais on ne sait absolument pas comment ils peuvent évoluer une fois qu'ils sont en contact l'un avec l'autre. Le seul moyen d'établir ce contact était de mettre en présence des locuteurs qui ne partageaient pas la même variante de base. Comme nous le disions précédemment, nous aurions pu faire une enquête dirigée ou semi-dirigée en proposant à chaque locuteur des énoncés construits dans la variante opposée et en leur demandant ce qu'ils en pensaient et s'ils les comprenaient. Cette méthode de travail aurait été peu enrichissante et d'un faible intérêt scientifique, permettant tout au plus d'évaluer la compréhension des participants, mais se limitant uniquement à cela. En observant les deux variantes en confrontation dans des conversations authentiques, non seulement nous pouvons évaluer l'intercompréhension chez les locuteurs, mais également observer les manifestations authentiques en *discours* par rapport à celles qui sont attendues en *langue*, et surtout analyser de près les réalisations **marquées**, autrement dit non attendues, non prévues par les deux systèmes. Ce sont véritablement les locuteurs qui, à travers leurs discours, en ayant recours à différentes stratégies, font vivre la langue.

Pour étudier ces phénomènes, nous avons préalablement dressé un certain nombre d'hypothèses, à tous les niveaux, à partir de la description linguistique. En comparant les deux systèmes, nous avons, par exemple, supposé que plus ceux-ci seraient différents, plus les locuteurs auraient du mal à se comprendre et plus grande serait pour eux la difficulté d'employer des formes dialectalement opposées. Nous verrons dans l'analyse des conversations enregistrées ce qu'il en est réellement.

Terminons par la proposition de Gumperz qui résume très bien notre tâche :

L'analyste a pour tâche d'étudier en profondeur des exemples choisis

d'interaction verbale, d'observer si les acteurs se comprennent ou non, et de dégager comment les participants interprètent ce qui se passe. Puis : (a) en déduire quelles hypothèses les locuteurs ont dû faire sur le plan social pour agir comme ils le font, et (b) déterminer empiriquement comment les signes linguistiques communiquent dans le processus d'interprétation. (1982 : 34)

Dans la situation de contact que nous avons étudiée, le recours au corpus de données orales apparaît comme étant le meilleur moyen pour avoir des échantillons assez larges de discours de diverses natures (conversation, cérémonie...), avec des variables différentes (âge du locuteur, sexe, catégorie socio-professionnelle...). C'est également le meilleur moyen pour obtenir des données naturelles (vs construites), c'est-à-dire authentiques et qui ne correspondent pas à un usage construit ou épuré par le linguiste, mais à un usage réel de la langue.

The second important benefit of a spoken corpus is that – with a few exceptions – it provides a sample of naturalistic speech rather than speech which has been elicited under artificial conditions. The naturalistic nature of such data means that findings from the corpus are more likely to reflect language as it is actually used in 'real life', since these data are much less likely to be subject to additional production monitoring by the speaker, for example, trying to suppress a regional/social accent. (McEnery & Wilson, 2001: 104)

Enfin et s'il en fallait encore une, une dernière raison justifiant la constitution d'un corpus de données authentiques, basé sur des enregistrements, est qu'il s'agit du seul moyen pour rendre compte d'une des différences fondamentales qui existent entre les deux variantes d'arménien et qui porte sur la prononciation. Procéder à des enregistrements (audio ou vidéo) était indispensable pour recenser et analyser les usages phonétiques des locuteurs, et voir si des adaptations apparaissaient, de la part des uns et des autres, à ce niveau. Nous n'aurions pu obtenir ces observations en « sollicitant » ces données, par exemple dans un laboratoire de phonétique où nous aurions donné une liste de mots ou un texte à lire à chacun des locuteurs. En effet, ce genre de situations permet d'obtenir des enregistrements de très bonne qualité pour enrichir les études sur les prononciations ou les intonations par exemple, mais il n'aurait pas permis de rendre compte des adaptations phonétiques potentielles. Dans ce genre d'étude, on s'intéresse à la prononciation du code-source d'un locuteur et non à celle de son éventuel code-cible.

Pour terminer, la situation que nous étudions se rapproche d'un autre type de situation de contact que Bavoux (2003) décrit. Elle a étudié la mise en contact de systèmes génétiquement proches tel qu'un standard et son créole et a observé l'implication des locuteurs. Elle explique alors que malgré le statut officiel ou formel accordé aux langues, ce qui va primer en réalité, c'est l'usage personnel et personnalisé qu'en feront les différents utilisateurs, et qu'en situation formelle le français et son créole vont fonctionner comme deux langues distinctes, mais qu'en situation informelle, leurs frontières vont s'effacer dans un « **interlecte** ». Ces phénomènes dépendront des locuteurs et de leurs attitudes face aux langues dont ils disposent, notamment si ces locuteurs se sentent en sécurité ou en insécurité linguistiques.

[...] la coexistence de langues de grande proximité (perçues comme telles) est vécue comme une chance ou un handicap, selon la perception que les locuteurs ont de la situation, leur perception restant fortement déterminée par leur système

de représentations et par l'idéologie linguistique qui le sous-tend. (Bavoux, 2003 : 30)

Ce sont les locuteurs qui font vivre les langues et qui décident finalement (en plus du critère objectif de classification des langues dans des familles ou des branches linguistiques plus ou moins proches) de la proximité réelle de ces langues. Ainsi, « l'intérêt se déplace des langues et des typologies au locuteur-acteur inscrit dans un espace linguistique particulier de par sa configuration et sa dynamique » (Bavoux, 2003 : 31). C'est exactement ce que nous cherchons à voir dans le cas de l'arménien. Le recours à un corpus de données authentiques va nous permettre de nous rendre compte du fonctionnement réel de systèmes proches lorsqu'ils entrent en contact. Après avoir décrit les ressemblances et dissemblances des deux systèmes qui nous intéressent, nous laissons la place aux **locuteurs-acteurs** qui font vraiment vivre ces deux systèmes en les mettant en contact et nous regardons à quel point ils apparaissent comme proches ou lointains l'un de l'autre.

Chapitre 4. Présentation des données

1. Présentation du corpus

1.1. Constitution du corpus

Le rejet de principe, formulé par N. Chomsky dès 1957, du recours aux corpus au profit de l'appel à l'intuition du locuteur natif a relégué dans les limbes les travaux de linguistique quantitative et les études empiriques de données attestées. C'est, du moins, l'impression qui domine quand on se retourne sur les quarante dernières années de l'histoire de la linguistique. (Habert et al., 1997 : 8)

Un autre courant de la linguistique anglo-saxonne garde un œil sur l'empirisme et créé une véritable « **linguistique de corpus** » faisant appel aux corpus électroniques (de grande taille) pour constituer des dictionnaires, des grammaires descriptives ou pour vérifier *in vivo* des réalisations supposées. Ce qui est nouveau à travers ce courant, ce n'est pas l'utilisation de corpus électroniques. Depuis les années soixante, par exemple, l'Institut National de la Langue Française (INaLF – CNRS) a constitué une base de données textuelles regroupant plus de 160 millions de mots, issus de textes français couvrant une période allant du XVI^e siècle au XX^e siècle. Ce fonds recueilli a notamment servi à la rédaction des dix-sept volumes du *Trésor de la Langue Française*. La base de

données appelée *Frantext* est accessible et consultable en ligne.

La nouveauté réside dans l'enrichissement des corpus, l'accroissement de leur taille et dans l'accessibilité effective des corpus et des outils. (Habert et al., 1997 : 7)

Les corpus sont désormais annotés (ou enrichis), c'est-à-dire qu'un certain nombre d'informations sont apportées sur les mots qui les composent. Les annotations peuvent être de nature différente : morphologique, syntaxique, sémantique, prosodique...

Cette utilisation de corpus annotés, de grande taille, variés et assortis d'outils d'exploration puissants, permet d'observer plus finement les phénomènes et remet en question une partie des postulats de la linguistique. (Habert et al., 1997 : 9)

Ce qui est intéressant dans la linguistique de corpus, c'est qu'elle « prend le langage comme elle le trouve » (Sampson, 1994, cité par Habert et al., 1997 : 9). On peut alors, par exemple, étudier les choix de langues effectués par les locuteurs ainsi que tout ce qui peut être sujet à variation langagière.

Nous n'avons pas cherché à constituer un corpus de grande taille, mais plus simplement, à notre échelle, et selon notre objet d'étude, un corpus reflétant une situation particulière de contact de dialectes. En constituant ce corpus, le but de notre étude n'est pas de mesurer le degré de compétence ou de compréhension de chaque locuteur pour chaque langue ou chaque variante de langues, mais de comprendre comment se manifeste le **bricolage interactif** qui apparaît dans une telle situation de contact et tous les phénomènes qui sont liés aux changements de codes. Nous cherchons à savoir quels sont les locuteurs qui tentent de changer de codes, quels sont les éléments des systèmes linguistiques qui sont touchés par ces changements, mais également quels sont les phénomènes situationnels qui peuvent expliquer le recours à de telles stratégies discursives.

Les données authentiques recueillies pour constituer le corpus, qui servent de support à nos analyses, sont composées de plusieurs heures d'enregistrements numériques audio et/ou vidéo d'interactions de nature conversationnelle, se déroulant essentiellement lors de repas entre amis et/ou membres de la même famille et lors de célébrations religieuses. Faisant nous-même partie de la situation de communication, nous nous sommes trouvée confrontée à ce que Labov (1976) appelle le « **paradoxe de l'observateur** », c'est-à-dire observer sans être censé observer :

[...] le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement. (Labov, 1976 : 290)

Nous endossons ainsi deux rôles simultanément : celui de l'observateur-analyste et celui de participant aux conversations. Notre participation est plus ou moins importante selon les situations enregistrées, elle est dans tous les cas une des moins fréquentes (parmi tous les intervenants)¹²⁶, mais elle est bien réelle et inévitable (notamment lorsque les locuteurs s'adressent directement à nous). Toute non-réponse volontaire lors d'un adressage direct serait perçue par l'interlocuteur comme une forte agression. Par ailleurs, le fait d'assister aux enregistrements offre l'avantage de diminuer le nombre d'ambiguïtés

qui auraient pu apparaître lors d'enregistrements auxquels l'observateur n'aurait pas participé :

Analyser des conversations auxquelles on a participé présente le gros avantage de réduire la part de reconstitution des données manquantes. Le fait d'avoir accès à certains éléments de l'histoire des interlocuteurs permet de ne pas recourir à des hypothèses pour reconstituer des implicites. (Traverso, 1996 : 3)

1.1.1. Mode de recueil

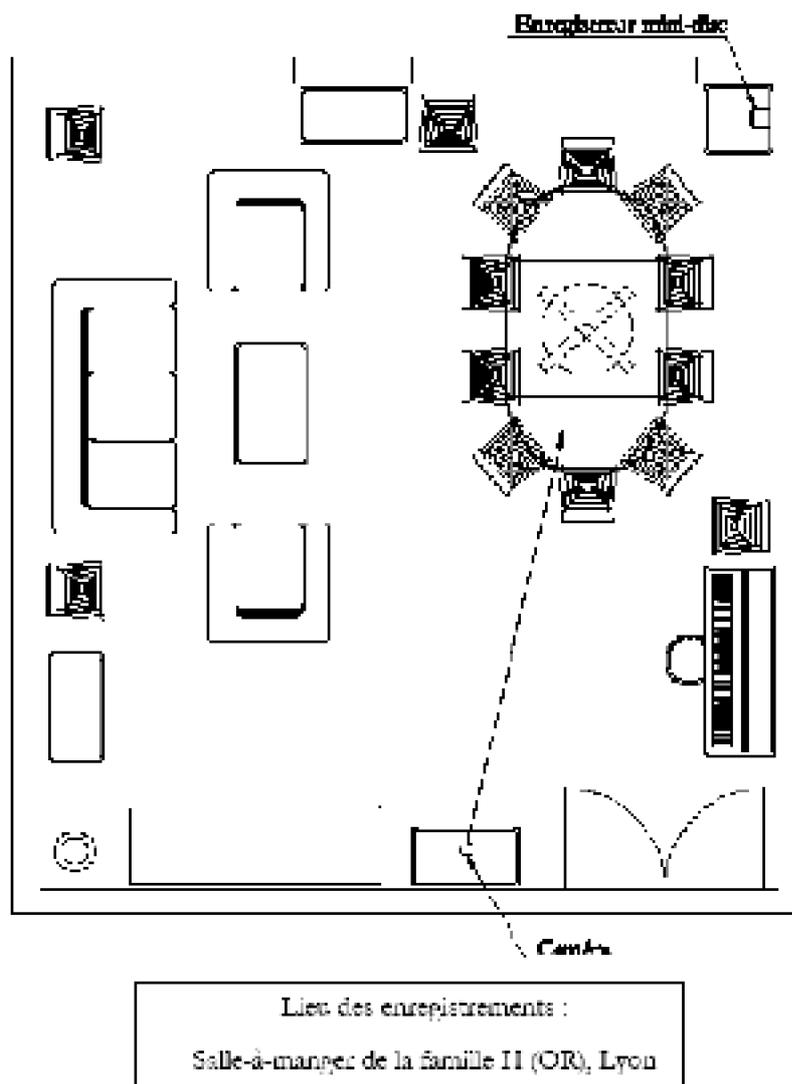
Nous nous intéressons aux interactions se déroulant entre des locuteurs qui parlent des variantes d'arménien différentes. Nous avons donc envisagé deux groupes de locuteurs se rencontrant : un groupe parlant l'arménien oriental et un groupe parlant l'arménien occidental. Grâce à la collaboration des H (couple de locuteurs OR), nous avons organisé des rencontres, permettant aux participants de mettre leurs dialectes en contact. La plupart des enregistrements (audio et vidéo) ont été effectués chez les H¹²⁷, dans leur salon/salle-à-manger, tous les participants étant assis autour de la table et commençant et finissant parfois la soirée à discuter dans les canapés du salon. Ce choix du **cadre spatial** a été principalement motivé par des raisons pratiques : le dispositif d'enregistrement pouvait être caché, installé à l'avance, avec le moins possible de participants informés. Un autre choix a porté sur les **participants** en présence. Là encore, afin d'assurer la réalisation de notre projet, nous avons opté pour la simplicité, en choisissant des situations de rencontres authentiques (et non artificielles), avec des invités qui étaient tous connus des H (familles, amis, ou relations plus formelles).

Tous les enregistrements audio ont été effectués à micro caché. Les enregistrements vidéo, eux, n'avaient pas pour but d'être cachés, mais d'être discrets, le dispositif peu encombrant étant placé en hauteur, sur une vitrine, dans un coin de la pièce où se déroulait l'interaction, pour ne pas perturber les intervenants extérieurs, qui furent informés *a posteriori* ou qui découvrirent le dispositif au cours de l'interaction. Que ce soit pour l'observatrice-participante (Julie), pour Cathy et Martin (qui étaient informés du dispositif dès le départ) ou pour les autres locuteurs qui se sont rendus compte qu'ils étaient enregistrés, le micro finit toujours par se faire oublier. Il est évidemment difficile de savoir à quel point sa présence influence les participants, mais il paraît peu probable qu'elle modifie profondément le déroulement des échanges. Tout au plus, comme l'indique Traverso (1996), sa présence influe-t-elle éventuellement sur le contenu des thèmes et leur durée.

Voici un plan de la pièce principale où ont été faits les enregistrements et où a été installé le dispositif :

¹²⁶ Notre faible participation s'explique par les locuteurs en présence. Par exemple, dans les corpus PÂQUES et PRÊTRE, les invités s'adressent essentiellement au couple Cathy-Martin. En revanche, dans le corpus ANNA, nos interventions sont plus fréquentes étant donné qu'il s'agit d'une conversation entre membres de la même famille et de la même génération (cousines et tante).

¹²⁷ Parmi les enregistrements qui n'ont pas été effectués chez les H, deux ont été recueillis aux domiciles d'autres locuteurs (chez le couple VD-GD, et chez Anna), et l'un a été recueilli dans la boutique de VD (locutrice OCC).



1.1.2. Représentativité du corpus

La constitution de tout corpus pose entre autres le problème de sa représentativité. Est-il représentatif d'un genre de discours particulier ou des situations de contact de dialectes ? Dans notre cas, peut-on en tirer un certain nombre de généralités à partir de son fonctionnement et de son contenu ? Pour les besoins de notre étude, nous avons choisi d'établir deux types de corpus : un corpus que l'on appellera *macro* et un autre corpus, qui en est extrait, que l'on appellera *micro*.

Le corpus **macro** contient tous les enregistrements effectués, dans plusieurs situations, avec divers participants et sur plusieurs périodes. Il a été écouté dans sa globalité à plusieurs reprises pour permettre de mettre en avant les tendances générales quant au déroulement des interactions dans la situation particulière de contact de langues que nous avons choisie, c'est-à-dire une situation qui confronte deux variantes d'une même langue, donc des systèmes linguistiques proches, et qui se déroule en contexte de

diaspora. Le corpus **micro** correspond, quant à lui, à une sélection de passages issus du corpus macro, passages qui ont bénéficié d'une transcription et d'une traduction pour pouvoir être analysés en détail. Aucune de ces deux entités ne nous permettra de tirer des généralités pour décrire une situation de contact de dialectes mais, en se plaçant dans un rapport de complémentarité, elles offriront toutes les deux leurs avantages. Le corpus macro, par son nombre d'heures et sa variété de situations, permet de fournir certaines tendances générales quant au fonctionnement de la situation de contact décrite dans ce travail. Le corpus micro, lui, se focalise sur un type de phénomènes qui, comme nous le verrons plus tard, n'est pas le plus fréquemment attesté dans le corpus macro, et pourrait même être considéré comme « marqué ». Il s'agit du phénomène d'**adaptation**. C'est d'ailleurs parce qu'il est « marqué » que ce phénomène va particulièrement nous intéresser lors du travail d'analyse. En effet, le corpus macro indique que les adaptations sont rares, et nous verrons dans l'analyse que parce qu'elles sont rares, elles ont un effet interactionnel maximal.

Les comportements langagiers des participants observés dans ce travail sont spécifiques à la situation étudiée, mais également à leurs histoires et vécus personnels et aux relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Tous ces facteurs internes ou externes font de cette situation une situation originale et difficilement transposable. En revanche, ce qui pourra montrer un certain intérêt sera la méthodologie adoptée pour traiter l'ensemble de ces données. Celle-ci pourra ainsi être réutilisée dans d'autres situations possédant les mêmes caractéristiques, à savoir des situations dans lesquelles des systèmes linguistiques proches se trouvent en contact (en contexte de diaspora).

L'ensemble du corpus que nous avons constitué correspond à ce que l'on a coutume d'appeler en linguistique de corpus ¹²⁸ un « **corpus spécialisé** » par opposition aux « **corpus de référence** », qui se doivent d'être suffisamment étendus pour être représentatifs (par exemple pour la constitution de grammaires ou de dictionnaires). Le corpus spécialisé, lui, se limite à une situation de communication et s'intéresse à des phénomènes particuliers, c'est le choix que nous avons effectué. Toutefois, dans notre cas, nous pourrions même dire que le corpus macro est en quelque sorte un corpus de référence (de cette situation particulière) et que le corpus micro, lui, est un corpus spécialisé, orienté en fonction de notre objectif de recherche. Il ne reflète pas la tendance du corpus (macro) de « référence », mais surreprésente le phénomène d'adaptation que nous cherchons à décrire. Ce n'est d'ailleurs pas parce qu'il n'est pas très représenté dans la totalité des données, que ce phénomène n'est pas représentatif de la spécificité du type d'interactions qui nous intéresse. Nous envisagerons donc ce qui se passe quand il n'y a pas d'adaptations, mais nous chercherons avant tout à comprendre le fonctionnement de l'adaptation, en tant que phénomène « marqué », qui aura un effet interactionnel maximal.

1.1.3. Types d'interaction (G1) et cadre spatio-temporel

1.1.3.1. Types d'interaction

¹²⁸ Voir Habert et al. (1997).

Comme pour l'écrit, les productions orales se répartissent, selon leurs caractéristiques communes, dans des genres différents. Partant des textes écrits, rappelons qu'il existe deux sortes d'objets qui correspondent tous deux au concept de « **genre** », et que Kerbrat-Orecchioni et Traverso (2004) ont baptisé **G1** et **G2**, le premier regroupant « des catégories de textes plus ou moins institutionnalisées dans une société donnée » (en référence aux « genres littéraires »), le second désignant des « "types" plus abstraits de discours caractérisés par certains traits de nature rhétorico-pragmatique, ou relevant de leur organisation discursive » (2004 : 42). Transposés à l'oral, les G1 correspondent à « des types d'interactions ou d'événements de communication attestés dans une société donnée (colloques, entretiens d'embauche, interviews, etc.) » (2004 : 43), appelés aussi *speech events* ou *communicative events* en ethnographie de la communication. Les G2, quant à eux, relèvent du niveau « mésotextuel », c'est-à-dire qu'ils sont situés entre les niveaux « macrotextuel » (interaction globale) et « microtextuel » (tours de parole ou actes de langage), et sont appelés « types d'activités (discursives) ». La plupart du temps, les G1, définis majoritairement par des critères externes, sont composés de plusieurs types de G2, définis essentiellement par des critères internes. Mais il est également possible qu'un G2 prenne le statut de G1, lorsqu'il occupe la plus grande partie du G1.

Il peut se faire qu'un G2 soit promu en speech event s'il en vient à se « dilater » de manière à s'étendre sur la macro-structure de l'événement (par exemple : les termes « récit », « négociation », « conseil », « éloge », « explication », etc., peuvent désigner aussi bien des fragments d'interactions génériquement homogènes, qu'au niveau supérieur, des types d'interactions qui sont essentiellement constituées de ce seul type de discours). Mais ce cas est plutôt exceptionnel. (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004 : 44)

Afin de pouvoir se servir de cette distinction terminologique, il est important de retenir le caractère impur et hybride des genres de l'oral. Si nous appliquons cette terminologie à notre corpus, nous pouvons dire que tous les enregistrements ont un G1 commun, que nous appellerons « **les interactions privées** ». Celles-ci sont la plupart du temps provoquées par les invitations lancées par le couple H, invitations qui se distinguent des simples visites (improvisées ou prévues) par leur caractère plus cérémoniel.

L'invitation possède néanmoins toujours un caractère plus cérémoniel que la simple visite, et l'obligation plus ou moins prégnante (selon les groupes sociaux, la relation entre les partenaires et l'importance de l'invitation) d'apporter un cadeau en est un rappel. (Traverso, 1996 : 16)

Au sein de cette catégorie, nous avons des sous-G1 ou des G2 (selon la place qu'ils occupent à l'intérieur de l'interaction) qui seraient les suivants, selon les enregistrements :

- conversation entre amis,
- conversation entre membres de la même famille,
- conversation avec des membres de l'église arménienne,
- bénédiction.

Les conversations sont plus ou moins **familiales** selon les participants en présence. Ainsi, entre les membres de la même famille et avec l'évêque ou le prêtre de l'église arménienne, le caractère de la conversation ne sera pas le même : il sera plus ou moins

informel et « léger » et la complicité entre les locuteurs y sera plus ou moins importante. La conversation est une interaction symétrique (chaque participant peut accéder au statut de locuteur) dont l'alternance des tours de parole n'est pas pré-déterminée (vs par exemple l'interview) et qui a une finalité interne, c'est-à-dire que le but premier d'une telle interaction est de maintenir et d'enrichir le lien social entre les participants.

Les bénédictions religieuses enregistrées ici semblent afficher, quant à elles, deux statuts distincts, selon la finalité globale que va prendre l'interaction. Pour les distinguer, il nous est nécessaire alors d'introduire la notion de **module** (qui pourrait être tantôt « religieux », tantôt conversationnel) dans des interactions typiquement hybrides où un genre domine sur un autre. Vion (1992) parle de cette notion de module, justement dans le cas de la conversation, pour distinguer un type d'interaction principal d'un type minoritaire :

On parlera de module conversationnel pour désigner un moment de conversation intervenant à l'intérieur d'une interaction, comme pour la consultation par exemple, et de conversation, pour désigner une interaction, où ce type fonctionnerait de manière « dominante » en définissant le cadre interactif. (Vion, 1992 : 149)

Parmi les composantes présentes dans l'interaction, on parle donc de module à partir du moment où il est possible d'établir une sorte de hiérarchie entre elles, l'une étant obligatoire et l'autre facultative ou l'une étant dominante et l'autre dominée. Nous avons deux types d'enregistrements qui sont concernés par ce mélange de genres :

- **Bénédictio n délivrée par NZ** : dans le corpus PÂQUES, NZ est invité chez les H (avec d'autres convives) pour le repas de Pâques, mais avant de passer à table, il honore tous les participants d'une bénédiction pascale. Celle-ci est facultative et constitue une sorte de privilège destiné aux rares croyants invitant l'évêque à leur table. Il s'agit bien dans ce cas-là d'un module religieux qui est largement minoritaire dans l'interaction à dominante conversationnelle.
- **Bénédictio ns délivrées par le prêtre** : les trois enregistrements dans lesquels le prêtre de l'église arménienne intervient comme locuteur ont à peu de choses près un déroulement identique. Par rapport aux autres interactions, la finalité est avant tout **externe**. En effet, il s'agit d'un service que se propose de rendre le prêtre deux fois par an, pour Noël et pour Pâques, à de nombreuses familles de la communauté arménienne de Lyon, pour bénir la famille, la maison et prodiguer bonne santé et prospérité. C'est un service non-obligatoire, que les familles peuvent accepter ou refuser (ou demander) et qui est non-payant en principe, même si un « petit geste » est largement apprécié. Chez les H, cette bénédiction est encadrée de modules conversationnels (avant et après), ce qui n'est pas le cas dans toutes les familles. Même s'il est fréquent que les modules conversationnels prennent le dessus et durent plus longtemps que la bénédiction en elle-même, cette dernière constitue l'objet principal de la visite (qui n'aurait pas eu lieu sans cela) et la finalité reste alors externe. Autrement dit, bien que la bénédiction semble dominée structurellement par la présence forte des modules conversationnels, elle est obligatoire et ne pourrait en aucun cas être facultative (le prêtre ne viendrait pas chez les H juste pour discuter,

cette configuration n'est pas prévue par leur contrat relationnel). Nous sommes donc bien en présence d'une configuration opposée à la précédente, à savoir une bénédiction avec module conversationnel.

1.1.3.2. Cadre spatio-temporel

Pour le corpus macro, nous avons effectué des enregistrements essentiellement dans trois types de situation.

a) Les repas

Nous avons pu enregistrer au total **4** situations¹²⁹ de repas différentes. Trois interactions sur quatre ont été enregistrées sur un support numérique audio uniquement (mini-disc) et la quatrième (repas d'anniversaire d'Anna) sur un support vidéo (caméra mini-DV) et audio (mini-disc) :

1) Le repas célébrant les fiançailles de Lola et Gilles, le 5 avril 2003 (enregistrement sur K7 audio de 1h) : les deux familles (celle de Lola et celle de Gilles) se rencontrent autour d'un repas chez Anna (mère de Lola) pour célébrer la promesse d'union de leurs enfants. Dans cette interaction, sont présents trois locuteurs d'arménien occidental (Gilles, sa mère et sa sœur) et cinq locuteurs d'arménien oriental (Lola, Lida, Anna, Cathy et Martin).

2) Le repas pour la fête de Pâques, le 19 avril 2003 (enregistrement audio de 4h20) : cette interaction se déroule chez les H, pour célébrer Pâques. Elle a donné lieu à une transcription partielle et à une analyse quantitative et qualitative. A ce repas, sont présents : NZ, et le couple VD-GD du côté occidental, et Cathy, Martin et Julie du côté oriental. Cette interaction se déroule en plusieurs parties : tout d'abord, une première partie avec pour seul locuteur occidental NZ, évêque de l'église arménienne de Lyon, qui est arrivé avant les deux autres convives. Ensuite, à l'arrivée du couple VD-GD, une petite cérémonie religieuse est mise en place par NZ, avant que dans une troisième partie, tous les participants passent à table, et conversent pour le reste de l'interaction autour de différents thèmes. Excepté dans la première partie de l'interaction qui fait l'objet d'une transcription (sous-corpus PÂQUES, voir *Annexe IV*), la tendance est aux non-adaptations, chaque locuteur utilisant son propre dialecte, avec parfois quelques interventions en français. C'est la présence d'adaptations de la part des locuteurs OR et des locuteurs OCC qui nous a amenée à centrer notre analyse quantitative et qualitative sur ce sous-corpus. Nous sommes parfaitement consciente du manque de représentativité de cette situation et de l'analyse qui en émerge, qui se base essentiellement sur trois locuteurs (deux orientaux, un occidental), mais la tendance aux non-adaptations a limité les possibilités de sélection de locuteurs adaptants, surtout du côté occidental, puisque sur les cinq enregistrés, un seul (NZ) fait des tentatives d'adaptations, et de façon très restreinte. Ainsi, le passage sélectionné sur toutes les heures d'enregistrements écoutés, est de loin le plus riche en formes adaptées de la part des deux types de locuteurs.

¹²⁹ Une cinquième situation avait été enregistrée, mais les locuteurs, ne se sentant pas à l'aise, avaient demandé à mettre un terme à l'enregistrement.

3) **Le repas chez les amis D, le 20 mai 2003** (enregistrement audio de 3h) : le couple VD-GD a invité les H à dîner, en la présence une nouvelle fois de l'évêque NZ, et d'un autre couple d'amis. Tous les protagonistes parlent l'arménien occidental, sauf le couple Cathy et Martin. L'interaction se passe majoritairement en arménien occidental ainsi qu'en français. Dans ce sous-corpus, Cathy fait de très nombreuses adaptations à la variante occidentale. Il est à noter que la présence de l'évêque ne semble pas empêcher les autres invités de parler français.

4) **Le repas d'anniversaire d'Anna, le 1^{er} juillet 2003** (enregistrement audio et vidéo de 2h) : Cathy a décidé d'organiser chez elle un repas pour l'anniversaire de sa cousine Anna. Sont présents : Anna, Lola, Lida, Julie, Cathy et Martin pour les locuteurs OR et Gilles, seul locuteur occidental. Ce corpus est encore bien différent des autres puisque de par le type de locuteurs présents, l'économie des choix de langues est particulière. Cet enregistrement a été transcrit de manière partielle (sous-corpus Anna, voir *Annexe V*) Nous constatons ainsi deux tendances :

- **tendance aux non-adaptations** : elle peut facilement s'expliquer par la présence minoritaire mais aussi par son statut (relations verticale et horizontale) du seul locuteur d'arménien occidental (Gilles). Toutefois, il est à noter que très souvent, lorsque certains locuteurs comme Cathy, Martin ou Anna s'adressent directement à lui, ils essaient de produire des adaptations. L'inverse en revanche n'est pas observé ;
- **utilisation massive du français** : la seconde tendance porte sur les échanges en français qui sont extrêmement nombreux dans cette interaction et qui s'explique essentiellement par la présence des jeunes locuteurs (Lola, Lida, Julie et Gilles) qui ont toujours eu pour habitude de parler français entre eux. Cette situation se distingue donc des autres par la présence abondante du français.

b) Les bénédictions

Deux fois par an, pour Noël ¹³⁰ et Pâques, le prêtre de l'église arménienne de Lyon se déplace dans les familles arméniennes qui le souhaitent pour bénir le foyer. Ces bénédictions durent une dizaine de minutes et sont précédées et suivies, en général, de conversations à bâtons rompus, durant lesquelles, les dernières nouvelles personnelles ou générales sont échangées.

Nous avons enregistré ces bénédictions à trois reprises ¹³¹. Deux ont été enregistrées sur un support numérique audio uniquement (mini-disc) et une troisième sur un support vidéo (caméra mini-DV) et audio (mini-disc), sur une période de deux années :

- pour Noël, le 9 janvier 2003 (enregistrement audio de 45 min). Cet enregistrement a fait l'objet d'une transcription partielle (sous-corpus PRÊTRE, voir *Annexe VI*) ;
- pour Pâques, le 30 avril 2003 (enregistrement audio de 45 min) ;

¹³⁰ Noël est célébré chez les Arméniens le 5 janvier au soir et le 6.

¹³¹ Un quatrième enregistrement avait été prévu en janvier 2006, mais un problème technique l'a rendu inexploitable.

- pour Noël, le 6 janvier 2004 (enregistrement audio et vidéo de 1h).

Le déroulement de ces trois enregistrements est quasi-identique, aussi avons-nous choisi de les regrouper.

Ces trois situations enregistrées avec Cathy, Martin et Julie comme locuteurs OR et le prêtre comme locuteur OCC, sont des illustrations de cas d'adaptations **unilatérales**. Après les avoir écoutées à plusieurs reprises, nous constatons que le prêtre ne produit aucune adaptation à destination de ses interlocuteurs. Le peu de formes adaptées qui sont émises, et qui ne représentent qu'une minorité des formes présentes dans les trois corpus, le sont exclusivement par Cathy et Martin.

c) Les visites

1) **Visite à la boutique de prêt-à-porter de VD le 17 mai 2003, avant le repas du 20 mai 2003**, (enregistrement audio de 20 min) : cette interaction se déroule entre Cathy (locutrice d'arménien oriental) et VD (locutrice d'arménien occidental). Julie est également présente, mais elle ne participe que sommairement aux échanges, étant occupée à flaner dans la boutique de VD. Nous avons dans ce dialogue un autre exemple de conversation où l'utilisation du français est abondante, ce code étant le plus souvent amené par VD.

2) **Visite chez Chantal, le 30 mars 2005** (enregistrement audio d'1h) : la particularité de cet enregistrement est qu'il aurait dû être effectué en présence d'un locuteur d'arménien occidental (le mari de Chantal), mais un imprévu a fait qu'il ne s'est finalement déroulé qu'en présence de locuteurs parlant tous la variante orientale. Il se déroule entre Cathy, Martin et Chantal, et pourrait servir de corpus témoin, dans lequel ne figure aucune adaptation de la part des locuteurs OR.

1.1.3.3. Tendances générales

Après avoir écouté plusieurs fois l'ensemble de ces interactions, nous avons pu dégager certaines tendances quant à l'économie des choix de langues. Tout d'abord, il s'avère que la tendance générale est aux **non-adaptations**, ce qui pourrait paraître surprenant au vu de l'objet de recherche que nous avons choisi (qui passe alors pour marginal) et des représentations langagières des participants. En effet, malgré l'impression de certains locuteurs qui croient passer leur temps à s'adapter sous prétexte qu'ils ne seront pas compris s'ils conservent leur dialecte, il apparaît que la plupart du temps, dans la durée d'une même interaction, chacun utilise son propre dialecte, et la compréhension n'en semble pas aussi affectée que ne le pensent les locuteurs. Les résultats de l'analyse quantitative menée, montrant la similitude des systèmes linguistiques mis en contact, nous permettront de confirmer et d'expliquer cette domination. De plus, cette tendance paraît logique dans la durée d'une interaction. Les adaptations demandant des efforts particuliers et une forte motivation, il semble difficile et même improbable d'en voir apparaître de façon systématique dans une interaction. Il ne peut s'agir de la seule stratégie utilisée par les locuteurs pour communiquer les uns avec les autres. En plus de l'investissement personnel qu'elle nécessite, cette stratégie est coûteuse en tant qu'elle constitue un réel risque pour les locuteurs qui y ont recours, qui s'aventurent sur un terrain qu'ils maîtrisent moins bien que le leur. Si nous regardons le script global d'une

interaction, ces adaptations semblent se manifester en début de rencontre, pour mettre les participants en présence à l'aise, mais également à certains moments-clé de l'interaction pour accompagner ou servir des stratégies de politesse linguistique.

Une deuxième remarque, cette fois-ci spécifique aux adaptations, est le fait qu'elles sont majoritairement **unilatérales**. C'est-à-dire que lorsqu'elles sont produites, elles le sont plus souvent par des locuteurs d'arménien oriental (qui tentent de s'adapter à l'arménien occidental) que par des locuteurs d'arménien occidental. Mais cette tendance, comme les autres, ne vaut que pour le corpus que nous avons constitué. Il est possible qu'elle soit tout autre si nous constituions un autre corpus avec des locuteurs ayant des histoires personnelles différentes. Ainsi, il serait intéressant de voir ce qui se passe entre des locuteurs OCC implantés en France depuis plusieurs générations, et des locuteurs OR d'Arménie, qui sont en diaspora depuis peu. Si dans une telle situation il est probable que des adaptations apparaissent, l'orientation qu'elles pourraient prendre paraît moins évidente. Les locuteurs provenant d'Arménie ont une vision fermée de leur langue, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord parce que dans leur pays d'origine, leur langue a le statut fort de langue d'Etat et ils s'attendent donc qu'elle ait un statut dominant partout ailleurs, mais également parce qu'ils ne réalisent pas qu'en diaspora une autre variante que la leur puisse s'imposer. Ainsi, les efforts d'adaptation, s'il y en a, proviendraient peut-être plutôt des locuteurs OCC. Bien entendu, une telle situation reste à vérifier.

Enfin, les cas d'adaptations **bilatérales**, même s'ils existent, semblent rares. La totalité du corpus PÂQUES en est une belle illustration. En effet, au début de l'interaction, nombreuses sont les adaptations de part et d'autre (NZ et Cathy-Martin). Mais au fil de l'interaction, et avec l'arrivée des autres convives occidentaux (le couple VD-GD), les adaptations occidentales (uniquement produites par NZ) tendent à disparaître, les trois locuteurs OCC utilisant massivement l'arménien occidental, laissant seulement apparaître par moments un peu de vocabulaire français. Les seuls locuteurs persistant alors dans l'utilisation d'adaptations sont Cathy et Martin, qui tentent d'en égrener au fil de l'interaction.

1.2. Le corpus *micro*

1.2.1. La transcription

La constitution d'un corpus de données authentiques comporte deux opérations principales : la première consiste en la phase d'enregistrement à proprement parler, composée de la capture des données et de leur numérisation ; la seconde consiste en la transcription des données recueillies, ou d'une partie des données, et dans notre cas particulier en la traduction de celles-ci qui vient obligatoirement compléter la transcription. Chacune de ces opérations établit à sa façon une sélection des données. Nous avons distingué ces deux opérations en choisissant d'établir, comme nous l'avons précédemment mentionné, deux types de corpus, un corpus **macro** reprenant la première opération, et un corpus **micro** représentant la seconde procédure. Nous venons de décrire précisément le contenu et la façon dont a été recueilli le corpus macro, c'est-à-dire la façon dont a été menée la première phase de traitement des données. La seconde

phase, servant à constituer le corpus micro, a consisté à sélectionner certains passages tirés du corpus macro et à les traiter avec des logiciels spécialisés afin de les transcrire et de les analyser. Plus nous affinons le traitement des données, plus l'objet de recherche se précise et se restreint. Ainsi, l'objet de recherche reflétant une situation particulière de contact de dialectes (par rapport à d'autres situations de communication monolingue ou plurilingue) s'est vu affiné lors de l'établissement du corpus et de son traitement. Les différents choix que nous avons dû faire pour assurer la réalisation du projet, en sélectionnant les locuteurs en contact, les lieux d'enregistrements, puis les transcriptions, ont précisé, contraint et limité de plus en plus notre objet de recherche.

La phase de transcription des données sélectionnées a été de loin l'étape la plus délicate à entreprendre. Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes essentiellement servie du logiciel d'alignement, *Praat*, qui permet d'aligner de façon très précise l'audio et la transcription (notamment dans le cas particulier des chevauchements de parole), et auquel nous avons été sensibilisée et formée par des chercheurs de notre laboratoire. Il se présente en format **partition**, ce qui offre l'avantage de situer l'axe du temps **horizontalement**, et permet d'attribuer une ligne (appelée *tier*) à chaque locuteur ainsi qu'à tout autre type d'annotation utile. Des barres verticales permettent d'isoler les segments audios et d'insérer entre chaque paire (de barres verticales), la transcription correspondant au signal audio. En revanche, le format partition de ce logiciel convivial pour la transcription et l'écoute multiple, n'est pas adapté à notre travail d'analyse. Pour cette raison, nous avons eu recours à des convertisseurs, élaborés dans notre laboratoire ¹³², qui vont nous permettre de changer de format et de passer d'un format partition à un format **liste**, c'est-à-dire que cette fois-ci, l'axe du temps est représenté **verticalement**. C'est ainsi qu'on parvient notamment à lire les transcriptions en format texte (par exemple dans *Word*).

Nous présentons ci-après un extrait de transcription effectuée sous *Praat* :

¹³² <http://weblex.ens-lsh.fr/projects/xitools/tools/tools.php> Nous remercions S. Heiden, ingénieur de recherche au laboratoire ICAR, pour la mise en place de certains de ces convertisseurs et pour son efficacité pour la résolution des quelques dysfonctionnements apparus lors de leur utilisation.

/ non voisées / aspirées qui, au moment du passage au dialecte occidental, devient double (suppression du trait d'aspiration) et s'inverse. Comme nous l'avons déjà montré, l'alphabet arménien ne permet pas de rendre compte de ce type particulier de variation, et l'A.P.I. est de loin l'outil le plus précis pour noter ces différences majeures de prononciation.

Un des problèmes qu'a soulevé l'utilisation de l'A.P.I. a été la segmentation en unités, qui ne sont évidemment pas les mêmes à l'écrit et à l'oral, où le blanc (qui sépare les mots) et la ponctuation n'ont aucune pertinence. Les unités graphiques, c'est-à-dire les mots (simples ou complexes), n'ont pas de pertinence à l'oral (qui regroupe des groupes rythmiques et syntaxiques), dans les transcriptions en A.P.I.. Pourtant, dans un souci de lisibilité, nous avons été obligée d'emprunter cette notion de mot graphique (basé sur le système d'écriture arménien) et de la réemployer dans les transcriptions en A.P.I.. Ainsi, nous avons pu reconstituer l'arménien en reproduisant toutes ses variations de prononciation, en respectant son découpage en unités graphiques telles qu'elles apparaissent à l'écrit (qu'il s'agisse de mots ou de morphèmes), tout en évitant d'utiliser son alphabet spécifique qui d'une part neutralisait la prononciation, et d'autre part empêchait la lecture.

Ce travail de transcription a constitué une des difficultés majeures de notre étude et a révélé la solitude à laquelle nous avons été confrontée. En effet, nous nous sommes intéressée à la transcription fine en A.P.I. de deux variantes d'une langue étrangère comportant notamment des différences phonétiques, et nous avons utilisé un logiciel spécialisé auquel nous avons dû nous former, nécessitant des codes particuliers pour représenter les symboles. Notre tâche s'est donc avérée bien vaste et compliquée. Il a été impossible de trouver un transcripateur qui, en plus de maîtriser l'A.P.I., aurait maîtrisé les deux variantes arméniennes, aurait été sensible à leurs différences pour être capable de les noter, tout cela sans être normatif, c'est-à-dire sans juger les énoncés qu'il entendrait, issus de données orales naturelles et non construites. Notre seule tentative a vite avorté à cause de la difficulté la plus délicate à surmonter qui est l'obsession normative du transcripateur (« ce locuteur parle mal, je vais corriger ses fautes de grammaire et rétablir ce qu'il aurait dû dire... ») combinée à l'influence de l'alphabet arménien qui l'empêche de percevoir et donc de noter les différences phonétiques (qui sont neutralisées dans l'alphabet arménien). Alors seule face à cette montagne de données enregistrées, nous avons dû nous rendre à l'évidence qu'il nous serait impossible d'en transcrire même plusieurs heures, sachant qu'il fallait au minimum une heure pour transcrire (sans compter le travail de traduction) une minute d'interaction. C'est ce qui nous a contrainte à constituer deux types de corpus : un corpus **macro** dont les analyses globales seraient basées sur des écoutes répétées ainsi que sur des prises de note sur les passages intéressants des interactions pour comprendre leur déroulement, et un corpus **micro** contenant environ une heure de transcription et reflétant trois situations différentes. Le corpus macro a été suffisamment riche et diversifié pour nous permettre de tirer certaines généralités quant à l'économie des choix de langues, là où le corpus micro nous a permis de nous arrêter sur une étude de cas particulier, mettant en valeur le phénomène des adaptations qui nous intéressait. Constatant que celui-ci est minoritaire dans la totalité des données, il aurait été d'une part inutile de transcrire des heures entières de conversation, et à l'inverse difficile d'exploiter uniquement des segments, contenant des adaptations,

isolés de tout contexte ou presque. Le sous-corpus PÂQUES (à l'intérieur du corpus micro) présente des séquences particulièrement riches en adaptations, pour lesquelles nous avons pu concevoir une analyse quantitative et qualitative.

Cette transcription est de surcroît complétée d'une **traduction** en français, pour la rendre accessible. Dans *Praat*, elle apparaît dans une ligne spécifique sous chaque *tier* de locuteur ; dans *Word*, elle apparaît également sous chacun des tours de parole arméniens des locuteurs. Nous avons voulu cette traduction la plus proche possible du français standard ou oral, en conservant malgré tout une traduction littérale pour certains mots, expressions ou concepts qui n'avaient pas leurs équivalents en français. Elle ne sert que de **support** à la lecture et à la compréhension du sens global de l'interaction, et permet juste d'indiquer matériellement (en les soulignant) les segments sur lesquels portent les phénomènes qui nous intéressent. Pour comprendre le fonctionnement des adaptations, il faudra se référer systématiquement aux tours de parole en arménien pour tenter d'identifier les segments ainsi que les strates linguistiques touchées par ces adaptations. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, la traduction française s'est rapprochée du mot à mot arménien, et certains découpages morphosyntaxiques ont parfois été effectués (gloses).

Un des derniers problèmes à résoudre concerne la mise en valeur des items touchés par les adaptations. Très souvent dans les études portant sur le *code-switching* ou le *code-mixing*, les exemples relevés comportent une police pour la « langue matrice » et une police pour la « langue insérée » différentes l'une de l'autre.

Nous avons fait le choix, plus neutre, de souligner les items concernés par le phénomène général d'adaptation, ce qui a l'avantage d'éviter de surcharger la transcription, déjà enrichie de sa traduction et de toutes ses conventions. Le soulignement indique au lecteur que l'item marqué comporte une variation, et qu'il est différent (partiellement ou totalement) de la forme initiale attendue dans la variante-source. Ainsi, en évitant au niveau du corpus de distinguer les codes à l'intérieur d'un même item, nous évitons d'anticiper sur le travail d'analyse et d'interprétation. De plus, toutes les formes soulignées faisant partie d'une étude approfondie (cf. Chapitre 5), leur double-marquage aurait été parfaitement redondant et plus que complexe à déchiffrer. En effet, le travail portant sur deux variantes d'une même langue, une partie importante des systèmes linguistiques est commune aux deux. Ainsi, si un item commun aux deux variantes ne comporte qu'une différence au niveau phonétique, l'utilisation de deux codes simultanés sur un même item est impossible et le privilège d'un code sur un autre serait incorrect. L'utilisation du soulignement nous a donc paru le meilleur moyen pour mettre en valeur les items qui comportent une différence quelle qu'elle soit et qui bénéficieront plus loin d'une analyse détaillée.

Cathy : [-mala non- ovci ci evots' enk se: suh serpozan hajr tʃɔk hiʃɔl (,) -st- inj
anenk ban ɛ =
Cathy trad : [-mais non- on a été plus nombreux mon: euh Monsieur vous ne vous en rappelez
pas (,) -st- que vous êtes toujours']

La transcription fine respecte enfin des conventions permettant de coder à l'écrit

certaines phénomènes propres à l'oral. Là encore, nous nous sommes basée sur des outils existant et développés au sein de notre laboratoire, et nous avons choisi d'adopter la convention de transcription appelée **ICOR**. Nous avons d'ailleurs fait partie du groupe de discussions pour l'élaboration de cette convention large et commune, permettant notamment d'effectuer des études quantitatives sur certains phénomènes (comme les chevauchements). Nous n'utilisons ici qu'un sous-ensemble de la convention ICOR, disponible dans son intégralité en ligne ¹³³, autrement dit uniquement les phénomènes que nous avons eu besoin de transcrire, auxquels nous avons ajouté des phénomènes spécifiques à notre situation (qui apparaissent en gras dans les colonnes « Phénomènes » et « Conventions en format liste »). Cette forme étendue de la convention ICOR est accompagnée d'exemples tous issus de notre corpus.

Phénomène	Conventions en format liste	Exemples en format liste
1) Identité du participant		
Participant identifié	Identifiant en début de paragraphe du tour. Neure nevere attribué à chaque locuteur en pseudonyme. Attention : c'est le seul endroit dans une transcription ICOR où l'usage de la notation est autorisé.	Marie : barw
Participant traduit	Identifiant en début de paragraphe du tour suivi de "Trad"	Jéssé Trad : barw
Participant incertain	Point d'interrogation en début de paragraphe, et précisions disponibles données sous forme de commentaire en fin de tour.	? : barw
Participant adressé	Lorsqu'un locuteur s'adresse à un interlocuteur particulier (au-delà d'un dialogue), cet adressage est noté en début de tour "Hi PSEUDO" suivi de la transcription.	Marie : (Hi Julie) barw m(?)
2) Tour		
Motivation du tour	Motivation de chaque tour dans un ou plusieurs paragraphes (pour le concept de tour, voir par exemple l'article Sacks, Schegloff & Jefferson (1964)). La notation du tour est insérée après l'identifiant du participant et après une inhibition on utilise l'APL pour l'arménien. Il apparaît en gras pour se distinguer de la traduction et des autres notations. Attention : c'est le seul endroit dans une transcription ICOR où l'usage de la notation est autorisé.	Marie : barw Marie : barw

¹³³ Groupe ICOR 2006, CORINTE – La convention ICOR, site CORINTE, <http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/>

Notation du tour Trad	Le tour arménien est traduit en français en respectant la même présentation. Ce tour Trad apparaît en italique et dans une police inférieure d'une taille à la police du tour principal.	Merlin : <code>tour</code> 44000 Trad : <code>tour</code>
	Si un tour s'étend sur plusieurs lignes, le début de chaque ligne doit être aligné à l'aide d'une indentation (paragraphe en russe). L'usage du retour forcé à la ligne (avec <code>¶</code>) n'est d'aucun intérêt. Si un tour s'étend sur plusieurs lignes, la traduction apparaît également en bloc (en italique) à la suite du tour arménien.	NZ : <code>se-(hima) (ts havodum (0.7) (ts of) medotsam em neum em aj) marci cal pokar dan me) arm n minik' (es gam nec (f) ga (f 0) D-Armen et blet ken in) (ts biki) (trud)</code> NZ : <code>se-(hima) (ts havodum (0.7) (ts of) medotsam em neum em aj) marci cal pokar dan me) arm n minik' (es gam nec (f) ga (f 0) D-Armen et blet ken in) (ts biki) (trud)</code> 447 Trad : <code>je (arménien) suis un homme (0.7) (ts of) medotsam em neum em aj) marci cal pokar dan me) arm n minik' (es gam nec (f) ga (f 0) D-Armen et blet ken in) (ts biki) (trud)</code>
Enchaînement immédiat (backing)	insertion du symbole "–" à la fin du premier tour et au début du suivant.	Galby : <code>-kendi d'1 und d'Fique- =</code> NZ : <code>= 4 und de (F)trous-</code>
Chevauchement	insertion de crochets "}" et "{" encadrant le chevauchement dans chaque tour. Les crochets ouvrants "}" (Abl du chevauchement) sont obligatoires (sans espace après) ; les crochets fermants "{" (Fin du chevauchement) par contre sont facultatifs. Les crochets sont alignés verticalement au moyen d'espaces (attention : ne pas utiliser la tabulation).	NZ : <code>= 4 und de (F)trous-</code> Galby : <code> } (pour fermé) (trud)</code>

Alignement	Le son allongé est noté par deux « i » en respectant l'orthographe (prononciation possible par exemple « i:i »). Les « i » sont répétées en fonction de la durée perçue de l'allongement.	Marque : [i:] ou [i:] (i) [u:] ou [u:] (u) [œ:] ou [œ:] (œ)
4) Production vocale		
Production vocale	La description d'une production vocale est notée entre doubles parenthèses et précède la transcription. L'ensemble est compris entre chevrons : <((DESCRIPTION)) TRANSCRIPTION>.	Marque : [i:] ou [œ:] (i) ou [œ:] (œ) [u:] ou [u:] (u) [œ:] ou [œ:] (œ)
5) Prosodie		
Motée et chute intonative	Les motées et chutes intonatives sont notées par « / » et « \ » sans espace avant.	Clé : / ou \ sans espace [i:] ou [œ:] [u:] ou [u:] [œ:] ou [œ:]
Stabilité perceptuelle	Les segments caractérisés par une stabilité perceptuelle particulière (intonation, accents et autres) sont notés en italiques.	Clé : TIAS=stabilité
6) Commentaires		
Commentaire	Les commentaires sont notés dans un paragraphe propre sous l'entête de leur type (i) sans rétroaction, entre doubles parenthèses et précédés de « Commentaires : ».	((Commentaire : moté / ou élégant, continuation dans la suite...))

Grâce aux différents outils employés, notre étude basée sur des données authentiques auxquelles nous avons donné une dimension écrite pour pouvoir aisément les analyser, dispose à la fois d'éléments précis et techniques en profondeur, ainsi que d'une mise en forme conviviale et confortable en surface.

1.2.2. Description des corpus micro

Afin de faciliter la lecture, nous avons opté pour une présentation sous forme de fiches, et nous nous sommes inspirée de certains **descripteurs** présents dans la base de données CLAPI, établie dans notre laboratoire ICAR¹³⁴, servant à donner des détails sur la façon dont ont été constitués le corpus, les enregistrements, les transcriptions et les locuteurs qui y sont associés. Les différentes rubriques apportant des informations sont les suivantes :

¹³⁴ Groupe ICOR 2006, Corinte - Intégration, site CORINTE, <http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/>

- **corpus** : nous avons attribué un nom à chacun des corpus transcrits ;
- **enregistrement** : dans cette catégorie, apparaissent plusieurs informations indiquant le support numérique (audio ou vidéo) de l'enregistrement, son mode de recueil (à micro caché ou visible), la qualité de l'enregistrement (bonne, moyenne ou mauvaise), si l'enregistrement a été anonymisé ou non (bippé pour la bande son et flouté pour la bande vidéo), la date et le lieu de recueil de l'enregistrement, ainsi que le nombre de locuteurs présents ;
- **genre interactionnel** : la base de données CLAPI propose une liste ouverte de genres interactionnels qu'il est possible d'attribuer aux enregistrements, pour les identifier rapidement et pour pouvoir les traiter par genre identique. Elle propose également une sous-liste détaillée (« *Détail* »), pour indiquer plus précisément à quelle catégorie appartiennent les interactions enregistrées ;
- **transcription** : elle peut apparaître dans différents formats selon les choix effectués par les transcripteurs. Comme nous l'avons largement évoqué, nous avons effectué les transcriptions dans le logiciel *Praat* qui permet d'aligner le signal sonore et le texte puis, grâce à une passerelle informatique, nous les avons converties en format *texte* pour les retravailler dans *Word*, en optant pour une numérotation des lignes (et non des tours de parole), avant de les imprimer en *.pdf*. Quant au format de la transcription, nous avons été obligée d'utiliser l'A.P.I. doublé d'une traduction en français. Enfin, une remarque sur l'anonymisation de la transcription : elle est effective lorsque les noms des locuteurs ont été remplacés à la fois dans la transcription et dans les paroles des participants par des pseudonymes, ce qui est le cas dans toutes nos transcriptions ;
- **conventions de transcription** : sont rassemblés ici tous les symboles qui ont été employés pour donner des informations de types verbal, paraverbal ou non verbal ;
- **locuteurs OR/OCC** : nous avons indiqué à chaque fois, par groupe de locuteurs, ceux qui étaient présents dans le corpus constitué.

Pour notre travail, nous avons identifié trois sous-corpus recueillis dans trois situations de communication différentes et qui ne sont représentatifs de la totalité du corpus macro que dans une moindre mesure.

1.2.2.1. Le corpus PÂQUES

CORPUS	
Nom du corpus	Pâques
ENREGISTREMENT	
Support de l'enregistrement	audio
Mode de recueil	micro caché
Qualité de l'enregistrement	bonne
Anonymisation	non
Date de l'enregistrement	19 avril 2003
Lieu de recueil de l'enregistrement	Lyon
Nombre de locuteurs de l'enregistrement	6
GENRE INTERACTIONNEL	
	interactions privées
Détail	conversation entre amis bénédiction religieuse
TRANSCRIPTION	
Nom de la transcription	Pâques
Support de la transcription	papier informatique : doc, pdf alignée : Praet
Format de la transcription	API + traduction en français
Anonymisation	oui
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION	
	ICOR
LOCUTEURS ORIENTAUX	
Noms	Cathy Martin Julie
LOCUTEURS OCCIDENTAUX	
Noms	NZ VD GD

1.2.2.2. Le corpus PRÊTRE

CORPUS	
Nom du corpus	Prêtre
ENREGISTREMENT	
Support de l'enregistrement	audio
Mode de recueil	micro caché
Qualité de l'enregistrement	bonne
Anonymisation	non
Date de l'enregistrement	9 janvier 2003
Lieu de recueil de l'enregistrement	Lyon
Nombre de locuteurs de l'enregistrement	4
GENRE INTERACTIONNEL	
	interactions privées
Détail	conversation entre amis bénédiction religieuse
TRANSCRIPTION	
Nom de la transcription	Prêtre
Support de la transcription	papier informatique : docx, pdf alignée : Praat
Format de la transcription	API + traduction en français
Anonymisation	oui
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION	
	ICOR
LOCUTEURS ORIENTAUX	
Noms	Cathy Martin Julie
LOCUTEURS OCCIDENTAUX	
Nom	Prêtre

1.2.2.3. Le corpus ANNA

CORPUS	
Nom du corpus	Anna
ENREGISTREMENT	
Support de l'enregistrement	vidéo + audio
Mode de recueil	caméra discrète + micro caché
Qualité de l'enregistrement	bonne
Anonymisation	non
Date de l'enregistrement	1er juillet 2003
Lieu de recueil de l'enregistrement	Lyon
Nombre de locuteurs de l'enregistrement	7
GENRE INTERACTIONNEL	
	interactions privées
Détail	conversation entre membres de la même famille
TRANSCRIPTION	
Nom de la transcription	Anna
Support de la transcription	papier
	informatique : doc, pdf
	alignée : Praet
Format de la transcription	API + traduction en français
Anonymisation	oui
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION	
	ICOR
LOCUTEURS ORIENTAUX	
Noms	Cachy
	Martin
	Julie
	Anne
	Lida
	Lola
LOCUTEURS OCCIDENTAUX	
Nom	Gilles

2. Présentation des locuteurs

2.1. La diaspora arménienne en France et sa vitalité ethnolinguistique

L'histoire de la diaspora arménienne établie en France est relativement complexe puisqu'elle est composée de multiples histoires croisées. La caractéristique du peuple arménien, quelle que soit sa provenance, est sa **mobilité** presque toujours forcée. Sans évoquer les migrations causées par le génocide de 1915, suivies de plusieurs campagnes de rapatriement en Arménie, les mouvements migratoires continuent encore et toujours dans la seconde moitié du XX^e siècle, et la diaspora tend à s'occidentaliser de plus en plus.

Depuis 1945, la succession de guerres, crises politiques, mises en place de régimes nationalistes et autoritaires restreignant les libertés culturelles des minorités dans les Balkans, la Méditerranée orientale et le Proche- et Moyen-Orient – extension du glacis soviétique en Bulgarie et en Roumanie, guerre civile grecque, crises chypriotes, naissance d'Israël, révolution nassérienne, mouvement Baas en Syrie et en Iraq, émeutes anti-chrétiennes à Istanbul (1955), guerres civiles libanaises, révolution khomeyniste, guerre du Golfe – ont déstabilisé et laminé les importantes communautés de ces pays. (Mouradian, 1995 : 110-111)

Cette diaspora de plus en plus occidentale soulève, comme l'évoque Donabédian (1994), un problème d'**acculturation** des Arméniens. Celui-ci provient du fait que la culture du pays d'accueil est dominante par rapport à la culture d'origine, et les diasporiques ne parviennent pas à s'en protéger, alors que la situation est exactement inverse pour un Arménien du Moyen-Orient, dont la culture d'origine est considérée comme prestigieuse. Une telle acculturation a des conséquences directes sur la langue arménienne qui, dans une diaspora occidentale, n'a plus une valeur de langue vernaculaire ¹³⁵ pour les locuteurs concernés, et qui est par ailleurs de moins en moins maîtrisée, un grand nombre d'Arméniens d'Occident ne parlant pas ou plus du tout l'arménien de nos jours. Ceci n'empêche pas les migrants de bénéficier d'une forte **vitalité ethnolinguistique**. Ce concept a été introduit en psychologie sociale pour l'appliquer aux communications multilingues ¹³⁶.

La vitalité ethnolinguistique se définit comme la capacité des groupes linguistiques à se comporter et à se maintenir en tant qu'entités collectives distinctes et actives dans des situations de contacts de langues. (Bourhis et al., 2000 : 4)

La vitalité ethnolinguistique des deux sous-communautés arméniennes de France se présente sous deux profils différents. En France, comme dans la plupart des pays possédant une diaspora arménienne, parmi les deux variantes qu'il est possible de recenser selon l'origine des locuteurs, la variante première et dominante est la variante **occidentale**. Celle-ci est plus ancienne historiquement – sa première importation date de la vague de migration issue du génocide de 1915 –, et elle compte, ou tout du moins a compté jusqu'à une période récente, un nombre de locuteurs (qu'ils aient une compétence active ou passive) largement supérieur aux locuteurs de la variante orientale. La vitalité ethnolinguistique du sous-groupe d'Arméniens occidentaux semble plus forte que celle du sous-groupe d'Arméniens orientaux, ce qui peut bien entendu, comme le font remarquer Giles et al. (1977), influencer le comportement langagier des locuteurs. Ainsi, cette tendance manifeste peut par exemple expliquer le comportement de certains locuteurs que nous avons enregistrés, et leurs sentiments de **sécurité** (pour ceux dont la vitalité ethnolinguistique est perçue comme forte) ou d'**insécurité linguistique** qui feront que certains mettront en œuvre des stratégies pour être assurés de se faire comprendre, l'intercompréhension entre les deux variantes étant effective mais pas forcément perçue par les locuteurs qui n'hésitent pas à stigmatiser certains usages langagiers. Il existe donc

¹³⁵ Par exemple, les diasporiques de France privilégiant bien souvent le français pour discuter entre eux.

¹³⁶ Voir sur ce point Giles et al. (1977).

un décalage réel entre le fonctionnement des systèmes linguistiques proches et les représentations langagières ainsi que la perception qu'ont les locuteurs de ces systèmes. Et l'exploitation du corpus va nous permettre de mettre en valeur ces différences.

Il serait intéressant de vérifier l'évolution de cette tendance de variante dominante au sein de la communauté arménienne de France. Elle était réelle en 1979-1980, au moment de l'arrivée des premiers locuteurs d'arménien oriental en provenance d'Iran, qui avaient préféré quitter le pays à cause de la Révolution Islamique. La famille H ainsi que la famille N présentes dans notre corpus sont deux exemples ayant fait ce choix de vie (à Lyon). Dès leur premier contact avec les membres de la communauté arménienne de Lyon, on leur a rapidement fait comprendre que leur dialecte était « bizarre », voire qu'ils ne parlaient pas arménien, et que donc ils n'étaient pas compris. Cette incompréhension était sans compter les difficultés certaines rencontrées par les locuteurs OCC qui étaient en perte de connaissance de leur propre dialecte d'origine. Il leur semblait alors plus facile de reporter ce manque de compétence sur les interlocuteurs nouveaux arrivants plutôt que de se remettre en question et de se rendre plus accessible.

2.2. Présentation des groupes de locuteurs et des locuteurs

Dans le chapitre précédent (cf. p.164), nous avons présenté un tableau regroupant la manière dont ont été acquis ou appris les différents codes à disposition de tous les locuteurs présents dans notre corpus micro, ainsi que leur maîtrise actuelle en compréhension et en expression. Rappelons que nous avons deux groupes de locuteurs ayant des parcours et des histoires personnels différents. Tous les locuteurs d'arménien oriental faisant partie du corpus viennent d'Iran. Ils sont arrivés dans les années 79-80, au moment de la Révolution Islamique et ont décidé de reconstruire leur vie en France. En revanche, du côté des locuteurs d'arménien occidental, les origines sont diverses :

- Gilles et le prêtre viennent de Turquie ;
- NZ vient du Liban ;
- le couple VD-GD vient initialement de Roumanie et a vécu quelques années en Algérie avant d'arriver en France.

Nous ne présenterons ici que les locuteurs présents dans les sous-corpus qui ont été choisis :

- corpus PÂQUES,
- corpus PRÊTRE,
- corpus ANNA.

Comme pour la présentation du corpus, nous conservons une présentation sous forme de fiches descriptives pour ne pas alourdir la lecture. Nous avons là encore repris certains des **descripteurs** présents dans la base de données CLAPI, et propres aux locuteurs, et nous en avons ajouté d'autres, spécifiques à la situation étudiée ici. Ainsi, nous avons attribué un pseudonyme à chacun des locuteurs, puis nous avons indiqué :

- **l'année de naissance et l'âge au moment des enregistrements** : les écarts générationnels peuvent expliquer certains choix de codes, notamment, dans le cas des locuteurs de la plus jeune génération (présents dans le corpus ANNA) qui utilisent massivement le français pour communiquer entre eux et un mélange d'arménien et de français pour communiquer avec les parents ;
- **la variante et le lieu de naissance** : le lieu de naissance donne par défaut (la plupart du temps) la variante d'origine (orientale ou occidentale) que parle le locuteur ;
- **la situation au moment de l'enregistrement** : nous indiquons la profession des participants, qui a une importance pour expliquer par exemple les relations verticale et horizontale que certains locuteurs entretiennent entre eux. C'est le cas dans les corpus PÂQUES et PRÊTRE où les choix de codes ou la domination d'un code sur un autre peuvent être expliqués par les relations entre les participants et les professions incarnées par certains (représentants de Dieu) ;
- **locuteur figurant dans le corpus** : nous permet de savoir dans quels corpus sont présents les locuteurs ;
- **langues 1, 2, 3 du locuteur** : nous rappelons les langues que connaissent les locuteurs. La langue 1 (pour éviter l'expression ambiguë parfois de « langue maternelle ») est la langue qui a été acquise en premier, en général dans la sphère familiale, et qui explique là aussi la variante d'origine du locuteur. La langue 2 est la première langue différente de la langue 1 apprise à l'école (la langue 1 peut avoir été apprise aussi à l'école pour certains locuteurs). Celle-ci est moins parlée voire pas du tout parlée dans la sphère familiale. Quant à la langue 3, lorsqu'elle est mentionnée, elle représente pour la plupart des locuteurs la langue apprise dans le pays d'accueil (la France) au moment de la migration. Il s'agit donc du français, langue parlée pour tout contact extérieur, et qui, selon les locuteurs, envahit de plus en plus la sphère privée ;
- **langue des parents** : sert uniquement d'indication pour confirmer la variante d'origine des locuteurs ;
- **lieux de résidence successifs, pays d'origine et âge d'arrivée en France du locuteur** : nous permet de savoir le ou les mouvements migratoires qu'a dû effectuer le locuteur, ainsi que le nombre d'années de résidence dans chaque pays, qui pourraient notamment expliquer les difficultés et différences dans la maîtrise des codes.

2.2.1. Locuteurs OR

- **La famille H** : composée de quatre membres, dont trois sont présents dans les enregistrements.
 - Cathy

Locuteur	Cathy
Variante	ORIENTALE
Année de naissance	1952
Age au moment de l'enregistrement	51-52 ans
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	Féminin
Situation au moment de l'enregistrement	Retoucheuse
Locuteur figurant dans le corpus	Pâques
	Prêtre
	Anna
Langue 1 du locuteur	arménien OR
Langue 2 du locuteur	iranien
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	arménien
Lieux de résidence successifs du locuteur	Téhéran
	Lyon
Pays d'origine du locuteur	Iran
Age d'arrivée en France	27 ans

Cathy est un des principaux locuteurs : elle est présente dans tous les enregistrements. L'arménien (littéraire oriental) a toujours fait partie de son cursus scolaire, et elle a appris le français au lycée, durant quelque années, en tant que langue étrangère, bien avant de venir en France. Quant à l'arménien occidental, elle l'a découvert en arrivant en France, lors de ses premiers contacts avec les locuteurs de la diaspora de Lyon (dès 1979). C'est alors au fil des rencontres et des discussions avec eux qu'elle a développé ses connaissances dans cette variante et a repéré certains points de divergence aux niveaux phonologique, morphologique et lexical, qu'elle essaye de réemployer. C'est très certainement ses bonnes compétences dans sa variante d'origine qui lui ont permis de développer cette sensibilité à une autre variante.

· Martin

Locuteur	Martin
Variante	ORIENTALE
Année de naissance	1949
Age au moment de l'enregistrement	54-55 ans
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	Masculin
Situation au moment de l'enregistrement	Ingénieur
Locuteur figurant dans le corpus	Pâques
	Prêtre
	Anna
Langue 1 du locuteur	arménien OR
Langue 2 du locuteur	iranien
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	arménien
Lieux de résidence successifs du locuteur	Téhéran
	Lyon
Pays d'origine du locuteur	Iran
Age d'arrivée en France	30 ans

Martin est le second locuteur présent dans tous les enregistrements. L'arménien n'a fait partie de ses enseignements qu'à l'école primaire, la suite de ses études ayant été poursuivie en iranien et en anglais. Quant au français, il l'a appris de façon intensive pendant deux ans, une fois arrivé en France, en 1979, à l'université. Comme Cathy, Martin a découvert l'arménien occidental en s'installant en France et en entrant en contact avec les locuteurs déjà présents sur le territoire. Il semble également avoir repéré, comme son épouse, certaines caractéristiques propres à la variante opposée, mais semble moins à l'aise lors de la production de celles-ci, ce qui pourrait, comme précédemment, s'expliquer en partie par le fait que sa base littéraire orientale semble d'emblée plus fragile que celle de Cathy, son enseignement n'ayant duré que pendant l'école primaire.

· Julie

Locuteur	Julie
Variante	ORIENTALE
Année de naissance	1979
Age au moment de l'enregistrement	24-25 ans
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	Féminin
Situation au moment de l'enregistrement	Etudiante
Locuteur figurant dans le corpus	Pâques
	Prêtre
	Anna
Langue 1 du locuteur	arménien OR
Langue 2 du locuteur	français
Langue des parents	arménien
Lieux de résidence successifs du locuteur	Téhéran
	Lyon
Pays d'origine du locuteur	Iran
Age d'arrivée en France	6 mois

Julie est la fille de Cathy et Martin. L'acquisition de l'arménien ne s'est faite pour elle qu'au sein de la sphère familiale et n'a jamais été l'objet d'un enseignement extérieur. Elle est la seule locutrice de ce profil. Pratiquement née en France, elle a suivi un parcours scolaire français. Sa maîtrise de l'arménien (oriental) est donc relativement fragile, même si Julie essaye de conserver cette langue au maximum dans les échanges quotidiens avec ses parents. De plus, son usage de l'arménien n'est pas littéraire, mais essentiellement oral (même si elle a certaines compétences en lecture et écriture). S'agissant de la variante occidentale, elle a été en contact avec celle-ci uniquement de manière indirecte, assistant aux discussions entre ses parents ou d'autres locuteurs OR et les membres de la diaspora originelle. Elle n'a jamais eu besoin de la comprendre ou de la pratiquer (elle était représentée et assistée si nécessaire par ses parents qui reformulaient les propos échangés d'un côté ou de l'autre, comme des sortes de traducteurs), ce qui a constitué très longtemps une difficulté majeure pour elle, ses connaissances dans sa variante d'origine étant elles-mêmes fragiles.

La famille N : composée à l'origine de quatre membres, dont trois sont présents dans un enregistrement, auxquels il faut ajouter Gilles, locuteur d'arménien occidental, futur époux de Lola au moment des enregistrements.

– Anna

Locuteur	Anna
Variante	ORIENTALE
Année de naissance	1942
Age au moment de l'enregistrement	61 ans
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	Féminin
Situation au moment de l'enregistrement	Sans Profession
Locuteur figurant dans le corpus	Anna
Langue 1 du locuteur	arménien OR
Langue 2 du locuteur	iranien
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	arménien
Lieux de résidence successifs du locuteur	Téhéran
	Lyon
Pays d'origine du locuteur	Iran
Age d'arrivée en France	37 ans

Anna n'a pratiqué l'arménien que dans sa sphère familiale puis en autodidacte, tout son cursus scolaire s'étant fait en iranien. Elle a commencé à apprendre le français lorsqu'elle résidait encore en Iran, à l'âge de 30 ans, avec un professeur particulier à domicile. Quant à l'arménien occidental, elle possède les mêmes repères que Cathy et Martin, à cette exception près qu'elle s'apprête (au moment des enregistrements) à accueillir au sein de sa famille le futur mari d'une de ses filles, qui parle arménien occidental, avec lequel les contacts avec cette variante sont beaucoup plus fréquents.

· Lida

Locuteur	Lida
Variante	ORIENTALE
Année de naissance	1968
Age au moment de l'enregistrement	35 ans
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	Féminin
Situation au moment de l'enregistrement	Assistante de direction
Locuteur figurant dans le corpus	Anna
Langue 1 du locuteur	arménien OR
Langue 2 du locuteur	anglais, iranien
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	arménien
Lieux de résidence successifs du locuteur	Téhéran
	Lyon
Pays d'origine du locuteur	Iran
Age d'arrivée en France	11 ans

Lida, fille aînée d'Anna, a appris l'arménien (oriental) tout d'abord à la maison, son enseignement dans le primaire étant presque fait entièrement en anglais avant d'être complété par de l'iranien, puis par du français à domicile, avant d'arriver en France pour intégrer le collège et poursuivre un cursus classique. Au lycée, elle a eu la possibilité durant trois ans de choisir l'arménien littéraire occidental comme langue en option, pour le présenter à l'épreuve du baccalauréat. Malgré ces connaissances du standard littéraire, elle ne semble pas réellement à l'aise pour employer l'arménien occidental lorsqu'elle est en contact avec des locuteurs OCC (dont le mari de sa sœur), privilégiant l'arménien oriental et le français.

Lola

Locuteur	Lola
Variante	ORIENTALE
Année de naissance	1979
Age au moment de l'enregistrement	24 ans
Lieu de naissance	Lyon
Sexe	Féminin
Situation au moment de l'enregistrement	Chef de projet
Locuteur figurant dans le corpus	Anna
Langue 1 du locuteur	arménien OR
Langue 2 du locuteur	français
Langue des parents	arménien
Lieux de résidence successifs du locuteur	Lyon
Pays d'origine du locuteur	France
Age d'arrivée en France	née en France

Lola, la fille cadette d'Anna, possède à peu de choses près le même profil que Julie. Elle est née en France, mais entretient un rapport particulier avec l'Iran : son père y résidant la plupart du temps, elle y est retournée très régulièrement, notamment dans son enfance. Durant de nombreux étés, elle a pris des cours particuliers d'arménien oriental et possède une base extrêmement solide, qu'elle a enrichie plus tard en fréquentant la communauté arménienne de Lyon, par l'apprentissage de l'arménien occidental. Cet apprentissage a été complété par une année de cours au lycée pour préparer l'épreuve de langue en option au baccalauréat, mais également et surtout par la rencontre avec son futur mari qui a démultiplié ses contacts avec cette variante. Lola possède ainsi de très bonnes connaissances dans les deux variantes et les pratique extrêmement bien, avec tout de même une préférence pour sa variante d'origine.

2.2.2. Locuteurs OCC

- Gilles

Locuteur	Gilles
Variante	OCCIDENTALE
Année de naissance	1967
Age au moment de l'enregistrement	36 ans
Lieu de naissance	Istanbul
Sexe	Masculin
Situation au moment de l'enregistrement	Bijoutier
Locuteur figurant dans le corpus	Anna
Langue 1 du locuteur	arménien OCC, turc
Langue 2 du locuteur	turc
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	turc, arménien
Lieux de résidence successifs du locuteur	Istanbul
	Lyon
Pays d'origine du locuteur	Turquie
Age d'arrivée en France	17 ans

Dès son enfance, Gilles a été simultanément en contact avec l'arménien occidental et le turc. Bien qu'il ait fréquenté dans les premières années de sa vie une école arménienne à Istanbul, il parlait arménien et turc à la maison, avant de continuer sa scolarité en turc. Arrivé en France à l'âge de 17 ans, il a suivi des cours de Français Langue Etrangère durant quelques mois. Ce n'est qu'une fois après avoir rencontré Lola, sa future épouse, que Gilles s'est quelque peu familiarisé avec la variante orientale de l'arménien. Comme la plupart des protagonistes interrogés, il a conscience d'une certaine incompréhension lorsque des locuteurs de dialectes différents entrent en contact. Personnellement, il semble avoir petit à petit repéré certaines caractéristiques propres à la variante orientale, il les comprend donc bien en fonction des locuteurs OR qu'il a face à lui et tente même de s'en servir de façon sporadique. Il précise qu'il comprend plus facilement le dialecte oriental lorsque la personne qui le produit fait un effort pour le parler lentement et en articulant (*foreigner-talk*). D'un autre côté, il lui semble avoir également constaté que les locuteurs OR parviennent plus facilement à comprendre les locuteurs OCC que l'inverse.

NZ

Locuteur	NZ
Variante	OCCIDENTALE
Année de naissance	1940
Age au moment de l'enregistrement	63 ans
Lieu de naissance	Liban
Sexe	Masculin
Situation au moment de l'enregistrement	Evêque
Locuteur figurant dans le corpus	Pâques
Langue 1 du locuteur	arménien OCC
Langue 2 du locuteur	arabe
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	arménien OCC
Lieux de résidence successifs du locuteur	Liban (Beyrouth)
	Antélias, Jérusalem
	Paris, Lyon
Pays d'origine du locuteur	Liban
Age d'arrivée en France	28 ans

NZ est l'évêque de l'église arménienne de Lyon et de la région Rhône-Alpes. Il est arrivé à Paris en 1968 et à Lyon, en 1980. Il a vu ainsi se développer au fil des années la communauté arménienne de Lyon, mais également celle de toute la région Rhône-Alpes et de la France entière. Il connaît personnellement de nombreuses familles, est à l'origine de nombreux projets valorisant la langue (notamment la création de l'école arménienne de Lyon) et connaît bien les deux variantes. Même si son discours dominical est produit en arménien occidental (et parfois en français, pour le rendre accessible lors de grandes fêtes religieuses rassemblant beaucoup de jeunes Arméniens), il a des connaissances dans la variante orientale, comme nous le verrons dans le corpus PÂQUES. Il est d'ailleurs le seul locuteur occidental, dans tous nos enregistrements, à produire des adaptations, ce qui explique le fait que nous l'ayons sélectionné pour notre analyse.

- Prêtre

Locuteur	Prêtre
Variante	OCCIDENTALE
Année de naissance	1947
Age au moment de l'enregistrement	56 ans
Lieu de naissance	Istanbul
Sexe	Masculin
Situation au moment de l'enregistrement	Prêtre
Locuteur figurant dans le corpus	Prêtre
Langue 1 du locuteur	arménien OCC
Langue 2 du locuteur	turc
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	
Lieux de résidence successifs du locuteur	Istanbul
	Lyon
Pays d'origine du locuteur	Turquie
Age d'arrivée en France	31 ans

Le prêtre a initialement le même profil que NZ. Il est arrivé en France en 1978. Il baigne tout comme NZ dans cette double communauté arménienne de Lyon, mais ne semble pas pour autant aussi investi et ouvert que lui dans la communication exolingue. Le corpus contenant son enregistrement le confirme, il n'utilise que son dialecte lorsqu'il est en contact avec des locuteurs OR. Au fil des contacts, il a probablement développé une bonne compréhension de la variante opposée, mais ne va pas jusqu'à la production de formes spécifiques à cette dernière. Il semble guidé par une forte influence normative et par des représentations langagières dominantes qui l'enferment dans son monodialectalisme.

· VD & GD

Locuteur	VO
Variante	OCCIDENTALE
Année de naissance	1928
Âge au moment de l'enregistrement	75 ans
Lieu de naissance	Roumanie
Sexe	Féminin
Situation au moment de l'enregistrement	Commerçante
Locuteur figurant dans le corpus	Fâques
Langue 1 du locuteur	arménien OCC
Langue 2 du locuteur	roumain
Langue 3 du locuteur	français
Langue des parents	arménien OCC
Lieux de résidence successifs du locuteur	Roumanie Algérie Marseille, Lyon
Pays d'origine du locuteur	Roumanie
Âge d'arrivée en France	32 ans

Locuteur	GO
Variante	OCCIDENTALE
Année de naissance	1928
Âge au moment de l'enregistrement	77 ans
Lieu de naissance	Grèce
Sexe	Masculin
Situation au moment de l'enregistrement	Comptable
Locuteur figurant dans le corpus	Fâques
Langue 1 du locuteur	arménien OCC
Langue 2 du locuteur	français
Langue des parents	arménien OCC
Lieux de résidence successifs du locuteur	Grèce Algérie Marseille, Lyon
Pays d'origine du locuteur	Grèce
Âge d'arrivée en France	34 ans

Nous regroupons volontairement les deux derniers locuteurs, parce que leurs interventions n'apparaissent qu'à la fin d'un extrait transcrit, leurs productions sont donc modestes dans le passage étudié. Leur contact avec des familles orientales a été tardif (pas avant les années 80, alors qu'ils sont en France depuis le début des années 70), et ils semblaient surpris du dialecte qu'ils entendaient, mais d'un autre côté, ils n'ont pas réellement ressenti le besoin d'user de stratégies au niveau de leur propre variante pour se rendre plus accessibles aux locuteurs OR. En revanche, ils ont pris pour habitude de recourir à ce que Hamers & Blanc (1983) appellent une langue de « compromis », c'est-à-dire au français pour faciliter par moments la communication avec des locuteurs n'ayant pas le même dialecte qu'eux. Dans des conversations entre amis, il arrive d'ailleurs que le français soit le code dominant.

A présent, nous pouvons préciser les pratiques langagières (présentées de façon sommaire p.165 sqq) de certains locuteurs présents dans nos enregistrements, en reprenant le contraste de « langue du jour » vs « langue du soir » adopté précédemment :

- dans la famille H (Cathy, Martin, Julie) : nous avons une « **langue du jour** », le français, parlé dans les interactions de travail ou autres interactions quotidiennes nécessaires, et une « **langue du soir** », l'arménien (oriental) parlé à la maison et qui sert notamment à rendre compte du déroulement de la journée. Bien entendu, cette « langue du soir » est largement accompagnée de la « langue du jour », mais l'inverse n'est pas vrai.
- dans la famille N (Anna, Lida, Lola + Gilles), les choix de codes fonctionnent différemment. En effet, avant l'arrivée du futur mari (occidental) de Lola, la situation était parfaitement identique à celle de la famille H. Mais depuis l'agrandissement de la famille, si la « **langue du jour** » ne change pas, la « **langue du soir** », en plus de l'influence du français, compte désormais la variante occidentale, apportée par Gilles. A partir de là, la situation devient intéressante parce qu'atypique.

Après avoir interrogé chacun des protagonistes, voici ce qui se passe :

- **Lola et Gilles**, au sein de leur couple, ont tendance à parler arménien occidental. Comme nous l'avons précédemment expliqué, grâce aux cours, à son investissement dans la vie culturelle de la diaspora et à ses conversations constantes avec Gilles, Lola bénéficie de la double compétence, elle peut donc basculer sans trop de difficulté dans la variante occidentale, même s'il ne s'agit pas de sa variante d'origine. Elle nous confirme que lorsqu'ils sont tous les deux avec Gilles, ils parlent la plupart du temps arménien occidental, et que par contre, lorsque Lola se met à parler de manière abondante et continue, elle accélère son débit de parole et aura tendance à rebasculer en arménien oriental. Mais son mari semble avoir petit à petit pris l'habitude d'entendre cette variante et comprend son discours la plupart du temps. Les exceptions constatées sont dues essentiellement au débit de parole rapide de Lola ou au fait qu'elle utilise parfois des emprunts lexicaux à l'iranien, qui font largement partie du dialecte oriental d'Iran, alors que Gilles, dans son dialecte de Turquie, utilise des emprunts au turc.

Il reste tout de même une place au français, qui est presque exclusivement utilisé par Lola, quand justement elle veut passer de la « langue du jour » à la « langue du soir ». En effet, il y a une phase de transition, où elle rend compte à son mari du déroulement de sa journée. Elle le fait en français, car il est plus simple pour elle d'utiliser cette langue pour parler de son environnement professionnel français.

Voici ce que dit Mackey (2000 : 28) à ce propos :

At the semantic level a bilingual may be able to express his meaning in some areas better in one language than he can in the other. A bilingual technician who normally speaks Language A at home and speaks Language B indifferently at work may nevertheless be able to convey his meaning much better in Language B whenever he is talking about his specialty.

Quant à Gilles, il parle essentiellement arménien occidental, mais il peut de temps en temps, avec son épouse uniquement, utiliser par exemple quelques formes verbales spécifiques à l'arménien oriental.

Quand le couple se retrouve avec le reste de la famille N, la tendance est de converser en arménien occidental. Ainsi, Anna fait également des efforts pour s'adapter, même si elle produit souvent des formes qui ne sont pas attestées en arménien occidental. Quant à Lida, la sœur de Lola, elle n'a apparemment pas de difficultés pour comprendre l'arménien occidental, mais elle aura tendance à répondre en arménien oriental ou en français selon les interlocuteurs qu'elle aura face à elle.

Il nous reste encore à expliquer ce qui se passe quand les **deux familles** H et N entrent en contact. Nous nous sommes non seulement basée sur l'interaction enregistrée (corpus ANNA), mais aussi inspirée d'observations personnelles faites sur le vif et non enregistrées lors d'autres rencontres. La « **langue du soir** » que l'on pourrait qualifier de mixte (arménien oriental/occidental + français) présentée ci-dessus est utilisée pour converser, avec une place encore plus importante offerte au français, étant donné que les jeunes, entre eux, parlent français. Mais à propos des variantes d'arménien, bien que les Orientaux soient plus nombreux (6 pour 1 Occidental), on observe vraiment une volonté d'adaptation de certains de ces locuteurs (sans compter Lola, l'épouse de Gilles) pour communiquer en arménien occidental avec Gilles. Donc, en plus d'Anna, Martin et Cathy font également un effort lorsqu'ils conversent avec lui. Pour ces trois locuteurs, en plus de maîtriser leur « langue du soir », *i.e.* l'arménien oriental, ils vont y associer, comme le disent Lüdi et Py (1986 : 18) « une autre langue utilisée sporadiquement au contact d'étrangers (contacts professionnels, occasionnels, vacances...) ».

Il ne s'agit évidemment pas d'une langue dans notre étude, mais d'une variante de langue, l'arménien occidental, que des locuteurs comme Anna, Martin et Cathy tenteront d'utiliser, pour toutes les occasions où ils se retrouvent avec des Arméniens occidentaux.

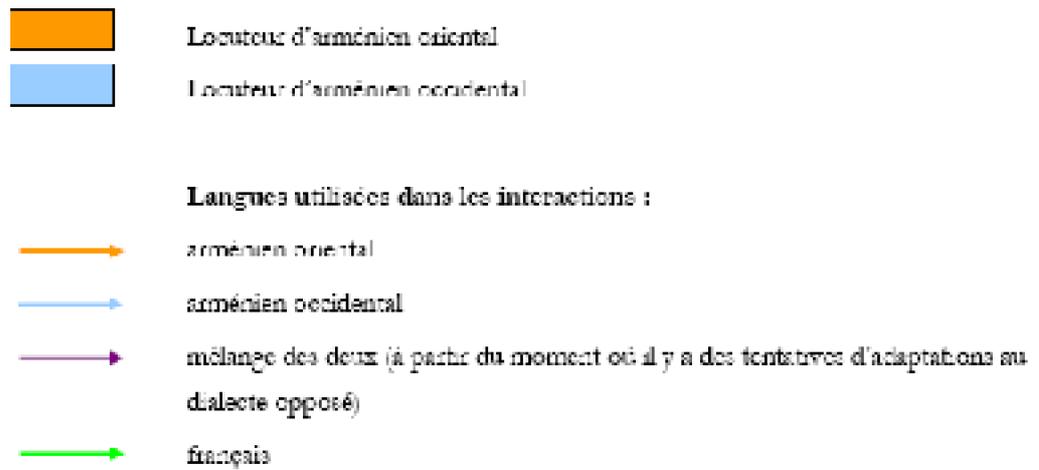
Concernant ces deux familles, nous avons donc pour tous les locuteurs :

- une « langue du jour », qui correspond au français, pour toutes les personnes qui ont une activité professionnelle □ situation monolingue ;
- une « langue du soir », qui correspond à l'arménien oriental, sauf dans le cas du couple mixte (Lola-Gilles), qui utilisera l'arménien occidental. Cette « langue du soir » est largement contaminée par le français □ situation monodialectale et bilingue ;
- une variante « intermittente », utilisée dans de rares cas, lorsque certains locuteurs sont en présence d'Arméniens occidentaux, à laquelle il faut ajouter des interventions en français □ situation bilingue et bidialectale (trois codes, deux langues, deux variantes).

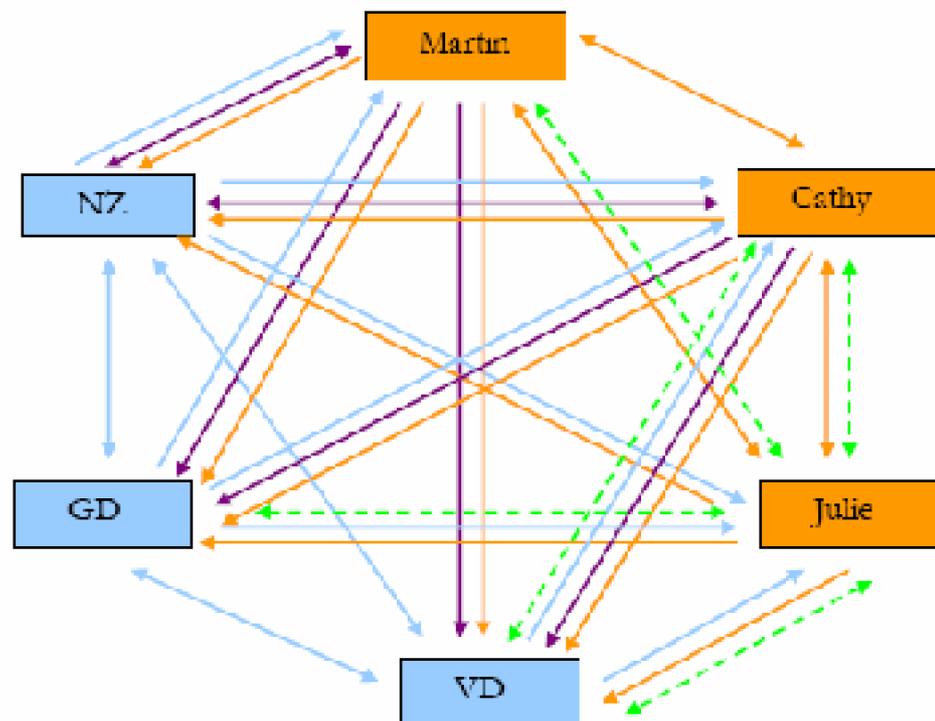
Cet exemple de situation de contact illustre bien une tendance à une gestion multilingue que l'on rencontre par ailleurs chez beaucoup de migrants, qu'ils soient d'origine italienne, espagnole, suisse-allemande ou arménienne. Comme le précisent Lüdi et Py (1986 : 19) :

[...] ils sont tous le lieu d'un contact plus ou moins conflictuel entre la ou les langues officielles de la région d'accueil et la ou les langues de la région d'origine, qui, elles, n'ont aucun statut officiel dans la région d'accueil, même s'il s'agit d'une des langues nationales (allemand, italien).

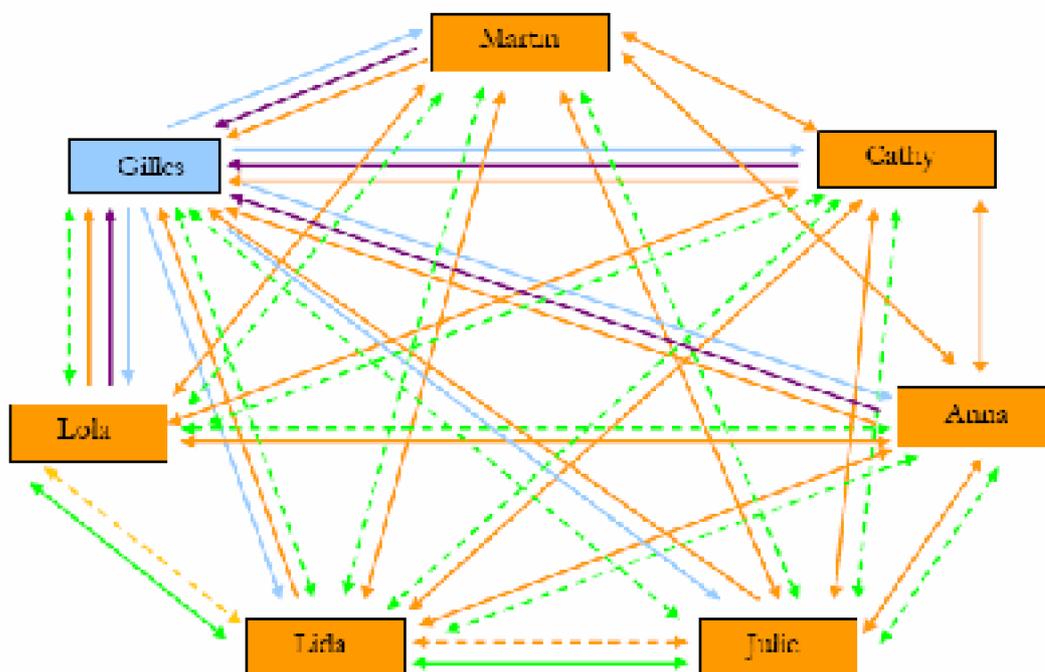
Pour terminer, nous proposons de présenter les trois situations de communication sous forme de schémas, dont voici la légende :



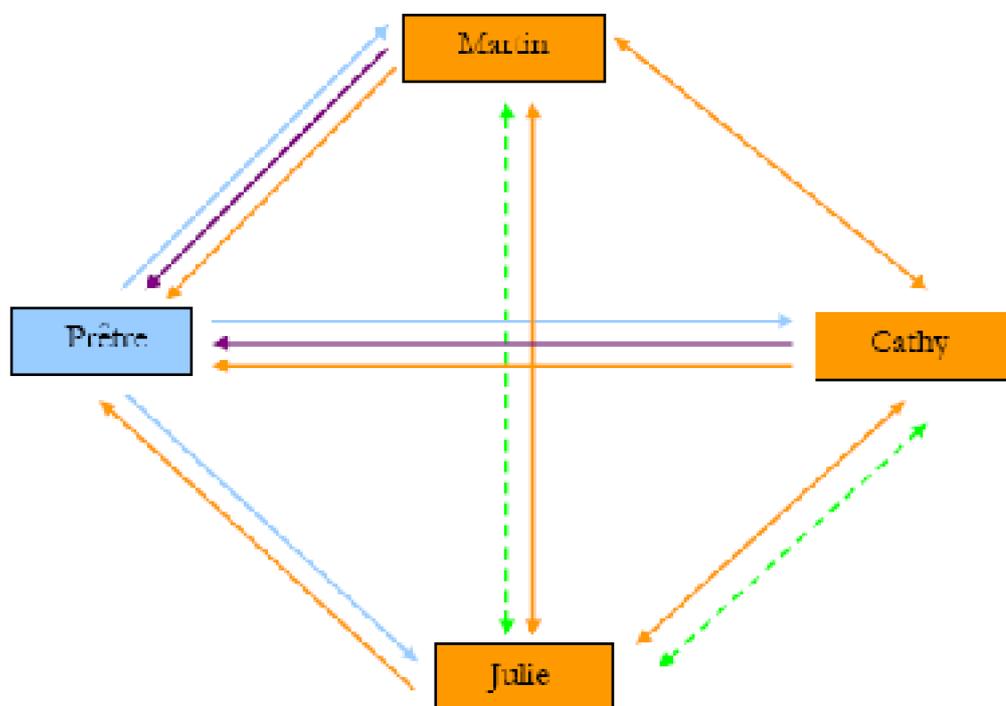
Coups PÂQUES :



Corpus ANNA :



Corpus PRÊTRE :



Enfin, nous proposons de placer les locuteurs présents dans les transcriptions sur

des axes reflétant leurs compétences dans leur variante d'origine. Nous avons tenté d'évaluer leurs compétences en contexte les uns par rapport aux autres, et non dans l'absolu, de manière individuelle. Nous essayerons de voir dans le travail d'analyse (Chapitre 5) le lien qu'il peut y avoir entre un bon niveau de compétence dans la variante-source et l'utilisation de la variante-cible.

Nous obtenons, grâce aux données empiriques les deux axes suivants que nous reprendrons dans le Chapitre 6 :

Degré de maîtrise de son propre dialecte :

Variante ORIENTALE :



Variante OCCIDENTALE :



Chapitre 5. L'analyse du corpus

1. Méthodologie pour le traitement des données

1.1. Traitement global

Avant de présenter concrètement le travail d'analyse, il nous faut expliquer les étapes préalables qui ont été nécessaires pour y parvenir. Pour traiter nos données, nous nous sommes inspirée de la méthodologie proposée par Mackey (1976), s'intéressant de près au fonctionnement de ce que lui appelle les *interférences*, c'est-à-dire l'utilisation de traits qui appartiennent à une langue alors qu'on est en train d'en parler une autre. Plus globalement, il s'agit de comprendre ce qui se passe quand deux codes entrent en contact. Nous reprenons dans notre analyse les trois démarches suggérées par Mackey, mais nous proposons d'aller encore plus loin pour comprendre le fonctionnement des adaptations. Pour décrire l'interférence, ou plus généralement ce qui se passe en situation de contact de codes, il faut :

(1) découvrir précisément quel est l'élément étranger que le locuteur introduit dans son discours ; (2) analyser ce qu'il en fait (substitution ou modification) ; et (3) établir dans quelle mesure les éléments étrangers remplacent les éléments de la langue réceptrice. La première de ces démarches consiste à identifier

l'élément étranger, à le comparer avec ses équivalents dans le parler unilingue de la région et à découvrir dans la langue étrangère la source qui est à l'origine de l'interférence. Cette démarche repose sur une description précise et complète des deux langues en cause et sur une analyse des différences qu'elles présentent. (Mackey, 1976 : 401)

Mackey soulève le fait que les descriptions différentielles de codes en contact sont rares et souvent incomplètes. Sans prétendre avoir établi une sorte de grammaire contrastive de l'arménien, il s'agit en tout cas bien de cette méthodologie pour laquelle nous avons opté pour comprendre le fonctionnement des adaptations dans les interactions, et cette grammaire présentée au Chapitre 2 est le point de départ de notre analyse.

La méthodologie que nous avons adoptée est avant tout composée d'une série de pré-traitements (transformation, extraction, numérotation...) indispensables à son exploitation. Le corpus PÂQUES a été transcrit sur une durée de 20 min. La transcription a pu être récupérée pour être exploitable dans le logiciel *Excel*. Pour ce faire, la totalité des items composant le corpus a été saisie semi-automatiquement dans un fichier *Excel*, sous forme de tableau¹³⁷. À l'aide d'un logiciel éditeur de texte du nom de *Emacs*, un travail de réécriture de texte a été nécessaire, en utilisant d'une part des « rechercher-remplacer » sur des expressions régulières et d'autre part, des macros créées dans ce logiciel.

La transcription en format *txt* a alors pu être transformée en format colonne, appelé aussi CSV¹³⁸, que le logiciel *Excel* est capable de lire sous forme de tableau. La transcription entière a d'abord subi un premier nettoyage dans le logiciel *Emacs* : ont été retirés la traduction en français, les silences, les didascalies et les crochets (signes de chevauchement entre plusieurs locuteurs).

Une numérotation automatique a ensuite été ajoutée, différente de celle pré-existante dans la transcription de base. Dans cette dernière, nous avons numéroté toutes les lignes (y compris les lignes de traduction, de silence et de commentaires), ne voulant pas entrer dans une numérotation délicate des tours de parole, souvent difficile à délimiter pour diverses raisons. Dans le logiciel *Emacs*, la seconde numérotation laisse intacte celle d'origine, pour permettre de retrouver dans la transcription les items relevés dans le corpus, et ne fait que numéroté les items retenus les uns après les autres. Cette numérotation permet de recomposer à tout instant la structure de la transcription (sans traduction) de départ, c'est-à-dire de retrouver l'ordre chronologique du déroulement des items disposés dans une même colonne, ce qui permet d'élargir et de repérer le contexte d'emploi de ces items.

Une fois ce premier nettoyage effectué dans *Emacs*, les données ont été transférées dans *Excel*, les basculant sous forme de tableau. Chaque item numéroté est alors apparu à la suite du numéro de la ligne sur laquelle il figurait dans la transcription, le locuteur qui l'employait et la variante d'origine du locuteur. Un deuxième travail de nettoyage a alors été nécessaire sous *Excel*, durant lequel d'une part, nous avons supprimé le reste des

¹³⁷ Nous remercions S. Heiden, ingénieur de recherche au laboratoire ICAR, pour l'aide apportée dans la réalisation de cette opération.

¹³⁸ CSV : comma-separated values

commentaires et des silences, ainsi que tout matériau verbal ou non verbal non pertinent pour notre analyse (telles les marques d'hésitation par exemple), et d'autre part, nous avons volontairement procédé à certains regroupements qui s'avéraient indispensables pour notre étude.

Voici un extrait du tableau obtenu sous Excel et qui figure dans les annexes (*Annexe VII*).

	Loc	Vér	corpus	attendue	attestée	catégorie	type d'ad	D	Lex	Morph	Phon	Syn	Mov
1	2	Cathy	OR	-si-			fr						
2	2	Cathy	OR	nohtsatsink	nohtsatsink	nohtsatsink	Vb	flexion	6/5			+	+
3	2	Cathy	OR	ywanizso			N	1/5					
4	2	Cathy	OR	metsatsink			Vb	6/5					
5	3	NZ	UCC	hacozop			adj	1/5	PC				
6	3	NZ	UCC	senkelok	frade	senkel	Vb	lex + flexion	5/5		+	+	+
7	4	Cathy	OR	de		de	interj	disa	3/5		+		+
8	4	Cathy	OR	lav			adj	1/5					
9	4	Cathy	OR	c	c	c	Vb	pr V	1/5	PV		+	+
10	5	Martin	OR	gewonosen			N	1/5					
11	5	Martin	OR	e	e	e	Vb	pr V	1/5	PV		+	+
12	5	Martin	OR	ywanatsi			N	1/5					
13	5	Martin	OR	hanur			postp	1/5					
14	5	Martin	OR	sink			Vb	1/5					
15	6	Martin	OR	madame			fr						
16	6	Martin	OR	hanur			postp	1/5					
17	7	Cathy	OR	serpazan			N	1/5					
18	7	Cathy	OR	han			N	1/5					
19	7	Cathy	OR	jeju	jeju	jeju	num	pr C	1/5	PC		-	+
20	7	Cathy	OR	han			N	1/5	PC				
21	7	Cathy	OR	as	as	as	dét.ém	pr V	1/5	PV		+	+
22	7	Cathy	OR	hrevaux-i			fr						
23	7	Cathy	OR	noçj			postp	1/5					
24	7	Cathy	OR	senk	senk	senk	Vb	pr C	1/5	PC		+	+

Nous avons ainsi regroupé, sous une entrée unique, les formes verbales analytiques (auxiliaire + participe ou particule d'actualisation + base verbale¹³⁹), étant donné qu'en cas d'adaptation, certaines de ces formes n'étaient pas partiellement (c'est-à-dire uniquement l'auxiliaire qui varie d'une variante à l'autre), mais totalement affectées (comme c'est le cas dans l'exemple exposé dans la note 3). Ce choix a pu nous éviter de démultiplier les catégories morpho-syntaxiques en évitant par exemple d'étiqueter

¹³⁹ Ex : mət'□ts'um □m (= « je pense » en arménien oriental) vs gə məd□dz□m (= « je pense » en arménien occidental).

différemment le morphème *être* comme étant tantôt un auxiliaire pour les formes verbales analytiques, tantôt un verbe plein. Ce morphème apparaît donc soit seul, soit accompagné de la base verbale dont il est l'auxiliaire, et dans les deux cas, ces formes sont étiquetées comme étant des verbes (formes simples ou composées). La totalité des items (simples ou complexes) recensés dans le corpus, après nettoyage et regroupement, s'élève alors au nombre de 1269.

1.2. Cas particulier des adaptations

Tous les items relevés apparaissent verticalement et chronologiquement dans le tableau *Excel*, dans une même colonne appelée « **formes relevées dans le corpus** » qui ne sont autres que les attestations enregistrées en discours. Cette colonne est complétée par celle donnant la nature morpho-syntaxique de l'item ainsi que son degré de distance (par rapport à la forme attendue), établi après comparaison des deux systèmes linguistiques arméniens, dont il fait partie. Dans le cas où des adaptations se produiraient, et c'est dans ce cadre-là que la méthodologie proposée par Mackey (1976) nous a été utile, il a été nécessaire de remplir, dans un premier temps, deux autres colonnes apportant des informations complémentaires :

- A côté de la forme relevée dans le corpus, nous avons fait figurer la **forme attendue dans la variante-source**, c'est-à-dire dans la variante d'origine du locuteur, celle qu'il était attendu qu'il utilise dans son propre système en l'absence d'interférence et donc de contact avec un interlocuteur d'un autre dialecte.

- Nous avons également indiqué la **forme attestée dans la variante-cible**¹⁴⁰ (toujours en comparaison avec la forme relevée dans le corpus, mais aussi à rapprocher de la forme attendue dans la variante-source). Il s'agit, cette fois-ci, de la forme qui existerait effectivement dans la variante dialectale de l'interlocuteur, et non plus dans la variante d'origine du locuteur. Nous précisons qu'à chaque fois que cela a été nécessaire, nous avons vérifié avec nos locuteurs les formes d'origine (à tous les niveaux linguistiques) pour rester le plus proche possible des formes orales faisant partie de leurs systèmes.

[...] Lorsqu'on analyse une interférence dans un texte, il faut d'abord en découvrir la source dans le dialecte de la langue d'où elle provient, puisqu'elle sert de modèle. [...] Après avoir identifié la source dans la langue d'où vient l'interférence, nous la comparerons avec son produit dans le texte. Cela nous permettra de déterminer le type de substitution qui a été effectué. [...] On peut considérer l'interférence sous deux aspects : ce que le bilingue importe (importation) et ce qu'il en fait (substitution). (Mackey, 1976 : 399)

En comparant rigoureusement les contenus des trois colonnes adjacentes, nous avons pu comprendre le fonctionnement des adaptations. Plus la forme de la première colonne (forme relevée dans le corpus) ressemblait à celle de la deuxième (forme attendue dans la variante-source), plus l'adaptation était minimale et subtile¹⁴¹ mais pour autant bien

¹⁴⁰ Nous avons vérifié ces formes attestées auprès des locuteurs dont c'est la variante-source, pour qu'elles soient le plus proches possibles des formes orales qu'ils employaient.

existante ; et plus la forme de la première colonne se rapprochait de celle de la troisième (forme attestée dans la variante-cible), plus l'adaptation était importante (qu'elle soit partielle ou totale). L'adaptation est complète et maximale si la forme de la colonne 1 est complètement identique à la forme de la colonne 3. Mais bien souvent, les adaptations se situent sur un *continuum* entre les colonnes 2 et 3. Le schéma suivant permet de visualiser les variantes possibles d'une même attestation tirée du corpus :



Voici un exemple extrait du tableau d'analyse :

Loc	Var	corpus (colonne1)	var-source (colonne2)	var-cible (colonne3)	Catég	trad
Cathy	OR	unink	unink	unink	Vb	(avec PRES2P)
NZ	OC	tjes hovodum	tjes hovodar	tjes hovodum	Vb	(avec PRES2P)
NZ	OC	madadzum em	ga madadzum	matins'um em	Vb	(avec PRES 1S)
NZ	OC	asum em	gesum	asum em	Vb	(avec PRES 1S)

Pour résumer :

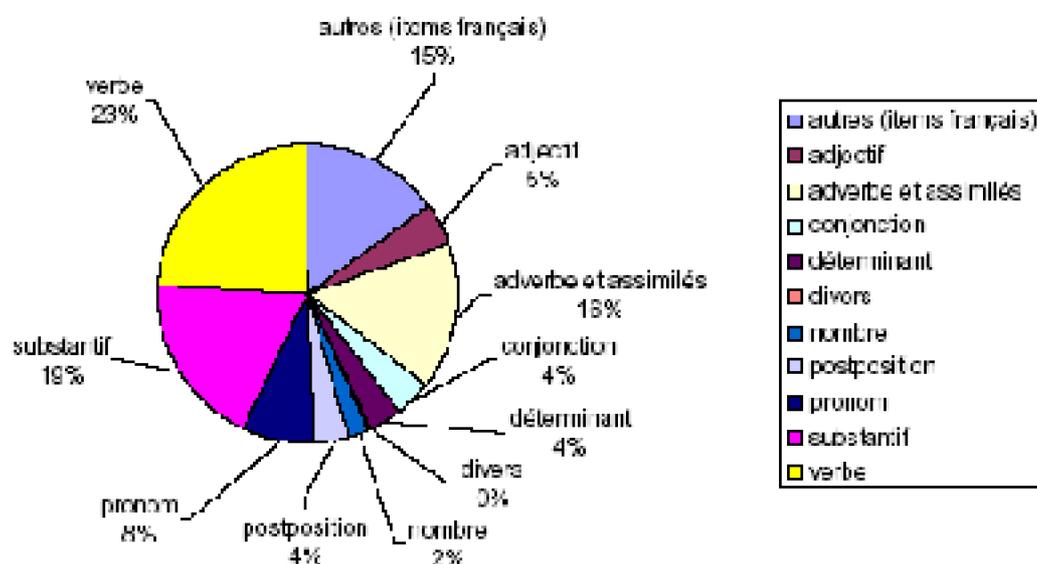
- si colonne 1 = colonne 3, alors l'adaptation à la variante opposée est totale et donc « réussie »,
- si colonne 1 ≠ colonne 2 et colonne 3, alors l'adaptation à la variante opposée est seulement « partielle » (et donc « partiellement réussie » ou « non-réussie »).

La deuxième tâche après cette phase de nettoyage, de regroupement et de comparaison, consistait à mettre sur chaque attestation issue du corpus une étiquette permettant de définir clairement sa catégorie morpho-syntaxique d'appartenance. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les catégories auxquelles nous avons eu recours lors de la description des deux systèmes arméniens..

Le premier graphique présenté ci-dessous donne une idée de la répartition des différentes catégories morpho-syntaxiques existant en arménien et qui sont présentes dans la totalité du corpus PÂQUES, sans distinction de variantes.

¹⁴¹ Par adaptation minimale, nous entendons une forme de la colonne 1 différente sur au-moins un phonème de la forme de la colonne 2 (ex : colonne 1 [□s] ; colonne 2 [□s]). Donc nous relevons toutes les formes qui ont un minimum de différences avec les formes de la colonne 2 : si tel n'était pas le cas, nous retomberions sur des formes faisant partie de la variante d'origine du locuteur et qui ne seraient donc pas des formes adaptées. Il serait alors parfaitement inutile et redondant de faire figurer deux colonnes qui auraient exactement le même contenu.

Catégories morpho-syntaxiques présentes dans le corpus



Sous l'étiquette « autres » qui, contrairement aux autres, ne représente pas une catégorie morpho-syntaxique, nous regroupons tous les items français apparaissant dans le discours. Par là, nous avons souhaité uniquement mettre en valeur la place que prenait la langue française dans la totalité du corpus PÂQUES. Nous n'avons pas établi de graphique initial représentant clairement la répartition des deux langues, l'arménien et le français, dans la totalité du corpus, mais après calcul, cette répartition s'élève à 85% d'arménien pour 15% de français. Nous avons choisi d'intégrer le français dans le graphique présenté ci-dessus pour montrer la place minoritaire qu'il occupait dans le sous-corpus étudié. Les interventions françaises viennent se fondre dans le discours arménien, à des moments où celui-ci fait défaut pour différentes raisons. Nous serions donc en présence d'une forme de *code-mixing* ou de *code-switching* arménien-français. Nous ne serons pas en mesure d'exploiter ces données concernant le français (voir cependant, dans ce même chapitre, quelques pistes en 4.), le but de notre travail étant avant tout de décrire ce qui se passe au niveau des deux variantes d'arménien lorsqu'elles sont mises en contact en discours. Pour cette raison, nous n'avons pas détaillé le contenu morpho-syntaxique de cette partie *ad hoc* du graphique. Dans une nouvelle étude, il pourrait être intéressant de savoir notamment quelles sont les catégories morpho-syntaxiques les plus touchées par l'utilisation du français.

Les autres catégories proprement morpho-syntaxiques apparaissant au fil du corpus renvoient à toutes les catégories qui sont pertinentes en arménien et qui ont été décrites lors de la présentation des systèmes des deux variantes d'arménien (voir Chapitre 2). Elles sont recensées dans le tableau suivant qui indique le nombre d'items présents dans le corpus pour chacune des catégories :

français (1)	fr	191	
adjectif (2)	adj	58	
adverbe et autres mots du discours (3)		202	
	adverbe et assimilés	adv	194
	interjection	interj	8
conjonction (4)	conj	46	
déterminant (5)		47	
	article indéfini	art.indéf	14
	démonstratif	dém.dém	19
	indéfini	dét.indéf	4
	interrogatif	dét.interr	5
	possessif	dét.poss	7
direct (6)	div	4	
numériques (7)	num	29	
postposition (8)	postp	45	
pronom (9)		100	
	démonstratif	pr.dém	24
	indéfini	pr.indéf	3
	interrogatif	pr.interr	32
	personnel	pr.pers	41
substantif (10)		237	
	N	222	
	mot vide (11)	mot vide	15
verbe (12)	V	308	
		1209	

(1) Français : nous retrouvons ici tous les mots français.

(3) Adverbes et mots du discours : la catégorie des adverbes est une catégorie floue, bien difficile à définir et à délimiter. Elle sert, en général, à regrouper sous la même étiquette tous les mots pleins qui ne sont ni des noms, ni des verbes, ni des adjectifs, ni des adpositions.

[...] dès lors qu'on cherche à préciser la délimitation traditionnelle de la classe des adverbes, on aboutit rapidement à la conclusion qu'il n'existe aucun moyen de définir positivement l'ensemble des mots ainsi étiquetés. L'étiquette 'adverbe' telle qu'elle est traditionnellement utilisée n'est guère plus qu'un terme commode pour désigner les mots qui, pour une raison ou pour une autre, ne se rangent de manière évidente dans aucune des autres classes de mots. (Creissels, 2006a : 249)

L'étude approfondie de cette catégorie hybride n'étant pas nécessaire dans le cadre de notre travail, nous nous contentons de sa définition traditionnelle. Notre but est essentiellement de montrer la représentativité de chacune des familles

morpho-syntaxiques pertinentes.

(4) Conjonction : cette catégorie regroupe les conjonctions de subordination et les conjonctions de coordination.

(5) Déterminant : dans la catégorie des déterminants, un traitement particulier a été accordé systématiquement au déterminant article indéfini, étant donné qu'il a un comportement morpho-syntaxique complètement différent en arménien oriental et en arménien occidental. Il est donc très intéressant à étudier : sa forme est différente ainsi que sa position puisque d'une variante à l'autre il est placé devant le nom ou derrière celui-ci. Pour les autres déterminants, lorsque la distinction ne sera pas pertinente, nous aurons tendance à les regrouper sous le même hyperonyme.

(6) Divers : cette catégorie surnommée *divers* est une catégorie volontairement floue, dans laquelle nous retrouvons quelques rares unités isolées dont l'étiquetage précis et systématique ne nous a pas semblé distinctif et pertinent (ex : k'arts'es « on dirait que », megen « d'un coup »...).

(7) Numéraux : nous avons regroupé dans cette partie les numéraux, qui peuvent porter des étiquettes différentes selon le contexte dans lequel ils sont employés. La plupart du temps, ils incarnent le rôle de déterminant numéral cardinal, mais ils peuvent également être un type de pronoms dits « indéfinis particuliers », qui sont des « quantificateurs ». Ceci se produit dans le cas où ils fonctionnent anaphoriquement, c'est-à-dire qu'ils ont « un antécédent nominal dont ils identifient un sous-ensemble ou dont ils empruntent la valeur lexicale » (Riegel et al., 1994 : 211).

(8) Postposition : l'arménien est une langue à postpositions, c'est-à-dire qu'il possède des mots de relation invariables qui se placent après le mot qu'ils rattachent à un autre élément de l'énoncé. Les autres mots de relation sont les conjonctions que l'on retrouve en (4).

(9) et (10) Pronom et substantif : pour les catégories nominales et pronominales, nous regarderons plus en détail les variations qui nous intéressent entre les deux variantes d'arménien et qui portent sur la déclinaison.

(11) Mot vide : nous distinguons, parmi les substantifs, une sous-catégorie particulière. Cette terminologie de *mot vide*¹⁴² est employée par certains auteurs, mais il serait certainement plus approprié de parler d'« archi-hyperonymes » ou de « mots omnibus » pour désigner des mots comme « chose », « machin », « truc » qui existent en français et qui ont également leur équivalent en arménien avec le mot b□n / p□n. Il s'agit de mots qui sont dépourvus de sens particulier, mais qui prennent un sens spécifique au sein du contexte dans lequel ils sont employés. Ils servent très souvent à remplacer dans le discours du locuteur le mot auquel il ne parvient pas à avoir directement accès. Ils peuvent également servir à compléter des informations qui ne seraient pas nécessairement véhiculées par le matériau verbal, mais qui pourraient être apportées par le matériau non-verbal comme les gestes, les mimiques, les postures, la présence ou l'absence de référent ; enfin, on peut encore les retrouver en tant que simples

¹⁴² En tant que mot « vide de sens ». Cette même terminologie peut par ailleurs servir, chez d'autres auteurs, à désigner les mots-outils.

mots-phrases, tout comme les interjections. Ces procédés existent bien en arménien, puisque nous avons retrouvé dans l'ensemble du corpus PÂQUES, une quinzaine d'occurrences de ce type.

(12) Verbe : nous retrouvons dans cette dernière catégorie, de loin la plus riche (308 occurrences sur un total de 1269 formes), aussi bien les formes verbales simples que les formes verbales analytiques. Ici, ce qui nous intéressera particulièrement sont les différentes réalisations possibles d'une variante à l'autre pour exprimer la temporalité verbale.

Une fois toutes les unités simples ou complexes étiquetées, nous avons fait un premier classement sous *Excel*, par catégories morpho-syntaxiques, pour obtenir le premier tableau.

D'après les données du tableau et d'après le graphique qui les reprend sous forme de pourcentages, nous nous apercevons que les catégories les mieux représentées dans le corpus étudié sont de loin les **verbes**, les **substantifs**, les **adverbes** ainsi que les occurrences en langue française, ces deux dernières catégories étant quasi également représentées. Ce que nous souhaitons voir à partir de ces premières données, ce sont les catégories qui sont concernées par les adaptations, avec le postulat que les plus représentées sont celles qui sont les plus sujettes aux adaptations.

Pour pouvoir évaluer et identifier les adaptations, nous avons proposé de mettre en place une nouvelle étape, non mentionnée par Mackey, et qui nous paraît spécifique et indispensable dans un cas de situation de contact de systèmes proches¹⁴³. Cette étape consistait à attribuer de façon systématique à tous les éléments du corpus relevés un degré de distance marquant la différence ou la similitude des formes entre les deux systèmes linguistiques. Autrement dit, en partant des similitudes mais aussi des différences exposées en langue, entre l'arménien oriental et l'arménien occidental, nous sommes parvenue à établir, pour chaque catégorie morpho-syntaxique étudiée, différents degrés de distance entre les deux variantes. Ces degrés déterminent sur une échelle d'un côté les formes et sens totalement communs aux deux variantes, et de l'autre, les formes différentes pour des sens identiques. Entre ces deux extrémités, réside un certain nombre de degrés, selon la catégorie morpho-syntaxique dans laquelle nous nous plaçons.

Toutes les catégories incarnées par les différentes formes du corpus¹⁴⁴ ont au moins un degré de distance commun, il s'agit du degré de distance nul, existant entre la variante orientale et la variante occidentale, que nous avons appelé **degré 1**. Ceci veut tout simplement dire que les éléments relevés et portant le degré de distance 1 sont des éléments **identiques** aux niveaux sémantique et formel (*i.e.* de la forme) en arménien oriental et en arménien occidental. Ce premier degré de différence (nul) est apparu dans notre présentation des systèmes linguistiques pour catégoriser avant tout les formes verbales ainsi que les formes pronominales qui comptent le plus de variations entre les deux systèmes, mais il nous paraît important de pouvoir utiliser ces échelles proposées

¹⁴³ Ou plus exactement dans un cas où des locuteurs qui possèdent des systèmes proches sont en contact.

¹⁴⁴ Sauf la catégorie très particulière des déterminants articles indéfinis qui possède d'emblée deux formes distinctes en arménien oriental et en arménien occidental (cf. Chapitre 2).

pour toutes les catégories présentes dans le corpus. Toutes les formes nominales, pronominales, verbales, etc. qui seront identiques en arménien oriental et en arménien occidental se verront donc marquées du degré de distance 1. Ce marquage a notamment pour but de révéler à quel point les deux systèmes arméniens sont d'un côté identiques et de l'autre, différents, et ainsi de voir quelle part du discours est consacrée aux adaptations. La complexité de cette évaluation réside dans le fait que les degrés de distance que nous avons déterminés permettent de montrer uniquement les différences morpho-syntaxiques et lexicales entre les deux systèmes et ne reflètent pas les différences phonétiques¹⁴⁵, qui constituent pourtant une autre des divergences majeures attestées entre les deux standards arméniens. Nous avons d'ailleurs décidé de consacrer un traitement particulier à celles-ci, que nous exposerons plus tard. Ce qui signifie donc que pour un même item relevé dans le corpus, nous avons noté à la fois le degré de distance hors phonétique et le degré de distance phonétique.

Les variations de prononciation consonantique ou vocalique bénéficiant donc d'un traitement distinct, nous pouvons en revenir aux autres degrés de distance que nous avons attribués à chaque unité (simple ou complexe) entrée dans le tableau, pour compléter l'étiquetage morpho-syntaxique.

- **Degré 1** : c'est le seul qui, dans les deux variantes, soit totalement **transcatégoriel**, c'est-à-dire que pour toutes les catégories morpho-syntaxiques recensées, le codage par ce degré-là signifie toujours que la forme et le sens du mot sont identiques en arménien oriental et en arménien occidental. En revanche, à partir du degré supérieur, nous avons développé des nuances plus ou moins fines selon les catégories morphosyntaxiques et les différences attestées en langue.

Toutes les catégories, excepté celles des verbes et des pronoms personnels sur lesquelles nous reviendrons, contiennent des unités qui possèdent deux autres degrés de distance qui sont les suivants :

- **Degré 2** : la forme de l'élément concerné est partiellement différente d'une variante à l'autre, mais le sens est identique. Même s'il s'avère que ce degré se manifeste rarement (il existe en langue), nous avons préféré le prévoir pour éviter une simple et stricte dichotomie entre forme identique vs forme différente, pour le même sémantisme. Nous avons prévu une étape intermédiaire qui, sans basculer à une forme totalement divergente, irait tout de même au-delà d'une simple variation phonétique de type consonantique ou vocalique (relevant du degré 1).

Nous avons notamment considéré que relèvent de ce degré 2 les substantifs portant la déclinaison particulière du génitif-datif. En effet, lors de l'exposition des différences au niveau des systèmes nominaux, nous avons établi que dans la déclinaison de la plupart des noms, la forme casuelle du nominatif-accusatif était identique dans les deux variantes arméniennes (degré 1/3), celle du génitif-datif était partiellement différente (identique au singulier mais différente au pluriel) (degré 2/3), et les trois autres (ablatif, instrumental et locatif) étaient complètement différentes (degré 3/3). Nous avons donc établi trois degrés

¹⁴⁵ Sauf pour quelques cas particuliers.

de proximité/distance.

- **Degré 3** : ce dernier degré est prévu pour rendre compte des formes qui, cette fois-ci, sont totalement différentes mais conservent un sémantisme identique d'une variante à l'autre. Ce degré concerne par exemple les différences au niveau des déclinaisons nominales (les trois précédemment citées), au niveau de la formation du déterminant article défini, au niveau des formes des pronoms ou d'autres déterminants (essentiellement les pronoms ou déterminants démonstratifs), mais aussi plus simplement, au niveau du lexique qui varie en arménien oriental et en arménien occidental.

Tous les exemples qui figurent dans les catégories comportant trois degrés de distance (entre la variante orientale et la variante occidentale) sont systématiquement classés : 1/3, 2/3, 3/3.

Quant aux systèmes verbaux et aux pronoms personnels, le traitement est plus fin puisque nous leur avons attribué, au moment de la description, deux degrés supplémentaires. Reprenons-les rapidement.

Pour les **pronoms**, les systèmes prévoient d'avoir d'une variante à l'autre (cf. Chapitre2, p.75) :

- **degré 1** : formes identiques, sens identique,
- **degré 2** : formes similaires, sens identique,
- **degré 3** : formes identiques, sens différent,
- **degré 4** : formes différentes, sens identique,
- **degré 5** : formes spécifiques.

Après avoir fait le codage, dans le corpus PÂQUES, nous ne relevons que des formes appartenant aux degrés 1 et 2, mais nous conservons bien entendu le marquage sur 5.

Quant aux **verbes**, la totalité des degrés proposés dans le tableau (cf. Chapitre2, p.54) est représentée dans le corpus. Nous avons donc :

- **degré 1** : formes identiques, sens identique,
- **degré 2** : formes identiques, sens proche,
- **degré 3** : formes similaires, sens proche,
- **degré 4** : formes identiques, sens différent,
- **degré 5** : formes différentes, sens identique.

Nous ajoutons au sein du degré 5 : les formes verbales composées accompagnées du morphème de négation, les formes verbales portant le morphème du causatif (qui est différent en oriental et en occidental), les verbes en -□I à l'impératif ainsi que les verbes irréguliers dont la base passé varie à la 3^e personne du singulier (cf. tableau récapitulatif Chapitre 2, p.99-100).

Toutes les formes pronominales et verbales concernées porteront donc une marque

du degré de distance sur 5 : 1/5, 2/5, 3/5, 4/5, 5/5¹⁴⁶.

Plus le degré de distance sera élevé, plus les variantes traiteront les phénomènes grammaticaux de façon différente. Ce marquage des degrés de distance nous permet de faire des regroupements en plaçant d'un côté les formes parfaitement communes aux deux variantes, c'est-à-dire celles porteuses du degré 1, et de l'autre, toutes les formes qui peuvent être sujettes aux adaptations, pour ainsi voir les représentativités des unes et des autres au sein d'un corpus entier.

Afin d'étudier les formes concernées par les adaptations, dans le tableau *Excel*, nous avons doté du degré de distance adéquat (de 1 à 5 maximum) toutes les attestations du corpus. Ensuite, nous avons notamment pu regrouper toutes les attestations porteuses d'adaptations afin de les étudier de plus près et de noter sur quoi portait l'adaptation en question, qu'elle soit réussie ou non.

Une colonne supplémentaire a ainsi été ajoutée pour indiquer, en fonction bien entendu de la catégorie morpho-syntaxique de l'item concerné, à quel niveau intervenait l'adaptation. Les modifications peuvent ainsi porter sur :

- la flexion :
 - la **flexion** verbale peut se trouver modifiée, c'est ce qui pourrait se passer si un locuteur cherchait à utiliser une forme verbale qui a un aspect et/ou un sens différent dans la variante voisine ;
 - la **déclinaison** nominale et pronominale peut également être touchée lorsqu'un locuteur renonce à quitter sa variante d'origine pour emprunter ponctuellement celle de son interlocuteur, puisque les cas ne sont pas nécessairement marqués par les mêmes morphèmes d'un standard à l'autre ;
- le lexique : c'est une catégorie particulière, dont la dénomination est volontairement floue, pour qu'elle puisse contenir tous les lexèmes¹⁴⁷ qui peuvent constituer une entrée dans le dictionnaire, entrée qui ne serait pas la même d'une variante à l'autre, malgré un signifié identique ou quasi identique. Nous y retrouvons aussi bien des items lexicaux (noms, verbes, adjectifs) que des items grammaticaux (cas particulier du déterminant article indéfini) ;
- la prononciation : c'est notamment dans cette colonne que nous pouvons apporter l'information indiquant une adaptation au niveau de la strate phonétique, information nouvelle reprise par ailleurs dans le tableau *Excel*. La distinction est ici faite entre une adaptation modifiant la prononciation vocalique de l'item ou sa prononciation consonantique ou à la fois vocalique et consonantique. Nous y reviendrons plus loin.

Cette nouvelle colonne permet donc d'indiquer ce qui est touché par l'adaptation dans l'item concerné. Il existe, pour le système arménien, cinq possibilités qui sont d'ailleurs

¹⁴⁶ Comme nous le verrons plus loin, pour simplifier de travail d'analyse, les niveaux 1, 2, 3 et 4 ont été regroupés en un seul niveau appelé « **intermédiaire** » permettant d'établir trois niveaux de base, comme pour le reste des items adaptables : un niveau de distance minimal, un niveau intermédiaire et un niveau de distance maximal.

¹⁴⁷ Nous entendons ici par lexèmes des morphèmes libres en opposition à des morphèmes liés.

parfaitement compatibles entre elles ¹⁴⁸ : la flexion verbale, la déclinaison (nominale ou pronominale), le lexique, la prononciation vocalique et la prononciation consonantique. Beaucoup d'adaptations seront mixtes, c'est-à-dire touchant plusieurs strates linguistiques simultanément.

Après avoir relevé toutes les attestations du corpus et avoir approfondi le cas particulier des adaptations, il nous restait encore à traiter la réussite des adaptations tentées. Pour ce faire, nous avons encore ajouté quelques colonnes dans le tableau *Excel* pour permettre de rendre compte sur quelle strate linguistique portent les adaptations et de coder celles qui sont réussies et celles qui sont non-réussies. Nous avons donc mis en place quatre sous-colonnes permettant d'évaluer la réussite au niveau lexical, morphologique, syntaxique et phonétique des adaptations relevées. Nous avons noté à l'aide d'un système ternaire les phénomènes concernés :

- **+** : l'adaptation est « **réussie** »,
- **-** : l'adaptation est « **non-réussie** » ou « **manquée** », c'est-à-dire que l'item obtenu n'est attesté dans aucune des deux variantes,
- **~** : l'adaptation est « **partiellement réussie** ». Au sein d'une même dimension linguistique, l'adaptation peut n'être qu'approximative, c'est-à-dire que certains éléments appartenant à la variante opposée ont été repris mais d'autres non, ou d'autres l'ont été mais de façon erronée.

Ce codage nous permet notamment de comptabiliser le nombre total d'adaptations non-réussies et de repérer la ou les strates linguistiques qui sont concernées par ces non-réussites. Ce codage permettra également de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de départ selon laquelle, après comparaison des deux systèmes arméniens, nous suggérons que plus les systèmes sont différents, plus les adaptations sont difficiles à produire et/ou improbables.

2. Analyse quantitative du sous-corpus PÂQUES

2.1. Traitement des adaptations : tendances générales

2.1.1. Analyse globale

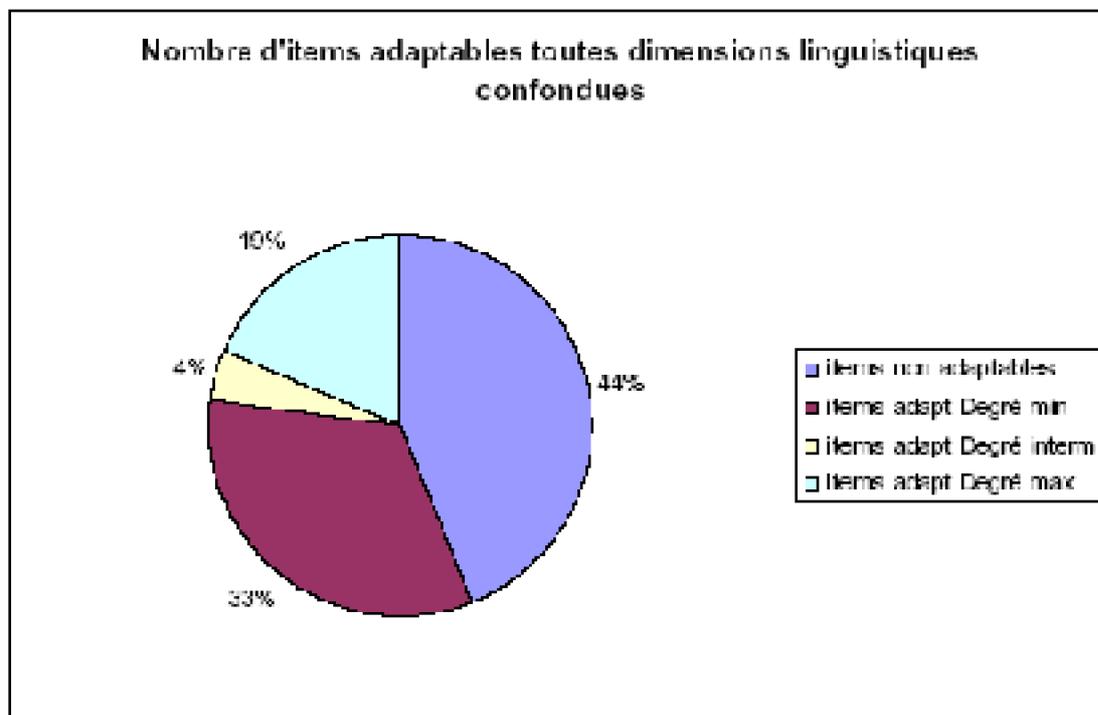
2.1.1.1. Adaptations tentées

Nous nous devons de rendre compte, au moins pour un de nos sous-corpus ¹⁴⁹, de la place que peuvent occuper en discours les adaptations potentielles une fois les systèmes placés en contact (par l'intermédiaire des locuteurs qui en font des usages particuliers).

¹⁴⁸ Sauf le cas de la flexion qui est incompatible : un même item ne peut pas être fléchi à la fois nominalement et verbalement.

C'est uniquement à partir de ces résultats que l'approfondissement de l'analyse fine sur le fonctionnement des adaptations peut prendre place et devenir cohérente.

Si nous regardons, de façon globale, tous les items arméniens du corpus PÂQUES et que nous regroupons tous ceux qui, toutes strates linguistiques confondues, peuvent être sujets à adaptation, nous obtenons le graphique suivant :

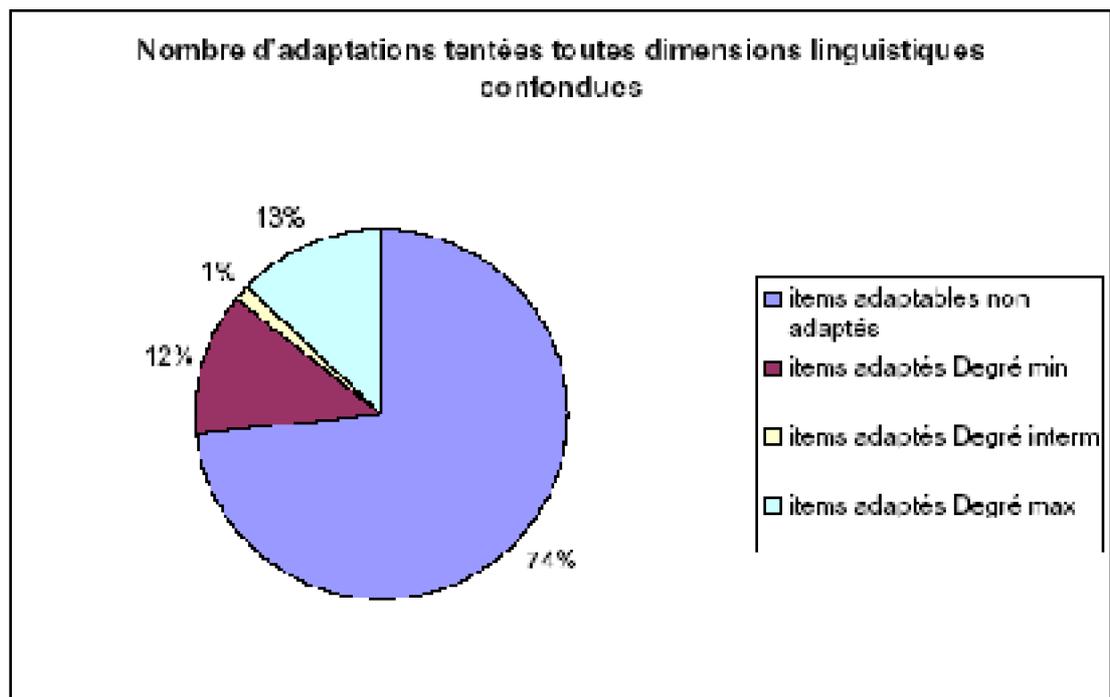


A partir du corpus, nous constatons que sur les 1068 formes arméniennes produites, 44% sont complètement identiques¹⁵⁰ dans les deux variantes aussi bien au niveau de la prononciation que de la forme ou du sémantisme et 56% comportent une variation potentielle sur une strate linguistique au minimum. Ce qui veut dire que sur la totalité des items recensés, les adaptations peuvent se produire sur plus d'une forme arménienne sur deux, que ce soit au niveau phonétique, morpho-syntaxique ou sémantico-lexical. Ce premier graphique nous donne déjà une indication sur les systèmes.

Il nous faut alors connaître le nombre d'adaptations qui sont effectivement tentées par les locuteurs, pour savoir quelle est la différence entre le nombre de formes adaptables et le nombre de formes adaptées. Si nous comptabilisons donc le nombre d'adaptations qui sont effectivement tentées par les locuteurs tout au long du corpus, voici ce que nous obtenons :

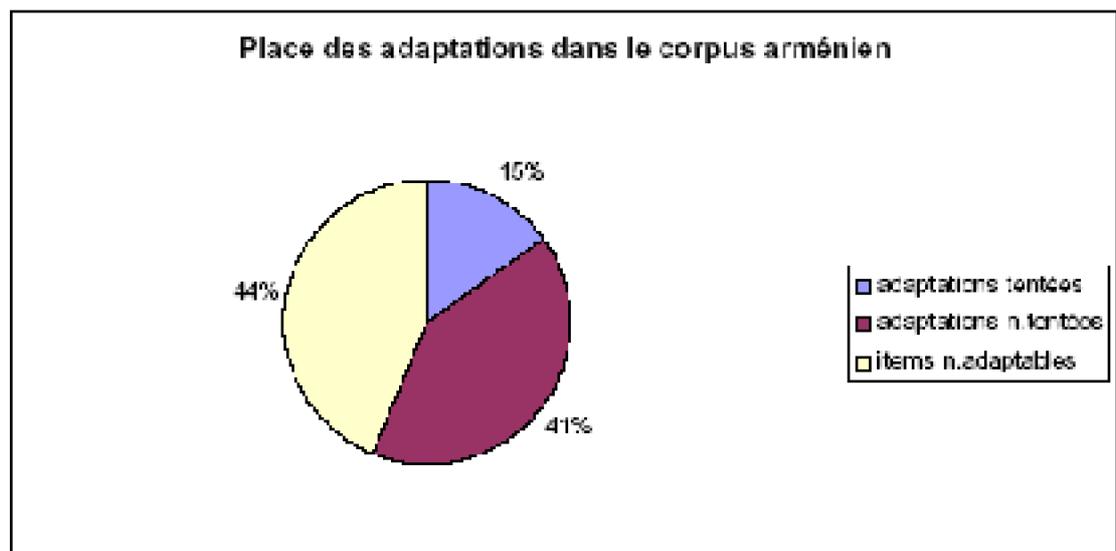
¹⁴⁹ Le travail était trop lourd dans le cadre de cette recherche pour le faire de façon systématique. En le tentant sur un corpus, la volonté était de montrer au moins une première tendance, qu'il sera intéressant d'enrichir par la suite.

¹⁵⁰ Dans toute l'étude, nous avons conservé les formes identiques et répétées. Ces 44% reflètent les réalisations dans un corpus, et non les attestations en langue. Pour que l'étude soit complète, il aurait été bon d'avoir des corpus témoins dans lesquels tous les locuteurs auraient utilisé la même variante.



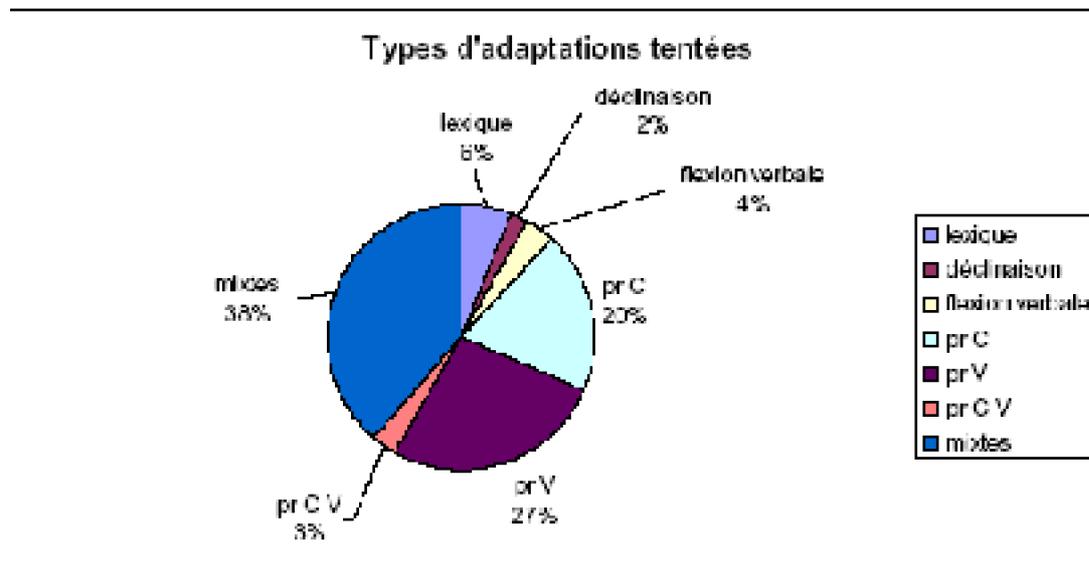
Sur les 605 items potentiellement adaptables (qui représentent 56% des items arméniens), sur toutes les strates linguistiques décrites, 161 sont effectivement adaptés par les locuteurs, soit 26% des formes adaptables (tous degrés confondus), c'est-à-dire que presque une forme sur quatre qui peut être adaptable est adaptée.

Quant au schéma suivant, il nous permet de voir la place que prennent les formes adaptées, cette fois-ci dans la totalité du corpus arménien. Celles-ci ne se produisent que sur 15% des items, ce qui semble, sur la totalité, relativement peu. Nous verrons plus tard, en détail, le fonctionnement particulier de ces adaptations.



Une fois déterminée la place qu'occupaient les formes adaptées dans le corpus

arménien, nous nous sommes intéressée aux types d'adaptation qui étaient tentés par l'ensemble des locuteurs. Nous avons cherché à savoir quel domaine était le plus touché par les adaptations, c'est-à-dire quel domaine semblait le plus accessible aux locuteurs désireux de s'adapter. Le schéma suivant présente le résultat obtenu :



Nous voyons bien la façon dont sont répartis les différents types d'adaptation, mais un regroupement doit d'emblée être effectué. Il concerne les différentes possibilités de prononciation (vocalique, consonantique ou les deux) que nous devons faire figurer sous la même étiquette rassemblant les adaptations phonétiques de tous types. Celles-ci s'élèvent alors à 50% de la totalité des adaptations tentées, ce qui est de loin le type d'adaptation le plus récurrent dans le sous-corpus étudié. Tous locuteurs confondus, ceux-ci semblent accorder une place majeure aux adaptations phonétiques. Un item sur deux du corpus en contient une, auquel il faudrait ajouter également les adaptations mixtes (c'est-à-dire celles portant simultanément sur plusieurs strates), comportant elles aussi des variations phonétiques. Ensuite, viennent les trois possibilités restantes, réparties de façon quasi identique :

- les adaptations lexicales (6%), c'est-à-dire les items qui possèdent une entrée lexicale différente en arménien oriental et en arménien occidental,
- les adaptations morphosyntaxiques (déclinaison + flexion verbale : 6%), c'est-à-dire celles qui contiennent une variation au niveau de la morphologie verbale, nominale ou pronominale,
- et enfin, les adaptations dites mixtes, c'est-à-dire celles composées de plusieurs types simultanément (38%).

Au sein de ces dernières, nous avons différentes combinaisons possibles qui sont les suivantes :

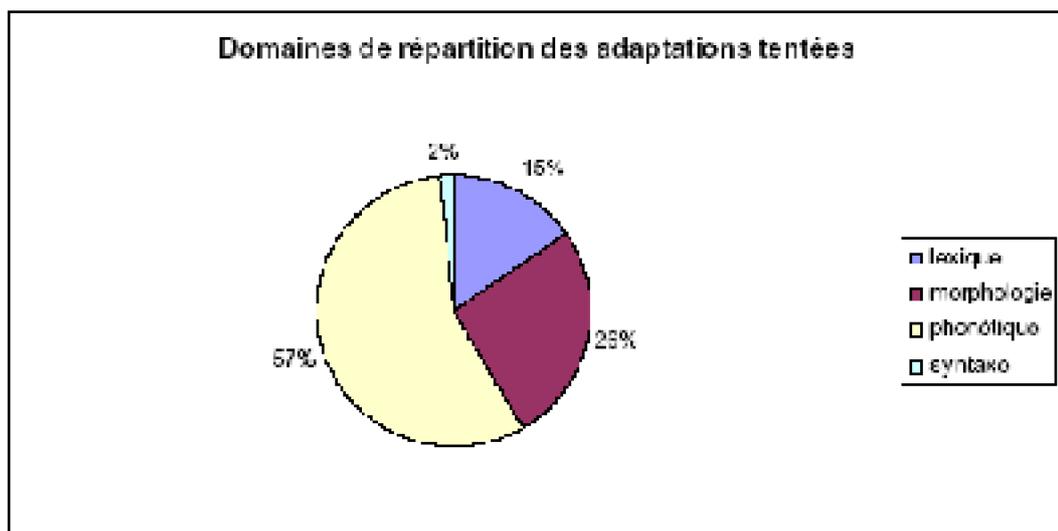
- lexique + flexion verbale,

- lexique + prononciation,
- lexique + flexion + prononciation,
- flexion verbale + prononciation.

Il est intéressant de constater que les adaptations mixtes, c'est-à-dire se produisant sur plusieurs niveaux linguistiques, sont relativement nombreuses, malgré la difficulté apparente pour les produire.

Amorce d'interprétation : nous pouvons dire que ces adaptations mixtes sont *a priori* les plus difficiles à produire puisqu'elles demandent la maîtrise simultanée des différences dialectales portant sur plusieurs strates linguistiques. Parmi elles, la classe la plus fréquente est celle mêlant une variation morphosyntaxique ou lexicale à la prononciation. Les combinaisons contenant des variations de ce type (un domaine complexe + la prononciation) semblent tout de même moins difficiles à produire que celles faisant appel à un lexique différent combiné à une morphologie différente, complétées ou non par la prononciation (combinaisons de deux domaines complexes ± la prononciation).

Si nous répartissons à présent l'ensemble de ces 61 adaptations mixtes dans chacun des domaines linguistiques concernés, nous obtenons le graphique suivant, regroupant dans les quatre strates étudiées, l'ensemble des 161 adaptations tentées par les locuteurs :



Ces données ne font que confirmer ce que nous avons constaté avec le graphique précédent. Les locuteurs qui tentent de s'adapter à la variante opposée le font massivement sur le plan phonétique (57%), en essayant de reproduire des sons qui, selon eux, sont spécifiques à la variante-cible. Ensuite, ils s'essayent également au plan morphologique (26%), c'est-à-dire qu'ils utilisent des morphèmes qui ont par exemple une forme différente d'un dialecte à l'autre (pour un sens identique). Mais ils font également 15% d'adaptations lexicales, c'est-à-dire qu'ils utilisent des items lexicaux spécifiques à la variante opposée. Enfin, le domaine qui est de loin le moins touché par les adaptations est le domaine syntaxique (2%). D'ailleurs, nous pouvons noter d'emblée que les quatre

adaptations tentées au niveau syntaxique sont non-réussies.

Amorce d'interprétation : la non-réussite et le manque d'adaptations à ce niveau-là montrent à quel point ce domaine semble difficile d'accès aux locuteurs. C'est probablement celui dont ils ont le moins conscience dans l'organisation du système, et donc celui qui semble le plus difficile à maîtriser.

2.1.1.2. Adaptations réussies

Sur les 1078 items arméniens, on relève un nombre total de 161 adaptations effectives, toutes strates linguistiques confondues, c'est-à-dire des adaptations aussi bien au niveau phonétique, que morphosyntaxique et/ou lexical, ces différentes dimensions pouvant être amenées à se combiner.

Sans regarder en détail les différentes combinaisons possibles, nous avons relevé :

- des adaptations purement phonétiques : au niveau consonantique (PC), au niveau vocalique (PV), ou les deux (PC PV) ;
- des adaptations morphologiques (et/ou syntaxiques dans de très rares cas) ;
- des adaptations lexicales : nous plaçons dans cette catégorie particulière les items bénéficiant d'entrées lexicales différentes en arménien oriental et en arménien occidental, autrement dit des items qui, pour un signifié identique ou quasi identique dans les deux variantes, se manifestent sous deux signifiants distincts (cf. exemples Chapitre 2, p.95). Nous avons regroupé dans cet ensemble des exemples relevant de catégories différentes :
 - tout d'abord, tous les mots lexicaux ou grammaticaux ayant un signifiant différent d'une variante à l'autre,
 - quelques expressions, mots du discours ou interjections que nous avons relevés et qui nous paraissent être représentatifs, c'est-à-dire spécifiques, d'une des deux variantes,
 - le déterminant article indéfini, qui est un morphème grammatical particulier et qui possède deux entrées distinctes dans les dictionnaires d'arménien oriental et d'arménien occidental. Cet item sera également noté dans la catégorie des adaptations morphologiques (non pas pour sa forme mais pour la position qu'il occupe).

Après avoir noté quels étaient les domaines linguistiques les plus touchés par les adaptations, il est important d'examiner leur taux de réussite.

Amorce d'interprétation : ces tentatives d'adaptation au dialecte opposé sont d'une part des signes d'une motivation certaine de la part des locuteurs. En effet, pour montrer un désir d'empathie ou une forme de respect à leur interlocuteur, ils essaient d'utiliser les éléments qu'ils pensent connaître de la variante voisine. D'autre part, la réussite de ces adaptations permet de maximiser l'intercompréhension, de la rendre plus confortable puisque sans adaptation, rappelons-le, l'intercompréhension reste possible. En revanche,

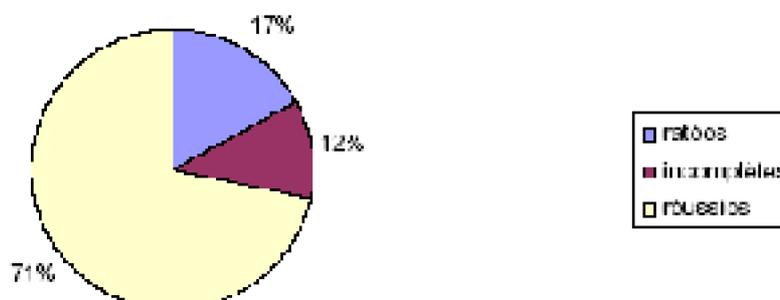
le seul frein à la compréhension mutuelle, mis à part tout élément propre à l'interaction verbale que l'on peut retrouver dans une interaction monolingue, sont les adaptations non-réussies. Si celles-ci constituent des formes qui ne sont attestées ni dans une variante, ni dans l'autre, et ne sont pas reconnaissables par les interlocuteurs concernés, alors elles pourront ponctuellement être sources de malentendus, mais elles ne remettent pour autant pas en cause la motivation des locuteurs les ayant produites.

Comme nous l'avons précédemment détaillé, nous avons attribué trois annotations possibles pour les adaptations : réussie, non-réussie et incomplète/partielle. Ces annotations ont été portées pour chaque item adapté, sur les niveaux linguistiques concernés (répartis sous forme de colonnes), c'est-à-dire uniquement sur ceux qui comportaient des traits distinctifs, donc une différence potentielle, d'une variante à l'autre. Ces annotations pouvaient ainsi concerner, selon les cas, une colonne ou plusieurs colonnes de façon simultanée, au choix parmi les niveaux lexical, morphologique, phonétique et syntaxique. Ce système de codage nous permet de repérer plusieurs informations, à propos des strates linguistiques concernées. Nous pouvons directement savoir :

- si l'item relevé est « mono-adaptable » ou « multi-adaptable », (c'est-à-dire adaptable sur une seule ou sur plusieurs strates en même temps) et s'il est adapté sur les bonnes strates linguistiques ou pas, c'est-à-dire s'il est « mono-adapté » ou « multi-adapté » dans les strates prévues ;
- quelles sont les strates pour lesquelles les adaptations sont le plus souvent réussies (+) vs celles pour lesquelles les adaptations sont le plus souvent non-réussies (-) ou incomplètes (~), c'est-à-dire quelles sont les strates les plus accessibles (vs les moins accessibles) aux locuteurs essayant de s'adapter à la variante opposée ;
- quelle est la part occupée par les adaptations non-réussies (est-elle importante ou non ?).

Le graphique suivant permet de voir la répartition de la réussite par rapport au nombre total d'adaptations tentées :

Réussite des adaptations

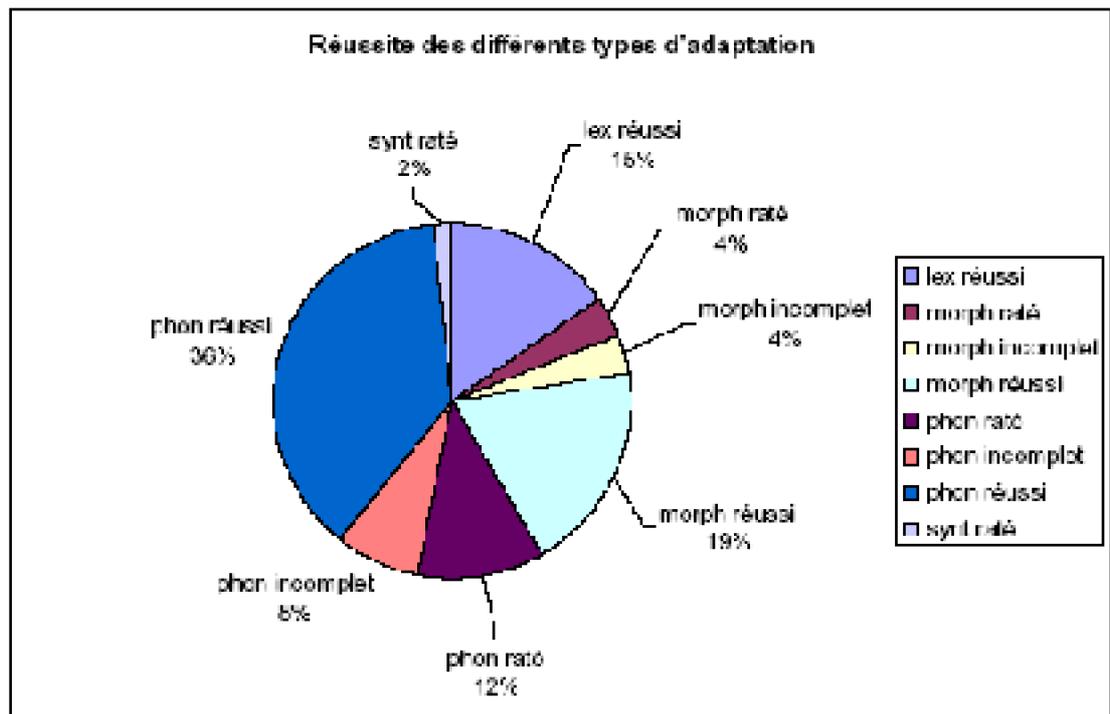


Ces données sont extrêmement intéressantes à analyser. Nous nous rendons compte, que toutes dimensions linguistiques confondues, 71% des adaptations tentées par les locuteurs adaptants (toutes variantes confondues) sont réussies, c'est-à-dire que les formes adaptées sont attestées telles quelles dans la variante opposée. Dans ce sous-corpus, les locuteurs adaptants réussissent donc le plus souvent les adaptations qu'ils tentent.

Nous relevons par ailleurs 12% d'adaptations incomplètes, qui se produisent uniquement aux niveaux phonétique et morphologique. Au niveau lexical, toutes les adaptations tentées sont entièrement réussies, et au niveau syntaxique, comme nous l'évoquions précédemment, les quatre tentatives qui sont faites échouent. Les adaptations phonétiques et morphologiques faisant partie de cette catégorie sont donc incomplètes ou partielles, c'est-à-dire qu'elles ne portent que sur une partie de l'item adaptable. Par exemple, au niveau phonétique, l'adaptation est partielle si sur deux (ou plus de) phonèmes adaptables au sein du même item (simple ou composé), un seul est adapté selon le système phonologique opposé. Et au niveau morphologique, l'adaptation est partielle si elle ne porte par exemple que sur une partie d'un morphème discontinu adaptable.

Quant aux 17% restants, ils reflètent les adaptations non-réussies, c'est-à-dire celles qui ne sont attestées ni dans la variante-cible ni dans la variante-source.

La représentation suivante permet de voir la répartition, par dimension linguistique, de la réussite des différents types d'adaptation :



Sur la totalité des adaptations tentées, nous pouvons voir en détail dans quels domaines les adaptations sont les plus réussies. La phonétique est une fois de plus le domaine le plus concerné. Rappelons qu'elle était déjà le domaine le plus touché par les tentatives d'adaptation (57%), sans évaluation du degré de réussite. C'est au sein du domaine le plus exploité pour les adaptations que les tentatives sont les plus réussies (36%).

Les adaptations sont morphologiques dans 26% des items adaptés, et il est à noter que 19% (sur la totalité des items adaptés) de ces adaptations sont parfaitement réussies. Ceci a le mérite de montrer que des adaptations à ce niveau-là sont tout à fait réalisables, ce qui, étant donné les différences morphologiques mises en avant lors de la présentation des deux systèmes arméniens, ne paraissait pas aller de soi. Nous détaillerons un peu plus loin les catégories morphologiques touchées par ces adaptations.

Il est enfin à noter que les adaptations lexicales ont la particularité d'être toutes réussies, c'est-à-dire que les 15% que représentent les adaptations lexicales sur la totalité des tentatives sont des formes attestées à l'identique dans la variante-cible.

Nous ne revenons pas sur les adaptations phonétiquement et morphologiquement incomplètes, qui représentent respectivement 8% et 4% des adaptations tentées.

2.1.1.3. Adaptations non-réussies

Parmi les adaptations non-réussies qui, rappelons-le, se manifestent sur 17% de la totalité des items adaptés, la part la plus importante est là encore occupée par la phonétique (12%). Quelques-unes ont tout de même été relevées au niveau morphologique (4%) et au niveau syntaxique (2%).

a) Niveau syntaxique (2%) :

Les quatre items faisant partie de ce niveau sont les suivants :

Loc	Var	item corpus	variante-source	variante-cible		adaptation			L	M	P	S
Martin	OR	dagavin	dur	dagavin	adv	duzo	3/3		+			
Martin	OR	lja giteik	tjik' imanum (tje giteik)	tjeik k'icar	Vb	dicar - flexion	5/5	PC	+	-	-	-
Martin	OR	ε ek'ats'	o ek'at'i	jegodz ε	Vb	flexion + pr V	5/5	PC		+	-	-
NZ	OC	ε anum	gane	o ... anum	Vb	flexion + pr V	5/5	PV		+	-	-

Les trois premières formes sont employées par Martin, locuteur d'arménien oriental. La première d'entre elles (« encore ») est correcte d'un point de vue lexical, puisque Martin procède à une reprise en écho suite à une question que lui adresse NZ (locuteur d'arménien occidental). Il reprend donc parfaitement le mot spécifiquement occidental, mais il ne semble pas en avoir saisi parfaitement le sens. L'énoncé qu'il produit alors n'est syntaxiquement pas correct, puisqu'il ne peut faire figurer dans son énoncé un terme avec un tel sémantisme. NZ demande à Martin s'il a *encore* de la famille en Iran, et Martin veut lui signifier qu'il n'en a *plus*, mais reprend le terme *encore* employé par NZ, qui établit un contresens et donne un énoncé syntaxiquement incorrect, du type : « je n'ai pas encore quelqu'un » (au lieu de « je n'ai plus personne »).

La deuxième forme (« tu ne savais pas ») relevée dans le tableau ci-dessus est une forme verbale composée (à l'imparfait de l'indicatif) prononcée par Martin. D'un point de vue lexical, il a choisi la bonne entrée attestée en arménien occidental (qui existe aussi dans un registre plus soutenu en oriental) ; d'un point de vue phonétique, l'adaptation est partiellement réussie (une seule consonne est prononcée à l'occidentale sur les deux possibles) ; d'un point de vue morphologique et syntaxique, l'adaptation est non-réussie ou plutôt elle n'est pas effectuée. Martin conserve la forme soutenue de l'arménien oriental. Le morphème -□ik devant apparaître en guise d'auxiliaire passé (lié au morphème de négation) est accolé à la base verbale, ce qui empêche par là-même de voir apparaître le morphème -□r, spécifique en occidental des formes verbales analytiques au présent et à l'imparfait. Donc sur les deux morphèmes nécessaires pour une adaptation réussie, l'un d'entre eux est absent et l'autre n'est pas situé au bon endroit ; Martin a conservé la construction orientale de la négation.

Les troisième et quatrième formes sont prononcées par Martin et NZ, des locuteurs de dialectes différents, mais portent sur le même phénomène syntaxique. Dans les deux cas, l'adaptation morphologique est parfaite (l'adaptation phonétique est partielle ou inexistante, mais ce n'est pas le plus pertinent), en revanche, l'adaptation syntaxique ne s'est pas faite. Elle porte sur une particularité de l'arménien oriental qui possède une position de focus préverbal essentiellement avec les formes verbales analytiques, c'est-à-dire que l'on a la possibilité de placer le focus (qui est un pronom interrogatif ou un terme sujet ou objet...) à gauche de l'auxiliaire, ce qui modifie la place relative de l'auxiliaire et du participe.

Chez Martin, l'adaptation morphologique est parfaitement réussie (même si la prononciation fait défaut) puisqu'il emploie le morphème -□ts' attesté en arménien occidental, pour exprimer le parfait (vs -□len arménien oriental), mais il a conservé l'ordre

syntaxique oriental en inversant l'ordre participe/auxiliaire, ce qui fait apparaître le nom complément (Arménie+ABL) dans la position de focus préverbal, c'est-à-dire juste avant l'auxiliaire.

(138) Martin : **asum a hajost'anits e ek'ats'**
 (139) Martin trad : *il dit qu'il est d'Arménie*

S'il avait adopté l'ordre syntaxique occidental, c'est-à-dire sans position spécifique de focus, la place précédant l'auxiliaire aurait été remplie par défaut par la base verbale : □sum □ h□j□st□nits jeg□dz □.

Pour NZ, c'est exactement le phénomène inverse qui se produit. L'adaptation morphologique au présent est totalement réussie (la prononciation vocalique aurait pu être différente, c'est-à-dire [□] au lieu de [□], puisque NZ a déjà montré qu'il pouvait y avoir recours), mais il n'est pas allé jusqu'à adopter l'ordre syntaxique de l'arménien oriental avec la position de focus préverbal.

(119) NZ : ((bruit de bouche)) vor t'e□its □js t'ə□n -komers- **e anum tjem "anum**
 (120) NZ trad : ((bruit de bouche)) *d'où est-ce que ce garçon fait du commerce je ne sais pas*

En oriental, la position de focus préverbal aurait dû être occupée par le GN interrogatif (vor t'e□its, « d'où »), l'auxiliaire aurait donc dû se trouver juste après celui-ci, alors qu'il est resté accolé à la base verbale. Si l'adaptation avait été complète de la part de NZ, nous aurions obtenu : vor t'e□its □ (□) □js t'ə□n -komers- □num t□□m "□num.

Une seconde interprétation est envisageable pour ce même exemple. Si nous décidons de considérer le GN interrogatif comme une question rhétorique, la place de focus préverbal devrait alors être occupée par le complément d'objet. Et c'est bien ce qui est observé. Dans ce cas-là, l'adaptation syntaxique serait réussie, car si NZ ne l'avait pas effectuée, c'est le participe qui aurait occupé la place de focus préverbal : vor t'e□its □js t'ə□n -komers- □num □ t□□m "□num.

Le niveau syntaxique, avec cette spécificité de l'arménien oriental, semble de loin le plus complexe à maîtriser, les applications étant très restrictives. Après avoir interrogé les locuteurs, ce niveau est celui dont l'utilisation leur paraît la moins consciente. Les adaptations s'en trouvent par-delà limitées voire inexistantes. Nous ne pouvons donc pas dire que les deux derniers exemples étudiés sont des adaptations non-réussies par rapport aux deux premières, dont l'une correspond à un mauvais choix d'un point de vue sémantico-syntaxique, et l'autre renvoie à un choix erroné quant au placement des morphèmes (et une absence). Les deux derniers énoncés montrent uniquement des adaptations **inexistantes** au niveau syntaxique et non des adaptations non-réussies ou incomplètes. Ce qui nous montre une possibilité d'énoncés hybrides, c'est-à-dire d'énoncés ¹⁵¹ adaptés partiellement. Nous ne nous intéressons pas seulement aux items

¹⁵¹ Nous dépassons ici le niveau de l'item simple (ou composé) pour atteindre le niveau de l'énoncé (c'est-à-dire un ensemble d'items syntaxiquement cohérents, en tout cas à l'oral) produit par un locuteur dans un tour de parole.

mais aux items réunis ensemble et fonctionnant dans des énoncés. Nous les analyserons en détail plus loin.

b) Niveau morphologique

Sur les 9 adaptations morphologiques non-réussies relevées dans le corpus PÂQUES, toutes sont produites par des locuteurs d'arménien oriental qui, comme nous le verrons plus loin, sont ceux qui font le plus de tentatives d'adaptation, donc ceux qui prennent le plus de risque de produire des formes non attestées. Cathy et Martin utilisent des morphèmes essentiellement aux niveaux de la flexion verbale et de la flexion nominale qui ne sont attestés ni dans leur variante d'origine, ni dans la variante-cible. Il est intéressant de voir que sur ces 9 formes erronées, 4 correspondent à une forme particulière d'hypercorrectisme qui est ce que nous avons appelé « **l'invention** », c'est-à-dire la création, qui aurait pu être évitée, de morphèmes qui n'existent pas dans la variante opposée. Dans ces quelques exemples, les locuteurs ont manifestement cru que les morphèmes flexionnels étaient différents entre la variante orientale et la variante occidentale, or il s'avère qu'ils sont identiques. Ils ont donc fait des tentatives d'adaptation non-réussies parce que non nécessaires et non attestées. Il s'agit des formes 1, 2, 3 et 9 du tableau ci-après.

Les autres formes sont dites « **bricolées** », c'est-à-dire que le locuteur connaît partiellement certaines règles propres à la variante-cible qui sont bien différentes de celles de son système d'origine, mais il les emploie mal. Nous obtenons alors des formes là encore inexistantes.

Loc	Var	item corpus	variante-source	variante-cible		adaptation			L	M	P	S
Cathy	OR	drez	ezer	tserevtszi lhet	pr.p	déclinaison	2/5	PC		-	-	
Martin	OR	q'ili fane	fani	doni	Vb	flexion	1/5	PC		-	-	
Cathy	OR	utik	ufek	udek	Vb	flexion + pr.V	1/5	PC		-	-	
Martin	OR	tja gideik	tjik' imonum (tja gideik)	tjik kider	Vb	lex + flexion	5/5	PC	+	-	-	-
Cathy	OR	tik garnai	k'aroe	garnar	Vb	lex + flexion	3/5	PC	+	-	+	
Martin	OR	devim	t'evam	devi	Vb	flexion	5/5	PC		-	+	
Martin	OR	tja desodz	tjir tesc	tjir desodz	Vb	flexion + pr.C	5/5	PC		-	+	
Martin	OR	jepetsu	jek'etsu	jepetsil	N	pr.C	1/3	PC		-	+	
Cathy	OR	mez	mer	mer	pr.p	déclinaison	1/5			-		

Dans ces quelques exemples d'adaptations morphologiques non-réussies, nous avons pu voir des illustrations des deux formes d'hypercorrectisme que nous avons introduites précédemment (cf. p.173).

c) Niveau phonétique

Comme nous le disions précédemment, les adaptations qui connaissent le plus fort taux d'échec sont les adaptations phonétiques (12% de la totalité des adaptations tentées). La première raison pouvant expliquer ce taux élevé est le fait qu'avec un total de 57%, le niveau phonétique est le niveau le plus touché par les tentatives d'adaptation, il est donc par la même occasion le plus exposé au risque de non-réussites.

La particularité des 27 items que nous avons codés comme faisant partie de cette

catégorie de non-réussite réside dans le fait que ces items ne sont pas phonétiquement mal adaptés, selon le système de la variante-cible, mais qu'ils ne sont tout simplement pas phonétiquement adaptés. Nous les avons donc codés négativement non pas pour marquer le fait qu'ils étaient adaptés de façon non attestée selon le système phonétique de la variante-cible, mais pour marquer le fait qu'ils n'étaient pas adaptés du tout. Rappelons que nous avons consacré dans notre tableau d'analyse une colonne destinée aux variations phonétiques (consonantiques, vocaliques ou les deux) qui existaient entre les deux variantes. Nous avons systématiquement reporté les différences de prononciation qui pouvaient se manifester sur le même item selon qu'il était prononcé par un locuteur d'arménien oriental ou un locuteur d'arménien occidental. Ces variations phonétiques sont extrêmement nombreuses mais elles ne sont que potentielles : les items où elles interviennent n'ont été adaptés sur aucune des strates linguistiques. Ces items ne font donc pas partie des formes adaptées, puisque malgré le fait qu'elles contiennent des variations phonétiques potentielles, ces unités étant à chaque fois prononcées par des locuteurs de variante-source, les variations ne sont pas actualisées. En revanche, pour les formes qui sont adaptées sur n'importe quelle strate linguistique (phonétique, morpho-syntaxique ou sémantico-lexicale) par des locuteurs qui tentent ponctuellement d'accéder à la variante-cible, nous avons regardé si les adaptations phonétiques étaient réussies ou non.

Les 27 items relevés dans cette catégorie comportent une adaptation sur au moins une autre strate linguistique que la strate phonétique. Il s'agit donc de formes réellement différentes aux niveaux lexical et/ou morphologique des formes de la variante-source donc des formes adaptées à la variante-cible, mais en revanche, elles ne comportent pas d'adaptations phonétiques. Les variations phonétiques ne sont donc pas actualisées dans ces cas-là. A ce propos, nous remarquons deux tendances dans la non-adaptation au niveau phonétique :

1) le locuteur d'arménien occidental, NZ, ne produit que des consonnes occlusives ou affriquées **voisées** dans les items adaptés morphologiquement ou lexicalement à l'arménien oriental pour lesquels il aurait dû produire (pour aboutir à une adaptation complète) des consonnes non voisées (voire tendues) s'il avait appliqué les spécifications phonétiques de l'arménien oriental ;

2) les locuteurs d'arménien oriental, Cathy et Martin, ont tendance également à conserver leur prononciation orientale dans des formes lexicalement et/ou morphologiquement adoptées de l'arménien occidental, pour les consonnes non voisées et tendues.

Amorce d'interprétation : quand nous avons interrogé les locuteurs OR sur le plan phonétique, il en était ressorti qu'ils renaient essentiellement la présence de consonnes voisées dans le système des locuteurs OCC, alors que ces derniers utilisent également des consonnes non voisées et opèrent une inversion non voisées/voisées dans les deux sens. Mais les deux systèmes phonologiques étant symétriquement inversés, là où les locuteurs OR utilisent des consonnes voisées, les locuteurs OCC emploient généralement des consonnes non voisées et inversement. Or, les locuteurs OR imitant globalement le système phonologique des locuteurs OCC, ils ne semblent avoir retenu que l'usage des consonnes voisées (et non des consonnes non voisées) qu'ils se réapproprient lors de la

production d'items morphologiquement et/ou lexicalement occidentaux. Pour ces cas-là si, en plus du reste, ils avaient mené l'adaptation phonétique jusqu'au bout, il aurait été attendu qu'ils produisent des consonnes (occlusives ou affriquées) non voisées. Or, il se trouve que dans tous les exemples où cette variation est possible, la consonne est systématiquement prononcée comme étant voisée, reflétant probablement la représentation caricaturée qu'ils ont du système phonologique occidental. Ce qui fait qu'ils retrouvent, probablement de façon involontaire, ni plus ni moins leur propre prononciation.

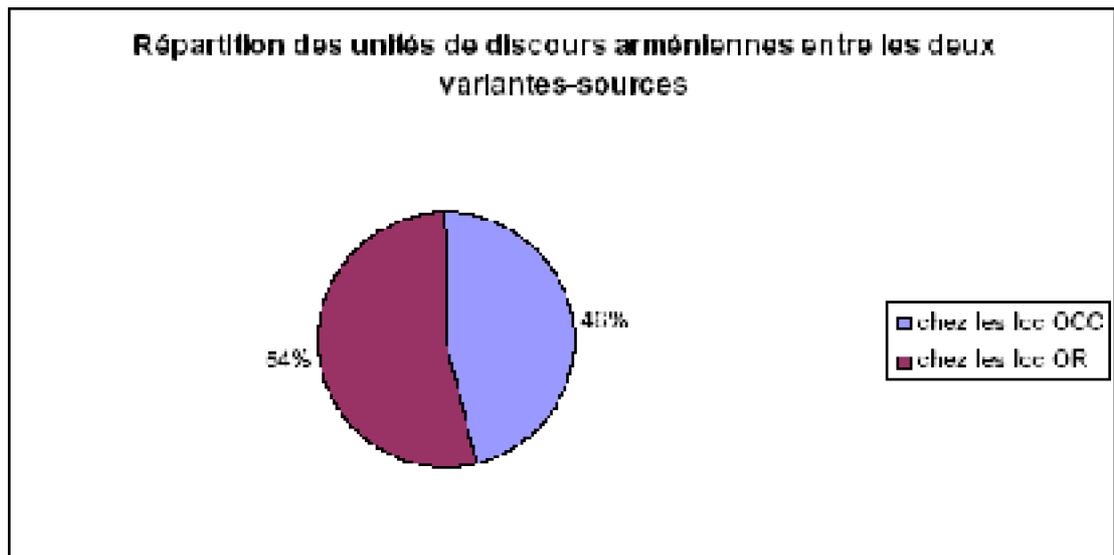
Autrement dit, quand les locuteurs d'arménien oriental ont le choix entre une consonne (occlusive ou affriquée) non voisée (voire tendue) issue de leur propre système et une consonne voisée dans le même contexte, issue de la variante occidentale, ils semblent, dans ces cas de non-adaptation, conserver leur consonne-source. Et quand ils ont le choix entre une consonne voisée issue de leur système et une consonne-cible non voisée dans le même contexte, ils choisissent la consonne voisée, pensant peut-être qu'elle est représentative du système opposé, selon eux plus voisé que le leur (même si elle se retrouve à l'identique dans leur propre système). Ces exemples montrent bien le décalage qui peut exister entre la différence dialectale réelle et la représentation que les locuteurs ont de leur système (phonologique) et du système voisin et qui peut les guider dans leurs adaptations.

2.1.2. Analyse détaillée par variante et par locuteur

2.1.2.1. Traitement des adaptations par variante

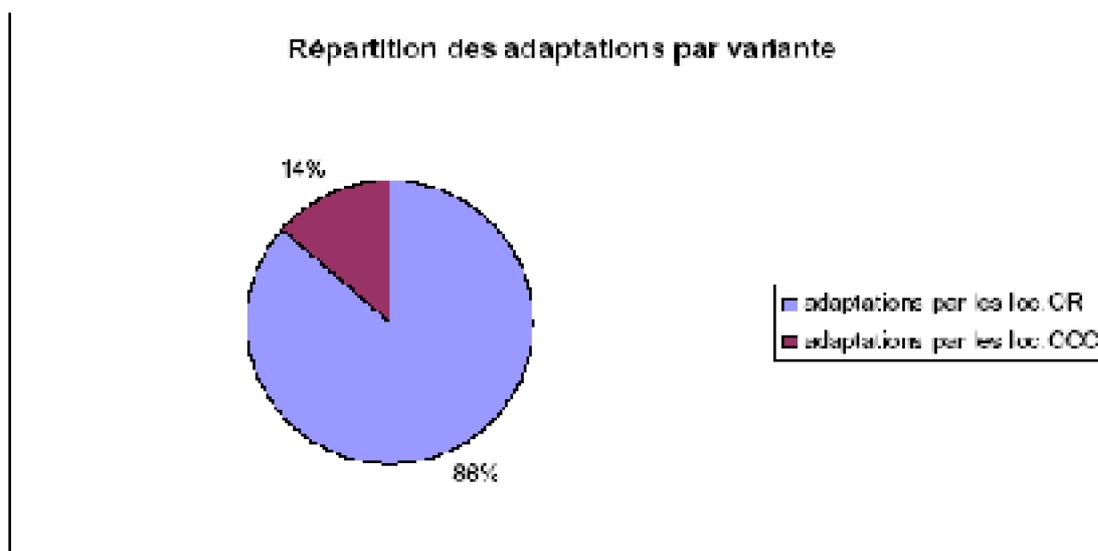
Nous venons de montrer la place qu'occupaient les adaptations, leur taux de réussite et de non-réussite au sein d'un même corpus, sans distinction de variantes et de locuteurs. A présent, en ajoutant ces facteurs déterminants, nous allons pouvoir préciser notamment le sens pris par les adaptations, autrement dit savoir si elles sont plus fréquentes chez des locuteurs d'arménien oriental ou d'arménien occidental.

Avant de présenter les résultats, nous devons nous assurer que la comparaison entre les deux groupes de locuteurs est pertinente, c'est-à-dire qu'elle se base approximativement sur le même nombre d'unités de part et d'autre et que la répartition n'est pas totalement déséquilibrée.



Après avoir retiré les éléments français faisant partie du corpus, nous avons séparé les unités simples ou composées produites par les locuteurs d'arménien oriental de celles produites par les locuteurs d'arménien occidental. Nous voyons que la participation orientale est quelque peu supérieure à l'occidentale, ce qui peut être notamment expliqué par le nombre de locuteurs principaux. Dans le corpus PÂQUES étudié, nous avons deux locuteurs principaux du côté oriental (Cathy et Martin) vs un principal (NZ) du côté occidental, différence qui peut montrer le décalage dans le nombre de formes produites de part et d'autre. Pour être plus précis, il faudrait regarder la répartition des unités prononcées locuteur par locuteur, mais ce travail ne nous paraît pas indispensable pour la suite de l'analyse, le plus important étant juste de dégager une première tendance et de constater qu'il n'existe pas un trop grand décalage dans la répartition entre les deux variantes.

Si nous reprenons les adaptations sans distinguer les dimensions linguistiques dans lesquelles elles sont produites et que nous les regroupons par variante puis par locuteur, voici un des schémas que nous obtenons :



Sur les 161 adaptations effectuées, 139 (86%) sont émises par des locuteurs d'arménien oriental tentant d'utiliser la variante occidentale au niveau phonétique, morpho-syntaxique et/ou sémantico-lexical, et 22 seulement (14%) sont produites par des locuteurs d'arménien occidental essayant d'utiliser la variante orientale de façon partielle ou totale. Nous avons vu que bien que les 6 locuteurs en présence n'utilisent pas le même nombre d'items, la répartition finale et globale des variantes sur la totalité du corpus est à peu près équitable, la variante orientale et la variante occidentale étant presque autant représentées l'une que l'autre (54% vs 46%). Ce qui rend ces chiffres pertinents et interprétables.

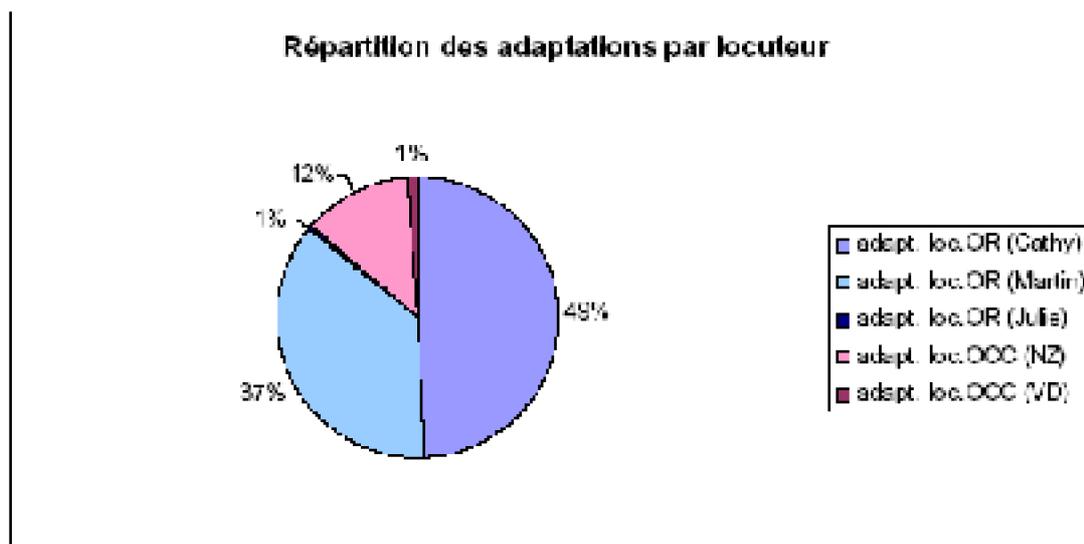
Amorce d'interprétation : dans notre corpus, nous pouvons dire que, dans l'ensemble, les Arméniens parlant la variante orientale font plus d'efforts pour s'adapter et utiliser autant que faire se peut la variante opposée que les Arméniens parlant la variante occidentale. Ce qui se confirme au niveau du corpus macro. Bien que les adaptations unilatérales ne soient pas la tendance la plus imposante du corpus macro, puisque c'est le phénomène de non-adaptation qui est de loin le plus fréquent, elle est tout de même existante et est plus courante chez les locuteurs d'arménien oriental que chez les locuteurs d'arménien occidental. Cette donnée, même si elle est critiquable à bien des égards parce que non représentative du fonctionnement d'une communauté, indique tout au moins un premier phénomène qu'il serait intéressant de confirmer : lorsque des locuteurs d'arménien oriental et des locuteurs d'arménien occidental entrent en contact, les locuteurs d'arménien oriental semblent recourir plus souvent au phénomène d'adaptations. Ce qui ne veut pas pour autant dire que les locuteurs d'arménien occidental ne s'adaptent jamais. Même si parmi l'ensemble de nos locuteurs OCC (tous corpus confondus), ce n'est pas la tendance la plus répandue, deux d'entre eux (NZ et Gilles) arrivent à utiliser un certain nombre de phénomènes appartenant au standard opposé. Mais il est intéressant de constater que ces deux personnes, plus particulièrement concernées par l'utilisation des adaptations, ont un statut particulier, qui peut en partie expliquer leur emploi des adaptations : elles sont en contact fréquent voire constant (pour Gilles) avec les locuteurs de la variante orientale, puisque l'un (NZ) est

évêque de l'église arménienne et côtoie donc des croyants des deux sous-communautés¹⁵², et l'autre (Gilles¹⁵³) est le mari d'une des locutrices d'arménien oriental.

Pour comprendre les raisons de ces adaptations, nous pouvons à présent nous intéresser à leur répartition locuteur par locuteur.

2.1.2.2. Traitement des adaptations par locuteur

Si nous regardons plus en détail pour le corpus PÂQUES la répartition des adaptations (toutes dimensions linguistiques confondues) par locuteurs, nous obtenons le graphique suivant :



Celui-ci nous montre que Cathy est de loin la locutrice produisant le plus d'adaptations à la variante opposée, puisque sur les 161 formes adaptées au total par tous les locuteurs, 79, c'est-à-dire presque une sur deux, sont adaptées uniquement par elle. Ensuite, nous retrouvons Martin, deuxième locuteur d'arménien oriental (37%) et loin derrière, NZ, locuteur d'arménien occidental (12%) qui produit tout de même, à lui tout seul, presque toutes les adaptations vers la variante orientale.

2.2. Les adaptations phonétiques

2.2.1. Analyse globale

Nous réservons un traitement particulier aux différences de prononciation. Rappelons que

¹⁵² Le curé est également en contact fréquent avec la même population, mais chez lui, on ne relève aucune adaptation à la variante orientale. Ce critère n'est donc pas suffisant pour expliquer le recours aux adaptations.

¹⁵³ Les données enregistrées dans le corpus ANNA ne contiennent pas d'adaptations de la part de Gilles, donc ce que nous affirmons ici provient des observations que nous avons faites sur le vif, après de multiples rencontres avec Gilles et plus globalement avec la famille d'Anna.

les variations phonétiques ne sont pas marquées par un degré de distance comme le sont les variations morphosyntaxiques, lexicales et/ou sémantiques. Or, nous avons démontré précédemment que les systèmes phonologiques des deux variantes d'arménien comportaient notamment des différences essentielles quant au traitement des consonnes occlusives et affriquées (système ternaire pour l'arménien oriental vs binaire et inversé pour l'arménien occidental). S'agissant d'une des différences probablement les mieux perçues par au moins une partie des locuteurs, elle est intéressante à traiter de façon indépendante. Pour cette raison, nous ne l'incluons pas dans les degrés de distance définis précédemment dans la méthodologie, qui deviendraient alors trop complexes à exploiter. Nous avons donc décidé de coder, dans notre tableau *Excel*, dans une colonne distincte, les unités dont la prononciation pouvait être sujette à variation d'un standard arménien à l'autre (portant sur les segments consonantiques, vocaliques ou les deux au sein d'un même morphème), mais nous avons également noté les adaptations effectives produites par les locuteurs. Ainsi, dans le tableau, l'abréviation PC représente tous les éléments qui ont potentiellement une **prononciation consonantique** différente d'un dialecte à l'autre, et l'abréviation PV représente tous les éléments qui ont potentiellement une **prononciation vocalique** différente d'un dialecte à l'autre.

Rappelons que les PC portent sur les variations au niveau des consonnes occlusives et affriquées qui, pour le système oriental, sont respectivement voisées, non voisées tendues et aspirées, alors qu'elles sont non voisées et voisées pour le système occidental. L'aspiration ayant été mise de côté, ainsi que dans certains cas la tension (voire la glottalisation), il nous reste à observer très précisément l'inversion totale et binaire entre les consonnes voisées et les consonnes non voisées, d'un système à l'autre. En effet, d'une part les données authentiques enregistrées ont rendu la plupart du temps très difficile voire imperceptible la différence entre une consonne simple et son équivalent aspiré ou une consonne simple et son équivalent tendu, et d'autre part, des phénomènes contextuels, tels que les phénomènes d'assimilation consonantique (progressive ou régressive) n'ont pas permis d'exploiter plus systématiquement ces différences attestées. Enfin, nous ne pouvions envisager dans le cadre d'un tel travail d'effectuer en plus une étude acoustique basée sur des mesures instrumentales et la lecture fine de spectrogrammes qui auraient demandé un investissement temporel et matériel lourd. Toujours est-il que cette difficulté à laquelle nous nous sommes trouvée confrontée a au moins le mérite de montrer le décalage qui peut exister entre ce qui est défini en *langue*, au sein des systèmes linguistiques, et ce qui se passe réellement en *discours*, avec entre autre tous les aléas contextuels qui apparaissent et contrarient le système forgé.

L'étude des PV, quant à elle, est encore plus particulière. Nous n'avons pas soulevé le problème des différences phonétiques qui pouvaient apparaître en arménien oriental et en arménien occidental lors de la description des systèmes, étant donné que ces modifications vocaliques semblent essentiellement stylistiques, dialectales ou idiolectales. Elles concernent essentiellement trois voyelles qui ont des traitements différents selon les locuteurs et les dialectes, et que l'on retrouve pour certains pronoms démonstratifs par exemple, pour certains adverbes, à l'initiale de quelques verbes ou pour former le verbe *être*. Il s'agit des voyelles suivantes :

Oriental	Occidental
ɑ	ɛ
ɛ	ɑ(j)
ɑ	ə

On constate qu'en passant d'une variante à l'autre, on a tantôt une tendance à la centralisation ou à l'antériorisation et à la fermeture de la voyelle postérieure ouverte ([ɑ][ɑ]ou[ɑ]), tantôt l'inverse, c'est-à-dire une postériorisation et une ouverture de la voyelle antérieure mi-fermée ([ɛ][ɛ]). Par exemple, pour l'auxiliaire *être*, il existe deux réalisations possibles : [ɑ] qui est issu de la norme littéraire et est employé en arménien occidental standard et [ɛ] qui est la variante dialectale orientale de cette forme (l'arménien oriental possède également la première forme considérée comme soutenue chez certains locuteurs). Ces changements phonétiques semblent être plus ou moins ancrés dans les systèmes. Il est à cet égard intéressant de constater que dans un dictionnaire contrastif du vocabulaire arménien oriental et du vocabulaire arménien occidental (Sakapetoyan, 2000), certaines entrées lexicales contiennent cette variation vocalique qui deviendrait alors « phonologique » (il s'agirait probablement d'un cas de variation libre) puisqu'elle renvoie à deux systèmes différents. C'est-à-dire que pour certains termes, la variation vocalique suffit parfois à poser deux unités lexicales distinctes dans chacune des variantes.

Nous avons relevé les entrées suivantes, qui nous intéressaient particulièrement puisqu'elles font partie du corpus :

verbes à l'infinitif	arménien oriental	arménien occidental
dire	ɑsɛl	ɛsɛl
faire	ɑnɛl	ɛnɛl

Nous avons codé dans le tableau du corpus les quelques unités qui pouvaient être concernées par les variations vocaliques et nous expliquerons plus loin les différences d'utilisation observées. Les différences présentées ici ne sont pas généralisables à tous les verbes commençant par [ɑ] et [ɛ]. Nous pourrions donc les traiter comme lexicales, mais nous choisissons de les considérer comme phonétiques. Mais nous pouvons d'ores et déjà avancer que toutes les formes dont la seule différence dialectale relèverait d'une variation de prononciation consonantique ou vocalique seront systématiquement étiquetées du degré de distance 1, c'est-à-dire qu'elles feront partie de la base lexicale commune à l'arménien oriental et à l'arménien occidental.

Comme évoqué précédemment, les adaptations phonétiques bénéficient d'un autre type de traitement que les adaptations morphosyntaxiques ou sémantico-lexicales. La principale raison est le fait qu'elles peuvent porter sur une grande partie des unités faisant partie du corpus, sans distinction de catégories morphosyntaxiques ou de degrés de

distance.

Après analyse des données, nous nous rendons compte que presque une forme arménienne sur deux ¹⁵⁴ (46% de la totalité du corpus) peut contenir des variations phonétiques selon qu'elle est prononcée par un locuteur d'arménien oriental, par un locuteur d'arménien occidental ou par un locuteur désireux de s'adapter. Nous avons donc balisé toutes les formes qui sont identiques d'une variante à l'autre, c'est-à-dire qui existent dans les deux variantes, en neutralisant les éventuelles différences sémantiques qui, cette fois-ci, ne nous intéressent pas. Par exemple, le présent en arménien occidental a presque la même forme qu'un des futurs de l'arménien oriental, à ceci près que la prononciation consonantique (voisée vs non voisée) n'est pas la même ¹⁵⁵. Nous avons donc, pour ce cas-là, comptabilisé toutes les formes verbales composées de présent ou de futur, en regardant comment elles étaient prononcées par les différents locuteurs qui les utilisaient.

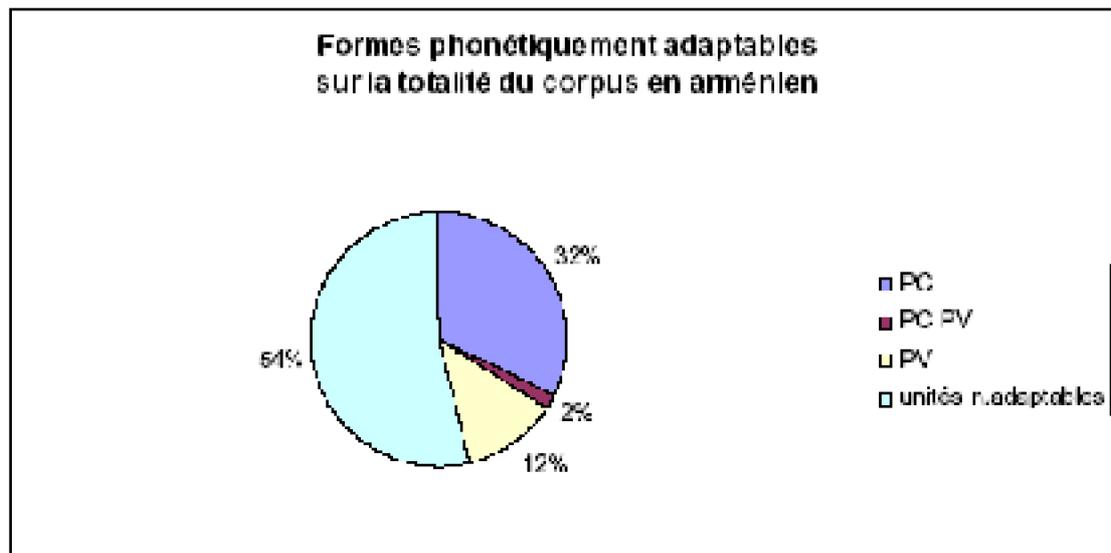
De manière générale, nous avons procédé de façon transcatégorielle, c'est-à-dire sans distinguer les catégories morphosyntaxiques concernées, puisque ce critère n'était alors pas pertinent. Après avoir balisé dans le tableau qui appuie l'analyse de façon méthodique les 46% de formes phonétiquement adaptables, nous les avons réparties par groupes de locuteurs. Le balisage consistait à distinguer trois configurations de prononciation possible :

- PC : concerne les formes dont la prononciation consonantique varie quand on passe d'un dialecte à l'autre.
- PV : concerne les formes dont la prononciation vocalique varie d'un dialecte à l'autre.
- PC PV : concerne les formes dont à la fois la prononciation consonantique et la prononciation vocalique varient d'un dialecte à l'autre.
- Les formes ne portant aucun de ces codes-là ont été considérées comme ayant une prononciation identique dans les deux dialectes.
- Certaines formes dont la variation phonétique était influencée contextuellement ont, en revanche, délibérément été non-codées. Il s'agit des formes qui ont subi une assimilation (consonantique) progressive ou régressive ¹⁵⁶.

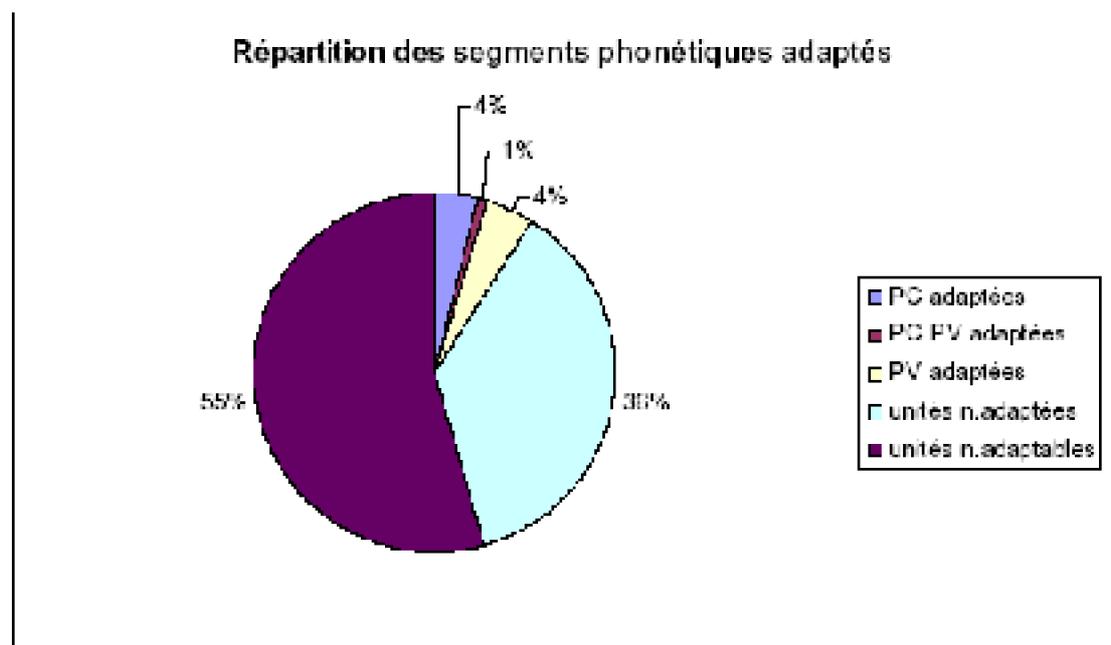
¹⁵⁴ Nous avons bien entendu préalablement retiré toutes les formes françaises faisant partie du corpus.

¹⁵⁵ ցե մեծձզմ vs կ'ը մե՛տ՝տս՛մ (je réfléchis-OCC / je réfléchirai-OR)

¹⁵⁶ Ex : Nz (OCC) : ձ ձ ի ձ ձ d ձ ձ vor ձ : on assiste ici à une assimilation régressive directe de dévoisement total (le [d] influence le [d] initial). Cette modification phonétique étant purement contextuelle, nous ne la comptabilisons pas.

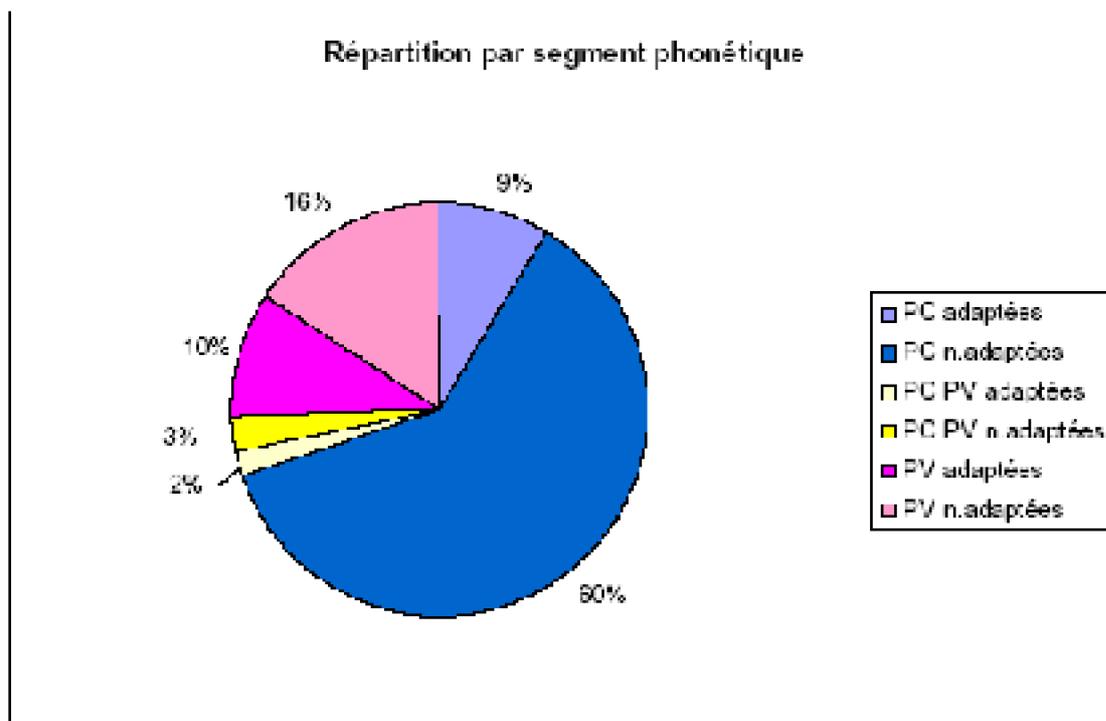


Ce premier schéma montre qu'au sein des 46% de formes arméniennes phonétiquement adaptables, la prononciation consonantique, parmi les différentes configurations existantes, est la plus sujette à modification par les locuteurs (32% vs 12% pour la prononciation vocalique et 2% pour les deux en même temps). Nous allons donc voir s'il s'agit bien des consonnes qui sont majoritairement adaptées phonétiquement par les participants ou non et ensuite nous verrons quel groupe de locuteurs s'adapte le plus.



Le schéma ci-dessus montre la répartition des adaptations phonétiques par segments, toutes variantes et tous locuteurs confondus. On s'aperçoit que sur la totalité des items du corpus, les adaptations représentent environ 10% des formes recensées. Parmi les 46% d'adaptations possibles, les adaptations effectives représentent environ 21% des formes adaptables, ce qui veut dire qu'une forme sur cinq est adaptée, ce qui est

relativement peu. Les locuteurs n'ont finalement que peu recours aux adaptations phonétiques. Ensuite, en regardant la répartition de plus près, parmi les différentes possibilités de prononciation (PC, PV ou les deux), il apparaît que la prononciation consonantique, pourtant la plus sujette à adaptation, est quant à elle la moins touchée.

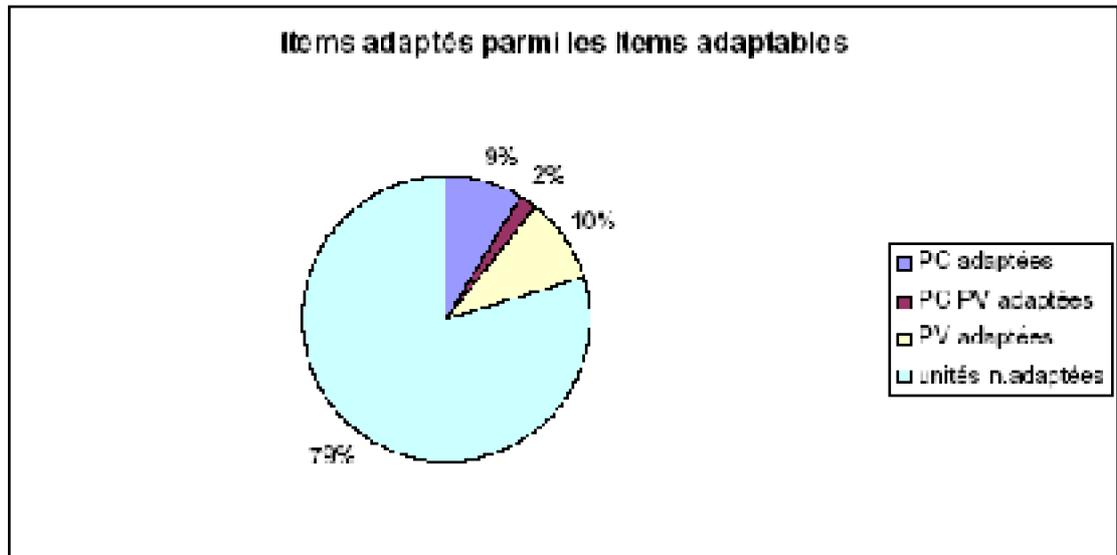


Si nous nous focalisons sur la répartition des 46% d'items potentiellement adaptables, en excluant cette fois-ci les items non adaptables, nous obtenons le graphique ci-dessus. Parmi tous les items comprenant des consonnes variables d'un dialecte à l'autre, seulement 9% sont effectivement adaptés, contre 60% d'items non adaptés consonantiquement. Il s'agit de la possibilité la moins représentée, puisque sur les 343 possibilités de variations consonantiques, seulement 43 sont actualisées.

Amorce d'interprétation : ceci montre que même si les variations phonétiques entre les deux systèmes arméniens sont décrites et attestées, elles ne sont que peu exploitées en discours par les locuteurs désirant s'adapter à la variante opposée. La différence entre les systèmes consonantiques de l'arménien oriental et de l'arménien occidental n'est manifestement pas suffisamment identifiée et maîtrisée pour être utilisée plus fréquemment. De plus, elle ne paraît pas constituer un obstacle décisif à la compréhension. Les locuteurs perçoivent certainement qu'ils possèdent des « accents » différents, selon leur pays d'origine. En revanche, il est intéressant de constater que les segments vocaliques sont certes bien moins sujets à adaptation (seulement 12% dans la totalité des items arméniens du corpus, et 26% parmi les segments adaptables et adaptés), mais proportionnellement, les locuteurs s'en servent plus : sur les 126 items vocaliquement adaptables, 48 le sont véritablement (c'est-à-dire pas moins de 38% des items vocaliquement adaptables). Ce sont de bons indicateurs d'utilisation de la variante voisine. La différence articulatoire au niveau vocalique leur paraît manifestement plus

pertinente et plus distinctive qu'au niveau consonantique.

Quant à la combinaison intermédiaire (consonne et voyelle adaptables et adaptées au sein du même item), elle est encore plus rare : seulement 23 items sont adaptables (c'est-à-dire 5% de la totalité des items adaptables) mais tout de même 9 le sont complètement (ce qui représente 39% des items qui ont une possibilité d'adaptation double).



Parmi les 1078 items arméniens du corpus, ceux portant une variation phonétique potentielle sont nombreux (46%), mais les adaptations effectives sont faibles (10%). Si nous regardons en détail les 46% d'items phonétiquement variables, nous obtenons le schéma ci-dessus montrant bien que les adaptations réalisées ne représentent que 20% de la totalité des formes potentiellement adaptables. Dans 80% des cas, la phonétique est donc conservée selon le système d'origine de chaque locuteur. Et proportionnellement, même si elles sont bien moins nombreuses, les adaptations vocaliques sont plus fréquentes (10%, 48/126) que les adaptations consonantiques (9%, 43/343), alors que celles-ci sont représentées et attestées par des systèmes phonologiques différents en arménien oriental et en arménien occidental.

Les différences au niveau vocalique sont complexes à interpréter. Nous avons vu qu'elles étaient dialectales, c'est-à-dire que chaque dialecte, au sein du même contexte, fait une utilisation particulière de certains phonèmes issus du même système vocalique. Autrement dit, la distribution de certains segments vocaliques, dans le même contexte, est différente en arménien oriental et en arménien occidental, mais le sémantisme est commun. Etant au sein d'une même langue, il pourrait s'agir d'un cas typique de **variation libre**, c'est-à-dire que les différences seraient d'ordre phonétique et non d'ordre phonologique et dépendraient de l'utilisation que font les locuteurs, et non de règles de distribution particulières, puisque le contexte et le sens sont les mêmes. Nous ne sommes donc ni dans un cas d'opposition significative (phonèmes différents dans un contexte identique mais apportant un sens différent), ni dans un cas de variation distributionnelle, c'est-à-dire d'allophones d'un même phonème qui auraient une distribution différente

(mais dans des items ayant le même sens) à cause de variations contextuelles.

Le problème étant que nous sommes dans des variantes différentes de la même langue, nous ne pouvons parler de variation libre pour le traitement des voyelles. En revanche, nous sommes dans une configuration similaire mais appliquée au niveau dialectal : il s'agit alors simplement d'un cas de **variations dialectales**, c'est-à-dire que pour le même contexte et le même sens, chaque dialecte possède sa propre utilisation du système vocalique. Certains auteurs comme Sakapetoyan (2000) interprètent ces variations dialectales comme lexicales et il est difficile d'évaluer la position des locuteurs sur ce point du système. Est-ce que ceux qui cherchent à s'adapter considèrent que les différences vocaliques sont lexicales ou plus simplement dialectales ? Il nous paraît impossible de répondre à cette question. En revanche, ce qui paraît plus clair chez les locuteurs qui souhaitent s'adapter à la variante opposée, c'est que dans certains cas, à cette différence vocalique s'ajoute une nuance stylistique. En effet, après avoir interrogé les locuteurs à ce propos, ils semblent considérer les verbes, les pronoms démonstratifs, les adverbes dont les initiales vocaliques varient (respectivement [□] en oriental vs [□] en occidental, [□] en oriental vs [□] en occidental) comme des exemples de différences lexicales ou dialectales, c'est-à-dire qu'ils ne perçoivent pas vraiment que la différence entre les deux entrées lexicales porte uniquement sur un segment vocalique (à l'initiale). Lors d'une adaptation réussie, ils basculent donc d'un système lexical ou dialectal à un autre, même si nous considérons et étiquetons la variation comme étant une variation avant tout phonétique. En revanche, en ce qui concerne le verbe *être*, monosyllabique, ([□] en oriental vs [□] en occidental), le raisonnement est différent. L'arménien occidental ne possède qu'une réalisation de ce verbe ([□]) là où l'arménien oriental en possède deux, dont la différence est purement d'ordre stylistique : la norme littéraire avec le [□], production qui est commune à l'unique réalisation occidentale vs la variante dialectale (notamment dans le dialecte arménien d'Iran) qui atteste le [□] systématiquement. Donc lorsqu'un locuteur d'arménien oriental (d'Iran) essaye d'adapter sa forme verbale (*être*) à la variante occidentale, il utilise le [□] qui a une valeur d'adaptation phonétique (dans notre analyse en tout cas) mais qui est complétée d'un registre de langue plus prestigieux, moins populaire. Cette adaptation stylistique supplémentaire apparaît également dans certaines formulations ou certaines adaptations lexicales.

Amorce d'interprétation : en plus de vouloir maximiser l'intercompréhension, les locuteurs d'arménien oriental particulièrement utilisent, en situation de contact dialectal, quand ils le peuvent et quand les systèmes le permettent, des items appartenant à la variante occidentale ou bien à la norme littéraire orientale qui leur paraissent d'un style plus soutenu que ceux existant dans leur propre dialecte. Il est possible, comme pour le cas du verbe *être*, que la norme littéraire orientale et le standard occidental proposent des réalisations identiques.

Pour les locuteurs d'arménien occidental, les quelques adaptations vocaliques qui sont faites (presque uniquement par NZ d'ailleurs) montrent à l'inverse un phénomène extrêmement intéressant. Elles portent sur les trois variations vocaliques concernées, que ce soit pour les verbes, adverbes ou pronoms à initiale vocalique et montrent que NZ, tout comme les locuteurs d'arménien oriental s'adaptant à la variante occidentale, utilise des formes issues de variations dialectales. Mais l'originalité réside au niveau de l'utilisation

de la forme du verbe *être*. En produisant [□] au lieu de [□], NZ montre, en se détachant de la norme littéraire orientale (qui est dans ce cas-là identique au standard occidental [□]), qu'il est capable d'employer une spécificité dialectale ([□]) appartenant à certains dialectes de la variante orientale.

Amorce d'interprétation : ce phénomène original irait à l'encontre d'une des hypothèses que nous avons précédemment établie selon laquelle un locuteur adaptant utiliserait des formes appartenant au standard opposé. En effet, cette hypothèse se confirme la plupart du temps, mais nous sommes ici dans une exception intéressante à analyser qui montre que le locuteur (NZ) a réussi à s'adapter non pas au standard opposé (oriental) mais bien à un dialecte spécifique représenté par ce standard.

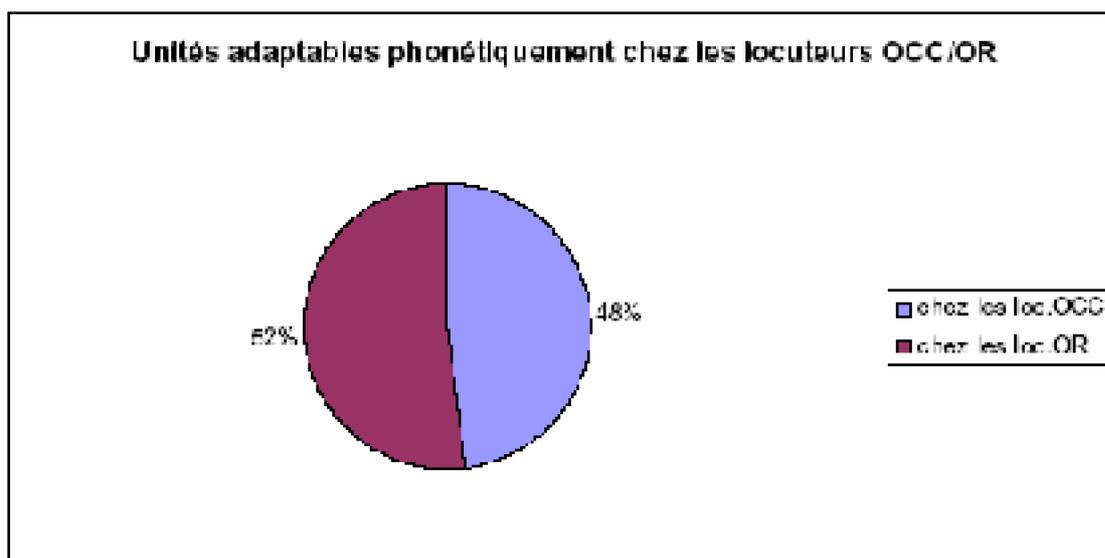
De ce fait, en s'immergeant dans le système réel des locuteurs d'arménien oriental d'Iran, NZ pousse l'adaptation à son paroxysme. Nous reviendrons plus tard sur l'analyse détaillée de ce phénomène qui est un exemple d'hypercorrection. NZ obtient un résultat stylistique qu'il n'a peut-être pas cherché.

2.2.2. Analyse détaillée par variante et par locuteur

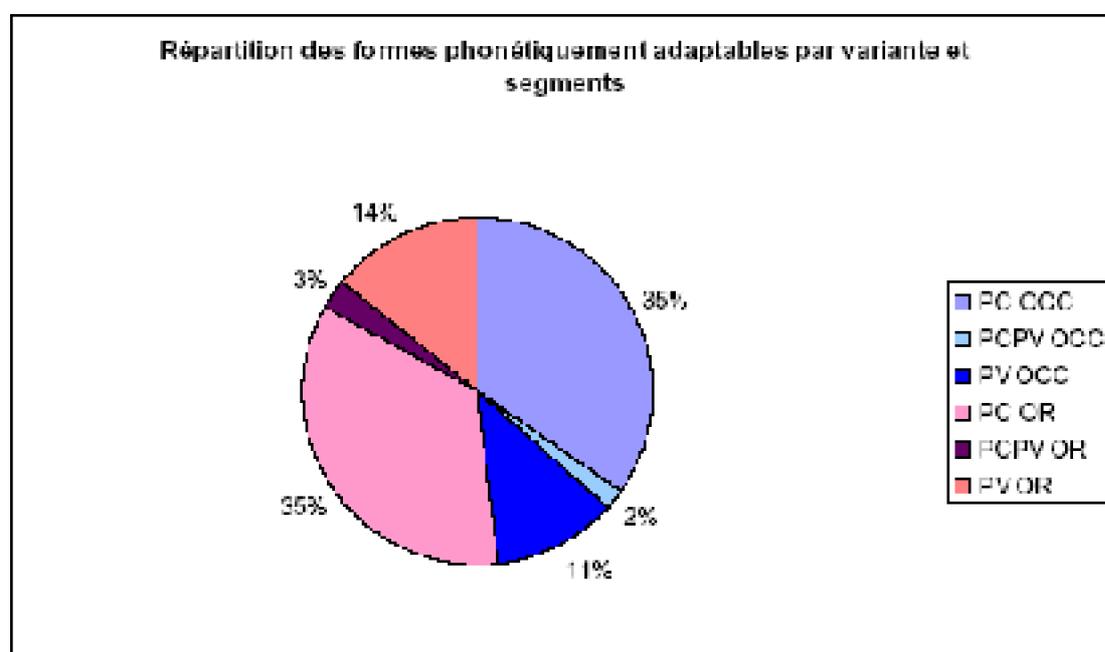
2.2.2.1. Analyse par variante

Rappelons l'hypothèse de départ, formulée après comparaison des systèmes phonologiques des deux variantes d'arménien : les locuteurs d'arménien oriental font plus d'adaptations (consonantiques) phonétiques que les locuteurs d'arménien occidental, étant donné que leur système phonologique englobe le système phonologique de l'arménien occidental.

Le graphique qui suit nous permet d'approfondir un peu plus l'analyse des données. Rappelons que presque une forme sur deux présentes dans le corpus peut varier phonétiquement, mais que contrairement à toute attente, il n'y a pas autant d'adaptations phonétiques que prévu au niveau consonantique. Il est important alors de voir de quelle manière sont réparties ces formes potentiellement variables et donc adaptables. Sont-elles présentes de façon égale chez les locuteurs OR et occidentaux ou sont-elles représentées de façon déséquilibrée ? Pour que notre étude puisse être là encore pertinente, il serait souhaitable que la répartition entre variante soit quasi équivalente.



Nous constatons que les unités phonétiquement adaptables du corpus sont presque aussi nombreuses chez les locuteurs OR (52%) qu'occidentaux (48%), la différence peu importante entre les deux groupes étant certainement due au léger décalage dans la répartition initiale. Si nous regardons les données toujours plus dans le détail pour connaître la répartition des différents types d'adaptations phonétiques possibles, voici ce que nous obtenons :



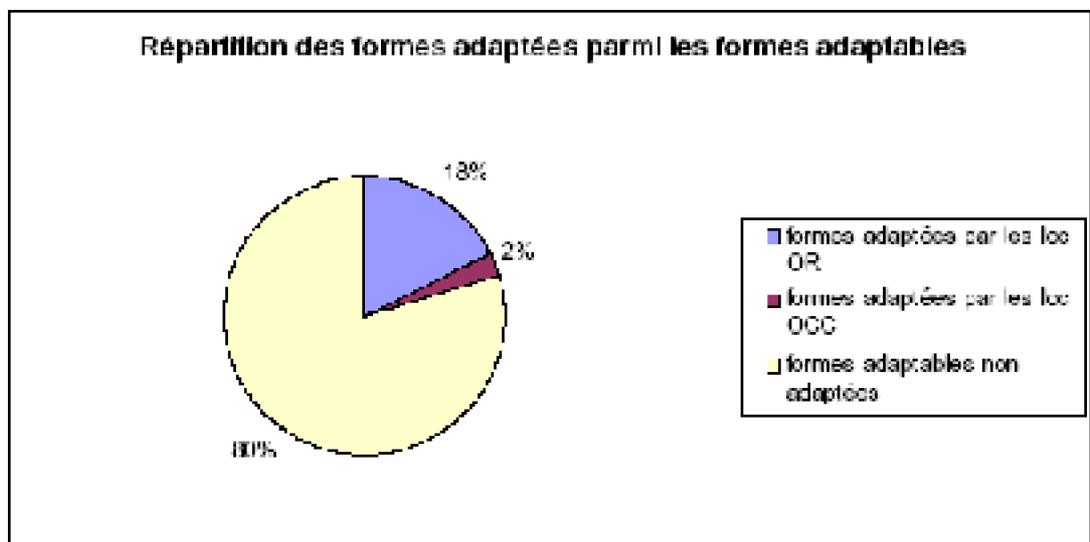
Nous remarquons plusieurs faits intéressants :

- il existe autant de formes qui peuvent être amenées à varier au niveau consonantique en arménien oriental et en arménien occidental (35%), et elles sont de loin les plus nombreuses parmi les trois combinaisons possibles (PC, PV ou PCPV) ;

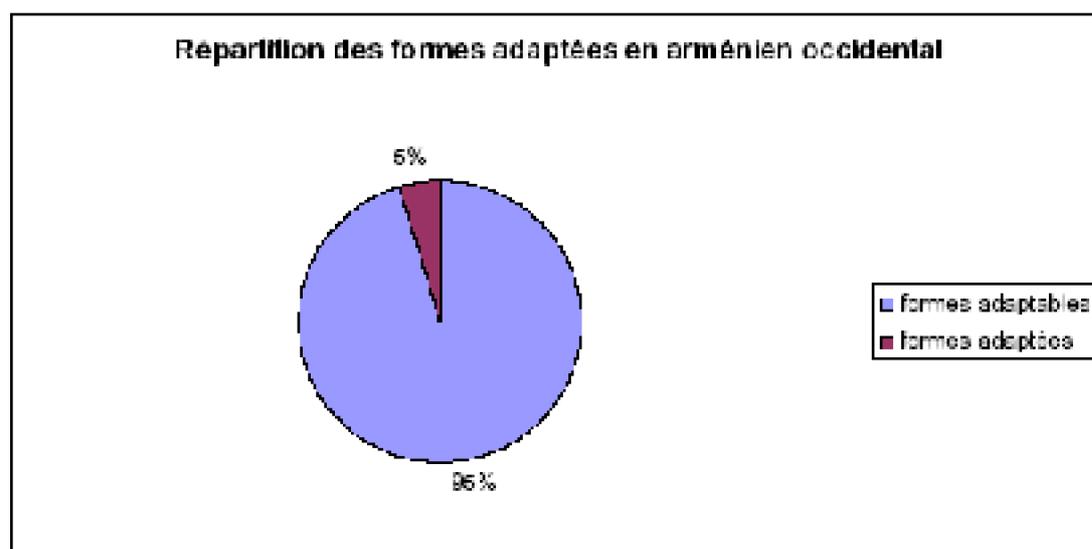
- d'une variante à l'autre, il existe, à peu de choses près, autant de formes qui peuvent varier sur des segments vocaliques (14% en oriental et 11% en occidental) ;
- d'une variante à l'autre, il y a aussi peu de formes qui peuvent varier sur des segments à la fois consonantiques et vocaliques (3% en oriental et 2% en occidental).

Ces chiffres étant même dans le détail relativement proches, ceci veut dire que nous pouvons déterminer de façon assez précise et même représentative le groupe de locuteurs qui procède le plus aux adaptations phonétiques et savoir quels sont les segments les plus touchés par ces adaptations.

Parmi les 1078 unités arméniennes du corpus, 492 sont sujettes à adaptation phonétique. Parmi celles-ci, nous ne relevons qu'un total de 12 adaptations phonétiques (tous segments confondus) chez les locuteurs OCC et tout de même 88 chez les locuteurs OR. Voici le résultat dans le schéma suivant :

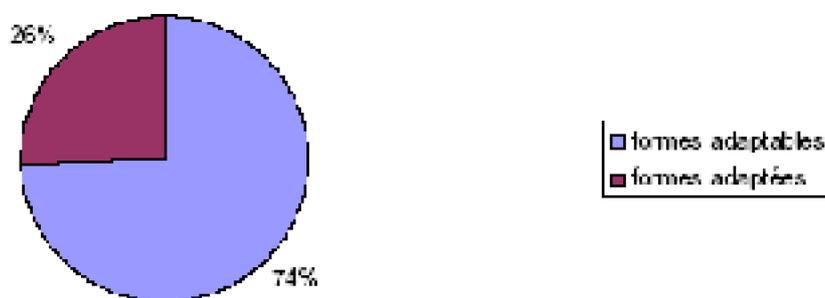


Même si par rapport au nombre total de formes adaptables, les unités adaptées ne sont pas nombreuses (20%), on constate qu'elles sont jusqu'à 9 fois plus présentes chez les locuteurs OR (18% vs 2% chez les Occidentaux). Ces chiffres sont à rapprocher du sous-total d'unités adaptables dans chacune des variantes pour se rendre compte de la proportion qu'occupent les unités effectivement adaptées. Autrement dit, sur les 236 unités adaptables dans la variante occidentale, seules 12 d'entre elles ont été adaptées. Et sur les 256 unités adaptables dans la variante orientale, 88 d'entre elles ont été réellement adaptées. Le taux de réussite de ces tentatives sera étudié plus loin.



Nous voyons bien que chez les locuteurs d'arménien occidental (essentiellement chez NZ, le principal locuteur OCC), il y a très peu (5%) de tentatives d'adaptation phonétique.

Répartition des formes adaptées en arménien oriental



Tandis que chez les locuteurs d'arménien oriental, la part d'adaptations effective est beaucoup plus importante (6 fois plus que chez les locuteurs OCC).

Si nous nous intéressons à présent en détail à la répartition des formes adaptées, par variante, par rapport à la totalité des formes effectivement adaptées, nous obtenons le résultat suivant :

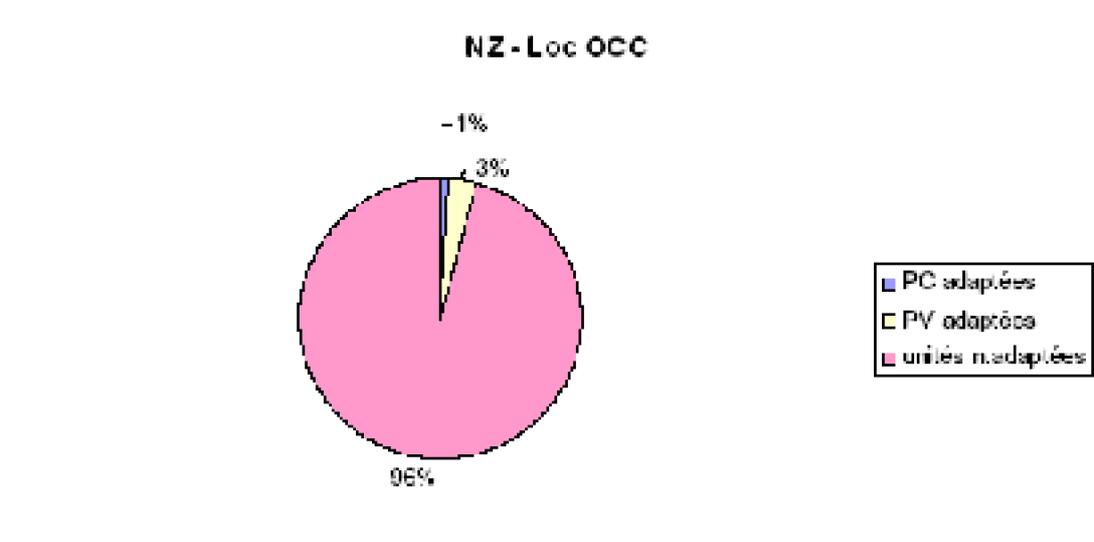


Parmi la centaine de formes adaptées phonétiquement (sur les 492 potentiellement adaptables), 90% des adaptations sont émises par des locuteurs d'arménien oriental et seulement 10% sont produites par des locuteurs d'arménien occidental.

Nous arrivons à ce stade à un premier résultat intéressant qui permet de confirmer notre hypothèse de départ : les locuteurs d'arménien oriental font plus d'adaptations phonétiques que les locuteurs d'arménien occidental.

2.2.2.2. Analyse par locuteur

Il nous reste à voir l'utilisation des adaptations qui est faite chez chaque locuteur. Tout d'abord, observons ce qui se passe du côté des locuteurs OCC :



NZ est de loin le locuteur occidental principal (les deux autres n'interviennent qu'à la fin du corpus étudié). Parmi la totalité des locuteurs, il est celui qui prononce le plus de

formes potentiellement adaptables (221 sur les 460 formes arméniennes qu'il émet), mais il ne parvient à faire que 10 adaptations qui sont toutes réussies. Parmi elles, 2 portent sur des segments consonantiques et 7 sur des segments vocaliques.

Une des adaptations consonantiques (dévoisement de la consonne bilabiale) est probablement due à une reprise en écho de l'énoncé précédemment produit par Martin, locuteur d'arménien oriental (l.298-303) :

Martin :	((à NZ)) -gazeuse- glnl' euh: dzur gu- guzls (1) tɛ: p'orz=
<i>Martin trad :</i>	<i>((à NZ), -gazeuse- le vin euh: l'esu tu la tu la veux (1) ou: plate=</i>
NZ :	=p'orz=
<i>NZ trad :</i>	<i>=plate=</i>
Martin :	=p'orz
<i>Martin trad :</i>	<i>=plate</i>

Quant aux adaptations vocaliques, les plus intéressantes portent sur les déterminants ou pronoms démonstratifs (prononcés [ɨs] au lieu de [ɨs] en occidental), ainsi que sur le verbe ou auxiliaire *être*. A propos de ce dernier, un exemple est particulièrement intéressant à étudier puisqu'il illustre un cas extrêmement rare de *crossing*, ou croisement des deux variantes (l.143-147) entre les locuteurs :

Martin :	((à propos du porte-clefs)) sirun <u>ɛ</u>
<i>Martin trad :</i>	<i>((à propos du porte-clefs)) il est joli</i>
Silence :	(1)
NZ :	ʃat sirun <u>a</u>
<i>NZ trad :</i>	<i>il est très joli</i>

Nous voyons bien dans cet exemple que Martin, locuteur d'arménien oriental, utilise la prononciation vocalique (antériorisation et fermeture de la voyelle d'arrière) qu'il estime être plus prestigieuse et plus adéquate pour s'adresser à un locuteur d'arménien occidental, incarnant en plus la fonction particulière de représentant de l'Eglise. Mais sa stratégie d'adaptation se trouve contrecarrée par NZ lui-même qui fait, de son côté, une adaptation sur le même segment. Nous obtenons ainsi un croisement des variantes, chacun des locuteurs prononçant de façon ponctuelle une forme attestée dans le standard de l'autre. Les adaptations phonétiques sont donc ici parfaitement croisées.

Les deux autres locuteurs OCC n'interviennent qu'en fin de corpus, et ne sont donc que peu pertinents à étudier, n'ayant chacun produit que 6 unités simples ou complexes au total.

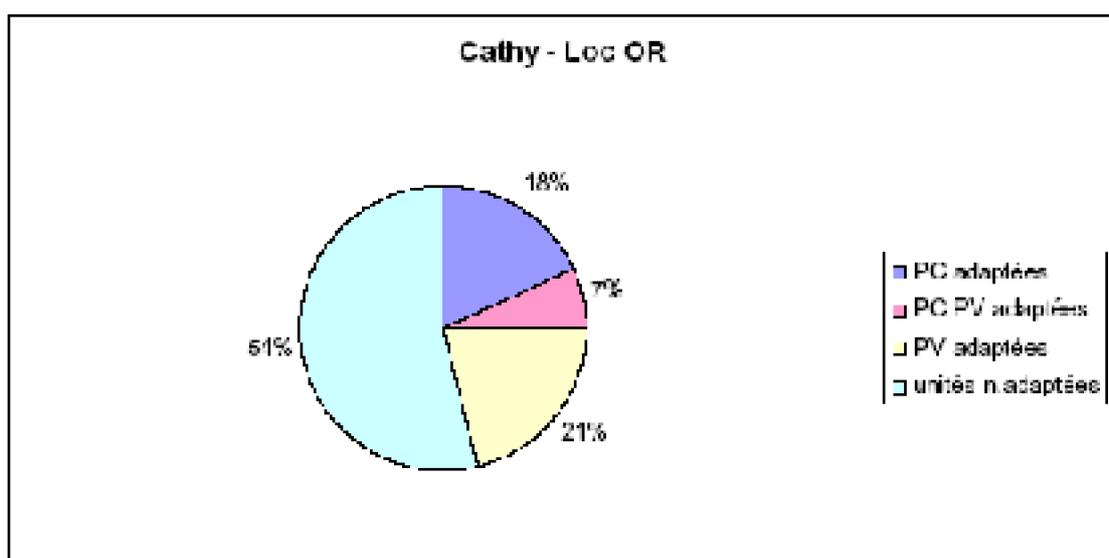
Du côté des locuteurs OR, la situation est riche pour deux des trois participants.

Julie est la locutrice la plus jeune. Elle ne s'exprime que très peu, et presque uniquement sur sollicitation, et sur les 102 items qu'elle émet, 38 peuvent porter à adaptation, mais elle ne fait qu'une seule et unique tentative qui, par ailleurs, est réussie. Elle porte sur un segment vocalique et plus précisément, comme vu précédemment, sur le verbe *être* (l.371-375) :

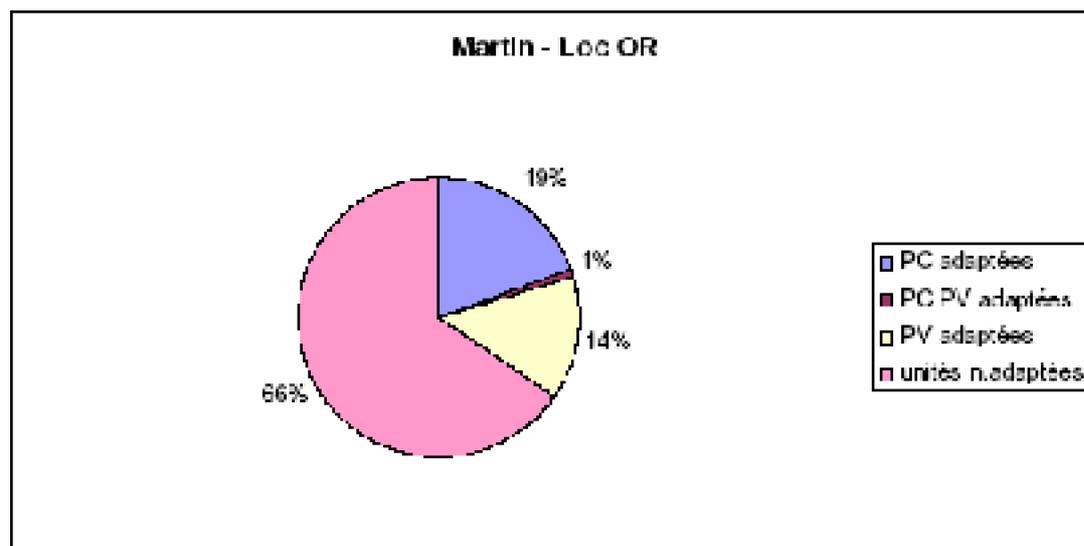
NZ : ((à Julie)) urcmən tun intʃ: gə sorvis gor hima/
NZ Trad : ((à Julie)) donc toi qu'est-ce que tu étudies maintenant/
Silence : (0.9)
Julie : mikitʃə: -compliqué- ɛ ((rires)) ɛt' vor [sovorum ɛm
Julie Trad : c'est un peu: -compliqué- ((rires)) ce que [j'étudie

Ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est que le fait d'employer un adjectif français juste avant le verbe ne l'empêche pas de faire tout de même cette adaptation du côté occidental. Il se pourrait même que la présence de cet adjectif français ait favorisé l'adaptation vocalique.

L'utilisation des deux points dans le tour de Julie représente un allongement de la dernière syllabe de la première unité (complexe) prononcée, et est un signe d'hésitation quant à la suite, marque d'un travail cognitif en cours. Après cette hésitation, l'adjectif français se trouve certainement être l'item le plus rapidement accessible en mémoire par rapport à son équivalent arménien, et la présence immédiate et consécutive d'une adaptation phonétique occidentale pourrait avoir un effet compensatoire sur l'utilisation de vocabulaire français non prévu. Nous pourrions également dire que cette adaptation est favorisée par des critères contextuels. En effet, le verbe *être* est encadré de part et d'autre de deux voyelles [ɛ] identiques qui pourraient influencer la voyelle [ɛ] initialement attendue. Il s'agirait alors d'une forme d'harmonie vocalique. Toujours est-il que la seule tentative qui est faite par Julie est parfaitement réussie.



Cathy est, avec Martin, l'un des deux locuteurs OR s'exprimant le plus (loin derrière NZ). Parmi les 227 unités prononcées en arménien, 100 étaient sujettes à adaptation, et sur ce total-là, Cathy a effectué 46 tentatives d'adaptation (46%). Elle est de loin, tous locuteurs confondus, celle qui s'adapte le plus phonétiquement, puisque presque une forme sur deux qu'elle prononce contient une adaptation phonétique, les plus fréquentes étant au niveau vocalique puis consonantique (sur les 10 items adaptables à la fois au niveau des consonnes et des voyelles (PC PV), les 7 tentés sont tout de même correctement adaptés).



Quant à Martin, il produit légèrement moins d'adaptations, mais la répartition est quasi identique, les plus fréquentes étant tout de même les adaptations uniquement consonantiques (19%). La plus grande partie des adaptations phonétiques de tous ces locuteurs sont réussies, c'est-à-dire attestées dans la variante voisine.

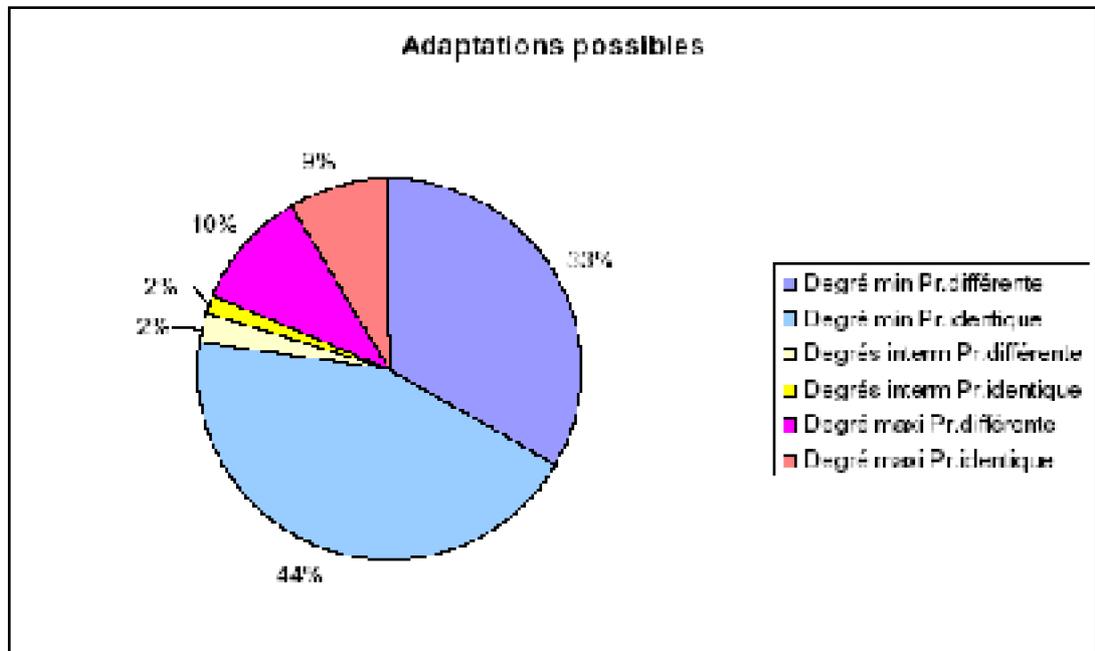
Après avoir vu le fonctionnement des adaptations phonétiques, qui sont clairement plus fréquentes dans un des deux groupes de locuteurs (avec rappelons-le deux locuteurs principaux dans le groupe OR et un dans le groupe OCC), il nous reste à voir à présent la répartition des adaptations qui se produisent aux niveaux morphosyntaxique et sémantico-lexical.

2.3. Les adaptations morphosyntaxiques et sémantico-lexicales

2.3.1. Analyse globale

Le schéma ci-après montre le pourcentage de termes sur lesquels les adaptations peuvent effectivement porter par rapport à la totalité des éléments d'un corpus, duquel nous avons bien entendu retiré les éléments en français. Ainsi, sur les 1269 unités, la nouvelle base, uniquement arménienne, est constituée comme nous l'avons dit de 1078 unités. Dans le graphique, nous avons regroupé les différences ou similitudes morphosyntaxiques et lexicales, qui sont classées par degré de distance, mais au sein de

cette répartition, nous avons tenu à faire la distinction entre les items prononcés de façon identique et ceux prononcés de façon différente. Ceci nous a, entre autres, permis de savoir le nombre d'items qui étaient identiques en tous points aux deux variantes.

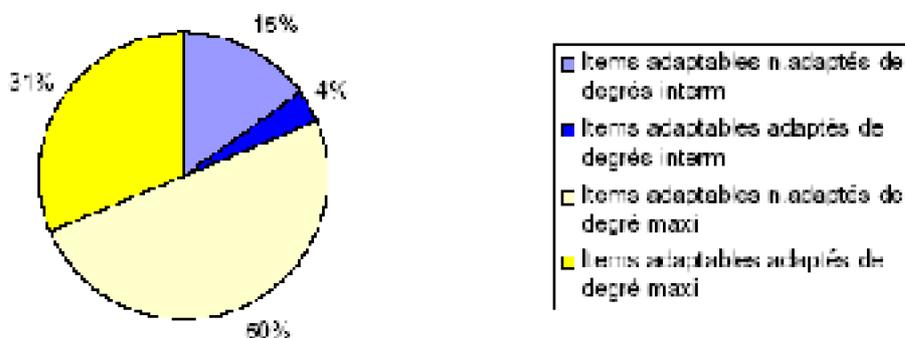


Nous voyons ici que 77% des formes arméniennes sont identiques (différences de prononciation mises à part) en oriental et en occidental. Excepté les adaptations phonétiques qui vont porter sur la totalité des unités qui peuvent varier, les adaptations lexicales et morpho-syntaxiques ne vont pouvoir se produire que sur un quart des formes environ. Parmi ces 23% de formes adaptables, nous avons distingué les formes marquées des degrés de distance 2, 3 et 4, que nous avons regroupées et qualifiées de « degré intermédiaire » et les formes marquées du degré de distance 3 (/3) ou 5 (/5), c'est-à-dire le degré le plus fort appelé « degré maximal ».

Nous constatons d'emblée une donnée extrêmement intéressante montrant que parmi les formes adaptables, le degré intermédiaire est faiblement représenté (4%), alors que le degré maximal est le plus largement représenté (19%). Ce qui veut dire que parmi les formes qui peuvent porter à adaptation, les formes les plus abondantes sont les formes les plus différentes des systèmes oriental et occidental. Reste à savoir d'une part lesquelles sont effectivement adaptées par les locuteurs, c'est-à-dire à quel degré de distance appartiennent toutes les formes adaptées, et d'autre part, si les adaptations effectuées sont réussies ou non (selon les règles du système-cible).

Avant d'entrer dans le détail, le graphique suivant permet d'observer les formes qui sont effectivement adaptées dans le corpus par rapport à la totalité des formes potentiellement adaptables porteuses des degrés 2 à 5 confondus, c'est-à-dire sur les 23% des formes concernées dans la totalité du corpus.

Répartition des items adaptables et adaptés par degré



Nous nous rendons compte que les locuteurs ne tentent de s'adapter lexicalement et morpho-syntaxiquement que pour 1/3 des formes adaptables environ (81 formes sur 246 possibles). Ce chiffre doit être d'emblée précisé parce que la part des formes adaptables appartenant au degré de distance 3 (3/3) ou 5 (5/5) est beaucoup plus importante que celle appartenant aux degrés intermédiaires. En effet, sur les 246 formes adaptables (sur les 1078 formes arméniennes du corpus), 81% font partie du degré maximal (c'est-à-dire étiquetées 3/3 ou 5/5 dans le tableau d'analyse) et 19% font partie des degrés intermédiaires.

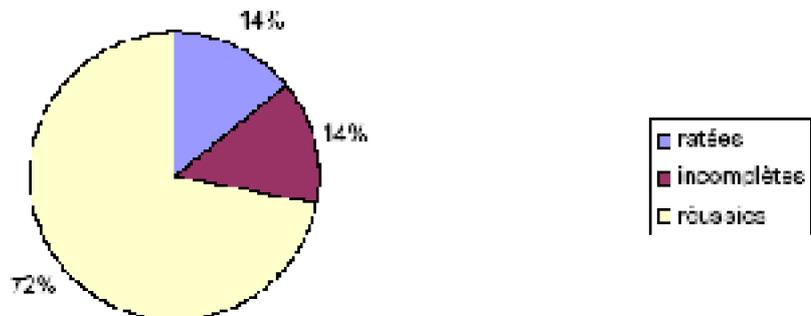
Il y a peu d'adaptations tentées dans les degrés intermédiaires : 9 seulement, que nous pourrions étudier en détail lors de l'analyse par locuteurs, mais nous pouvons d'ores et déjà avancer qu'une des raisons pouvant en partie expliquer ce phénomène est le faible taux de représentation de ces catégories intermédiaires dans l'interaction.

Le chiffre, en revanche, le plus intéressant est probablement celui portant sur le degré de distance le plus fort (3/3 ou 5/5). Une de nos hypothèses de départ, après avoir confronté les deux systèmes grammaticaux arméniens, était que plus la différence entre les deux variantes était forte, plus l'adaptation semblait difficile à produire et donc moins celle-ci était probable. Or, les données montrent exactement l'inverse : d'une part, les adaptations de degrés intermédiaires, c'est-à-dire de degrés où les deux systèmes sont plus ou moins semblables, sont rares, d'autre part, la plupart des tentatives d'adaptation se produisent lorsque les deux systèmes sont les plus divergents. Il faut encore s'assurer que les tentatives d'adaptation sont réussies, c'est-à-dire que ce sont des formes réellement attestées dans la variante-cible, mais ces premiers chiffres ont déjà le mérite de contrarier une hypothèse de base importante.

Sur les 64 adaptations au niveau morphologique (qu'elles soient simplement morphologiques ou combinées à une autre strate linguistique), 9 ne sont pas réussies, comme nous l'avons déjà expliqué, 9 sont incomplètes, c'est-à-dire qu'elles sont partiellement réussies (c'est ce qui se passe notamment dans le cas des morphèmes discontinus dont un des deux éléments seulement est bien adapté) et 46 sont

complètement réussies.

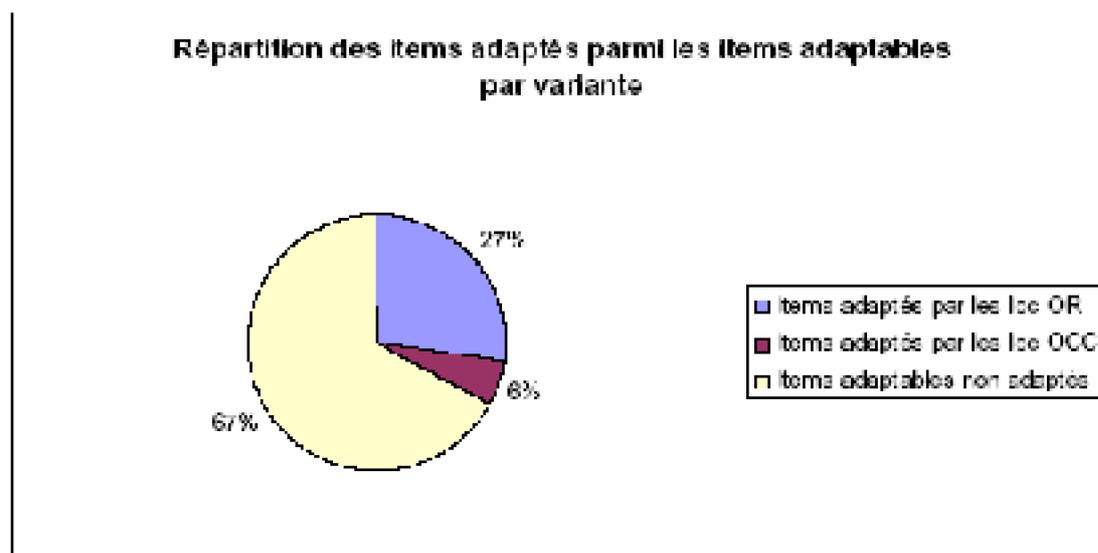
Réussite des adaptations morphologiques tentées



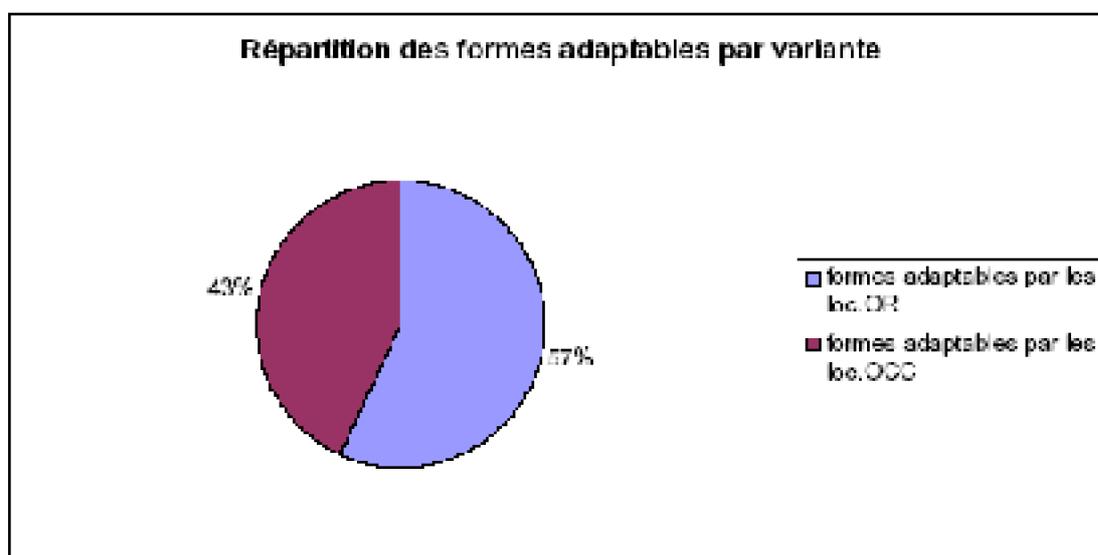
Ce qui est extrêmement intéressant dans ces résultats, c'est que dans les 72% d'adaptations morphologiques réussies (tout comme les adaptations partiellement réussies), toutes font partie du degré de distance maximal (5/5), c'est-à-dire le degré de différence le plus élevé entre les deux variantes. Notre hypothèse de départ (cf. Chapitre 2, p.57 et 98) se trouve bien infirmée par de tels résultats, complètement inattendus. Il se passe exactement la même chose avec les adaptations au niveau lexico-sémantique qui, rappelons-le, sont toutes réussies, et appartiennent toutes au degré de distance le plus élevé.

2.3.2. Analyse détaillée par variante et par locuteur

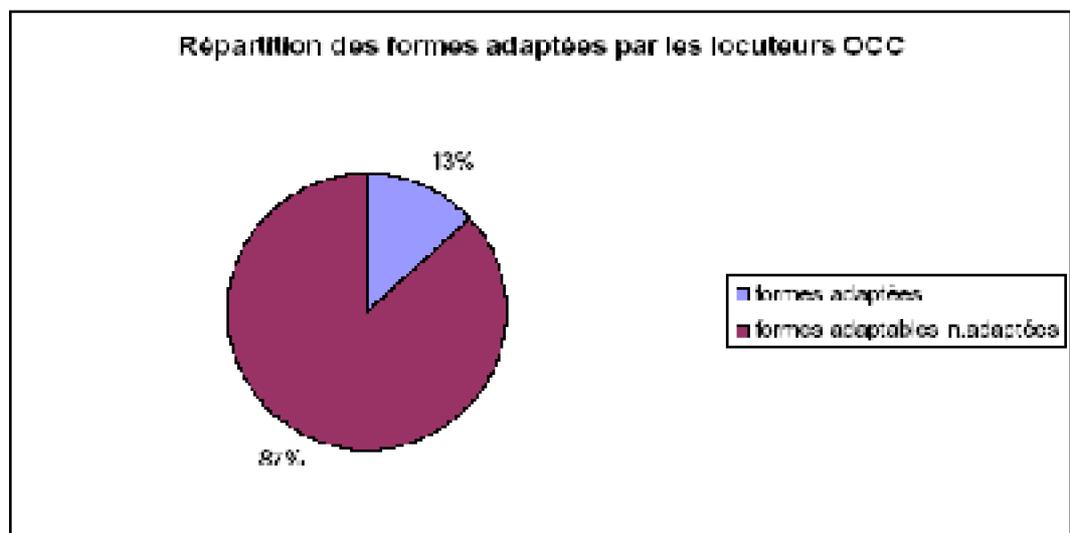
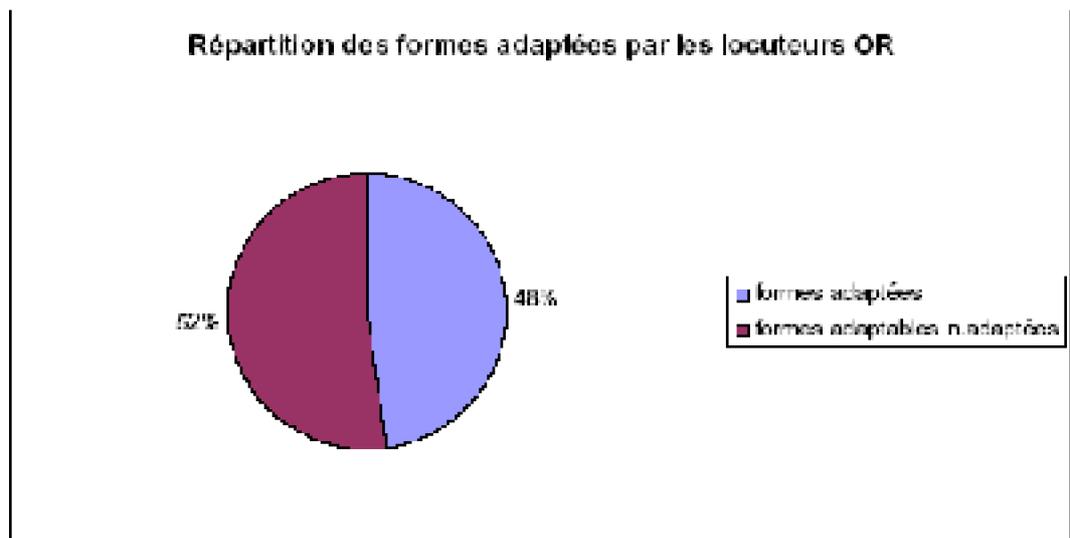
Si nous regardons à présent la répartition des adaptations morphosyntaxiques et lexicales par variantes, voici le résultat que nous obtenons :



Nous constatons une nouvelle donnée intéressante : tout comme au niveau phonétique, aux niveaux morphosyntaxique et lexical, ce sont les locuteurs d'arménien oriental qui font la plupart des tentatives d'adaptation. Il est nécessaire de vérifier la répartition des unités adaptées par rapport aux unités adaptables par variante afin d'être sûr que ces données sont exploitables et ne proviennent pas d'une situation complètement déséquilibrée.

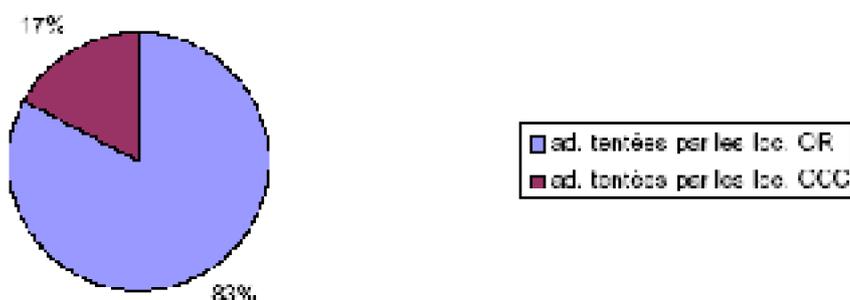


Nous constatons que la répartition par variante entre les formes adaptables morphosyntaxiquement et/ou lexicalement est légèrement déséquilibrée puisque les locuteurs OR produisent plus d'items qui sont sujets à adaptation que les locuteurs OCC (57% vs 43%). Mais ce déséquilibre n'influe que très peu sur les tentatives d'adaptation qui sont faites de part et d'autre. La différence de répartition entre les deux variantes est tellement importante qu'il paraît clair que, dans l'absolu, les locuteurs OR en produisent bien plus que les locuteurs OCC. Voici la répartition par variante :



Le premier des deux schémas est extrêmement intéressant à observer : nous constatons chez les locuteurs d'arménien oriental que presque une forme sur deux qui est adaptable morphosyntaxiquement et/ou lexicalement est effectivement adaptée (à la variante occidentale), ce qui représente un chiffre réellement conséquent (48%). En revanche, du côté des locuteurs OCC, le nombre d'adaptations de ces types est extrêmement faible (13% parmi les formes potentiellement adaptables).

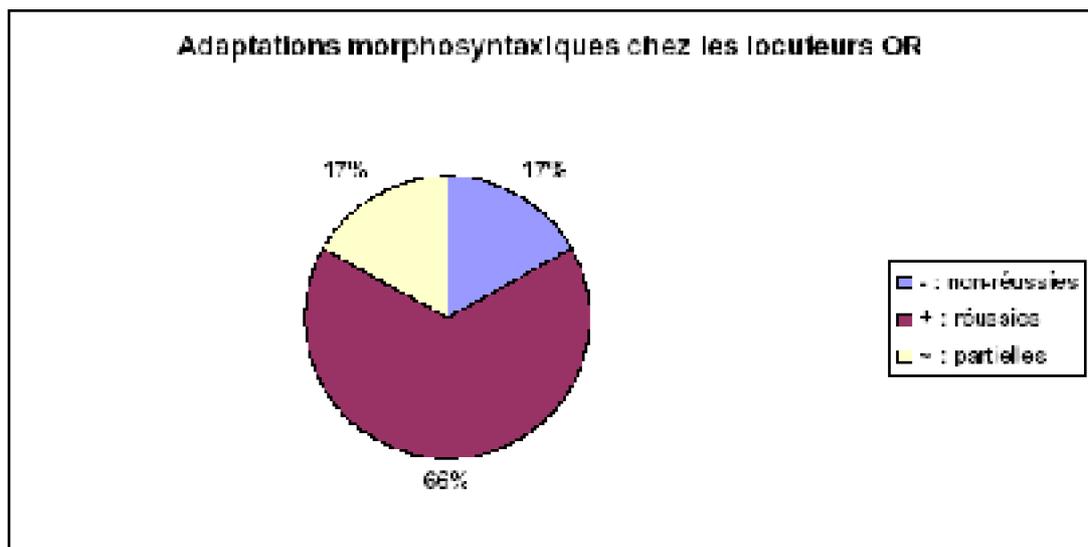
Répartition par variantes des items adaptés morphosyntaxiquement et/ou lexicalement



Toutes ces données permettent de constater que, tout comme au niveau phonétique, aux niveaux morphosyntaxique et lexical, ce sont les locuteurs d'arménien oriental qui font le maximum de tentatives d'adaptation (83% vs 17%). Ce contraste est presque aussi élevé que celui relevé pour la prononciation.

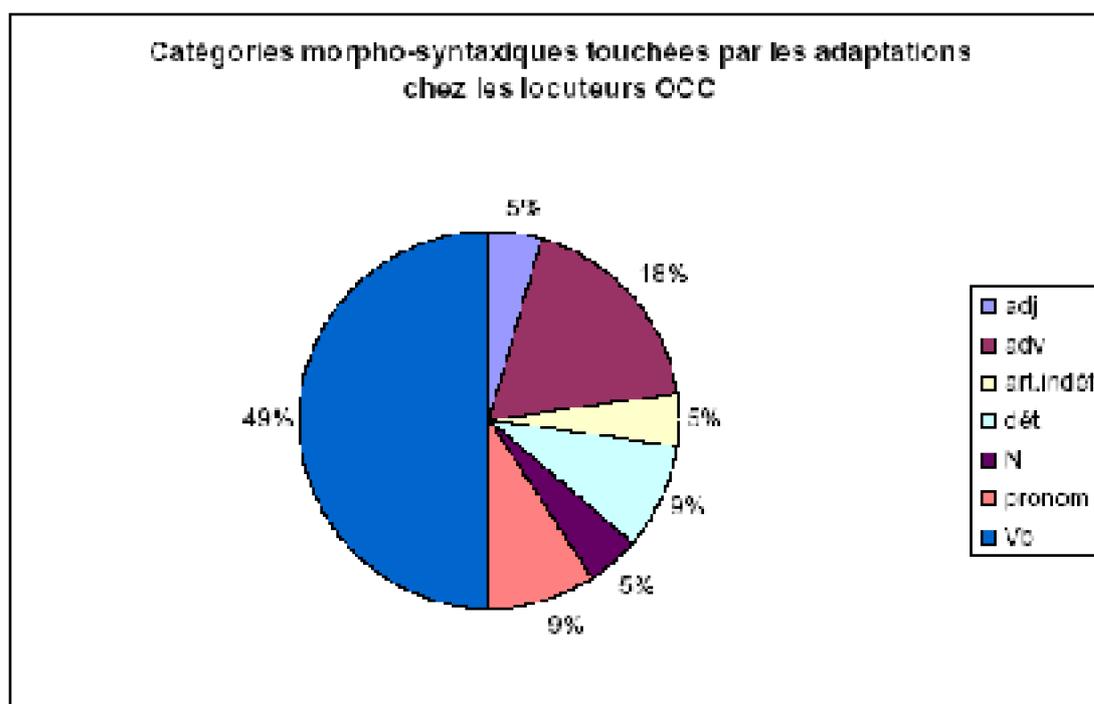
Il est à présent nécessaire d'étudier indépendamment les deux strates pour calculer le taux de réussite par variante puis par locuteur. Nous ne détaillons pas les résultats pour la strate lexicale puisque comme nous l'avons déjà évoqué, toutes les adaptations lexicales tentées par les deux groupes de locuteurs sont réussies, c'est-à-dire que leurs formes sont parfaitement attestées dans la variante-cible. Par contre, si nous détaillons ce qui se passe au niveau morphosyntaxique, nous aboutissons à deux faits intéressants :

- il n'y a que trois locuteurs (sur les six présents dans ce passage) qui font des tentatives d'adaptations lexicales et/ou morphosyntaxiques (Cathy et Martin pour la variante orientale et NZ pour la variante occidentale) ;
- toutes les adaptations morphosyntaxiques tentées par NZ sont réussies (11 au total). Il n'en va pas de même du côté oriental, où les locuteurs en tentent bien plus et parmi elles, même si la plupart sont réussies, d'autres sont partielles ou non-réussies. En voici le schéma :



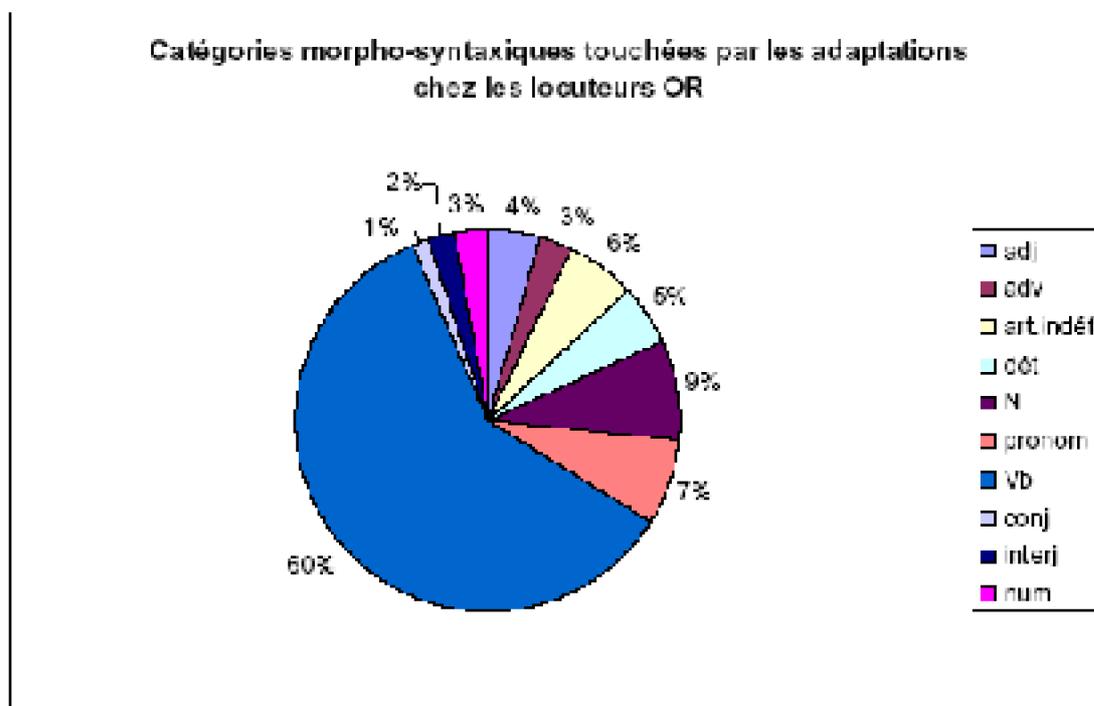
NZ, locuteur d'arménien occidental, produit en quantité moins de formes adaptées que les locuteurs OR, mais toutes celles qu'il émet sont attestées lexicalement et morphosyntaxiquement dans la variante-cible. Il produit 7 adaptations lexicales et 11 adaptations morphosyntaxiques, toutes réussies. Du côté oriental, au niveau lexical, il en va de même, puisque sur les 30 tentatives effectuées, les 30 sont abouties et correspondent à des formes existant dans la variante-cible. En revanche, au niveau morphosyntaxique, les tentatives sont certes plus nombreuses, mais le taux de réussite et d'échec s'en fait sentir : 66% de réussite, mais 17% d'items sont partiellement adaptés et 17% sont mal adaptés.

A présent, si nous observons les catégories morpho-syntaxiques qui sont touchées par tous les types d'adaptations confondus, nous pouvons probablement voir celles qui sont le plus sujettes à adaptation vs celles qui y sont le moins sujettes.



Sur les 14 adaptations tentées par les locuteurs d'arménien occidental, la moitié porte sur les verbes. Il s'agit de loin de la catégorie la plus touchée par les adaptations.

Du côté oriental, voici le schéma :



Chez les locuteurs d'arménien oriental, les adaptations sont bien plus nombreuses. Sur les 67 cas relevés, la catégorie morpho-syntaxique la plus touchée est également

celle des verbes.

Dans les deux variantes, la morphologie verbale est de loin la catégorie la plus touchée par les adaptations, ce qui peut probablement s'expliquer en partie par le fait que la catégorie verbale est la catégorie morpho-syntaxique la plus fréquemment attestée dans le corpus étudié.

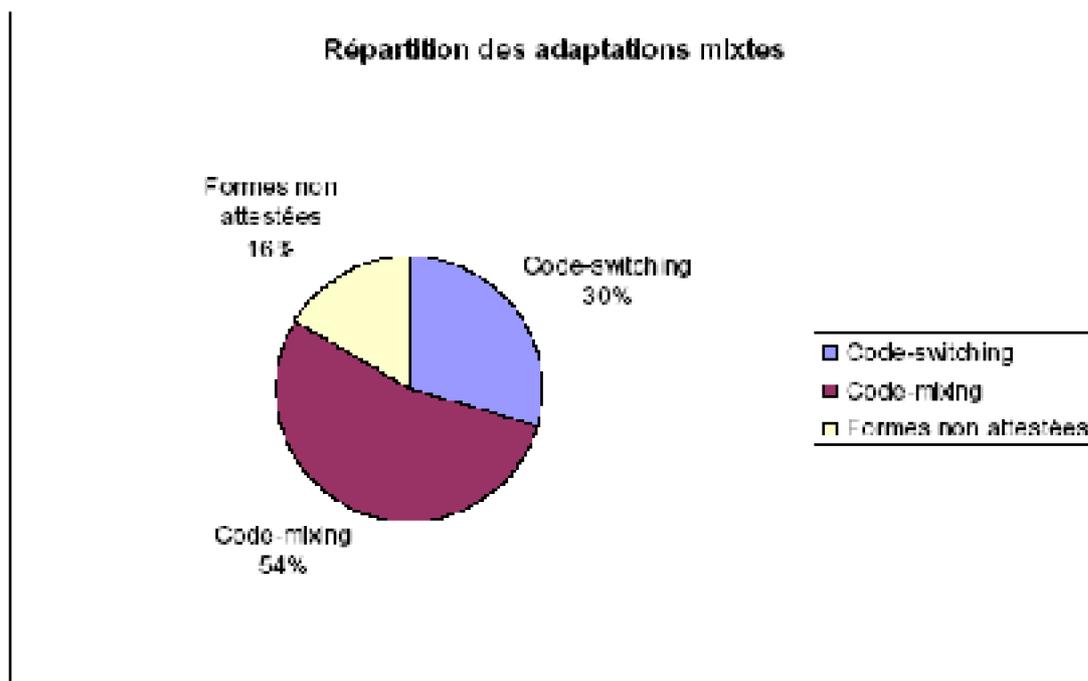
2.4. Les adaptations mixtes

Il est attendu qu'un certain nombre d'unités adaptées soient mixtes, c'est-à-dire porteuses d'adaptations sur plusieurs strates linguistiques. Il existe alors deux types d'adaptations mixtes : les adaptations mixtes **totales** et les adaptations mixtes **partielles**.

Par exemple, une unité qui serait adaptée aussi bien phonétiquement que morphosyntaxiquement et/ou sémantico-lexicalement, serait une unité qui ferait entièrement partie du système opposé. Nous serions alors dans un cas particulier de *code-switching* que nous avons appelé ici de l'**alternance glossique**, dans lequel le locuteur utiliserait complètement et de façon parfaitement attestée le code-cible, sur plusieurs strates linguistiques simultanément.

Pour les autres formes adaptées partiellement, c'est-à-dire sur une ou deux strates linguistiques, nous sommes en revanche dans des cas de *code-mixing* particuliers, que nous avons appelés du **mélange de glosses**. Dans le cas où l'item serait adapté partiellement, cela signifierait que nous serions en présence d'un item en quelque sorte **hybride** : une partie appartient encore à la variante-source (la variante d'origine) et une partie est adaptée de la variante-cible (la variante dialectalement opposée).

Si nous regardons la façon dont sont répartis les items concernés par les adaptations mixtes, voici le schéma que nous obtenons :



Il apparaît que 16% des items adaptés correspondent à des formes qui ne sont attestées dans aucune des deux variantes. Ces 10 adaptations erronées sont produites uniquement par Cathy et Martin, locuteurs d'arménien oriental, et sont, pour 9 d'entre elles, non attestées d'un point de vue morphologique. Nous observons ainsi deux cas de figure :

- La forme produite par le locuteur contient des traces des deux variantes. Il s'agit de formes correspondant à un véritable mélange morphologique des deux variantes, mais qui n'existent finalement ni dans la variante orientale, ni dans la variante occidentale. C'est un cas typique de ce que nous avons appelé « bricolage », c'est-à-dire que le locuteur maîtrise mal l'utilisation de certaines règles morphologiques.
- La forme produite par le locuteur est entièrement inventée, elle n'existe ni dans la variante orientale, ni dans la variante occidentale, variantes qui dans ces cas-là, la plupart du temps, présentent des formes identiques. Le locuteur a donc inventé une différence entre les deux variantes, là où les deux systèmes se rejoignent.

Pour ces deux possibilités, les locuteurs sont victimes du phénomène général d'**hypercorrection**.

Amorce d'interprétation : les hypercorrectismes ainsi produits sont issus d'une connaissance approximative et incomplète ou de la non-connaissance du phénomène concerné par l'adaptation dans la variante opposée, et sont révélateurs d'une forme d'insécurité linguistique.

En voici quelques exemples :

	Loc	Var	corpus	attendue	attestée	catég.	type d'ad	D		L	M	P	S
184	M	OR	dəvim	t'əvɔm	dəvi	Vb	flexion	5/5	PC		-	-	
99	M	OR	tʃ(ə) dəsuɔz	tʃ(ə) dəsuɔz	tʃ(ə) dəsuɔz	Vb	flexion + pr C	5/5	PC		-	-	
300	M	OR	guzə	es uzum	guzə	Vb	flexion + pr C	5/5	PC		-	-	
323	C	OR	utik	ufək	utək	Vb	flexion + pr V	1/5	PC		-	-	
705	M	OR	p'it' d'əni	fəni	dəni	Vb	flexion + pr C	1/5	PC		-	-	
61	C	OR	gə pəxɔt	pəxum d	gə pəx(n)i	Vb	flexion + pr C	5/5	PC		-	-	
252	M	OR	k'ə səvɔrɔ	ə səvɔrum	gə səvɔ	Vb	flexion	5/5	PC		-	-	
433	C	OR	dzeɔ	dzeɔ	tsɛr/tsɛz/ hət	pr.pers	déclinaison + pr C	2/5	PC		-	-	

Le premier exemple, produit par Martin, représente une forme typiquement « bricolée » : la prononciation de ce verbe signifiant « j'ai donné » correspond à celle de la variante occidentale, mais la morphologie est un mélange des deux variantes, et aboutit à une forme qui n'existe dans aucune des deux variantes. Martin reprend, pour cette forme verbale irrégulière, le -i typique de cette flexion en occidental (vs -□m en oriental), et lui ajoute le -m présent uniquement en oriental, ce qui donne une forme mêlée : *dəvim qui n'existe ni en oriental ni en occidental. Cet hypercorrectisme est probablement contextuel. Il apparaît après une question posée par NZ, locuteur d'arménien occidental. Voici le contexte (l.181-185) :

NZ : **kəsan dəvir/**
NZ trad : *tu as donné vingt/*

Silence : (0.2)

Martin : **kəsan dəvim**
Martin trad : *j'ai donné vingt*

NZ emploie la forme verbale à la 2^e personne du singulier en occidental (« tu as donné »), ce qui pousse Martin à répondre à sa question, en se servant par analogie de cette même forme verbale en occidental, mais l'adaptation n'est que partielle : elle est réussie phonétiquement, mais est incomplète morphologiquement. Une des explications que nous pouvons avancer pour expliquer la formation de cette construction erronée est la suivante : Martin a mis les deux systèmes verbaux en correspondance et a repris les points communs. La forme dəvir utilisée par NZ dans son interrogation ressemble à son correspondant oriental t'əv□r. Les deux morphèmes de TAM en -□ret -iront une voyelle de différence. Martin a donc probablement repris le modèle du morphème de TAM en occidental, constitué du -i du passé narratif (irrégulier) et de la marque de la personne (-r pour la 2^e personne du singulier), et l'a appliqué à la 1^e personne du singulier, ce qui donne : *dəvim, avec -i comme étant la marque du passé narratif en occidental, et -m correspondant, en toute logique, à la marque de la 1^e personne du singulier, à ce détail près que Martin ne sait pas que le -m qui est présent dans son dialecte oriental n'est pas utilisé en occidental et que cette position consonantique reste donc vide (dəvi). Nous obtenons donc *dəvim, forme non attestée, plaquée sur le modèle que Martin a à sa disposition en contexte (dəvir), et sur le modèle qu'il a dans son système (t'əv□m, t'əv□r).

Le deuxième exemple relevé dans le tableau ne peut pas s'expliquer par le contexte. Martin utilise une forme verbale analytique, représentant le plus-que-parfait (« tu n'avais pas vu »), avec un auxiliaire (précédé du morphème de négation) qui n'est attesté dans aucune des deux variantes. La forme *t□□is des□dz est, comme la première, totalement adaptée phonétiquement, mais seulement partiellement adaptée morphologiquement. La marque du parfait -□dz est bien utilisée (à la place de l'équivalent oriental -□l), mais l'auxiliaire *être* (avec la négation) ne correspond à aucune forme attestée. La seule manière d'expliquer la présence du -s (à la place du -r de 2^e personne du passé) dans l'auxiliaire *t□□is est la confusion probable entre la forme au passé et la forme de 2^e personne du singulier au présent (t□□s), identique dans les deux variantes. Il est à noter, par ailleurs, que l'auxiliaire au passé a exactement la même forme en oriental et en occidental (t□(□)ir), mais dans le tableau, nous avons préféré indiquer la forme orientale oralisée (avec l'élision, par économie articulatoire, du -□), qui serait utilisée habituellement par nos locuteurs d'arménien oriental.

Les quatre formes suivantes, dans le tableau, employées par Cathy et Martin relèvent du même processus et révèlent une confusion dans l'utilisation des voyelles -i et -□. Dans les deux formes verbales ut□k/ud□k (« manger ») et p'it'i t'□ni/ bidi d□ni (« il doit l'emporter »), les terminaisons flexionnelles sont complètement identiques en arménien oriental et en arménien occidental, il n'y a que la prononciation consonantique qui varie et qui n'est pas adaptée. Pour autant, Cathy et Martin semblent croire que ces morphèmes varient d'un standard à l'autre et remplacent le -□ par le -i et vice-versa (ud□k□*ut'ikefbidi d□ni□*p'it'i t'□n□), alors que s'ils avaient conservé les formes qu'ils connaissent bien en oriental, les formes auraient été attestées dans les deux variantes. Pour le verbe « manger », ce qui est par ailleurs étonnant, c'est que Cathy, dans l'énoncé dans lequel ce verbe apparaît, produit d'autres adaptations à la variante occidentale qui sont parfaitement réussies (I.321-323) :

Cathy : himo serpozan hajr jeta tjerhnonk tjeq gernal'□¹ bonna ut'ik' (0.8) anoti tjeq'
Cathy had. niere marhertant' □² t'viseq'atur et nava ne derissona pas vous ne pouvez pas manger quelque
 chose (0.9) vous n'avez pas mangé

Il s'agit essentiellement d'adaptations lexicales ; Cathy emploie dans les trois autres exemples soulignés l'entrée lexicale correspondant à la variante occidentale. Il est possible que ces adaptations l'aient poussée à produire une sur-adaptation, c'est-à-dire un hypercorrectisme, qui n'existe dans aucune des deux variantes.

Pour les deux autres formes verbales relevées, même s'il s'agit du même phénomène de choix erroné de la voyelle (-i vs -□), les morphèmes sont cette fois-ci complètement différents en oriental et en occidental. Pour la première des deux formes guz□s □ *guzis (« tu veux ») conjuguée à la 2^e personne du présent occidental, Martin aurait pu avoir un indice contextuel, puisque cette forme est prononcée peu avant par NZ (locuteur d'arménien occidental) (I.286-299) :

NZ :	guzes tʃur xəmənk himo
<i>NZ trad :</i>	<i>si tu veux buvons de l'eau maintenant</i>
Martin :	((à Julie)) dʒur ber xəmənk
<i>Martin trad :</i>	<i>((à Julie)) apporte-nous de l'eau à boire</i>
Julie :	[dʒur]
<i>Julie trad :</i>	<i>[de l'eau]</i>
Martin :	(((à NZ)) dʒur le giniv (0.2) tʃe giniv el ortisluls hel'o xəmənk
<i>Martin trad :</i>	<i>(((à NZ)) de l'eau ou du vin (0.2) non le vin nous le buvons aussi après la bénédiction</i>
Julie :	[tʃe hel'o (k'ə xəmənk)]
<i>Julie trad :</i>	<i>[non (buvons) après</i>
[...]	
Martin :	((à NZ)) -gəzeuse- giniv euh: dʒur gu- guzis (1) tɛ: p'arɜ=
<i>Martin trad :</i>	<i>((à NZ)) -gazeuse- le vin euh: l'eau tu le tu la veux (1) ou: pite=</i>

Martin n'a manifestement pas porté attention à la forme verbale produite par NZ un peu plus tôt, qu'il aurait pu reprendre à l'identique. Il s'agit donc encore d'un exemple d'hypercorrection, puisque Martin, n'ayant pas saisi la similitude entre les deux variantes pour cette forme verbale au présent, applique le modèle flexionnel en -il spécifique à l'occidental et conjugue son verbe de cette façon. Notons par ailleurs qu'il hésite et commence par produire la première syllabe du verbe avant d'enchaîner la forme entière qui est finalement erronée. Une autre remarque est importante à faire ici : nous avons vu dans la description contrastive des systèmes linguistiques arméniens, que dans la morphologie verbale, le présent de l'occidental avait la même forme (mise à part la prononciation) que le futur (deuxième forme) de l'oriental. Dans cet exemple, Martin utilise clairement une forme verbale au présent. Il n'avait finalement qu'à utiliser la forme du futur qui était présente dans son propre système, qu'il maîtrisait, et qui aurait été l'équivalent du présent occidental (k'uz□s/guz□s).

Amorce d'interprétation : il est à supposer que Martin n'a peut-être pas saisi la répartition des temps verbaux d'une variante à l'autre puisqu'il ne semble pas avoir réalisé que ces deux temps verbaux (présent et futur) étaient exprimés par des formes verbales identiques dans les deux variantes.

Quant aux deuxième et troisième formes de cette série d'exemples, elles représentent également un présent en arménien occidental qui est censé avoir la même forme qu'un futur (deuxième forme) en oriental : gə p□χ(n)i□*gə p□χn□ (« il s'échappe »), gə sorvi□*k'ə sovor□ (« elle apprend »). Si Cathy et Martin avaient utilisé ces verbes au futur dans un énoncé typiquement oriental, il est fort probable qu'ils auraient employé la forme qui est attestée dans les deux variantes (k'ə/gə p□χni ; k'ə sovari / gə sorvi). Deux raisons peuvent expliquer un usage erroné de ces formes verbales, dont une spécifique au comportement de Cathy :

- Cathy et Martin n'ont pas conscience du caractère parfaitement similaire des formes verbales de futur en oriental et de présent en occidental, et n'ont donc pas pu procéder à ce choix économique au moment de la production de leurs énoncés à

l'intention de NZ.

Une fois de plus, la forme verbale prononcée par Cathy est produite dans un énoncé comportant d'autres adaptations qui sont toutes réussies (aux niveaux lexical et morphologique). Voici le tour de parole de Cathy (I.60-65) :

Cathy : [l]ic zurevonda [(0.5)] mic zurevonda zulfikim euh: it [(0.8)] l]ic vor gə: -Lundi d'Épques-gə (.) omun clari l'osma gə gə gə gə: gə gə gə: [(0.5)] mic had' [l]ic
 Cathy trad : [nom Zaréhvani [(0.5)] notre Zaréhvani pour Pâques euh: it [(0.8)] non mais comme il y a gə: -Lundi d'Épques- (.) toutes les années il trouve un endroit et il s'échappe [(0.5)] il n'est pas avec nous

Il est possible que la forme verbale précédant celle que nous évoquons ici (*gə p□xn□) ait influencé la production de Cathy. En effet, la forme **gə kədn□** est bien attestée, d'un point de vue morphologique, en arménien occidental et il est fort probable que la voyelle terminale de cette forme analytique ait influencé la forme verbale suivante que Cathy a terminé par la même voyelle -□ (*gə p□xn□), ce qui correspondrait à une attestation du phénomène d'harmonie vocalique.

Le dernier exemple du tableau est une forme pronominale qui, comme les formes verbales précédentes, est une forme hybride. En fait, Cathy aurait pu, là encore, conserver l'item utilisé habituellement dans sa variante d'origine, qui correspond (sauf pour la prononciation) à une des deux formes possibles construites avec la postposition *avec* en occidental. Autrement dit, elle aurait pu conserver la forme commune aux deux variantes, c'est-à-dire la forme pronominale au génitif (dz□r/ts□r h□t) mais elle a choisi la forme orientale au datif (dz□z h□t¹⁵⁷).

Ces quelques exemples montrent d'un peu plus près le fonctionnement des adaptations mixtes, qui sont réussies partiellement, sur une ou plusieurs strates linguistiques. Certaines d'entre elles trouvent leurs explications au sein du contexte, tandis que d'autres se justifient au niveau systémique.

2.4.1. Le code-mixing

Le *code-mixing*, que l'on peut appeler dans notre cas particulier le mélange de glosses, touche 54% des formes adaptées par les différents locuteurs. Plus d'une forme sur deux est donc partiellement adaptée, mais à la différence des précédentes, ces formes sont parfaitement attestées dans une des deux variantes arméniennes.

Voici la répartition de ces mélanges glossiques :

- la plupart des items touchés par le *code-mixing* contiennent une adaptation complète aux niveaux morphologique et/ou lexical et une non-adaptation ou une adaptation partielle au niveau phonétique.

¹⁵⁷ Néanmoins, en arménien occidental, il existe également une fluctuation avec la postposition h□t (« avec ») entre ts□z et ts□zi h□t.

	Loc	Var	corpus	standard	attestée	catég.	type d'ad.	D		L	M	P
81	C	OR	řcumo	ma řus	đeumo	art. ind.	lex	3/3	PC	+	+	-
81	C	OR	ga gadinc	o gadumřatorum	ga řadinc	Vb	lex + flex	5/5	PC	+	+	-
128	C	OR	řinme	ma řen	ponme	art. ind.	lex	3/3	PC	+	+	-
490	C	OR	řitık	řmanum ek	řidek	Vb	lex + flex	5/5	PC	+	+	-
493	C	OR	k'ö řosink	řořum ank	ga řosink	Vb	flexion	5/5	PC		+	-
497	C	OR	řotsřine	řants řn	řantsřine	Vb	flexion	5/5	PC		+	-
569	C	OR	řerře ře	ře řand	řerře ře	Vb	flexion	5/5	PC		+	-
314	M	OR	řeřeřio	řin	řeřeřio	adj	lex + pr C	3/3	PC	-		-
41	NZ	OC	řes řhovocum	řhovoc	řhovocum	Vb	flexion	5/5	PC		+	-
41	NZ	OC	ředodřum ank	ga ředodřum	řatřatřum ank	Vb	flexion	5/5	PC		+	-
151	NZ	OC	ř badořum	ga bocoři	o řatřatřum	Vb	flexion	5/5	PCPV		+	-
163	NZ	OC	řganřum e	ga řganře	řřanřum e	Vb	flexion	5/5	PC		+	-

Dans le tableau ci-dessus, nous avons regroupé quelques exemples pour illustrer ce type de *code-mixing*. Ils sont essentiellement produits par Cathy, locutrice d'arménien oriental, ainsi que par NZ, locuteur d'arménien occidental. Les variations les plus significatives se produisent aux niveaux morphologique et lexical. Dans tous ces exemples, nous voyons bien que Cathy, Martin et NZ ont à chaque fois choisi le morphème ou le lexème spécifiques à la variante-cible, et ce sont ces deux niveaux qui à la fois, paradoxalement, semblent leur demander le plus d'effort tout en étant le mieux maîtrisés.

Amorce d'interprétation : ces deux strates linguistiques sont donc les plus révélatrices des connaissances qu'ils possèdent de la variante opposée. Le fait que les locuteurs aient retenu les caractéristiques morphologiques et lexicales propres au système opposé semble plus valorisant car les divergences à ces niveaux-là sont plus saillantes que des caractéristiques phonétiques portant sur une différence vocalique ou une alternance de voisement au niveau consonantique.

Ces exemples d'adaptation illustrent le phénomène de *code-mixing* puisque dans les cas présentés ici, les locuteurs conservent à chaque fois la prononciation de leur variante d'origine, et utilisent les caractéristiques morphologiques et/ou lexicales de la variante opposée. C'est en cela qu'on qualifie ces adaptations de partielles, mais ce sont par ailleurs ces formes qui se rapprochent le plus des formes attestées dans la variante opposée.

Le tableau suivant montre d'autres exemples de *code-mixing*, pour lesquels, cette fois-ci, la forme relevée se rapproche plus de la forme de la variante d'origine que de celle de la variante-cible :

	Loc	Var	corpus	standard	attestée	catég.	type d'ad.	D		L	M	P	S
434	C	OR	k'ö řovocink	řovocum ank	ga řovocink	Vb	flexion	5/5	PC		-	-	
493	C	OR	k'e řandibenk	řandipřum ank	ga řandibenk	Vb	flex + pr C	5/5	PC		-	-	
102	M	OR	řeřeřeřu	řk'řeřeřu	řeřeřeřii	N	pr C	1/3	PC		-	+	
122	M	OR	řa řiceek	řik' řmanum (řa řiteek)	řeek řider	Vb	lex + flex	5/5	PC	+	-	-	-
573	M	OR	ga řa	řa řa	ga řa	Vb	flexion	5/5	PC		-	-	

Ces items sont essentiellement produits par Cathy et Martin, donc du côté oriental

exclusivement. Dans les cas présentés ici, l'adaptation est incomplète au niveau phonétique (sauf pour le troisième exemple où seule la phonétique est adaptée, et la morphologie flexionnelle conservée), mais surtout, elle est incomplète, voire inexistante au niveau morphologique. Les exemples 1, 2 et 5 représentent des formes verbales qui ont voulu être utilisées par les locuteurs au présent de l'occidental, dans les contextes dans lesquels elles apparaissent. Mais d'une part, le fait que leur adaptation morphologique soit partielle, et d'autre part, le fait qu'il existe une similarité entre le présent de l'occidental et le futur (deuxième forme) de l'oriental, font que nous retrouvons des formes qui sont plus proches de ce qui existe dans la variante orientale que de formes attestées dans la variante occidentale. Ainsi, ces trois exemples particuliers montrent plus des *tentatives d'adaptation* que des adaptations effectives. On peut penser que Cathy et Martin avaient pour but d'exprimer un temps présent en occidental, ils se sont pour cela éloignés de la forme prototypique de l'oriental (avec Aux-um + BV), mais sans pour autant atteindre la forme de présent réellement attestée en occidental : ils ont utilisé finalement des formes verbales du futur deuxième forme de l'oriental.

Amorce d'interprétation : ceci nous suggère une fois de plus que les locuteurs ne semblent pas avoir conscience de la similarité intra-variante de ces deux temps verbaux.

En produisant donc des formes analytiques telles que **k'ə poχ□nk** (« nous changeons »), **k'ə h□ndib□nk** (« nous rencontrons ») au lieu de **gə poχink**, **gə h□ntibink**, les locuteurs ont utilisé, manifestement de façon non intentionnelle, des formes qui existaient dans leur propre système, mais pour exprimer un autre temps. Pour les deux premiers exemples, une des différences supplémentaires qui se présente et qui peut expliquer le caractère incomplet de l'adaptation est le fait que ces formes verbales proviennent de modèles flexionnels différents en oriental et en occidental, modèles que les locuteurs ne maîtrisent pas forcément. En effet, les verbes « changer » et « rencontrer » font partie des verbes en –□□ en arménien oriental (poχ-□□, h□ndip'-□□) et des verbes en –il en arménien occidental (poχ-il, h□ntib-il), ce dernier modèle flexionnel étant spécifique de l'occidental. C'est en cela que ces quelques items sont adaptés de façon partielle et se rapprochent cette fois-ci plus de ce qui préexiste dans la variante-source des locuteurs qui les utilisent.

Nous venons de voir des illustrations de deux configurations que nous avons présentées dans notre cadre théorique. La première série d'exemples montrait des cas de ce que nous avons appelé **code-mixing à dominante langue-cible** et la seconde série d'exemples illustre des cas de **code-mixing à dominante langue-source**. Le but était ici de signifier qu'il était prudent de placer tous ces exemples non pas dans des catégories strictes et isolées les unes des autres, mais sur un *continuum* montrant le degré de variabilité des dialectes en contact et surtout leur degré de **perméabilité**.

Tous les exemples de *code-mixing* présentés ici correspondent à des items hybrides qui n'appartiennent ni à la variante orientale, ni à la variante occidentale. Nous obtenons ainsi des formes que nous pourrions qualifier d'« **interdialectales** », si nous suivons la terminologie proposée par Trudgill (1986) et inspirée par les études sur l'« interlangue » qui peut apparaître dans l'acquisition d'une langue seconde¹⁵⁸. Souvent ce concept

¹⁵⁸ Voir à ce propos Selinker (1972), Corder & Roulet (1977) et Alber & Py (1985).

d'interlangue représente des formes **simplifiées**, présentes dans aucune des deux langues dont elles sont originaires. Mais cette notion de simplification n'apparaît pas réellement dans nos données. Les formes hybrides ou incomplètes, autrement dit interdialectales, produites, ne montrent pas une simplification de l'un ou l'autre des systèmes dont elles proviennent. Elles montrent une fusion de certains éléments, les locuteurs conservant dans leur propre dialecte les éléments les plus difficiles à modifier et adaptant les éléments du système voisin les plus saillants. Ce sont des sortes de formes « **émergentes** », ou « opportunistes » qui apparaissent dans une situation de contact spécifique et qui n'ont que peu de chances de se stabiliser. Elles sont éphémères.

Amorce d'interprétation : notre objet d'étude, en isolant un cas particulier de *code-mixing* appelé le mélange de glosses ¹⁵⁹, permet de problématiser la notion de « grammaire-en-interaction ». A quel point les formes normées correspondent-elles à celles réellement actualisées en discours ? Les exemples de mélange de glosses montrent qu'une utilisation personnalisée des systèmes par les locuteurs révèle un certain degré de **perméabilité** entre ces systèmes qui n'est pas attendu en langue. Cette instabilité n'est pas perceptible en langue et n'est par ailleurs pas forcément perçue par les locuteurs qui font usage des deux codes. En effet, selon les représentations langagières et les compétences qu'ils ont de leur propre code et du code opposé, ils ne seront pas toujours sensibles à ce degré de perméabilité. L'exemple des formes verbales employées dans le but d'exprimer un présent occidental (qui n'est autre qu'un futur oriental) en face d'un locuteur concerné par un tel effort d'adaptation montre bien le décalage qui existe entre la perception des systèmes par les locuteurs, l'utilisation qu'ils en font et la réalité attestée et décrite en langue.

2.4.2. L'alternance codique

Il nous reste à voir les 29% de formes adaptées mixtes restantes, qui sont des exemples de *code-switching* et plus particulièrement, dans notre cas, des exemples d'alternance glossique. Dans les cas relevés ici, l'adaptation est réussie simultanément sur plusieurs strates linguistiques. L'item adapté par le locuteur appartient donc bien à la variante opposée, aussi bien d'un point de vue phonétique par exemple, que d'un point de vue morphologique et/ou lexical. Les exemples relevés ci-dessous, essentiellement produits par Cathy, Martin (locuteurs d'arménien oriental), mais aussi par NZ montrent bien le passage du *code-mixing* au *code-switching* :

¹⁵⁹ Nous ne distinguons pas le dialecte de son standard.

	Loc	Var	occident	oriental	catég.	type d'ad	D		L	M	P	Q
41	C	OR	asadz em	asadz em	Vb	flex + pr C V	5/5	PC PV		+	+	
98	C	OR	hok tje	vanas tjunj	adj	lex + pr V	3/3	PV		+	+	+
143	C	OR	gescm	emuscum	Vb	flex	5/5	PC			+	+
187	C	OR	galla	kulu / ashum	Vb	flex + pr C V	5/5	PC PV		+	+	+
321	C	OR	ge varenk	enk varum	Vb	flex	5/5	PC			+	+
377	C	OR	garmnk	Karos enk	Vb	lex+fl+pr C	5/5	PC		+	+	+
321	C	OR	oden oden	odfahots	adv	lex	3/3	PC		+		+
42	M	OR	kitma	mi kitj	art.ind	lex	3/3			+	+	
42	M	OR	skase	skesi / ri	Vb	flex	5/5	PV			+	-
92	M	OR	tjem garezer	tjem karstam	Vb	flex + pr C	5/5	PC			+	+
193	M	OR	gescm	osum em	Vb	flex + pr C V	5/5	PV			+	+
240	M	OR	gertis	etum os	Vb	flex + pr C	5/5	PC			+	+
53	NZ	OC	vor t'eits	ur deesen	del.intan	lex	3/3	PC		+		+
3	NZ	OC	sarkel ek	jnadz ek	Vb	lex + flex	5/5			+	+	
18	NZ	OC	osum em	gescm	Vb	flex + pr V	5/5	PV			+	+
53	NZ	OC	vor t'eits	ur deesen	Nl	lex+del+pr C	3/3	PC		+	+	+
53	NZ	OC	van founum	tjan k dar	Vb	lex+fl+pr CV	5/5	PC PV		+	+	+
213	NZ	OC	mi kitj	kitma	art.ind	lex	3/3				+	+

Dans ces formes, les locuteurs n'utilisent plus d'éléments appartenant à leur variante d'origine. Ils ont adopté tous les composants faisant partie de la variante-cible. On ne perçoit ainsi plus dans les items qu'ils emploient des traces de leur dialecte-source (si ce n'est la partie qui reste commune aux deux variantes). Ils ont basculé dans l'emploi total et non plus partiel de formes qu'ils maîtrisent manifestement à plusieurs niveaux de la variante opposée.

Dans notre tableau, parmi les trois colonnes sur lesquelles porte notre travail de comparaison, pour les cas de *code-mixing*, la première colonne se situait quelque part entre la deuxième et la troisième, c'est-à-dire qu'elle reprenait les caractéristiques des deux colonnes, donc des deux variantes à la fois. Pour les cas de *code-switching* en revanche, la première colonne est bien différente de la deuxième mais complètement identique à la troisième. Autrement dit, le locuteur qui utilise de telles formes n'emploie plus des formes hybrides, c'est-à-dire des formes possédant simultanément des caractéristiques des deux variantes, mais des formes simples faisant partie intégrante de la variante opposée. Dans tous les items présentés dans le tableau précédent, le locuteur, désireux de s'adapter, a systématiquement procédé au choix attesté dans l'autre variante, aussi bien dans le choix de la prononciation, que dans le choix du morphème ou dans celui du lexique, tous spécifiques de cette variante-cible. Certaines de ces formes constituent en quelque sorte des syntagmes plutôt figés :

- **vor t'eits** (vs **ur deenen** occidentale), « d'où » : déterminant interrogatif + nom, c'est un syntagme utilisé typiquement en oriental, adapté ici par NZ ;
- **kitmæ** ou **mi kitj**, « un peu » : déterminant article indéfini + adverbe. La première forme est occidentale et est employée par les locuteurs OR et la seconde est orientale et est utilisée par NZ ;
- **hok tje** (vs **vanas tjunj** en oriental) « ça n'est pas grave » : formule de négation typiquement occidentale employée par Cathy (locuteur OCC) ;

· □den □den (vs p'□t'□h□ts' en oriental), « de temps en temps » : locution adverbiale typiquement occidentale utilisée par Cathy.

Pour ces exemples, le locuteur a certainement avant tout procédé au(x) choix lexical (et parfois morphologique) adéquat(s), correspondant à la reproduction à l'identique (si possible) de ce qu'il a entendu dans la variante opposée.

Amorce d'interprétation : cette étape du *code-switching* est en quelque sorte la dernière avant d'accéder complètement à la variante-cible. Plus le locuteur adaptant produira des formes entièrement spécifiques à la variante de l'autre, plus son souhait de montrer ses connaissances et sa maîtrise de cette variante et donc ses capacités à être un locuteur bidialectal sera mis en valeur, tout comme sa volonté de montrer du respect et/ou de l'empathie.

Les formes faisant partie du mélange de glosses montrent peut-être un degré de connaissances de la langue voisine plus élevé que les formes caractéristiques de l'alternance glossique. Les premières montrent la capacité créative des locuteurs, alors que les secondes peuvent être considérées comme des sortes de formes figées et représentatives de l'autre variante, des syntagmes que le locuteur, à force d'entendre, aurait repéré, identifié et acquis de manière globale et réutiliserait dans les contextes qui s'y prêtent. Parmi les exemples relevés, nous remarquons d'ailleurs que certaines formes avec le même sémantisme ont été repérées dans chacune des variantes. Les locuteurs ont ainsi bien identifié les différentes attestations du verbe « dire » (**gəs□m** (OCC) « je dis », **əs□dz □m** (OCC) « j'ai dit », produits par Cathy ; **gəs□n** (OCC) « ils disent », produit par Martin ; **□sum □m** (OR) « je dis », produit par NZ), mais également du syntagme article défini + adverbe « peu » (**kit□mə** produit par Cathy et Martin et **mi kit□** produit par NZ). Sur les 17 formes faisant partie de l'alternance glossique, il est à noter que 5 sont identiques et utilisées de part et d'autre par les locuteurs adaptants.

2.4.3. Vers l'interprétation...

Les formes issues du *code-mixing* sont finalement peut-être plus révélatrices à la fois de la motivation des locuteurs désirant s'adapter et de leur niveau de compétence, puisqu'ils s'aventurent à produire des formes probablement moins prototypiques et moins fréquentes que celles manifestées par le *code-switching*. En plus d'une certaine créativité pour ces formes mêlées, la production et l'utilisation de telles formes met en avant une prise de risque importante faite pour les « **faces** » des locuteurs. Cette prise de risque est plus grande encore dans des cas de *code-mixing* que dans des cas de *code-switching* où l'on ne fait finalement que reprendre globalement une forme ou un énoncé existant tels quels dans la variante-cible. Il est intéressant d'observer ce que produit l'économie des choix de codes au niveau de la gestion des faces des locuteurs.

Il nous paraît pertinent de considérer le phénomène global des adaptations comme une possible **stratégie de politesse linguistique** qui englobe « tous les aspects du discours qui sont régis pas des règles, et dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 50). Brown et Levinson (1987) en ont proposé un modèle théorique que nous nous proposons d'exposer dans les grandes lignes. Ils reprennent la notion de « face » notamment abordée par

Goffman (1974) lorsque celui-ci parle de *face-work* ou « travail des faces », et la développent en distinguant chez tout locuteur une face négative, appelée aussi « territoire » (corporel, spatial, temporel...) et une face positive qui est la « face » (côté narcissique) du locuteur. Chaque participant a le désir de préserver au mieux sa face et son territoire qui sont constamment potentiellement menacés par les actes de langage produits au quotidien. Ces derniers, dans une telle configuration, sont alors appelés par Brown et Levinson des **FTAs** (Face Treathening Acts), que Kerbrat-Orecchioni oppose à leur pendant positif que sont les **FFAs** (Face Flattering Acts) ou anti-FTAs, actes valorisants qui sont accomplis pour « flatter » la face d'autrui.

Tout acte de langage peut donc être décrit comme un FTA, un FFA, ou un complexe de ces deux composantes. Corrélativement, deux formes de politesse peuvent être distinguées sur cette base : la politesse négative, qui consiste à éviter de produire un FTA, ou à en adoucir par quelque procédé la réalisation ; et la politesse positive, qui consiste à accomplir quelque FFA, de préférence renforcé. Le déroulement d'une interaction apparaît alors comme un incessant et subtil jeu de balancier entre FTAs et FFAs. (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 74)

Les adaptations, qui se manifestent dans le discours sous forme de *code-switching* ou de *code-mixing*, pourraient alors constituer dans les interactions étudiées ici une véritable stratégie de politesse linguistique. Ceci ne veut pas pour autant dire qu'à l'inverse, toute non-tentative serait considérée comme une production massive et systématique d'actes menaçants.

Les tentatives d'adaptation qui sont produites par certains locuteurs, qu'elles soient abouties ou non, montrent une volonté et un effort de « flatter » la face de l'interlocuteur. En s'adaptant à ce qui caractérise l'autre, c'est-à-dire à sa variante, le locuteur fait preuve d'une forme de politesse **indirecte**. Son adaptation peut donc être considérée comme un FFA pour la face de son destinataire qui, d'une part, le voit se rallier à sa variante et qui, d'autre part, est valorisé par un tel effort. Que nous soyons dans des cas de *code-mixing* ou de *code-switching*, la **face positive** de l'interlocuteur se trouve flattée étant donné que le locuteur fait l'effort de s'adapter à la variante de son interlocuteur, et ce, même si les adaptations échouent ou sont inabouties. Du point de vue du destinataire, quelle que soit l'adaptation, l'émetteur de par ses efforts fait bonne figure. Pour ce qui est du **territoire** ou **face négative** du même destinataire, recevoir un tel « **cadeau verbal** » le mettrait dans ce que Kerbrat-Orecchioni appelle une « position de débiteur », à savoir qu'il serait redevable de ce que lui offre le locuteur adaptant. Ce qui voudrait dire qu'il serait attendu qu'il manifeste d'une façon ou d'une autre sa réaction à un tel présent. En ce sens, nous pourrions rapprocher les adaptations de l'exemple du compliment qui, pour le complimenté, représente à la fois un FFA pour sa face positive mais également un FTA pour son territoire puisque si celui-ci « accepte le compliment, [il] peut se sentir "obligé", c'est-à-dire tenu de fournir en compensation une contrepartie (ne serait-ce que sous la forme de bonnes grâces, ou de la production d'un contre-compliment), ce qu'il n'a pas forcément envie de faire » (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 77). Pour les adaptations, le destinataire peut par exemple se sentir obligé d'en formuler à son tour, alors même qu'il n'en est peut-être pas capable. Dans notre étude, le phénomène de *crossing* s'avère être une belle illustration de la forme que peut prendre dans ce contexte particulier le système du « donnant-donnant ».

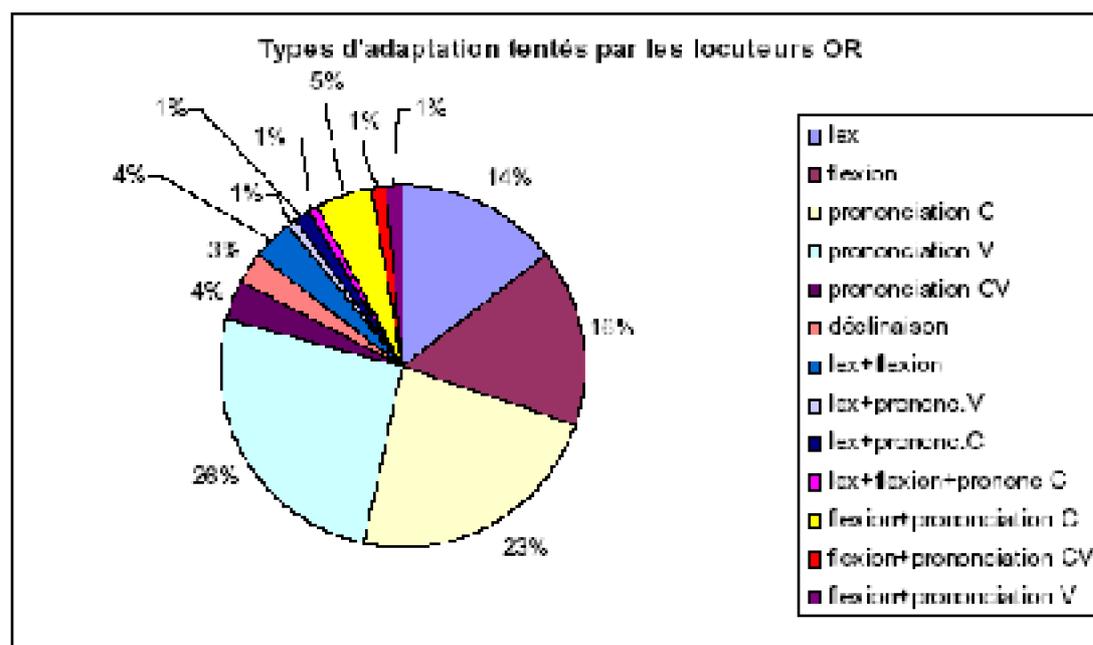
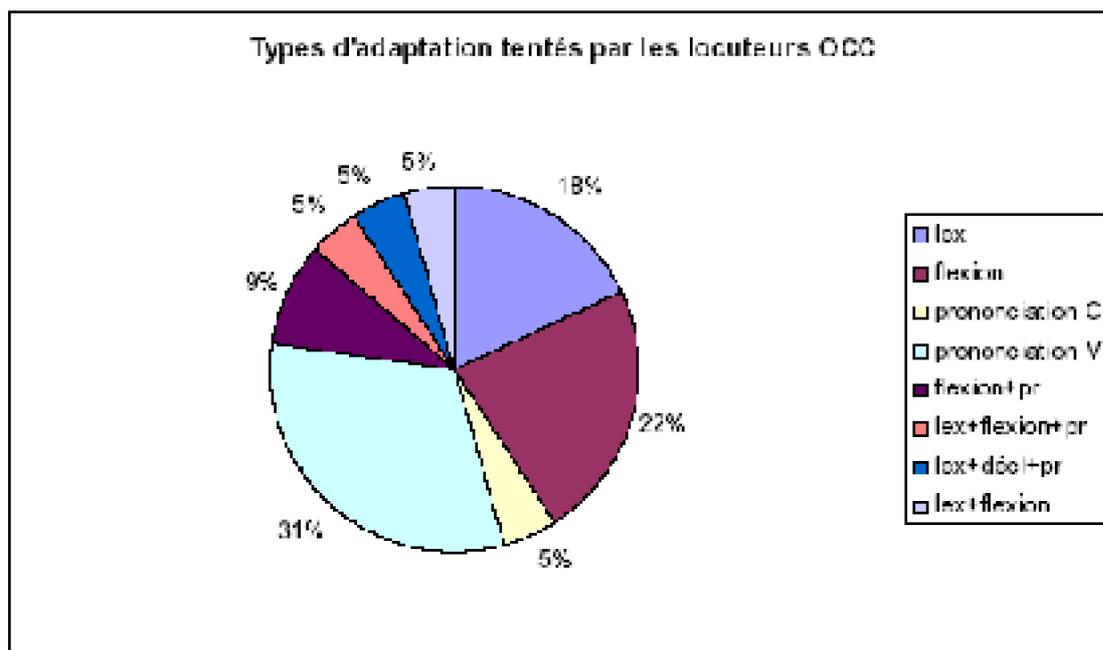
Du côté du locuteur en revanche, l'interprétation est différente selon la réussite de son adaptation. Si le locuteur formule une adaptation réussie, c'est-à-dire attestée dans la variante cible, alors cette adaptation constituera également un FFA pour ses propres faces, puisque sa tentative sera couronnée de succès. Mais la tentative d'adaptation, de par la prise de risque qu'elle engendre ainsi que la probabilité d'échouer, incarne avant tout une réelle menace pour sa face, donc des FTAs potentiels pour sa **face négative** étant donné que le locuteur s'engage sur un terrain glissant (emploie-t-il une forme attestée complètement ou partiellement, sera-t-il compris s'il produit une forme non attestée, etc. ?), mais aussi pour sa **face positive** puisqu'en cas d'échec, le locuteur se sera « auto-dégradé ».

Ces adaptations ou tentatives d'adaptation sont donc des phénomènes « mixtes » puisqu'ils mêlent de façon complexe, aussi bien pour le destinataire qui les reçoit que pour l'émetteur qui les produit, menaces et « flatteries ».

D'un autre côté, le fait de ne pas s'adapter, en plus de pouvoir être ressenti comme une menace par le récepteur, peut être également un FTA plus grand que celui d'une adaptation pour l'émetteur. En effet, la non-adaptation peut être perçue comme une autre forme de prise de risque et de perte de la face pour le locuteur qui ne peut faire autrement que de rester dans son dialecte. Il montrerait ainsi ouvertement à son interlocuteur qu'il n'a pas la capacité à s'adapter à sa variante, autrement dit, il dévoile indirectement une de ses faiblesses langagières. Pour l'émetteur, les deux phénomènes constituent donc des prises de risque à différents niveaux.

Pour conclure cette analyse, il nous reste finalement à voir les types d'adaptations qui sont effectués par les locuteurs. Nous avons classé par variante la colonne du tableau *Excel* intitulée « types d'adaptations », ce qui nous a permis de voir si les locuteurs utilisaient les mêmes principes pour s'adapter ou non et s'ils avaient recours à des adaptations plutôt mono-adaptées (c'est-à-dire adaptées sur une seule strate linguistique) ou multi-adaptées (c'est-à-dire adaptées sur plusieurs strates linguistiques simultanément).

Voici les résultats, par variante :



Bien que le nombre d'adaptations soit réellement déséquilibré entre les deux variantes (22 produites par les locuteurs d'arménien occidental, 139 produites par les locuteurs d'arménien oriental), la répartition quant aux types d'adaptation est relativement semblable. Les trois quarts des items touchés par les adaptations (79% des items chez les OR et 76% des items chez les OCC) sont mono-adaptés, c'est-à-dire que l'adaptation ne porte que sur une seule strate linguistique et porte soit sur le lexique, soit sur la flexion (morphologie), soit sur la prononciation, avec une distinction importante entre l'adaptation de segments vocaliques et l'adaptation de segments consonantiques. Remarquons d'ailleurs qu'un des chiffres qui varie le plus est celui représentant le pourcentage

d'adaptation au niveau consonantique. En effet, c'est un type d'adaptation que les locuteurs OR utilisent beaucoup plus que les locuteurs OCC (23% vs 5%), ce qui confirme une de nos hypothèses de départ.

Une deuxième donnée à souligner, qui varie entre les locuteurs des deux variantes, est le nombre d'adaptations mixtes qui sont effectuées. D'un côté, les adaptations mixtes occupent une place plus importante dans la répartition des types d'adaptations des locuteurs OCC (ou plutôt du locuteur occidental) que dans celle des locuteurs OR : 24% vs 14% de la totalité des types d'adaptations, ce qui représente en fait 5 adaptations mixtes sur 22 au total du côté occidental vs 20 adaptations mixtes sur 139 au total du côté oriental. Mais d'un autre côté, les locuteurs OR produisent des combinaisons d'adaptations mixtes plus variées que les locuteurs OCC (8 combinaisons différentes chez les OR vs 4 possibles chez les OCC), probablement parce qu'ils effectuent tout simplement plus d'adaptations que les OCC. Ils augmentent donc la diversité des adaptations possibles.

3. Analyse longitudinale

L'étude quantitative précédente permet de rendre compte du fonctionnement global d'une interaction dans laquelle des locuteurs de dialectes différents entrent en contact. Elle permet de dégager, dans les grandes lignes, des tendances générales quant à l'économie des choix de codes effectués par les locuteurs sur un sous-corpus entier et de comprendre comment s'articule le lien entre les systèmes linguistiques à disposition et l'actualisation de ces systèmes linguistiques, autrement dit le lien entre la grammaire en tant que pratique sociale et le discours-en-interaction. Ainsi, en souhaitant étudier le rendement pragmatique des adaptations, c'est-à-dire quand elles sont employées, pourquoi et par qui, nous posons « la question de l'articulation entre mobilisation des ressources grammaticales et organisation de la parole-en-interaction » (Mondada, 2007 : 168). Ceci nous amène naturellement à procéder, dans un second temps, à une étude beaucoup plus fine de ce même sous-corpus, en effectuant une analyse linéaire des données, pour tenter d'éclairer, cette fois-ci, le recours aux différents phénomènes propres aux adaptations. Nous partons donc, comme le suggère Mondada (2007 : 168) d'« une approche interactionnelle qui considère le *code-switching* comme une **ressource mobilisée par les participants** de manière contingente, localement située, sensible à l'organisation séquentielle ¹⁶⁰ de l'interaction en cours », ce qui nous permettrait « d'éclairer aussi bien l'organisation de l'interaction que le fonctionnement de la langue comme pratique sociale ». Bien sûr, nous ne considérons pas seulement le *code-switching*, mais également le *code-mixing*, ou plutôt ce que nous avons appelé plus spécifiquement « alternance glossique » et « mélange de glosses ».

Les adaptations langagières étant polyfonctionnelles, il est bien entendu possible de

¹⁶⁰ Nous n'adoptons pas l'approche séquentielle au sens de l'Analyse Conversationnelle (analyse en séquences et paires adjacentes), mais une analyse en rangs (avec des unités hiérarchisés dont fait partie la séquence).

les étudier sous différents aspects. Dans cette étude linéaire, nous observons l'utilisation que font les locuteurs des adaptations, c'est-à-dire que nous partons du contexte, autrement dit de l'interaction elle-même, pour dégager les fonctions conversationnelles possibles des adaptations, et non d'une typologie préétablie qu'il s'agirait à tout prix d'illustrer et d'enrichir. En ce point, nous rejoignons là encore la méthode proposée par Mondada (2007 : 170), appliquée au phénomène de *code-switching*, que nous étendons à celui, plus général, des adaptations :

[...] si les modèles peuvent rendre compte de tendances générales, ils rendent plus difficilement compte du détail des CSs¹⁶¹ observables dans la parole-en-interaction et que, pour ce faire, plutôt que de partir d'une liste – nécessairement ouverte – de fonctions, il vaut mieux adopter un modèle séquentiel de la manière dont les participants eux-mêmes organisent et rendent sensé le CS de manière contingente et occasionnée au fil de l'interaction.

En procédant alors à une **analyse longitudinale**, basée sur le déroulement de l'interaction, nous tentons de comprendre si les adaptations apparaissent à des moments spécifiques de ladite interaction. Autrement dit, nous cherchons à savoir s'il est possible que l'organisation de l'interaction, à travers son script, les thèmes qui y sont abordés et les participants en présence, explique le recours aux adaptations. Après avoir analysé le sous-corpus au niveau « macro », il est intéressant de l'étudier aux niveaux « méso » et « micro », en regardant les unités dialogales et monologales qui le constituent. Les premières qui vont nous intéresser sont celles nommées classiquement séquences et échanges (qui peuvent parfois constituer des paires adjacentes) en Analyse du Discours ; les secondes sont les interventions et les actes de langage. Pour éviter toute confusion (lorsque les termes employés sont identiques), nous adoptons les modèles proposés dans le cadre de l'Analyse du Discours plutôt que ceux de l'Analyse Conversationnelle (CA), utilisant entre autres les notions de tours (dont nous nous servons uniquement pour désigner et isoler en surface ce que disent les locuteurs).

En CA, les unités vedettes sont les « tours de parole » (turns-at-talk), constitués d'« unités de construction des tours » (turn-constructive units ou TCUs) et constituant des « paires adjacentes » (ou PA, adjacency pairs). Mais les tours et les paires adjacentes sont des unités de nature radicalement hétérogène, qui ne relèvent pas du même niveau d'organisation, ainsi que l'admet du reste Schegloff : contrairement à ce qui est encore affirmé parfois, les PA ne sont pas des « paires de tours ». (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 58)

En entrant dans cette construction hiérarchique de l'interaction, nous allons pouvoir expliquer en partie l'économie des choix de dialectes. Le recours à ce type d'analyse complète certes l'analyse quantitative et globale précédemment menée, mais possède par ailleurs ses propres limites : elle se cantonne à la description d'une situation de communication et de contact particulière, dont les caractéristiques et les stratégies sont peut-être trop spécifiques et difficilement transposables à d'autres situations. Mais d'un autre côté, en suivant l'enchaînement et la combinaison de toutes ces unités fonctionnelles hiérarchiques, cette analyse est le meilleur moyen pour donner quelques pistes de réflexion sur le fonctionnement des adaptations. Il faut tout de même signaler la

¹⁶¹ CS : *code-switching*.

complexité du travail interprétatif que nous devons mener en tant qu'analyste. En étant dans une situation de contact, nous cherchons encore plus que dans tout autre type de situations à « comprendre comment les locuteurs se comprennent mutuellement » (Gumperz, 2002 : 150). L'analyste se base à la fois sur le contenu de l'interaction pour émettre des hypothèses interprétatives, mais également sur l'interprétation des participants, puisqu'il essaye à tout moment de la reconstituer. La simple analyse en surface des enchaînements pour comprendre le fonctionnement de l'interaction est beaucoup trop réductrice et doit être élargie à tout le matériau qui n'est pas directement accessible à l'analyste ou est implicite, pour rendre l'interprétation exploitable.

L'interprétation des discours dialogaux est en réalité plus complexe encore que celle des discours monologiques, puisqu'elle consiste à reconstituer tour après tour, à partir de ce que l'analyste suppose être leurs compétences communicatives respectives, les interprétations à la fois possibles et affichées par les différents participants, interprétations qui ne sont pas toujours convergentes. L'analyste de conversations est un « archi-interprétant », qui doit effectuer des hypothèses sur les hypothèses interprétatives effectuées par ceux qui se trouvent engagés dans ce processus dynamique qu'est la construction collective, et parfois conflictuelle, de l'interaction. (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 81)

En tant qu'« archi-interprétante », nous prenons en compte l'interprétation des différents protagonistes présents dans les interactions, qui eux-mêmes (re)construisent leurs interprétations du comportement de leurs interlocuteurs en fonction de ce qu'ils savent de leurs aptitudes mutuelles dans les deux variantes. Donc nous regardons de façon linéaire ce qui provoque le recours aux adaptations ou ce qu'elles-mêmes provoquent, et nous complétons à la fois par l'interprétation qu'en ont les locuteurs et par les contraintes imposées par les facteurs externes et les facteurs internes, propres aux systèmes linguistiques.

Enfin, une autre limite à cette analyse est qu'elle ne suffira malgré tout pas à expliquer toutes les adaptations tentées par les locuteurs.

Pour l'analyse longitudinale, nous allons identifier les tours qui nous intéressent (unités « pratiques »), puis regarder la façon dont ils se combinent entre eux (unités « fonctionnelles », selon Kerbrat-Orecchioni, 2005), en effectuant des allers-retours partant de la structure de l'acte de langage et remontant aux niveaux de l'intervention, de l'échange ou de la séquence. La théorie austino-searlienne des actes de langage a envisagé ceux-ci de façon monologique, isolée les uns des autres et hors contexte, ce qui n'est pour autant pas incompatible avec une perspective interactionniste. Puisque parler c'est agir et même interagir, la linguistique interactionniste a la possibilité de tirer profit de la théorie des actes de langage en analysant ceux-ci en contexte et à l'intérieur d'échanges et de séquences :

Par rapport à la perspective classique sur les actes de langage, l'étude de leur fonctionnement dans l'interaction a surtout permis de mettre en évidence le fait que les énoncés possédaient, outre leur valeur illocutoire, une valeur conversationnelle liée à l'enchaînement séquentiel. (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 65)

Comme nous l'avons dit précédemment, il est fort possible que les adaptations tentées

par les locuteurs apparaissent comme une stratégie de politesse, mais la seule possibilité pour le confirmer est de regarder en détail le fonctionnement de l'interaction pour comprendre à quels moments sont effectivement produites ces adaptations. Hormis le fait que certains locuteurs ont les compétences pour les effectuer, ces adaptations sont-elles relevées dans des contextes particuliers, c'est-à-dire autour d'actes de langage, au sein d'échanges ou de séquences spécifiques ?

3.1. L'analyse linéaire

Pour des raisons techniques, il nous manque les premières minutes de l'interaction du sous-corpus PÂQUES. En effet, nous n'avons pas pu enregistrer la séquence d'ouverture de l'interaction comportant l'arrivée de NZ chez Martin et Cathy ainsi que les salutations d'ouverture et les premiers échanges. Le passage que nous étudions ici commence directement sur une conversation en cours entre NZ, Cathy et Martin qui se déplacent dans l'appartement. Le couple montre à son invité les aménagements qui ont été faits chez eux après travaux. Ils déambulent donc dans les différentes pièces de l'appartement, en passant par la cuisine, où ils font une halte de quelques secondes qui correspondent aux premiers échanges transcrits, avant de rejoindre le salon qui sera la pièce où se déroulera tout le reste de l'interaction. Cathy et Martin expliquent à NZ en détail les travaux qu'ils ont effectués pour agrandir leur domicile. NZ étant venu à plusieurs reprises chez eux les années précédentes, il se rend compte des changements qui ont été faits et semble impressionné par les transformations et le gain de place. Il n'hésite donc pas à complimenter (à plusieurs reprises dans ces échanges) le couple.

La transcription débute sur une explication apportée par Cathy très probablement en réponse à une question posée par NZ juste avant, mais qui était complètement inaudible. Ils sont dans la cuisine à ce moment-là et Cathy explique que le mur qui séparait la cuisine de l'ancien salon a été déplacé, afin d'agrandir la première pièce et de rétrécir la seconde.

Cathy : -si- nevlsutaink ɣwonotse mets'otarank

Cathy trad : -si- nous avons rétréci c'est la cuisine que nous avons agrandie

((Commentaire : les locuteurs ne sont pas dans la pièce))

Le tour (I.1)¹⁶² de Cathy commence par un morphème français « si » que Kerbrat-Orecchioni (2001) fait figurer dans les « petits mots de l'interaction » tout comme « oui » et « non » et qui a la particularité d'explicitement un désaccord à propos d'une assertion ou d'une question précédemment émises. Ce qui permet d'affirmer que ce tour est bien une réponse à une question ou une assertion posées par NZ, qui est le seul locuteur en présence à ne pas connaître l'appartement rénové du couple. Cathy enchaîne ensuite sur un énoncé en arménien. On remarque tout de suite la première alternance

¹⁶² Nous avons choisi une numérotation des lignes, et non des tours de parole, dans le corpus (voir *Annexe IV* pour retrouver l'intégralité du sous-corpus transcrit).

glossique, mais ce qui est très intéressant et inattendu, c'est qu'elle produit d'abord une forme occidentale puis elle repasse à son dialecte d'origine, oriental. La première forme verbale qu'elle produit donc (« nous avons rétréci ») est complètement occidentale, tandis que la seconde (« nous avons agrandi ») est typiquement orientale, avec des différences portant sur le morphème du causatif¹⁶³. Le nom intermédiaire « cuisine », lui, est neutre, c'est-à-dire commun aux deux variantes. Ce tour représente la première initiative audible et transcrite que Cathy prend pour s'adapter à la variante occidentale. Elle n'hésite pas à produire presque directement, après une marque de désaccord française, une forme parfaitement occidentale, comme pour montrer qu'elle s'adresse bien à NZ et qu'elle le sélectionne comme son interlocuteur préféré, c'est-à-dire son destinataire direct (« *addressed* »). C'est probablement pour cette raison, c'est-à-dire pour expliciter l'adressage, que le premier item arménien qui est produit par Cathy l'est en arménien occidental. Une fois la sélection de l'interlocuteur effectuée, et donc son attention captée, elle relâche ses efforts et émet un lexème typiquement oriental.

Après un bref silence, correspondant probablement à une phase d'observation au moins pour NZ qui découvre les nouveaux lieux, ce dernier reprend la parole pour formuler un compliment, acte de langage représentant par excellence la politesse positive, immédiatement atténué par Cathy. Voici la paire adjacente concernée (I.4-8) :

Silence :	(1)
NZ :	hojagap sar[kɛl ɛk
NZ trad :	<i>c'est grandiose ce que [vous avez fait</i>
Cathy :	[de lav e
Cathy trad :	[bah c'est bien

Il est très intéressant de constater ici qu'il se produit un cas de *crossing*, c'est-à-dire un cas où les deux variantes sont croisées, chacune étant utilisée par le locuteur dont ce n'est pas la variante d'origine. Ce *crossing* est même complété d'un chevauchement qui montre bien la spontanéité de Cathy, qui ne produit pas une adaptation par imitation ou par réponse à l'adaptation de NZ, mais par réponse à son compliment.

NZ commence son compliment **direct** et **explicite** (selon la typologie de Kerbrat-Orecchioni, 1994) par un adjectif fort (traduit par « grandiose » en français) qui peut être employé manifestement (après avoir interrogé différents locuteurs) aussi bien en oriental qu'en occidental et qui hyperbolise l'énoncé produit¹⁶⁴. Ce compliment, portant sur le caractère impressionnant des travaux, vient affecter directement Martin et Cathy qui en sont les principaux destinataires. Nous pourrions dire qu'il était en quelque sorte attendu, dans la mesure où le couple, avec la visite qu'ils ont proposée à NZ et les

¹⁶³ Nous ne reprenons pas systématiquement les formes qui seraient attendues si le locuteur avait conservé dans son discours sa variante d'origine, étant donné qu'elles figurent à chaque fois dans le tableau Excel (voir *Annexe VII*).

¹⁶⁴ C'est d'ailleurs bien ce qui est de mise pour les énoncés polis vs les énoncés impolis qui sont litotisés.

rapides commentaires de site qu'ils ont effectués (il n'y en a qu'un seul qui figure dans la transcription, les autres étant inaudibles), a conditionné la production positive de NZ. Ce type d'acte de langage est une sorte d'acte rituel souvent nécessaire pour valoriser la relation interpersonnelle.

Comme c'est généralement au tout début de la rencontre qu'ont lieu ces « découvertes », il n'est pas étonnant que les échanges complimenteurs se rencontrent surtout dans les séquences d'ouverture, dont ils constituent une composante facultative mais très fréquemment attestée. (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 217)

Puis NZ continue le compliment par une production verbale analytique typiquement orientale, « vous avez fait » (**alternance glossique intra-tour**). Cet effort langagier ne fait que renforcer encore plus le compliment qui est émis, et lui donne un caractère **personnalisé** dans la mesure où, de par sa forme, il s'adresse spécifiquement à ses locuteurs OR. NZ produit donc un **double « cadeau verbal »** puisqu'en plus d'effectuer un compliment, il effectue un compliment en arménien oriental !

A la simple réception de l'adjectif complimenteur, Cathy produit immédiatement une intervention réactive qui est d'ailleurs en chevauchement avec l'adaptation verbale de NZ. Parmi la dizaine de catégories que distingue Kerbrat-Orecchioni¹⁶⁵ (1994) pour classer les différents types de réactions au compliment, l'intervention produite par Cathy est un exemple d'**accord** à l'assertion évaluative de NZ. Ce type de réaction serait considéré comme « marqué » (il n'entrerait pas dans un type d'enchaînement « préféré »), s'il n'était pas atténué¹⁶⁶, litotisé. Cathy produit un accord « *down-graded* » (revu à la baisse), donc il s'agit bien d'un type d'enchaînement préféré.

[...] ce n'est plus l'hyperbole, mais la litote qui est de mise, et l'accord s'exprime le plus souvent sur un mode atténué, Pomerantz parlant dans ce cas non plus d'un « optimal agreement », mais d'un « scaled-down agreement » (accord en quelque sorte dégradé). (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 231-232)

Une des possibilités qu'a l'interlocuteur pour marquer son accord au compliment de façon atténuée est « de substituer à un axiologique fort une expression plus faible sur la même échelle argumentative » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 232). C'est exactement ce que fait Cathy en utilisant l'adjectif/adverbe (selon le contexte) générique « bon/bien », commun aux deux variantes, qui a un sens beaucoup plus faible et global qu'un adjectif de type « grandiose ». Elle accepte donc bien le compliment, mais la loi de modestie fait qu'elle l'atténue. Au cours de son énoncé, elle fait par ailleurs deux types d'adaptation : la première est lexicale et la seconde stylistique. Cathy ne réagit en fait que sur une partie du double « cadeau verbal » accompli par NZ : elle ne réagit que sur le compliment, et

¹⁶⁵ Nous retrouvons dans cette classification, trois grandes familles renfermant chacune leurs catégories : – réactions positives : accord et acceptation du compliment ; – réactions négatives : désaccord et rejet du compliment ; – autres types de réactions : déplacement, renvoi, demande de confirmation du compliment, contestation de la sincérité du complimenteur, réactions « infra-verbales », évitement du compliment.

¹⁶⁶ Dans les cas où le compliment formulé concerne directement l'interlocuteur, sinon, si l'assertion évaluative porte sur un objet complètement extérieur à l'interlocuteur, selon les règles de politesse, ce dernier vient en « rajouter » et hyperbolise l'expression émise.

non sur le compliment en oriental puisque le chevauchement montre qu'elle répond à NZ en même temps que l'adaptation verbale de celui-ci. Mais d'un autre côté, Cathy réagit au simple (et non double) compliment de deux manières : en montrant son accord et en switchant partiellement (**alternance glossique intra-tour**).

La première adaptation que Cathy produit fait partie de ce que nous avons appelé des « **expressions emblématiques** » appartenant à la variante opposée, c'est-à-dire une série d'expressions que les locuteurs d'arménien occidental, dans un tel cas, n'utilisent pas systématiquement dans leur propre discours, mais que les locuteurs d'arménien oriental, désirant s'adapter, s'approprient et emploient uniquement lorsqu'ils sont avec eux. Il s'agit d'expressions, de mots-phrases ou autres parties du discours qui, dans les représentations langagières des Orientaux, sont symboliques mais pas forcément représentatives de la réalité langagière des Occidentaux. C'est typiquement le cas d'une **interjection** comme le *de*, traduit par « eh bien » par exemple, qui n'est pas réellement employée par les Occidentaux, mais qui apparaît à plusieurs reprises dans le discours des Orientaux adaptants. Gumperz (1989) relève d'ailleurs cette catégorie (interjections ou éléments phatiques) dans sa typologie des fonctions conversationnelles de l'alternance codique. Quant à la seconde adaptation qui est stylistique, elle est très fréquente chez les Orientaux et porte sur le verbe *être* qui, comme nous l'avons dit précédemment, a une prononciation différente en arménien oriental (selon le registre plus ou moins familier/soutenu), et lorsqu'il est prononcé (à la troisième personne du singulier) [□] et non pas [□], indique une volonté d'adaptation à la variante occidentale, qui ne possède (dans son standard) que la première forme.

Cette paire adjacente, par ses actes de langage et son cas de *crossing* avec chevauchement, offre une interprétation riche. Elle est toutefois complétée par l'intervention de Martin qui apporte immédiatement après la réaction et l'accord de Cathy au compliment de NZ, une information pour préciser ce que Cathy a développé précédemment (l.1). Si l'on considère son intervention comme étant la deuxième partie de la réponse au compliment de NZ (il ne s'agit alors plus strictement d'une paire adjacente), Martin, à la différence de Cathy, produit une stratégie d'évitement du compliment, en traitant l'énoncé de NZ comme une sorte de demande d'information. S'adressant à NZ directement, il glisse dans son énoncé, comme Cathy, le changement vocalique porté par le verbe *être* (l.5-12) :

NZ :	hojogap sar[kəl ek
<i>NZ trad :</i>	c'est grandiose ce que [vous avez fait]
Cathy :	[de lav e=
<i>Cathy trad :</i>	[ch bien c'est bien=
Martin :	=χwanotsen ε χwanctei hamar eink b((inaud.))
<i>Martin trad :</i>	=c'est la cuisine c'est pour la cuisine ((inaud.))
Martin :	-madam-i hamar
<i>Martin trad :</i>	pour madame

Il s'agit là de la première initiative audible et transcrite faite par Martin pour s'adapter à son interlocuteur. L'interaction commence sur les chapeaux de roue ! En quelques tours de parole à peine, les trois principaux locuteurs ont déjà tous produits des adaptations.

Puis, durant les 11 secondes suivantes, l'interaction n'est plus audible parce qu'elle se déroule essentiellement dans la cuisine, loin du micro. Toutefois, nous avons pu percevoir, après de multiples écoutes, quelques adaptations (verbales et pronominales) produites par Cathy qui semble donner des explications sur les travaux effectués, et au moins une adaptation (verbale) de la part de NZ, qui produit d'autres compliments. La transcription reprend au moment où Cathy réagit au dernier compliment de NZ (l.15-22) :

Cathy :	((inaud. 2)) sarpozan hojr [er'k'u t'ari əs -travaux-i mel] eənk
<i>Cathy trad :</i>	((inaud. 2)) Monseigneur ça fait [deux ans que nous sommes dans ces travaux]
NZ :	[jat jat lav c
<i>NZ trad :</i>	[c'est très très bien]
NZ :	[er'k'u d'ar] [d'evctei/
<i>NZ trad :</i>	[ça a duré deux ans/
Cathy :	[əjə
<i>Cathy trad :</i>	[oui]

Cette fois-ci, comme Martin précédemment, elle ne montre pas son accord au compliment, mais l'évite en le noyant dans des détails temporels sur la durée des travaux, qui révèlent une forme de plainte, du type : « j'espère que le résultat est beau, après tout le mal que nous nous sommes donné et après la longueur interminable des travaux ! ». Elle produit, toujours pour répondre directement à NZ, trois adaptations (deux alternances glossiques intra-tours et un mélange de glosses) : deux stylistiques (j[er'k'u et [əəənk) et une lexicale ([əjə).

Après cela, NZ produit de nouveau un compliment (en chevauchement avec la production de Cathy), plus général cette fois-ci (avec l'adjectif/adverbe « bon/bien »), puis une demande de confirmation, en reprenant une partie de l'énoncé de Cathy, sur la durée des travaux. Cathy s'étant ralliée à lui, il a l'occasion de produire une adaptation à la

variante orientale, mais ne le fait pour autant pas.

Les tours de parole des lignes 27, 32 et 36 sont deux nouveaux compliments de la part de NZ suivis de la formulation de vœux, mais toujours sans aucune adaptation. En somme, il passe du double « cadeau verbal » au simple « cadeau verbal » et privilégie la formulation de compliments et vœux, aux adaptations. Ainsi :

{ NZ : pajts intʃ hodʒɛli ɛ hima
 NZ trad : *mais qu'est-ce que c'est agréable maintenant*
 Silence : (1.6)

Cathy : hima hima ((rires))
 Cathy trad : *maintenant maintenant ((rires))*

{ NZ : [ʃat ʃad akvor ɛ (.) ho:]
 NZ trad : *[c'est très très bien (.) ho:]*

Cathy : hima hujr [p'ak'as
 Cathy trad : *maintenant les invités (manquent*

{ NZ : [parov kondzudzek
 NZ trad : *[je vous souhaite de vous en servir avec joie*

Cathy : hima hujr p'ak'as unink ((rires))
 Cathy trad : *maintenant les invités nous manquent ((rires))*

Hormis les adaptations phonétiques qu'il aurait pu produire (rappelons qu'elles paraissent peu probables), NZ aurait pu faire des adaptations lexicales et stylistiques. Dans ce dernier cas, tout comme les locuteurs OR emploient pour le verbe *être* la voyelle [ɛ] en s'adressant à des locuteurs OCC, NZ aurait pu employer la voyelle [ɛ] en présence de locuteurs OR. Mais nous ne pouvons savoir comment NZ perçoit l'usage de cette voyelle : soit il considère qu'elle fait partie intégrante du système oriental, en variation libre avec le [ɛ], soit il a conscience qu'elle a une restriction d'emploi et n'est utilisée que dans les discours à registre de langue courant et familier. S'il connaît cette dernière nuance, il est alors fort possible que, de par son statut, il évite d'avoir recours à une telle forme verbale et ne s'adapte donc pas. Toujours est-il que le verbe *être* à la ligne 32 ne contient pas d'adaptation.

Entre les compliments et vœux de NZ, Cathy essaye de placer son intervention (l.38). Les multiples reprises montrent qu'elle négocie l'introduction d'un nouveau thème. La **négociation** de ce nouveau thème se passe entre Cathy et NZ qui sont en décalage, NZ continuant sur le thème initial et Cathy cherchant à le clore. Elle s'y prend ainsi par trois fois avant de parvenir à le formuler dans son intégralité : à chacun de ses trois tours de parole, elle complète de plus en plus son énoncé (cf. l.30, 34, 38). En répétant notamment quatre fois et toujours en début d'énoncé l'adverbe « maintenant », elle montre qu'elle ne

veut pas abandonner son idée qui, abordée sous forme de plaisanterie, est une **proposition implicite** d'un nouveau thème sur le fait que maintenant que leur appartement est grand, ils doivent trouver des personnes à inviter. Une fois formulée jusqu'au bout, c'est-à-dire une fois que NZ en a fini avec ses compliments et vœux, cette plaisanterie est, notons-le, bien accueillie puisqu'elle fait rire tout le monde et détend un peu plus l'atmosphère, après cette longue phase d'ouverture de l'interaction. Ce que Traverso (1996) appelle **glissement thématique** est **implicitement ratifié** par la présence des rires des interlocuteurs. Après une série de plaintes (sur la difficulté des travaux) accompagnée d'une série de compliments fournis par NZ, la loi de modestie l'y obligeant, Cathy bifurque en douceur sur un thème légèrement différent, celui-ci ne sollicitant plus de flatteries. A part une éventuelle adaptation phonétique possible que Cathy n'effectue pas, cet énoncé ne contient pas d'éléments qui soient sujets à adaptation, autrement dit, il pourrait être prononcé tel quel aussi bien par un locuteur d'arménien oriental qu'un locuteur d'arménien occidental.

Après les rires collectifs provoqués par la plaisanterie de Cathy, NZ reprend la parole et ratifie personnellement le nouveau thème lancé par Cathy. Il fait part à ses interlocuteurs de ses réflexions personnelles, qui ressemblent à de réelles préoccupations qu'il a eues avant de venir chez les H. Il avait le souvenir que leur salon, pour accueillir les invités, était vraiment petit et qu'ils pouvaient vite s'y retrouver à l'étroit, chose qui a eu l'air de lui causer du souci avant d'arriver chez les H :

((Commentaire : rires de NZ et Martin))

NZ : s- [himo tjes hovodum (0.7) jəs ol] medodrum em asum em ə mart ol pəkar don mətʃ
orlon minok' jus gum dəs [tʃiɡə (0.8) tʃ-ənuən ol bidi kəm in] [ləs bidi ((inaud.))]

NZ trad. : s- [maintenant tu ne vas pas me croire (0.7) et moi je réfléchis je me dis bon sang dans cette
petite maison je ne suis pas le seul il n'y a pas de place (0.8) les H-les aussi vont venir
comment alors-vous ((inaud.))]

Cette intervention est très intéressante, puisqu'au cours de celle-ci NZ produit trois nouvelles adaptations portant sur les formes verbales, qui ont une double fonction. Il emploie pour ces dernières le présent (progressif) oriental qui figure (avec l'imparfait, le parfait et le plus-que-parfait) parmi les formes verbales qui ont le degré de distance le plus fort d'une variante à l'autre (degré 5/5), c'est-à-dire les formes qui ont un signifié identique mais un signifiant complètement différent. Ces trois formes verbales analytiques produites ainsi servent à introduire un discours rapporté, qui n'est autre que le monologue intérieur de NZ, mais elles servent également à atténuer le contenu du discours rapporté à venir qui est un **FTA**. La première (**tʃiɡə s hovodum**, « tu ne vas pas me croire ») est ce que Sacks appelle une « **entrée-préface** » qui aiguise la curiosité des auditeurs et annonce que le locuteur est sur le point de raconter un fait. Cette préface est destinée à capter l'attention des interlocuteurs. Elle s'adresse à Cathy ou Martin (l'enregistrement audio ne nous permet pas d'évacuer ce doute, même si nous pourrions penser que NZ répond à Cathy qui a été chronologiquement la dernière à s'adresser à lui) et les met en condition pour écouter la suite. La stratégie employée par NZ pour aiguïser la curiosité de ses interlocuteurs est double, puisqu'en plus de formuler volontairement une préface qui les intrigue, il la formule en arménien oriental (cas de **mélange de glosses** parce que l'adaptation est morphologique mais pas phonétique). Ainsi, par cette double approche, il

met toutes les chances de son côté pour capter leur attention, et met la première partie de son énoncé encore plus en valeur avec une brève pause (0.7 seconde) qui sépare la préface de l'événement qu'il s'apprête à raconter. Avant de passer à la narration proprement dite, NZ produit des commentaires métalinguistiques permettant d'indiquer qu'il s'apprête à dévoiler une partie de ses pensées, et donc à produire un second FTA pour sa face positive (la confiance le met dans une position basse). Ainsi, il prolonge l'intrigue posée par la préface en produisant deux nouvelles formes verbales analytiques au présent de narration oriental (mədɔdzum ɔm« je pense », ɔsum ɔm« je me dis »), comme pour adoucir par anticipation le FTA qu'il s'apprête à produire pour les faces de ses interlocuteurs, et ouvre ainsi son micro-récit qui, comme nous l'aurons compris, porte sur une confiance à propos de ses craintes, présentée sous forme de monologue intérieur rapporté. Après l'avoir introduit par cette longue préface entièrement orientale (ou presque : le al « aussi » est occidental), le micro-récit se produit, mais cette fois-ci, intégralement dans la variante d'origine du locuteur, c'est-à-dire en arménien occidental. Il est intéressant de constater ici que NZ ne fait qu'annoncer son discours rapporté en arménien oriental pour être sûr d'avoir l'attention de ses auditeurs, mais également et surtout pour amortir le FTA contenu dans sa confiance à venir. Les adaptations jouent alors le rôle de véritables **adoucisateurs** du FTA à venir. Parmi ceux-ci, Kerbrat-Orecchioni (1992) distingue les « **procédés substitutifs** » et les « **procédés additifs ou accompagnateurs** ». Nous proposons d'intégrer les adaptations au dialecte opposé dans ce dernier type de procédés, parmi lesquels Kerbrat-Orecchioni (2005) distingue essentiellement : les *formules de politesse* à proprement parler, les énoncés *préliminaires* et les *désarmeurs*, les *procédés réparateurs*, les *amoureux*, les *modalisateurs* et les *minimisateurs*. La particularité des adaptations produites par NZ réside dans le fait qu'elles accompagnent mais surtout précèdent la production du FTA en lui-même. Ce ne sont donc pas les actes de langage en eux-mêmes qui sont des adoucisseurs et que l'on a appelé « préface » en tant qu'ils intriguent le locuteur et introduisent un micro-récit, mais l'adaptation linguistique portée par ces actes de langage qui est une véritable stratégie « préparatoire » du FTA. En utilisant des formes verbales adaptées, NZ anticipe (comme ce qui se passe avec les *désarmeurs*) l'acte menaçant en l'adoucissant et prépare les interlocuteurs à le recevoir.

Une fois qu'il les a « appâtés », il rebascule dans son propre dialecte pour faire part de ses préoccupations précédant sa visite chez les H. Sa confiance se trouve alors être à la fois un FTA pour son territoire qu'il met en danger, mais également un FTA pour les faces positives des interlocuteurs qui se trouvent critiqués. Mais ceux-ci le sont **indirectement**, ce qui a pour conséquence d'atténuer la menace effectuée, et ce, pour trois raisons : tout d'abord parce que la critique porte sur leur bien matériel et non directement sur eux-mêmes, sur l'état de leur bien passé et non présent, mais également parce qu'ils n'en sont que les destinataires indirects. En effet, en rapportant un monologue intérieur, NZ atténue son FTA en produisant ce que Kerbrat-Orecchioni (1990) appelle un « **trope communicationnel** », c'est-à-dire qu'il se produit un « renversement de la hiérarchie normale des destinataires » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 92). La plupart du temps, le schéma classique du trope communicationnel s'applique dans des interactions à plus de deux participants et met en avant, face à L1 (l'émetteur), un allocutaire apparent L2 vs un allocutaire réel L3. Le message est ainsi délivré par L1 à L2 mais est en fait

destiné à L3. Dans l'exemple étudié ici, nous observons un cas particulier et original de trope communicationnel où l'allocutaire **apparent** est L1 lui-même, autrement dit NZ. Ce locuteur, en rapportant son monologue intérieur, est le destinataire **apparent** du message, mais les destinataires **réels** ne sont autres que Cathy et Martin. L'adressage indirect par trope communicationnel d'un message apparemment auto-adressé atténue donc un peu plus le FTA contenu dans la critique formulée par NZ.

Une troisième possibilité qu'aurait eu NZ pour adoucir son FTA aurait été de formuler non seulement sa préface mais également sa critique en arménien oriental, mais il ne le fait pas. Il paraîtrait d'ailleurs étrange qu'il aille jusqu'à rapporter un monologue intérieur en oriental puisque celui-ci reflète ses pensées personnelles, auto-orientées. Or, étant d'origine occidentale, tout nous porte à croire qu'il ne réfléchit et ne s'exprime pas en oriental quand il est seul. Gumperz (1989) propose, dans sa typologie des fonctions conversationnelles de l'alternance codique, de considérer la citation ou le discours rapporté comme passages discursifs sujets à alternance. C'est-à-dire qu'un locuteur qui souhaite rapporter les propos passés d'un interlocuteur dialectalement différent, aurait la possibilité de les reproduire directement dans le dialecte d'origine entendu, donc de s'adapter. Ainsi, c'est ce qui se passerait si par exemple un locuteur oriental rapportait le discours passé d'un locuteur occidental en arménien occidental, c'est-à-dire dans la variante d'origine de son interlocuteur (qui est sa variante-cible). Ici, l'exemple relevé portant sur un monologue intérieur, cette fonction conversationnelle ne peut marcher. En revanche, l'originalité porte sur le fait que la partie préparatoire du discours rapporté est bien adaptée, ce qui inverse la tendance proposée et attendue chez Gumperz (préparation du discours rapporté dans le code d'origine vs discours rapporté dans le code-cible).

Les adaptations préparatoires et le trope communicationnel sont les deux principaux moyens que NZ utilise pour adoucir son FTA. Il ne faut pour autant pas oublier les multiples compliments et vœux qu'il a effectués avant d'en arriver là. Ceux-ci ont probablement déclenché son FTA mais également adouci son effet menaçant (ils sont encore frais...). Maintenant que NZ a fait l'état des lieux et est rassuré de voir la nouvelle disposition de l'appartement, il peut bien se permettre de formuler une critique qui est obsolète ! Il propose par ailleurs un nouveau sous-thème, en lien avec l'« hyperthème » qui domine ce début d'interaction : les travaux.

Bien qu'il ait énoncé son micro-récit personnel en arménien occidental, NZ a réussi à conserver l'attention de son auditoire oriental et son thème a parfaitement été ratifié : la critique, même si elle est indirecte et atténuée, ne passe pas inaperçue ! En effet, d'une part Cathy (l.48-49) produit ce que Laforest (1996)¹⁶⁷ appelle un **signal à fonction de relance**, traduit en français par « ah oui/ » montrant sa surprise, et d'autre part Martin (l.50) émet un **signal à fonction de soutien**, à savoir des rires. Le premier type de signal (à fonction de relance), de par sa forme interrogative, sert en général de relance au locuteur, l'encourage à poursuivre son tour de parole et donc à prendre en compte la

¹⁶⁷ Laforest répartit les signaux dits *back-channel*, c'est-à-dire les signaux émis par les auditeurs pour manifester leur présence et montrer leur qualité d'écoute au locuteur, en trois catégories, selon l'importance de leur fonction : – les signaux à fonction d'accusé de réception, – les signaux à fonction de soutien, – les signaux à fonction de relance.

réaction de l'auditeur, alors que le second type est moins fort et sert à exprimer (de façon non verbale, dans le cas présenté ici) des attitudes coopératives conformes aux attentes du locuteur. Ces deux types de signaux montrent bien l'attention et la réaction collective des auditeurs, malgré la non-adaptation de NZ lors de la production de son micro-récit et de la formulation de sa critique.

Après avoir exprimé son étonnement quant aux préoccupations de NZ, Cathy (I.51-54) enchaîne en répondant elle-même à son propre signal à fonction de relance. Elle commence par des **marqueurs de réfutation** employés en français : « mais non », produits avec une emphase et un allongement qui les accentuent encore plus. Ces marqueurs annoncent un **désaccord**. Bien que le sujet de la critique ne soit plus d'actualité, elle souhaite rectifier les souvenirs biaisés de NZ à propos de l'ancienne pièce, en lui démontrant qu'ils avaient bien pu y tenir en étant relativement nombreux. Elle réagit donc à la critique de NZ formulée sous forme de micro-confiance, en apportant des informations supplémentaires manifestement oubliées de celui-ci. Nous assistons ici à un deuxième cas de *crossing*, puisqu'après l'intervention de NZ, en retour, Cathy produit des formes adaptées à l'arménien occidental. Il s'agit de trois nouvelles formes verbales : la première est une adaptation uniquement morphologique (emploi du parfait occidental à la place du parfait oriental, degré de distance maximal entre les variantes), les deux autres sont des adaptations lexicales ou stylistiques, qui contiennent d'une variante à l'autre une différence vocalique.

Cathy : [maiz non- eweli el awts' onk sə: euh sərpəzən hɔjr (jɔk hi)el (j) -eh- inj
ənənk bən g =
 Cathy trad : [maiz non- əs a été plus nombreux mon: əuh /Monseigneur/ vous ne vous en souvenez
 pas (j)-eh- awts' onk əwəw'

Au début de son tour de parole, l'annonce de son désaccord est forte parce qu'accentuée mais également **marquée** : elle est produite en français dans une interaction en arménien. Elle est par la suite atténuée par le désaccord en lui-même composé d'une contre-proposition complexe, signifiant que NZ se trompe et l'incitant ainsi à se rallier. La contre-proposition est la suivante : « nous avons été plus nombreux Monseigneur » (əvəli el əwəwts' onk sə: euh sərpəzən hɔjr). Il s'agit d'un argument contradicteur fort. Cathy produit par là un FTA pour la face positive de NZ, FTA qui n'intervient qu'en réponse c'est-à-dire en défense à celui produit précédemment par NZ lui-même. Elle tente alors de l'atténuer ou de mieux le faire passer en ayant recours à différentes stratégies discursives qui jouent toutes des rôles d'**adoucisseurs** :

- La première est l'adaptation qu'elle fait de la forme verbale analytique (əvəli el əwəwts' onk « nous avons été » produit en arménien occidental). En s'adaptant à NZ, Cathy adoucit son désaccord, le rend moins violent que s'il était produit intégralement dans la variante opposée à celle de NZ. L'adaptation est cette fois-ci non pas un **préparateur** de FTA (comme lors de la critique formulée par NZ), mais un **accompagnateur** de FTA.
- La deuxième stratégie consiste à accompagner son argument de l'énonciation d'un

appellatif reprenant le « nom abstrait » de l'évêque (sərp□z□n h□jr « Monseigneur »). Ce terme d'adresse est ce que Kerbrat-Orecchioni (1992) a baptisé un **taxème** de position basse ici, c'est-à-dire un marqueur de la relation hiérarchique entre les interlocuteurs. Les facteurs externes, c'est-à-dire notamment le statut des locuteurs dans cet exemple précis (nous pourrions également soulever le degré de connaissance, l'âge...), indiquent que la relation entre NZ et le couple Martin et Cathy est plutôt distante (vs familière) et hiérarchique (vs symétrique). Cette relation est actualisée ici par l'emploi par Cathy de l'appellatif « Monseigneur » qui place explicitement NZ en position haute et Cathy en position basse. Ce taxème permet ainsi d'adoucir un peu plus le FTA produit par Cathy (toujours en réponse à celui de NZ).

- La troisième stratégie de Cathy est fondée sur l'énoncé suivant : t□□k hi□□l « vous ne vous en rappelez pas ». C'est une intervention supplémentaire destinée d'une part à atténuer sa contre-proposition (désaccord), et d'autre part à justifier la proposition (critique) faite initialement par NZ. Celui-ci pensait qu'il n'y aurait pas suffisamment de place pour accueillir tous les invités dans le petit salon, mais c'est parce qu'il ne se souvenait pas réellement de la taille de ladite pièce. Cette intervention a donc un double rôle : atténuer de manière indirecte le FTA produit dans le désaccord de Cathy en justifiant la production de la critique de NZ. Mais malgré l'atténuation apportée, cette intervention produit par ailleurs un nouveau FTA auprès de NZ parce qu'il s'agit d'une autre critique implicite : « votre mémoire vous fait défaut, c'est pour cela que vous pensiez que la pièce était trop petite (proposition de NZ) et que vous ne vous souveniez pas que nous y avons été nombreux (contre-proposition de Cathy) ». Cette critique implicite qui n'est pas sujette à adaptation montre à la fois une faiblesse de NZ (sa mémoire) et répond au FTA qu'il a produit en excusant sa critique : FTA / contre-FTA.
- Quatrième stratégie : Cathy termine son tour de parole en énonçant de manière inachevée des généralités et en s'adaptant à nouveau sur deux formes verbales (int□ en□nk b□n □ « que faire c'est 'chose' »). Ces généralités portent encore sur la critique de NZ (« la pièce est trop petite pour contenir tout le monde ») et cherchent à gommer le désaccord en montrant une sorte d'« alignement » qui passe par des adaptations à la variante de NZ et par une excuse implicite « que pouvons-nous y faire finalement (si la pièce était trop petite) » montrant sa gêne et son impuissance quant à la critique formulée. Elle se rend à l'évidence : bien qu'ils aient tenu à plusieurs dans l'ancien salon, la pièce à l'époque était effectivement petite et ils n'y pouvaient rien. Donc après avoir marqué un fort désaccord argumenté, Cathy résout elle-même la négociation en acceptant en partie la critique de NZ.

Cette paire (I.41 à 54) est extrêmement complexe et intéressante à étudier puisqu'elle montre un véritable travail de négociation engendré par la formulation d'actes menaçants de part et d'autre et atténuée par différentes stratégies discursives dont la production d'adaptations croisées.

Mais avec la réaction immédiate de NZ (I.55-58), nous nous rendons compte que la négociation n'est pas encore terminée. Son intervention montre que le désaccord

exprimé, même après avoir été atténué par Cathy elle-même, n'est pas ignoré ou refusé de NZ¹⁶⁸, mais est bien intégré. En effet, NZ réagit sur l'argument phare émis par Cathy. Il semble finalement se souvenir qu'effectivement ils ont été nombreux dans le salon de l'époque :

NZ : = gar arɔlɔgi hɛd jɔsɔnk dɔj(d ɔ hɛdɔ ɔmmɔ(nɔn ɔmmɔnɔ ɡɔ (.) ɔmmɔn ɔ lɛsɔr zɔvɔlɔɡi
 ((insud.))
 NZ Cathy : mɔsɔ j ɔmmɔn dɛpɛ ɛtɛ avɛn dɔfɛk d'ɛsɛf ɔsɛn ɛl jɔsɔn [d'ɔmmɔn ɛ j ɔr ɔmmɔn (.) ɔ lɛsɔr zɔvɔl ɔmmɔn
 mɔsɔ] [de vɔsɛ ɔsɛ ((insud.))

Il montre son ralliement à Cathy en acceptant son argument, et en le confirmant par d'ici d'e « c'est vrai ». La négociation arrive cette fois-ci à son terme : chaque locuteur a fait un pas vers l'autre. Cathy a partiellement accepté la critique de NZ tout en montrant son impuissance, et NZ a réparé son FTA en acceptant l'argument de Cathy. Par ce travail de réparation marqué par l'énoncé « c'est vrai », NZ montre qu'il s'est peut-être trompé, que ses souvenirs étaient finalement biaisés et qu'il s'aligne sur ce qu'affirme Cathy.

Kerbrat-Orecchioni (1984 : 237) propose quatre issues possibles à la négociation :

(1) L1 et L2 modifient leurs attitudes mutuelles, et parviennent à un compromis satisfaisant. (2) L'un des deux interactants accepte de son plein gré de s'aligner sur les positions de l'autre. (3) Ils restent tous deux figés sur leurs positions initiales : "Chacun dans sa croyance également s'obstine". (4) L'un d'eux "emporte le morceau", mais à la faveur exclusive d'un coup de force [...].

Si la négociation s'était arrêtée à la paire adjacente, l'issue aurait été la deuxième proposée ici, avec un ralliement (même s'il est partiel) de Cathy. Mais la négociation se poursuivant un tour de parole supplémentaire, l'issue est finalement la première, basée sur une sorte de compromis. Les FTAs produits des deux côtés sont ainsi adoucis. Par ailleurs, nous n'observons aucune adaptation dans le tour de parole de NZ. Ceci peut être expliqué de deux façons. Tout d'abord, Cathy ayant produit plusieurs adaptations dans son tour de parole précédent et s'étant finalement ralliée à lui, NZ s'économise et reste dans son propre dialecte. D'autre part, étant donné que dans sa propre intervention NZ se rallie également à l'argument de Cathy, il ne produit pas d'autres efforts langagiers. Nous avons donc d'un côté un double ralliement : Cathy se rallie dialectalement et admet la critique de NZ, et de l'autre côté, un ralliement simple avec NZ qui finit par accepter l'argument de Cathy.

Il se produit dans ce tour de parole un nouveau glissement thématique. NZ ratifie le thème lancé par Cathy au cours de son désaccord (« nous avons été plus nombreux ») et le développe lui-même, en énumérant les personnes présentes lors de la précédente invitation. Il s'attarde alors sur le prénom du fils de Cathy et Martin et demande à Cathy la confirmation qu'il ne se trompe pas. Celle-ci rectifie l'erreur d'identité commise et en profite pour enchaîner sur un thème concernant son fils. Le glissement thématique

¹⁶⁸ Traverso (1996), lors de l'analyse des conversations familiales, distingue plusieurs cas de figure dans l'étude du désaccord : – Le locuteur est en désaccord, mais ne l'exprime pas. Il n'y a donc pas d'accrochage. – Le locuteur exprime son désaccord mais l'interlocuteur le refuse vs il l'exprime et l'interlocuteur le prend en considération.

continue, tout comme les adaptations produites. On en compte pas moins de 8 dans ce même tour de parole :

Cathy : [(tʃe zorevɔnde [(0.5)] mar zorevɔnde zɔf'ik'in euh: ff (0.8) tʃe vor gsa: -Lundi
 d'Pâques-a gsa (.) ommon duri l'usma qe realuc qe paxruc (0.5) nu'z hol' [(tʃe
 Cathy trad. : [(vɔr Zorevɔnd' [(0.5)] nove Zorevɔnd' avur Pâqer' euh: ff (0.8) non
 mais comme il y a ce «Lundi d'Pâques» (.) toutes les années il trouve un excuse et il s'excuse
 (0.5) ff' (tʃe) pas avec nous

Comme nous pouvons le voir dans le tableau reprenant les adaptations (cf. *Annexe VII*), 4 sont totales, 3 sont partielles (c'est l'adaptation au niveau phonétique qui fait à chaque fois défaut, l'adaptation morphologique, elle, étant parfaitement réussie) et une d'entre elles se trouve être une forme qui n'est attestée dans aucune des deux variantes. Nous remarquons que les adaptations apparaissent seulement au moment de l'explication de Cathy¹⁶⁹. Cette explication prend même une forme de justification : elle s'excuse de l'absence de son fils pendant les fêtes de PÂQUES en général¹⁷⁰. Cathy se retrouve donc à réparer implicitement et indirectement, c'est-à-dire en reconnaissant une « faute » dont elle n'est pas directement responsable (sauf en tant que mère de la personne absente), une offense proxémique auprès de NZ et accompagne cette réparation d'adaptations, pouvant jouer là encore le rôle d'adoucisateurs de FTA. Mais l'offense soi-disant commise est absente de l'échange ou plutôt, elle est, pour Cathy, de par son caractère non verbal (absence de manifestation physique), implicite et déclenchée. Quand bien même cette absence systématique pour les repas de Pâques peut effectivement être considérée comme une offense pour le territoire de NZ, représentant de l'Eglise et éminente personnalité qu'il est très prestigieux de recevoir chez soi, Cathy ne peut que s'en excuser indirectement, partiellement et par anticipation. Indirectement, parce que ce n'est pas elle qui commet l'offense, mais son fils ; elle ne peut donc de par leur lien familial qu'en être solidaire¹⁷¹. Partiellement, parce qu'elle ne peut que s'excuser du comportement de Z en son nom, et ne peut le faire mieux que son fils lui-même. Et enfin par anticipation, parce que l'offense ne semble pas avoir été, à ce moment de l'interaction, identifiée par NZ. Jusqu'à ce que Cathy (*offenseuse indirecte*) la lui signale, NZ ne semble en fait pas en avoir pris conscience, donc ne s'en sent probablement pas particulièrement offensé. Cathy reconnaît donc les faits, les justifie et en demande ainsi implicitement le pardon (« faute avouée est à demi pardonnée »). Elle accompagne sa justification d'adaptations à la variante de NZ, comme pour adoucir l'offense commise : si elle s'exprime en arménien occidental, le FTA produit par l'offense sera peut-être moins pénible à avaler pour NZ.

¹⁶⁹ Ceci étant dit, la première partie de l'énoncé (tʃe zorevɔnde [(0.5)] mar zorevɔnde zɔf'ik'in) n'aurait pu contenir que des adaptations phonétiques, les morphèmes étant commun aux deux variantes.

¹⁷⁰ Etant donné que c'est un week-end prolongé, chaque année Z est absent à cette période.

¹⁷¹ Kerbrat-Orecchioni (1994 : 155) parle également dans sa typologie d'*offenses indirectes* mais dans le cas où l'interlocuteur « sent solidaire de l'offensé » vs des *offenses directes* qui concerne directement l'offensé. Dans le cas que nous exposons ici, il s'agit d'une offense indirecte d'une autre forme, puisque la solidarité est établie entre responsables de l'offense et non entre victimes de l'offense.

L'adaptation, à partir du tour 51 de Cathy, devient unilatérale. Cathy s'étant ralliée au dialecte de NZ, ce dernier ne fait plus d'efforts pour s'adapter.

Si nous regardons à présent la réaction de NZ à la réparation de Cathy, nous pouvons dire qu'elle n'est pas attendue. En effet, il ne réagit pas à proprement parler sur la réparation mais effectue une demande de précision sur un malentendu, un segment que Cathy a prononcé en français.

NZ :	[lundiS pakən intʃ ɛ/
<i>NZ trad :</i>	<i>[lundiS pakən qu'est-ce que c'est/</i>
Cathy :	-lundi d' Lundi d'Pâques- =
NZ :	= -Lundi de [Pâques-
Cathy :	[-jour férié- ((rires))

Il ne réagit pas sur l'offense causée par l'absence du fils de Cathy, mais sur un élément faisant partie de l'offense et qu'il a juste mal entendu. Il y a au total 4 répétitions du même segment « Lundi de Pâques » répartis entre Cathy et NZ et un complément d'information apporté par Cathy (« jour férié »).

L'hyperthème des travaux semble prendre fin à ce moment de l'interaction pour laisser sa place à deux brefs dialogues instigués par Martin qui opère alors une rupture thématique. Lors de la première paire adjacente (question/réponse), Martin montre à sa fille Julie l'objet qu'il a acquis en allant chercher NZ à l'église arménienne, pour le repas : il s'agit d'un porte-clefs vendu par le personnel de l'église. Ce dialogue entre le père et la fille est bref, mais il est à remarquer qu'il est purement produit en arménien oriental (cf. l'adjectif *sirun* et la copule □).

Martin :	((à Julie)) sirun a tʃɛ/
<i>Martin trad :</i>	<i>((à Julie)) c'est joli non/</i>
Julie :	((à Martin)) ojo
<i>Julie trad :</i>	<i>((à Martin)) oui</i>

Les quelques exemples étudiés jusqu'ici mettent en avant une autre fonction fondamentale des adaptations que Gumperz (1989) appelle la « **désignation d'un interlocuteur** » : « l'alternance sert à adresser le message à l'un parmi plusieurs interlocuteurs possibles » (Gumperz, 1989 : 75). L'alternance glossique ou le mélange de glosses, autrement dit tout effort fait en direction de la variante-cible, sert avant tout à montrer à quel destinataire direct s'adresse le locuteur. L'exemple cité ci-dessus montre également le procédé inverse, à savoir que la non-adaptation sert aussi à désigner un interlocuteur de la même variante. Mais nous verrons plus loin qu'il est également

possible d'utiliser la variante-cible avec un locuteur partageant la même variante d'origine.

Concernant le second dialogue, il se déroule entre Martin et Cathy (qui semble avoir remplacé Julie), et est bien plus long (l.77-86) :

Cathy :	((à Martin)) intj o et'v
Cathy trad :	((à Martin)) qu'est-ce que c'est que ça?
Martin :	hojost'onihs: (1) boloni: euh -((bon))- t'ax e ((Inaud.))
Martin trad :	d'Arménie: (1) pour les ciés: euh -((chose))- <u>c'est un emplacement</u> ((Inaud.))
Cathy :	never st'otsan'
Cathy trad :	tu l'as reçu en cadeau?
Martin :	VOI] buna Samvel indzi <u>dzoqov meg had</u>
Martin trad :	NON 'chose' c'est Samuel qui m'en a <u>vendu un</u>
Cathy :	[ho: /
Cathy trad :	[oh oui?]

La première intervention de Cathy est entièrement produite en arménien oriental, ce qui paraît attendu, comme dans l'échange précédent, étant donné qu'elle s'adresse à un locuteur d'arménien oriental. En revanche, les trois interventions suivantes ont la particularité de ne pas être entièrement faites en arménien oriental.

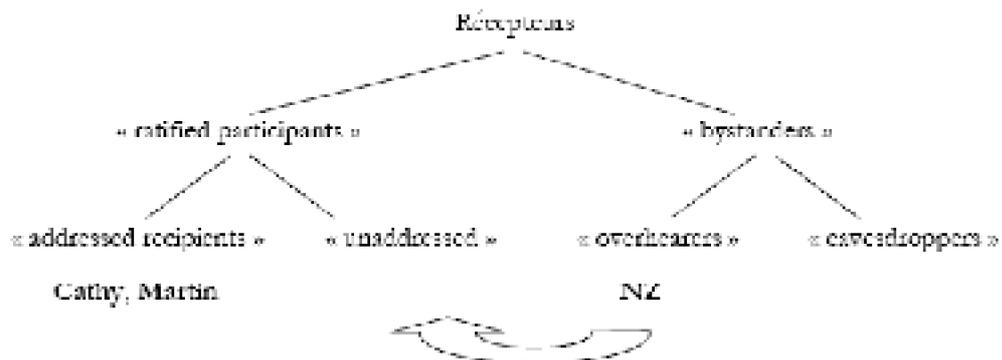
Martin, le premier, produit une adaptation stylistique (c'est la seule) au niveau de la copule verbale, alors qu'il ne l'avait pas fait lors de l'échange avec Julie.

Puis c'est au tour de Cathy de produire une adaptation quelque peu particulière. En effet, nous ne l'avons pas prise en considération lors de la présentation théorique parce que celle-ci est purement idiolectale. Au fil de multiples enregistrements, nous avons constaté que Cathy produisait régulièrement, en contact avec des locuteurs d'arménien occidental, des adaptations au niveau intonatif. Il ne s'agit pas de réelles adaptations mais plutôt de **modifications intonatives**, qui pourraient être des sortes d'imitations, qu'elle effectue régulièrement lorsqu'elle a en face d'elle des locuteurs dialectalement opposés. Nous n'avons pas cherché à systématiser cette différence, qui demanderait une étude acoustique extrêmement fine, mais nous avons décidé de la souligner lorsqu'elle nous paraissait pertinente. Or, dans le tour de parole 81, il est certain que si Cathy s'était adressée uniquement à Martin, sans la présence de quelque locuteur OCC que ce soit, son énoncé n'aurait pas eu la même courbe intonative que celui-ci. Donc même si cette intonation n'est nullement caractéristique de la variante occidentale, l'utilisation qu'en fait Cathy montre bien une volonté d'adaptation, même si elle est faite par pure imitation.

Enfin, dans le tour 83 de Martin, nous remarquons des adaptations phonétiques sur trois items. Il s'agit de cas de mélange de glosses : Martin adopte la prononciation occidentale et garde la morphologie orientale.

Ce mini-dialogue, se clôturant par la demande de confirmation de Cathy (l.85), montre un phénomène intéressant. Bien que les locuteurs soient tous d'origine orientale, nous détectons la présence de plusieurs adaptations, qui seraient considérées comme marquées car inattendues si l'interaction était un « vrai dialogue oriental ». Or, la seule présence de NZ dans la situation de communication peut servir à justifier les quelques

adaptations commises dans ce « faux dialogue »¹⁷². Lors de ces échanges, Martin et Cathy n'ont pas oublié la présence physique et auditive de NZ, qui suit (même si ce n'est que partiellement) l'interaction en cours. Même s'ils ne s'adressent pas directement à lui, ils produisent des adaptations pour le ratifier et le faire passer du statut de « **overhearer** » (selon la terminologie de Goffman, 1987), à celui de **destinataire indirect**, autrement dit de participant non ratifié à participant ratifié « *unaddressed* ». Voici le schéma proposé par Kerbrat-Orecchioni (1990 : 86)¹⁷³ reprenant les différentes catégories de récepteurs potentiels proposées par Goffman (1987), et adapté à notre situation :



Les adaptations de Cathy et Martin à destination de NZ jouent le rôle de propositions de ratification, d'invitation à participer à la conversation en cours. Il s'agit d'une nouvelle stratégie de politesse, formée de sollicitations à valeur de FFAs, qui cherchent à flatter l'interlocuteur et à lui donner une place dans l'échange, afin qu'il ne se sente pas exclu. NZ change donc **involontairement** de catégorie : on lui propose, en utilisant sa variante même partiellement, de participer à la conversation, ne serait-ce qu'en tant que simple auditeur. Si le dialogue allait jusqu'à se transformer en trilogue, ceci voudrait dire que NZ aurait, cette fois-ci volontairement, changé de catégorie et serait passé dans celle des destinataires directs.

Malgré ces appels à participation, NZ ne ratifie pas le thème proposé par Martin et n'intervient pas dans le dialogue. Il propose à son tour, en même temps que la demande de confirmation de Cathy, un nouveau thème, qui lui, principe de politesse oblige, sera immédiatement ratifié par les hôtes :

¹⁷² Il s'agit d'un « faux dialogue », puisqu'il est produit en présence de plus d'un interlocuteur, et corrélativement d'un « faux dialogue oriental », c'est-à-dire un dialogue censé être produit en arménien oriental, à destination de locuteurs OR.

¹⁷³ Il existe deux types de récepteurs : – les **récepteurs ratifiés** : parmi lesquels figurent le **destinataire direct** (*addressed*), c'est-à-dire l'allocutaire, celui à qui s'adresse principalement le locuteur vs le **destinataire indirect** (*unaddressed*) ; – les **récepteurs non ratifiés** (*bystanders*), qui sont de simples spectateurs d'échanges dont ils sont en principe exclus. Ils doivent montrer leur désintéressement quant aux paroles échangées au sein du groupe conversationnel. Parmi eux, on peut retrouver les « **récepteurs en surplus** » (selon Kerbrat-Orecchioni, 1990) ou *overhearers* (l'émetteur est parfaitement conscient de leur présence) vs les « **épieurs** » ou *eavesdroppers* qui sont de purs intrus qui écoutent le locuteur à son insu.

Cathy :	[hɑ:ʃ/
<i>Cathy trad :</i>	<i>[ah oui:ʃ/</i>
NZ :	[dunə ɔrtneɫu hamar əspəsem irents tʃɛ/=
<i>NZ trad :</i>	<i>[pour bénir la maison je les attends non/=</i>
Martin :	=ojo=
<i>Martin trad :</i>	<i>=oui=</i>
NZ :	=hā:
<i>NZ trad :</i>	<i>=ah:</i>
Cathy :	<u>de hɑ jɛs irents əsɑdz ɛm uti:n</u>
<i>Cathy trad :</i>	<i><u>eh bien oui moi je leur ai dit à huit heures</u></i>
Martin :	k'om ɛl du <u>kitʃmə sk'əse</u>
<i>Martin trad :</i>	<i>ou alors toi <u>commences un petit peu</u></i>

Ce thème est d'autant plus ratifié qu'il est constitué d'une question orientée (il s'agit en fait d'une demande de confirmation), à laquelle Martin répond immédiatement, abandonnant son propre thème. Il y a donc rupture thématique, produite par NZ. Il est d'ailleurs probable que de par son statut officiel (relation verticale) et son rôle interactionnel d'invité (relation horizontale), NZ mène en quelque sorte la « **danse thématique** » tout au long de l'interaction. Ses hôtes, selon les règles de politesse, sont attentifs à lui. La suite de l'interaction va le confirmer, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que la plupart du temps, c'est NZ qui gère les thèmes, leur contenu, leur ratification, leur succession et leur durée.

En posant sa question, NZ ne produit aucune adaptation à la variante orientale, qui n'aurait pu qu'être phonétique d'ailleurs. La réponse apportée à NZ se construit successivement sur trois interventions :

- tout d'abord avec l'affirmation immédiate de Martin par le morphème unique □jo « oui » ;
- ensuite, avec l'intervention complémentaire de Cathy (l.93) qui développe l'assertion de Martin et effectue plusieurs adaptations. Celles-ci sont lexicales, morphologiques, phonétiques, mais aussi accentuées par une nouvelle modification intonative. Cet énoncé purement informatif (Cathy donne l'indication de l'heure) est un bel exemple d'« alternance glossique à dominante variante-cible » (*i.e.* arménien occidental) ;
- enfin, avec l'intervention supplémentaire de Martin (l.95) qui propose une alternative à NZ, avec deux adaptations lexicales et morphologiques.

Cette réponse collective faite par le couple à NZ est complète, complémentaire et

personnalisée : parce qu'elle confirme la demande initiale de NZ, l'argumente (« je leur ai dit à huit heures ») et atténue les FTAs produits dans les assertions « oui », « eh bien oui », en lui offrant d'une part un choix pour calmer son impatience, et en ayant recours d'autre part aux adaptations dans sa propre variante. Ces dernières jouent à nouveau un rôle d'adoucisseurs dans des assertions qui auraient pu prendre des aspects d'ordre.

En analysant de façon linéaire les premiers échanges du corpus PÂQUES, nous sommes parvenue à dégager quelques catégories et fonctions possibles des adaptations. Nous nous proposons de les présenter en repassant par le niveau macro, car elles sont représentatives du corpus étudié. L'analyse précédente s'est avérée complexe parce qu'elle a pris en compte non seulement des facteurs externes, comme les caractéristiques des locuteurs ou de la situation de communication, mais également des facteurs internes à la langue, qui sont les caractéristiques linguistiques des deux variantes d'arménien mises en contact, et enfin des facteurs propres à l'interaction elle-même, c'est-à-dire propres à son déroulement et à son fonctionnement. Nous ne pouvions donc nous contenter de critères sociaux ou purement linguistiques pour expliquer le recours aux adaptations. Il nous a fallu regarder la structure de l'interaction, sa constitution en tours, échanges ou séquences, ainsi que les thèmes abordés et les actes de langage formulés pour comprendre comment et parfois pourquoi les locuteurs employaient les adaptations. Autrement dit, non seulement le contexte global de l'interaction (qui fait que certains locuteurs maîtrisant un ou plusieurs dialectes et entretenant un type particulier de relation, se retrouvent dans la même situation), mais également le contexte spécifique à l'interaction (appelé parfois **cotexte**, *i.e.* l'environnement verbal), c'est-à-dire son organisation locale et séquentielle, ont tous deux eu leur importance dans une étude comme la nôtre. Une telle prise en compte ne nous conduit pas « à une vision autonome [des adaptations] en interaction qui serai[en]t détachée[s] du contexte social ; le contexte social est lui-même considéré non comme externe à l'interaction (qui indexerait ou actualiserait certaines de ses composantes) mais comme étant reproduit, transformé, réélaboré de l'intérieur de l'interaction, dans son organisation même » (Mondada, 2007 : 177). En combinant ces deux types de contexte, nous nous inspirons de l'analyse conversationnelle en considérant les adaptations comme des **ressources** que les participants ont à disposition pour leurs activités interactionnelles.

[...] l'analyse conversationnelle se penche sur le CS [ici les adaptations] tel qu'il est exploité au sein des « méthodes » (au sens garfinkelien) par lesquelles les participants formatent leurs tours, coordonnent leurs actions, initient des séquences et s'alignent ou non par rapport à ce qui a été projeté dans l'action précédente. L'action est donc étudiée du point de vue des enchaînements séquentiels tels qu'ils sont localement organisés par les participants, chaque tour fournissant le contexte pertinent pour le tour suivant, et non du point de vue de « motifs » extérieurs qui guideraient les interlocuteurs (et qui seraient reconstitués par l'analyste indépendamment des actions des participants). (Mondada, 2002 : 176)

Le contexte « extérieur » permet de prédire et d'expliquer certains des comportements langagiers des interlocuteurs mais n'est pas suffisant en soi pour permettre de comprendre l'utilisation *in vivo* qu'ils font des adaptations, utilisation qui, pour être éclairée, doit nécessairement être complétée par les indices contextuels tirés de

l'interaction.

En effectuant une analyse longitudinale à plusieurs niveaux sur les premiers échanges du corpus PÂQUES, nous avons dégagé des phénomènes qui, d'une part expliquent le recours aux adaptations, et d'autre part expliquent le non-recours aux adaptations ou plutôt le maintien de la variante d'origine du locuteur.

3.2. Les adaptations

3.2.1. Niveau relationnel

3.2.1.1. Relationèmes et taxèmes

Un des premiers niveaux concernés par les adaptations est le niveau relationnel. En cherchant à savoir si les adaptations peuvent endosser un rôle dans le fonctionnement de la relation interpersonnelle, il apparaît après analyse qu'elles peuvent effectivement intervenir pour marquer d'une façon ou d'une autre la relation interpersonnelle entre les interlocuteurs. Au fil de l'interaction, mais également au fil des rencontres, les locuteurs vont se connaître de plus en plus et se sentir plus ou moins proches les uns des autres. Ils établissent et enrichissent ce que l'on appelle leur « **histoire conversationnelle** » commune. Leur **relation horizontale** (axe de la proximité/distance) peut alors être marquée par ce que Kerbrat-Orecchioni (1992) a baptisé des « **relationèmes** » (horizontaux) qui se manifestent soit de façon non verbale ou paraverbale (gestes, mimiques, regards, postures plus ou moins distants vs familiers ; intensité, timbre de voix, débit de parole...), soit de façon verbale par différents procédés, tels que l'utilisation des termes d'adresse ou la particularité des thèmes abordés et le niveau de langue utilisé. Ce dernier cas va particulièrement nous intéresser. Comme nous l'avons décrit précédemment, la situation que nous étudions contient certaines similitudes avec des situations dans lesquelles les locuteurs adaptent leurs registres de langue à leurs interlocuteurs.

Quant au niveau de langue utilisé, c'est toujours (malgré la polyvalence de ce marqueur) un excellent indicateur de la relation : en situation familière, on utilise une langue dite par métonymie « familière » [...]. En situation formelle au contraire, on recourt à un langage soutenu, voire châtié [...]. (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 56)

Dans une situation de contact de dialectes telle que celle étudiée ici, le choix de la variante arménienne, mais également le choix du registre¹⁷⁴ de la variante, se fait en fonction des participants présents dans l'interaction et auxquels on s'adresse. Les adaptations à la variante-cible sont donc bien des relationèmes verbaux qui ont pour but d'atténuer la distance entre les interactants. En utilisant la variante de l'autre (à bon ou mauvais escient), et ce même de façon ponctuelle, le locuteur a la volonté de se rapprocher de son interlocuteur. Rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'un cas de diglossie

¹⁷⁴ Dans ce travail, nous ne sommes pas allées jusqu'à exploiter en détail le choix du registre de la variante qui n'est pas toujours aisé à identifier.

stricte au sens de Ferguson (1959) ou Fishman (1971) dans lequel les codes sont en distribution complémentaire, mais bien d'une situation pluriglossique au sens large, dans laquelle les glosses sont simultanément présentes, cohabitent et sont constamment mélangées. Donc même si les adaptations ne sont que ponctuelles, partielles (*code-mixing*) ou non attestées, leur utilisation affiche une volonté certaine (de la part de leurs utilisateurs) de marquer la proximité et de gommer la distance. En parlant comme l'autre, on essaye de s'en rapprocher.

L'emploi des adaptations par un locuteur affiche également une certaine marque de respect envers son interlocuteur dialectalement opposé. Cette fois-ci, c'est la **relation verticale** qui se trouve concernée. Tout comme la relation horizontale, celle-ci est graduelle, mais elle est en plus dissymétrique, pouvant marquer une certaine hiérarchie entre les interlocuteurs, qui peuvent se trouver, dans une interaction, en position « haute » ou de « dominant » vs en position « basse » ou de « dominé ». Ce rapport de places, qui dépend de facteurs internes (propres à l'interaction) et externes (propres aux locuteurs, à leurs statuts, leurs âges...) peut être géré par ce que Kerbrat-Orecchioni (1992) a appelé des « **taxèmes** » ou « relationèmes verticaux », en distinguant les taxèmes de position haute et les taxèmes de position basse. Ceux-ci peuvent être, comme les relationèmes horizontaux, de nature non verbale ou paraverbale (apparence physique, tenues vestimentaires, postures, regards, mimiques, gestes, mais aussi le ton de la voix par exemple) et de nature verbale. Parmi les taxèmes verbaux, les formes de l'adresse sont de bons indicateurs du type de relation qui existe entre les locuteurs.

Dans les corpus PÂQUES et PRÊTRE, NZ et le prêtre, locuteurs OCC, appellent Martin et Cathy (locuteurs OR) par leurs prénoms, alors que ces derniers appellent leurs invités par leurs appellatifs religieux (« Monseigneur » et « M. le prêtre »). Ces emplois dissymétriques de l'adresse, qui n'apparaissent pas dans le troisième sous-corpus ANNA (où chacun s'appelle par son prénom ou son surnom), expriment une relation hiérarchique, qui peut être atténuée ou au contraire renforcée par d'autres moyens¹⁷⁵.

Parmi les autres types de taxèmes recensés par Kerbrat-Orecchioni (1992), certains sont présents dans le corpus PÂQUES étudié en détail :

Au niveau de la structure de l'interaction :

- l'aspect quantitatif des tours de parole (celui qui parle le plus est en position dominante) : ce taxème n'est dans ce cas-là (ni dans les deux autres sous-corpus) pas distinctif, étant donné que les trois locuteurs principaux du corpus PÂQUES produisent à peu près le même nombre d'items (comme nous l'avons montré précédemment) ;
- le fonctionnement des prises de tour : comme nous l'avons dit dans l'analyse linéaire, NZ mène la « danse thématique » tout au long de l'interaction étudiée. En proposant de nouveaux thèmes ou en ratifiant certains, il prend la parole. En

¹⁷⁵ En regardant le fonctionnement des pronoms personnels d'adresse (ou des morphèmes flexionnels de personne sur les verbes), nous observons également une utilisation dissymétrique : l'évêque et le prêtre tutoie Cathy et Martin (et Julie) et Cathy les vouvoie en retour. En revanche, même si Martin emploie leurs appellatifs religieux, il les tutoie tous les deux.

les faisant durer, il conserve la parole. Ses hôtes suivent la plupart du temps ce rythme et ces règles de préséance, montrant ainsi la position haute de l'évêque.

- Au niveau des actes de langage :

La valeur taxémique des actes de langage, qui constituent sans doute la catégorie la plus riche, la plus complexe, et la plus importante dans l'ensemble des marqueurs verbaux du rapport de places, peut être mise en corrélation avec leur fonctionnement en tant que « Face Threatening Act » (ou FTAs). (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 94)

Au niveau des actes de langage, un locuteur peut marquer sa position haute en accomplissant un acte potentiellement menaçant pour la ou les faces de son interlocuteur, et se retrouver en position basse s'il reçoit un FTA ou s'en inflige un à lui-même. Nous reviendrons sur la description de ces phénomènes plus tard, puisque nous verrons que les actes de langage peuvent être accompagnés d'un choix de variantes particulier.

- Au niveau de la forme de l'interaction :

Un dernier type de taxème verbal va particulièrement nous intéresser. Il s'agit du choix de langue dans l'interaction.

En situation de plurilinguisme, le choix de la langue dans laquelle va s'effectuer l'échange a des implications décisives sur l'instauration du rapport de places. (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 82)

Dans des communautés plurilingues ou pluriglossiques, les variétés à disposition, qu'il s'agisse de langues, de dialectes, de glosses ou de registres de langue particuliers, peuvent être hiérarchisées, une variété étant dans des situations particulières plus prestigieuse qu'une autre plus populaire ou familière. On retrouve par là la notion de diglossie développée par Ferguson.

Dans la situation de contact de dialectes arméniens en contexte de diaspora, cette hiérarchie est particulière. En effet, comme nous l'avons déjà dit (cf. Chapitre 3), les Arméniens de la diaspora arménienne de Lyon cohabitent au sein d'une situation pluridialectale, mais sont personnellement monodialectaux pour la plupart. Ils forment alors deux sous-communautés (orientale et occidentale) dont les variantes représentantes entrent en contact lorsque les locuteurs se rencontrent. Cette situation de contact est alors en partie gérée, d'un point de vue externe, par les représentations langagières des interlocuteurs, par leurs connaissances et leur motivation, et d'un point de vue interne, par le déroulement de l'interaction et la place qu'ils y occupent. Si l'on regarde la situation socio-historique de la diaspora étudiée et les représentations langagières qu'ont les interlocuteurs de cette situation, il apparaît que la situation linguistique semble déséquilibrée et hiérarchisée pour tous les interlocuteurs OR interrogés, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord parce que les locuteurs OCC sont installés en France (et à Lyon) depuis plus longtemps qu'eux (ils font partie de la première vague de migration), mais aussi parce qu'ils ont été durant très longtemps (au moins jusqu'à la troisième vague de migration en provenance d'Arménie) numériquement supérieurs. Les Arméniens orientaux (présents dans notre corpus) ont ressenti dès leurs premiers contacts avec les Arméniens

occidentaux, remontant à une trentaine d'années, la nécessité de s'adapter à leur variante. Ils ont perçu un décalage et, selon leurs témoignages, on leur a même fait comprendre qu'avec leur variante, ils se situaient en position basse et n'étaient pas compris. Pour ces raisons historiques, numériques et d'imaginaires sociolinguistiques, la situation pourrait sembler diglossique avec une variante dominante, qui est la variante occidentale (à utiliser au sein de la sous-communauté occidentale mais aussi lorsque les deux sous-communautés sont en contact) et une variante dominée, la variante orientale (à utiliser au sein de la sous-communauté orientale seulement). Or, il s'avère que lorsque les interlocuteurs de variantes différentes entrent en contact, la situation n'est pas aussi diglossique que prévue par tous les facteurs externes. Cette diglossie stricte est gommée au niveau de l'interaction pour laisser place à une dissymétrie plus fonctionnelle, apportée par les locuteurs eux-mêmes, selon les usages qu'ils font des codes à disposition. Le monodialectalisme (occidental) qui pourrait être attendu d'après les critères externes n'est pas actualisé dans l'interaction. Il n'y a pas de variante dominante : d'après l'étude quantitative que nous avons menée précédemment, nous n'observons dans nos données ni la présence d'une seule variante, ni l'utilisation plus abondante d'une variante sur les deux variantes attestées. En revanche, les taxèmes de position haute ou basse peuvent s'appliquer aux interlocuteurs selon les choix de langue qu'ils effectuent. En effet, un locuteur qui essaye d'utiliser la variante opposée se place en position haute (encore plus haute si l'adaptation est réussie) puisqu'il montre sa capacité à employer un autre code que son code d'origine (comme c'est le cas pour Cathy et Martin dans les trois corpus étudiés), alors qu'à l'inverse un locuteur n'effectuant aucune adaptation se place en position basse puisqu'il montre son incapacité à utiliser un autre code que le sien. Mais il est prudent d'apporter une nuance à cette dichotomie. En effet, dans les trois corpus étudiés, les locuteurs OCC tels que le prêtre (corpus PRÊTRE), Gilles (corpus ANNA) ou VD et GD (corpus PÂQUES) ne s'adaptent pas, ce qui pourrait les placer en position basse car cela dévoilerait leur incapacité à se servir d'un deuxième code. Mais dans le cas de NZ (corpus PÂQUES) qui s'adapte, même s'il le fait de façon ponctuelle, ses non-adaptations ne sont pas à placer sur le même plan. Elles ne le mettent pas en position basse, et ce, pour deux raisons : tout d'abord parce qu'il lui arrive de s'adapter par ailleurs, il ne s'agit donc pas de douter de ses compétences, mais également parce qu'il incarne un statut prestigieux qui, de toute façon, le maintient en position haute et pourrait même le dispenser de toute adaptation. Ainsi le fait de ne pas s'adapter pourrait encore plus le placer dans une position haute (par rapport aux autres locuteurs qui ne s'adaptent pas).

Dans le fonctionnement du système des places, il est certes important de distinguer les marques extérieures et caractéristiques portées par les locuteurs, des marques utilisées dans leurs discours, puisque par exemple une position extérieure (institutionnelle) basse peut être réhaussée grâce à des marqueurs dans l'interaction (et vice-versa), ces marqueurs jouant alors le rôle de « redistributeurs de places » (Kerbrat-Orecchioni, 1992), mais il arrive également que les marqueurs extérieurs et intérieurs se confondent lorsque les seconds reflètent les premiers.

C'est dire combien l'interaction est un processus dynamique, où rien n'est déterminé une fois pour toutes ; en particulier, la configuration de l'échiquier taxémique se modifie constamment au cours du déroulement de l'interaction, et celui qui domine en un temps T_1 peut fort bien être dominé en T_2 . Enfin et

surtout, on peut fort bien dominer sur un plan, et être dominé sur un autre : il existe bien des façons d'occuper la position haute, qui ne vont pas toujours de pair. (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 48 et sqq)

Même si nous nous intéressons uniquement au phénomène des adaptations, il serait trop réducteur et même inexact de limiter le fonctionnement des places aux seules marques d'adaptation présentes dans le discours des locuteurs. Pour expliquer ce rapport de places, il faut donc prendre en considération le faisceau de marqueurs contextuels et discursifs dont les adaptations font partie.

Prenons quelques exemples pour montrer la complexité du rapport de places :

- Dans le corpus PÂQUES :
 - Cathy et Martin (locuteurs OR) : face à NZ, ils sont contextuellement en position basse (croyants vs évêque), et le recours aux adaptations contribue à rehausser leur position ou est plus simplement une marque de déférence, indiquant à quel point ils respectent la personnalité qu'ils ont face à eux. Avec VD et GD, leur relation est symétrique (puisque'ils sont amis), et l'utilisation des adaptations par les OR et la non-utilisation par les OCC creusent le fossé relationnel.
 - NZ (locuteur occidental) : comme nous l'avons dit précédemment, il est institutionnellement en position haute et le reste, qu'il s'adapte ou non.
- Dans le corpus ANNA :
 - Cathy et Martin (locuteurs OR) : accompagnés de tous les locuteurs OR, ils sont contextuellement en position haute parce que supérieurs numériquement par rapport au seul locuteur occidental (Gilles). La stratégie collective de non-adaptation ne fait que refléter leur position initiale. Mais cette position haute est également valorisée par les adaptations ponctuelles faites à l'égard de Gilles (montrant leur double compétence). Les deux stratégies pourtant opposées ont donc un but commun.
 - Gilles (locuteur occidental) : seul et ne s'adaptant pas, il se retrouve contextuellement et discursivement en position basse.
- Dans le corpus PRÊTRE :
 - Cathy et Martin (locuteurs OR) : il se passe la même chose que face à NZ, mais avec des rôles institutionnels bien moins forts hiérarchiquement (croyants vs prêtre). Les adaptations unilatérales permettent là encore de rehausser leur position basse ou de marquer leur déférence.
 - Le prêtre : se retrouve à peu près dans la même position que Gilles et non dans celle de NZ, puisqu'il ne produit pas d'adaptations.

Les positions contextuelles initiales sont conservées ou modifiées (sans pour autant être inversées) par les marques du discours.

Etant donné que les adaptations demandent un certain investissement aux personnes qui les produisent, doublé d'une prise de risque (FTA pour leur face si l'adaptation n'est pas attestée dans la variante-cible), il semble pertinent de dire que plus les adaptations seront fréquentes, plus la volonté de se rapprocher de son interlocuteur (relation horizontale gommée) ou de lui témoigner des marques de respect (relation verticale maintenue) sera grande. Mais bien entendu, cette hypothèse dépendra des participants en présence. Dans les trois sous-corpus étudiés, les situations varient :

- Dans le corpus PÂQUES (2 locuteurs OR principaux vs 1 puis 3 locuteurs OCC), Martin et Cathy font bien plus d'adaptations à destination de NZ puis du couple d'amis (VD et GD) que l'inverse. NZ en produit tout de même un nombre non négligeable. Les adaptations sont donc parfois bilatérales, même si elles sont majoritairement unilatérales (locuteurs OR à destination des locuteurs OCC).
- Dans le corpus PRÊTRE (2 locuteurs OR principaux vs 1 locuteur occidental), Martin et Cathy sont les seuls cette fois-ci à produire des adaptations. Le prêtre (locuteur occidental) n'en effectue aucune. Les adaptations sont donc unilatérales.
- Dans le corpus ANNA (6 locuteurs OR vs 1 locuteur occidental), le fonctionnement est encore différent. En effet, Gilles, le seul locuteur occidental, ne produit pas d'adaptations à la variante orientale, et les locuteurs OR n'en effectuent que minoritairement et ce, uniquement lorsqu'ils s'adressent directement à Gilles. Les locuteurs OR font moins d'effort pour s'adapter et la tendance générale de la conversation sera aux non-adaptations, et ce, pour plusieurs raisons : tout d'abord parce qu'ils sont numériquement supérieurs, mais également parce qu'ils sont tous issus de la même famille (les liens sont donc forts entre eux), et enfin parce qu'ils n'entretiennent pas avec Gilles, la « pièce rapportée », une quelconque relation verticale dissymétrique. Ou en tous les cas, si cette relation est dissymétrique, elle l'est en la défaveur de Gilles, c'est-à-dire que c'est Gilles, en tant que membre extérieur qui veut intégrer cette famille mais également en tant que « jeune » par rapport à sa future belle-mère, à Cathy et à Martin, qui devrait produire des efforts en utilisant la variante de la famille d'accueil. Pour toutes ces raisons, les locuteurs OR ne vont pas jusqu'à « occidentaliser » leur discours lorsqu'ils parlent entre eux (contrairement à ce qui se passe avec NZ), mais ils le font tout de même régulièrement lorsqu'ils s'adressent directement à Gilles. Les enjeux identitaires dans ce type de situation familière ne sont pas les mêmes que lorsque Cathy et Martin sont face à l'évêque de l'Eglise arménienne ou le prêtre. Nous pouvons malgré tout affirmer, pour avoir assisté à de telles situations (sans enregistrement), que si les deux locuteurs OR principaux s'étaient retrouvés uniquement en présence de Gilles, leur comportement aurait été tout autre, et ils auraient produit plus d'adaptations. En fait, dans ce corpus, les adaptations paraissent moins nombreuses car plus disséminées au fil de l'interaction qui, de par l'origine des locuteurs, se déroule majoritairement en arménien oriental, mais il faut retenir que le plus souvent, la plupart des interactants qui s'adressent à Gilles le font partiellement ou totalement dans sa variante (adaptations unilatérales). Donc si les adresses à Gilles étaient plus fréquentes et les locuteurs OR moins nombreux, les adaptations (à l'arménien

occidental) seraient probablement plus abondantes. Par ailleurs, un autre phénomène est intéressant à signaler ici, il s'agit de l'utilisation du français. Dans ce sous-corpus, cette utilisation est particulièrement abondante et peut en partie être expliquée par la relation interpersonnelle qui lie les différents protagonistes entre eux et qui, de par sa proximité et sa symétrie, prévoit le recours à un troisième code qui est le français, code beaucoup moins attendu dans les deux autres situations. La relation interpersonnelle n'est pas la seule à influencer sur l'intervention du français ; l'âge des participants y est aussi pour beaucoup. Dans ce sous-corpus, les trois jeunes cousines (Lola, Lida et Julie) ont pour habitude d'échanger presque entièrement en français dès qu'elles se retrouvent ensemble. Elles s'adressent à leurs parents en arménien ou en français, voire en alternant dans les deux langues la plupart du temps, mais entre elles, elles utilisent principalement le français. Avec Gilles, il leur paraît également souvent plus facile de parler en français.

Dans les trois sous-corpus étudiés, Cathy, Martin et NZ sont les trois locuteurs qui, en produisant des adaptations, essaient de réduire les distances horizontale et verticale.

Dans l'étude longitudinale que nous avons menée, nous constatons que les adaptations peuvent être des marqueurs de relations horizontale ou verticale, mais elles peuvent également avoir d'autres fonctions, au niveau relationnel.

3.2.1.2. Les actes de langage

Au niveau relationnel, nous nous sommes également intéressée, dans notre étude longitudinale, à l'unité monologique de base de l'interaction, sur laquelle se fonde tout le système : l'acte de langage, qui prend place au sein de l'organisation structurale de l'interaction (modèle de l'analyse en rangs¹⁷⁶). Nous avons cherché à voir la place qu'occupaient les adaptations au sein de ces unités minimales de la conversation. Nous nous sommes alors rapidement rendue compte que ces adaptations jouaient un rôle dans le fonctionnement de la politesse. Les traces de la politesse sont omniprésentes dans les interactions, mais on peut aller jusque dans l'étude fine des actes de langage pour en déceler. En nous basant sur les travaux de Brown et Levinson (1978) et de Kerbrat-Orecchioni (1992, 2001), nous avons repéré dans le corpus PÂQUES un certain nombre de *Face Threatening Acts* (FTAs) et de *Face Flattering Acts* (FFAs) intéressants à analyser. Le but de notre étude n'est pas de décrire le fonctionnement des actes de langage, mais uniquement d'exploiter ceux qui contiennent un intérêt particulier permettant de justifier certaines fois le recours aux adaptations. Pour cette raison, les actes de langage ont uniquement servi de support à notre analyse et sont décrits au profit des adaptations.

Dans les données étudiées, il apparaît que les adaptations endossent essentiellement trois rôles différents au sein des actes de langage. Dans la plupart des cas, il est à noter que ce sont les actes de langage potentiellement « menaçants » ou « flatteurs » qui portent en eux des traces d'adaptations (partielles ou totales). En revanche, certains autres FTAs ou FFAs ne sont pas eux-mêmes directement porteurs

¹⁷⁶ Cf. les travaux de l'Ecole de Genève (Roulet et al., 1985).

d'adaptations, mais sont accompagnés d'un autre type d'acte de langage, qui lui, en contiendra.

1) Dans tous les cas, les adaptations peuvent tout d'abord jouer le rôle d'**accompagnateurs** (adoucisseurs ou renforçateurs) **de FTAs**, c'est-à-dire que les locuteurs formulent dans la variante de l'autre un acte menaçant, ce qui a pour but d'atténuer ou au contraire de renforcer la menace causée aux faces du destinataire.

Un acte potentiellement menaçant, effectué par un locuteur qui de surcroît le produit dans sa variante-source, pourrait être perçu par l'interlocuteur dialectalement opposé comme une menace encore plus forte que s'il était produit dans sa variante-source à lui. Par exemple, si nous prenons le cas de la critique, il pourrait s'agir d'une sorte de double menace verbale : en effet, en plus d'émettre une critique, le locuteur la produit sans adaptation. Mais il est possible qu'un acte potentiellement menaçant produit avec une adaptation soit considéré comme une forte menace pour le récepteur. En effet, l'adaptation pourrait dans ce cas-là augmenter en quelque sorte la « compréhensibilité » du FTA produit, donc son impact. Dans les différents exemples relevés, les deux interprétations paraissent possibles, mais partant du point de vue des locuteurs adaptants qui souhaitent améliorer les relations entre eux, nous conservons l'interprétation consistant à dire que les adaptations jouent le rôle d'adoucisseurs de FTAs.

Pour atténuer son acte potentiellement menaçant, l'émetteur peut avoir recours aux procédés adoucisseurs. Parmi la batterie d'adoucisseurs qu'il peut avoir à sa disposition (que nous avons précédemment énumérés), deux possibilités retiennent notre attention :

- émettre son FTA directement dans la variante-cible (c'est-à-dire un **FTA adapté**). Nous choisissons cette interprétation qui nous semble correspondre à l'interprétation des locuteurs, mais il serait également possible de considérer à l'inverse que l'adaptation, lors de la production d'un FTA est un procédé renforçateur de FTA (on augmente les chances de se faire comprendre de l'autre) ;
- émettre son FTA dans la variante-source (parce qu'il ne peut faire autrement) et l'accompagner d'un autre acte de langage (par exemple une sorte de préface) qui est, lui, porteur d'adaptations à fonction adoucissante.

Les actes de langage qui sont concernés par l'une ou l'autre de ces possibilités et que nous avons relevés le plus fréquemment dans notre corpus PÂQUES sont les suivants :

a) La critique :

- FTA adapté :

I.122-123 : la question de Martin recèle une critique implicite adaptée (partiellement) en arménien occidental.

Martin : de duk [tʃe gidelk¹⁸³]

Martin trad : mais vous [vous ne le saviez pas/

Note 183. Pour le verbe *savoir*, il existe deux formes en arménien oriental : **git'□I** et **imanal**, mais nos locuteurs d'arménien oriental utilisent la plupart du temps dans leur discours oriental la seconde forme et réserve la première pour un usage plus soutenu et pour les cas d'adaptations. Pour cette raison, nous considérons la forme **git'□I/kid□I** comme une adaptation lexicale lorsqu'elle est utilisée par les locuteurs OR.

I.198-199 : Cathy critique directement et en occidental le produit acheté par Martin. Elle s'adresse à la cantonade et choisit de le faire en occidental, comme pour adoucir sa critique.

Cathy : -mais- gujnə gə pəyni [(0.2) asi
Cathy trad : -mais- la couleur va partir [(0.2) ceci

- FTA + AL adapté :

I.41-46 : NZ accompagne sa critique de préfaces adaptées.

NZ : s- [himo tjes hovadum (0.7) jcs ol] medadzum em osum em a] mart od pəker dan matj
ontən minok' jcs gam dex tji ga (0.8) O-šncran ol bidi kon intjbes bidi ((inaud.))
NZ trad : s- [maintenant tu ne vas pas me croire (0.7) et moi je réfléchis je ne dis rien dans cette
petite maison je ne suis pas le seul il n'y a pas de place (0.8) les D'vən aussi vont venir
normalement alors-voilà ((inaud.))

I. 51-54 : Cathy accompagne sa critique d'un désaccord adapté (autre FTA) et de généralités.

Cathy : [-mais non- ovelli el səkte' enk sə: euh səmpəron hojr tjək hijsi (.) -eh- intj
ənsək bon g =
Cathy trad : [-mais non- on a été plus nombreux avant euh maintenant vous ne vous en rappelez
pas (.) -eh- que l'été était mieux']

b) Le désaccord :

- FTA adapté :

I.51-54 : il s'agit d'une partie de l'exemple cité juste au-dessus.

Cathy : [-mais non- ovelli el səkte' enk sə: euh səmpəron hojr tjək hijsi (.) -eh- intj
ənsək bon g =
Cathy trad : [-mais non- on a été plus nombreux avant euh maintenant vous ne vous en rappelez
pas (.) -eh- que l'été était mieux']

I.198-205 : c'est l'intervention de Martin qui est intéressante ici et qui est produite après la critique de Cathy et la demande de confirmation de NZ :

Cathy :	-mais- gujnə gə pəχni [(0.2) asi
<i>Cathy trad :</i>	<i>-mais- la couleur <u>va partir</u> [(0.2) <u>ceci</u></i>
Julie :	[-ah oui-
NZ :	gə pəχni/
<i>NZ trad :</i>	<i>ca va partir/</i>
Cathy :	=[-bah oui-
Martin :	=[-NON:- tʃɛm gərdzɛr [jɛs
<i>Martin trad :</i>	<i>=[-NON:- <u>je ne pense pas</u> [moi</i>

c) L'ordre :

FTA adapté :

I.87-94 : Ici, c'est l'intervention de Cathy qui nous intéresse. Comme nous l'avons déjà expliqué, sa réponse à la question de NZ vient compléter celle de Martin. Elle est déguisée en suggestion cachant ainsi un ordre implicite. Il y a donc deux types d'adoucisseurs : au niveau de l'acte de langage et au niveau de la variante utilisée.

NZ :	[dunə ɔrtneɫu hamɑr əspasɛm irents tʃɛ/=
<i>NZ trad :</i>	<i>[pour bénir la maison je les attends noni=</i>
Martin :	=əjɔ=
<i>Martin trad :</i>	<i>=oui=</i>
NZ :	=hã:
<i>NZ trad :</i>	<i>=ah:</i>

Cathy :	<u>de ha jɛs irents əsɑdz ɛm uti:n</u>
<i>Cathy trad :</i>	<i><u>eh bien oui moi je leur ai dit</u> à huit heures</i>

Ces actes de langage potentiellement menaçants relevés dans le corpus PÂQUES sont donc porteurs d'adaptations ou accompagnés d'énoncés porteurs d'adaptations qui jouent véritablement le rôle d'adoucisseurs de FTAs. En utilisant la variante de l'autre, on atténue partiellement les menaces véhiculées. Notons simplement que la plupart des exemples contenant des adaptations adoucisseurs de FTAs sont produits par Cathy et Martin.

2) Les deux rôles suivants que peuvent incarner les adaptations portent sur les actes de langage « flatteurs », le pendant des FTAs. Tout d'abord, les adaptations peuvent jouer le rôle de **minimisateurs de (auto-)FFAs**¹⁷⁷. C'est ce qui se passe dans le cas particulier du compliment. Lorsqu'un locuteur reçoit un compliment, une des possibilités de réaction qu'il a est de minimiser le FFA reçu. Il peut utiliser plusieurs types de minimisateurs (que nous avons rapidement présentés), et il a même la possibilité de les combiner entre eux. Mais une fois de plus, les seuls qui retiendront notre attention sont les adaptations.

I.5-8 : Cathy accepte le compliment reçu de NZ en le minimisant de deux façons : par le vocabulaire qu'elle utilise (litotisation) et par la variante qu'elle emploie (variante de l'autre). Nous avons largement détaillé le fonctionnement de cette paire notamment intéressante pour son cas de *crossing*, aussi nous n'y reviendrons pas. Elle reçoit le compliment de NZ et produit en échange un auto-FFA réactif avec minimisation par rapport à la formulation du FFA initiatif. On peut ainsi penser que l'adaptation va ici dans le sens de la politesse, en soulignant la « modestie » de la réaction.

NZ : **hojagap sar[kel ek**
NZ trad : *c'est grandiose ce que [vous avez fait*

Cathy : **[de lav e=**
Cathy trad : *[eh bien c'est bien=*

I.143-144 : Martin parle d'un porte-clefs qu'il a acheté quelques instants plus tôt, ce thème occupe d'ailleurs l'interaction pendant un long moment. Martin est le premier à produire un auto-compliment qu'il adresse à NZ (il s'agit d'un auto-FFA initiatif). Il l'émet comme pour se conforter dans le bon choix qu'il a fait lors de son achat, en demandant implicitement la confirmation de NZ à ce sujet. Martin produit cet auto-compliment en s'adaptant (à la variante de NZ), au niveau de la copule, pour minimiser cet acte auto-valorisant.

Martin : **((à propos du porte-clefs)) sirun ɛ**
Martin trad : *((à propos du porte-clefs)) il est joli*

I.163-164 : quelques instants plus tard, Martin produit pratiquement le même auto-compliment (portant toujours sur le porte-clefs qu'il a acheté), comme pour se convaincre et convaincre les autres participants, après une critique collective du prix élevé, qu'il a vraiment fait un bon achat. Ici, l'adaptation à la variante occidentale peut certes véhiculer une valeur de minimisateur d'auto-FFA, mais elle peut également servir à rendre l'énoncé accessible à tous, c'est-à-dire non uniquement accessible aux

¹⁷⁷ Dans le système de la politesse, les auto-FFAs sont des actes plus comparables aux FTAs qu'aux « allo »-FFAs, et les effets de l'adaptation ne sont pas toujours évidents à interpréter.

locuteurs OR (proposition de ratification d'un interlocuteur dialectalement opposé).

Martin : gevetsik' e:
Martin trad : c'est magnifique

I.312-313 : après une question de NZ à propos d'un élément décoratif chez les H, Martin apporte des éléments de réponse en deux temps et produit un nouvel auto-compliment (qui porte sur un élément matériel décoré par Cathy) explicite. Et une fois de plus, pour l'atténuer, le rendre moins fort face à NZ (et certes plus accessible), il le produit entièrement dans la variante occidentale :

Martin : katin uzats bon u- gevetsiq evov <((en riant)) sirn[tsir]>
Martin trad : Cathy a voulu 'choser' u- c'est finalement magnifique <((en riant)) tu as bien (aimé)>

Le second rôle que peuvent endosser les adaptations est un rôle de **renforceurs de FFAs**. Autrement dit, lorsqu'un locuteur produit un acte valorisant pour la face de son interlocuteur, il a la possibilité de l'accompagner de différents procédés permettant de le renforcer, donc d'augmenter son effet positif. Il s'avère que les adaptations à la variante opposée peuvent, là encore, se mettre au service de la politesse et remplir cette fonction de renforceur. Les différents FFAs relevés dans le corpus sont directement porteurs d'adaptations. En voici quelques exemples :

a) Le compliment adapté

I.143-147 : nous observons ici un nouveau cas de *crossing* au niveau de la copule. Martin la produit en arménien occidental et NZ en arménien oriental, dans un énoncé identique. Les compliments (cf. ci-dessus) portent sur l'objet acheté quelques instants plus tôt par Martin. Chacun adopte la variante de l'autre, Martin pour minimiser son auto-FTA qu'il vient d'effectuer, pour le rendre moins fort, et NZ pour au contraire renforcer son compliment et marquer son accord « upgraded » (avec l'emploi de l'adverbe « très »).

Martin : ((à propos du porte-clefs)) sirun e
Martin trad : ((à propos du porte-clefs)) il est joli
 Silence : (1)
NZ : jat sirun n
NZ trad : il est très joli

I.191-192 : quelques instants plus tard, toujours à propos du porte-clefs, NZ réitère son compliment (qui porte une nouvelle fois sur un bien personnel de Martin) et le produit partiellement en arménien oriental, ce qui a pour but de montrer à qui il s'adresse, mais aussi de le rendre le plus accessible possible.

NZ : pajts [sirun g es sirun=
NZ trad : mais c'est [joli ça c'est joli=

I.573-574 : Martin adresse un compliment cette fois-ci implicite à NZ pour le flatter et lui montrer son importance et son influence. En effet, il explique que partout (ou presque) où NZ se rend pour faire une communication, Julie y assiste. Martin produit cet énoncé complimenteur presque entièrement en arménien occidental, ce qui est un second « cadeau verbal » : en plus de le complimenter, il utilise la variante de son invité.

Martin : ((en parlant de Julie)) ur gentos k'yosos inka ga go himo
Martin Trad : ((en parlant de Julie)) là où tu vas parler elle aussi vient maintenant!

I.664-667 : dans la dernière partie du corpus, lorsque les hôtes accueillent le couple VD-GD, Cathy voit VD arriver avec un bouquet de fleurs et des chocolats plein les bras. Juste après les premières salutations, durant lesquelles il est fort probable que VD remette aux hôtes leurs présents, Cathy réceptionne les cadeaux et la remercie. Nous allons y revenir. Puis, après avoir produit un énoncé entièrement en français (I.661), dans le tour de parole suivant, elle produit un compliment adapté (avec une question) suivi d'un remerciement en français.

Cathy : inkef' ta'ovik' es dzonem (.) [inju le'ou k' baroba' es (.) -non mais c'est très genti-
Cathy trad : tu es tellement une fleur ma chère (.) [pourquoi as-tu amené des fleurs (.) -non mais c'est très gentil-

Le compliment est composé d'une auto-réponse anticipée (qui est le compliment explicite et direct) et d'une question, autre renforçateur (en plus des adaptations), le mettant encore plus en valeur. Les adaptations apparaissent dans le terme d'adresse (spécifique à la variante occidentale) et dans la question qui accompagne le compliment. Tous ces éléments ne font qu'intensifier le FFA émis par Cathy.

b) Le remerciement adapté

Les exemples de compliments adaptés sont relativement nombreux dans le corpus, mais il est également possible que les adaptations renforcent un autre type de FFA (pour la face de l'interlocuteur), il s'agit du remerciement. Deux exemples sont à cet égard intéressants à relever. Il s'agit des réponses au cadeau matériel apporté par VD, en début de rencontre.

I.657-658 : Cathy produit un remerciement indirect et implicite déguisé sous forme de question adaptée presque en totalité en arménien occidental, variante d'origine de VD. Cette question pourrait presque basculer du côté des FTAs, en prenant des allures de critique, s'il n'y avait pas le ton enjoué et les rires qui le conservent bien dans la catégorie des FFAs.

Cathy : urj banme tje gon' a- bencir djampj verok (.) ((rires)) havokelr
 Cathy trad : Il n'y avait rien d'autre/ en chemin, a- que tu puisses arriver (.) ((rires)) que tu arrives sereinement

I.670-671 : Cathy poursuit son remerciement qui est une fois de plus implicite puisqu'elle fait ici l'éloge des fleurs qui lui ont été offertes. Elle accomplit son énoncé en produisant une adaptation lexicale qui ne fait que renforcer son remerciement et compliment.

Cathy : (((ha tje)) avvor en
 Cathy trad : (((oui non)) elles sont très belles

c) L'offre adaptée

Un dernier type d'acte de langage peut se trouver porteur d'adaptations qui ont pour effet de renforcer son action valorisante auprès du destinataire, il s'agit de l'**offre** (verbale). Tous les exemples que nous avons relevés de ce cas sont produits par Cathy qui, en tant que maîtresse de maison, est attentive à ses invités, leur propose différentes choses et le fait quasi systématiquement en adaptant leur variante ce qui marque encore plus sa volonté de paraître polie.

I.128-129 : Cathy propose quelque chose à boire à NZ, et le FFA qu'elle produit est d'autant plus poli qu'il comporte un terme d'adresse (appellatif religieux) plaçant NZ en position haute, doublé d'une adaptation morphosyntaxique.

Cathy : serpozon hajr banme k'a tsanga[nok/ (0.4) xamellik te::
 Cathy trad : Monseigneur vous [désirez quelque chose (0.4) une boisson ou::

I.675-676 : dans cet exemple, Cathy s'adresse au couple VD-GD, invités nouvellement arrivés. VD remarque tout de suite les premiers changements effectués dans l'appartement, et Cathy propose de faire le tour du propriétaire ultérieurement, une fois la séquence d'ouverture passée. Elle produit dans son énoncé, trois adaptations pour mettre en valeur son offre mais aussi, très certainement, pour compenser un éventuel FTA qu'elle aurait produit en ne proposant pas une visite immédiate du lieu.

VD : ((jette un coup d'oeil sur le salon)) oh la la la la::#
 Cathy : he'o ga nojenk vertje hedujde (.) -tour-e vertje [ganenk intj'as/ est
 Cathy trad : nous regarderons après le tour (.) le -leur- nous le ferons à la fin comment' vas-tu)
 VD : [oh::

I.680-681 : Cathy souhaite la bienvenue à ses hôtes et leur propose d'entrer dans le salon. Nous avons ici un bel exemple de ce que Gumperz (1982) appelle la « **réitération** », dans sa classification des fonctions conversationnelles de l'alternance

codique, puisque Cathy produit consécutivement la même forme verbale de politesse en arménien oriental puis en arménien occidental, pour bien mettre en valeur son message.

Il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit sous une forme quelque peu modifiée. Dans certains cas ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message. (Gumperz, 1982 : 77)

Cathy : hometsek hërometsek

Cathy trad : je vous en prie je vous en prie

I.751-752 : un peu plus loin, Cathy renouvelle sa proposition (entre temps, NZ a effectué sa bénédiction religieuse) et la complète en offrant aux invités de s'asseoir, tout ceci produit directement et uniquement cette fois-ci en arménien occidental.

Cathy : hëromtsek næst'etsek

Cathy trad : je vous en prie asseyez-vous

I.776-779 : une fois la bénédiction terminée et tout le monde installé, Cathy propose un apéritif à ses hôtes. Ce qui est très intéressant dans ce tour de parole c'est qu'elle produit sa première offre intégralement en arménien occidental, ce qui renforce largement son FFA, puis la réitère toujours dans un énoncé en occidental, en remplaçant par le mot français « apéritif » une expression exprimée en arménien occidental juste avant, pour s'assurer de la bonne compréhension de tous. Cette fois-ci, l'exemple de réitération ne se passe pas entre les deux variantes d'arménien mais entre l'arménien (occidental) et le français.

Cathy : himo qyozgak' batsosik'ime (gëromk yamél' ((rires)) q'sinka -aperitif- ka yëromk/ ((rires))

Cathy trad : malintanem [on peut boire un cocktail d'apéritif] ((rires)) etseu-A-dhe on va boire l'apéritif / ((rires))

Dans tous ces exemples d'adaptations jouant le rôle de renforçateurs de FFAs, il est intéressant de constater que toutes les productions langagières sont composées d'un « **double cadeau verbal** ». Autrement dit, non seulement le locuteur produit un acte valorisant pour les faces de l'autre, mais il le rend encore plus valorisant en l'adaptant à la variante de l'autre.

3.2.1.3. La paire demande/réponse

Il nous reste à étudier au niveau relationnel une paire d'actes de langage particulière : la paire demande ¹⁷⁸ /réponse. Ce qui nous importe ici n'est pas la forme que prend cette

¹⁷⁸ Sous la catégorie des *demandes*, nous regroupons les actes *question* et *requête*.

paire ; nous ne cherchons pas non plus particulièrement à distinguer la question de la requête, nous cherchons plutôt à voir quelle langue est utilisée dans les deux actes de langage qui composent cette paire. Dans le corpus PÂQUES que nous avons étudié en détail, nous dégagons deux tendances dominantes dans toutes les paires demandes/réponses étudiées :

- La première consiste à produire une **demande sans adaptation**, c'est-à-dire dans la variante-source de l'émetteur, et à obtenir une réponse avec adaptation de la part du récepteur (émise donc dans sa variante-cible qui correspond à la variante-source de l'émetteur). Cette tendance est de loin la plus fréquente et se produit dans un sens particulier. En effet, la plupart des demandes sont amenées par NZ, locuteur d'arménien occidental. Ceci montre bien qu'il mène la danse thématique puisque chaque nouvelle interrogation débouche presque toujours sur un nouveau thème qui, règles de politesse obligent, a toutes les chances d'être ratifié par les hôtes. NZ produit ainsi presque la totalité de ses demandes sans adaptation (il apporte déjà de nouveaux thèmes, il ne va pas en plus s'adapter !) et la plupart des réponses qui lui sont apportées par Cathy et Martin sont adaptées dans sa variante. Dans les cas de demandes/réponses lancées par NZ, les adaptations se font donc à sens unique au profit de la variante occidentale. Il y a alors un ralliement dialectal direct, sans négociation nécessaire, puisqu'il ne semble pas y avoir un quelconque désaccord entre les participants : face à une demande en occidental (qui plus est formulée par NZ), la plupart des réponses des locuteurs OR sont produites en occidental. Ce ralliement direct place par la même occasion l'émetteur en position haute, puisque sa variante est conservée et ratifiée, et son interlocuteur en position basse, puisqu'il abandonne sa variante. Dans cette paire d'actes de langage, c'est donc le deuxième élément (la réponse) qui est adapté.

Corpus PÂQUES, I.87-96 : la question est posée par NZ sans adaptation et la réponse est co-construite par Cathy et Martin avec des adaptations chez les deux.

NZ : [dunə ortnelu hamar əspasəm irents tʃɛ/=

NZ trad : [pour bénir la maison je les attends non/=

Martin : =ojo=

Martin trad : =oui=

NZ : =hā:

NZ trad : =ah:

Cathy : de hɑ jɛs irents əsɔdz ɛm uti:n

Cathy trad : eh bien oui moi je leur ai dit à huit heures

Martin : k'am ɛl du kitʃmə sk'əse

Martin trad : ou alors toi commences un petit peu

Corpus PRÊTRE, I.252-262 : la question est posée par le prêtre sans adaptation et la

réponse est donnée par Cathy avec des adaptations à la variante occidentale.

Curé : hima deuje maki-melsav badg e dgaʃin mert ganʃjek
Curé Trad : maintenant nous avons plus de place il faut en effet des gens à manger

Cathy : -et- na [(0.6)]
Cathy Trad : -et- ou! [(0.6)]

Julia : [«(en riant) ah::»]
Curé : [(rires)]

Cathy : odor ga spesink ʃor hojr [(rires)] [«(en riant) hima tʃanres melsav merte tje ga vor
haraʃvrenk (0.6) intʃ bdi enenkʃ (0.5)»]
Cathy Trad : nous attendons ce jour monsieur le Curé (rires) [«(en riant) maintenant nous avons plus de
place maintenant nous n'avons plus de place il faut en effet (0.6) qu'il est en que nous attendons nous! (0.6)»]

- La deuxième tendance est exactement l'inverse de la première. En effet, le corpus PÂQUES atteste également des cas où la **demande** est produite **avec des adaptations**. C'est donc cette fois-ci le premier élément de la paire qui est adapté. C'est ce qui se passe le plus souvent dans les cas où Cathy et Martin sont les initiateurs de l'échange face à NZ. La question ou la requête est formulée à destination de NZ directement en arménien occidental qui est leur variante-cible. Quant à la réponse de NZ, lorsqu'elle est développée (et non pas seulement constituée d'un unique morphème), elle est produite sans adaptation, donc dans sa variante d'origine, en arménien occidental. Le ralliement dialectal, toujours mené par les locuteurs OR, est dans ce cas-là complètement anticipé, c'est-à-dire que s'adressant à NZ, ils produisent directement leurs demandes en arménien occidental et économisent ainsi les efforts potentiels qu'aurait pu fournir NZ (s'il avait dû leur répondre dans leur variante-source). En effectuant ce choix de code, comme dans le cas précédent, ils placent eux-mêmes leur interlocuteur en position haute et s'auto-placent en position basse. Les adaptations sont là encore unilatérales.

I.350-369 : Martin pose deux questions (sur la santé) à NZ, en s'adaptant à sa variante, et celui-ci se lance alors dans un micro-récit (sans aucune adaptation).

Martin :	gəluʒetʃ intʃ jəʒəv sərpoʒən hoʒr
<i>Martin Trad :</i>	<i>qu'est-ce que c'est <u>arrivé</u> à la Mère Monseigneur?</i>
Silence :	(0.4)
NZ :	ɑŋgətsmə unɔtsə
<i>NZ Trad :</i>	<i>j'ai eu un accident</i>
Silence :	(1)
Martin :	intʃ bəs
<i>Martin Trad :</i>	<i><u>comment?</u></i>
Silence :	(2.3)
NZ :	-dɔkyməntrə- -kɔntablɪn- biʒi dɛi (1.1) -kɔntablɪ- nəʒədəz ɛr (.) vɪm (1) pɑr ʒɜr kərəlɔrən
<i>NZ Trad :</i>	<i>je compte donner les documents au comptable- (1.1) -le comptable- dans aussi (.) au-dessus de lui (1) il y avait 'chose' une bibliothèque</i>
Martin :	-əh ɔi-
NZ :	ʒɛv sɜr dɛʒɪrə ʒɛs əl ʒɛ zɛrɪkə ɡɔtsə dɛzərəʒɛ ɔi
<i>NZ Trad :</i>	<i>et la bibliothèque j'ai ma seule possibilité vers le réseau</i>
Martin :	hɛ: ((inaud.))
<i>Martin Trad :</i>	<i>ah- ((inaud.))</i>
NZ :	[əŋg mədɛm ɛsi mɛgɛnʃ (0.6) zɛŋgɪ]
<i>NZ Trad :</i>	<i>je suis rentré vite et d'un coup (0.6) je me suis cogné</i>

Enfin, nous relevons également quelques cas pour lesquels il n'y a adaptation ni d'un côté ni de l'autre ou encore quelques rares cas de *crossing*. Autrement dit, dans la première configuration, la demande et la réponse sont toutes deux formulées dans la variante d'origine (différente) des locuteurs. Chacun maintient donc son propre dialecte.

I.233-237 : durant tout l'échange entre NZ et Julie, chacun des deux locuteurs reste dans son propre dialecte.

NZ : **kanierort tasaran evar'**

NZ trad : *on quelle classe es-tu/ à présent*

Silence : (1.7)

Julie : **hima artcn hosc cm: (0.3) thèse- cm grum**

Julie trad : *maintenant je suis arrivée: (0.3) j'écris une -thèse-*

1.391-396 :

NZ : **paris gə sorvis gor'**

NZ Trad : *tu étudies sur Paris/*

Julie : **tje st'ε**

Julie Trad : *non ici*

NZ : **hos**

NZ Trad : *ici*

Et dans la deuxième configuration, chacun des éléments de la paire est produit par les locuteurs dans la variante-cible de l'autre. Les deux participants s'adaptent l'un à l'autre et ainsi les variantes se croisent : chacun fait un pas en direction de l'autre.

I. 119-125 : NZ pose une question (plaisanterie) à la cantonade et Martin y répond par une autre question. Tous les deux s'adaptent.

NZ : ((bruit de bouche)) vor l'cauls njs l'awon -kumers- is arum tjiari l'arum
NZ trad : ((bruit de bouche)) il n'a est-ce que ce garçon fait du commerce is me suis pas
 ((Commentaire : rires collectifs))
Martin : de duc tje gicelk'
Martin trad : mais non [surtout pas de savoir pas]
NZ : ((inaud.))
NZ : tje:
NZ trad : non:

1304-309. NZ et Martin s'adaptent chacun à la variante de l'autre.

NZ : ((désigne un objet de décoration : c'est une branche avec des petits oeufs de Pâques accrochés)) serank iragan havgliner gaxetalk vran
NZ trad : ((désigne un objet de décoration : c'est une branche avec des petits oeufs de Pâques accrochés)) ceux-ci ce sont de véritables oeufs que vous avez accrochés dessus
Martin : vor:lj (0.7) iragan tje
Martin trad : non: (0.7) ce n'est pas véritable
 Silence : (0.7)
Martin : katin uxots bon u- gaxetalk awou <((en riant)) sinn(tsi)>
Martin trad : Cathy a trouvé chose' en c'est finalement magnifique <((en riant)) tu as bien aimé>

Il faut enfin mentionner une ultime possibilité trouvée de façon sporadique dans le corpus et que nous avons déjà mentionnée par ailleurs : les adaptations dans une paire demande/question entre locuteurs partageant la même variante d'origine et n'ayant *a priori* aucune raison de recourir aux adaptations. Rappelons qu'il s'agit ici d'un cas d'offre, de proposition de ratification, comme récepteur, d'un interlocuteur dialectalement opposé. En voici un exemple (l.81-84) :

Cathy : næver st'otsar/
Cathy trad : tu l'as reçu en cadeau/
Martin : VOtj bonæ Samvælæ Indzi dzaxav meg hod
Martin trad : NON 'chose' c'est Samuel qui m'en a vendu un

L'analyse particulière de cette paire d'actes de langage nous a permis de rendre

compte d'un comportement relationnel intéressant, et assez systématique, consistant en des adaptations majoritairement unilatérales. Ce comportement a largement pu être expliqué et justifié par l'organisation séquentielle d'une telle paire et par ses spécificités de fonctionnement.

Cette présentation des actes de langage était loin d'être exhaustive, notre volonté n'étant pas de faire leur inventaire en détail mais de nous en servir en tant que support afin d'illustrer du mieux possible les différentes fonctions que pouvaient endosser les adaptations. Il s'avère donc, après analyse du corpus, que les adaptations peuvent venir enrichir, au niveau des actes de langage, la famille des procédés adoucisseurs et renforçateurs de FTAs ou de FFAs.

3.2.2. Niveau organisationnel

Il nous reste un deuxième niveau à observer dans lequel les adaptations jouent un rôle majeur. Il s'agit du niveau organisationnel, c'est-à-dire celui qui assure globalement le bon fonctionnement de la communication ainsi que l'organisation et la construction de l'interaction. Cette organisation est par exemple illustrée par la mise en place du format participatif, par la gestion des tours de parole ou par la cohérence des échanges. En ce sens, les adaptations semblent améliorer ou garantir la plupart du temps le bon fonctionnement de la communication entre les différents protagonistes. En plus de leur apport considérable au niveau de la politesse, les adaptations jouent un rôle à un niveau plus global du déroulement de l'interaction. Les locuteurs n'ayant pas forcément conscience de la proximité effective des deux systèmes linguistiques qu'ils ont à leur disposition, ils ont recours aux adaptations pour sélectionner leurs interlocuteurs, être sûrs de capter l'attention, l'écouter et la compréhension des participants concernés. Les adaptations sont donc fonctionnelles. Dans une situation de contact de dialectes, le fait d'utiliser dans un même discours plusieurs variantes montre peut-être un certain désordre dans la construction du discours ou certaines faiblesses de la part des locuteurs (qui ne peuvent utiliser uniquement la variante-cible), mais apparaît également comme une stratégie des locuteurs, visant à assurer le bon fonctionnement de l'échange. Après tout, à quoi bon parler parfaitement son dialecte si on est persuadé que l'autre ne le comprendra que très peu. Autant faire des efforts, même si l'organisation intra ou inter-tour s'en fait sentir, pour maximiser la compréhension et conserver l'attention des locuteurs concernés.

Les deux premières fonctions des adaptations reprises ci-après au niveau organisationnel s'articulent autour du cadre participatif (désignation ou ratification d'un interlocuteur). Les participants vont alterner les rôles interlocutifs au cours de la même interaction. La répartition de ceux-ci est sujette à négociation, ce qui permet par exemple de savoir à tout moment qui (s')est désigné émetteur d'un message ou destinataire de ce même message. Un des moyens de négociation utilisé par les locuteurs pour gérer cette alternance de tours ainsi que toutes les techniques d'adressage de prises de parole est le phénomène d'adaptation, spécifique à la situation de contact que nous avons observée. Les adaptations permettent par exemple de rendre l'adressage explicite.

Tout événement communicatif se déroule dans un cadre participatif particulier, dont certains éléments sont stables quand d'autres varient au cours du déroulement de l'interaction. En ce qui concerne le format de réception, la

ratification et l'adressage sont en permanence négociés entre les participants, par des procédés aussi bien verbaux que non verbaux (comme le regard, qui joue à cet égard un rôle particulièrement important). (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 111)

Quant aux trois dernières fonctions des adaptations, elles sont spécifiques à la construction des tours et des échanges (reprise en écho, discours rapporté, co-construction). Les locuteurs adaptants usent d'un certain nombre de stratégies pour rendre leur discours le plus accessible possible à leurs interlocuteurs de la variante voisine et montrent qu'ils font des efforts pour signifier leur motivation ou leur capacité à s'adapter. De cette manière, c'est-à-dire en ayant recours aux adaptations, ils maximisent les chances de capter ou de conserver l'attention des destinataires.

3.2.2.1. Désignation d'un interlocuteur : rôle par rapport au destinataire direct

L'une de ces fonctions est la **désignation d'un destinataire**, c'est-à-dire qu'en utilisant la variante de l'autre, le locuteur montre qu'il s'adresse directement à lui. Cette fonction n'est pertinente qu'en présence de plus de deux participants. Dans le cas de dialogues entre locuteurs de variantes différentes, que l'un ou l'autre s'adapte, le destinataire direct est toujours l'autre interlocuteur en présence. A partir des trilogues, l'adressage est moins évident et le fait de désigner son interlocuteur direct en choisissant la variante d'origine dudit interlocuteur peut être une stratégie discriminante et sélective. Le locuteur a donc, à condition bien sûr qu'il maîtrise les deux variantes, la possibilité de choisir celle correspondant à l'interlocuteur auquel il souhaite s'adresser. Il est alors possible que les participants qui n'auront pas été sélectionnés par cette stratégie se sentent exclus de l'échange ou non concernés, et fassent figure de récepteurs « en surplus ». Cette stratégie est régulièrement utilisée dans les trois corpus par Cathy et Martin, les locuteurs principaux. Elle est toutefois la plus significative dans le corpus ANNA, dans lequel tous les locuteurs en présence sont d'origine orientale, sauf un seul, Gilles. Le plus souvent, lorsque les différents protagonistes s'adressent directement à Gilles, ils utilisent partiellement ou totalement sa variante d'origine. Les adaptations servent donc bien dans ce cas-là à désigner un locuteur particulier. A l'inverse, les non-adaptations de l'ensemble des locuteurs OR le reste du temps n'ont pour autant pas pour but d'exclure Gilles de la conversation.

Voici quelques exemples :

Corpus GILLES :

- I.270-271 : Cathy propose à Gilles de se resservir. En s'adressant à lui, elle utilise donc la variante occidentale, qu'elle double d'un terme d'adresse typiquement occidental, alors que dans le reste de l'interaction, en parlant avec les membres de sa famille, elle ne s'adapte pas.

Cathy : <((à Gilles)) dgonam Gilles gor>
Cathy Trad. : <((à Gilles)) maintenant Gilles mange>

- L316-319 :

Cathy : <((à Gilles)) ((se sert à manger)) noji gudam Gilles du el k'or (.) jes anctiatso>
Cathy Trad. : <((à Gilles)) ((se sert à manger)) regarde moi je mange Gilles (.) j'ai eu faim d'un coup>

3.2.2.2. Ratification d'un interlocuteur : rôle par rapport au(x) destinataire(s) indirect(s)¹⁷⁹

Une autre fonction, se rapprochant de la précédente en ce qu'elle est aussi une technique d'adressage, est l'utilisation des adaptations dans le but de **ratifier un locuteur** de la variante opposée. Cette stratégie apparaît beaucoup plus rarement que la précédente, parce qu'elle est plus complexe et marquée. En effet, une situation est considérée comme préférée (ou non-marquée) lorsque deux locuteurs de même variante-source l'utilisent pour communiquer ensemble, et non□préférée (ou marquée), car moins économique, si l'un et/ou l'autre emploient, pour converser, une variante autre. Une telle situation ne pourrait se produire en présence uniquement de locuteurs de la variante-source, sauf par exemple dans des cas particuliers de discours rapportés (un participant rapporte à ses pairs les propos qu'il a entendu dans la variante-cible). Une autre possibilité pour observer un tel emploi non attendu serait alors une situation dans laquelle des locuteurs des deux variantes sont présents. Nous avons vu juste avant que dans un dialogue produit en langue-source devant un interlocuteur dont c'est la langue-cible, ce dernier pouvait se sentir exclu. A l'inverse, un dialogue produit en langue-cible (c'est-à-dire dans sa langue-source) pourrait lui apparaître comme une invitation indirecte à participer à la conversation. Les adaptations apparaissent donc, dans un dialogue, comme des propositions de ratification d'un interlocuteur dialectalement opposé, et peuvent permettre de transformer le dialogue en trilogue si l'interlocuteur accepte d'être ratifié. Comme nous l'avons dit précédemment, il a la possibilité de modifier son statut en passant d'un simple *overhearer* à un destinataire indirect, voire direct s'il intervient.

3.2.2.3. La reprise en écho

Un phénomène caractéristique du discours oral et de la conversation est intéressant à relever dans cette dernière partie, il s'agit de la **reprise en écho**. La particularité de la situation de contact de dialectes fait que la reprise en écho est également touchée par les adaptations, et n'est pas simplement monolingue comme dans la plupart des conversations. Nous en avons relevé quelques exemples dans le corpus PÂQUES :

I.168-175 : dans cet extrait, Martin répond à la question de NZ en reprenant la forme de la copule verbale utilisée juste avant par NZ, et Cathy reprend l'énoncé de Martin à l'identique, tous les deux ayant reproduit la même adaptation amenée par NZ.

¹⁷⁹ **Quand le destinataire direct est de même standard que l'émetteur.**

NZ : [aniga ɛ un] ¹²⁷
 NZ trad : [ai celui là-bas alors c'en est un autre]
 Martin : nu]nen ɛ
 Martin trad : [c'est le même]
 Julie : [nu]nen
 Julie trad : [le même]
 Cathy : [nu]nen ɛ
 Cathy trad : [c'est le même]

I.342-345 la configuration est identique à la précédente. Martin répond à la question de NZ, en réutilisant la forme de la copule.

NZ : gome kanlan ɛ
 NZ trad : quelle somme est-il ?
 Silence : (0.6)
 Martin : [ɛt u k'ɛsn ɛ tʃi]t'
 Martin trad : il est exactement sept heures et dix

Note 187. Nous avons surligné les formes dans la variante-source et la variante-cible que nous souhaitons mettre en valeur dans l'analyse.

I.181-185 : cet exemple est intéressant à étudier. Il s'agit là encore d'une paire question/réponse amorcée par NZ qui, toujours à propos du porte-clefs, demande à Martin en conservant sa variante occidentale combien il l'a payé. Ce dernier, dans sa réponse, souhaite s'adapter en reprenant la forme verbale utilisée par NZ dans sa question et en appliquant le bon morphème de personne (2^e personne du singulier dans la question de NZ □ 1^e personne du singulier dans la réponse de Martin), mais l'adaptation échoue puisqu'il utilise, par hypercorrection, un morphème qui n'est attesté dans aucune des deux variantes.

NZ : kəson dəvir/
 NZ trad : tu as donné vingt/
 Silence : (0.2)
 Martin : kson dəvim
 Martin trad : j'ai donné vingt

I.579-584 : nous avons ici un autre exemple de reprise en écho erronée. NZ pose une nouvelle fois une question à Martin qui, dans sa réponse, reprend un morphème lexical précédemment utilisé par NZ et typiquement occidental. Mais la réappropriation de ce terme ambigu dans la construction syntaxique de Martin débouche sur un parfait contresens.

NZ : bərsəgəsdən əsgəgəner unəs/ dəgəvin/ tə vətʃ/ amerigə gənətsin/

NZ Trad : en iran tu as deux parents (=ta famille) encore/ et non ils sont allés en Amérique.

Silence : (1.2)

Martin : dəgəvin euh: mətʃ tʃunim

Martin Trad : je n'ai euh: encore personne

NZ lui demande s'il a *encore/toujours* de la famille en Iran. A cela, Martin reprend le même terme et répond qu'il n'a *encore* personne pensant signifier qu'il n'a en fait *plus* personne en Iran. Ce malentendu est d'ailleurs bien soulevé par NZ qui, après un bref silence, se base sur la suite de l'énoncé de Martin (« je n'ai personne ») pour être sûr qu'il a bien compris ce qu'il voulait lui dire. Il produit alors une demande de confirmation en deux temps (Martin ne répondant que trop minimalement à sa première sollicitation) comme le montre la suite de l'interaction :

Silence : (0.9)

NZ : mətʃ tʃunis/

NZ Trad : tu n'as personne/

Martin : vətʃ/

Martin Trad : non

Silence : (0.3)

NZ : ur ɛn amerigə ɛn/

NZ Trad : où sont-ils en Amérique/

Silence : (1.5)

Martin : məjɾəs jɛv kujɾəs kanədə ɛn

Martin Trad : ma mère et ma soeur sont au Canada [...]]

I.298-303 : ici, la reprise en écho se déroule à l'inverse. Cette fois-ci, c'est NZ qui reprend un segment du discours de Martin. Il répète à l'identique, et donc en arménien oriental, la prononciation de l'adjectif « plate ». Rappelons que les adaptations phonétiques sont extrêmement rares du côté des locuteurs OCC, et le phénomène de reprise en écho (avec modèle à l'appui) peut expliquer les rares cas observés.

Martin :	((à N7)) -gazeuse- ginif euh: dʒur gu- guzis (1) lɛ: p'orz =
Martin trad :	((à NZ)) -gazeuse- le vin euh: l'eau tu is <u>tu la veux</u> (1) ou: plate=
NZ :	= p'orz =
NZ trad :	=plate=
Martin :	= p'orz
Martin trad :	=plate

I.304-310 : ce passage est également intéressant à étudier parce qu'il se produit une reprise en écho après adaptation. La plupart du temps, un interlocuteur dialectalement opposé reprend à l'identique (ou presque) un segment produit précédemment par le locuteur dans sa variante d'origine. Ici, c'est le contraire. NZ utilise un mot adapté de l'arménien oriental et ce mot est repris par Martin (donc dans sa variante-source) dans sa réplique.

NZ :	((désigne un objet de décoration : c'est une branche avec des petits oeufs de Pâques écorchés)) sarons regan havgitar gaxataik vran
NZ trad :	((désigne un objet de décoration : c'est une branche avec des petits oeufs de Pâques écorchés)) sarons un <u>cerf de saint-élie</u> en bois que vous avez écorché des oeufs
Martin :	voɪf (0.7) regan tɛ
Martin trad :	nom (0.7) ce <u>est</u> <u>véritable</u>

I.312-315 : il se passe exactement la même chose dans l'exemple suivant. Martin produit une adaptation lexicale (mixte) à l'occidental dans son tour de parole, et ce mot est repris à l'identique par NZ (en rectifiant la prononciation), donc dans sa variante-source, dans son propre tour de parole.

Martin :	kalin <u>cevdz</u> bun u- kevetsig ceuv <(en riant)> sira[ʒir]
Martin trad :	Cathy a <u>vu</u> l'homme u- <u>très féminin</u> <u>arabique</u> <(en riant)> <u>très bien</u> (pâmi)
NZ :	[ʒad kevetsig e
NZ trad :	[c'est très <u>beau</u>

Ces quelques exemples illustrant un phénomène caractéristique de l'oral laissent apparaître deux configurations possibles :

- l'interlocuteur dialectalement opposé reprend entièrement ou partiellement le segment émis juste avant par le locuteur dans sa variante d'origine. Son adaptation est en quelque sorte guidée, mais elle peut parfois être erronée ;
- le locuteur produit de lui-même une forme adaptée qui est reprise à l'identique par l'interlocuteur dont c'est la variante-source.

3.2.2.4. Le discours rapporté

Un quatrième phénomène intéressant à observer se situe à cheval entre les adaptations et les non-adaptations : il s'agit du **discours rapporté**. Gumperz (1982) signale que

l'alternance codique peut se manifester dans un cas où le locuteur souhaiterait rapporter les propos d'un interlocuteur qui possède un code d'origine différent du sien. Les propos de ce dernier sont alors rapportés sous forme de citation, en respectant plus ou moins les caractéristiques de son code source. Lors de notre étude linéaire, nous n'avons pas rencontré d'exemples de ce type, sauf lors de l'alternance codique entre l'arménien et le français, où le locuteur arménien rapporte effectivement en français les propos d'un interlocuteur qu'il a entendus en français.

Quant au reste des données émises dans les deux variantes d'arménien, notre corpus nous offre une situation encore plus originale. En effet, nous observons à plusieurs reprises des situations de discours rapporté, mais leur particularité réside dans le fait qu'il s'agit de monologues intérieurs ou de dialogues entre locuteurs de la même variante, qui sont rapportés par le locuteur qui les a lui-même produits (ou qui a participé à leur production). Il rapporte alors ces propos à un locuteur dialectalement opposé. Ce qui est donc original, par rapport à des situations de discours rapporté plus attendues et plus classiques, c'est que les préfaces qu'il utilise pour introduire son discours rapporté sont adaptées à la variante de son interlocuteur et que la citation est en elle-même reproduite dans sa variante d'origine, c'est-à-dire sans adaptation.

Dans l'analyse linéaire, nous avons déjà décrit en détail un exemple de ce type produit par NZ, dans le corpus PÂQUES. Nous proposons de le relever de nouveau (I.41-46) :

NZ : e- [hinno [jes hovudum (0.7) jes ol] meadadzum am osum am ol] mard ol pokar dan mol
 orten mimok' jes garndex [j] ga (0.8) [D-simerev ol bidi kam in] [bes bidi (inaud.)]
 NZ trad : e- [maintenant tu ne vas pas me croire (0.7) et moi je réfléchis je me dis bon sang dans cette
 petite maison je ne suis pas le seul il n'y a pas de place (0.8) les Dvan aussi vont venir
 comment alors-nous (inaud.)]

Les préfaces sont produites en arménien oriental comme pour aiguïser la curiosité des interlocuteurs OR et s'assurer d'avoir toute leur attention pour leur délivrer la suite du message, qui elle, sera en arménien occidental.

Voici deux autres exemples tirés cette fois-ci du corpus PRÊTRE :

I.265-266 : Cathy répond au prêtre à propos du fait que maintenant que leur appartement est grand, Cathy et Martin vont pouvoir y recevoir beaucoup de monde, mais le problème est qu'ils n'ont pas tant de personnes que cela à inviter. Cathy rapporte donc sur le ton de la plaisanterie son monologue intérieur dans lequel elle s'était dit qu'elle demanderait conseil au prêtre. Elle le prépare (« je me disais ») avec une forme verbale occidentale, puis dès qu'il s'agit de rapporter ses propres propos, elle repasse à sa variante d'origine (l'arménien oriental).

Cathy : esim ter [hə]re ga -solution-ə hartsenank [ranitsə]
 Cathy Trad : je me disais monsieur le [Curé va venir on va lui demander la -solution-]

- I.345-348 : cette fois-ci Cathy rapporte un dialogue (ou trilogue) qu'elle a eu avec sa fille, Julie (et son mari). Suite aux intempéries, et une petite frayeur que s'est faite Julie en voiture, ses parents lui ont conseillé d'utiliser les transports en commun. Cathy relate ici cet échange. Elle donne les explications sur la peur de Julie avec des adaptations en occidental (puisqu'elle s'adresse au prêtre), puis introduit son discours rapporté avec une nouvelle forme verbale occidentale (« nous avons dit »), et rapporte leurs propos en arménien oriental.

Cathy : orulji onkamen ur odank surulsi v:: bami vruf (,) kiljina vaxutso qis ur esink lav -culh-
 bonov gano -euh[::- (,) metro

Cathy Truf : *okbet la zurembre lire qre cocose pa e:: le plane zom chose (,) sis la are un gasi qere*
aujourd'hui on a dit bon-heuf- rasy avec chose -euh[::- (,) metro

3.2.2.5. La co-construction

Enfin, un cinquième phénomène propre à l'oral peut faire apparaître des adaptations, il s'agit du phénomène de la co-construction, c'est-à-dire par exemple lorsque deux locuteurs élaborent ensemble une séquence particulière au cours de l'interaction. Jeanneret (1995 : 384) définit la co-énonciation, en s'intéressant aux conversations pluri-locuteurs, comme suit :

Cette notion rend compte de l'ensemble des procédés de reformulation et de complétion d'une intervention d'un locuteur par celle d'un second locuteur.

Il convient alors de distinguer dans une situation de co-énonciation, un **co-énonciataire** qui se trouve être celui qui subit la co-énonciation, et un **co-énonciateur** qui est celui qui prend l'initiative de la collaboration. Le co-énonciataire peut ou non accepter la participation d'un des interlocuteurs. S'il considère les interventions participatives du co-énonciateur comme une marque de soutien, alors il accepte le « **contrat de co-narration** » (Jeanneret, 1995 : 384). En revanche, s'il ressent les interventions de l'interlocuteur comme une intrusion, une violation de territoire, il aura tendance à rejeter ce contrat.

Une fois de plus, ce qui nous intéresse dans ce genre de construction, c'est l'utilisation qui est faite par les uns ou les autres des adaptations. Cette collaboration peut alors, au niveau du choix de codes, se manifester de deux manières :

- Premièrement, elle s'établit entre deux locuteurs de la même variante en présence d'un interlocuteur dialectalement opposé. Dans ce cas, il apparaît que les deux locuteurs utilisent des adaptations pour rendre leur discours le plus accessible possible à un tiers, ou qu'au moins un des deux émetteurs utilise des adaptations pour compenser les non-adaptations de l'autre face à ce même tiers.
- Deuxièmement, elle s'établit entre deux locuteurs dialectalement différents. A ce moment-là, l'un des deux s'adapte à l'autre, ou bien les deux s'adaptent mutuellement (*crossing*).

Dans ces deux types de configurations, les exemples que nous relevons montrent une

tendance intéressante : le co-énonciateur est celui qui s'adapte, soit au co-énonciataire, soit au tiers. Et ces adaptations peuvent aider le co-énonciateur à faire accepter de manière adoucie ce qui pourrait être perçu comme des intrusions par le co-énonciataire.

Prenons un exemple pour illustrer la première configuration.

Corpus PÂQUES (1.239-267) : il s'agit au départ d'un dialogue entre NZ et Julie (locutrice orientale). Suite à une question de NZ, Martin se fait le co-énonciateur de Julie pour lui venir en aide, celle-ci étant face à un locuteur dialectalement différent. Il produit alors ses interventions participatives, pour finalement améliorer l'intercompréhension entre les deux locuteurs initiaux, en s'adaptant à la variante de NZ.

NZ : jes kəsi inəg dənegan eir dʒantsəw [ʃə me ɡes dənegan eir dʒən]=
NZ trad : *mei qumə je l'əl cəmwə ʃə əwəls un əw' əw təkə ʃə əwəls unə dəmə-əwəns qumə je l'əl cəmwə=*

Martin : =ges dənegan [(rires)]
Martin trad : =une deux-année [(rires)]

Julie : [k'əs f'ən:k'ən] (rires)
Julie trad : [une année] (rires)

NZ : [[en riant]] ges dənegan eir dʒantsə
NZ trad : [[en riant]] une demi-année

Silence : (1.3)

Julie : ((rires))

Silence : (1.7)

Martin : ksənə: (1.3) kən' kən'hiŋ dən ɛ dəg dəs k'ə səwə:
Martin trad : *vingt: (1.3) combien' ə fəll' vingt-ans əw' əwəls nə fəll' əw'əwəwə*

Julie : kəə- INT] [kən'hiŋ kən'jə- kən'jərek (0.5) kən'jərek f'ərek'ən=
Julie trad : *v- [INT] [vingt-ans] vingt-ans vingt-ans (0.5) vingt trois ans=*

Martin : [kən'jəns
Martin trad : [vingt-quatre

NZ : =kən'jərek bərk' ə l'ni
NZ trad : =ça doit être vingt-trois ans

Martin : əjə kən'jərek jət'its wəls jərk'əs u k'əs f'ərek'ən'its əs ɡənətəs dəbrəts du
Martin trad : *əw' vingt-trois dəpuz səpt əks dəpuz l'əʒə de deux əns et dənt' ʃə əs əlləs à l'əskə l'əl*

Julie : əjə
Julie trad : *əw'*

Silence : (2.5)

Julie : ((en souriant)) xəb əl [mij] s'əwətser əm dəbrəts əl
Julie trad : *((en souriant)) ben əw' f'əll' f'əw'jəwəls əm'ək l'əskə f'əw'*

Martin : [(rires)]

Un peu plus loin dans l'interaction, nous observons un exemple du même type. Le dialogue se poursuit entre NZ et Julie, et cette fois-ci, c'est Cathy qui intervient (secondée par Martin) pour soutenir et compléter le discours de Julie, manifestement peu à l'aise

face à NZ, qui l'impressionne de par son statut et dont elle ne maîtrise pas le dialecte. Cathy lui vient donc en aide d'une part en donnant plus d'informations à NZ et, d'autre part, en produisant des adaptations que Julie ne serait pas en mesure de produire. A partir du moment où Cathy a pris le relais, Julie ne participe plus que minimalement.

1422-465 -

Julie : -dialecte- ha|k'ok'on ha| -dialecte-ne| vna em anum' (,) -dialecte oriental dialecte occidental-

Julie Trad : je fais ce que les dialectes orientaux ont les dialectes occidentaux (,) dialecte oriental dialecte occidental-

Silence : (0.7)

Cathy : hima gitew/in|p'li'ans |ra -thèse-e -Ju- -Julie-n|

Cathy Trad : alors vous savez ce qu'elle dit elle pour sa thèse Ju- Juliette

Silence : (1.1)

Cathy : ((rires)) (0.5) es barbarement vor hima monk class h'el' k'a yosink' n'ier barbare k'a upank (0.7)

Cathy Trad : ((rires)) (0.5) es dialectes/pariens que nous parlons en ce moment avec vous nous changeons notre participation (0.7)

- Cathy :** -euh- at' m- barhamari vra patk' e: euh: emona: batsatn: intj: intj(p)es galla vor gank' euh: (0.9) euh: ojalnka -oriental- jev -occidental- hajere vor [jar k'e handibank/ muk' jaron] (0.6) -dialecte- dans qa qe ul' at' yosuk' lauljunun
- Cathy Trad :* -euh- elle doit sur ces p- parler euh: leur expliquer comment- comment ça se fait que certains ga (0.9) euh: créent-chez les Arméniens -oriental- et -occidentals- quelques nous nous interrogeons/ se souviens (0.6) -marche- sur de ces cas d'interlocuteurs
- NZ :** jat hadgerdir e
- NZ Trad :* c'est très intéressant
- Silence :** (0.8)
- Julie :** k'artj'ca
- Julie Trad :* en [c'est]
- NZ :** [asiga aspyrki nor yantiran e (.) vor betk' e ojadik vran [ev (0.8) betk' e hasganonk in] e oajdahum
- NZ Trad :* [c'est est la nouvelle préoccupation de la désespoir(.) il faut que vous travaillez dessus [et (0.8) il faut que nous comparons ce qu'il se passe
- Cathy :** [hm
- Cathy :** [(rires)]
- Silence :** (0.8)
- Martin :** ha gagan vor -euh- (0.8) -occidental- e arten (.) vertjanalu [vra je
- Martin Trad :* est ce est que -euh- (0.8) l'occidental- est sur le point (.) [d'agrandir
- NZ :** [a]o
- NZ Trad :* [ow
- Cathy :** de ha ad euh:
- Cathy Trad :* est ce/ce
- NZ :** vortov vort'dev -oriental- hadagan lezu jo [dagan]um e=
- NZ Trad :* pense que pense que l'occidental est une langue d'Etat] est est création -
- Martin :** [a]o
- Martin Trad :* [ow
- Julie :** =a]o
- Julie Trad :* mou

Quant à la deuxième configuration, nous pouvons l'illustrer par un exemple tiré du corpus PRÊTRE.

Corpus PRÊTRE (I.95-109) : le prêtre (locuteur occidental) et Martin parlent des travaux faits chez les H, et le prêtre constate le fait qu'il reste une odeur de peinture ou de vernis. Ils élaborent ensemble différentes hypothèses. Le prêtre accepte les interventions de Martin et celui-ci, en contrepartie (pour se faire accepter) se rallie dialectalement à lui.

Curé :	[-non- aɛvor e eɛer (1) nergi hod ga dagavin
<i>Curé Trad :</i>	<i>[non c'est devenu bien (1) ça sent encore la peinture</i>
Martin :	ho/ <u>nergi/</u> <u>ho[d ε</u>
<i>Martin Trad :</i>	<i>oui/ <u>c'est</u> [<u>l'odeur de la peinture</u>]</i>
Curé :	[hm: (0.5) ((inspire)) nergi game:::
<i>Curé Trad :</i>	<i>[hm: (0.5) ((inspire)) de peinture ou:::</i>
Martin :	<u>pajt'i</u> <u>ho'</u> <u>pajt'i</u> [-parquet-i
<i>Martin Trad :</i>	<i>l'odeur <u>du bois</u> <u>le bois</u> du [-parquet-</i>
Curé :	[pajli ha pajli aveli
<i>Curé Trad :</i>	<i>[du vernis oui plus de vernis</i>
Martin :	-parquet-i hodən ε
<i>Martin Trad :</i>	<i><u>c'est l'odeur</u> du -parquet-</i>
Curé :	hm (1.7) tje ne jad aɛvor e
<i>Curé Trad :</i>	<i>hm (1.7) sinon c'est très bien</i>

3.3. Les non-adaptations

Nous ne pouvons décrire le fonctionnement des adaptations, qui sont peu fréquentes, mais qui ont un effet interactionnel maximal, sans nous intéresser, même de façon succincte, à leur pendant que sont les **non-adaptations**. En effet, il est tout aussi intéressant de voir dans quels cas les adaptations ne sont pas effectuées parce qu'elles ne sont pas nécessaires. Si nous reprenons les mêmes niveaux mis en avant lors de la description des adaptations, nous pouvons les alimenter presque tout autant avec les mêmes catégories. L'analyse sera beaucoup plus rapide et aura essentiellement pour but de montrer, de façon non exhaustive, un certain nombre de fonctions qu'il pourrait être intéressant d'approfondir dans le cadre d'une autre étude.

3.3.1. Niveau relationnel

3.3.1.1. Marqueurs de relation verticale ou horizontale

Le fait de conserver sa variante d'origine peut également être un moyen de marquer une certaine distance ou d'endosser un rôle particulier. Par exemple, dans le corpus PÂQUES, un extrait est particulièrement intéressant à étudier dans ce cadre-là. Il s'agit du dialogue entre NZ et Julie, fille du couple Cathy-Martin. Après une brève adaptation lexicale (vonts, qui signifie « comment » en arménien oriental d'Arménie) pour ratifier Julie comme

interlocutrice principale, NZ poursuit tout son échange en conservant l'arménien occidental, face à une locutrice qui ne maîtrise explicitement pas cette variante. La seule explication que nous puissions donner dans un tel cas (NZ possédant clairement une double-compétence dialectale), est qu'en s'adressant à un jeune locuteur d'arménien, il se place dans la peau d'un maître face à son élève. Il adopte alors une langue épurée, non mixte, qu'il maîtrise, et qui est peut-être pour lui, malgré tout, la plus représentative en France de la diaspora arménienne. Il est possible qu'il veuille montrer l'exemple du « bien parler » à un jeune locuteur. Toujours est-il que malgré tout, un tel cas où chaque locuteur maintient sa variante est une preuve supplémentaire que l'intercompréhension est bien effective entre les locuteurs de variantes différentes, même si leur maîtrise des langues est inégale. Il suffit de regarder le dernier échange (I.391-396) de cet extrait, qui montre comment NZ reconstruit dans sa propre variante ce que Julie vient d'énoncer dans sa variante à elle.

3.3.1.2. Minimisateurs de (auto-)FFAs/FTAs

Il serait certainement trop restrictif d'affirmer que là où les adaptations peuvent endosser le rôle d'adoucisateurs de FTAs ou de renforçateurs de FFAs, les non-adaptations peuvent jouer le rôle inverse de minimisateurs de FFAs. En effet, lorsque les locuteurs émettent des actes de langage valorisants pour la face de leurs interlocuteurs, ils n'ont pas le souhait de rendre leur acte moins valorisant en choisissant volontairement de ne pas les adapter dialectalement. L'effet est certes moindre par rapport à un énoncé doublement valorisé, mais il s'agit de ne pas oublier pour autant la prise de risque qu'engendrent, pour l'émetteur, aussi bien la production d'un FFA que la production d'adaptations. En effet, dans les deux cas, il met à tout moment son territoire personnel en danger. Il se trouve donc soumis à une situation de **double contrainte (double bind)** dans laquelle il doit composer entre le FTA qu'il s'autoproduit (avec cette prise de risque) et le FFA qu'il fait à son interlocuteur. Aussi, le fait de n'utiliser qu'un des deux procédés (FFA ou adaptations) est déjà flatteur pour la face de l'interlocuteur, et minimise la prise de risque pour l'émetteur. Nous pouvons donc dire que les non-adaptations lors de l'émission de FFAs ne sont pas tant des minimisateurs de FFAs (pour l'interlocuteur) que des minimisateurs de FTAs potentiels pour l'émetteur. En ne produisant que de simples « cadeaux verbaux » au lieu de doubles « cadeaux verbaux », le locuteur parvient à une sorte de **compromis** qui consiste à flatter son destinataire tout en atténuant les risques pris pour sa propre face négative.

a) Compliment sans adaptation :

I.27-28 : NZ émet dans sa variante-source un compliment à propos des travaux effectués chez les H.

NZ : **paĴts intĴ hodzeli ε hima**

NZ trad : *mais qu'est-ce que c'est agréable maintenant*

I.442-443 : NZ émet un compliment à propos du sujet d'étude de Julie.

NZ : **յո՛ւ հեճոցերկիր է**
NZ Trad : *c'est très intéressant*

b) Offre sans adaptation :

I.672-673 : Cathy invite, dans sa variante-source, les nouveaux arrivants à entrer.

Cathy : **հոմեթսէկ հոմեթսէկ Բարի էկ էկ'է**
Cathy trad : *je vous en prie je vous en prie soyez les bienvenus*

3.3.2. Niveau organisationnel

3.3.2.1. Dialogue entre locuteurs de la même variante d'origine

Les adaptations ne sont pas nécessaires lorsque des locuteurs possédant la même variante de base communiquent entre eux, même en présence d'interlocuteurs dialectalement opposés. Nous avons vu justement que les adaptations dans une telle configuration constituait un choix marqué de la part des locuteurs, qui voulaient rendre leur discours accessible au tiers dialectalement opposé. La plupart du temps, il n'y a donc pas d'adaptations :

- entre des locuteurs d'arménien oriental :

1.73-78 :

Martin : ((à Julie)) **sirun a tʃɛ/**

Martin trad : ((à Julie)) *c'est joli non/*

Julie : ((à Martin)) **ajo**

Julie trad : ((à Martin)) *oui*

Cathy : ((à Martin)) **intʃ a ɛt'i/**

Cathy trad : ((à Martin)) *qu'est-ce que c'est que ça/*

1.636-641 :

Cathy : ((à Julie)) **tʒ'rakə vari**

Cathy trad : ((à Julie)) *allume la lumière*

Julie : ((inaud.))

((Commentaire : à propos du chat))

Martin : ((en parlant du chat)) **sron bəɾni tʰsɛm**

Martin trad : ((en parlant du chat)) *attrape-le moi donc*

- entre des locuteurs d'arménien occidental :

1.683-687 :

VD : pari irigun serpazan

VD trad : bonsoir Monseigneur

NZ : ((à VD)) jes noronal ni- pari ljeuu (0.7) madadocsi vor japed e ((1.3) hoknudz gullez:

NZ trad : ((à VD)) moi juste je n'ai pas 'chose' (0.7) j'ai pensé qu'il est samedi (1.3) tu dois : être fatiguée

1.710-714 :

NZ : [in]focsi/ os Koramek (,) low est/

NZ trad : [comment/ vas-tu cher Genem tu vas bien?]

VD : ((ineud. 4.4))

GD : park eadluden pinman e ga linamank

GD trad : grâce à Dieu on fait aller

1.760-774 :

VD : serpazen asiga bæzi

VD trad : Monseigneur ceci est pour vous

NZ : ama:n

NZ trad : ah, la la:

[...]

NZ : jai mersi (0.5) vergin

NZ trad : merci beaucoup (0.5) Vergine

3.3.2.2. Ralliement dialectal de l'interlocuteur

Cette configuration apparaît notamment dans les paires demande/réponse que nous avons étudiées. Si au cours d'un échange, un des deux partenaires produit une adaptation à destination de son interlocuteur, ce dernier ne ressentira pas forcément la nécessité de s'adapter à son tour et conservera donc sa variante d'origine.

1.87-96 : NZ pose une question dans sa variante et Cathy et Martin lui apportent des réponses en s'adaptant à l'occidental.

NZ : [dunə ortnelu hamar əspasəm irents tʃɛ/=

NZ trad : [pour bénir la maison je les attends non/=

Martin : =ojo=

Martin trad : =oui=

NZ : =hã:

NZ trad : =ah:

Cathy : de ha jcs irents əsədz ɛm uti:n

Cathy trad : eh bien oui moi je leur ai dit à huit heures

Martin : k'am ɛl du kitʃmə sk'əse

Martin trad : ou alors toi commence un petit peu

I.321-340 : Cathy propose indirectement quelque chose à boire ou à manger à NZ en s'adaptant, et celui-ci enchaîne (après avoir répondu de façon minimale) sur un autre thème en conservant sa variante, et Cathy lui répond dans cette variante occidentale.

Cathy : himə sənpəzən həjr jətə tʃortnɛnk tʃɛk gənnəl bənnə ul'ik' (0.3) əndə tʃɛk'

Cathy trad : mais maintenant! Alors/peut-être si vous ne faites pas vous ne pouvez pas manger quelque chose (0.3) vous n'avez pas fait!

Silence : (0.3)

NZ : tʃɛk'

NZ trad : non.

Cathy : tʃɛk'

Cathy trad : non!

Silence : (0.4)

Cathy : lav dəzə hamar gəssəm

Cathy trad : bien je te [je] pour vous

NZ : [kəl'it' (,) indzi (,) pənə gə dəst' xungin' ənnə]nə

NZ trad : [Cathy (,) tu peux me donner la chose?/je récipierai pour fessens]

Cathy : [ojo]

Cathy trad : [oui]

Cathy : [ojo (0.7) gə bənnə himə

Cathy trad : [oui (0.7) je vais répondre maintenant]

((Commentaire : Cathy va chercher le récipient dans la cuisine.))

3.3.2.3. Prise de parole, changement de thème

Le locuteur qui prend le premier la parole ou propose des thèmes de conversation a toujours la possibilité de ne pas s'adapter. C'est lui l'instigateur de l'échange, donc il peut choisir le code de cet échange. C'est particulièrement ce qui se passe avec NZ qui propose de nombreux thèmes et les introduit dans sa variante-source.

1.268-270 :

Silence : (0.8)

NZ : jəphor kan həvgid bidi χəwənk/

NZ trad : quand ils vont venir nous jouerons aux œufs/

1.285-287 :

Silence : (3.2)

NZ : guzes tʃur χəwənk himə

NZ trad : si tu veux buvons de l'eau maintenant

1.332-333 :

NZ : [kati/ [(.) indzi (.) pəne gu das/ χungin əmə(nə

NZ trad : [Cathy [(.) tu peux me donner la 'chaise'/(le récipient pour l'encens

Deux phénomènes sont intéressants à reprendre ici. Tout comme dans le cas des adaptations, il est possible de retrouver le phénomène de **reprise en écho sans adaptation**. Il est peu fréquent, mais nous en relevons tout de même certains exemples dans le corpus. L'adaptation a déjà eu lieu dans le tour de parole précédent, et le locuteur qui reprend ce qui vient d'être dit, le fait dans sa variante d'origine (c'est-à-dire la variante adaptée par l'autre). Nous avons déjà décrit les exemples qui suivent (cf. 3.2. Les adaptations), aussi nous nous contentons de les relever.

1.198-203 : (à propos du porte-clefs). C'est NZ qui reprend l'énoncé dans son propre dialecte.

Cathy : -mais- gujnə gə pəxni [(0.2) asi
Cathy trad : -mais- la couleur va partir [(0.2) ceci
Julie : [-ah oui-
NZ : gə pəxni/
NZ trad : ca va partir/
Cathy : =[-bah oui-

I.304-309 : C'est Martin cette fois-ci qui reprend un terme à l'identique dans son propre dialecte.

NZ : ((désigne un objet de décoration : c'est une branche avec des petits oeufs de Pâques accrochés)) surank iragan havgilnə gəgəlsik vran
NZ trad : ((Négoce au détail de décoration : c'est une branche avec des petits oeufs de Pâques accrochés)) ceun-ci ce sont de véritables oeufs que vous avez accrochés dessus
Martin : vo tʃ (0.7) iragan tʃi
Martin trad : nom (0.7) ce n'est pas véritable

Quant au deuxième phénomène, il est également singulier. Il s'agit d'un passage complet de l'interaction qui se déroule en arménien littéraire occidental (I.716-739) : NZ fait un récit religieux, avant de procéder à la bénédiction chez ses hôtes. Pour produire un tel discours, il utilise son code d'origine, mais dans sa variété littéraire, celle qu'il emploie à l'église. C'est **l'activité en cours** (bénédiction) qui justifie l'utilisation d'un code particulier et la non-utilisation d'adaptations dans un tel monologue :

NZ :	hing jəpdi gae kijərin xəvərum evəv [(0.5) hisus kristos ketsemanil bardəzin metj (1.7) pemevetsəv(,) hutən egəv hampurets iren (1.2) zorkov (0.7) zinvornerov (0.3) tʃəherov (,) plirerov
<i>NZ trad :</i>	<i>jeudi à midi il fut le Jeudi Saint [(0.5) Jésus Christ dans le Jardin de Gethsémani (1.7) fut dévoué(,) Judas vint le trahisseur (1.2) avec le coffre (0.7) avec les esclaves(0.3) avec les torches (,)</i>
GD :	[ə]o
<i>GD trad :</i>	[ou]
Silence :	(0.5)
GD :	((inaud. 0.5))
NZ :	jev vertʃə arəvodjan təm iren dərən (0.7) gə anəgəl jəxəln dune jəv tədə deənəlu hamər (1) tadarənənən antsəv (0.8) harvadzetsin (0.5) viəgəsin kov dərən (,) viəgəse əsəv vor hənə:ənək [təm kəlnər ɣər (,) ɣərovurə lursə bəntəsin ɣəljəneəsəl ɣəljəneəsəl (0.9) arəvodjan ɣənux xətʃə usə lərən (1.1) jəv kəxkətəl dʒənpən [,) min]jəv kəxkətə nəsəv (3.1) jəv dʒənpən bəhəgəmə (0.8) simeən ɣyənətəl (1.1) anɣə oknətə vorovədəv (0.5) [jəl lərdər ər (1.3)
<i>NZ trad :</i>	<i>et maintenant au petit matin ils l'amenèrent (0.7) à un chef Pète pour se faire juger (1) il fut passé en jugement (0.8) ils le battirent (0.5) ils l'amenèrent auprès de Viragos (,) Viragos dit qu'il n'était pas coupable (,) il fouetta le poignard avec lequel on avait tué (0.9) le matin de bonne heure ils placèrent le croix sur son dos (1.1) et ils le conduisirent jusqu'au golgota [(,) jusqu'à ce qu'il arrive au golgota (3.1) et ils le conduisirent auprès du garde (0.8) Simon d'Armaléts (1.1) et celui-là l'aide parce que (0.5) c'était très lourd (1.3)</i>

4. Quelques mots du français...

Précédemment, nous avons évoqué les conditions historiques qui ont provoqué le partage en deux standards littéraires modernes de l'arménien. Nous avons également parlé du phénomène important de diaspora ainsi que des statuts actuels des différentes variantes étudiées. L'originalité de ce travail se situe justement dans le fait que le contact des langues est analysé dans une situation de **diaspora**, c'est-à-dire que les différentes communautés linguistiques qui emploient l'arménien et ses variantes, en tant que langue maternelle ¹⁸⁰, résident toutes deux dans un pays d'accueil qui n'est pas leur pays d'origine, et ce, pour des raisons variées. Il est évidemment attendu que la langue du

¹⁸⁰ Nous entendons par là la langue qui a été apprise en premier.

pays d'accueil, en l'occurrence le français, joue également un rôle important sur l'usage langagier qui va être fait de l'arménien¹⁸¹.

Selon les locuteurs, nous observons des profils complètement différents :

- migration ancienne, remontant à plusieurs générations, synonyme parfois d'oubli de la langue maternelle (l'arménien) pour mieux s'intégrer (le couple VD-GD) ;
- migration récente qui n'a pas cette contrainte-là (les H, les N, Gilles) ;
- migration récente chez des représentants de la communauté religieuse, avec pratique intensive de la langue arménienne (NZ et le prêtre de l'église arménienne).

Nous avons ici trois degrés de contact avec le français : du profil le plus exposé et le plus influencé au profil le plus épargné. Les mêmes phénomènes d'alternance codique ou d'interférence, décrits précédemment, se produisent entre le français et l'arménien. La grande différence est que cette fois-ci nous n'observons pas d'adaptations volontaires de la part des locuteurs. Ainsi, la situation de contact entre le français et l'arménien rejoint les situations de contact étudiées traditionnellement, avec une variété largement dominante (le français) puisqu'il s'agit de la langue du pays d'accueil et une variété dominée (l'arménien et ses variantes) qui est la langue d'une communauté minoritaire (bidialectale) vivant en France. La cohabitation entre les deux langues au sein d'une même famille ou d'un même locuteur est constante, et tous les locuteurs que nous avons enregistrés possèdent, à des degrés certes différents, de bonnes connaissances dans les deux langues, contrairement à ce qui se passe avec les deux variantes d'arménien. Tous nos locuteurs sont donc bilingues, mais aucun n'est bidialectal. Comme nous l'avons déjà expliqué, les enjeux dans l'économie des choix de codes ne sont pas du tout les mêmes entre les deux variantes d'arménien d'une part, et le français et l'arménien d'autre part. Il serait extrêmement intéressant d'étudier la répartition des codes français/arménien, mais le but de notre travail étant tout autre, nous ne l'aborderons pas ici. En revanche, nous nous proposons de donner quelques pistes de réflexions possibles fondées sur des exemples tirés des différents sous-corpus transcrits, afin d'illustrer une telle situation de contact¹⁸². Les exemples sont répartis dans des catégories qui ont largement été étudiées dans les travaux portant sur le *code-switching* (CS). La première d'entre elles se situe au niveau organisationnel, et plus précisément au niveau du cadre participatif (âge des locuteurs), la deuxième catégorie se situe au niveau relationnel et la troisième, au niveau plus précis des contenus (thèmes abordés dans l'interaction). Dans un second temps, nous verrons quelques fonctions qu'endosse le français dans de telles interactions.

4.1. L'âge des participants à l'interaction

Nous avons observé une différence à propos du recours au français entre de jeunes

¹⁸¹ A propos du « parler multilingue » utilisé par des locuteurs arméniens issus de la diaspora française, combinant le français, l'arménien et d'autres langues, voir les travaux de Kasparian (1992 et 2001).

¹⁸² Voir à ce propos Vosghanian (2004).

locuteurs et leurs aînés. Ainsi, qu'il s'agisse de mots ponctuels ou de passages entiers de l'interaction en français, les premiers s'expriment en français beaucoup plus fréquemment que leurs aînés afin. Les bilingues plus âgés et maîtrisant mieux l'arménien sont plus aptes à contrôler le recours au CS français-arménien.

Bilinguals, particularly older ones, are normally able to control the amount of code-switching they do. (Hoffman, 1991: 113)

Le sous-corpus ANNA est de loin le corpus le plus riche pour l'étude du CS français-arménien. C'est celui qui compte le plus d'interventions françaises. Comme nous l'avons déjà expliqué, les trois cousines (jeunes adultes) discutent entre elles en français la plupart du temps, et il en va parfois de même avec leurs parents. Nous allons voir un exemple où Lola s'adresse à tout le groupe de locuteurs arméniens et effectue une description (à propos d'un lieu de vacances). Dans sa description, elle n'utilise qu'un mot en arménien (տեղամբ « chemin »), tout le reste est en français. Ensuite, nous voyons bien que les interventions de Martin et Anna (ses aînés) sont majoritairement en arménien :

- Lola : tu tu marches et tout à côté d'la mer donc en fait t'es t'es la falaise derrière toi t'es l' -te'ampol' /'əbəkəwə/ et pis t'es la mer en d'sous' (04) et pis t'es des vendeurs de glaces/ euh tu vois tu peux m- longer comme ça marcher tranquille/ (.) c'est vraiment bien
- Gilles : <(à Lida) ((inaud.))>
- Lida : <(à Gilles) non>
- Gilles : ((rires))
- Martin : =bah c'est bien/
- Cathy : =bah c'est bon/
- Lida : <(à Gilles) ((inaud. 3)) ((rires))>
- Martin : bah oui toute façon nous on est paus' (.) -k'ənuunik m- mo' kami on cil avənik əvəl mənunik-
- Martin Trad : -bah en toute façon nous on est paus- (.) on peut rester quelques jours de plus si on veut
- Lola : bah écoute j'vais
- Anna : (duk uzətsək k'əvəkək əvəl m-
- Anna Trad : [si vous vous voulez vous pouvez rester plus longtemps]
- Martin : <(à Anna) (t)ə [əmənas hət duk in] 'ək ənunik/>
- Martin Trad : <(à Anna) [non [vous ensemble pourquoi vous vous faites que?]
- Julia : (on mais ça sert à rien (.) mais non

La plupart du temps les jeunes s'expriment en français. Il s'agit de la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Cette tendance est inversée chez leurs aînés, puisque même s'ils répondent en partie en français, ils reviennent presque systématiquement à l'arménien.

4.2. La situation de communication et la relation interpersonnelle

Selon les différents participants qui sont présents dans la situation de communication et selon les relations qu'ils entretiennent, le recours au français est plus ou moins abondant, parce qu'il est plus ou moins bien toléré par les uns et par les autres. Ainsi, dans une conversation familière, par exemple entre amis ou membres de la même famille, avec des liens forts, une histoire familiale, amicale et conversationnelle commune, des valeurs sociales identiques, le CS sera accepté et sera considéré comme un mode de communication à part entière. Alors que dans une situation formelle, avec une relation horizontale et verticale plus distante, le recours au CS sera beaucoup plus contrôlé. Le sous-corpus ANNA est à nouveau un bon exemple de la première configuration décrite puisqu'il s'agit d'une interaction enregistrée au sein de la même famille. Ensuite, certains passages du sous-corpus PÂQUES illustrent bien aussi cette possibilité : il s'agit des passages conversationnels entre la famille H et le couple VD-GD¹⁸³. En revanche, le sous-corpus PRÊTRE et le reste du sous-corpus PÂQUES sont des illustrations de la deuxième configuration, avec des exemples de relations formelles et/ou hiérarchiques.

Prenons des extraits du sous-corpus ANNA et du sous-corpus PRÊTRE pour illustrer le contraste entre les deux situations, aisément expliquées par les différences dans la relation interpersonnelle :

- Corpus ANNA :

(1.26-27) :

Lida : <((à Martin)) ouais mais -liming-ə mekilj -changé-ə
Lida Trad : <((à Martin)) ouais mais le -liming- est un peu -changé-

(1.54-57) :

Anna : <((à Martin)) du -vacances- unes et' zomono::k'/>
Anna Trad : <((à Martin)) toi tu as des -vacances- à ce moment-là/>
Martin : jcs jəpvor uzənom -vacances- unom
Martin Trad : moi j'ai des -vacances- quand je veux

¹⁸³

Le corpus enregistré au magasin de VD entre Cathy et VD est essentiellement en français.

(1.115-123) :

Anna: Gilles hino usuni le mika elum u iron barmen unde (0.6) inlj p'ili pur'ovor u -armé-
oni u hat'o verodamo -par e[exemple]- franclaz!

Anna Fred: Gilles admettons que quelque'un entre à-hors qu'ôte l'inspenti (0.3) qu'est-ce qu'il doit il est obligé
de être l'assolé- et amécho de-haurant cho roumé -par e [exemple]- sa France!

(1.164-169) :

Tola: ha: turslnu,frá,

Tola Fred: ah. See. turslnu,frá

Gilles: ha, turslnu,frá ganu n gor ((insult.)) tondus polismura

Gilles Fred: oue de fráz qu'ave turslnu,frá ((insult.)) de-hous le p'obou

Remarque : nous avons pris uniquement quelques exemples isolés, majoritairement arméniens, mais contenant des items français. Nous n'avons pas relevé les passages entièrement (ou majoritairement) en français, qui apparaissent essentiellement lorsque les jeunes discutent ensemble. Ce que nous cherchions à montrer ici, c'est que l'alternance codique est fréquente et est utilisée par tous les protagonistes.

Corpus PRÊTRE : dans ce corpus, aucun passage en français n'a été relevé. L'utilisation du français est ponctuelle et sert à rapporter par exemple des noms de villes, de quartiers ou de rues (Villeurbanne, Part-Dieu, rue Hippolyte Kahn, Cours Lafayette...) ou à désigner des entités concrètes (les locuteurs parlent de travaux : villa, plafond, parquet...). Il est intéressant de constater que dans le passage transcrit (que l'on retrouve en *Annexe VI*), la plupart des mots français sont produits par le curé et non par le couple Cathy et Martin. Ces deux mêmes locuteurs, en changeant de situation de communication et d'interlocuteurs, modifient leurs attitudes quant à l'utilisation du français. Le recours au français devient beaucoup plus rare et contrôlé dans une interaction avec le prêtre de l'église arménienne ou l'évêque, que dans une conversation familière relevée dans le sous-corpus ANNA.

[...] in a formal speech situation between persons who have little in common code-switches may be avoided because factors relating to prestige, language loyalty and formality influence the language behaviour in such a way as to concentrate the mind of the speaker on trying to approximate or keep to monolingual standards. (Hoffman, 1991: 113)

4.3. Les thèmes abordés

Si nous regardons au-delà des aspects organisationnels ou relationnels de l'interaction, nous constatons que le CS peut se manifester à un niveau plus fin : celui des contenus. Nous n'avons pas regardé en détail le déroulement des scripts ou l'alternance des tours de parole mais, pour voir si la répartition des codes employés pouvait être fonction des thèmes discutés, nous nous sommes focalisée sur les thèmes qui étaient abordés dans les interactions. En étudiant les différents sous-corpus dont nous disposons, il est

effectivement apparu que certains thèmes étaient plus faciles d'accès en français tandis que d'autres étaient plus attendus en arménien. Le français est massivement utilisé dès lors qu'il s'agit de traiter d'un thème concernant la vie en France en général : le travail mais aussi les aspects politique, économique ou social par exemple. L'arménien sera plus particulièrement utilisé pour évoquer certains événements spécifiques à la communauté arménienne, qu'il s'agisse de traditions ou d'habitudes (fêtes religieuses ou communautaires, messes, mariages...).

Même si pour les besoins de l'étude de l'alternance codique nous présentons quelques-unes des catégories, exploitées dans la littérature, de façon indépendante, en réalité, elles sont indissociables, se croisent continuellement et s'influencent mutuellement.

4.4. Les fonctions conversationnelles de l'alternance codique : quelques exemples au fil de l'analyse longitudinale

En nous concentrant cette fois-ci sur le déroulement des interactions ainsi que sur leurs contenus thématiques, nous avons relevé quelques formes françaises et nous les avons regroupées dans des catégories permettant d'illustrer quelques-unes des fonctions conversationnelles de l'alternance codique.

4.4.1. Connecteurs, régulateurs (signaux d'écoute) ou interjections

- Corpus ANNA :

(1.192-193) :

Cathy : -bah oui- (inaud.) endcrank m^hkitf ban a eie himo

Cathy Trad : -bah oui- (inaud.) par là-bas c'est devenu un peu 'chose' maintenant

(1.235-238) :

Cathy : -bah oui :- srnk fo' en ho srnk fo' en sirum -bah bien sûr-

Cathy Trad : -bah oui :- eux ils beaucoup oui eux ils aiment beaucoup -bah bien sûr-

- Corpus PÂQUES :

(1.51-54) :

Cathy : [-mais non- ovdi] d] quols' ank sac euh sarpouen hoj] [jek hi]d] (.) -eh- ind] enank bon ; =

Cathy trad : [-mais non- on a été plus nombreux non, euh Monsieur vous ne vous en souvenez pas (.) -eh- que faire c'est chose'

(1.135-139) :

Martin : es d] majen er gerots'

Martin trad : et ça c'était écrit à l'extérieur

Cathy : -ah bonf-

Martin : osum a hojast'onits e ek'ots'

Martin trad : il dit qu'il est d'Amérique

4.4.2. Noms propres français

Corpus PÂQUES :

(1.560-566) :

Julie : antsots' ankamin el -euh Maison des:: (0.6) Bell'cour Maison des [Cultures

Julie Trad : et la dernière fois c'était à -euh Maison des:: (0.6) Bell'cour Maison des [Cultures

NZ : [ha gain'

NZ Trad : [ah oui tu y étais'

Julie : djo -Maison d' l'écriture-

Julie Trad : oui la -Maison d' l'écriture-

Corpus PRÊTRE :

(1.208-209) :

Curé : amen panl mod e -Carrefour- u -Gratto-Diei- [d3]d] hadavan e jevajjen

Curé Trad : c'est près de tout Carrefour et les Gratto-Diei [c'est juste derrière ça.

(1.303-308) :

Julie : -Masséna- nactum sm mint]sy- -Bellecour/ Bellecour Grange-Blanche/ Grange-Blanche tramway)-

Julie Trad : je le prends à -Masséna- jusqu'à -Bellecour/ Bellecour Grange-Blanche/ Grange-Blanche tramway)-

4.4.3. Expressions figées

• **Corpus PÂQUES :**

(L.60-72) :

Cathy : [tje zorevande [(0.5)] mar zorevande zat'ik'in euh: ff (0.8) tje vor asax -Lundi d'Pâques-s ge (,) omn dani t'vama ge gadne ge poxne (0.5) mez hat' [tje

Cathy trad : [mar Zorevand [(0.5)] mar Zorevand pour Pâques euh: ff (0.8) mar mais comme il y a per «Lundi d'Pâques» (,) toutes les années il trouve un endroit et il s'échappe (0.5) d'c'est pas avec nous

NZ : [zorevande]

NZ trad : [Zorevand]

NZ : [lundis pakan intj :z'

NZ trad : [lundis pakan q'kast-ne q'as d'ant]

Cathy : -Lundi d' Lundi d'Pâques- =

NZ : = -Lundis de Pâques-

Cathy : [-jour lundis- ((rines))]

4.4.4. Discours rapportés

Le bilingue semble respecter la règle suivante : « on cite un message dans le même code que celui dans lequel il a été produit » (Gumperz, 1982 : 73).

• **Corpus ANNA :**

(L.14 / 153)

Commentaires : ((Lola parle de ses collègues de travail))

Lola : esor e ((et aujourd'hui)) les filles elles disaient «((en imitant)) ((sourir)) -le plus beau voyage que j'ai fait c'est quand j' suis allée en Turquie [(0.5)] j'ai fait une croisière sur ((inaud.)) c'était super [(.)] et puis alors les Turcs i sont S.Uper sympas comparés aux Tu[nisiens] pe"o" qu'on est allé en Tunisie d'abord et (0.4) ah l z-étaient pas sympas hein mais alors les Turcs- ((petit or)) han:::»

Remarque : Le discours rapporté par Lola, reprenant les propos de ses collègues de travail, est intégralement produit en français. Son énoncé introducteur (« les filles elles disaient ») est également émis en français. Il n'y a finalement que l'adverbe de temps qui est énoncé en arménien (□sor □l, « et aujourd'hui »).

• **Corpus PÂQUES :**

(1.533-539) :

NZ :	ajt' martma vor esav (1.1) -pour les Arméniens de France l'école- esav -la langue arménienne c'est te- c'est quelque chose fé- (.) fétichiste- esav
<i>NZ Trad :</i>	cel' dernière qu'je dit (1.1) -pour les Arméniens de France l'école- et je dit -la langue arménienne c'est fé- c'est quelque chose fé- (.) fétichiste- et je dit
Julie :	hm
NZ :	noxaesta jos mi kilit'
<i>NZ Trad :</i>	ce mi le veuré un peu

Remarque : dans cet exemple, NZ utilise bien le verbe introducteur en arménien esav (« a dit »), avant d'alternier en français pour rapporter les propos entendus par un locuteur français.

4.4.5. Réitérations

Dans ce cas de figure, le bilingue répète en français ce que lui ou un autre locuteur a précédemment dit en arménien.

Il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit sous une forme quelque peu modifiée. Dans certains cas, ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message. (Gumperz, 1982 : 77)

• **Corpus PÂQUES :**

(1.493-511) :

NZ :	(((à Julie)) artən -thèse-it' nytə əndretsir/
<i>NZ Trad :</i>	(((à Julie)) tu as déjà donné un sujet à ta thèse/
Silence :	(0.6)
Julie :	tʃɛ hala nə- n:cr ɛm sk'əsc
<i>Julie Trad :</i>	non 'pour l'instant' je viens juste de commencer
Martin :	((à Julie)) nytə nytə qjsinkə -sujet-n
<i>Martin Trad :</i>	((à Julie)) nytə nytə ça veut dire le -sujet-

Julia : ojo -mais-::
Julia Trad : oui -mais-::
Martin : hændz ed g ira: hojarsni vra g a-a- -arménien occidental-
Martin Trad : c'est ce son, c'est sur l'a-a- l'arménien occidental-
NZ : tje -euh- (.) masnavor -titre-ima gunena ter tje endradz/
NZ Trad : non -euh- (.) elle a un -titre- particulier ou ça n'a pas été encore choisi/
Silence : (0.6)
Julia : -titre-ə uni arçn
Julia Trad : elle a un -titre- déjà
NZ : unse! [(.) int] e/
NZ Trad : tu en es sûr! (.) qu'est-ce que c'est!
Julia : [hm]

(1.776-779) :

Galby : hiario ayçəgənk' bəlsəvəlikəmə [qərmənk' yəru:] [(rines)] əjsimkə -spəçiril- ləə gərmənk'
[(rines)]
Galby trad : maintenant [on peut faire un "travaux d'expertise"?] [(rines)] c'est-à-dire on va faire l'expertise?/
[(rines)]

4.4.6. Lacunes lexicales

Dans cette catégorie, nous retrouvons des mots que le locuteur ne connaît pas en arménien ou dont il ne se souvient plus. L'équivalent français agit en tant que bouche-trou lexical (*lexical gap filler*) : il existe bien un mot approprié dans la langue de base, mais le locuteur ne le maîtrise pas ou ne le s'en souvient plus, il se rabat donc sur l'autre langue.

[...] chacun d'entre nous ne peut maîtriser qu'une partie du vocabulaire total de sa langue, et naturellement les domaines rarement activés sont les plus affectés. [...] Il arrive souvent qu'un bilingue – comme un unilingue – ait des difficultés à trouver le mot approprié à une situation de communication. Dans la mesure où il maîtrise moins bien une de ses langues dans certains domaines, ou simplement où il l'utilise moins souvent dans ces domaines, ce genre de difficultés peut devenir relativement fréquent. Les moyens de les surmonter sont fondamentalement les mêmes que ceux qui s'offrent à l'unilingue (lequel peut parfaitement faire aussi appel à des connaissances de langue étrangère), à cette

différence près que le bilingue a l'avantage appréciable de pouvoir mettre en œuvre son second lexique quand la situation le permet. (Lüdi & Py, 1988 : 149)

Le relevé de ces quelques exemples nous a permis de constater que le phénomène d'alternance codique entre le français et l'arménien dépend d'un faisceau de facteurs indissociables les uns des autres, comme la maîtrise de la langue, l'âge des participants, la situation interactionnelle ou les relations entre les protagonistes. D'un point de vue général, les jeunes locuteurs sont ceux qui s'expriment le plus fréquemment en français. Enfin, parmi les fonctions conversationnelles que peut endosser le CS, il semble que la catégorie la plus importante est celle des lacunes lexicales. Il est certain que ces premières ébauches mériteraient d'être approfondies dans un autre travail se consacrant entièrement au *code-switching* français-arménien.

Chapitre 6. Synthèse et perspectives

Dans ce dernier chapitre, nous nous proposons de reprendre les pistes d'interprétation que nous avons évoquées dans le précédent travail d'analyse, et de les approfondir, en essayant de répartir les différents résultats obtenus dans quatre axes de recherche majeurs, permettant de synthétiser l'ensemble de notre travail et de proposer des perspectives de réflexion futures. Ainsi, il apparaît que l'ensemble de cette étude propose à la fois d'enrichir les études sur la langue arménienne en général et sur le fonctionnement des dialectes arméniens en particulier, mais également, d'un point de vue plus global, les recherches sur la linguistique de contact, en illustrant un cas de contact de systèmes proches et en le comparant avec le fonctionnement des contacts de systèmes non apparentés. Ensuite, cette étude montre également l'importance des facteurs individuels, et fait un point sur les mécanismes purement conversationnels qui apparaissent dans ce genre de situation de contact.

1. Pour la connaissance de la variation en arménien

Le travail mené ici contribue à enrichir les études de dialectologie arménienne, parce qu'en prenant pour point de départ les deux standards arméniens, il s'est intéressé aux pratiques langagières des locuteurs, à leurs dialectes d'origine et à leurs idiolectes construits *dans* et *par la* situation de contact. Cette problématique est promise à un avenir

certain, sachant que les situations de contact entre les deux variantes d'arménien sont de plus en plus fréquentes et sont amenées à perdurer et ce, pour deux raisons principales :

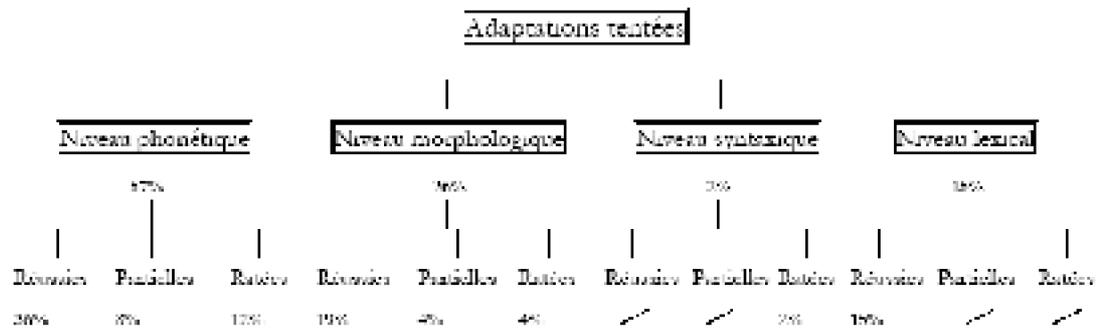
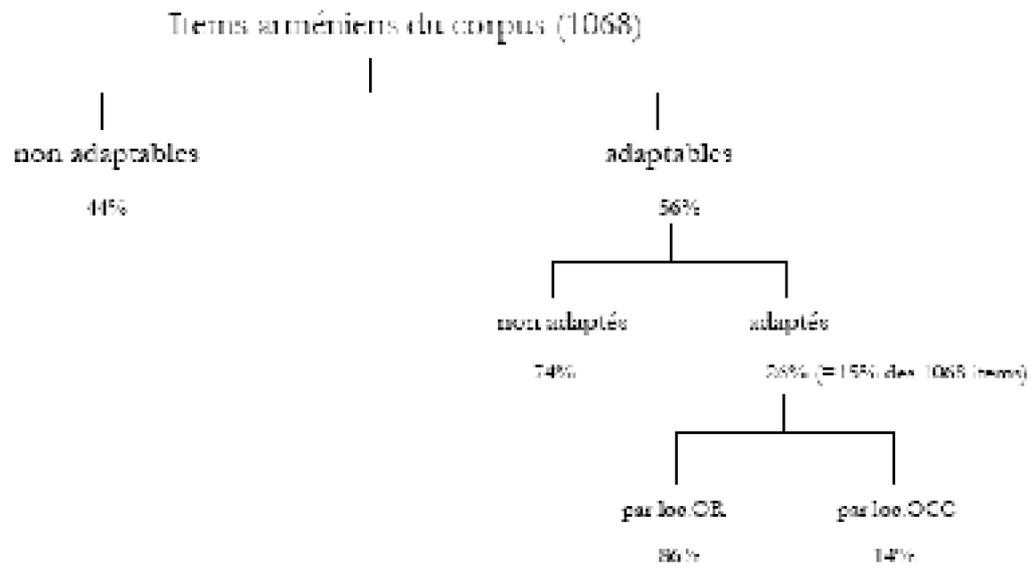
- elles sont amenées par la dispersion des Arméniens dans une diaspora implantée sur tous les continents : dans les différents pays d'accueil, des locuteurs arméniens d'origines diverses communiquent ensemble, ce qui fait que les cas où les multiples dialectes entrent en contact sont de plus en plus nombreux ;
- elles sont également amenées par le développement du tourisme en Arménie depuis une dizaine d'année, après la chute de l'Union Soviétique. Les locuteurs OCC de la diaspora sont attirés par l'Arménie et font un « retour » aux sources en allant visiter le pays et en rencontrant les locuteurs locaux. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un retour au sens strict, puisque, hormis la vague de migration la plus récente, les Arméniens de la diaspora ne sont pas originaires d'Arménie, mais des régions orientales de Turquie et/ou d'un autre pays d'accueil. Les touristes « arméniens » se rendent donc dans un pays qu'ils ne connaissent pas, qui n'est leur terre d'origine que par procuration, le seul territoire, qui est véritablement considéré comme arménien, auquel ils peuvent s'identifier et où ils peuvent (re)trouver leurs racines.

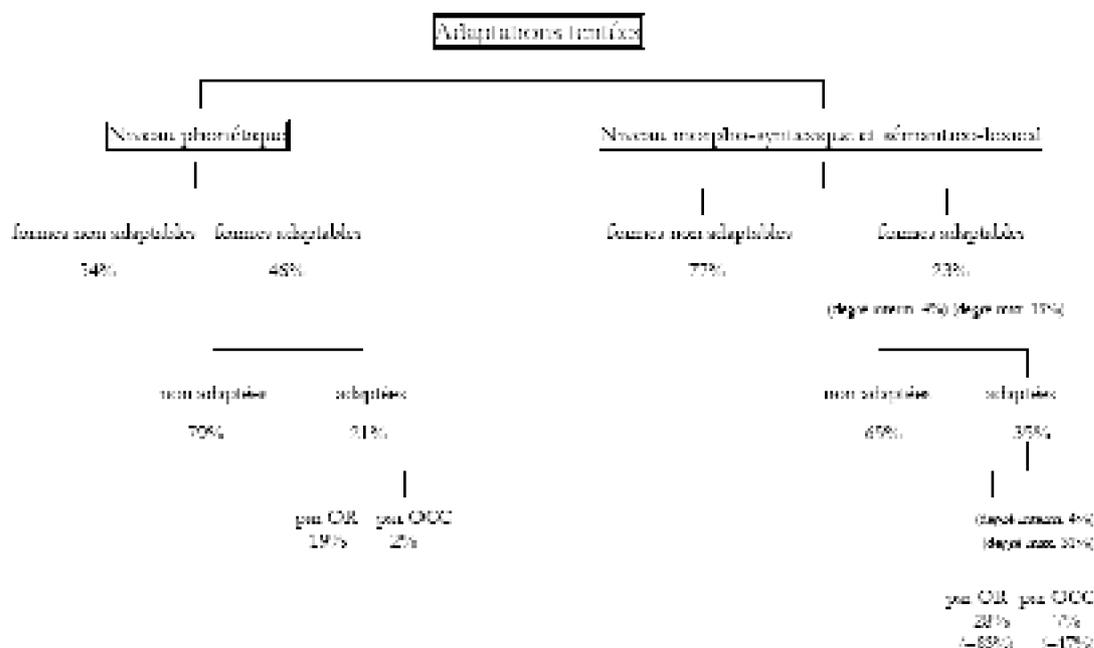
Notre travail illustre un cas particulier de la première configuration : des locuteurs issus de vagues de migration différentes habitent en France, à Lyon, et se rencontrent régulièrement. Le cas envisagé ici connaît une histoire et une évolution particulières. Aussi, son étude est utile pour la dialectologie arménienne, mais le facteur individuel se révélant très important, il conviendra de rester prudent quant aux généralisations que nous pourrions être amenée à faire à partir de ce corpus pour traiter d'autres situations de contact de dialectes en diaspora.

Les langues de diaspora, du fait de la dispersion d'une part, de l'absence d'instance normalisatrice centrale de l'autre, connaissent un éclatement de la norme, et une multiplicité de variantes au statut incertain, et dont le morcellement peut conduire jusqu'à l'idiolecte. Cela entraîne un rapport tantôt distendu, tantôt conflictuel entre une multiplicité de pratiques linguistiques observables en situation et souvent divergentes, et leur difficile totalisation dans une langue commune. (Donabédian, 2001 : 15)

Au stade initial de ce travail, nous avons proposé une grammaire contrastive non exhaustive de l'arménien oriental et de l'arménien occidental, indispensable pour parvenir à mettre en avant les points communs et les divergences que comportaient les deux systèmes linguistiques proches auxquels nous nous sommes intéressée, aux niveaux phonétique, morpho-syntaxique et sémantico-lexical. Pour notre étude, ce sont bien entendu les différences qui ont attiré notre attention, et nous les avons reprises sous forme de tableaux (cf. p.54, 59, 75).

Le traitement global des données que nous avons effectué lors de l'analyse quantitative, nous a permis d'obtenir des résultats préliminaires reflétant dès le départ l'interaction qui existe entre ces deux systèmes linguistiques proches. Nous proposons dans les pages qui suivent une synthèse des résultats les plus importants.





L'étude statistique a mis en avant le fait que plus d'un item sur deux tirés du corpus (**56%**, soit 605 items sur 1068), toutes dimensions linguistiques confondues, avait des propriétés formelles le rendant sujet à des adaptations. Notre étude a donc porté sur cet ensemble d'items et non sur les formes qui étaient en tout point identiques entre les deux variantes, ce qui nous fournit une base de départ d'items différents importante (les 44% restants) pour le travail d'analyse.

Cette base se réduit toutefois (de 44% à 23%) lorsqu'on met de côté les différences phonétiques et qu'on ne prend plus en considération que les niveaux morpho-syntaxique et sémantico-lexical. Le nombre d'items identiques passe à 77% de la totalité des formes observées dans le corpus. La conclusion à ce niveau-là est que nous avons la preuve en discours d'être face à des systèmes linguistiques extrêmement proches. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que le précédent (56%) parce que nous avons délibérément traité séparément les différences apparaissant au niveau phonétique. Si nous tentions, malgré les difficultés, de les hiérarchiser, les différences phonétiques apparaîtraient certes comme les plus fréquentes puisque la plupart des items contiennent des segments

consonantiques ou vocaliques qui peuvent varier, mais très certainement comme celles qui gêneraient le moins la compréhension. Les locuteurs ont tout au plus des « accents » différents, qui seraient difficiles à reproduire d'un point de vue articulatoire, mais qui n'empêchent pas l'intercompréhension. En effet, pour les consonnes, si nous nous appuyons sur l'impression des locuteurs selon laquelle les systèmes se contentent d'inverser le trait de voisement des occlusives et affriquées (les consonnes voisées d'une variante correspondant aux consonnes non voisées de l'autre variante), et non plus sur la répartition plus complexe telle qu'elle a été décrite au niveau des systèmes (et qui met en jeu les traits secondaires de glottalisation et d'aspiration), la compréhension ne semble que peu affectée. Bien entendu, il existe un certain nombre de paires de mots qui, de par la différence de prononciation, auront des sens complètement différents d'une variante à l'autre, mais ces cas sont relativement peu nombreux, et ne sont donc pas les plus gênants pour la compréhension. De plus, dans de tels cas d'ambiguïté orale, le contexte peut largement aider à lever toute source de malentendu potentiel.

Exemple de malentendu potentiel : □□□□ ce mot est prononcé [p'at'] en arménien oriental et [bad] en arménien occidental, et signifie « mur », les consonnes occlusives non voisées et voisées sont simplement inversées d'une variante à l'autre. Mais la prononciation occidentale telle qu'elle apparaît ici correspond alors à un tout autre mot en arménien oriental, cette fois-ci écrit □□□ et prononcé donc [bad] en oriental et [pad] en occidental, et qui signifie « canard ». Mais bien entendu la plupart du temps, le contexte permettra de savoir si un locuteur parle d'un mur ou d'un canard !

Hormis ces cas particuliers, la prononciation consonantique portant sur l'inversion de voisement ne semble pas freiner ou handicaper la compréhension mutuelle des locuteurs. Il en va de même pour la prononciation vocalique. Cette dernière se différencie d'une variante à l'autre uniquement pour trois voyelles concernant leurs lieux d'articulation et leurs apertures. La différence est dialectale, stylistique ou lexicale selon le point de vue adopté (expert vs profane), mais ne gêne là non plus en rien la compréhension et l'identification des items émis par les locuteurs de variante opposée. Les chiffres suivants ont d'ailleurs le mérite de le confirmer.

En regroupant les segments consonantiques et vocaliques sujets à variation, il s'est avéré que sur la totalité des items du corpus, 46% sont potentiellement adaptables, c'est-à-dire qu'ils contiennent des phonèmes dont les réalisations diffèrent selon qu'ils sont émis par des locuteurs d'arménien oriental ou des locuteurs d'arménien occidental. Cette strate linguistique est de loin la plus fournie en possibilités d'adaptations. Mais parmi ces items, 21% seulement sont effectivement adaptés par les divers locuteurs, et donc 79% ne le sont pas. Ce dernier chiffre est conséquent et montre la difficulté ou la non-sensibilité que rencontrent les locuteurs pas tant en perception¹⁸⁴ (il paraît clair en tout cas chez les locuteurs OR qu'ils entendent la distinction binaire et réduite : consonnes occlusives et affriquées voisées vs non voisées), qu'en production. En effet, quand bien même ils distinguent à l'écoute les différences phonétiques portées par certains mots, ils ne s'approprient que rarement le système phonétique de leurs interlocuteurs, tout simplement parce qu'ils ne possèdent peut-être pas les capacités

¹⁸⁴ Il aurait fallu pour cela mener des études acoustiques fines qui auraient demandé un investissement considérable.

articulatoires acquises et non « naturelles » pour le reproduire. La strate phonétique se distingue alors des autres strates linguistiques car c'est la seule qui nécessite un investissement physique de la part des locuteurs, ce qui peut éventuellement constituer une barrière à l'adaptation. En effet, les efforts articulatoires qu'il faut produire peuvent aboutir à une forme d'hypercorrection qui peut être perçue comme une caricature moqueuse du système de l'autre, aussi bien pour l'émetteur que le récepteur. Quoi qu'il en soit, cette étude nous permet de nous rendre compte du décalage qui existe entre la perception pouvant être reprise à huis clos sous forme caricaturale (lors d'entretiens avec les locuteurs OR qui nous expliquaient, en les imitant, la prononciation de leurs partenaires OCC) et la production effective face à des locuteurs dont c'est la prononciation d'origine et qu'il faut éviter de « froisser » en usant de la caricature ou en abusant de « règles » phonétiques approximatives ou erronées. Il reste toutefois difficile de savoir si ce non-emploi reflète une difficulté de la part de certains locuteurs, un manque de sensibilité dans la perception systématique ou plus simplement une non-nécessité de s'adapter sur cette strate-là, la compréhension n'en paraissant pas altérée. Quoi qu'il en soit, ces premiers résultats offrent déjà des pistes intéressantes pour la vérification de la première hypothèse émise au niveau phonétique, que les résultats suivants vont permettre de confirmer.

Au niveau phonético-phonologique, nous sommes partie du postulat que le système le plus complexe englobait le système le moins complexe. En transposant ce principe au niveau des locuteurs, cela traduisait l'idée que les locuteurs d'arménien oriental (qui possèdent le système consonantique le plus riche, à distinction ternaire) auraient plus de facilité à utiliser un système consonantique simplifié (binaire) qui est celui de l'arménien occidental. A l'inverse, les locuteurs d'arménien occidental auraient plus de difficultés à produire des formes qui ne font pas partie de leur système. Autrement dit, à ce niveau-là, les locuteurs d'arménien oriental ont, d'un point de vue articulatoire, plus de possibilités pour produire les sons appartenant au système occidental que l'inverse. Cette hypothèse a pu être vérifiée dans nos données grâce à l'analyse quantitative que nous avons menée. Nous en avons d'ailleurs profité pour élargir l'étude de la prononciation en nous intéressant non seulement aux productions consonantiques, mais également aux productions vocaliques. Ces dernières étaient tout aussi complexes à analyser. Parmi les 21% de formes phonétiquement adaptées, la plupart sont émises par des locuteurs OR. En effet, 88% des formes phonétiquement adaptées sont adaptées par les locuteurs OR vs 12% par le seul locuteur OCC (qui s'adapte). Ces chiffres seraient encore plus accentués dans les autres corpus. Par exemple dans les sous-corpus ANNA et PRÊTRE, les locuteurs OCC ne produisent aucune adaptation phonétique, là où les mêmes locuteurs OR continuent d'en produire régulièrement. Ceci peut donc confirmer le fait que les locuteurs OR, ayant un système phonologique plus riche que les locuteurs OCC, ont plus de possibilités et produisent donc plus de segments phonétiques appartenant au système occidental. Ces chiffres sont tout de même à interpréter avec prudence parce qu'ils continuent de regrouper les segments consonantiques et vocaliques qui ne sont pas traités de la même manière, mais également parce que les adaptations consonantiques sont proportionnellement moins fréquentes que les adaptations vocaliques. Ceci étant dit, le système vocalique de l'arménien oriental (au-moins pour les trois voyelles qui nous intéressent particulièrement et qui sont sujettes à variation) apparaît là encore plus riche

que le système occidental, de par la variation dialectale (□/□, amenée par la présence du □) présente sur certains items qui n'est pas prévue en arménien occidental (qui ne compte que la première des deux formes). Notre conclusion est donc toujours valable : le système phonétique (consonantique ou vocalique) des locuteurs OR est plus fourni que celui des locuteurs OCC et leur permet d'avoir recours dans certains cas à des adaptations sur des segments consonantiques ou vocaliques qu'ils ont repérés dans la variante occidentale. Le système phonétique des locuteurs OCC étant plus réduit, il ne leur permet pas d'avoir la même sensibilité de perception et de production. A cela il faut ajouter un facteur sociolinguistique important que nous avons déjà signalé et qui permet d'expliquer ce phénomène : parmi les deux groupes de locuteurs (sur lesquels porte cette étude), le groupe OR a dès le départ été plus soumis à la variante occidentale que l'inverse. Finalement, si l'on regarde comment se situent les différents protagonistes par rapport au système voisin, les locuteurs OCC se trouvent concernés par le phénomène décrit par Weinreich (1974) de **sous-différenciation de phonèmes** (*under-differentiation of phonemes*), c'est-à-dire qu'ils ne parviennent pas à distinguer et donc neutralisent des phonèmes qui ne sont pas présents dans leur système :

Under-differentiation of phonemes occurs when two sounds of the secondary system whose counterparts are not distinguished in the primary system are confused. (Weinreich, 1953: 18)

Quant aux locuteurs OR, ils se trouvent à l'inverse en position de **sur-différenciation de phonèmes** (*over-differentiation of phonemes*), c'est-à-dire qu'ils conservent le surplus de distinctions existant dans leur système et le reportent sur le système voisin. Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre des configurations, si l'on exclut les adaptations réussies (66% de la totalité des adaptations phonétiques), partielles (14%) et les hypercorrectismes (20%), les deux types de locuteurs conservent la plupart du temps (dans 79% des cas) la prononciation originelle de leur variante □source. Autrement dit, les adaptations porteront sur d'autres variables.

Pour les niveaux morphologique et sémantico-lexical, lors de la comparaison des deux systèmes arméniens, nous avons émis une deuxième hypothèse suggérant que plus le degré de distance entre les items étudiés serait élevé, moins les adaptations seraient probables, car trop difficiles à produire. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons proposé de mettre en place une méthodologie originale qui consistait à établir des degrés de distance à attribuer aux items étudiés, pour estimer à quel point les formes étaient différentes les unes des autres d'une variante à une autre. Dans le sous-corpus étudié, à ces niveaux-là, nous avons vu que 77% du matériau était commun (donc degré de distance nul) et 23% était sujet à adaptation¹⁸⁵. Parmi ces 23%, la plupart des formes relèvent du degré de distance maximum et 65% de ces formes ne sont pas adaptées, 4% des formes de degré intermédiaire sont adaptées et 31% des formes de degré maximum sont adaptées. Mis à part le fait que les adaptations ne sont pas extrêmement fréquentes, nous constatons qu'elles existent bien et surtout que la plupart d'entre elles sont des

¹⁸⁵ Rappelons que pour uniformiser les niveaux morphologique et lexical, nous avons regroupé les degrés de distance. Ainsi, le degré nul ou minimum (degré 1) regroupe les formes identiques aux deux variantes, le degré intermédiaire regroupe les formes partiellement différentes (il reprend les niveaux 2, 3 et 4 de la strate morphologique et le niveau 2 de la strate lexicale), et le degré maximum regroupe les formes complètement différentes pour une même signification.

formes qui sont marquées du degré de distance le plus fort. Notre hypothèse de départ sur les degrés de distance s'est ainsi vue infirmée puisqu'il s'avère que les adaptations morphologiques (et lexicales) se produisent au niveau du degré de distance le plus fort. Autrement dit, la tendance est certes aux non-adaptations, mais parmi les formes adaptées, ce sont les formes les plus différentes d'une variante à l'autre qui sont adaptées par les locuteurs.

Concernant les taux de réussite des adaptations à ces niveaux-là, nous avons également rapporté des résultats intéressants : tout d'abord, 72% des adaptations morphologiques sont réussies et elles sont toutes marquées du degré de distance maximum (5/5). Ensuite, 100% des adaptations lexicales sont réussies et sont, là encore, toutes issues du degré de distance le plus élevé. Enfin, sur toutes les adaptations morphologiques et lexicales, 83% sont tentées par les (deux) locuteurs OR et 17% par le locuteur OCC. Autrement dit, il est intéressant de constater que sur ces strates-là, pour lesquelles nous n'avions pas formulé d'hypothèses à partir des systèmes linguistiques mais uniquement une hypothèse beaucoup plus générale au niveau socio-historique, les locuteurs OR sont une nouvelle fois ceux qui font le plus de tentatives d'adaptations.

Cette étude quantitative n'aurait pas été complète si nous n'avions pas cherché à savoir d'une part, quelles sont les catégories morphosyntaxiques les plus touchées par les adaptations et d'autre part, quels sont les types d'adaptations qui sont le plus tentés par les locuteurs OR et OCC. En ce qui concerne la première question, il apparaît très nettement que la catégorie des verbes est de loin la plus touchée par les adaptations : 59% des adaptations portent sur des verbes vs 8% sur des noms, 7% sur des pronoms, les autres catégories représentant entre 1% et 6% des adaptations. Un premier élément de réponse pouvant expliquer cette tendance est le fait que cette catégorie des verbes apparaît comme étant la plus représentée dans le corpus (23%), donc la plus susceptible d'être soumise aux adaptations, d'un point de vue purement statistique. Mais ce phénomène n'est pas suffisant en soi, car l'écart de représentativité par rapport aux autres catégories morphosyntaxiques n'est pas très grand. Ainsi, rappelons simplement que les substantifs, les adverbes et assimilés ainsi que les items français sont aussi relativement bien représentés dans le corpus (respectivement 19%, 16% et 15%). Le deuxième élément de réponse à proposer, qui paraît plus pertinent, est le fait que les verbes contiennent des éléments adaptables qui sont manifestement plus accessibles aux locuteurs. Ainsi, une fois de plus, nous mettons les variations de prononciation de côté, celles-ci n'ayant aucune raison d'être plus faciles à produire sur un verbe que sur un nom (c'est-à-dire n'ayant aucune raison d'être privilégiées par la catégorie morphosyntaxique d'appartenance). Il nous reste alors à regarder ce qui se passe aux niveaux morphologique et lexical. Il s'avère que l'écart se creuse non pas au niveau lexical (les bases nominales sont d'ailleurs plus sujettes aux adaptations lexicales que les bases verbales¹⁸⁶), mais au niveau morphologique, ce qui signifie que la morphologie verbale est plus accessible aux locuteurs adaptants que la morphologie nominale ou pronominale. Autrement dit, les locuteurs semblent mieux connaître, mieux maîtriser les adaptations morphologiques qui se déroulent au niveau des verbes que celles se produisant au

¹⁸⁶ Dotées d'une morphologie agglutinante, les bases lexicales sont peut-être plus faciles à repérer, d'un point de vue structurel, qu'une base verbale affectée d'une morphologie largement flexionnelle.

niveau des noms ou des pronoms. Ce qui irait dans le sens de ce que suggère Weinreich (1953 : 34) :

Other things being equal, and cultural considerations apart, morphemes with complex grammatical functions seem to be less likely to be transferred by the bilingual than those with simpler functions.

Il semble ainsi plus facile et plus accessible pour un locuteur adaptant de repérer et d'assimiler un morphème verbal exprimant un temps présent par exemple, qu'un morphème nominal représentant une marque casuelle telle que celle de l'ablatif. Cette dernière demande une maîtrise plus profonde et plus détaillée du système. Une seconde interprétation possible porterait sur une différence de visibilité des traits spécifiques. C'est-à-dire que sans être nécessairement plus facile d'accès, le morphème de TAM peut apparaître, pour un locuteur, comme une différence emblématique plus forte qu'un morphème casuel. Nous reviendrons, à propos du troisième axe de recherche, sur la valeur métalinguistique des adaptations de ce type.

Il est délicat de faire une comparaison, mais cette tendance reste malgré tout valable bien que la morphologie verbale paraisse plus riche (donc plus sujette à adaptation) que la morphologie nominale (il y a par exemple en système plus de morphèmes de TAM que de marques casuelles), parce que la première, malgré ses possibilités, n'est exploitée que très partiellement par les locuteurs (il n'y a à peu de choses près que le degré commun et le degré maximum de distance qui sont exploités). Donc au moins au niveau morphologique, nous pouvons dire que le verbe se trouve être la catégorie la plus soumise aux adaptations. C'est probablement à ce niveau-là que les différences entre les deux variantes sont les plus visibles (parce qu'elles sont dotées du degré de distance le plus fort) donc les plus facilement repérées par les locuteurs adaptants, en tout cas, plus facilement que pour les noms et les pronoms par exemple. En poussant l'analyse encore plus loin et en regardant ce qui se passait au niveau des temps verbaux, un phénomène intéressant est apparu. Les trois temps et modes les plus utilisés par l'ensemble des locuteurs (du sous-corpus PÂQUES) sont le présent de l'indicatif, le passé narratif et le subjonctif présent. Le passé narratif et le subjonctif présent sont mis de côté étant donné qu'ils possèdent une forme identique en arménien oriental et en arménien occidental (degré 1/5). En revanche, l'utilisation qui est faite du présent de l'indicatif est très révélatrice. Rappelons simplement que ce temps est marqué du degré de distance le plus élevé, c'est-à-dire que les deux variantes proposent deux constructions morphosyntaxiques complètement différentes pour exprimer cette même valeur temporelle. La moitié des formes verbales de NZ (locuteur OCC) au présent est formulée avec le morphème occidental et l'autre moitié avec le morphème oriental (sur les 13 adaptations concernées, toutes sont réussies). Ces chiffres sont déjà intéressants à étudier, mais les données suivantes le sont davantage. Martin (locuteur OR) produit plus de formes verbales au présent occidental (66%) qu'au présent oriental. Enfin, 100% des formes verbales au présent de Cathy (locuteur OR) sont produites avec le morphème spécifique à la variante occidentale. Cet exemple illustre bien la capacité de ces locuteurs à adopter la morphologie verbale, qui plus est la plus différente, de la variante opposée, allant même jusqu'à ne se servir que de celle-ci.

La seconde question portant sur les types d'adaptations va de pair avec la

précédente, mais est moins précise. Ainsi, même si les données ne sont pas comparables entre les locuteurs des deux variantes parce que les adaptations sont beaucoup moins fréquentes du côté occidental que du côté oriental ¹⁸⁷, nous nous sommes rendue compte que les types d'adaptations employés par les uns et par les autres étaient assez semblables. Voici les résultats sous forme de tableau comparatif :

Types d'adaptations	Locuteurs OR	Locuteur(s) OCC
Prononciation vocalique (PV)	26%	31%
Prononciation consonantique (PC)	23%	5%
Flexion	16%	22%
Lexique	14%	18%
Adaptations multi-strates	24%	14%

L'écart le plus important entre les locuteurs des deux variantes se situe au niveau de la prononciation consonantique et ne vient que renforcer une nouvelle fois ce que nous avons exposé précédemment : les locuteurs OR produisent plus d'adaptations phonétiques au niveau consonantique que les locuteurs OCC. Le reste de l'étude « comparative » (qui n'en est pas réellement une) montre des écarts beaucoup moins importants pour les autres types d'adaptations. Ce qui signifie que les locuteurs adaptants exploitent à peu près (de façon croisée) les mêmes possibilités d'adaptations de part et d'autre. Autrement dit, ils ont recours pratiquement aux mêmes phénomènes, candidats aux adaptations, que les systèmes linguistiques opposés offrent dans chacune des variantes. Les systèmes prévoient donc des adaptations parfaitement possibles, d'un point de vue structurel, des deux côtés, et il s'avère que ce sont, à peu de choses près, les mêmes potentialités qui sont exploitées par les locuteurs. Enfin, il est important de noter que la plupart du temps, les morphèmes adaptables (qu'il s'agisse de morphèmes libres ou liés) sont interchangeable d'une variante à l'autre, c'est-à-dire que presque chaque morphème potentiellement adaptable possède son équivalent dans le système voisin. Donc la plupart du temps, le morphème d'un système remplace tout simplement celui de l'autre système, il ne vient pas enrichir ce système qui n'en serait pas déjà pourvu ¹⁸⁸.

La constitution d'un corpus et son exploitation nous ont permis de comprendre comment les systèmes se manifestent en discours et les possibilités offertes aux locuteurs qui les utilisent. Nous sommes parvenue à dégager certains types de fonctionnement qu'il serait intéressant de confirmer à l'aide d'autres travaux, mais une des véritables richesses d'une telle étude appuyée sur un corpus est l'aboutissement à des contradictions ou en tout cas à des réévaluations par rapport aux prédictions (en système) de départ. La réévaluation la plus originale porte sur l'effet de la distance (en morphologie

¹⁸⁷ Le fait de les présenter sous forme de tableau peut prêter à confusion, puisqu'à plusieurs niveaux, le locuteur OCC affiche un pourcentage d'adaptations plus élevé en apparence. Mais ces chiffres sont à considérer au sein de chaque variante, de façon complètement indépendante.

¹⁸⁸ Voir à ce propos Weinreich (1953).

et dans le lexique), pour lequel nous avons vu que finalement les formes les plus différentes étaient celles qui étaient les plus sujettes aux adaptations et les plus adaptées. Un deuxième apport grâce au corpus concerne, comme nous le verrons plus loin, les théories de la linguistique de contact qui s'appliquent traditionnellement aux systèmes éloignés en contact mais ne se réalisent pas nécessairement de la même manière dans des cas de systèmes proches en contact. Cela étant dit, comme tout corpus, le nôtre ne peut prétendre à une représentativité absolue, et nous n'excluons pas que les généralités que nous en avons tirées puissent être contredites par d'autres données.

Perspectives : allons-nous vers une langue mixte ?

La fréquence croissante des contacts en diaspora pourrait augurer l'émergence d'une sorte de **langue mixte** (sorte de pidgin ou de créole)¹⁸⁹ regroupant des attestations existant en arménien oriental et en arménien occidental, mais un tel résultat n'est pas encore observé, loin s'en faut. En effet, la proximité des systèmes arméniens offre aux locuteurs un éventail de possibilités maximal pour leur permettre d'employer (de façon systématique s'ils le souhaitent) des formes appartenant à la variante opposée. L'apparition d'une telle langue mixte serait envisageable si certaines récurrences et régularités apparaissaient dans les pratiques langagières des locuteurs, mais il n'en est rien. Une langue mixte (appelée *fused lect* par Auer, 1998) serait une sorte de compromis entre les deux systèmes et résulterait d'un certain nombre de choix qui auraient été faits bilatéralement pour aboutir à un système unique simplifié. Ce qui ne paraît pas, dans le cas étudié ici, inconcevable en soi. Une grande partie de l'arménien étant commune aux deux familles dialectales ou en tous les cas aux deux standards les représentant, il s'agirait d'ajouter à cette base commune les éléments pour lesquels il existe une différence de formes ou de fonctionnement et de stabiliser leurs utilisations. Mais les usages individuels et collectifs que nous avons observés ne sont nullement stabilisés. Au niveau individuel, ceci veut par exemple dire que le locuteur qui possède, pour un même sémantisme, deux morphèmes différents parce qu'il a identifié celui spécifique à l'autre variante, utilise de façon irrégulière tantôt l'un, tantôt l'autre. Et il en va exactement de même au niveau collectif, c'est-à-dire au niveau de la co-construction du discours : une forme préférée parmi les deux possibles n'a pas été négociée et choisie par les locuteurs et n'est pas systématiquement utilisée. Les deux circulent aussi bien chez un même locuteur, que d'un locuteur à un autre. Les usages ne sont donc pas stabilisés et aucune institution de référence crédible en diaspora ou ailleurs ne s'est jamais proposée de discuter concrètement les modalités d'une amorce de fusion des standards. Donabédian

¹⁸⁹ Les pidgins et les créoles sont des cas particuliers de langues mixtes. Le procédé de pidginisation consiste à créer une nouvelle variété (véhiculaire) issue de deux (ou plus) variétés existantes et placées en contact dans certaines conditions, pour faciliter la communication entre deux groupes de variétés différentes. Et un pidgin qui possède des locuteurs natifs est appelé un créole. Ces cas de figure, représentant des systèmes stabilisés, ne reflétant pas la situation de l'arménien, nous ne les développons guère plus. Nous n'évoquons pas non plus le cas de l'emprunt (dans le sens de *language borrowing*) puisque là non plus, il ne reflète pas la situation de l'arménien. En effet, si les adaptations produites étaient de l'ordre de l'emprunt, ceci signifierait que sortis d'une situation de contact, les locuteurs, dans leur discours monodialectal, se serviraient de formes appartenant à l'autre variante. Il en serait de même pour des locuteurs non-adaptants qui seraient monodialectaux.

(1994) évoque, à cet égard, la complémentarité qu'offrent les deux variantes, l'une (OCC) ayant une fonction de plus en plus symbolique (parce qu'elle perd ses locuteurs au fil des générations) au sein de la diaspora, lieu de nostalgie et de quête d'authenticité, l'autre (OR) ayant une fonction communicative assurée, étant donné qu'elle est la langue d'un pays et qu'elle véhicule une identité ethnique forte.

Une brève comparaison avec la situation linguistique de l'arabe parlé sous différentes formes dans les régions du monde dans lesquelles il est présent nous a permis de discuter le concept de pluriglossie, qui semble adaptable à la situation étudiée ici. Nous avons vu que l'arménien possédait deux standards (issus à l'origine d'une koïnè interdialectale) qui représentent chacun un certain nombre de dialectes. Ces derniers se différencient de leurs représentants en tant qu'ils contiennent certaines spécificités tant aux niveaux phonétique et morphologique, qu'au niveau lexical. Nous avons confirmé l'hypothèse selon laquelle les locuteurs adaptants utilisaient le standard opposé et non un des dialectes représentés. Pour cette raison, sans parvenir à faire constamment la distinction, il apparaît clair que nos conversations arméniennes contiennent plusieurs glosses, terme générique qui nous a permis de regrouper les standards et leurs dialectes répartis sur un *continuum*.

Il reste en revanche une distinction à apporter par rapport à la notion de diglossie. Nous avons précédemment expliqué en quoi la situation que nous avons étudiée n'était pas exclusivement diglossique. Tout d'abord, nous avons vu qu'au niveau micro, c'est-à-dire au niveau d'une situation de communication particulière, malgré ce que les facteurs socio-historiques laisseraient attendre, les deux variantes d'arménien n'étaient pas en relation d'opposition significative, qui sous-tend qu'une variante apparaît là où l'autre n'apparaît pas et endosse des fonctions que l'autre ne peut incarner. La plupart des locuteurs de la communauté arménienne de Lyon sont monodialectaux, c'est-à-dire qu'ils ne maîtrisent qu'un seul dialecte particulier représenté par un des deux standards. N'étant donc pas bidialectaux, même si la situation l'attendait, ils ne peuvent se retrouver en contexte diglossique strict, c'est-à-dire utiliser uniquement la variante opposée. De plus, les deux variantes d'arménien sont utilisées dans les deux sous-communautés arméniennes avec les mêmes fonctions et à des fins de communication identiques.

De nombreuses situations di- ou pluriglossiques sont décrites en montrant une répartition idéale et stricte des codes à disposition, selon les fonctions et les situations de communication, mais les multiples études s'intéressant à ces phénomènes ont montré que cette répartition ne pouvait être aussi figée en discours. Les locuteurs maîtrisant plusieurs codes ne parviennent pas à n'en utiliser qu'un dans certaines situations de communication : ils alternent et mélangent ceux dont ils disposent. Dans les interactions arméniennes étudiées ici, les locuteurs sont pour la plupart monodialectaux, ce qui fait que chacun se sert de sa variante dans une même interaction (puisque les fonctions occupées par les deux variantes sont identiques). Les locuteurs arméniens qui ont une compétence bidialectale, eux, se distinguent des situations classiques précédemment décrites par le fait que l'utilisation qu'ils font d'un second code (qu'ils maîtrisent beaucoup moins que le premier) est volontaire et **stratégique** et a plusieurs fonctions : maximiser l'intercompréhension (qui est assurée par la proximité des systèmes linguistiques en contact), montrer du respect à son interlocuteur, montrer son accessibilité et ses propres

connaissances du système opposé à son interlocuteur...

Si nous ne sommes pas dans une situation pluriglossique au sens exclusif, nous sommes dans une situation qui en a certaines caractéristiques, à savoir l'existence et l'actualisation possible de plusieurs glosses au sein d'une même interaction par les locuteurs en présence. Cette situation fait apparaître tous les phénomènes spécifiques aux situations de contact de langues, tels que l'alternance codique ou le *code-mixing*.

Enfin, une dernière différence par rapport aux situations di- et pluriglossiques traditionnellement étudiées porte sur l'existence d'une hiérarchie entre deux ou plusieurs variétés. Nous avons tenté de montrer à quel point il était difficile de proposer une relation de ce type entre les deux variantes arméniennes, chacune ayant des raisons socio-historiques particulières d'endosser le rôle de variante dominante (vs variante dominée). La variante occidentale s'est imposée comme étant, dès les premières vagues de migration à travers le monde, comme la langue de la diaspora arménienne, servant alors de moyen pour réunir un peuple complètement éclaté. D'un autre côté, la variante orientale, malgré une arrivée tardive en diaspora, est la langue d'Etat en Arménie et possède un territoire de référence et des institutions qui la régissent et la pérennisent. Les deux variantes ont donc de quoi être en concurrence pour occuper la place la plus prestigieuse, et ce conflit potentiel ne se fait pas tant sentir au niveau des institutions de la diaspora qu'au niveau plus personnel des locuteurs : chacun d'entre eux a la volonté de prôner sa variante, mais est parfois freiné par les réactions des interlocuteurs de l'autre variante. Quel que soit le statut accordé aux variantes, ce qui va primer en réalité, c'est l'usage personnel et personnalisé que les différents utilisateurs en feront. Ce qui montre un décalage réel entre une domination fonctionnelle concurrentielle et une domination idéologique unique établie par les locuteurs.

L'économie des choix de langues ne dépend donc pas seulement des structures différentielles que proposent les codes en contact, mais également des facteurs sociaux incarnés par les locuteurs utilisant ces mêmes codes. Comme le disent Thomason & Kaufman (1988), ce sont les facteurs sociaux (externes) et non seulement les facteurs internes propres aux langues qui déterminent la direction et le degré des interférences. Ils prennent ainsi l'exemple des Grecs et des Turcs en Asie Mineure :

Turkish influenced Greek in Asia Minor because it was the Greeks who were under cultural pressure and (therefore) the Greeks who became bilingual. Greek could not have influences Turkish structurally (though lexical borrowing from Greek did occur in Turkish), no matter how much Greek structures might have favored such interference, when few Turks learned Greek and Greeks who shifted to Turkish were too few to introduce their learners' errors into Turkish as a whole. And, in that particular context, Turkish influence was powerful enough to introduce morphological features as well as the more readily borrowed features of phonology and syntax into local Greek dialects. (1988: 19)

Pour le cas de l'arménien en situation de diaspora en France, les interférences entre les deux variantes se produisent en surface et ne sont pas intégrées dans l'un ou l'autre des systèmes. Certaines d'entre elles possèdent une explication et une motivation sociale, c'est-à-dire que l'utilisation de certains éléments provenant du dialecte opposé trouve sa justification dans l'histoire générale ou personnelle des locuteurs qui entrent en

communication. D'autres fois, le recours à d'autres éléments s'explique à la fois par des critères sociaux et par des critères propres aux variantes, offrant à certains locuteurs des possibilités dont d'autres ne pourront bénéficier (c'est ce qui se passe par exemple au niveau phonético-phonologique). Autrement dit, ces interférences existent, elles sont rendues possibles par l'interaction qui se crée entre les deux systèmes placés en contact et qui sont par ailleurs des systèmes proches, mais elles ne sont que le fruit des pratiques langagières de certains locuteurs et ne sont pas encore influentes au point d'intégrer et donc de modifier les systèmes linguistiques en profondeur. Silva-Corvalán (1995)¹⁹⁰ reprend la même idée que Thomason & Kaufman quant à l'implication des locuteurs dans le contact des langues :

Le contact de langues peut conduire à des transferts au niveau pragmatico-discursif mais n'aboutit pas à l'introduction brusque de nouvelles structures qui causeraient des changements radicaux dans le système. Les changements se produisent petit-à-petit et peuvent conduire avec le temps et le prolongement de la situation de contact à des changements radicaux. Pour elle, la structure des langues impliquées, contrainte par des processus cognitifs et interactionnels, gouverne l'introduction et la diffusion des innovations dans les systèmes linguistiques. (Varol, 2001 : 89)

Si nous prenons l'exemple du morphème du présent qui est différent en arménien oriental (aux. BV-um) et en arménien occidental (g□ BV), même si un locuteur possède les deux, il apparaît dans nos données de dialectes en contact qu'il n'utilise pas uniquement celle qui correspond à la variante opposée. Quand bien même nous trouverions un locuteur qui s'impose une régularité dans l'emploi de certaines formes adaptées, deux problèmes restent sans réponse :

- son interlocuteur peut ne pas avoir la même régularité que lui voire il peut même conserver uniquement sa variante, auquel cas les deux formes seront toujours présentes dans le discours commun (l'un employant les deux, l'autre n'en employant qu'une des deux),
- si son interlocuteur est aussi régulier que lui en employant de son côté la forme adaptée, les deux seront à nouveau présentes et il se produira, comme nous l'avons déjà observé, un cas de *crossing*, c'est-à-dire que chacun emploiera de façon régulière la forme de l'autre.

Auer (1998) discute et compare trois phénomènes attestés dans des situations de langues en contact et très largement décrits dans la littérature. Il montre en les plaçant sur un *continuum*, comment on glisse du *code-switching* (CS) aux *fused lects* (FLs) en passant par le *language mixing* (LM). Il propose de considérer le *continuum* en fonction du degré de **grammaticalisation**. Autrement dit, plus les formes employées seront grammaticalisées, c'est-à-dire qu'elles seront moins sujettes à variation et plus contraintes par le système, plus nous serons dans un cas de *fused lects*. A l'inverse, plus elles auront un usage pragmatique, donc ne seront pas figées, réglées par le système et dépendront essentiellement de l'utilisation qu'en feront les locuteurs, plus nous serons du côté du

¹⁹⁰ Citée par Varol (2001).

code-switching.

[...] CS will be reserved for those cases in which the juxtaposition of two codes (languages) is perceived and interpreted as a locally meaningful event by participants. The term LM, on the other hand, will be used for those cases of the juxtaposition of two languages in which the use of two languages is meaningful (to participants) not in a local but only in a more global sense, i.e. when seen as a recurrent pattern. [...] Stabilized mixed varieties will be called fused lects. (Auer, 1998: 1)

Ce que Auer appelle *language mixing* correspond à ce que nous avons appelé du *code-mixing* ou plus précisément du **mélange de glosses**. La différence par rapport à un FL réside dans le fait que les formes issues d'un mélange de glosses ne sont pas stabilisées et grammaticalisées. L'arménien fait donc encore bien partie de ce niveau dans le *continuum*. A l'inverse du LM, un FL pourrait, dans un cas extrême, être appris et utilisé par un locuteur monolingue, qui n'a pas besoin de connaître systématiquement les deux codes qui sont à l'origine de la fusion. Pour illustrer des cas de *fused lects*, Auer donne pour exemples le Michif (étudié par Bakker, 1997), mélange de crie (*Cree*) et de français, utilisé par une collectivité indienne du Canada, ou encore plusieurs dialectes romanis d'Europe (mélange d'allemand et de romani par exemple)¹⁹¹.

Dans l'analyse quantitative que nous avons menée, nous avons d'ailleurs tenté de faire la distinction, pour les adaptations mixtes (c'est-à-dire les adaptations produites simultanément sur plusieurs strates), qui représentent 38% de la totalité des adaptations effectuées, entre des cas de *code-switching* et des cas de *code-mixing*. Ainsi, parmi ces adaptations multi-strates, 30% ont été étiquetées comme étant des exemples de CS, c'est-à-dire des cas d'adaptations complètes, 54% des exemples de CM, c'est-à-dire des cas d'adaptations partielles, et 16% des formes qui n'étaient attestées ni en arménien oriental, ni en arménien occidental. Il nous est apparu que les cas de CS demandaient moins d'efforts pour les locuteurs adaptants que les cas de CM, puisqu'ils sont repris presque comme des items figés, appartenant globalement à la variante opposée. Les différents constituants de ces unités paraissent indissociables. A l'inverse, dans des cas de CM, le locuteur adaptant, en reproduisant partiellement des items appartenant à la variante opposée, s'est réapproprié certaines caractéristiques de la variante-cible, ce qui lui demande manifestement un degré de compétence dans cette variante plus élevé, et ce, même si l'adaptation n'est pas complète¹⁹². Or, il est intéressant de constater que les cas de CM sont les plus fréquents dans nos données (parmi les adaptations mixtes).

Compared to CS, LM seems to require a higher bilingual competence [...]. On the continuum from CS to FL, the most balanced bilinguals are likely to be found here. (Auer, 1998: 10)

D'autre part, Auer (1998) ajoute deux phénomènes qui vont dans ce sens : un locuteur peut passer du CS au LM ou du LM aux FLs, mais le LM ne peut pas se développer en CS et les FLs ne peuvent se développer en LM. Il y a donc bien un sens sur ce *continuum*

¹⁹¹ Pour le cas du romani, voir Friedman (2001) et Duka (2001).

¹⁹² A propos de la différence de compétence requise pour le CS et le CM, voir Poplack (1980), Backus (1996) et Bentahila & Davies (1995).

proposé et il est lié aux compétences des locuteurs.

2. Systèmes en contact : le cas particulier des systèmes proches

Notre étude se propose d'enrichir les travaux menés sur les langues en contact. Nous avons tout d'abord tenu à montrer tout au long de notre recherche que le contact de langues était un phénomène qui n'existait pas dans l'absolu, mais qui était actualisé par l'intermédiaire des locuteurs. Nous pouvons dire que les langues sont en contact uniquement dans le cas où elles sont utilisées par les locuteurs qui eux-mêmes se trouvent en contact, dans une même situation de communication. Les systèmes linguistiques ne se retrouvent donc jamais en contact, ce sont les pratiques langagières des locuteurs, qui font un usage personnel du ou des systèmes qu'ils ont à disposition, qui se confrontent dans le même discours. Dans notre étude, nous sommes donc partie des systèmes linguistiques arméniens en les décrivant de manière contrastive, puis nous avons regardé l'usage qui en était fait en discours par des locuteurs, dont la caractéristique était qu'ils ne possédaient pas la même variante d'arménien.

Dans le domaine de la linguistique de contact, notre travail se distingue par le fait qu'il s'est intéressé au contact de systèmes proches¹⁹³. La grande différence entre l'étude de langues et de variétés de langue est le fait que les premières sont basées sur deux systèmes linguistiques distincts, alors que les secondes ont une base largement commune. Ce dernier cas de figure offre à la fois et paradoxalement plus de possibilités d'adaptations, c'est-à-dire que la proximité des systèmes propose des possibilités d'adaptations qui ne sont pas ou sont rarement prévues dans le cas de systèmes éloignés, mais nécessite par ailleurs moins d'adaptations. En effet, s'agissant de systèmes proches, une des particularités qui les distinguent encore des systèmes éloignés est le degré d'intercompréhension qui, dû à la base commune, semble relativement élevé, même si bien entendu, il reste difficile à évaluer réellement étant donné que là encore il ne peut dépendre uniquement des similitudes qui existent dans les systèmes, mais surtout des locuteurs et des compétences que ceux-ci ont dans leur variante d'origine et dans la variante-cible.

Le schéma que nous avons proposé dans le cadre théorique, en partant des études de Hamers & Blanc (1983), s'avère n'être qu'en partie valable dans le corpus étudié ici et nous suggérons de le reprendre et de le mettre à jour, pour résumer les différentes configurations auxquelles un locuteur peut avoir recours dans une telle situation de contact :

¹⁹³ Par rapport à ce que nous venons de dire, il faut ajouter une précision : nous nous sommes intéressée au contact de locuteurs qui ont des pratiques langagières issues de systèmes proches.

Variante source
Loc A : L_A
<i>Foreigner-talk</i>
Loc A : L_A aménagée, simplifiée, accessible à Loc B
<i>Broken-language</i>
Loc A : L_B minimale : quelques mots, quelques expressions (style lâché, télégraphique)
Code-mixing à dominante variante-source
Loc A : $L_A / (L_A L_B) / L_A / (L_A L_B) / L_A / \dots$
Code mixing à dominante variante cible
Loc A : $L_B / (L_B L_A) / L_B / (L_B L_A) / L_B / \dots$
Code-switching
Loc A : $L_A / L_B / L_A / L_B / L_A / \dots$
Variante-cible
Loc A : L_B

La configuration la plus fréquente dans nos données est de loin la première. En revanche, le *foreigner-talk* et le *broken-language* ne sont pas des configurations attestées. Les deux variantes ne sont pas assez distantes l'une de l'autre pour qu'on parle sa propre variante de façon simplifiée ou pour qu'en parlant la variante de l'autre, on parvienne à une sorte d'interlangue sommaire. Quant aux concepts de CM et de CS, ils pourraient être alternés si nous nous basions sur ce que nous venons de dire concernant la qualité des efforts fournis par les locuteurs adaptants. L'ordre conservé ici illustre juste la présence de plus en plus forte du code voisin. Enfin, comme nous l'avons déjà expliqué aussi, nous n'observons jamais le dernier cas de figure (locuteur basculant complètement dans la variante opposée)¹⁹⁴.

Par rapport aux systèmes non apparentés, la proximité des systèmes étudiés ici les rend mutuellement perméables, interpénétrables. Dans les travaux portant sur les langues en contact, les auteurs étudient de près les niveaux linguistiques sur lesquels les phénomènes de contact, tels que le CS, le CM ou l'emprunt, se manifestent. Ils semblent s'accorder sur le fait que le niveau lexical est le plus propice aux modifications langagières, c'est-à-dire que les lexèmes sont les unités les plus empruntables entre deux systèmes complètement différents. Ensuite, le système phonologique d'une langue paraît également relativement accessible (ceci dépendra bien sûr de la nature des langues qui sont en contact). A l'inverse, le niveau morphologique semble en général pour la plupart des auteurs, le niveau le moins ouvert aux emprunts¹⁹⁵.

Morphology and syntax are clearly the domains of linguistic structure least

¹⁹⁴ Nous n'avons pas inclus l'utilisation du français, qui serait identique même au sein d'une même variante.

susceptible to the influence of contact, and this statistical generalization is not vitiated by a few exceptional cases. On the other hand, lexicon is clearly the most readily borrowable element, and borrowing lexicon can lead to structural changes at every level of linguistic structure. [...] And phonology is very susceptible to change [...]. (Sankoff, 2002: 658)

Thomason & Kaufman (1988) ont proposé à ce propos une échelle d'« **empruntabilité** » allant dans ce sens, c'est-à-dire qu'ils ont essayé de classer, en fonction de la fréquence et de la qualité des contacts entre des locuteurs de codes différents, les strates linguistiques et les phénomènes qui en font partie, des plus « empruntables » d'une langue à une autre à ceux qui sont les moins susceptibles d'être empruntés. Bien entendu cette échelle est à utiliser avec prudence puisqu'elle est sujette elle-même à variation d'un point de vue externe selon, comme nous venons de le dire, le nombre de contacts et la pression sociologique qui peut naître de ces contacts, mais également d'un point de vue interne selon le lien de parenté ou de proximité typologique plus ou moins fort qui existe entre les deux langues en contact. Toujours est-il que si nous appliquons cette échelle à notre situation de contact de dialectes, il s'avère que certains éléments qui sont adaptés (donc empruntés partiellement ou totalement à la variante opposé) relèvent des niveaux 4 et 5 de l'échelle qui en prévoit 5, c'est-à-dire des niveaux pour lesquels l'empruntabilité est fortement contrainte et les emprunts difficiles à réaliser : il s'agit des différences de prononciation au niveau phonético-phonologique, mais également au niveau morphologique, des marques casuelles différentes, des deux morphèmes du présent (oriental et occidental), ou encore des deux morphèmes de l'article indéfini.

(4) Strong cultural pressure: moderate structural borrowing. Structure: Major structural features that cause relatively little typological change. Phonological borrowing at this stage includes introduction of new distinctive features in contrastive sets that are represented in native vocabulary, and perhaps loss of some contrasts [...]. In morphology, borrowed inflectional affixes and categories (e.g., new cases) will be added to native words, especially if there is a good typological fit in both category and ordering. (5) Very strong cultural pressure: heavy structural borrowing. Structure: Major structural features that cause significant typological disruption: [...] changes in word structure rules (e.g., adding prefixes in a language that was exclusively suffixing or a change from flexional toward agglutinative morphology) [...]. (Thomason & Kaufman, 1988: 75-76)

Weinreich (1953) explique que peu d'études ont décrit le transfert de morphèmes liés d'une langue à une autre, la littérature s'étant la plupart du temps focalisée sur le fonctionnement de ce type de morphèmes dans des systèmes unilingues (et fixes) et non dans des discours bilingues. Ceci étant dit, dans les langues européennes qui ont été étudiées, il a été montré que le transfert de morphèmes de type flexionnel était extrêmement rare. Il apparaît également que plus le morphème est lié (c'est-à-dire intégré), moins il aura de chance d'être transféré. Weinreich propose même un *continuum* pour ordonner les classes de morphèmes d'une langue ¹⁹⁶, des moins transférables aux

¹⁹⁵ Quant à la syntaxe, tout dépend là encore des deux langues en contact. Si la syntaxe est relativement identique d'un système à l'autre, ce niveau sera facilement empruntable. En revanche, si elle est complètement différente, elle se rapprochera du niveau morphologique, et sera tout comme lui, difficile à acquérir et réemployer.

plus transférables : il part du morphème flexionnel le plus lié, passe par les mots grammaticaux tels que les prépositions, déterminants et auxiliaires, pour arriver aux classes lexicales (noms, verbes, adjectifs, adverbes et interjections).

Ce *continuum* est relativisé dans le cas de systèmes proches. Ainsi, Weinreich ajoute qu'il semble plus fréquent que le transfert de morphèmes (même flexionnels) soit rendu possible entre des systèmes ayant de fortes similitudes structurelles, ce qui est le cas de l'arménien. Enfin, il contredit ce que d'autres, en disant que les adaptations morphologiques n'étaient pas possibles, ont affirmé de façon ferme. Il explique que le transfert de morphèmes de manière individuelle est tout à fait envisageable :

[...] a simple statement of the form “Morphologies can(not) be mixed” is premature at the present state of our knowledge. The transfer of a full grammatical paradigm, with its formant morphemes, from one language into another has apparently never been recorded. But the transfer of individual morphemes of all types is definitely possible under certain favorable structural conditions, such as preexisting similarity in patterns or the relatively unbound and invariant form of the morpheme. (Weinreich, 1953: 43-44)

Notre étude s'intéressant à des systèmes proches contredit ainsi plusieurs des prédictions de la « linguistique de contact » traditionnelle, la plus importante étant celle qui annonce pour des systèmes opposés une faible empruntabilité de la morphologie. Nos données ont permis de mettre en avant les dimensions linguistiques les plus touchées par les adaptations. Si nous regardons le nombre d'adaptations toutes strates linguistiques confondues, il s'avère qu'avec 57% d'adaptations tentées, le niveau phonétique est le niveau le plus exploité par les locuteurs étudiés. Ensuite, contre toute attente selon la linguistique de contact traditionnelle, le niveau morphologique représente 26% de la totalité des adaptations. Puis, 15% des adaptations sont produites au niveau lexical. Enfin, loin derrière, 2% seulement se manifestent au niveau syntaxique. Pour compléter ces données, il est intéressant de rapporter le taux de réussite qu'occupe chacun de ces types d'adaptations : 71% des adaptations tentées sont réussies (vs 12% sont partielles et 17% sont non réussies) parmi lesquelles 36% d'adaptations phonétiques, 19% d'adaptations morphologiques et 15% d'adaptations lexicales (0% d'adaptations syntaxiques). Tous ces chiffres montrent entre autres choses l'importance que prennent les adaptations morphologiques, qui sont par ailleurs très souvent réussies. L'existence et la fréquence de celles-ci sont des preuves supplémentaires de la proximité des systèmes arméniens. En effet, le fait que la morphologie soit empruntable, et si souvent empruntée, montre une certaine souplesse dans l'utilisation des deux systèmes. Ce qui permet de faciliter le recours aux adaptations est le fait que les règles de découpage morphologique sont presque toujours identiques entre les deux variantes. S'ils sont bien identifiés et délimités par les locuteurs adaptants, les morphèmes sont interchangeable (pour ceux qui sont sujets à variation)¹⁹⁷. Ainsi, la plupart du temps, ces locuteurs conservent une base nominale ou verbale commune et y accolent un morphème flexionnel spécifique à la

¹⁹⁶ Il s'est intéressé essentiellement aux langues indo-européennes.

¹⁹⁷ Ce qui peut augmenter l'empruntabilité de la morphologie en arménien, c'est peut-être la présence de morphèmes agglutinants (ce qui est le cas pour le nom vs le verbe) qui sont, par rapport aux morphèmes flexionnels, relativement autonomes.

variante opposée. Il est possible qu'il y ait un décalage entre ce qui se passe d'un point de vue descriptif et l'impression des locuteurs. En effet, nous n'avons pas vraiment de moyens de savoir si les locuteurs adaptants parviennent réellement à effectuer un découpage morphologique et à isoler et réemployer des morphèmes qu'ils attribuent à la variante-cible, ou bien si les unités sujettes à variation morphologique constituent pour eux des items indissociables, qui forment un tout. Après avoir été interrogés, certains semblent conscients de l'existence de certains morphèmes tels que –um ou g□, les deux morphèmes du présent (à ajouter à une base verbale), ainsi que certaines marques casuelles pour le nom ou le pronom, mais ces remarques sont très limitées, ce qui nous pousse à croire qu'à part pour ces cas emblématiques, ils ne perçoivent pas les distinctions et les limites morphologiques dans la plupart des items adaptés.

La base commune aux deux variantes ainsi que cette forte possibilité d'adaptations qu'offre la proximité des systèmes linguistiques étudiés permettent d'établir une sorte de **continuum dialectal** entre les deux systèmes. Nous nous sommes certes appuyée sur les deux standards arméniens, unités relativement stables (en tout cas plus stables que les dialectes) pour servir de base à la description des points communs et divergences des systèmes, mais nous avons pris en considération les variations dialectales présentes dans nos données, qui font partie des attestations réelles utilisées par les locuteurs en discours, sans qu'elles soient dictées par la situation. Ainsi, le glissement entre standard et dialecte est fin et souvent difficile à percevoir, ces deux systèmes étant constamment imbriqués. Les spécificités dialectales viennent tantôt remplacer les formes standards, tantôt les compléter. Pour toutes ces raisons, il ne peut y avoir de frontières strictes entre les deux systèmes arméniens. On passe d'un pôle à un autre en croisant un éventail de dialectes. C'est ce *continuum* dialectal qui permet une telle souplesse dans les possibilités d'adaptations, une telle perméabilité pour l'appropriation de certains phénomènes. Un tel glissement et une telle perméabilité ne seraient en aucun cas envisageables dans le cas de langues non apparentées qui n'ont aucun élément en commun.

Un autre phénomène a trouvé quelques éléments de réponse dans notre étude : il s'agit du phénomène d'**intercompréhension** qui, comme nous l'avons montré dans le cadre théorique (Chapitre 3), n'est là encore pas évaluable en soi. En effet, il ne peut dépendre seulement de la distance entre les systèmes mis en contact : il est avant tout lié aux locuteurs et aux usages que font les locuteurs des systèmes qu'ils ont à leur disposition. En observant donc les pratiques langagières des locuteurs, nous avons eu une preuve supplémentaire que les systèmes qu'ils exploitaient étaient des systèmes proches. En effet, quel que soit son niveau de connaissance de la variante opposée (et quand bien même les adaptations ne sont pas présentes pour faciliter le travail de communication), l'étude de l'ensemble de nos données a montré que le locuteur comprend une grande partie du discours de son interlocuteur. Rappelons que sur les 56% de formes adaptables (dans le sous-corpus étudié), 26% sont effectivement adaptées par les locuteurs contre 74% qui ne le sont pas. C'est sur ce dernier pourcentage que nous basons l'intercompréhension. Ensuite, en analysant plus spécifiquement le profil de certains locuteurs, il apparaît clairement qu'il existe un lien fort entre le niveau de compétence dans la variante d'origine et le degré de compétence dans la variante-cible. Autrement dit, les données montrent que plus un locuteur est compétent dans sa propre variante, plus il sera en mesure de s'adapter et d'utiliser des éléments qu'il aura identifiés

comme appartenant à la variante-cible. Ainsi, une de nos hypothèses de départ (inspirée entre autres de Hamers & Blanc, 1983) portant sur l'**interdépendance linguistique** se trouve parfaitement vérifiée. A partir de là, nous sommes à même de proposer un *continuum* de compétence pour situer les locuteurs des plus monodialectaux aux plus bidialectaux (cf. p.442).

Qui alterne, qui s'adapte dans le cas de systèmes proches ?

Rappelons qu'une des autres caractéristiques du travail effectué ici qui le distingue une fois de plus des études classiques sur les langues en contact est le fait que tous les locuteurs observés sont en apparence monodialectaux. Il ne s'est pas agi d'évaluer de quelque façon que ce soit leur compétence de manière individuelle et isolée dans leur dialecte d'origine et dans le dialecte-cible, mais il était clair dès le départ que les locuteurs avaient une certaine compétence (différente les uns des autres en fonction de l'âge, du contact avec la variante...) dans la variante-source qui n'était en rien comparable à leurs éventuelles connaissances de la variante-cible. Il paraît certes extrêmement fréquent qu'il y ait, chez tout locuteur bilingue, un décalage dans la maîtrise des deux codes qu'il a à sa disposition, mais dans notre étude, ce décalage est bien plus marqué. Les nombreux travaux portant sur le bilinguisme ou la diglossie s'intéressent généralement à deux codes présents dans le quotidien des locuteurs mais ayant deux statuts distincts, soit établis par les institutions, soit contraints en partie par les locuteurs eux-mêmes. Ces statuts limitent et répartissent (dans l'idéal) l'usage des codes, et un des cas fréquemment étudié est par exemple celui dans lequel une langue est utilisée pour toutes les communications extérieures (langue du pays d'accueil) et l'autre langue est utilisée au sein de la communauté, entre des locuteurs de la même origine, voire au sein de la seule sphère familiale.

L'utilisation plus ou moins fréquente de phénomènes tels que l'alternance codique dépend bien entendu d'une série de facteurs spécifiques au contexte, à la situation de communication, ainsi qu'aux locuteurs en présence et aux compétences, capacités et motivations de chacun. La tendance, entre autre évoquée par Hoffman (1991), montre que dans une conversation de type informel entre des locuteurs bilingues qui entretiennent des relations familiales, proviennent du même milieu socio-économique et partagent la même éducation, l'utilisation du *code-switching* est fréquente. En revanche, dans une conversation à l'inverse formelle, entre des participants qui ont peu de choses en commun, l'utilisation du *code-switching* est évitée et on privilégie l'emploi d'un seul code :

[...] factors relating to prestige, language loyalty and formality influence the language behaviour in such a way as to concentrate the mind of the speaker on trying to approximate or keep to monolingual standards. (Hoffman, 1991: 113)

Autrement dit, il est possible que dans certains cas de situations bilingues, les locuteurs essaient de contrôler leur recours au *code-switching* et de diminuer sa fréquence d'utilisation. Certains d'entre eux ne sont pas particulièrement perturbés par l'utilisation d'une telle stratégie, d'autres en revanche rejettent complètement l'usage de cette forme hybride de codes, qui leur paraît impure, sortie de toutes normes et qui est employée,

selon eux, soit par paresse, soit par ignorance. Ce type de locuteurs est donc particulièrement intolérant à l'égard de ceux qui procèdent à des alternances.

Nos données contiennent une configuration bilingue par la présence du français (langue du pays d'accueil) et de l'arménien (langue commune aux locuteurs de la diaspora arménienne). Même si le lien des locuteurs avec le français a été tardif, il s'est établi sous forme d'apprentissage et/ou d'acquisition avec des contacts constants, indispensables et de toutes sortes avec la communauté d'accueil. Les enjeux étant complètement différents dans le cas de l'arménien, langue de diaspora, il en va tout autrement avec les dialectes arméniens. Les contacts entre les locuteurs de variantes différentes ont toujours été sporadiques, volontaires mais facultatifs. Il n'y a pas ce même caractère nécessaire et primordial de communiquer avec des interlocuteurs d'une autre variante pour vivre en diaspora. Les contacts permettent essentiellement d'entretenir le lien communautaire. Leur faible fréquence (toujours par rapport à des situations bilingues plus classiques) associée à la proximité des systèmes linguistiques mis en contact explique donc le fait que les locuteurs sont monodialectaux en profondeur et non bidialectaux mais qu'ils peuvent, de manière ponctuelle, apparaître comme bidialectaux en surface. Autrement dit, si au fil des rencontres, la base commune mise de côté, certains protagonistes arrivent à repérer, s'approprier et réutiliser certains traits caractéristiques de l'autre variante, alors nous pouvons dire qu'ils sont bidialectaux en surface, c'est-à-dire que dans un contexte particulier, ils activent les connaissances plus ou moins grandes qu'ils ont d'une variante avec laquelle ils ne sont que rarement en contact. Cela étant, même les locuteurs les plus compétents ne sont pas en mesure de basculer complètement dans l'usage unique de la variante opposée. Ils ont tous recours à l'alternance glossique ou au mélange de glosses. De plus, l'étude de nos données permet de mettre en valeur trois cas de figure possibles (répartis dans deux catégories distinctes) :

Sur la totalité des données enregistrées, la tendance générale montre qu'il est tout à fait possible que les locuteurs de sous-communautés différentes d'arménien emploient chacun leur variante d'origine. Chaque locuteur conserve donc son propre dialecte, les interactions ne s'en trouvent pas pour autant altérées et l'intercompréhension n'en est que peu affectée. Ceci peut être expliqué par les points communs que possèdent les codes qui sont issus de la même langue, mais également par les connaissances qu'ont les différents protagonistes de la variante opposée (sans nécessairement la parler).

Dans certains cas, il est possible de voir apparaître un certain nombre d'adaptations à la variante-cible. Les locuteurs ont alors recours à l'alternance codique et au mélange des deux codes qu'ils ont à leur disposition et qu'ils maîtrisent chacun à différents niveaux. D'après l'histoire de la diaspora arménienne établie en France et ses différentes vagues de migration (Mouradian 1995, Ter Minassian 1995, Donabédian 2001), rappelons que les Arméniens parlant la variante occidentale sont plus nombreux et sont implantés depuis plus longtemps que ceux maîtrisant la variante orientale. Au niveau macrologique, on s'attendait donc à ce que les locuteurs d'arménien oriental, identifiés alors comme une sous-communauté dominée, fassent

plus d'efforts pour parler l'arménien occidental plutôt que l'inverse (ces efforts consistant bien entendu presque toujours en une adaptation partielle et non totale, avec le recours au mélange de glosses ou à l'alternance glossique). En cherchant à connaître l'orientation prise par les adaptations, nous avons vu apparaître trois possibilités :

3. i. La plupart du temps dans nos corpus et pour différentes raisons (supériorité numérique, maîtrise...), une des deux variantes prend le statut de code dominant et est utilisée par tous les locuteurs, c'est-à-dire aussi bien par les locuteurs dont c'est le dialecte d'origine, que par les locuteurs dont c'est le dialecte-cible. Il s'agit de la variante occidentale. Les adaptations sont donc qualifiées d'unilatérales, c'est-à-dire qu'elles ne se font que par le groupe de locuteurs d'arménien oriental à destination du groupe de locuteurs d'arménien occidental. Les locuteurs d'arménien oriental sont effectivement ceux qui s'en servent le plus (qu'elles soient réussies ou non) en employant ce qu'ils connaissent de la variante opposée, ce qui pourrait abonder dans le sens des contraintes socio-historiques générales exposées.
- ii. Dans d'autres cas plus rares, il arrive que les deux groupes de locuteurs en présence s'adaptent mutuellement soit de façon alternative, soit de façon simultanée et nous parlons dans ce dernier cas de crossing, ou croisement des deux variantes. Il se produit alors des adaptations bilatérales (successives ou croisées), c'est-à-dire que chaque locuteur d'une variante fait un effort pour utiliser la variante opposée, si bien qu'en discours, la domination socio-historique d'une variante sur l'autre tend à s'effacer.

La cohabitation effective de ces trois cas de figure montre qu'il serait trop réducteur de vouloir définir une situation de contact de dialectes (et de langues) uniquement à partir de contraintes socio-historiques générales (niveau macrologique), et qu'il est nécessaire de la compléter en s'appuyant sur l'étude des multiples phénomènes qui peuvent apparaître au niveau micrologique. Les contraintes apportées par les systèmes linguistiques, ainsi que l'attitude et l'expérience des différents locuteurs qui entrent en contact ont montré que la répartition n'était pas aussi unilatérale que ce qu'une vision déterministe des contraintes socio-historiques laissait entrevoir.

L'originalité de cette situation de contact de dialectes réside dans le fait que l'utilisation du *code-switching* (CS) ou du *code-mixing* (CM) est non seulement tolérée mais également appréciée des locuteurs. En effet, à l'inverse des cas classiques étudiés, les locuteurs n'ont pas de code commun à employer lorsqu'ils se trouvent réunis dans une même situation de communication, étant à la base tous monodialectaux, et ils n'ont pas non plus les compétences suffisantes pour utiliser entièrement le code opposé. Donc pour maximiser l'intercompréhension et pour montrer leur motivation à leurs interlocuteurs, certains participants utilisent du mieux possible, ponctuellement, des éléments appartenant à la variante opposée.

Dans les cas classiques d'alternance ou de mélange de codes, nous ne pouvons véritablement parler de stratégies puisqu'il apparaît que l'utilisation de ces phénomènes

est certes la plupart du temps consciente, mais pas nécessairement volontaire. Dans notre cas particulier, l'utilisation de ces mêmes phénomènes est **volontaire** et **stratégique**, certains locuteurs étant persuadés que s'ils s'en servaient moins ou ne s'en servaient pas, leurs interlocuteurs ne les comprendraient pas. Ce qui montre bien un décalage entre la perception du système, c'est-à-dire les représentations langagières des locuteurs, et la réalité du système en lui-même.

Il apparaît qu'en plus d'être acceptées et estimées, ces stratégies sont aussi réparties différemment selon les situations : elles semblent plus abondantes dans les situations formelles (que les adaptations soient unilatérales ou bilatérales) que dans les situations informelles ou déséquilibrées numériquement, où justement, les locuteurs ressentent moins le besoin de faire des efforts.

Notre travail nous a permis d'illustrer une différence majeure concernant le recours aux phénomènes de *code-switching* ou de *code-mixing* dans des situations de bilinguisme par rapport à la situation présentée ici. Dans le premier cas de figure, le recours à de tels phénomènes correspond au respect du principe d'économie ou de la loi du moindre effort qui suggèrent que les locuteurs utilisent en alternance ou de façon mêlée, les éléments des codes qui leur sont le plus facilement et rapidement accessibles, même si l'utilisation de ces phénomènes est mal perçue par certains locuteurs. Dans le second cas analysé dans ce travail, le principe d'économie est mis de côté en faveur des règles de politesse et de respect de l'autre, qui demandent un investissement important et donc plus d'efforts de production, puisque le locuteur essaye d'utiliser un code qu'il maîtrise peu. Le locuteur produit donc volontairement, même si cela reste ponctuel, des formes appartenant à la variante opposée.

Enfin, en plus de certaines contraintes externes, il faut tenir compte des contraintes internes, qu'elles soient propres aux systèmes placés en contact ou aux locuteurs qui les utilisent. Comme l'évoquent Bourhis et al. (2000), dans une communication multilingue, les choix de codes sont influencés par trois facteurs importants que nous avons tentés de mettre en valeur et d'articuler ensemble tout au long de notre travail :

- la compétence linguistique,
- le désir d'augmenter l'efficacité de la communication,
- les exigences normatives de la situation.

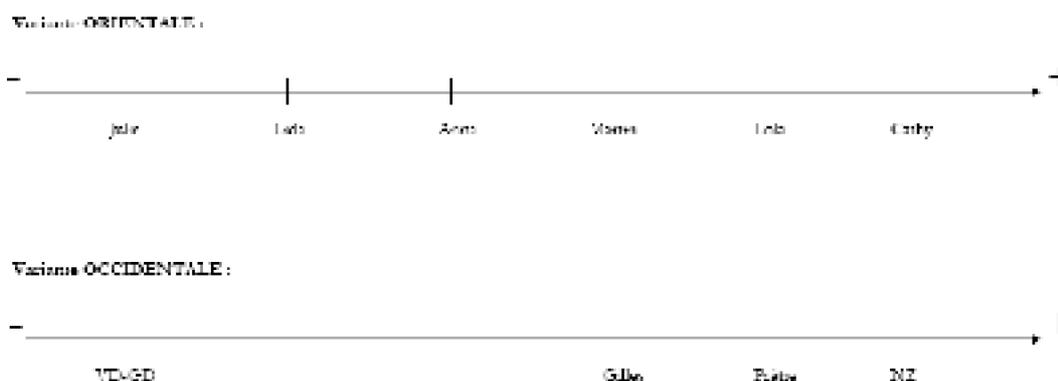
Les deux premiers facteurs sont indissociables. La compétence linguistique est ici double puisqu'elle prend en compte la compétence du locuteur ainsi que celle qu'il suppose à son interlocuteur.

Pour terminer, après avoir placé les locuteurs présents dans nos transcriptions sur des axes reflétant leurs compétences dans leurs variantes d'origine, nous avons finalement tenté de tous les regrouper sur un seul et même axe. Le but n'a pas été de juger de leurs compétences dans l'absolu, mais d'en rendre compte en contexte, les uns par rapport aux autres, à l'aide de l'observation de leurs pratiques langagières dans les données empiriques dont nous disposons. Nous avons donc constitué un double *continuum* que nous présentons ci-après, les deux extrémités représentant les locuteurs les plus monodialectaux dans leurs variantes respectives et le centre du *continuum*

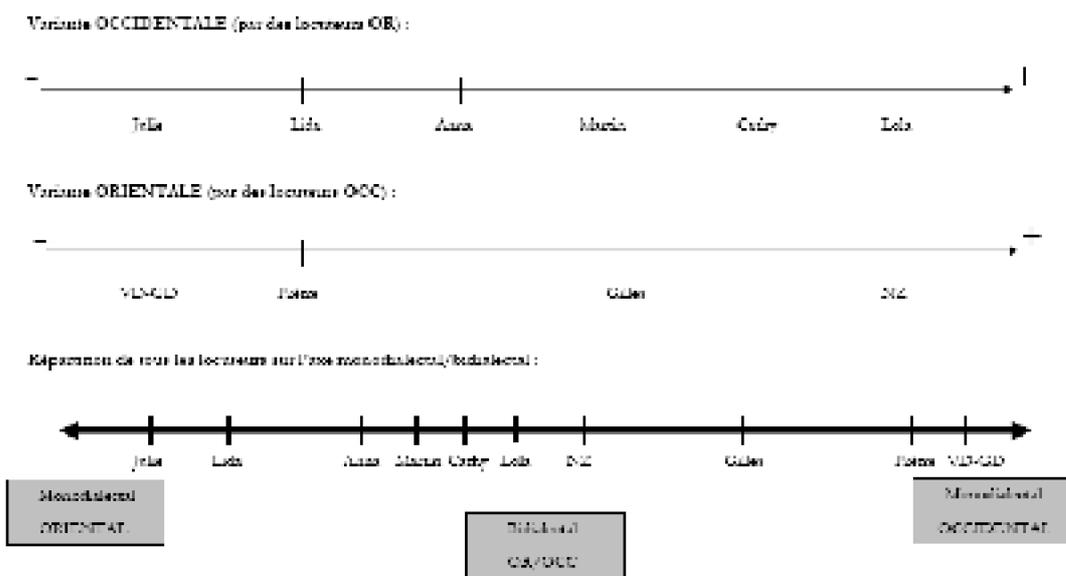
rassemblant les locuteurs qui sont parvenus à déployer une compétence bidialectale situationnelle.

A l'aide de ce schéma, nous constatons bien, comme nous l'avons précédemment mentionné, que les locuteurs les plus bidialectaux sont ceux qui maîtrisent le mieux leur variante d'origine. Les échelles sont relativement ressemblantes. La seule exception à ce phénomène est le cas du prêtre et il mérite d'être souligné. L'utilisation qu'il fait du système semble totalement hermétique à toute influence orientale, ce qui peut notamment s'expliquer par le côté normatif qu'il a conservé malgré (ou à cause de) ses fonctions qui le mettent en contact avec des croyants des deux sous-communautés arméniennes depuis presque trente ans. En cela, il se distingue de NZ (évêque de l'église arménienne). Une fois de plus, ce schéma nous permet de rendre compte de l'importance des facteurs individuels. Il serait probablement totalement différent avec des locuteurs ayant des origines et des profils différents.

Degré de maîtrise de son propre dialecte :



Degré de maîtrise du dialecte opposé :



3. L'adaptation dans l'interaction de systèmes proches : perception de l'altérité et métalangage

Il nous a paru important de confronter les données authentiques recueillies et observées avec les impressions et donc les représentations langagières des locuteurs. Pour ce faire, nous avons complété les enregistrements du corpus par quelques entretiens informels.

La constitution d'une grammaire contrastive des éléments les plus attestés en discours des deux variantes d'arménien nous a donné les outils nécessaires pour mener à bien une étude quantitative complète de nos données. Tout au long de cette analyse et de son interprétation, nous avons tenu compte du décalage qui pouvait exister entre un système linguistique abstrait et nécessairement figé pour être exploitable et des formes

actualisées en discours, appartenant aux locuteurs les produisant et spécifiques à la situation de communication établie. Les spécificités dialectales des locuteurs, qui ne sont pas prévues dans la grammaire contrastive, nous ont d'ailleurs permis maintes fois de relativiser et d'aménager l'utilisation d'une telle grammaire. Celle-ci aura donc uniquement servi de référence ajustable pour tous les morphèmes relevés dans le corpus et qui nécessitaient une identification. Les cas ambigus, de flottements entre les deux systèmes ou de variations dialectales, ont systématiquement été traités à part.

Cette étude statistique nous a permis de comprendre comment fonctionnaient les adaptations dans une situation de contact particulière. En débutant un tel travail, nous avons cherché à savoir si, en fonction de certaines contraintes amenées par les systèmes linguistiques, des contraintes externes d'ordre socio-historique et enfin en tenant compte des impressions préalables des locuteurs, il était possible d'envisager un sens dans les adaptations, c'est-à-dire s'il était possible de dire qu'un groupe de locuteurs s'adaptait massivement plus qu'un autre. En l'occurrence, nous avons voulu savoir, d'après toutes les contraintes posées, si les adaptations par des locuteurs OR à la variante occidentale étaient aussi systématiques que prévues. Avant de répondre à cette question, nous avons traité les données de manière globale, puis par variante et par locuteur. Dans le sous-corpus étudié de manière fine, le premier résultat qui est apparu concerne le nombre d'items adaptés, toutes variantes confondues. Parmi les items adaptables (56% de la totalité des items), nous avons constaté que seulement 26% d'entre eux (161 items sur 605) étaient exploités par les locuteurs et donc effectivement adaptés. Par rapport aux possibilités de départ, ce pourcentage n'est pas très élevé, ce qui montrerait non pas une proximité relative des systèmes linguistiques que nous avons démontrée par ailleurs, mais la perception de cette proximité relative des systèmes linguistiques de la part des locuteurs qui s'aventurent peu sur un terrain qui leur est moins connu que leur terrain d'origine.

Le caractère divergent de ces manifestations linguistiques se voit donc renforcé par le fait qu'il existe un décalage certain entre la réalité linguistique décrite et les perceptions et représentations qu'en ont les locuteurs qui s'en servent. Mais nous avons vu que cet écart entre les deux variantes diminue considérablement si nous neutralisons les différences phonétiques.

Pour en revenir à la question initiale, même si, dans le sous-corpus étudié de manière fine et dans la totalité des données enregistrées, il s'avère que les adaptations produites par les locuteurs OR sont bien plus nombreuses que celles produites par les locuteurs OCC, il ne paraît pas pertinent d'affirmer pour autant qu'il existe une orientation dans les adaptations. Dans tous les cas, ce ne sont pas les différents types de contraintes décrites précédemment qui, à elles seules, permettent d'affirmer un tel phénomène. Si tel avait été le cas, ceci aurait introduit une systématité dans les données, à savoir que tous les locuteurs OR ayant la même origine et la même histoire seraient à même de produire des adaptations lorsqu'ils sont en face de locuteurs OCC, et d'autre part, que tous les locuteurs OCC en contact avec eux, n'auraient pas à produire d'adaptations. Or il apparaît que ces deux contraintes sont contredites puisqu'à la fois tous les locuteurs OR (au moins ceux apparaissant dans nos données) issus de la même vague de migration ne s'adaptent pas, et tous les locuteurs OCC n'utilisent pas uniquement leur propre système

pour communiquer avec eux. Les facteurs internes (systèmes linguistiques) et les facteurs externes préétablis (contraintes socio-historiques et représentations des locuteurs) posent donc certaines limites qui sont remaniées *in vivo* dans les pratiques langagières des locuteurs. Même si les données confirment le fait que la plupart des adaptations proviennent des locuteurs OR, les seules contraintes internes et externes ne peuvent suffire à expliquer cette tendance.

L'ensemble de ces analyses nous a enfin permis de voir comment se comportait chacun des locuteurs enregistrés, lorsqu'il se trouvait en situation de contact. Il est apparu que les adaptations produites par ceux qui en ont les moyens reflètent un cas particulier d'activité métalinguistique. Toute personne qui utilise « la langue pour parler de la langue » sait faire un usage métalinguistique de sa langue. Avec les adaptations, le locuteur utilise la langue de l'autre pour lui montrer, entre autres choses, qu'il peut la parler.

Le métalangage a largement été étudié entre autres par Rey-Debove (1978, 1997). Comme le précise Perrault (2006), le métalangage sous sa forme « spécifique » (vs générale), c'est-à-dire à visée scientifique, peut se réaliser sous trois formes : en discours sur le langage et les langues (observé en philosophie du langage ou en linguistique), en discours sur une langue en particulier (métalangage A sur une langue B, observé dans l'enseignement de langues secondes) et en discours réflexif (métalangage A sur la langue A).

Dans nos données, nous n'avons pas relevé de segments de discours qui soient vraiment à caractère métalinguistique, comme il est fréquent d'en trouver dans la littérature, dans des cas de communication étrangère exolingue. En revanche, nous avons repéré un usage métalinguistique implicite lorsque les locuteurs produisent des adaptations à la variante-cible. Autrement dit, ils ont repéré dans le système opposé les équivalents de certaines formes présentes dans leur propre système et montrent qu'ils peuvent les réemployer. Que ce soit au niveau phonétique, morphologique ou lexical, ils ont identifié certaines unités et ont saisi les différences de fonctionnement entre les deux variantes d'arménien, puisqu'il leur arrive de se servir de ces formes appartenant au dialecte voisin, pour exprimer une même signification. Par exemple, l'utilisation du morphème du présent, qui est totalement différent en arménien oriental (-um) et en arménien occidental (g□), est une adaptation relativement fréquente aussi bien chez les locuteurs OR que les locuteurs OCC. Ils ont donc adopté volontairement une unité faisant partie du système opposé : ils ont repéré que le sens était identique à celui attesté dans leur système, ont étiqueté la nouvelle forme à laquelle ils ont recours quand ils sont en contact avec des locuteurs de l'autre variante, et ils tentent de s'en servir dès que possible.

En ayant recours aux adaptations, le locuteur montre implicitement à son interlocuteur et de façon volontaire qu'il a conscience de la différence de variantes entre eux deux : il sait que son interlocuteur parle une autre variante que lui et en produisant des adaptations, il lui lance des signaux pour lui signifier qu'il a conscience de cette différence et qu'il la maîtrise dans une certaine mesure, selon ses compétences. C'est en cela qu'en faisant des adaptations, il produit un discours implicitement métalinguistique.

En étudiant alors en détail le contenu de ce discours métalinguistique, nous avons constaté deux phénomènes tout à fait intéressants :

- Tout d'abord, il s'est avéré par exemple aux niveaux morphologique et lexical, que les locuteurs adaptants avaient le plus souvent recours à des formes dont le degré de distance entre les deux variantes était le plus élevé (notées 5/5 ou 3/3). Ce qui a le mérite de contredire une hypothèse de départ importante prédisant que plus les différences entre les systèmes étaient grandes, plus les difficultés d'emploi et de réappropriation de formes de ce type seraient importantes et moins les locuteurs seraient capables de les employer. Il apparaît au contraire que les locuteurs adaptants ont intégré dans leur système étendu des formes « emblématiques », c'est-à-dire des formes qui, par leurs différences, sont représentatives de la variante opposée. Elles sont finalement plus faciles à repérer parce que moins ambiguës, surtout si elles n'existent pas (en tout cas avec le même sens) dans la variante d'origine. Ainsi, par une « simple » procédure de substitution, lorsque le locuteur se trouve dans une interaction bidialectale, et à partir du moment où il a intégré une forme emblématique dans son système (c'est-à-dire qu'il se sent suffisamment à l'aise avec cette forme), il peut utiliser cette forme qui est l'équivalent dialectal du terme ou du morphème qu'il a pour habitude d'utiliser dans une interaction monodialectale.
- Ensuite, nous avons observé par moments un décalage dans l'utilisation de ces formes emblématiques. En effet, dans certains cas, ces formes réappropriées par les locuteurs adaptants ne correspondent pas toujours aux formes réellement utilisées par les participants dont c'est la variante-source. Ce phénomène illustrerait un cas de mauvaise analogie ou d'**hypercorrectisme** par imitation, les locuteurs adaptants pensant utiliser des formes standards et typiques qu'ils auraient entendues dans certains contextes et donc repérées, et qui sont en fait des formes idiolectales, dialectales ou populaires. Autrement dit, ces formes existent bien dans la variante-cible, mais elles sont quelque peu marginales ou en tout cas possèdent un équivalent standard qui parfois est le même que celui présent dans la variante-source, ce qui peut d'ailleurs expliquer la confusion de ces locuteurs adaptants. Il leur est là encore plus facile d'identifier et d'intégrer des usages complètement différents de leurs propres usages. Ils sont plus sensibles à la différence qu'aux nuances trop subtiles que les systèmes affichent. Par exemple, NZ locuteur OCC, dans le peu d'adaptations qu'il fait, semble être capable de produire des particularités dialectales orientales. Ainsi, il utilise le a vs e pour le verbe *être*, ou vonts pour *comment* dans l'expression « comment vas-tu ? » : vonts es, au lieu de **intapes es**. Cette deuxième expression est une expression effectivement attestée en arménien oriental mais il s'agit d'une spécificité du dialecte oriental d'Arménie. Dans les deux cas, NZ utilise des spécificités dialectales orientales qui ont chacune leur équivalent standard en oriental qui, lui, est identique à la forme unique en occidental. Et c'est peut-être bien cette similitude qui porte à confusion dans l'esprit du locuteur adaptant, celui-ci cherchant à tout prix un item différent du sien. Du côté des locuteurs OR, le même phénomène est observé par exemple avec certaines expressions

emblématiques, comme « ben oui » □ de ha, ou un morphème de TAM -el au lieu de -er. Ce dernier cas est intéressant parce qu'il montre une parfaite inversion entre les deux systèmes arméniens. La seconde forme □er est identifiée chez les locuteurs OR d'Iran comme étant une forme faisant partie de leur dialecte (il s'agit donc d'une spécificité dialectale). Aussi, lorsqu'ils s'adaptent, ils utilisent l'équivalent standard de leur variante -el, qui n'est pas le standard dans la variante occidentale. Ils n'ont pas réalisé que, pour ce morphème, leur spécificité dialectale correspondait au standard occidental (-er).

Mis à part le cas de figure particulier de NZ qui s'adapte involontairement à certaines spécificités dialectales orientales, ces exemples ont le mérite de confirmer une autre des hypothèses suggérées dans notre travail. Nous avons suggéré qu'un locuteur aurait plutôt tendance à s'adapter au standard représentant la famille dialectale opposée qu'à un des dialectes. Nous en avons eu la confirmation à plusieurs reprises dans nos données. Par exemple, les locuteurs OR, qui sont ceux qui produisent de loin le plus d'adaptations (donc ceux qui seraient le plus exposés), ne font jamais usage de certaines spécificités dialectales occidentales. Par exemple, ils n'utilisent jamais le gor¹⁹⁸ (morphème du progressif) typiquement occidental ou des emprunts lexicaux au turc (i□te, etc.). Par conséquent, les adaptants cherchent ce que le standard opposé a de plus différent, mais ne vont pas (ou alors ils le font involontairement) jusqu'à utiliser des formes qu'ils auraient identifiées comme typiquement dialectales.

Ceci illustre un décalage certain dont sont victimes les locuteurs adaptants et que ne connaissent pas les locuteurs non-adaptants. Tous les locuteurs OR que nous avons interrogés (même au-delà du corpus) s'accordent pour dire que, face à des locuteurs OCC, s'ils ne s'adaptaient pas, ils ne seraient pas compris. Or nos données ont l'avantage de montrer que les adaptations sont loin d'être aussi systématiques que ce que pensent les locuteurs OR, et qu'en plus, sans adaptation, l'intercompréhension est réelle. L'insécurité linguistique dont semblent victimes ces locuteurs OR remonte d'un point de vue historique à leur arrivée en France, en tant que nouveaux diasporiques. Ils nous racontent que lors de leurs premiers contacts et pendant de nombreuses années, les premiers membres OCC de la diaspora leur signifiaient de manière explicite qu'ils ne comprenaient pas le dialecte (celui d'Iran) qu'ils utilisaient. Il apparaît donc que leur insécurité linguistique remonterait à leur arrivée en France et serait liée directement à la perception des locuteurs OCC (de troisième et quatrième générations). Ces derniers se sont probablement sentis menacés par l'arrivée d'un dialecte qu'ils pensaient ne pas comprendre et ils ont ainsi pu rejeter leur propre insécurité linguistique sur les nouveaux arrivants, au lieu de se remettre en question ou de se rendre plus accessibles. Ce rejet peut s'expliquer par le fait que les locuteurs OCC issus de cette première vague de migration étaient par ailleurs en conflit identitaire. Le français prenant le dessus sur leur langue maternelle, certains n'ont pas hésité, pour accélérer leur intégration dans le pays d'accueil, à ne plus se servir de l'arménien occidental. C'est pourquoi il est possible qu'un contact d'une autre nature avec un dialecte fraîchement arrivé les ait inquiétés : ce nouveau contact les a confrontés à leurs propres représentations langagières et a révélé

¹⁹⁸ A ce propos, voir Donabédian (2001b).

des préoccupations autres. Les locuteurs OR se sont donc retrouvés en position de devoir gérer leurs propres représentations langagières, mais également et de façon involontaire et indirecte, les représentations langagières et conflits identitaires de leurs interlocuteurs OCC. Les contraintes socio-historiques apportent donc un élément de réponse pour expliquer le comportement de certains participants, mais n'expliquent pas ce qui se passe réellement à un niveau plus micrologique, au sein des interactions. Le décalage est donc incontestable entre les représentations langagières des uns (OR, pensant ne pas être compris) et des autres (OCC, pensant ne pas comprendre) et la réalité d'une situation de contact dans laquelle les adaptations sont peu nombreuses et l'intercompréhension sans grand danger. Ces représentations langagières, prenant largement le dessus sur la situation réelle, ont entraîné le recours fréquent au français dans les interactions entre ces types particuliers de locuteurs, considéré alors comme une langue de compromis.

Le cas de NZ, locuteur OCC qui produit quelques adaptations, est à traiter à part, puisque de par ses fonctions religieuses, il a un statut tout à fait particulier, dont nous avons largement discuté au fil de notre travail. Ses qualités intellectuelles ainsi que ses contacts constants avec les différentes communautés arméniennes (celles de la diaspora et celle d'Arménie) lui ont offert une sensibilité certaine à d'autres dialectes. Quant à Gilles, autre locuteur OCC, ses adaptations (non enregistrées dans notre corpus) sont expliquées par sa situation personnelle (contact quotidien avec son épouse OR).

4. Mécanismes conversationnels : de l'adaptation à la négociation ?

La mise en contact des pratiques langagières des locuteurs au sein d'une conversation est apparue comme le meilleur moyen pour rendre compte des interactions qui se manifestaient entre les différents types de contraintes. C'est de cette manière que nous avons pu observer dans quelles conditions les locuteurs avaient recours aux adaptations, quels étaient les facteurs propres à la situation de communication qui pouvaient expliquer l'utilisation de tels phénomènes et quels étaient les éléments linguistiques qui se prêtaient à adaptation.

A partir de là, il nous a alors paru important d'exploiter jusqu'au niveau le plus fin ce qu'offrait, en tant que ressource, le discours-en-interaction. C'est par ce biais-là que nous avons pu comprendre à un niveau plus micrologique ce qui pouvait expliquer le recours aux adaptations. En effectuant une analyse linéaire d'un sous-corpus riche en adaptations, nous sommes parvenue à dégager plusieurs catégories de phénomènes. La littérature portant sur l'étude des phénomènes de changements de codes tels que le *code-switching*, le *code-mixing*, l'emprunt et bien d'autres encore est extrêmement riche, et nous avons tenté d'en présenter les courants les plus importants. Parmi eux, les tentatives de recensement et de classifications des phénomènes attestés dans les situations de plurilinguisme en général ou de contacts de langues en particulier ont été multiples et dans la mesure du possible, nous en avons repris certaines à notre actif, tout

en faisant le choix de nous appuyer sur les spécificités de notre objet de recherche. Nous nous sommes donc volontairement détachée d'une typologie pré-construite pour aller recueillir en contexte les fonctions conversationnelles possibles des adaptations particulières à la situation de contact étudiée. En analysant en détail le sous-corpus, aussi bien au niveau des actes de langage que de la combinaison de ceux-ci dans des unités de rang supérieur tels que les échanges ou les séquences, nous avons réussi à mettre en avant certains rôles que pouvaient endosser les adaptations. Celles-ci sont apparues comme de véritables ressources mobilisées par les différents participants dans le déroulement de l'interaction et leur utilisation est significative à deux niveaux principalement :

- au niveau **fonctionnel**, qui assure le bon fonctionnement de la communication et marque l'organisation et la construction de l'interaction. Les adaptations permettent de mettre en place le format participatif, de gérer les tours de parole ; elles peuvent ainsi servir à la désignation ou à la ratification d'un interlocuteur. Elles contribuent également à la construction (seul et avec l'autre) et à l'enchaînement des tours de parole et des échanges, dans des cas de reprise en écho, de discours rapporté, et de co-construction ;
- au niveau **relationnel**, qui s'intéresse à la construction de la relation entre les participants et que nous avons limité au **face-work** (Goffman). A ce niveau-là, nous retrouvons des adaptations qui, marquant un choix de code dans l'interaction, endossent les rôles de **relationèmes**, c'est-à-dire qu'elles servent d'indicateurs de relation horizontale (axe proximité/distance), ou les rôles de **taxèmes**, c'est-à-dire qu'elles servent d'indicateurs de relation verticale (position haute/basse). Dans les exemples étudiés dans le sous-corpus, les adaptations servent essentiellement à modifier les distances horizontale et verticale. Les locuteurs qui y ont recours souhaitent se rapprocher de leurs interlocuteurs de dialecte différent et essaient d'accéder à la variété qu'ils considèrent comme prestigieuse ou au contraire comme plus populaire. Les adaptations ont par ailleurs été étudiées avec les actes de langage qu'elles accompagnaient ou dont elles faisaient partie. Il a alors été noté qu'elles pouvaient prendre le rôle, dans le travail de gestion des faces, d'**adoucisseurs** de *Face Threatening Acts* (FTAs), par exemple dans des cas observés de critique, de désaccord ou d'ordre ou bien de **renforçateurs** de *Face Flattering Acts* (FFAs), les pendants positifs des actes « menaçants ». Ce cas de figure a été relevé dans des exemples de compliment, de remerciement ou d'offre. Enfin, une dissymétrie de fonctionnement a été remarquée dans l'étude particulière de la paire « demande (question et requête) / réponse ». Nous avons constaté que la plupart du temps, entre deux locuteurs de dialectes différents, une demande sans adaptation recevait une réponse avec adaptation et parallèlement, une demande avec adaptation recevait une réponse sans adaptation (les cas de *crossing* sont extrêmement rares).

Cette étude longitudinale n'aurait pu être complète sans l'analyse des non-adaptations. Les fonctions qu'elles prennent apparaissent là encore dans les deux niveaux sur lesquels nous nous sommes focalisée :

- au niveau **fonctionnel**, les locuteurs n'ont pas recours aux adaptations dans différents cas : lorsque dans un échange, ils partagent la même variante d'origine que leurs interlocuteurs ; dans des cas de prises de parole ou de changements de thèmes initiés par eux ; lorsqu'un ralliement dialectal a déjà été produit (par exemple, dans le cas de la paire d'actes de langage « demande/réponse » évoquée précédemment), rendant une adaptation non nécessaire (sinon, il se produit des cas de *crossing*, ou croisements des deux variantes). Dans la construction de l'interaction, les non-adaptations se manifestent également dans des cas de reprise en écho ou lors d'activités particulières (ex : récit religieux) qui rendent improbable l'utilisation d'une autre variante que la variante d'origine ;
- au niveau **relationnel**, tout comme les adaptations, les non-adaptations jouent un rôle dans le travail de gestion des faces entre les participants. Elles peuvent par exemple servir de **marqueurs** de relation verticale ou horizontale, auquel cas le locuteur s'en sert pour marquer volontairement une distance ou pour endosser un rôle particulier (par exemple, le maître NZ face à son élève Julie). Enfin, elles peuvent également prendre une valeur de **minimisateurs** de FFAs/FTAs : les non-adaptations minimisent le FTA que le locuteur s'auto-produit lorsqu'il émet un FFA à l'égard de son interlocuteur. Ces exemples ont été observés dans des cas de compliment ou d'offre sans adaptation, où l'on passe d'un double cadeau verbal (s'il y a adaptations) à un simple cadeau verbal (l'acte de langage en lui-même).

Les adaptations et les non-adaptations, telles que nous les avons envisagées, viennent donc particulièrement enrichir les travaux portant sur les stratégies de politesse. Enfin, il pourrait être intéressant de décrire, lors de nouvelles analyses, si les adaptations peuvent incarner un type de mécanismes négociatifs qui apparaîtrait quand un différend se présenterait entre les interlocuteurs :

[...] on appellera « négociation conversationnelle » tout processus interactionnel susceptible d'apparaître dès lors qu'un différend surgit entre les interactants concernant tel ou tel aspect du fonctionnement de l'interaction, et ayant pour finalité de résorber ce différend afin de permettre la poursuite de l'échange. (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 103)

Comme l'indique et le développe Kerbrat-Orecchioni (2005), les négociations peuvent ainsi porter sur les aspects organisationnels de l'interaction (tours de parole, ouverture et clôture de l'interaction, structuration des échanges), sur le contenu même de l'interaction (thèmes abordés, opinions...) ou encore sur la relation interpersonnelle. Quand bien même l'analyste parvient à dissocier le fonctionnement des négociations dans ces différents niveaux, les corpus les rendent généralement inséparables, et nous nous trouvons confrontée à ce que Kerbrat-Orecchioni (2005) appelle un « écheveau de négociations entremêlées ». Parmi celles-ci, nous nous sommes uniquement focalisée sur les adaptations qui sont un mode de négociations conversationnelles reflétant un des aspects organisationnels de l'interaction, puisqu'il s'agit pour les locuteurs de choisir le ou les codes de l'interaction. Dans les situations de contact couramment étudiées, selon que les participants en présence partagent ou non la même langue maternelle, différents choix de codes sont attestés partant de la conservation du code d'origine par chacun des

locuteurs jusqu'à l'utilisation du code de l'autre, en passant par des stades intermédiaires de mélange des deux codes (créé ou attesté) à l'utilisation d'un troisième code (langue de compromis). Nos données et l'analyse que nous en avons faite se sont proposé d'illustrer chacune de ces configurations (même si, dans notre étude, une trop faible place a été accordée au français). En partant d'une situation de contact bien particulière, nous avons donc essayé de savoir quels étaient les codes utilisés par les locuteurs, quels éléments de ces codes étaient sujets à adaptation et enfin, comment et pourquoi les locuteurs les adaptaient. Les exemples étudiés ici ne contenaient pas vraiment de négociations portant sur la glosse choisie ou sur les adaptations. Ces choix étaient acceptés de part et d'autre par les locuteurs. Nous avons même remarqué qu'en cas d'adaptation ratée, le récepteur ne reprenait pas son locuteur pour lui proposer l'item réellement attesté dans sa variante. Les choix de code inaboutis ne sont pas relevés, et encore moins stigmatisés et négociés.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons décrit et analysé une situation de contact de dialectes particulière qui se déroulait en contexte de diaspora. Le cadre historique nous a permis d'exposer le fonctionnement de la langue et d'apporter les premières informations sur les origines des différences dialectales et sur les raisons socio-historiques expliquant la naissance des deux familles dialectales. Le choix du cadre théorique nous a ensuite permis de nous situer dans une littérature sociolinguistique extrêmement riche et de pouvoir poser les premières hypothèses sur notre objet d'étude, permettant de mettre en valeur les différents phénomènes qui peuvent apparaître dans des situations de codes en contact et ainsi de comprendre leur répartition et leur fonctionnement. Pour appliquer l'analyse sociolinguistique au cas particulier de l'arménien, nous avons longuement développé une partie linguistique (descriptive) mettant en contraste les deux variantes d'arménien. Nous avons établi des hypothèses portant uniquement sur les systèmes linguistiques, c'est-à-dire un certain nombre de prédictions envisageables en nous appuyant uniquement sur les possibilités et les limites des deux systèmes proches. Le travail sur corpus nous a permis de voir les manifestations réelles de la langue décrite, produites par différents locuteurs et donc dépendantes d'un certain nombre de contraintes sociolinguistiques. A partir de là, nous avons mené sur un sous-corpus une analyse statistique globale que nous avons affinée. Elle a mis en avant l'économie des choix de codes, avant de laisser place à une étude linéaire du même sous-corpus permettant d'expliquer le recours à certains phénomènes langagiers. A partir du moment où nous avons décrit les pratiques langagières des locuteurs, il n'a plus été possible de distinguer ce qui relevait de la mécanique des systèmes linguistiques en interaction de ce qui

relevait de caractéristiques sociolinguistiques. Les uns servant d'explications aux autres, nous ne pouvions plus les dissocier.

Les données linguistiques et sociolinguistiques nous ont permis de faire un bilan sur le phénomène d'intercompréhension, en constatant que celui-ci était bien réel car, malgré le décalage qui pouvait exister dans la perception des interactants, son existence a été démontrée par la somme d'éléments linguistiques communs en *discours* (et non seulement en *langue*). Elle a également été renforcée par les conclusions générales tirées de l'analyse du corpus dans sa globalité : dans les diverses situations de communication étudiées, la tendance qui se dégage est celle des non-adaptations. Autrement dit, même lorsque chaque locuteur s'exprime dans sa variante d'origine, un bon degré d'intercompréhension semble maintenu. Les incidents qui peuvent handicaper la compréhension et surgir au cours du déroulement de l'interaction ne portent pas nécessairement sur la langue et ne sont donc pas, à ce titre, une spécificité des interactions plurilingues. Ils peuvent se produire également dans les interactions monolingues. Malgré cela, une nuance importante doit être apportée sur ce point. Le nombre d'éléments communs aux deux systèmes ne suffit pas à expliquer ce phénomène. L'intercompréhension constatée est par ailleurs directement dépendante à la fois du niveau de compétence des locuteurs dans leur propre variante et dans la variante-cible mais aussi de l'expérience qu'ils ont de la variante-cible. Il a ainsi été établi que plus un locuteur était expert dans sa variante, plus il montrait une sensibilité à la variante de l'autre, sachant repérer et même utiliser certains points différentiels du système. De plus, cette sensibilité est accrue par le nombre de contacts créés avec la variante opposée, mais aussi en fonction de la motivation des locuteurs. La combinaison de ces critères nous a permis d'établir un *continuum* montrant que les locuteurs connaissant le mieux leur variante, étant le plus souvent exposés à la variante-cible et étant les plus motivés pour capter les éléments divergents, sont les locuteurs les plus bidialectaux, alors que ceux qui ont le plus de difficultés dans leur variante et/ou sont peu motivés pour assimiler la variante opposée sont les locuteurs les plus monodialectaux.

Chez les locuteurs les plus bidialectaux, nous nous sommes focalisée sur le recours à un phénomène bien particulier, celui des adaptations. Ces interactants bénéficiaient d'une certaine compétence dans la variante opposée leur permettant de maximiser l'intercompréhension et d'assurer une bonne relation interpersonnelle. En effet, les adaptations (réussies) augmentent le nombre d'éléments communs aux deux variantes arméniennes. Il a d'ailleurs été constaté que, même si elles n'étaient pas très fréquentes, la plupart des adaptations tentées par les locuteurs bidialectaux étaient réussies, c'est-à-dire qu'ils parvenaient à produire des formes qui étaient partiellement et même totalement attestées dans la variante-cible. Quant à la relation interpersonnelle, il a été montré que les adaptations pouvaient être un exemple de stratégies discursives pour montrer tantôt du respect à son interlocuteur, tantôt des compétences personnelles, tantôt une certaine proximité. Ainsi, on tente d'utiliser la variante de l'autre pour lui montrer qu'on le respecte, qu'on est capable de parler comme lui ou qu'on a la volonté de se rapprocher de lui. A un niveau plus fin de l'interaction, au sein des séquences, échanges et tours de parole, les adaptations se sont révélées comme étant une possibilité de structurer le discours d'un point de vue organisationnel ou de marquer la relation interpersonnelle en

enrichissant les stratégies de la politesse linguistique. En plus de chercher à savoir comment, où et par qui se manifestaient les adaptations, nous avons tenté d'expliquer pourquoi elles se produisaient. Nous avons aussi complété les éléments apportés par la situation de communication et l'interaction elle-même par, une fois de plus, des facteurs sociolinguistiques individuels, propres aux différents profils des locuteurs, ou plus généraux, décrivant la situation de la diaspora arménienne. De cette manière, nous avons mis à jour le décalage qu'il pouvait y avoir entre leurs représentations langagières, leurs compétences, les possibilités offertes par les systèmes et leurs productions réelles. Les représentations langagières sont guidées par les facteurs socio-historiques qui ont pu imposer une variante par rapport à une autre et engendrer ainsi les sentiments de sécurité ou d'insécurité linguistiques. Cela provoque le sentiment fort d'incompréhension dont sont victimes les deux sous-communautés de locuteurs arméniens étudiés (l'une convaincue de ne pas être comprise, l'autre persuadée de ne pas comprendre). Ces représentations divergentes de la réalité ont alors développé chez les locuteurs les plus experts certaines compétences pour acquérir, assimiler et réemployer quelques éléments de la variante opposée. Il a d'ailleurs été constaté, contre toute attente, que les éléments retenus du système voisin étaient ceux qui étaient les plus saillants, c'est-à-dire les plus divergents d'un système à l'autre, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit en fin de compte des éléments les plus emblématiques c'est-à-dire, par leur différence, les plus représentatifs du système opposé, et donc probablement les plus identifiables. Enfin, les productions réelles des locuteurs ont révélé des adaptations bien moins fréquentes que ce que pensaient les locuteurs, parce que moins nécessaires.

Ce travail offre un éventail de résultats applicables à différents niveaux : d'abord au niveau du fonctionnement de la langue arménienne en particulier et des systèmes linguistiques proches (vs non apparentés) en général que décrit la linguistique de contact, ensuite au niveau sociolinguistique tant en ce qui concerne les références culturelles sur le plan de la communauté arménienne que sur le plan des attitudes inter- et intra-individuelles et enfin, au niveau interactionnel tant sur le plan des relations entre les interactants que sur celui de l'organisation du discours.

Un point important reste à faire sur la méthodologie mise en place dans cette étude pour aboutir à l'ensemble de ces résultats. L'originalité de ce travail se situe dans le fait d'avoir constitué un corpus de données conversationnelles authentiques pour observer le fonctionnement d'une situation de contact de dialectes. Cet outil est largement exploité dans la linguistique de contact de systèmes non apparentés, mais ne l'est pas réellement dans l'étude de systèmes proches : les spécialistes privilégient le recours aux entretiens pour capter au mieux les variations produites par les locuteurs interviewés. De plus, ce travail s'est intéressé à toutes les strates linguistiques, puisque l'arménien contient des divergences à tous les niveaux, là où la plupart des études de dialectologie variationniste s'intéressent majoritairement aux différences phonétiques¹⁹⁹, et parfois lexicales. Le pendant morphologique et les résultats qui y sont liés s'avèrent donc une nouveauté aussi bien dans les études de systèmes proches que dans celles de systèmes éloignés. Pour obtenir tous ces résultats à partir du corpus, une méthodologie fine empruntée à Mackey (1976), adaptée à notre situation et largement enrichie et approfondie a été mise en place

¹⁹⁹ Voir à ce propos les travaux de Trudgill (1986, 1974), Coupland (1984) et certains de Labov (1976).

pour traiter les données. Chaque item du corpus a été identifié et un traitement particulier a été accordé aux adaptations, ce qui a entre autres permis d'en connaître le nombre et de savoir quels locuteurs les réalisaient, de quelle manière et quelles étaient les strates linguistiques concernées. Nous avons conscience que l'analyse quantitative menée a une faible validité statistique et ce, pour deux raisons : tout d'abord parce que, par manque de moyens, l'analyse porte sur un sous-corpus restreint, mais également parce que le sous-corpus sélectionné n'est pas représentatif de la tendance générale d'une telle situation de contact, mais est spécifique. En représentant les adaptations produites par les locuteurs, il rend compte d'une situation marquée qui est précieuse d'un point de vue qualitatif. Aussi, l'une des possibilités de poursuivre ce travail serait d'adapter cette méthodologie à d'autres types de situations linguistiques.

Une première possibilité serait de poursuivre les recherches sur le corpus établi, en nous focalisant cette fois-ci sur l'alternance entre l'arménien et le français que nous n'avons pu aborder que dans les grandes lignes. Ceci permettrait de mieux comprendre à quels moments apparaît le recours au français.

Une deuxième possibilité serait d'élargir le corpus arménien actuel en recueillant des données de même nature dans d'autres villes de France ou dans d'autres pays connaissant une diaspora à deux sous-communautés, pour confirmer les tendances dégagées à propos du fonctionnement et de la répartition des adaptations.

Une troisième possibilité serait de confronter les données recueillies en situation de diaspora avec des données prises directement en Arménie, pays dans lequel les deux variantes ont des statuts tout autres. L'expérience que nous avons pu mener sur place²⁰⁰ ne nous a malheureusement pas permis de recréer une situation de contact de dialectes. Les seuls enregistrements que nous avons pu effectuer se sont passés entre locuteurs d'arménien oriental²⁰¹. Pour recueillir une situation de contact exploitable, l'idéal serait d'aller directement sur les lieux attirant des touristes OCC, comme par exemple le marché artisanal de Erevan : il pourrait être intéressant de recueillir des scènes d'achats et de négociations entre des touristes OCC (en provenance de France, des Etats-Unis ou encore de la diaspora occidentale implantée en Orient), et des marchands-artisans d'Arménie. Il serait par exemple intéressant de voir si ces locuteurs OR, à force d'être en contact depuis ces dernières années avec les touristes OCC, et pour faire marcher leur commerce, ont repéré les caractéristiques de leur système occidental, ou bien si la présence, dans leur conscience, de la langue d'Etat est tellement forte qu'elle exclut tout développement de sensibilité à une autre variante.

Enfin, une quatrième possibilité serait d'appliquer la méthodologie mise en place à une autre situation de contact regroupant des systèmes proches ou des systèmes non apparentés. La méthode mise au point à travers ce travail a une pertinence au-delà des données arméniennes : grâce à une analyse à la fois qualitative et quantitative, nous avons été capable d'étudier des interactions entre locuteurs de systèmes linguistiques

²⁰⁰ Nous avons effectué un séjour de recherche d'une durée de trois mois en Arménie.

²⁰¹ Même si nous avons enregistré des locuteurs dont les familles avaient quitté l'Arménie, qui s'étaient donc occidentalisées, mais qui avaient fini par revenir en Arménie, effaçant ainsi, au fil des années presque toute trace d'arménien occidental.

proches. Une approche interactionnelle de la sociolinguistique permet d'effectuer une analyse qualitative du discours en interaction afin de mettre en valeur ce qui détermine en contexte les adaptations produites par les locuteurs. En réunissant, *via* un corpus de données authentiques, les facteurs systémiques, autrement dit les critères internes propres à des codes proches, et les facteurs sociaux, historiques et culturels, c'est-à-dire les critères externes propres aux locuteurs parlant ces codes-là, il est possible de comprendre comment fonctionne l'économie des choix de codes, c'est-à-dire quels sont les facteurs qui expliquent la répartition et l'utilisation des différents codes à disposition des locuteurs, et comment l'utilisation du code opposé est rendue possible.

L'analyse quantitative permet, quant à elle, de rendre compte, sur la totalité d'un corpus transcrit, de la répartition des différents codes. Nous pouvons voir ainsi la part occupée par les éléments communs aux deux systèmes employés par les deux groupes de locuteurs, la part occupée par les éléments spécifiques à chaque système et utilisés par les locuteurs du système correspondant, ainsi que la part occupée par les éléments appartenant au système opposé, employés par les locuteurs de la variante opposée. Dans cette analyse, il est également nécessaire de regarder les dimensions linguistiques ainsi que les catégories grammaticales les plus concernées par ces phénomènes d'alternance codique ou de mélange de codes, ce qui apporte des informations sur le degré de perméabilité effectif entre les systèmes ainsi que sur le degré de distance des éléments les plus employés par des locuteurs parlant la variante opposée.

Une des possibilités pour reprendre cette problématique portant sur l'économie des choix de langues serait alors de la transposer à une nouvelle situation linguistique. Par exemple, les variétés de français étant particulièrement nombreuses à travers le monde, il pourrait être intéressant d'appliquer cette méthode aux différentes situations de contact rencontrées. Ainsi, nous pourrions par exemple vérifier la validité de nos hypothèses en nous intéressant à des interactions se déroulant entre des locuteurs de français hexagonal et des locuteurs de français acadien, au Canada.

Nous pourrions non seulement étudier les facteurs définissant la situation sociolinguistique au Nouveau-Brunswick, mais également analyser les attitudes linguistiques et les pratiques langagières des Acadiens et décrire les caractéristiques de la langue orale (et écrite) en usage chez les francophones du Nouveau-Brunswick. Pour réussir ce travail, il s'agirait de reprendre et de compléter certaines descriptions existantes mettant en avant les points communs et les divergences entre les systèmes linguistiques des différentes variétés de français parlées au Nouveau-Brunswick et, dans un second temps, d'observer les pratiques langagières et les stratégies discursives des locuteurs maîtrisant une ou plusieurs de ces variétés en contact.

Plus généralement, il nous paraît important de retenir que quelle que soit la situation de contact étudiée, les facteurs contextuels et sociaux, c'est-à-dire ceux qui sont spécifiques aux locuteurs en présence (motivation, expérience dans sa propre langue et dans la langue voisine), ainsi que les facteurs internes à la langue doivent absolument être exploités dans leur complémentarité afin de mener à bien de telles études.

Bibliographie

- ADJARIAN H., 1909. *Classification des dialectes arméniens*. Paris : Champion.
- ADJARIAN H., 1951. *Histoire de la langue arménienne*. Erevan. vol. 2.
- ALBER J.-L. et PY B., 1985. Interlangue et conversation exolingue. *Cahier du département des sciences du langage*, 1 : 30-47. (
[http ://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-263.pdf](http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-263.pdf))
- ALBER J.-L. et PY B., 1986. Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle : interparole, coopération et conversation. *Etudes de Linguistique Appliquée*, 61 : 78#90.
- AUER P., 1995. The pragmatics of code-switching: a sequential approach to code-switching. In L. M. P. MUYSKEN (éd.), *One speaker two languages: Cross-disciplinary perspectives on code-switching*. Cambridge : Cambridge University Press. 115-135.
- AUER P., 1998. From Code-Switching via Language Mixing to Fused Lects: toward a dynamic typology of bilingual speech. *InLiSt N°6 Interaction and Linguistic Structures*.
- AYDENIAN A., 1866. *Grammaire Critique de la langue arménienne moderne*. Vienne.
- BACKUS A., 1996. *Two in one. Bilingual speech of Turkish immigrants in the Netherlands*. Tilburg : Tilburg University Press.
- BAKKER P., 1994. Pidgins. In J. ARENDS, P. MUYSKEN et N. SMITH (éd.), *Pidgins and creoles: an introduction*. Amsterdam : John Benjamins. 25-40.

- BAKKER P., 1997. *A language of our own. The genesis of Michif, the mixed Cree-French language*. New York : OUP.
- BAKKER P. et MUYSKEN P., 1994. Mixed languages and language intertwining. In J. ARENDS, P. MUYSKEN et N. SMITH (éd.), *Pidgins and creoles: an introduction*. Amsterdam : John Benjamins. 41-52.
- BARKAT M., 2000. *Détermination d'indices acoustiques robustes pour l'identification automatique des parlers arabes*, Sciences du Langage, Université Lyon2 (Thèse de Doctorat).
- BAVOUX C., 2003. Quand des langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence. In J. BILLIEZ (éd.), *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*. Paris : L'Harmattan. 25-35.
- BAYLON C., 2005. *Sociolinguistique : société, langue et discours*. Paris : Armand Colin.
- BÉAL C., 2000. Les interactions verbales interculturelles : quel corpus ? quelle méthodologie ? In V. TRAVERSO (éd.), *Perspectives interculturelles sur l'interaction*. Lyon : PUL. 13#32.
- BENTAHILA A. et DAVIES E. E., 1995. Patterns of code-switching and patterns of language contact. *Lingua*, 96 : 75-93.
- BENVENISTE E., 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. vol. 1/2.
- BENVENISTE E., 1980. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. vol. 2/2.
- BERRENDONNER A., 2003. Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques. In A. RABATEL (éd.), *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*. Lyon : PUL. 249-264.
- BLANC M., 1997. Mélange de codes. In M.-L. MOREAU (éd.), *Sociolinguistique, Concepts de base*. Sprimont : Mardaga.
- BLOM J. P. et GUMPERZ J. J., 1972. The Social Meaning in Linguistic Structure: Code-Switching in Norway. In J. G. D. HYMES (éd.), *Directions in Sociolinguistics*. New York : Holt, Rinehart & Winston. 407-34.
- BOURHIS R. Y., LEPICQ D. et SACHDEV I., 2000. La psychologie sociale de communication multilingue. *DiversCité Langues* : 1-23. (<http://www.telug/quebec.ca/diverscite>).
- BOYER H., 1996. Les domaines de la sociolinguistique. In H. BOYER (éd.), *Sociolinguistique : territoire et objets*. Lausanne : Delachaux et Niestlé. 9-34.
- BOYER H., 2001. *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod.
- BOYER H. et PRIEUR J.-M., 1996. La variation (socio)linguistique. In H. BOYER (éd.), *Les domaines de la sociolinguistique*. Lausanne : Delachaux et Niestlé. 35-77.
- BRANCA-ROSOFF S., 1996. Les imaginaires des langues. In H. BOYER (éd.), *Les domaines de la sociolinguistique*. Lausanne : Delachaux et Niestlé. 79-114.
- BROWN P. et LEVINSON P., 1987. *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BRUNEAU M., 1995. Espaces et territoires de diasporas. In M. BRUNEAU (éd.), *Diasporas*. Montpellier : GIP Reclus. 5-23.

-
- CALVET L.-J., 1993. *Sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France. Que sais-je ? vol. 2731.
- CALVET L.-J., 1997. Langue véhiculaire, *Sociolinguistique, Concepts de base*. Sprimont : Mardaga.
- CALVET L.-J., 2003. Les contacts de langues et la sociolinguistique. In J. BILLIEZ (éd.), *Contact de langues : Modèles, typologies, interventions*. Paris : L'Harmattan. 11-23.
- CALZOLARI V., 1989. L'Ecole hellénisante. In M. NICHANIAN (éd.), *Agés et usages de la langue arménienne*. Paris : Editions Entente. 110-142.
- CASHMAN H. R., 2005. Identities at play: language preference and group membership in bilingual talk in interaction. *Journal of Pragmatics*, 37 : 301-315.
- CERQUIGLINI (éd.), 2003. *Les langues de France*. Paris : Presses Universitaires de France.
- CHALIAND G. et TERNON Y., 1980. *Le génocide des Arméniens*. Bruxelles : Editions Complexe.
- CHAMBERS J. K. et TRUDGILL P., 1980. *Dialectology*. Cambridge : Cambridge Textbooks in Linguistics.
- CICHON P. et KREMnitz G., 1996. Les situations de plurilinguisme. In H. BOYER (éd.), *Les domaines de la sociolinguistique*. Lausanne : Delachaux et Niestlé. 115-146.
- COMRIE B., 1984. Some Formal Properties of Focus in Modern Eastern Armenian. *Annual of Armenian Linguistics*, 5 : 1-21.
- CORDER S. P. et ROULET E. (éd.), 1977. *The notion of simplification, interlanguages and pidgins and their relation to second language pedagogy*. Genève : Droz.
- COSERIU E., 1966. Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, *Actes du premier Colloque international de Linguistique appliquée*. Nancy : Berger-Levrault. 175-217.
- COSERIU E., 1973. *Lezioni di linguistica generale*. Torino : Bollati-Boringhieri.
- COSERIU E., 1988. *Sprachkompetenz*. Tübingen : UTB Francke.
- COULMAS F. (éd.), 1997. *The handbook of Sociolinguistics*. Oxford : Blackwell Publishers.
- COUPLAND N., 1984. Accomodation at work. *International Journal of the Sociology of Language*, 4-6 : 49-70.
- CREISSELS D., 2004. Négation et focus préverbal. (Communication au 4ème colloque de typologie de Paris ; <http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/biblio>).
- CREISSELS D., 2006a. *Syntaxe générale : une introduction typologique 1. Catégories et constructions*. Paris : Hermes Science Publications. vol. 1/2.
- CREISSELS D., 2006b. *Syntaxe générale : une introduction typologique 2. La phrase*. Paris : Hermes Science Publications. vol. 2/2.
- CUMMINS J., 1979. Linguistic interdependance and the educational development of bilingual children. *Review of Educational Research*, 49 : 222-251.
- DADRIAN V., 1996. *Histoire du génocide arménien*. Paris : Stock.

- DE PIETRO J.-F., 1988. Conversations exolingues : Une approche linguistique des interactions interculturelles. In J. COSNIER, N. GELAS et C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *Echanges sur la conversation*. Paris : Editions du CNRS. 251-268.
- DICHY J., 1994. La pluriglossie de l'arabe. In P. LARCHER (éd.), *Langue et littérature arabes, Bulletin d'Etudes Orientales*. Damas : Institut Français d'Etudes Arabes. Bulletin d'Etudes Orientales. vol. Tome XLVI. 19-42.
- DONABÉDIAN A., 1994. Comment peut-on être arménophone en diaspora ? Esquisse d'une problématique. *Plurilinguismes*, 7 : 47-68.

DONABÉDIAN A., 1997. Langue et identité arménienne en France : symboles et pratiques. In J. DUM-TRAGUT (éd.), Die Armenische Sprache In Der Europäischen Diaspora. Graz : Grazer Linguistische Monographie. vol. 13. 85-106.

DONABÉDIAN A., 1998. La politique linguistique en Arménie : de l'Union Soviétique à la République indépendante. In S. CHAKER (éd.), Langues et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient. Aix-en-Provence : Edisud. 171-185.

DONABÉDIAN A., 2000a. Présentation de l'arménien. Paris (Polycopié, support de cours, INALCO).

DONABÉDIAN A., 2000b. De l'arménien classique à l'arménien moderne : typologie, ordre des mots et

contact linguistique. Cahiers de Linguistique de l'INALCO, 3 : 34-54.

DONABÉDIAN A., 2001. Présentation générale. In A. DONABÉDIAN (éd.), *Langues de diaspora, langues en contact*. Paris, Gap : OPHRYS. *Faits de Langues*. vol. 18. 5-17.

DONABÉDIAN A., 2001. Tabou linguistique en arménien occidental : 'gor' progressif est-il 'turc' ? In A. DONABÉDIAN (éd.), *Langues de diaspora, langues en contact*. Paris, Gap : Ophrys. *Faits de Langues*. vol. 18. 201-210.

DUKA J., 2001. Pratique interdialectale en situation de diaspora : le lexique rromani - témoignage en synchronie. In A. DONABÉDIAN (éd.), *Langues de diaspora, Langues en contact*. Paris, Gap : Ophrys. *Faits de Langues*. vol. 18. 181-190.

FERGUSON C. A., 1959. Diglossia. *Word*, 15 : 325-340.

FERGUSON C. A. et DEBOSE C. A., 1977. Simplified registers, broken language and pidginization. In A. VALDMAN (éd.), *Pidgin and creole linguistics*. Bloomington : Indiana University Press. 99-125.

FEYDIT F., 1969. Manuel de langue arménienne (arménien occidental moderne). Paris : Editions Klincksieck.

FEYDIT F. et DONABÉDIAN A., 2007. La langue. In G. DEDEYAN (éd.), Histoire du peuple arménien. Toulouse : Privat. 47-65.

FISHMAN J. A., 1971. Sociolinguistique. Paris : Nathan.

FISHMAN J. A., 2000. Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism. In L. WEI (éd.), *The bilingualism reader*. London, New York : Routledge. 81-88.

FLYDAL L., 1952. Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue, *Norsk tidsskrift for sprogvidenskap*. vol. 16. 240-257.

FRANCARD, 1997. Hypercorrection. In M.-L. MOREAU (éd.), *Sociolinguistique, Concepts de base*. Sprimont : Mardaga.

FRIEDMAN V. A., 2001. Les marqueurs de frontière dans la grammaire du romani : structure de la langue et résistance au contact dans la diaspora balkanique. In A. DONABÉDIAN (éd.), *Langues de diaspora, Langues en contact*. Paris, Gap : Ophrys. Faits de Langues. vol. 18. 23-34.

GADET F., 1997. *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.

GILES H., BOURHIS R. Y. et TAYLOR D. M., 1977. Towards a theory of language in ethnic group relations. In H. GILES (éd.), *Language, ethnicity and intergroup relations*. London : Academic Press. 307-48.

GILES H. et CLAIR R., 1979. *Language and Social Psychology*. Oxford : Blackwell.

GILES H. et COUPLAND N., 1991. *Language: Contexts and Consequences*. Keynes : Open University Press.

GILES H., COUPLAND N. et COUPLAND J. (éd.), 1991. *Contexts of accommodation: Developments in applied sociolinguistics*. Cambridge, New York : Cambridge

University Press.

- GILES H., TAYLOR D. M. et BOURHIS R. Y., 1973. Toward a theory of interpersonal accommodation through speech : Some Canadian data. *Language in Society*, 2 : 177-192.
- GODEL R., 1982. La position de l'arménien dans l'étude comparative des langues indo#européennes, *Linguistique arménienne - études diachroniques*. Paris : Fondation des Frères Ghoukassiantz. 7#17.
- GOFFMAN E., 1987. *Façon de parler*. Paris : Minuit.
- GROSJEAN F., 1982. *Life with two languages: an introduction to bilingualism*. Cambridge, Mass : Harvard University Press.
- GUMPERZ J. J., 1982. *Sociolinguistique interactionnelle*. La Réunion : L'Harmattan.
- GUMPERZ J. J., 1989. *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Les Editions de Minuit.
- GUMPERZ J. J., 2002. Response essay. In S. L. EERDMANS, C. L. PREVIGANO et P. J. THIBAUT (éd.), *Language and Interaction. Discussions with John Gumperz*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins. 105-126.
- HABERT B., NAZARENKO A. et SALEM A., 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.
- HALLIDAY M., 1978. *Language as social semiotic: the social interpretation of language and meaning*. Baltimore : University Park Press.
- HAMERS J. F. et BLANC M., 1983. *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles, Liège : Pierre Mardaga.
- HMED N., 2003. *Analyse comparative des interactions. Le cas de 3 commerces : français, tunisien et franco-maghrébin*, Sciences du Langage, Université Lyon2 (Thèse de Doctorat).
- HOFFMANN C., 1991. *An introduction to bilingualism*. London, New York : Longman.
- HOLM J., 2000. *An introduction to pidgins and creoles*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HUDSON R. A., 1980. *Sociolinguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- JEANNERET T., 1995. Conversations pluri-locuteurs et co-énonciation. In D. VÉRONIQUE et R. VION (éd.), *Modèles de l'interaction verbale*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence. 379-390.
- KASPARIAN S., 1992. *Analyse descriptive du "parler multilingue" d'Arméniens vivant à Paris*, Université de la Nouvelle Sorbonne (Thèse de doctorat).
- KASPARIAN S., 2001. Parler bilingue-multilingue et identités : Le cas des Arméniens de la diaspora. In A. DONABÉDIAN (éd.), *Langues de diaspora, langues en contact*. Paris, Gap : Ophrys. Faits de Langues. vol. 18. 211-222.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1992. *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin. vol. 2.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1994. *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin. vol. 3.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1996. *La conversation*. Paris : Seuil. Mémo.

- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2001. *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Nathan.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2001. Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu. [novembre 2001]. *Marges Linguistiques* : 95-119.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2004. Introducing Polylogue. *Journal of Pragmatics*, 36 : 1-24.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2005. *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. et TRAVERSO V., 2004. Types d'interactions et genres de l'oral. *Langages*, 153 : 41-51.
- KÉVORKIAN R., 2006. *Le génocide arménien*. Paris : Odile Jacob.
- KNOWLES G., 1978. The nature of phonological variables in Scouse. In P. TRUDGILL (éd.), *Sociolinguistics patterns in British English*. London : Edward Arnold.
- KOZINTSEVA N., 1995. *Modern Eastern Armenian*. München, Newcastle : Lincom Europa. Languages of the World.
- LABOV W., 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Les éditions de minuit.
- LABOV W., 2001. *Principles of linguistic changes (social factors)*. Malden : Blackwell Publishers. vol. 2.
- LAFORÉST M., 1996. De la manière d'écouter les histoires : la part du narrataire. In M. LAFORÉST (éd.), *Autour de la narration, les abords du récit conversationnel*. Québec : Nuit Blanche. 73#96.
- LAMBERTERIE C. De, 1994. L'arménien. In F. BADER (éd.), *Langues indo-européennes*. Paris : CNRS éditions. 137-157.
- LAUNEY, 2003. Quelques notions sur les langues. In CERQUIGLINI (éd.), *Les langues de France*. Paris : Presses Universitaires de France. 11-17.
- LÜDI G., 1990. Les migrants comme minorité linguistique en Europe. In U. AMMON, K. MATTHEIER et P. NELDE (éd.), *Sociolinguistica, Annuaire International de la Sociolinguistique Européenne*. Tübingen : Niemeyer. vol. 4 - Minorités et Contact linguistique.
- LÜDI G., 1997. Un modèle consensuel de la diglossie ? In M. MATTHEY (éd.), *Les langues et leurs images*. Neuchâtel : IRDP.
- LÜDI G., 1998. De la Suisse quadrilingue à la Suisse plurilingue : Bases démographiques, modèles de développement et problèmes de gestion. *DiversCité Langues*, 3. (<http://www.uquebec.ca/diverscite>).
- LÜDI G. et PY B., 1986. *Etre bilingue*. Neuchâtel : Peter Lang.
- MACKEY W. F., 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Editions Klincksieck.
- MACKEY W. F., 2000. The description of bilingualism. In L. WEI (éd.), *The bilingualism reader*. London, New York : Routledge. 26-62.
- MCENERY T. et WILSON A., 2001. *Corpus Linguistics*. Edinburgh : Edinburgh University Press (1^e éd. 1996).
- MEILLET A., 1936. *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*. Vienne : Imprimerie des PP. Mekhitharistes.

-
- MEILLET A., 1938. Sur la terminologie de la morphologie générale, *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : La société de linguistique de Paris. vol. 2. 29-35.
- MEILLET A., 1962. *Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien*. Lisbonne : Imprensa Nacional de Lisboa. Etudes de linguistique et de philologie arméniennes.
- MEILLET A., 1976. Introduction. In M. MINASSIAN (éd.), *Manuel pratique d'arménien ancien*. Paris : Fondation des Frères Ghoukassiantz. 23-28.
- MEL'CUK I., 1993. *Cours de morphologie générale (théorique et descriptive)*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal CNRS éditions.
- MEY J. L., 1993. Book reviews. *Journal of Pragmatics*, 20.
- MINASSIAN M., 1976. *Manuel pratique d'arménien ancien*. Paris : Fondation des Frères Ghoukassiantz.
- MINASSIAN M., 1980. *Grammaire d'arménien oriental*. Delmar, New York : Caravan Books.
- MONDADA L., 2007. Le code-switching comme ressource pour l'organisation de la parole#en#interaction. *Journal of Languages and Contact* : 168-197.
- MOREAU M.-L. (éd.), 1997. *Sociolinguistique, Concepts de base*. Sprimont : Mardaga.
- MOURADIAN C., 1995. *L'Arménie*. Paris : Presses Universitaires de France. Que-sais-je ? vol. 851.
- MUYSKEN P., 2000. *Bilingual speech: a typology of code-mixing*. New York : Cambridge University Press.
- MYERS-SCOTTON C., 1986. Diglossia and Code Switching. In J. A. A. FISHMAN (éd.), *The Fergusonian impact*. Mouton de Gruyter. vol. 2. 402-415.
- MYERS-SCOTTON C., 1988. Codeswitching as indexical of social negotiation. In M. HELLER (éd.), *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- NAHAPÉTIAN N., 2006. République islamique et communautarisme : les Arméniens d'Iran. *Cahiers d'études sur la méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 24. (<http://cemoti.revues.org/document1451.html>).
- NICHANIAN M., 1989. *Agés et usages de la langue arménienne*. Paris : Editions Entente. Langues en péril.
- PERRAULT M., 2006. *Analyse du discours métalinguistique des enseignants de français comme révélateur de leur conceptualisation des notions linguistiques enseignées*, Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal (Thèse de doctorat).
- POPLACK S., 1980. Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino in Español : toward a typology of code-switching. *Linguistics*, 18 : 581-618.
- REY-DEBOVE J., 1997. *Le métalangage, Etude linguistique du discours sur le langage*. Paris : Armand Colin (1^e éd. 1978).
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL R., 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ROULET E., AUCHLIN A., MOESCHLER J. et al. (éd.), 1985. *L'Articulation du discours*

- en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- SACKS H., SCHEGLOFF E. et JEFFERSON G., 1974. A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation. *Language*, 50 : 696-735.
- SAKAPETOYAN, 2000. *Dictionnaire comparé d'arménien occidental et d'arménien oriental*. Erevan.
- SAMPSON G., 1994. Susanne : a domesday book in english grammar. In N. OOSTDIJK et P. DE HAAN (éd.), *Corpus Based Research into Language*. Amsterdam : Rodopi. 169-187.
- SANKOFF G., 2002. Linguistic outcomes of language contact. In C. J.K., P. TRUDGILL et N. SCHILLING-ESTES (éd.), *The handbook of language variation and change*. Oxford : Blackwell Publishing.
- SARGSYAN A., 1985. *[Les langues littéraires orientale et occidentale]*. Erevan.
- SAUSSURE F. De, 1968. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot (9^e éd. 1916).
- SELINKER L., 1972. Interlanguage. *International Review of Applied Linguistics*, 10 : 209-231.
- SIGLER M., 2001. A Logophoric Pronoun in Western Armenian. *Annual of Armenian Linguistics*, 21 : 13-30.
- SILVA-CORVALAN C. (éd.), 1995. *Spanish in four continents - Studies in language contact and bilingualism*. Washington DC : Georgetown University Press.
- TER MINASSIAN A., 1995. La diaspora arménienne. In M. BRUNEAU (éd.), *Diasporas*. Montpellier : GIP Reclus. 24-41.
- TER MINASSIAN A., 1997. *Histoires croisées / Diaspora, Arménie, Transcaucasie, 1890-1990*. Marseille : Parenthèses.
- THOMASON S. G. et KAUFMAN T., 1988. *Language contact, creolization, genetic linguistics*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press.
- TRAVERSO V., 1996. *La conversation familière*. Lyon : PUL.
- TRAVERSO V., 2000. Autour de la mise en oeuvre d'une comparaison interculturelle. In V. TRAVERSO (éd.), *Perspectives interculturelles sur l'interaction*. Lyon : PUL. 33-51.
- TRUDGILL P., 1974. *The social differentiation of English in Norwich*. London : Cambridge University Press.
- TRUDGILL P., 1986. *Dialects in contact*. Oxford : Basil Blackwell. *Language in Society*. vol. 10.
- VAROL M.-C., 2001. Calques morphosyntaxiques du turc en judéo-espagnol. In A. DONABÉDIAN (éd.), *Langues de diaspora, langues en contact*. Paris, Gap : Ophrys. *Faits de Langues*. vol. 18. 85-100.
- VAUX B., 1998. *The phonology of Armenian*. Oxford : Clarendon Press.
- VION R., 1992. *La communication verbale, analyse des interactions*. Paris : Hachette Supérieur.
- VOSGHANIAN L., 2004. Intervention du français dans les conversations entre locuteurs d'arménien oriental et locuteurs d'arménien occidental. *Revue de philologie romane*, 1 : 123-133.
- WALD, 1997. Choix de code. In M.-L. MOREAU (éd.), *Sociolinguistique, Concepts de*

base. Sprimont : Mardaga.

WARDHAUGH R., 1986. *An introduction to Sociolinguistics*. Oxford : Blackwell Publishers.

WEI L., 2000. Dimensions of bilingualism. In L. WEI (éd.), *The bilingualism reader*. London, New York : Routledge. 3-25.

WEINREICH U., 1953. *Languages in contact - Findings and problems*. The Hague : Mouton.

ZHANG W., 2005. Code-choice in bidialectal interaction : the choice between Putonghua and Cantonese in radio phone-in program in Shenzhen. *Journal of Pragmatics*, 37 : 355-374.

Annexes (au format PDF)

Table des annexes

- Annexe I. L'alphabet arménien
- Annexe II. Tableau de conjugaison des verbes (par variante)
- Annexe III. Conventions de transcription
- Annexe IV. Corpus Pâques
 - Fiche descriptive du corpus
 - Fiches des locuteurs présents dans l'enregistrement
 - Transcription du corpus Pâques
- Annexe V. Corpus Anna
 - Fiche descriptive du corpus
 - Fiches des locuteurs présents dans l'enregistrement
 - Transcription du corpus Anna
- Annexe VI. Corpus Prêtre
 - Fiche descriptive du corpus

- Fiches des locuteurs présents dans l'enregistrement
- Transcription du corpus Prêtre

- Annexe VII. Tableau d'analyse
- Annexe VIII. Textes

[vosghanian_I_annexes.pdf](#)